



THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délicré par l'Université Toulouse Jean Jaurès

Présentée et soutenue par

Julia DA SILVA CORREIA

Le 28 janvier 2022

**LES FONCTIONS DE LA MUSIQUE DANS
LE DEVELOPPEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE TRANSITION
PSYCHOSOCIALE**

Le parcours de 60 adultes faisant l'expérience de la migration

École doctorale : **CLESCO – Comportement, Langage, Éducation,
Socialisation, Cognition**

Spécialité : **Psychologie du développement**

Unité de recherche :
LPS-DT Psychologie de la Socialisation – Développement et Travail (EA 1697)

Thèse dirigée par
Ania Beaumatin et Marie Huet-Gueye

Jury
M. Jean GUICHARD, Rapporteur
Mme Tania ZITOUN, Rapporteur
M. Raymond DUPUY, Examineur
Mme Véronique ROUYER, Examinatrice
Mme Ania BEAUMATIN, Directrice de thèse
Mme Marie HUET-GUEYE, Co-directrice de thèse

Université Toulouse 2-Jean Jaurès
Laboratoire Psychologie de la socialisation – Développement
et Travail (LPS-DT) – EA 1697

THÈSE

Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ
Spécialité

**LES FONCTIONS DE LA MUSIQUE DANS
LE DEVELOPPEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE
TRANSITION PSYCHOSOCIALE**

Le parcours de 60 adultes faisant l'expérience de la migration

Julia Da Silva Correia

Présentée et soutenue publiquement
Le 28 Janvier 2022

Directeur ou Directrice de Recherche
Ania Beaumatin et Marie Huet-Gueye

JURY

M. Jean GUICHARD, Rapporteur
Mme Tania ZITTOUN, Rapporteur
M. Raymond DUPUY, Examineur
Mme Véronique ROUYER, Examinatrice
Mme Ania BEAUMATIN, Directrice de thèse
Mme Marie HUET-GUEYE, Co-directrice de thèse

REMERCIEMENTS

Comme le disait si poétiquement Ignace Meyerson :

« Je me fais, je suis par ceux que j'aime, je suis un peu ceux qui m'apprennent quelque chose, je suis un peu par ceux qui pensent à moi »

Pour cela et parce que le présent document n'est autre que l'objectivation de ma pensée, je tiens à donner toute place aux autrui sans lesquels il n'aurait pu prendre forme ou du moins *cette* forme.

En premier lieu et de tout mon cœur, je souhaite remercier mes deux directrices de thèse Ania Beaumatin et Marie Huet-Gueye sans qui la réalisation de ce travail n'aurait jamais pu se faire. Merci Ania de m'avoir sans cesse accompagnée à creuser plus loin la compréhension des concepts auxquels j'étais sensible pour me les approprier, parvenir à les manier avec la plus grande finesse possible et les mettre au service des questions émergeant du terrain. Merci aussi pour votre confiance qui m'a conduit à prendre confiance en moi-même tout au long de ce parcours de thèse. Merci Marie pour votre implication sans faille depuis les débuts de notre « collaboration » qui a débuté en master 1. C'est avec vous que j'ai fait mes premiers pas dans la recherche il y a 7 ans et vous avez toujours su m'accompagner dans mes (ou devais-je dire « nos ») pérégrinations théoriques et méthodologiques avec beaucoup de respect et de rigueur. Grâce à vous je me suis toujours sentie épaulée dans ce parcours de thèse qui a pourtant présenté de nombreux défis. Merci donc au duo complémentaire que vous formez qui m'a aidé dans l'avancement de ce travail mais a aussi (et à mon sens c'est loin d'être négligeable !) était un espace convivial ! Comme je le dis souvent : ce travail de thèse ne se serait certainement pas engagé - ou en tout cas pas poursuivi ni conclu - sans cette rencontre humaine et épistémologique.

Je souhaite exprimer toute ma reconnaissance à Raymond Dupuy, Tania Zittoun, Jean Guichard et Véronique Rouyer qui ont accepté d'évaluer ce travail de thèse et de participer à sa soutenance.

Je tiens à remercier Tania Zittoun de m'avoir accueilli pour un stage au sein de l'institut de psychologie et éducation qu'elle dirige à l'Université de Neuchâtel au printemps 2019. Merci d'avoir trouvé des temps (durant ce stage mais aussi en dehors) pour que nous puissions échanger à propos de nos intérêts théoriques communs (qui, comme en témoigne le présent document, sont nombreux). Votre travail m'a beaucoup inspiré, il a grandement rencontré ma sensibilité théorique et vos qualités pédagogiques ont été de vraies ressources dans l'avancé de ce travail. Votre présence à la soutenance de ce dernier est d'une grande importance symbolique pour moi. Merci.

Je remercie également Raymond Dupuy pour sa participation à mon Comité de Suivi de Thèse en 2019. Lors de cette rencontre, vos conseils ont été d'une très grande aide au plan théorique et méthodologique. L'œuvre que vous avez bâtie tout au long de votre carrière m'a fourni des outils précieux à la compréhension des processus qui m'intéressent. Merci également à François Guillemette qui a accepté de présider ce CST. Plus fondamentalement, merci François de m'avoir initiée à l'approche inductive et d'avoir toujours été disponible pour répondre à mes questions ensuite. Notre rencontre à Bruxelles a marqué le plus grand tournant dans ma conception de la

recherche en SHS et m'a permis de trouver une posture de chercheuse correspondant à mes valeurs, convictions et aspirations.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des membres du « Laboratoire Psychologie de la Socialisation - Développement et Travail » qui, au cours de ces 6 dernières années, est devenu l'un de mes milieux d'appartenance ! Ce collectif convivial a également contribué à ce que s'allume et ne s'éteigne jamais mon désir de recherche. Merci plus particulièrement aux membres de l'équipe 2 « Développement de la personne, cultures et lien social » : ses statutaires - Yoan Mieyaa, Hervé Larroze-Marracq, Frédérique Fourchard et mes directrices - et toutes les personnes qui, comme moi, y font un passage plus ou moins prolongé – les invité.e.s, les doctorant.e.s, le étudiant.e.s en stage -. Nos fréquents échanges (formels et plus informels) ont soutenu la construction de cette recherche qui a pour vocation de contribuer en retour à l'œuvre théorique et méthodologique que ce collectif – chaleureux, créatif et engagé - construit. Merci au laboratoire et à l'équipe d'avoir contribué au financement de plusieurs de mes déplacements pour des événements scientifiques et de m'avoir offert d'excellentes conditions de travail. Enfin, un grand merci à Davina pour son aide et son écoute durant toutes ces années. Je ne sais pas ce que nous ferions sans toi.

J'adresse mes remerciements à l'École doctorale CLESCO grâce à laquelle j'ai pu effectuer ma thèse dans le cadre d'un CDU, obtenir deux années de dérogation pour la finir, financer ma participation à la formation en recherche inductive à Bruxelles (en 2018) mais aussi effectuer un parcours de formation étayant. Je remercie également la Commission de la Recherche d'avoir contribué au financement de mon séjour de recherche à Neuchâtel.

Je tiens à adresser ma profonde reconnaissance aux différentes structures et collectifs qui m'ont permis de rencontrer les personnes dont j'ai recueilli les discours. Merci aux directeurs de CADA, aux travailleurs sociaux, aux membres d'associations, aux acteurs engagés dans la vie des squats - dont je dois taire les noms par soucis d'anonymat - mais sans qui les 60 rencontres qui donnent corps et sens à ce travail n'auraient pu advenir ou du moins dans de si bonnes conditions.

J'adresse un immense merci aux participant.e.s de cette recherche pour leur confiance. Merci d'avoir accepté de me livrer votre histoire, de vous être prêtés au jeu de l'entretien biographique même lorsque faire le récit de votre parcours a été difficile pour vous. J'ai l'espoir que le présent travail est le plus fidèle à votre expérience et que la rencontre de nos chemins vous a apporté ne serait-ce qu'un millième de ce qu'il m'a apporté. Nos échanges constituent l'expérience professionnelle la plus enrichissante et déterminante de ma vie. Ils m'ont permis de prendre du recul quant à ma pratique et de mieux me connaître. Comme certains d'entre vous me l'ont fait remarquer : « je ne peux rien vous donner en échange de cela ». Je vous dédie néanmoins cette thèse que j'ai pensé comme un témoin de vos histoires. J'aimerais vous remercier de nouveau en personne mais ne le peux. Je le fais par la pensée et vous souhaite bonne route.

Parce que ce travail ne serait pas ce qu'il est sans des ressources symboliques singulières, je remercie également ces êtres humains que je n'ai pas la chance de connaître mais dont les œuvres m'ont stimulée, inspirée, orientée. Merci à ces merveilleux théoriciens, producteurs d'outils psychologiques sans lesquels je n'aurais pu construire ma pensée : Donald Winnicott, Ignace Meyerson, Henri Wallon, Philippe Malrieu, Lev Vygotski, Paul Ricœur, Christopher Small... Ils sont devenus de véritables autrui significatifs au fil du temps !

Merci aussi à ces musicien.ne.s dont les œuvres m'ont accompagnées et ont fait partie intégrante de la sémiosphère au sein de laquelle cette thèse a vu le jour : Sid Arthur, Ballaké Sissoko et Vincent Ségal, Origines controlées, Phony PPL, Anderson Paak, Avishai Cohen, les Beatles, Altin Gün, Dick Annegarn, Barbara, Brassens, Brel, Camille, La maison Tellier, Shai Maestro, Mathias Duplessy, Yann Tiersen, Khruangbin, Ibrahim Maalouf, Jungle By Night, Hania Rani, Sofiane Pamart, Rihanna, Pomme, Quarteto Gardel, Erell Besson, Kokoroko, Chirstian Scott, Erik Satie, Radiohead, Mônica Salmaso, Andrew Bird, Nubya Garcia, Daniel Caesar, Tom Misch, Monsieur Periné, Masego, Natalia Lafourcade, Jacod Collier, H.E.R, Ibeyi, Alt-J, Gotan project, Chilly Gonzales, Zebda, Piers Faccini, Her, La femme, Balthazar, Vanessa Moreno, Samouraï Accordion. On dit souvent qu'un objet de recherche désigne son auteur... ce qui est sûr, c'est que vos œuvres me désignent toutes d'une certaine façon. Elles me permettent et me permettront de retracer le parcours de ma subjectivité dont le désir de recherche fait partie.

Revenons-en aux autrui qui ont été présents en chair et en os et m'ont aidés tout au long de ces années de thèse. Un grand merci aux doctorantes qui ont marqué les différentes saisons du bureau RE222. Merci à celles qui étaient là pour mes premiers pas : Justine, pour ton humour et ton sourire qui a toujours su me redonner le mien ; Émilie, pour ta capacité à « faire » le collectif et tes conseils ; Marie et Olivia, pour vos venues les midis qui savaient détendre l'atmosphère ; Adeline et Aude, pour nos échanges autour d'un thé et d'une théorie commune ; Kimberley, pour ta douceur et ta présence à côté de moi. Merci à celles qui ont pris leur relai et avec qui j'ai partagé mes derniers souffles de doctorante : Audrey, pour ton dynamisme et ton amour du bon thé ; Marie-Amélie, pour gentillesse sans faille et ton écoute bienveillante ; Lucile, pour ta bonne humeur ; Camille, pour ton implication dans notre projet commun que j'ai pris grand plaisir à construire avec toi ; et Elorri pour le regain d'énergie que tu donnes à notre collectif !

Un grand merci à Filipe et Rachid, tous deux docteurs aujourd'hui mais que j'ai rencontré à la maison de la recherche à l'occasion de mes sorties du nid RE222. Merci Rachid pour tes conseils et ta gentillesse. Merci Filipe pour ton écoute, ton humour, ton humanité qui ont fait de toi l'un de mes amis.

Je remercie de tout mon cœur mes amis toulousains, nîmois et bretons qui ont constitué l'extérieur, la bouffé d'air pur, la goulée de bière festive, la bouillotte rassurante... indispensables à la poursuite de ce travail. Passer du temps avec vous et maintenir nos relations sont toujours resté ma priorité et m'a permis de ne pas perdre de vue l'essentiel.

Merci Adèle. Initialement ma collègue, tu es devenue l'une de mes amies les plus précieuses et la marraine de mon fils. Merci de m'avoir montré un soutien sans failles et d'avoir su me faire rire en toute occasion durant ce parcours de thèse dont tu as toi-même connu les dédales.

Merci Théo, Myriam, Claire, Marine, Jérémy, Marin(e), Marylou, Anthony, Brahim, Renata, Caro, Laura et Marilou pour tous nos moments de partage : votre soutien dans des moments de craquages et votre joie lors de mes accomplissements. Merci surtout d'avoir compris ce choix de vie étrange qu'est celui de faire une thèse et d'avoir toujours essayé de comprendre mon monde, ses enjeux, ses règles et surtout les innombrables sigles qui le composent !

Merci aussi à ces amies qui ont partagé plus concrètement avec moi ce monde qu'est la fac du Mirail, la recherche en SHS : Hélène, Charlotte, Sabrina et Mathilde. Nos chemins s'y sont croisés il y a de nombreuses années et se croisent maintenant en dehors avec toujours beaucoup de plaisir.

Merci Aurélia pour l'incroyable qualité de ton écoute, ta malice et ton « authenticité » !

Merci Mathilde et Florent de faire encore partie de ma vie autant d'années après notre rencontre au lycée Lamour en « option musique ». Nous avons partagé nos vies d'adolescents autour d'un piano, d'un accordéon, de congas et partageons aujourd'hui nos vies d'adultes et de famille malgré les kilomètres qui nous séparent.

Un grand merci aux amis qui ont accepté de relire, corriger des passages de cette thèse pour la rendre la plus présentable possible. Un merci particulier à Isabelle, Erell et Lee.

Le mot « merci » est loin d'être suffisant pour exprimer toute ma gratitude à ma famille... mes racines, celles et ceux qui m'ont vu pousser et qui me permettent de ne pas perdre mes ancrages.

Merci à Charline, Matthieu, Romain, Charlène, Catherine, Michel(s), Christelle et les plus petits d'avoir rendu les temps de travail en Bretagne doux et chaleureux. Merci de votre patience et de votre soutien. Je suis plus qu'heureuse que vous fassiez partie de ma vie, de ma famille.

Merci Cathy, Joël, Maria et Noémie pour votre soutien et votre accueil à Tarabel pour prendre un bon bol d'air de la campagne à chaque fois que Toulouse devenait étouffante.

Merci Léa pour ta gentillesse et ton engagement. Merci d'être parmi nous.

Merci Marie pour ta douceur et ton empathie. Notre famille ne serait pas la même sans toi. Merci d'avoir pris autant soin de nous tous durant l'hiver 2021...

Merci à mes grands-parents. Ce sont vos histoires, toutes à leur façon qui ont inspiré le thème de cette thèse. Merci à Vovo de m'avoir offert mon premier accordéon, à Papé de ne jamais avoir arrêté de chanter : vous ne l'avez peut-être pas su mais vous êtes et serez toujours mes racines musicales. Merci Vóvó d'avoir toujours pris soin de « ta biche », de m'avoir accueillie Rue Valverde depuis ma plus tendre enfance et jusqu'à la rédaction de cette thèse. Merci Mamé pour nos discussions ces dernières années qui m'ont permis de mieux comprendre et de m'approprier mes racines cévenoles. Je n'oublierai jamais ton appel lorsque j'ai fini cette thèse, ton sourire lorsque tu as découvert Nino, tes yeux vifs, tes mains.

Merci à mes frères. Merci Pablo pour ton calme et ton pragmatisme qui font toujours du bien à la tempête émotionnelle que je suis parfois. Notre différence fait la force de notre relation. Tu es et restera l'un de mes repères les plus précieux. Merci Joaquim, mon jumeau. Je me sens comme l'une des faces de la même pièce que toi. Merci de m'avoir toujours comprise et aimée à ta façon. Merci pour ta sensibilité.

Merci à mes parents pour leur amour et leur soutien inconditionnel. Merci à mon père d'avoir toujours compris mes peurs et mes aspirations. Merci de t'être autant battu pour être encore à nos côtés aujourd'hui... Merci à ma mère d'être depuis toujours le cœur le plus attentif et sensible à mes questionnements. Merci de m'avoir transmis ton optimisme, ta sensibilité, ta curiosité, ta capacité d'émerveillement.

Lohan, merci de partager ma vie. Merci pour ta patience, pour ton honnêteté. Vivre le quotidien avec une thésarde n'est pas toujours facile, tu as été à la hauteur de ce défi et je n'aurai pu partager cette aventure avec personne d'autre.

Merci à toi Nino qui a donné en si peu de temps une nouvelle dimension au mot amour...

RESUME

En psychologie, l'expérience de la migration est principalement étudiée sous l'angle des risques qu'elle comporte. Dans le cadre d'une approche socio-culturelle et historique du développement, elle peut être considérée comme une *transition psychosociale* propice à la *personnalisation* (Baubion-Broye *et al*, 2013). Le croisement des modèles de la *socialisation* et des *ressources symboliques* respectivement développés par Malrieu (2003) et Zittoun (2007) permet de considérer le rôle étayant des œuvres (Meyerson, 1948) dans le développement des sujets engagés dans une transition telle que la migration. La littérature laisse à penser que la musique/le musiquer (Small, 2020) peut justement soutenir des processus de personnalisation.

Dans ce cadre, l'objectif de cette recherche est d'éclairer les fonctions que le musiquer remplit dans le développement des personnes engagées dans la transition psychosociale que constitue l'expérience migratoire *via* une approche compréhensive, inductive et une méthodologie qualitative.

Des entretiens semi-directifs ont été menés avec 60 adultes (30 H, 30 F), âgés de 20 à 70 ans ($m = 35$; $\sigma = 11$), de 31 nationalités différentes, ayant immigré en France à l'âge adulte pour des raisons contrastées, y résidant depuis 1 mois à 48 ans ($m = 7,5$ ans ; $\sigma = 123$ mois) et ayant des niveaux de pratique musicale variés. Leurs discours ont fait l'objet de 4 analyses : *lexicométrique* (Alceste) ; *de contenu* (Nvivo) ; « *dynamique* » (frises développementales) ; *statistique*.

Les résultats montrent que : 1) la transition psychosociale migratoire sous-tend effectivement un processus de personnalisation même lorsqu'elle est subie ou porteuse de violences ; 2) les pratiques musicales des sujets ne se restreignent pas à celles de leurs milieux d'origine mais sont singuliers ; 3) parmi d'autres ressources, la musique remplit des fonctions d'ordres : *émotionnel*, *symbolique*, *temporel* et *social* soutenant l'élaboration des changements dont les sujets font l'expérience.

Mots clés :

Transition psychosociale - Personnalisation - Expérience migratoire - Musique - Ressource symbolique

ABSTRACT

In psychology, the experience of migration is principally studied from the perspective of the risks that it carries. As part of a socio-cultural and historical approach to developmental psychology, migration can be considered as a *psychosocial transition* which is favourable to *personalization* (Baubion-Broye *et al*, 2013). The combination of the *socialisation* and *symbolical resource* models, respectively developed by Malrieu (2003) and Zittoun (2007), enable us to consider the supporting role of artefacts (Meyerson, 1948), specifically those that are to do with the development of subjects engaged in a transition such as migration. The literature suggests that music / musicking (Small, 2020) may indeed assist the process of personalization.

Within this context, the objective of this study is to illuminate the functions that musicking fulfills in the development of people undergoing the psychosocial transition that constitutes the migratory experience via a comprehensive, inductive approach, and a qualitative methodology.

Semi-structured interviews were conducted with 60 adults (30 males; 30 females) ; aged between 20-70 years ($m=35$; $\sigma =11$) ; from 31 different nationalities, having migrated to France as adults for various reasons ; and having been resident between 1 month and 48 years ($m=7.5$ years ; $\sigma = 123$ months) and having varying levels of practical musical ability. Their accounts were used in 4 analyses : *lexicometric* (Alceste) ; *from content* (Nvivo) ; '*dynamic*' (developmental timeline) ; *statistical*.

The results show that : 1) the migratory psychosocial transition effectively underlies a process of personalization, even when it is subjected to, or the cause of violence ; 2) the musical practices of the participants are not restricted to those of their original environment but are unique ; 3) amongst other resources, music fulfills the functions of different natures : *emotional, symbolic, temporal* and *social*, supporting the development of the changes undergone by the participants.

Keywords :

Psychosocial Transition - Personalization - Migratory Experience - Music - Symbolic Resource

SOMMAIRE

Introduction	1
Favoriser une approche humaniste de la population d'étude	3
Le choix de la démarche inductive	4
Plan du document	5
<i>PREMIERE PARTIE : État de la question</i>	7
CHAPITRE 1 : Les spécificités de L'expérience migratoire au plan psycho-social	8
1.1. La migration comme phénomène historique, social et politique complexe	8
1.1.1. Le lexique de la migration : ambiguïtés terminologiques	8
1.1.2. L'évolution du phénomène migratoire et des politiques mises en place dans le contexte français	11
1.1.3. Les contradictions de la mondialisation : processus d'hybridation et ethnocentrisme	19
1.2. L'expérience de la migration et les processus psycho-sociaux à l'œuvre chez le sujet	22
1.2.1. Expérience migratoire et altérité	22
1.2.1.1. Rencontres interculturelles et processus psycho-sociaux	23
1.2.1.2. Des dynamiques relationnelles dans lesquelles construire sa place	24
1.2.1.3. Être identifié par l'autre : les identités prescrites	28
1.2.2. Expérience migratoire et identité	29
1.2.2.1. Le modèle des stratégies identitaires de Camilleri	30
1.2.2.2. Le modèle des orientations identitaires d'Abdessadek	33
1.2.3. Expérience migratoire et temporalité	34
1.2.3.1. Expérience de la perte : les souvenirs, la nostalgie et le deuil	35
1.2.3.2. Précarité du présent et incertitudes futures : expérience de l'attente et de l'errance	38
1.2.4. Expérience migratoire et vulnérabilité psychique	40
1.2.4.1. Ruptures et risques psychopathologiques	40
1.2.4.2. Parcours migratoires et vécu traumatique	42
1.2.5. Expérience migratoire et créativité	45
1.2.5.1. Conduites créatives et vulnérabilité	45
1.2.5.2. Tactiques et stratégies de résistance tout au long du parcours migratoire	47

CHAPITRE 2 : La socialisation des personnes engagées dans une transition psycho-	
sociale	51
2.1. Penser les changements en psychologie : le champ de la psychologie du	
développement	51
2.1.1. Le développement, un objet de controverses	51
2.1.2. Les concepts permettant d'adopter une approche socio-culturelle et historique du	
développement	54
2.1.2.1. Le développement dans le cadre d'une socialisation plurielle : les milieux de	
vie du sujet	54
2.1.2.2. Concevoir la part active du sujet dans son développement : personne et	
conflictualité	57
2.1.2.3. Le rôle de la culture dans le rapport du sujet au monde : la médiation	
sémiotique des œuvres	61
2.2. La transition psycho-sociale, ses rapports à la rupture, à la crise et au conflit	65
2.2.1. La rupture : une perturbation du monde « pris pour allant de soi »	66
2.2.2. La transition : faire suture suite à la rupture	69
2.2.3. La crise : quand la prospection est entravée	73
2.2.4. Le conflit : à la fois type de rupture et effet d'une rupture	76
2.3. Appréhender et comprendre les processus psycho-sociaux inhérents à toute	
transition	79
2.3.1. Le paradigme du parcours de vie comme moyen privilégié d'étude des transitions	79
2.3.2. Trois ordres de processus majeurs dans toute transition : le sens, la temporalité,	
l'identité	83
2.3.2.1. Construction du sens et transition : élaboration des changements à l'œuvre	
en soi et autour de soi	83
2.3.2.2. Évolution des perspectives temporelles et transition : les risques que	
représente l'emprise à l'un des registres temporels	85
2.3.2.3. Remaniements identitaires et transition : maintenir la continuité de soi dans	
le changement	89
2.3.3. La transition comme espace d'expression des potentialités de la personne	92
CHAPITRE 3 : La musique comme ressource symbolique pour les personnes faisant	
l'expérience de la migration	98
3.1. Les œuvres comme ressources symboliques	98

3.1.1. Les œuvres : des instruments pour la personne _____	98
3.1.2. Investissement d'objets symboliques et mobilisation de ressources symboliques par la personne _____	101
3.1.2.1. S'approprier des œuvres : l'investissement d'objets symboliques _____	103
3.1.2.2. Utiliser un objet symbolique pour « mettre en œuvre » : la mobilisation de ressources symboliques _____	106
3.2. Artefacts tertiaires et œuvres artistiques : le « musical » comme médium-immédiat	110
3.2.1. Au-delà de l'objet, appréhender l'expérience qu'il permet _____	111
3.2.2. Le sens dans l'œuvre d'art _____	113
3.2.3. Le sensible dans l'art : une question d'empathie esthétique _____	116
3.2.4. L'œuvre musicale _____	117
3.3. Les œuvres musicales : accessibles, malléables, compréhensibles et partageables _	121
3.3.1. Des œuvres facilement accessibles et mobilisables : les migrations ontologiques du sonore _____	121
3.3.2. Des œuvres symboliquement « malléables » : pansémie et processus de narrativisation _____	123
3.3.3. Des œuvres expressives et intimement compréhensibles : la musicalité au fondement de l'expérience humaine _____	126
3.3.4. Des œuvres propices à l'expérience intersubjective : célébrations des appartenances et empathie _____	128
3.4. Fonctions « pragmatiques » de la musique et expérience migratoire _____	131
3.4.1. La fonction expressive : expression de soi pour soi et pour les autres _____	132
3.4.2. La fonction autobiographique : (re)tracer le parcours de soi _____	136
3.4.3. La fonction identitaire : consolider le sentiment d'être soi _____	139
3.4.4. La fonction affiliative : l'autre au contact de soi _____	143
Problématique _____	148
Considérer la migration comme une transition psychosociale propice à la personnalisation _____	149
Appréhender les œuvres musicales comme des objets symboliques ou ressources symboliques soutenant le développement de la personne qui musique _____	152
S'intéresser au caractère singulier des usages et à la spécificité des fonctions du musiquer chez les personnes faisant l'expérience de la migration _____	154

DEUXIÈME PARTIE : Recherche empirique	158
CHAPITRE 4 : Dispositif de la recherche	159
4.1. Considérations épistémologiques : vers une compréhension du sens que les sujets octroient à leurs expériences	159
4.2. Implications méthodologiques de l'adoption d'une démarche inductive	160
4.2. Implications méthodologiques de l'adoption d'une démarche inductive	161
4.3.1. Les principaux concepts sensibilisateurs retenus	161
4.3.2. L'articulation des questions et objectifs de recherche	162
4.4. Présentation de l'échantillon	165
4.4.1. Les critères d'inclusion et mode de recrutement des participants à l'étude	165
4.4.2. Caractérisation de l'échantillon d'étude	166
4.5. Présentation du dispositif de recueil de données	170
4.5.1. Structuration du questionnaire et objectifs de recueil	171
4.5.2. Quelques considérations éthiques spécifiques à la population d'étude	175
4.6. Une procédure de recueil de données transformée au contact du terrain	178
4.6.1. Préparer le terrain : trouver la juste mesure à son implication	178
4.6.2. La réalité du terrain : « Recueillir des paroles en suspens d'adresse depuis trop longtemps »	179
4.6.3. Compte rendu de terrain : la procédure telle qu'elle a finalement pris forme	182
4.7. Traitement des données	185
4.7.1. Analyse de contenu avec le logiciel « Nvivo »	186
4.7.2. Analyse des dynamiques de changement : constitutions de frises développementales	189
4.7.3. Analyse lexicométrique avec le logiciel « Alceste »	190
4.7.4. Analyse statistique des réponses aux échelles d'attitude avec le logiciel « Numbers »	192
Introduction à la présentation des résultats	193
CHAPITRE 5 : La transition psycho-sociale vécue par les personnes faisant l'expérience de la migration	196
5.1. Les diverses dimensions du discours portant sur l'expérience migratoire (Alceste)	197
5.1.1. Vivre une expérience migratoire caractérisée par la stabilité et la création de nouveaux ancrages	199
5.1.2. Vivre une expérience migratoire caractérisée par l'instabilité et l'absence d'ancrages	203

5.2. Analyse des dynamiques de changement caractérisant les parcours (Nvivo et frises)	209
5.2.1. Le départ et le voyage	209
5.2.1.1. Partir de chez soi : un déracinement pour certains, une suite logique pour d'autres (N = 60)	209
5.2.1.2. Vivre l'errance et être exposé à la violence : les voyages prolongés en Afrique (N = 9)	221
5.2.2. La vie en France : parvenir à construire de nouveaux ancrages (N= 60)	228
5.2.2.1. Arrivée et premiers temps en France : appréhender de nouveaux milieux et s'y faire une place	229
5.2.2.2. Suite du parcours en France : installation possible pour certains, errance qui se prolonge pour d'autres	240
5.2.2.3. Les perspectives temporelles des sujets au moment de l'entretien (N=60)	253
5.2.3. Processus de personnalisation et parcours migratoires	258

CHAPITRE 6 : Conditions et fonctions de l'usage de la musique en général et dans le cadre de l'expérience migratoire

6.1. Les diverses dimensions du discours portant sur le musiquer (Alceste)	264
6.1.1. Le musiquer, une activité collective à l'inscription biographique	267
6.1.1. Le musiquer, une activité individuelle inscrite dans le quotidien et remplissant des fonctions émotionnelles et symboliques	270
6.2. Le rapport au musiquer et les pratiques musicales des sujets (Nvivo)	276
6.2.1. Le rapport au musiquer	276
6.2.1.1. Sens que les sujets donnent à « la musique » et au « musiquer »	276
6.2.1.2. Importance que prend le musiquer dans la vie des sujets	278
6.2.1.3. La place des autres dans le musiquer	281
6.2.1.4. Place de la conflictualité dans le musiquer	284
6.2.2. Importance, formes et fonctions des différentes pratiques musicales : écoute, chant, instrument	286
6.2.2.1. Importance et formes de l'écoute, du chant et de la pratique instrumentale	287
6.2.2.2. Fonctions de l'écoute, du chant et de la pratique instrumentale	289
6.3. Mise en relation de la musique et de la migration dans les discours (Alceste)	300
6.3.1. Des expériences de la migration et du musiquer collectives et inscrites biographiquement	303

6.3.2. Des expériences de la migration et du musiquer individuelles et inscrites dans le quotidien _____	305
6.4. Impacts de l'expérience migratoire sur le rapport au musiquer et sur les pratiques musicales des sujets (Nvivo et frises développementales) _____	309
6.4.1. La relation entre musique et migration perçue par les sujets _____	309
6.4.2. Perception des changements du rapport au musiquer sous-tendus par l'expérience migratoire _____	310
6.4.3. Changement de l'importance du musiquer, de la fréquence et de la forme des pratiques musicales durant les périodes significativement difficiles et heureuses du parcours migratoire _____	312
6.4.3.1. Importance du musiquer durant les périodes significativement difficiles et heureuses _____	312
6.4.3.2. Changements dans la fréquence et la forme des pratiques musicales durant les périodes significativement difficiles et heureuses _____	313
6.4.4. Les dynamiques de changement et enjeux transitionnels intervenant dans le parcours migratoire induisant des dynamiques de changement dans les pratiques musicales _____	315
6.5. Conditions et fonctions de l'investissement et de la mobilisation de la musique durant le parcours migratoire (Nvivo et frises développementales) _____	320
6.5.1. Place de la musique parmi les divers étayages trouvés pour faire face aux défis de l'expérience migratoire _____	320
6.5.2. La musique comme simple élément de la sémiosphère, comme objet symbolique ou comme ressource symbolique _____	322
6.6. La mobilisation de la musique comme ressource symbolique durant des parcours migratoires singuliers et ses liens avec le processus de personnalisation (études de cas) _____	338
6.6.1. Abdoulha et Jean : la musique, une amie qui protège de l'aliénation massive et sort d'une déprise conflictuelle prolongée en situation d'errance et de précarité ____	339
6.6.2. Marta : écouter de la musique traditionnelle camerounaise pour traiter un conflit entre désirs et s'engager dans un reprise mobilisatrice réflexive lors d'une période de crise _____	352
6.6.3. Thérèse : activer un sentiment d'appartenance et affirmer ses appartenances en mobilisant la musique balkanique _____	356
6.6.4. Kamel : le théâtre et la musique comme outils politiques soutenant une entreprise créative en situation d'exil _____	361

Discussion	371
1) Dialectisation des résultats et des éléments exposés en revue de littérature selon nos 3 axes de questionnement	371
2) Exploration libre de pistes de discussions à partir de quelques dimensions de cette étude	378
Conclusion générale	389
Apports, limites et perspectives théoriques	390
Apports, limites et perspectives méthodologiques	391
Apports et perspectives pratiques	393
Bibliographie	394
Entrées de dictionnaires	412
Entrées d'encyclopédies	412
Conférences	413
Webographie	413
Filmographie	414
Glossaire	415
Index	419

INTRODUCTION

Aujourd'hui, le phénomène migratoire et les situations interculturelles qu'il induit sont « des phénomènes structurels de nos sociétés » (Amin, 2012). En France, 91 070 demandes d'asile ont été enregistrées en 2017. Néanmoins, si les mouvements migratoires semblent se caractériser par l'exil, nous ne pouvons pas les y réduire car « les raisons de prendre la route de la migration sont de plus en plus mêlées » (Rodier, 2018, 17). Aujourd'hui, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR) parle de « flux mixtes » pour rendre compte de la mixité des parcours migratoires dans le monde. En 2020, en France, des titres de séjours ont en premier lieu été délivrés pour motif familial (75 245) et d'admission pour les études (71 900). 26 950 visas ont été octroyés pour raisons économiques, 32 080 pour raisons « humanitaires ». Globalement, les flux migratoires sont moins importants du fait de la crise sanitaire (www.vie-publique.fr).

La littérature dédiée au phénomène migratoire s'accorde sur le fait que celui-ci est aussi complexe tant aux niveaux historique, politique que social. Si la migration n'est pas un phénomène nouveau (Rosental, 2019), il n'en reste pas moins qu'elle prend de multiples formes et questionne toujours de façon particulière le lien social au sein duquel elle agit. Les approches macrosociologiques du phénomène migratoire sont nombreuses et se déploient dans diverses disciplines (sociologie, anthropologie, ethnologie, sciences politiques, philosophie) qui questionnent la façon dont des contextes historiques, politiques et sociaux donnent place à des populations immigrantes.

En psychologie, de nombreuses recherches d'orientations clinique et interculturelle ont porté leur attention sur les effets de l'expérience de la migration sur l'équilibre psychique des sujets (Baubet & Moro, 2009) et sur les stratégies identitaires qu'ils mettent en place en situation interculturelle (Camilleri, 1999). Ces auteurs s'accordent tous à dire que la migration constitue un véritable défi pour les personnes qui en font l'expérience, tant au niveau psychologique que social. Ainsi, l'expérience migratoire est-elle pensée comme une rupture, une crise (Kaës, 2013) qui présente des risques pour les sujets.

Dans ce contexte scientifique, nous proposons d'aborder l'expérience migratoire sous l'angle spécifique de la psychologie du développement et poursuivons l'objectif d'en proposer une « lecture en positif ». Dans ce cadre, l'expérience migratoire peut être conçue comme une transition psychosociale (Dupuy, 1998) en ce qu'elle requiert de la personne qu'elle élabore et signifie les changements auxquels elle se confronte. S'il est tout à fait important d'étudier la migration sous l'angle des ruptures qu'elle induit (Lutz, 2010), du traumatisme qu'elle peut constituer (Garnier & Idris, 2015) il nous apparaît nécessaire d'explorer aussi la dimension constructive de cette expérience dans le développement des sujets qui la vivent. En effet, l'approche développementale

nous conduit à considérer toute transition – et donc l'expérience migratoire - comme un processus qui peut avoir une portée aliénante mais aussi être propice à la personnalisation (Almudever & Baubion-Broye, 1998 ; Malrieu, 2003) puisque s'ouvre alors un espace potentiel soutenant l'engagement de la personne dans des processus créatifs (Winnicott, 1975). Porter notre intérêt sur les façons dont des personnes s'émancipent, s'approprient de nouveaux outils culturels, inventent de nouvelles façons de s'inscrire dans le lien social lorsqu'elles font l'expérience de la migration apparaît dès lors pertinent. Finalement, qu'est-ce qui favorise la capacité de la personne à vivre créativement (*op .cit*), à être active et prospective dans sa socialisation (Hugon *et al*, 2013) lorsqu'elle a quitté ses milieux d'origine et doit s'en approprier de nouveaux ? Avec l'aide de quels étayages y parvient-elle ?

Les théories socio-culturelle et historique du développement (Bruner, 1990 ; Malrieu, 2003 ; Meyerson, 1948 ; Vygotski, 1927 ; Wallon, 1941 ; Zittoun, 2012a) considèrent les œuvres (tout objet construit par l'humain) comme des outils déterminants dans le développement des personnes. En tant que supports d'objectivation elles offrent aux personnes un moyen de construire leur singularité, mais aussi de s'inscrire dans le lien social, de le questionner. Les œuvres peuvent être mobilisées par les sujets comme des ressources symboliques (Zittoun, 2012) soutenant leur socialisation puisqu'elles favorisent leur engagement dans les processus d'acculturation et de personnalisation (Malrieu, 2003). Dans le cadre d'une expérience migratoire, il apparaît donc tout à fait intéressant d'explorer les fonctions spécifiques que peuvent remplir les œuvres dans la socialisation des personnes.

Ici, nous proposons d'explorer les fonctions d'une classe d'œuvres spécifiques : les œuvres musicales. Ces objets sémiotiques (Zittoun, 2009) ou artefacts tertiaires (Cole, 2019) ont pour spécificité d'être symboliquement malléables, facilement accessibles, compréhensibles et partageables. Parce que notre intérêt se centre sur les pratiques musicales singulières (sur ce que font les personnes avec la musique) nous choisissons de mobiliser le concept de *musiquer* développé par Small (2019) puisqu'il renvoie à toute activité en lien avec des objets musicaux. L'expérience culturelle (au sens de Winnicott) que constitue le musiquer fait lien entre les hommes d'un même groupe, d'une même culture, permet aussi le métissage parce qu'elle est partagée par les hommes du monde entier. Une littérature en science humaines et sociales est d'ailleurs dédiée aux pratiques musicales des groupes diasporiques (Aubert, 2001 ; Espstein, 2014 ; Martiello *et al*, 2019) et investigate leurs fonctions expressives, autobiographiques, identitaires, affiliatives... Néanmoins, leurs approches peuvent avoir un caractère ethnocentré et n'ont pas vocation première à comprendre les dynamiques d'appropriation subjective d'œuvres musicales par les personnes pour

répondre à leurs besoins et soutenir des processus d'élaboration des changements à l'œuvre, en elles et autour d'elles. C'est justement l'objectif que nous donnons à cette étude.

Dans ce cadre, notre question de recherche est la suivante : *Quelles fonctions le musiquer remplit-il dans le développement des personnes engagées dans la transition psychosociale que constitue l'expérience migratoire ?* Nous avons pour ambition d'y répondre *via* une approche qualitative et compréhensive (Paillé & Mucchielli, 2012) articulée à une conception socio-culturelle et historique du développement. Pour cela, nous faisons le choix d'un paradigme subjectiviste et d'une approche inductive car celle-ci constitue un « effort de compréhension, c'est-à-dire d'appréhension des significations, mais aussi [une] méthode de construction d'analyses générales permettant de comprendre les significations communes qui sont élaborées pendant le processus de production et d'appropriation de la réalité sociale et culturelle » (Anadón et Guillemette, 2007, p. 31).

Pour rendre l'équation intellectuelle (Paillé & Mucchielli, 2012) sur laquelle se fonde cette thèse la plus intelligible possible il est particulièrement important que nous en exposions les axiomes de base avant d'en présenter le plan formel.

Favoriser une approche humaniste de la population d'étude

Nous ne désignons pas les membres de notre population d'étude comme « **migrants** ». En effet, ce terme présente le risque d'étiqueter et de réduire la personne à la situation dans laquelle elle se trouve ainsi qu'à un statut social marqué idéologiquement. Comme l'explique Jounot (2015) : « la migration correspond à une définition sociale, elle n'est donc en aucun cas une caractéristique intrinsèque à la personne migrante » (*op.cit.*, p. 27). Ainsi, tout au long de ce document il est question du vécu de « **personnes faisant l'expérience de la migration** ». La notion d'expérience, parce qu'elle « permet de saisir en un seul concept ce que pensent, ce que ressentent et ce que font les individus, ainsi que les sens qu'ils donnent à leurs actions » (Montandon, 1997, p. 247), est particulièrement appropriée pour engager une démarche compréhensive auprès de la population qui nous intéresse. De cette façon nous ne réduisons pas le sujet à sa situation mais laissons plutôt ouverte l'opportunité de découvrir ce qui fait sa singularité, ce qui constitue son histoire, ce que sont ses représentations, ses valeurs, ses émotions, etc. De plus, nous parlerons avec précautions de « personnes en situation de migration » car il n'existe pas *une* situation de migration, mais bien des vécus toujours singuliers du déplacement de son pays d'origine à un pays d'accueil. En effet, « la migration en tant qu'entité statique, unique et figée ne se donne pas à voir, elle n'existe pas » (Jounot, 2015, p. 27), elle est l'expérience d'un sujet à la subjectivité complexe, à l'histoire singulière, aux aspirations originales. Le terme « situation » a un caractère figé qui ne permet pas de rendre compte de l'expérience des personnes ne se définissant plus (ou pas) subjectivement comme « en migration ». De plus, il est actuellement très difficile de définir des « types de migrations »

(politique, climatique, économique, etc.). D'un point de vue macro-sociologique la migration est un phénomène mouvant et complexe.

Le choix de la démarche inductive

Le principe central de la démarche inductive est de « donner la priorité aux données, à partir desquelles il est possible de générer des théories » (Normand, 2014, p. 12). Ainsi, elle se construit en opposition à la démarche hypothético-déductive¹ qui après la formulation d'une hypothèse a pour objectif de la vérifier. Ce sont Glaser et Strauss (1967) qui sont les premiers à proposer une théorisation de l'approche inductive. Aujourd'hui, la « *Grounded Theory* » (ou Théorie Enracinée) est *une* des stratégies méthodologiques spécifiquement inductive² et apparaît comme le modèle méthodologique le plus conceptualisé dans le champ de la recherche inductive (Normand, 2014).

Notre travail ne s'ancre pas à proprement parler dans la *Grounded Theory* mais il est fondamentalement inductif puisque nous souhaitons découvrir (et non pas prédire) la façon dont des sujets faisant l'expérience de la migration élaborent les changements à l'œuvre en eux et autour d'eux et questionner le rôle que les pratiques musicales peuvent jouer dans leur développement. Nous adhérons à l'idée issue de l'interactionisme symbolique (Blumer, 1969 ; G.H. Mead, 1934 ; Simmel, 1981) selon laquelle « la condition sociale des hommes, leurs interactions constantes, la matière de sens qui compose leur existence et leurs relations mutuelles n'autorisent guère des concepts clos ou définis » (Le Breton, 2004, p. 41). En effet, même si nous abordons le terrain avec notre *sensibilité théorique* (Guillemette, 2009), c'est à dire avec un bagage conceptuel propre³, celui-ci aura pour visée d'être éclairé, enrichi par les témoignages des sujets et non l'inverse. En ce sens, tout concept théorique doit être considéré comme un point de départ à l'élaboration scientifique.

L'adoption d'une démarche inductive imprègne l'ensemble d'une recherche : de sa naissance au produit final que constitue le document de thèse, en passant par le protocole en tant que tel, ce positionnement épistémologique transparait et *doit* transparaitre. Selon nous, le choix d'une telle démarche n'est pas anodin car : 1) il suppose un important effort de rigueur méthodologique et d'intégrité scientifique pour que la pertinence du paradigme mis en place et l'intérêt des analyses proposées puissent être reconnus ; 2) il conduit le chercheur à adopter sans cesse une position réflexive vis-à-vis de sa démarche et à fréquemment argumenter ses choix dans les champs scientifique, académique mais aussi plus globalement dans le champ social où la logique hypothético-déductive prévaut souvent ; 3) il requiert du chercheur qu'il accepte et s'efforce de prendre de la distance avec certains de ses savoirs et savoir-faire pour sortir des sentiers connus

¹ Caractéristique des sciences de la nature mais aussi majoritairement utilisée en sciences humaines et sociales.

² Selon la typologie proposée par Denzin et Lincoln en 1994 (cités par Royer, 2007).

³ Celui des champs socio-constructiviste et historico-culturel et plus précisément du modèle de Malrieu.

(ou du moins qu'il connaît). Dans notre cas, ce travail de recherche a été l'occasion d'une véritable acculturation à la méthode inductive et a renforcé notre engagement dans cette voie. Ainsi, nous considérons qu'outre le fait de rendre compte des aspects théoriques et empiriques de la recherche menée, le présent document est aussi l'occasion de rendre intelligible (du moins le plus possible) la façon dont ceux-ci se sont construits selon une logique non linéaire, de mettre à jour par quelles bifurcations et aller-retours il a été possible de concevoir un « produit fini ». C'est l'un des objectifs que nous nous donnons dans l'élaboration de ce document.

Plan du document

La première partie du présent document a pour visée d'exposer une revue de la littérature sur notre objet d'étude pour aboutir à une problématisation. Elle se compose de quatre sous-parties : le **Chapitre 1** a pour objectifs de caractériser le phénomène migratoire au plan historique, politique et social pour en souligner la complexité, puis de mettre à jour les processus psycho-sociaux que sous-tend l'expérience migratoire ; le **Chapitre 2** a pour objectifs d'explicitier l'approche développementale et de définir les concepts permettant d'appréhender, dans une perspective socio-culturelle et historique, l'expérience transitionnelle que vivent les personnes faisant l'expérience de la migration ; le **Chapitre 3** a pour objectifs d'explicitier pourquoi la musique peut être considérée comme une ressource symbolique précieuse pour les sujets en développement et de présenter des études empiriques dont les résultats indiquent l'intérêt d'étudier plus avant les fonctions de la musique pour les personnes faisant l'expérience de la migration ; la **problématique** qui présente la façon dont nous cherchons à nourrir une controverse vis-à-vis de trois tendances dégagées dans la littérature portant sur l'expérience migratoire et la musique, et se conclut par l'exposé des trois axes de questionnements retenus pour structurer l'ensemble de notre protocole et répondre à notre question de recherche : *Quelles fonctions l'expérience culturelle du musiquer remplit-elle chez les personnes engagées dans la transition psychosociale que constitue l'expérience migratoire ?*.

La seconde partie du présent document a pour visée de présenter le dispositif méthodologique mis en place dans le cadre de notre étude empirique ainsi que l'analyse, l'interprétation et la discussion des résultats. Elle se compose de quatre sous-parties : le **Chapitre 4** a pour objectif d'explicitier l'articulation de notre positionnement épistémologique aux choix opérés dans la construction de l'outil de recueil (entretien semi-directif), le recrutement de la population (60 personnes ayant immigré en France), le dispositif mis en place ainsi que ses évolutions et les stratégies d'analyse des résultats - *via* les logiciels Nvivo (pour l'analyse de contenu), Alceste (pour l'analyse lexicométrique), Numbers (pour l'analyse statistique) et *via* la construction de frises développementales (pour l'analyse des dynamiques de parcours) - ; le **Chapitre 5** expose les résultats éclairant notre premier axe de questionnement - à savoir « *Quelles sont les caractéristiques de*

la transition psycho-sociale que vivent les personnes faisant l'expérience de la migration ? - par l'exploration des dynamiques de changement à l'œuvre et des enjeux transitionnels inhérents à différents temps des parcours ; le **Chapitre 6** expose les résultats éclairant nos deuxième et troisième axes de questionnement - à savoir « *De quelles façons les personnes musiquent-elles durant leur parcours migratoire ?* » ; « *Dans quelles conditions la musique est-elle mobilisée comme ressource symbolique durant les parcours migratoires et quelles fonctions remplit-elle pour les personnes ?* » - par l'étude transversale des pratiques musicales des sujets (en terme d'usages et de fonctions) puis l'exposé de cinq études de cas ; la **discussion** des résultats par l'exploration de quatre pistes de réflexions qui en émanent et ouvrent des perspectives théoriques intéressantes. L'ensemble du document se conclura par l'évocation des principaux résultats, des intérêts et des limites de cette recherche pour ouvrir sur les perspectives théoriques et pratiques qui en découlent.

PREMIÈRE PARTIE : **État de la question**

« Et si au lieu d'évaluer ce qu'ils ont perdu, abandonné ou ce à quoi ils ont dû renoncer, l'on considère ce qu'ils produisent en termes de communautés humaines, d'expériences collectives, d'inventivité sociale et de solidarité intercommunautaire »

Etienne Tassin
2018 p. 32

*« Mon pays d'origine c'est la Yougoslavie. Je fais exprès de te dire ça parce que j'ai toujours envie d'expliquer aux gens qui me posent cette question que c'est quand même très bizarre d'être née dans un pays qui n'existe plus! [rire]
Donc si on parle de lien, des racines etc mon pays n'existe plus. Et en plus il y a cette médiatisation qui a voulu nous expliquer quelque chose avec laquelle j'étais complètement contre, que 'les pays de ex Yougoslavie ne se supportent pas entre eux'. Donc c'est là une des choses à cause desquelles j'avais envie de créer mon association pour dire 'ce n'est pas vrai ! J'ai mon mot à dire à ce sujet !' »*

Théresa
2018, entretien dans un café



« Con todo el mundo »

Khruangbin

2018

CHAPITRE 1 : LES SPECIFICITES DE L'EXPERIENCE MIGRATOIRE AU PLAN PSYCHO-SOCIAL

Ce chapitre vise une compréhension du phénomène migratoire au plan sociétal et de l'expérience migratoire au plan psycho-social. Dans un premier temps la complexité historique, sociale et politique du phénomène migratoire sera mise à jour. Ensuite, les processus psychosociaux que sous-tend l'expérience migratoire chez un sujet seront explorés à partir cinq dimensions fondamentales : l'altérité, l'identité, la temporalité, les risques psychopathologiques et la créativité.

1.1. La migration comme phénomène historique, social et politique complexe

L'histoire « révèle que la migration n'est pas la condition de « l'homme moderne », mais celle de l'humanité tout entière depuis qu'elle a commencé son expansion » (Rosental, n.d.). Pour autant, les évolutions des phénomènes migratoires au cours du temps ont toujours créé « des stéréotypes qui, bien que contradictoires, se sont ancrés dans l'imaginaire » (*op.cit*). Parmi le grand nombre de discours sur la migration, il apparaît difficile de démêler ce qui tient du fait de ce qui tient des opinions. En effet, « les discussions et les débats politiques, publics et médiatiques [sont] souvent polarisés, les données factuelles, les connaissances et les analyses équilibrées prenant en compte les faits historiques et les conséquences stratégiques n'occupent que peu de place ou ne retiennent guère l'attention » (OIM, 2018). Ici nous allons tenter d'éclaircir le plus précisément possible (bien que non exhaustivement) les enjeux historiques, sociaux et politiques dans lesquels sont pris les sujets immigrant en France et en Europe afin de contextualiser notre étude.

1.1.1. Le lexique de la migration : ambiguïtés terminologiques

La question migratoire est socialement vive et « les termes utilisés pour qualifier l'immigration sont [nombreux et] porteurs de non-dit » (Weber, 2007, p. 14). Cela induit une confusion terminologique propice aux amalgames. Aussi, effectuer un travail de définition des termes appartenant au champ lexical du phénomène migratoire doit nous permettre de distinguer ceux qui appartiennent au domaine administratif et législatif de ceux qui sont inhérents à un langage courant et médiatique. Nous pourrons alors les utiliser avec le plus de rigueur possible, éclairer la portée politique de leur usage pour questionner ensuite la façon dont les personnes concernées peuvent vivre l'apposition de certains qualificatifs dont elles font l'objet. En outre, la compréhension et la distinction des nombreuses lois, instances administratives, institutions et dispositifs impliqués dans l'accompagnement des personnes et le traitement de leurs démarches administratives requièrent un véritable travail de familiarisation. Toute personne faisant l'expérience de la migration doit

développer une expertise administrative si elle veut avoir prise sur sa situation et espérer faire valoir ses droits. Il doit en être de même pour le chercheur s'il souhaite comprendre l'expérience vécue.

Au sens général, le mot *migration* réfère au « déplacement volontaire d'individus ou de populations d'un pays à un autre ou d'une région à une autre, pour des raisons économiques, politiques ou culturelles » (« Migration », 2020). Le terme d'*émigration* désigne le départ que suppose une migration avec l'intention « d'aller se fixer dans un autre pays » (« Émigration », 2020). Enfin, le terme d'*immigration* (souvent confondu avec celui de migration dans le langage courant) renvoie à « l'installation dans un pays d'un individu ou d'un groupe d'individus originaires d'un autre pays [...] souvent motivée par la recherche d'un emploi et la perspective d'une meilleure qualité de vie » (« Immigration », 2020). Ici, deux motifs de départ sont évoqués (socio-économique et politique) mais des motifs d'ordres psychologiques (Baubet & Moro, 2009), familiaux (la Cimade, 2016), professionnels, médicaux et environnementaux (Rodier, 2018)⁴ peuvent s'y ajouter. Quels que soient les facteurs induisant une émigration, celle-ci est toujours sous-tendue par le besoin de trouver de meilleures conditions de vie ailleurs. Une distinction entre migration *choisie* et migration *subie* est fréquemment opérée. Cette dichotomie, propice à la catégorisation des parcours est de plus en plus difficile à opérer du fait de l'importante mixité des motifs de départ chez une seule et même personne. En effet, « migrer constitue toujours un acte complexe qui correspond à toute une série de motivations conscientes et inconscientes intriquées » (Baubet & Moro, 2009, p. 49). Pour autant, le terme d'*exil* (du latin *exsilium*, bannissement) désigne les situations où un individu « est expulsé ou obligé de vivre hors de sa patrie » (« Exil », 2020) et celui d'*asile* le lieu refuge dans lequel la personne en fuite « parvient à être à l'abri d'un danger, d'un besoin, etc. » (« Asile », 2020). Afin de caractériser l'hétérogénéité des situations d'exil le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) parle de *flux mixtes* (Rodier, 2018).

Les adjectifs *migrant*, *émigré*, *immigré* et *exilé* désignent les individus faisant l'expérience de chacun des déplacements que nous venons d'explicitier. Aucun de ces termes n'est une catégorie juridique (*op.cit*). Parmi eux, le terme le plus répandu aujourd'hui est celui de migrant du fait de son caractère générique mais aussi parce qu'il est préféré à celui d'immigré qui « essentialise, du point de vue de la société d'accueil, une différence suspecte et [qui] oblitère la perspective de la circulation et de l'autonomie » (Weber, 2007, p. 14). Rodríguez Pizarro (2002) inclut dans la catégorie des migrants toutes les personnes : a) qui se trouvent hors du territoire de l'État dont elles possèdent la nationalité ou la citoyenneté, mais qui ne relèvent pas de la protection juridique de cet État, et qui se trouvent sur le territoire d'un autre État ; b) qui ne jouissent pas du régime juridique général inhérent au statut de réfugié, de résident permanent, de naturalisé ou d'un autre statut octroyé par

⁴ Cette liste n'est pas exhaustive.

l'État d'accueil ; c) qui ne jouissent pas non plus d'une protection juridique générale de leurs droits fondamentaux en vertu d'accords diplomatiques, de visas ou d'autres accords (www.unesco.org). Dans le langage courant, des qualificatifs variés qui n'ont rien d'administratif, s'adjoignent souvent à la dénomination de migrant : économique, climatique, politique, travailleur, qualifié, forcé, « clandestin », « sans papiers », « dubliné »⁵, etc.

Il existe plusieurs statuts administratifs pour les personnes ayant immigré en France. Les personnes en exil entrées légalement ou illégalement sur le territoire peuvent demander le droit d'asile auprès de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (Ofpra) et obtiennent le statut de *demandeur d'asile*. Celui-ci leur octroie le droit de résider légalement sur le sol français - au sein d'un Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile (CADA) - pendant l'instruction de son dossier par l'Ofpra. La procédure de demande d'asile peut durer jusqu'à 6 mois et se déroule en plusieurs étapes : 1) la délivrance d'une attestation de demande d'asile par la préfecture et l'envoi du dossier à l'Ofpra sous 21 jours ; 2) l'enregistrement et l'examen de la demande par l'Ofpra ; 3) la convocation du demandeur à un entretien ; 4) le rendu du verdict par l'Ofpra. Lorsque la personne obtient le droit d'asile elle accède au statut de *réfugié*⁶. Celui-ci est attribué à « toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays » (l'Unesco, n.d.). Le statut de réfugié comprend : 1) l'obtention d'une carte de résident de 10 ans renouvelable de plein droit ; 2) le droit d'exercer la profession de son choix ; 3) l'accès aux droits sociaux et à la santé ; 4) le droit de requérir la naturalisation française. Aussi, les membres de la famille accompagnant le réfugié - conjoint, enfant(s), parent(s) - peuvent bénéficier d'une carte de résident de 10 ans.

Le statut de réfugié est défini et encadré par la Convention de Genève (du 28 juillet 1951)⁷. Ce texte international n'oblige pas les états à accorder le droit d'asile mais leur impose un principe de non-refoulement (Article 33), c'est-à-dire l'obligation de ne pas expulser la personne requérant le droit d'asile vers « les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté est menacée » (l'Unesco, n.d.). Lorsque la personne est *déboutée*, que l'Ofpra déclare « par jugement, par arrêt, [qu'elle] est déchue de la demande qu'elle a faite en justice » (« Débouter », 1932-1935), celle-ci peut introduire un *recours* auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA). Le temps de l'instruction de son dossier, la personne conserve le statut de demandeur d'asile (et les droits qui vont avec). Au terme de la

⁵ Ce néologisme renvoie à la loi Européenne Dublin III (cf. Glossaire).

⁶ À distinguer du statut d'*apatride* et de *protection subsidiaire* (cf. Glossaire).

⁷ Alors que les « migrations climatiques » se développent, le statut de réfugié climatique n'est pas encore ratifié dans la convention (Rodier, 2018).

procédure (qui dure plusieurs mois), si elle est déboutée une seconde fois elle fait l'objet d'une mesure d'éloignement – une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) - et doit quitter la France dans un délai d'un mois. Si elle n'a pas quitté le territoire dans le temps imparti, la personne se trouve en situation irrégulière. Elle peut alors être reconduite à la frontière par la police et être placée dans un *centre de rétention administrative* : lieu fermé dans lequel un étranger qui fait l'objet d'une décision d'éloignement est détenu pour une durée de 90 jours maximum dans l'attente de son renvoi forcé (www.service-public.fr).

Lorsque le mobile de l'émigration n'est pas l'exil, une grande diversité de voies administratives existe. Quoi qu'il en soit, à son arrivée en France, la personne doit être en possession ou obtenir un *titre de séjour* – un visa ou une *carte de séjour temporaire* (CST) - lui permettant de résider légalement sur le territoire français pour une durée déterminée. Les titres de séjours octroyés par l'état français (« vie privée et familiale », « compétence talent », « travailleur temporaire », « étudiant », « de santé », ...) sont très variés en termes de conditions d'obtention, de droits, de durée, de possibilités de renouvellement et évoluent au gré des politiques migratoires nationales et européennes. Lorsqu'une personne n'a pas de titre de séjour sa situation peut être qualifiée d'*irrégulière* mais pas d'illégale. En effet, « il n'y a aucune justification juridique ni philosophique à l'illégalité de l'émigration, puisque le droit à quitter son pays est reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 comme un des droits de l'homme fondamentaux » (Weber, 2007, p. 48). L'irrégularité renvoie au fait d'être en situation de *clandestinité*, c'est-à-dire de ne jamais s'être « fait connaître des autorités : ni visa, ni titre de transport, ni autorisation d'entrée, ni autorisation de séjour » (*op.cit.*). Quoi qu'il en soit, le découpage dichotomique entre « clandestins » et « réguliers » apparaît impropre puisque toute trajectoire migratoire est marquée par des phases irrégulières et régulières, par la mobilisation de « ressources et de réseaux, légaux ou non, pour entrer et/ou se maintenir sur un territoire » (Fischer & Hamidi, 2016, p. 78).

Le système administratif que nous venons de décrire est le fruit de politiques migratoires françaises et européennes mises en place depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Ces politiques sont sous-tendues par la question fondamentale des modalités d'accueil des migrants, des moyens que l'États se donne pour « reconnaître comme membre de la communauté nationale quelqu'un qui vient d'ailleurs » (Lochak, 2006, p. 131).

1.1.2. L'évolution du phénomène migratoire et des politiques mises en place dans le contexte français

Les « politiques d'immigration » peuvent être définies comme « l'ensemble des politiques, des acteurs et des institutions qui régissent l'admission et l'intégration des migrants étrangers dans le pays d'accueil » (Hammar, 1985, p. 454). La notion d'*intégration* est intrinsèquement ambiguë. Fortement politisée et idéologiquement connotée elle a circulé entre les discours de différents

champs politiques depuis les années 70 et s'est vue subvertie, « vidée de son sens » au gré des débats publics⁸ (Weber, 2007).

Les politiques d'immigration sont sous-tendues par trois types d'enjeux (Fischer & Hamidi, 2016) : 1) *démographiques*, lorsqu'il s'agit de lutter contre le déclin démographique ou contre le vieillissement ; 2) *économiques*, qui sont les plus mis en avant dans le débat public et renvoient à l'idée selon laquelle les immigrés pèsent sur la dépense publique ou le système de protection sociale ; 3) *politiques*, au niveau des États mais aussi entre les États puisque « l'immigration met en question les critères de l'appartenance à l'État et à la communauté politique nationale » (*op.cit.*, p. 42) et que concernant le droit d'asile « la reconnaissance d'une persécution et l'accueil par un État des populations visées dépendent largement des relations diplomatiques entre l'État "protecteur" et l'État "persécuteur" » (*op.cit.*, 2016, p. 45). En renvoyant aux modalités d'accueil des migrants, au statut qui leur est octroyé, les politiques d'immigration ont un impact important sur leurs conditions de vie et leur vécu. Elles véhiculent des conceptions spécifiques de « l'étranger », de la culture, de l'appartenance et promeuvent certaines normes et valeurs. Ainsi, dans cette partie, nous porterons notre attention sur les évolutions dans l'intrication des trois types d'enjeux précités, à l'échelle française (terrain de notre étude) et européenne.

- *Du début du 20^{ème} aux années 70 : une immigration économique encouragée par l'État*

La France est une terre d'immigration depuis le milieu du 19^{ème} siècle (Weil, 1993 ; Weber, 2007). Au début du 20^{ème} siècle, les flux d'immigration sont sous-tendus par le besoin de main d'œuvre. À partir de la 1^{ère} guerre mondiale et jusqu'à la crise des années 30, ce sont principalement des travailleurs européens (Italiens, Belges, Polonais, Espagnols et Suisses) mais aussi des habitants des colonies (Algériens).

L'ordonnance du 2 novembre 1945 constitue « l'acte de naissance de la politique d'immigration [de la France] » (Weber, 2007, p. 70) et ne porte « que sur le statut des étrangers non-réfugiés » (Weil, 1993, p. 14). Elle est rédigée à la veille de la reconstruction, ce qui explique le nouvel appel à main d'œuvre lancé par la France (et les pays nord-européens). Dans le cadre de la décolonisation, l'immigration s'accélère en Europe jusque dans les années 70 avec, pour les ex-puissances coloniales, une logique des « couples migratoires coloniaux » (*op.cit.*). La politique migratoire est « plutôt libérale [avec] un système de rotation [dans lequel] les migrants sont conçus uniquement comme des travailleurs, qui n'ont pas pour vocation à rester sur le territoire » (Fischer & Hamidi, 2016, p. 30). Au fil des années, le caractère inopérant du système de rotation apparaît et

⁸ Alors que l'intégration des populations migrantes devrait renvoyer à « une dynamique d'échange telle que chacun [immigrés et autochtones] accepte de se constituer partie du tout [la France] et s'engage à respecter l'intégrité de l'ensemble » (Lochak, 2006, p. 131), les « politiques d'intégration » sont en vérité souvent de nature *assimilationniste*.

l'immigration permanente des travailleurs et de leur famille se développe. Simultanément le statut de travailleur immigré est beaucoup débattu et différentes circulaires se succèdent liant notamment « l'autorisation de séjourner en France à la détention d'un emploi » (Guillon, 1992, p. 381).

La convention de Genève est conclue en 1951 et en France les demandes d'asile sont de quelques milliers par an jusqu'aux années 70. Néanmoins, celles-ci marquent un tournant avec une augmentation du nombre de réfugiés. Simultanément, et du fait du chômage massif en 1974, la France met fin aux entrées de travailleurs. C'est à partir de là qu'une dichotomie entre réfugiés et « immigrants économiques » devient particulièrement prégnante dans l'opinion publique et les discours politiques et qu'une position de suspicion à l'égard de toute personne immigrant en France se systématisse.

- *De 1974 aux années 2000 : communautarisation des politiques d'immigration et accroissement de la répression*

La présidence de Valéry Giscard Déstaing (1974) marque un véritable tournant dans la politique d'immigration française. Un contrôle du flux migratoire est mis en place avec le refus d'accueillir de nouveaux travailleurs étrangers et une aide au retour volontaire (prime de 10 000 francs) est proposée à ceux déjà présents sur le territoire. Cette période se caractérise par une lutte des travailleurs étrangers et des partis (et syndicats) de gauche pour défendre leurs droits. Dans ce cadre, « un flux d'entrées irrégulières de travailleurs prend le relai de l'immigration régulière, mais avec des effectifs beaucoup plus réduits » (Guillon, 1992, p. 132). Une population de travailleurs irréguliers se développe (Weber, 2007). En fournissant « une main d'œuvre docile et prête à accepter des horaires et des conditions de travail moins favorables pour survivre » (Fischer & Hamidi, 2016, p. 35), ils contribuent au maintien du modèle économique français (*op.cit.*).

Lorsque François Mitterrand accède au pouvoir (1981) la politique migratoire se fait momentanément plus souple. Néanmoins, un volet répressif reprend rapidement le dessus et « la fermeté redevient la ligne de conduite du gouvernement » (Lochak, 2006, p. 140). Ainsi, paradoxalement, le début des années 80 est marqué par la création des premiers centres de rétention en France (1981), par une montée du nationalisme et l'introduction de la question identitaire dans le débat public avec « l'entrée de l'extrême droite dans le jeu électoral » (*op.cit.*). Concernant l'asile, en 1980, l'état dénombre 20 000 demandeurs d'asile (notamment Africains, Tamouls, Sri-lankais et Turcs) et ce nombre s'accroît jusqu'aux années 90 (Guillon, 1992). En même temps, le taux d'attribution du statut de réfugié diminue drastiquement : il passe de 70 à 80 % au début des années 80 à 16 % en 1990 (*op.cit.*). « Au sein des administrations chargées du contrôle des frontières s'impose alors rapidement l'idée que l'asile, dernière voie légale d'entrée sur le territoire, constitue

un moyen détourné pour les migrants économiques d'atteindre leur but » (Fischer & Hamidi, 2016, p. 49-50).

En Europe - et plus spécifiquement en France - une pression à l'assimilation⁹ est opérée sur les populations migrantes et la question de l'intégration est progressivement associée à celle de République. En France, « le citoyen est considéré par l'État républicain universaliste comme un sujet de droit dont on ignore tout particularisme ethnique ou culturel, renvoyé dans le domaine du privé, mais il est aussi un 'national' qui a choisi d'appartenir à la nation historico-culturelle française, avec les caractéristiques ethniques que cela comporte » (Taboada-Leonetti, 2000, p. 102). Appelées « intégration à la française » en 1993 dans un rapport du Haut Conseil de l'Intégration, les politiques imposent à tout immigré une « double obligation de s'intégrer et de respecter les principes républicains : liberté, égalité, laïcité » (Lochak, 2006, p. 134).

Les années 90 marquent un nouveau tournant dans les politiques migratoires européennes sous l'influence de trois facteurs : 1) l'application de l'accord Schengen (1995) qui promeut la libre circulation des biens et des personnes à l'intérieur de l'Union Européenne ; 2) la signature de la convention Dublin (1990) par les membres de l'UE qui « vise à prévenir les demandes multiples d'asile » (Weber, 2007, p. 30) sur le sol européen en imposant à toute personne souhaitant effectuer une demande d'asile de ne le faire qu'une fois dans le premier pays européen dans lequel elle arrive ; 3) la mise en vigueur du traité d'Amsterdam (1999) qui promeut la « standardisation des procédures d'attribution et de refus du statut de réfugié » (*op.cit*, p. 31) et l'harmonisation des visas pour les séjours de plus de 3 mois dans l'espace Schengen. L'Europe va progressivement se constituer en « forteresse » (*op.cit*) en verrouillant ses frontières extérieures et l'espace Schengen « initié sous les auspices de l'idéal fondateur de la "libre circulation des personnes" dans l'espace communautaire [va devenir] une architecture de sécurité territoriale » (*op.cit*, p. 23). Une exacerbation de la xénophobie (*op.cit*) et un « durcissement constant des politiques d'immigration » (Fischer & Hamidi, 2016), au niveau national et européen se poursuivent jusqu'aux années 2000, la communautarisation inédite des politiques migratoires s'intensifie et conduit à une « crise des instruments européens de la gestion de l'asile » (*op.cit*, p. 50) au début du 21^{ème} siècle.

- *Des années 2000 à aujourd'hui : flux migratoires mixtes et crise des politiques d'asile en Europe*

Les migrations du 21^{ème} siècle sont « diversifiées, structurées, diasporiques, transnationales, elles impliquent des individus informés qui ont beaucoup investi dans l'entreprise migratoire » (Weber, 2007, p. 11). Loin d'être des sujets passifs de politiques migratoires (*op.cit*), les migrants « sont moins

⁹ À « l'abandon de tout élément de l'identité originelle pour se fondre dans la communauté □ d'adoption [avec comme valeur de fond l'idéal] d'une France ethniquement et culturellement homogène » (*op.cit*, p. 131).

souvent qu'on ne le pense, victimes qu'acteurs de leur mobilité, même dans les cas où elle n'est pas choisie – lorsque la seule issue viable pour eux est de quitter leurs pays » (Rodier, 2008, p. 20). Dans le monde, une augmentation globale du nombre de réfugiés est à l'œuvre depuis les années 70 du fait de la multiplication des conflits géopolitiques (Cambodge, Rwanda, Corne de l'Afrique, Afghanistan, Ouganda, Angola, Mozambique, Amérique centrale). Dans l'opinion publique et les discours politiques en Europe les questions de l'asile et les questions migratoires sont de plus en plus amalgamées. Les politiques migratoires se font de plus en plus répressives, sécuritaires, « juridicisées » et suspicieuses à l'égard de migrants qui pourraient être de « faux réfugiés » (Fischer & Hamidi, 2016 ; Rodier, 2018 ; Weber, 2007).

En France, la loi Sarkozy¹⁰ (2003) qui a pour objectif de « lutter contre les fausses demandes » d'asile (Weber, 2007, p. 40) accentue « la précarité juridique » des demandeurs d'asile (*op.cit.*). Simultanément, la CST « vie privée et familiale » se fait plus restrictive. Cette politique d'immigration a avant tout eu un impact sur le sens octroyé à la notion d'intégration. Un basculement sémantique, axiologique et politique est alors à l'œuvre puisque « l'intégration n'est plus un devoir de l'État mais une injonction faite à l'individu ; l'octroi d'une reconnaissance juridique stable est soumise à une "preuve d'intégration" et à une "volonté réelle" » (*op.cit.*, p. 75). L'idéologie selon laquelle « le sentiment d'appartenance nationale serait menacée à cause de "l'immigré clandestin" qui n'aurait pas les valeurs de la République » (Gaulier, 2015, p. 73) se renforce sous la présidence Sarkozy (2007 à 2012) notamment avec la création du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) qui conditionne l'obtention d'un statut stable. Qu'il s'agisse de l'asile ou de l'immigration, l'accueil n'est pas synonyme d'hospitalité, le climat est à la peur, au sentiment de menace et les arguments en défaveur de l'immigration sont principalement économiques (Mestre & Moro, 2005). Dans le cas des demandeurs d'asile, la politique de suspicion est d'autant plus généralisée et se cristallise autour du récit du parcours d'exil. En effet, la procédure de demande d'asile consiste en « un ensemble de "jeux de vérité" (Fassin, 2010) dont l'enjeu est de qualifier le récit de persécution comme "authentique", et d'évaluer sur cette base s'il émane d'un "vrai" demandeur d'asile » (Fischer & Hamidi, 2016, p. 57). À ce titre, les exigences narratives du système administratif – qui peut être qualifié de « bureaucratie émotionnelle » (Graham, 2002) – soumet la personne à des injonctions paradoxales (Pestre, 2010) : les débordements émotionnels peuvent être perçus comme une théâtralisation quand « l'absence » d'émotions est interprétée comme « une trop grande distance pour que le récit soit vrai ». S'y ajoutent des exigences quant au fond du récit qui doit « coller au récit national » (le Blanc, 2010), à la représentation collective du réfugié « combattant de la liberté » (Fischer & Hamidi, 2016) et à sa forme qui doit correspondre aux codes

¹⁰ Alors ministre de l'Intérieur sous la présidence de Jacques Chirac (de 2002 à 2004).

narratifs occidentaux¹¹. En 2007 la France est « condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme [...] pour renvoyer sans possibilité de recours des demandeurs d'asile déboutés aux frontières » (Weber, 2007, p. 43).

Au niveau européen, « ces vingt dernières années sont caractérisées par un décalage entre un discours public marqué par une hostilité croissante envers l'immigration et un besoin de main-d'œuvre étrangère à la fois non qualifiée et très qualifiée » (Fischer & Hamidi, 2016, p. 32). Une forme de sélection de travailleurs étrangers « utiles » au développement des pays est à l'œuvre. Néanmoins, les travailleurs irréguliers, embauchés dans le « secteur 3D (*dirty, dangerous, demeaning* : salissant, dangereux, avilissant) » (*op.cit*, 2016, p. 34) restent nombreux et sont des « acteurs économiques [...] abondamment utilisés dans les économies européennes » (Weber, 2007, p. 93). Aussi, une *immigration de peuplement* pour pallier au vieillissement de la population européenne apparaît nécessaire (*op.cit*). Pourtant, la communauté européenne (qui n'accueille que 5 % des réfugiés dans le monde) développe des mesures visant à restreindre et contrôler l'afflux d'immigrants par : 1) le renforcement de la loi Dublin avec la création du fichier Eurodac (2003) ; 2) la création du Système d'Information Schengen (SIS) relié aux fichiers nationaux et qui concourt à un amalgame entre immigration et criminalité (en 2007, 89 % des personnes recensées dans ce fichier sont des migrants irréguliers) ; 3) la tenue de listes par les États membres contenant des informations sur les personnes de pays tiers demandant un visa (*op.cit*) ; 4) le développement d'une politique d'externalisation du traitement des migrations *via* la signature d'accords avec des pays tiers ayant une position géographique stratégique (pays d'Europe de l'Est, du Nord de l'Afrique et du Sahel). Dans ce cadre, « des aides au développement fortement incitatives sont proposées en échange de coopérations de patrouilles aux frontières [encadrées par l'agence Frontex] » (*op.cit*, p. 56), du traitement des demandes d'asile et d'une rétention des flux migratoires. De nombreuses dérives de ce système sont à dénombrer, notamment dans les centres de rétention en Libye ou en Turquie (pays n'ayant pas signé la convention de Genève). De façon généralisée, la gestion des flux migratoires est marquée par « la prolifération de dispositifs procéduriers, technologiques » (*op.cit*, p.11) et carcéraux¹². Des camps de rétention incompatibles avec le droit international voient le jour dans l'espace Schengen et ses pays frontaliers : Zones d'Attentes pour Personnes en Instance (ZAPI) et *hotspot* (ou « points chauds »).

¹¹ Alors même qu'un « format " littéraire " correspond rarement à l'occurrence non linéaire des événements dans l'expérience réelle des demandeurs » (Fischer & Hamidi, 2016, p. 58).

¹² Pour exemple, en France le nombre de centres de rétention et la durée maximale de détention ont considérablement augmenté : avec 13 centres en 1988 pour 25 centres en 2014, et 6 jours de détention maximum en 1981 pour 45 jours en 2011, puis 90 jours en 2020.

En 2015 et 2016 a lieu une « crise des réfugiés » en Europe avec une augmentation du nombre de demandes d'asile : 1 250 000 en 2015¹³. Les réfugiés sont majoritairement Afghans et Syriens mais aussi Irakiens, Libyens et Erythréens. Depuis le début du 21^{ème} siècle, la Méditerranée est « devenue la route migratoire la plus mortelle du monde » (Ritaine, 2015, p.11) et 3 770 personnes y ont perdu la vie en 2015¹⁴ (Brian & Laczko, 2016). En 2016, un accord est passé avec la Turquie « pour qu'elle retienne les migrants [principalement Syriens] sur son sol [et] accepte [...] qu'on lui renvoie ceux qui arrivent en Grèce » (Rodier, 2018, p. 29). Loin de favoriser la coopération entre les États européens et leur hospitalité, la crise des réfugiés met à jour leurs dissensions et les incohérences des politiques migratoires menées. L'échec du plan de relocalisation des réfugiés (de répartition par quotas) proposé en 2016 en est une preuve : moins d'un 5^{ème} de l'objectif fixé est rempli sous couvert d'arguments économiques. La répartition des responsabilités entre États membres apparaît impossible alors qu'elle s'avère nécessaire au vu des injustices inhérentes au système Dublin. Alors que le règlement Dublin et le plan de relocalisation ont pour objectif de contraindre les itinéraires migratoires, dans les faits de plus en plus de migrants au statut hybride de « dublinés » vivent dans les pays européens. En France, sur les 100 755 demandes d'asiles enregistrées par l'Ofpra en 2017, 41 000 personnes ont été placées en procédure Dublin (Maillary, 2018, p. 17). Ces personnes ayant persévéré dans leur projet migratoire sont particulièrement précarisées puisque « à défaut de pouvoir [être expulsées] vers le pays de l'Union européenne responsable de leur demande d'asile [...], la stratégie des autorités est de tout mettre en œuvre pour les déclarer "en fuite", ce qui permet, en vertu du règlement Dublin, de leur retirer leur droit au séjour et de prolonger de 6 mois à 18 mois le délai pendant lequel elles peuvent être renvoyées » (*op.cit.*). Simultanément, le statut de demandeur d'asile se fait plus restrictif et les attributions de « protection subsidiaire » - la protection minimale - se multiplient (Fischer & Hamidi, 2016).

La communautarisation des politiques migratoires s'avère être un véritable problème et dans la réalité, les principes fondateurs de l'espace Schengen sont contournés par les États puisque leurs polices peuvent effectuer de plein droit des contrôles proches des frontières nationales (Weber, 2007). De plus, la multiplication des camps¹⁵, des « jungles », matérialise « plus que jamais l'absence de toute politique européenne d'accueil, à l'égard de populations pour qui la précarité de la condition de "demandeur" tend à devenir un mode de vie plusieurs années durant » (Fischer &

¹³ S'il y avait moins de demandes au 20^{ème} siècle ce n'est pas qu'il y avait moins de réfugiés mais que moins de personnes effectuaient une demande d'asile (ex : les immigrants portugais sous Salazar).

¹⁴ Ce chiffre ne concerne que les personnes signalées.

¹⁵ « Clairement séparé de toute référence aux centres d'extermination nazi, [les] usages contemporains [du terme « camps »] cherchent à analyser les regroupements de personnes déplacées par un conflit, une catastrophe naturelle et, par excellence, les aléas des politiques d'immigration » (Fischer & Hamidi, 2016, p. 68).

Hamidi, 2016, p. 54). Dans ce cadre, le système français d'accueil d'urgence est totalement débordé (Dravigny, 2017) et le rôle des associations humanitaires devient crucial.

En 2017, malgré la « situation humanitaire catastrophique » des immigrés en France (*op.cit.*), la question migratoire n'est pas un enjeu central de la campagne présidentielle d'Emmanuel Macron. Son programme électoral appelle au « patriotisme ouvert et volontaire » au sein d'une France « bienveillante et exigeante » (*op.cit.*). Comme partout en Europe, des mesures de contrôle et de mise à distance (Rodier, 2018) sont menées et concernent de plus en plus les initiatives associatives, bénévoles et militantes venant en aide aux migrants. Les arrestations aux frontières terrestres pour « délit de solidarité »¹⁶ (en Allemagne, au Danemark, en Belgique...) et la fermeture de ports interdisant « aux navires [d'ONG comme Sea-Watch, Sea Eye ou SOS méditerranée] portant secours aux personnes réfugiées et migrantes en Méditerranée de débarquer ces personnes » sur le territoire italien (www.amnesty.org) en sont les principales émanations.

En 2019, en France, les étudiants constituent le premier flux migratoire. Viennent ensuite l'immigration familiale et l'immigration professionnelle. Les procédures d'éloignement des personnes en situation irrégulière sont en hausse de 19% par rapport à 2018 et les éloignements forcés en augmentation de 20,6%. Le nombre de demandes d'asile est en hausse (+ 7,3% par rapport à 2018) et les premiers demandeurs sont Afghans, Guinéens, Géorgiens, Albanais et Bangladais. 27,5% ont abouti à l'octroi d'une protection par l'OFPRA ; 36% des demandes ont été faites sous statut Dublin¹⁷. Lutter contre l'immigration irrégulière reste l'objectif principal des politiques d'immigration. Malgré les répressions, la société civile n'est pas indifférente aux difficultés rencontrées par les migrants et de nombreuses initiatives citoyennes pour favoriser le lien social sont à l'œuvre (Lhuillier & Pestre, 2018).

Notre présent est « plus que jamais marqué par la mobilité et la délocalisation des rapports sociaux [et] tout concourt à modifier nos pratiques et représentations de l'espace en même temps qu'à ébranler "l'évidence" » (Sagnes, 2004, p. 31). Les phénomènes croisés de mondialisation et de migration réinterrogent les notions de culture, de territoire, d'appartenance, et les dynamiques sociales inédites qui en émanent intéressent particulièrement les champs de la géographie, de l'anthropologie, de la sociologie et de la philosophie. Les analyses fournies mettent à jour l'existence d'un important paradoxe entre hybridation et ethnocentrisme au sein des sociétés contemporaines.

¹⁶ Si celui-ci n'a aucune existence juridique et a été formulé pour la première fois par le GISTI en 1995, il désigne les arrestations et condamnations de personnes pour cause d'aide aux réfugiés aux frontières (Arte, 2018)

¹⁷ Chiffres issus des statistiques annuelles du Ministère de l'Intérieur (2020).

1.1.3. Les contradictions de la mondialisation : processus d'hybridation et ethnocentrisme

Au niveau international, une augmentation des migrations est à l'œuvre depuis les années 70. S'ils restent une minorité, les migrants représentent 3,3% de la population mondiale en 2015 pour 2,3% en 1970 (OIM, 2018). « Le mouvement et la migration [...] sont les conditions socio-historiques qui définissent l'humanité » (Hall, 2008, p. 377). Néanmoins, aujourd'hui il est indéniable qu'ils prennent place et forme dans le phénomène spécifique de mondialisation. En effet, « presque tout le monde reconnaît que [les] évolutions de la migration internationale et des politiques d'immigration sont liées à un processus mondial de transformations économiques, culturelles et politiques auquel renvoie couramment le terme "mondialisation" » (Simmons, 2002, p. 8). Ce processus historique qui s'intensifie aussi depuis les années 70 (Battegay, 2011) induit une « planétarisation unifiée des interdépendances de toute l'humanité terrestre » (Piel, 1999, p. 149) et une « augmentation de la portée, de l'intensité, de la vitesse et des effets de l'inter connectivité à l'échelle mondiale » (McAuliffe *et al.*, 2018, p. 163). Ainsi, ce processus réinterroge fondamentalement le découpage du monde selon des *aires culturelles*¹⁸ et plus largement la notion de culture elle-même. En effet, « la fertilisation croisée des cultures est endémique à tous les mouvements de population [...] et tous ces mouvements ont, dans l'histoire, impliqué le voyage, le contact, la transmutation et l'hybridation [des éléments culturels, des œuvres] des idées, des valeurs et des normes comportementales » (Ahmad, 1995, cité par Hall, 2008, p. 132).

En anthropologie, géographie et sociologie il existe une grande diversité des conceptions de la culture : approches fonctionnaliste, différentielle, évolutionniste, diffusionniste, structuraliste interactionniste (Vinsonneau, 2002). Basiquement, elle se définit comme étant la « façon de penser, de ressentir, et de se comporter qui caractérise les membres d'un groupe et qui les distingue des autres groupes » (Guimond, 2010, p. 26). Si elle a un caractère homogénéisant¹⁹, la culture est loin de se restreindre à des découpages territoriaux (à la culture nationale, régionale, ...). Elle est aussi individuelle (Greco Morasso & Zittoun, 2014), familiale, professionnelle, générationnelle, etc. Dans le cadre de la mondialisation, les phénomènes d'acculturation sont particulièrement à l'œuvre. Du fait des déplacements humains, de la multiplication des moyens de communication ou du développement des réseaux, la rencontre et la « négociation » culturelle sont constantes. En anthropologie, l'*acculturation* renvoie à « l'ensemble des phénomènes de contacts et d'interpénétrations de cultures différentes » (Guerraoui & Troadec, 2000, p. 16) qui s'établissent sur un continuum et vont du processus d'*assimilation* d'une culture par l'autre au processus

¹⁸ « Notion désignant les espaces géographiques où se sont diffusés les mêmes éléments culturels et où les différents peuples adoptent des coutumes et des modes de vie semblables ou apparentés » (Roze, n.d.).

¹⁹ Ils étudient comment la culture « contribue à structurer le groupe de la façon la plus large, la plus profonde et la plus durable, maintenant ainsi l'unité de ce dernier au-delà des facteurs de division » (Guerraoui & Troadec, 2000).

d'*intégration* des éléments d'une culture par l'autre (*op.cit*). Dans ce dernier cas, un processus d'*hybridation* peut être à l'œuvre lorsque « les cultures doivent réviser leurs propres systèmes de référence, leurs normes, leurs valeurs en se séparant de leurs règles habituelles ou "innées" de transformation » (Hall, 2008, p. 396).

Puisqu'aujourd'hui, les situations pluriculturelles et pluriethniques²⁰ sont quotidiennes, l'étude des processus qui leur sont inhérents est devenue fondamentale dans le champ des sciences humaines et sociales (Vinsonneau, 2002). En effet, les phénomènes d'acculturation sous-tendent une « "problématisation des appartenances" intervenant à la fois au niveau des relations interpersonnelles et intersubjectives, au niveau des relations intergroupes sous-jacentes aux institutions et au niveau des superstructures, c'est-à-dire des représentations sociales et idéologiques » (*op.cit*, p. 52). L'enquête « Histoires de vies » menée en 2003 par l'INSEE²¹ auprès de 8 403 personnes en France avait pour objectif d'« interroger [...] le processus de formation d'un sentiment d'appartenance à un territoire » (Guérin-Pace, 2006, p. 299). Ses résultats mettent à jour l'existence d'une multiplicité des échelles d'appartenance (régionales, communales, nationales, etc.) et « d'identités fragmentées ou recomposées qui se constituent en un tout, une multi appartenance à laquelle l'individu donne sens » (*op.cit*, p. 300). Le sentiment d'appartenance à un territoire n'est pas annihilé par le contexte de mondialisation et reste crucial dans la perception que les personnes se font d'elles-mêmes. En effet, « malgré la mobilité des hommes et la globalisation des enjeux socio-économiques, il faut encore être et se sentir de quelque part pour agir et être reconnu » (*op.cit*, p. 299). La référence à un territoire constitue un « référent identitaire potentiel » parmi d'autres et reste un « facteur d'identification important » (*op.cit*) : plus d'une personne sur trois (35%) évoque un sentiment d'appartenance à un territoire²².

Comme le souligne Vinsonneau (2002), un territoire est fortement rattaché à la notion de limite et constitue souvent une « zone que l'on protège contre toute éventuelle intrusion » (*op.cit*, p. 100). Cela reste le cas dans le cadre de la mondialisation. En effet, aujourd'hui, quelles que soient leurs échelles (internationales, inter-groupales, interinstitutionnelles, interpersonnelles) les relations d'altérité sont marquées par un important paradoxe entre uniformisation et différenciation (Guérin-Pace, 2006). Dans le champ des *cultural studies*, Hall (2008) considère que le processus de mondialisation a contribué au renforcement d'un système « d'inégalités et d'instabilités mondiales profondes, allant en s'approfondissant » (*op.cit*, p. 381). Concernant le phénomène migratoire, si

²⁰ Notons ici que la notion d'ethnicité « ne prend toute sa signification que dans les contextes de pluralité culturelle. Le groupe ethnique n'existe pas sans cette condition. Il naît dans un contexte de relations inter ethniques et du besoin de différenciation culturelle afférent » (Plivard, 2014, p. 51).

²¹ Cet échantillon représentatif de la population se composait de personnes âgées de 18 ans et plus, vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine (Guérin-Pace, 2006).

²² 86% citent leur famille, 40% leur profession, 37% leurs relations amicales.

« la mondialisation tend à activer la migration internationale, [elle révèle aussi] la volonté des pays d'accueil de contrôler plus étroitement l'admission des migrants » (Simmons, 2002, p. 33) et soulève des problématiques socio-politiques cristallisées autour de la question identitaire. En effet, alors même que l'identité n'est pas donnée en soi, qu'elle « vient du dehors, non du dedans [qu'elle est] quelque chose que l'on revêt, que l'on essaie, et non quelque chose que nous révélons ou découvrons » (Frith, 1996, p. 275), les discours dénonçant les atteintes que porterait l'immigration à une identité collective nationale et culturelle qu'il s'agirait de préserver se multiplient. En ce sens, l'accentuation de la singularité culturelle glisse vers la supériorité culturelle, l'ethnocentrisme²³ qui, dans les cas extrêmes, tend au nationalisme (Vinsonneau, 2002). Le rapport entre groupes culturels est alors ethnicisé puisque « la production et l'activation de certaines formes d'identité communautaire [découlant] de la croyance des individus en une origine commune et distinctive les rendant différents » (Plivard, 2014, p. 38) sont à l'œuvre. Alors même que « la continuité des cultures procède [...] plus de l'idéologie que de la réalité » (Vinsonneau, 2002, p. 50) et que « la différence spécifique et particulière d'un groupe ou d'une communauté ne peut pas être affirmée absolument » (Hall, 2008, p. 406) les identités culturelles tendent à se rigidifier et le « racisme culturel » (basé sur des critères ethniques) à se développer (*op.cit.*).

Les migrations peuvent apparaître comme « le dehors constitutif » de la mondialisation venant « en déranger, en troubler les arrangements culturels » (*op.cit.*, p. 383) lorsqu'elles ne sont pas « souhaitées », anticipées et contrôlées par les États. En ce sens, l'expérience d'un migrant semble être celle d'un « étranger dans un monde commun » (Agier, 2010). Selon le Blanc (2010) la *condition d'étranger* « n'est pas une condition humaine partagée, elle repose sur une désignation qui crée la possibilité (sociale, juridique, économique) d'être dedans tout en étant dehors » (*op.cit.*, p. 44). Se voir assigner la place d'étranger c'est être systématiquement « altérisé », désigné comme un Autre. En ce sens, « être désigné étranger revient à se voir refuser la possibilité de passer du groupe des Autres au groupe des Uns, du groupe des Dominés, au groupe des Maîtres » (*op.cit.*, p. 28). Loin de se restreindre aux relations interindividuelles ou groupales, la mise à l'écart des Autres s'institutionnalise par une politique de l'anti-universalisme (Agier, 2011a). En Europe « la mise à l'écart du migrant semble participer d'une stratégie de marginalisation à travers l'assignation des individus dans des zones de relégation loin des espaces de participation citoyenne » (Bolouvi, 2015, p. 115). Même pour les migrants qui peuvent prétendre à une régularisation de la part d'un État, la place octroyée au sein de la *polis* n'est que partielle et restrictive (Weber, 2007). La condition d'étranger amène les personnes à mettre en place des stratégies qui, si elles sont illégales et

²³ « Attitude d'un groupe culturel consistant à s'accorder une place centrale par rapport aux autres et à valoriser positivement ses propres créations et particularismes » (Guerraoui & Troadec, 2000, p. 14).

informelles, s'avèrent être des ressources puisqu'elles « rendent [...] possible une vie sociale, familiale et professionnelle » (Fischer & Hamidi, 2016, p.80). Néanmoins, une telle situation est source d'angoisse et tend au développement d'une « identité négative » puisque qu'elle assigne à « une identité de seconde zone, sorte de zone tampon liminale produite par le défaut d'appartenance et donc de participation à la nation » (le Blanc, 2010, p. 38).

Le contexte socio-politique que nous venons de décrire n'est pas sans impact sur le vécu des personnes faisant l'expérience de la migration. Si au plan psycho-social le fait de partir de son pays constitue déjà un défi pour la personne - puisqu'elle quitte (plus ou moins brutalement) ses milieux d'appartenance -, le voyage ainsi que l'arrivée (qui nous l'avons vu ne sont pas sans embûches) en font naître de nouveaux. Dans divers champs de la psychologie (psychanalyse, psychopathologie, psychologie interculturelle, psychologie du contact de culture, psychologie sociale...) des auteurs ont étudié les processus psycho-sociaux que sous-tend (et qui sous-tendent) l'expérience de la migration.

1.2. L'expérience de la migration et les processus psycho-sociaux à l'œuvre chez le sujet

Au plan macrosociologique, la migration est un phénomène politique, social et historique concernant un grand nombre d'individus de la planète. Une approche psychologique permet de comprendre comment les personnes en question (non plus prises uniquement comme faisant partie d'une foule d'êtres additionnés) vivent et signifient les changements à l'œuvre en elles et autour d'elles. La lecture de travaux menés dans cette discipline met à jour trois problématiques centrales rencontrées par les personnes faisant l'expérience de la migration ayant trait : aux relations d'*altérité*, au sentiment d'*identité* et à la *temporalité*. Plus largement, ces travaux révèlent les façons dont l'expérience de la migration peut induire diverses formes de *vulnérabilité psychique* chez les personnes, mais aussi leur permettre de *vivre créativement*.

1.2.1. Expérience migratoire et altérité

Le vécu de la migration est notamment celui de la rencontre d'autres cultures. Dans ce contexte pluriculturel, « autrui présente de réelles particularités par lesquelles il se distingue de soi » (Vinsonneau, 2002, p. 202). Les processus spécifiques découlant de la relation d'altérité entre autochtones et immigrés constituent l'un des objets d'étude privilégié de la psychologie interculturelle (Guerraoui & Troadec, 2000). La rencontre interculturelle produit des processus de ségrégation, de discrimination et de catégorisation sociale mais ne s'y réduit pas. Elle est aussi à l'origine de « synergies interculturelles » (Tessier & Denoux, 2013, p. 300), de coopération et d'invention de nouvelles façons d'être ensemble. Les trois processus d'identification à l'œuvre dans toute relation d'altérité - identifier autrui, s'identifier à autrui et être identifié par autrui (Plivard,

2014, p. 88) – sous-tendent des dynamiques relationnelles spécifiques entre le sujet migrant et les divers autrui avec lesquels il est en contact. Les jeux d'identification dans lesquels le sujet se trouve pris peuvent alors mettre à mal la continuité et la valeur de soi. À ce titre, nous verrons que le travail ethnographique mené par Kobelinsky (2010) en CADA pendant 26 mois permet de comprendre l'impact des prescriptions identitaires sur les conduites des demandeurs d'asile.

1.2.1.1. Rencontres interculturelles et processus psycho-sociaux

Les psychologues ne sont pas restés insensibles au fait que « l'hétérogénéité culturelle est un élément constitutif de l'ossature de nombreuses sociétés » (Teyssier & Denoux, 2013, p. 299). Depuis les années 50, le développement de la *psychologie interculturelle* poursuit l'objectif de caractériser les « processus psychiques, relationnels, groupaux et institutionnels » (Clanet, 1993) inhérents à la rencontre interculturelle. Au sein de cette discipline, deux grandes approches peuvent être distinguées : 1) l'approche comparative ou culturelle qui est caractéristique du courant anglophone de la *Cross-Cultural Psychology* ou *Psychologie (inter)culturelle comparative* (Kagitçibasi & Berry, 1989 ; Berry & Sam, 1997) s'intéressant au processus d'acculturation ; 2) l'approche *interactionniste* ou *interculturelle* caractéristique du courant francophone de la Psychologie du contact de cultures (Camilleri, 1990 ; Clanet, 1993 ; Denoux, 1994) préférant l'usage du concept d'*interculturalisation*. Les différences entre ces deux courants sont d'ordres méthodologique, théorique et épistémologique²⁴.

La Cross-Cultural Psychology ne s'intéresse pas uniquement à la question migratoire²⁵ et consiste en « l'étude des similitudes et des différences dans le fonctionnement psychologique et social individuel dans différentes cultures et groupes ethniques »²⁶ (Kagitçibasi & Berry, 1989, p. 494). Les chercheurs de ce courant investiguent la dimension psychologique de l'*acculturation* qui renvoie à « l'ensemble des phénomènes résultant d'un contact continu et direct entre groupes d'individus appartenant à différentes cultures, et aboutissant à des transformations qui affectent les modèles culturels originaux de l'un ou des deux groupes » (Redfield *et al.*, 1936, p. 149). Dans cette approche, lorsque l'acculturation est appliquée au contact entre autochtones et immigrés elle a une « connotation unilatérale » (Amin, 2012, p. 109) et l'objectif est d'analyser les attitudes et les comportements des immigrants qui tentent de « s'adapter » à la société d'accueil (*op.cit.*). Le célèbre modèle bidimensionnel des stratégies d'acculturation développé par Berry (2000) poursuit cet objectif. Ce psychologue américain identifie quatre stratégies d'acculturation : 1) l'*intégration* lorsqu'il

²⁴ Aussi, leur contexte d'émergence n'est pas le même : celui du melting pot en Amérique du Nord pour la Cross-Cultural Psychology et celui de la période postcoloniale en France pour la Psychologie du contact de culture.

²⁵ Aujourd'hui, ses objets d'études sont très variés : le genre, les rôles de sexe, la santé, les émotions, le bien-être, le langage, la communication, la personnalité, l'identité, etc. (Keith, 2011).

²⁶ Traduction libre (TL) : « *study of similarities and differences in individual psychological and social functioning in various cultures and ethnic groups* ». Tout au long du document, les citations en anglais sont traduites par nos soins dans le corps du texte avec un renvoi systématique à leur version originale en note de bas de page indiquant TL.

parvient à maintenir « des éléments de sa culture d'origine tout en empruntant ceux du groupe hôte » (Mokoukolo & Pasquier, 2008) et qu'une articulation axiologique est possible (Amin, 2012) ; 2) l'*assimilation* lorsqu'il abandonne des parts de son identité et de sa culture d'origine ; 3) la *séparation* lorsqu'il n'engage aucun échange avec la culture d'accueil et qu'il maintient strictement son héritage culturel ; 4) la *marginalisation*, lorsqu'il ne peut établir « des relations, ni avec son groupe d'origine, ni avec le groupe d'accueil » (Mokoukolo & Pasquier, 2008, p. 58). À la suite des travaux de Berry le *Modèle d'Acculturation Interactif* (MAI) a été développé (Bourhis & Bougie, 1998) pour explorer l'influence des « politiques d'immigration adoptées par le gouvernement au niveau national [sur] les attitudes des membres des deux cultures en contact » (Amin, 2012, p. 110).

Pour se poser en controverse du caractère ethnocentré et asymétrique du concept d'acculturation, la *Psychologie du Contact de Culture* a développé - et lui préfère – celui d'*interculturalité* (Clanet, 1993). Ce concept désigne le processus psychique permettant « la métabolisation de la différence culturelle conduisant à l'émergence d'une tierce culture [...] lors d'interactions entre sujets appartenant à deux ou plusieurs cultures » (Guerraoui & Troadec, 2000, p. 89). Il est le pan psychologique du processus d'hybridation sous-tendu par trois processus qui s'articulent : 1) l'*assimilation* par chaque sujet (ou groupe) de certaines valeurs de l'autre groupe culturel (renvoyant à une enculturation réciproque) ; 2) « la *différenciation* par revendication de certaines spécificités » de l'endogroupe (*op.cit*) ; 3) la *synthétisation* « originale de nouvelles réalités englobantes » (*op.cit*). À l'instar de la Cross Cultural Psychology, ce champ de recherche propose d'analyser le métissage produit par la rencontre de plusieurs cultures. Ces débats théoriques et épistémologiques révèlent la complexité dans laquelle une personne faisant l'expérience de la migration est prise au plan relationnel (interpersonnel et groupal).

1.2.1.2. Des dynamiques relationnelles dans lesquelles construire sa place

Nous l'avons vu, les politiques migratoires françaises et européennes favorisent la mise à l'écart territoriale des populations migrantes. L'existence et la multiplication de *camps* ou *jungles* mettent crûment en lumière cette dynamique. Outre ces « hors lieux » (Agier, 2011a), un ensemble de « structures flottantes » (Brugère & le Blanc, 2017) au sein des États amènent les sujets à « être dedans tout en étant dehors » (le Blanc, 2010, p. 44) : guichets de préfecture, centres de rétention, zones d'attente, prisons, centres d'accueil. Par-là, la citoyenneté des immigrés est conditionnelle voire niée dans le cas des réfugiés qui sont mis « hors du monde social » (Bolzman, 2014, p. 45).

- *Les autres qui aident ici*

La question de l'hospitalité (et de l'inhospitalité) se trouve au centre des relations entre les « uns » (autochtones) - supposés accueillants - et les « autres » (migrants), supposés accueillis. Si, aujourd'hui en France, un refus d'accueillir s'institutionnalise (Mestre & Moro, 2005), diverses formes d'hospitalité à l'égard des « arrivant » sont à l'œuvre. Deux régimes d'hospitalité sont à distinguer (le Blanc, 2010) : 1) celle que fournit le système administratif et juridique ; 2) celle qui découle d'initiatives personnelles, collectives, associatives et consiste en un acte critique et éthique. La relation d'hospitalité est asymétrique puisque « laisser entrer revient à détenir un pouvoir de disposer d'un lieu et de pouvoir en faire profiter quelqu'un » (Brugère & le Blanc, 2017, p. 102). L'hospitalité « désintéressée » (celle des bénévoles d'association par exemple) n'échappe pas à cette dynamique. Elle est d'autant plus renforcée par le « venir en aide » (Kobelinsky, 2010) et le « secourir » qui, dans le contexte actuel, supplante « l'accueillir » et « pose des dépendances et des interdépendances » (Brugère & le Blanc, 2017, p. 113).

L'aide fournie par le système administratif (qui représente les prérogatives de l'État) inscrit la relation « aidant-aidé » dans une *socialité secondaire* (Fustier, 2008), un échange de « services » contractualisé²⁷. Ici « ce n'est pas au titre de *sujet* qu'un ayant droit est théoriquement considéré. Ce n'est pas son identité d'individu qui entraîne son droit mais le fait qu'il soit considéré comme étant *membre* de la catégorie qui " donne droit à..." » (*op.cit*, p. 27). Cette relation d'aide est conditionnelle. Nous l'avons vu, elle obéit au régime de la suspicion et « l'ayant droit » doit constamment fournir des *preuves de crédibilité* et de *sociabilité* (Kobelinsky, 2010). Il n'en va *a priori* pas de même dans les associations spécialisées dans l'accompagnement des personnes faisant l'expérience de la migration.

Le milieu associatif – qui est devenu un véritable champ d'intervention auprès des migrants²⁸ - fournit une aide sensée pallier les lacunes de l'État. Aujourd'hui, les personnes bénévoles et militantes constituent des interlocuteurs importants pour les sujets migrants et ce dans une grande diversité de situations. Elles leurs fournissent une aide administrative, juridique, psychologique, sociale, matérielle, etc. Leur objectif est d'accompagner la puissance d'agir de l'aidé (le Blanc, 2010). Ici, la relation relève d'une *socialité primaire* puisque « le *venir en aide* est spontané, ne se réfère ni à un salaire, ni à l'exercice d'une profession, ni à une formation particulière, et se noue hors *socialité secondaire* » (Fustier, 2008, p. 30). Si elle s'avère souvent salvatrice, la relation d'aide porte toujours en elle des violences potentielles (Bajoit, 2005). Elle n'est pas véritablement équilibrée puisque

²⁷ Le CAI - devenu le Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) est la matérialisation parfaite de ce type de relation qui agit de façon plus informelle dans l'exigence de vérité pour toute attribution de statut légal.

²⁸ 1) les associations spécialisées dans l'accompagnement et la défense des droits des migrants (la CIMADE, France Terre d'Asile, l'AssFam, Forum réfugié-Cosi, le GISTI le Comede) ; 2) les associations militantes et humanitaires ou les ONG développant des actions en lien avec les problématiques migratoires (la Ligue des Droits de l'Homme, le Secours Populaire, le Secours Catholique, la Croix Rouge, l'ordre de Malte, Médecins du monde, Amnesty International, SOS méditerranée etc.).

« l'aidé comme l'aidant sont pris dans *un échange faussé par la dépendance de l'un et le pouvoir de l'autre* » (*op.cit.*, p. 121). La « violence symbolique » (Fischer & Hamidi, 2016 ; Lhuilier, 2015) inhérente à la relation d'aide prend source dans son caractère asymétrique. Cela est d'autant plus le cas pour un réfugié qui se trouve « en position d'appel à l'Autre » (Pestre, 2010, p. 60). Dans tous les cas, se percevoir comme aidé induit des sentiments tels que la honte, l'humiliation, la culpabilité et l'infantilisation (de Gaulejac, 2011). Enfin, les bénévoles ou travailleurs sociaux n'échappent pas eux-mêmes à l'attitude de suspicion contre laquelle certains se battent pourtant (Kobelinsky, 2010). Ainsi, « leurs conduites [oscillent] entre une visée d'autonomisation et une tendance normalisatrice, privilégiant contrôle et assujettissement » (Qribi & Chapelon, 2018, p. 156).

- *Les autres « comme » soi*

Outre la relation d'altérité avec les autochtones, le sujet faisant l'expérience de la migration est aussi très souvent au contact d'« autres » qui, s'ils lui sont différents en de nombreux points, partagent sa condition. Entre les personnes originaires du même pays, une sociabilité communautaire prend souvent forme. L'entre-soi de la communauté prend place « dans un quartier, une assemblée politique, ou encore un lieu culturel » (Tissot, 2014, p. 4) et recrée « une situation "comme au pays", [...] un univers perceptif partagé et habitable » (Espstein, 2014, p. 140). L'entre-soi ne s'étaye pas toujours sur le partage d'une origine géographique et culturelle commune. Par exemple, dans le cas spécifique des « expats »²⁹, l'entre-soi est avant tout sous-tendu par le partage d'un mode de vie (Gatti, 2009, p. 1).

Sur les routes de l'exil, l'« autre migrant » peut apparaître sécurisant lorsque dans l'errance et la violence « des solidarités émergent à partir des bouts de chemins parcourus ensemble, des dangers affrontés en commun, des précarités partagées » (Bolzman, 2014, p. 49). Au sein des camps les relations peuvent devenir plus durables et un « tissu de relations sociales, affectives, personnelles » (Agier, 2011b, p. 91) se recrée alors. En ce sens, si le camp produit « des vies nues » (Agamben, 1997) et incarne « la suspension des droits et le rejet hors de l'ordre juridique et de l'espace social » (Fischer & Hamidi, 2016, p. 68) il est une forme sociale spécifique (Agier, 2011a). Celle-ci est peu formalisée et empirique (Fischer & Hamidi, 2016) mais ne consiste pas en un chaos. Alors qu'il est un lieu de « pure extériorité », le camp forme « un dedans qui a ses propres règles, ses îlots de culture » (Brugère & le Blanc, 2017, p. 146). Ses habitants s'approprient l'espace³⁰. Une identité collective peut alors se créer mais des conflits interindividuels et communautaires sont aussi à l'œuvre lorsque, du fait de la proximité, l'autre devient intrusif (Brugère & le Blanc, 2017) ou que

²⁹ Appellation donnée aux immigrés hautement qualifiés dans les capitales du monde entier venus « non pas par besoin, mais dans un but professionnel ou pour acquérir de l'expérience hors de leurs frontières » (Gatti, 2009, p. 2).

³⁰ Matérialisé dans l'espace par des restaurants, épiceries, lieux de culte, écoles, bibliothèques etc.

des tensions intercommunautaires préexistent à la vie du camp. Il en est de même en CADA, où « les nationalités et les langues sont multiples, mais également les profils sociaux des résidents » (Kobelinsky, 2010, p. 81). Des tensions « liées à l'expérience de la stigmatisation raciale et des discriminations » (*op.cit*, p. 87) y sont quotidiennes. Enfin, dans un contexte de réduction des prestations sociales, la *solidarité assistancielle* qui caractérise le système d'aide sociale en France³¹ produit de la discrimination et par là même des inégalités réelles et(ou) fantasmées chez les « aidés ».

- *Les autres restés là-bas*

Quelle que soit sa situation, en émigrant, tout sujet quitte - de façon plus ou moins brutale, préparée, durable ou temporaire - une communauté (familiale, culturelle, politique, etc.) et s'éloigne d'autrui significatifs. Si pour certains le contact ne peut être maintenu après le départ, pour d'autres il s'agit de porter les espoirs d'une famille à qui il faut rendre des comptes. Par-là, la migration « est une mission et une dette telles qu'un échec n'est pas envisageable » (Do, 2005, p. 36). Ce type d'expérience est typiquement celle des sujets appelés « migrants économiques » ou « travailleurs immigrés ». En étudiant le parcours des travailleurs algériens dans les années 90, Sayad (1999) montre comment du fait du départ les relations intrafamiliales mais aussi « le système des échanges économiques (et symboliques) entre les générations se modifient » (*op.cit*, p. 107). Celui qui est parti devient progressivement un étranger parmi ceux qui sont restés et qui évoluent dans un monde auquel il n'appartient plus. Naît alors l'expérience de la *double absence* (*op.cit*) : « de là-bas on est absent, on a perdu la terre, on a perdu ceux qui l'habitaient, on s'est en quelque sorte perdu soi-même, absenté de soi-même, et on est "occupé" physiquement et mentalement par cette absence » (Agiar, 2011a, p. 99). Aussi, le choix du départ est source de « culpabilité, culpabilisation et auto culpabilisation ; accusation et auto-accusation » (Sayad, 1999, p. 248). Ce sentiment n'est pas exclusif aux sujets ayant choisi d'émigrer pour le travail et plus largement pour des raisons économiques. En effet, l'exil comporte lui aussi une part de choix (si minime soit-elle) que le sujet porte en lui et à laquelle il doit parvenir à donner sens. L'exil peut être vécu comme une forme d'abandon et de renoncement à des statuts, des rôles, des relations, des engagements, des projets - en somme à une part de soi - que le sujet laisse derrière lui. Néanmoins, le développement des réseaux de communication permet aujourd'hui, le plus souvent, de maintenir un lien, d'être informé de ce qui se passe là d'où on vient. La coupure que crée la situation d'émigration/immigration apparaît ainsi moins nette et les rapprochements virtuels (permis par les nouvelles technologies) sont propices à une mise à distance de sa violence symbolique et affective.

³¹ « Les prestations étant accordées non plus à tous mais - *via* leur soumission à une condition de ressources - à quelques-uns seulement » (Borgetto, 2010, p. 14).

Si nous considérons que « le sujet n'accède à la conscience de son identité que dans un rapport à autrui où il dépend intrinsèquement de l'autre pour sa propre définition » (Marc, 2005, p. 168) alors il faut reconnaître l'impact de l'ensemble des dynamiques relationnelles précédemment exposées sur la représentation de soi des sujets faisant l'expérience de la migration. À ce titre l'usage des signifiants *étranger, sans-papiers* mais aussi *migrant* a des effets concrets et symboliques importants puisqu'il a le pouvoir de prescrire des identités.

1.2.1.3. Être identifié par l'autre : les identités prescrites

Si dans les années 70 le signifiant « immigré » était majoritairement utilisé pour désigner les personnes venues d'ailleurs pour travailler en France, aujourd'hui c'est celui (plus générique) de « migrant » qui fait consensus (dans la société civile et la communauté scientifique). Ce glissement repose sur des considérations éthiques et théoriques : quelle que soit le type de migration vécu, le sujet ne peut pas être réduit à sa situation d'immigré. D'autant que celle-ci est profondément intriquée à sa condition d'émigré (Sayad, 1999). Afin de réunir les deux faces d'une même expérience - et parce que les déplacements internationaux se multiplient et se « normalisent » - parler de « migrants » est apparu préférable. Migrer renvoie au « déplacement vers » et non à « l'établissement en ». Ainsi, le signifiant « migrant » est pris dans la logique des politiques migratoires actuelles qui ne permettent pas de « se poser ». Symboliquement (et aujourd'hui concrètement) être migrant, c'est être voué à l'entre deux, bloqué dans un perpétuel déplacement (le Blanc, 2010). D'ailleurs, les personnes qui se voient accueillies par un État (comme c'est le cas des *expats*) ne se perçoivent pas comme migrants et considèrent ces derniers comme une altérité qui, contrairement à eux, est dans le besoin et n'a pas choisi sa situation (Gatti, 2009).

Être identifié comme migrant c'est être un perpétuel étranger et « en venir à se vivre comme autre » (le Blanc, 2010, p. 120). En effet, la figure de l'étranger constitue « une cible sur laquelle se polarisent les mécanismes qui naturalisent la différence » (Vinsonneau, 2012, p. 209). Le processus de catégorisation au groupe des « étrangers » prend corps dans l'espace, il se concrétise dans la ghettoïsation des camps mais aussi plus largement de certains quartiers où résident plusieurs générations issues de la migration (Agier, 2011b). Le qualificatif de « sans papiers » est celui qui signifie le plus crûment la « non appartenance » au groupe des Uns (le Blanc, 2010), la non-reconnaissance d'une affiliation au groupe des « nationaux ». Ce qualificatif définit le sujet « par ce qui lui manque » (Bajoit, 2005, p. 120), l'assigne au hors-lieu et à l'effacement (Davoudian, 2018a ; 2018b). Avoir « des papiers » octroie un statut social. Ces documents incarnent la reconnaissance par l'État de l'existence de l'individu et en font un « ayant droit ». En effet, pour le sujet, « il ne suffit pas de se présenter "en chair et en os" pour exister » (*op.cit.*, p. 82) aux yeux de l'Autre chez qui il arrive. Dès lors être reconnu comme sans-papiers peut signifier une perte d'existence qui

porte « atteinte aux fondements de la personne » et à ses assises narcissiques primaires (Davoudian, 2012, p. 86). « Nul ne naît non assigné, d'aucun lieu, d'aucun temps » (le Blanc, 2010, p. 33). Ainsi, la confrontation à un « déni d'existence » n'est pas (ou très difficilement) subjectivable et le sujet en vient parfois à douter de sa propre existence (Davoudian, 2012).

La « poétique de l'exil a édifié le portrait romantique de l'exilé » (Agier, 2011b, p. 21) et octroie par la même « une dimension performative » à la figure du réfugié (Kobelinsky, 2010, p. 115). Le demandeur d'asile se voit prescrire un rôle qu'il doit tenir s'il souhaite être reconnu et obtenir le statut de réfugié. L'évaluation de sa situation repose sur des procédures juridiques et administratives mais aussi sur des jugements moraux qui teintent les représentations des divers interlocuteurs du demandeur d'asile (personnel administratif, médecin, travailleurs sociaux en CADA et en associations, etc.). Ainsi « se mettent en œuvre des qualifications, déqualifications et disqualifications des demandeurs d'asile » (*op.cit.*). Kobelinsky (2010) distingue trois figures du demandeur d'asile correspondant plus ou moins aux attitudes et comportements attendus de la part d'un « vrai » réfugié : 1) le *héros tragique*, qui correspond à la figure de la victime, éveille la compassion et l'admiration ; 2) l'*imposteur* qui est perçu comme un « être perturbateur, menaçant, un "profiteur", un "fraudeur" » (*op.cit.*, p. 107) car il ne présente pas les caractéristiques présumées de la victime ; 3) le *débrouillard*, qui est « doté de courage et d'une certaine dignité [et qui] est capable de lutter pour se tirer d'affaire » (*op.cit.*, p. 118). Le demandeur d'asile se trouve confronté au fait qu'il est attendu de lui un comportement de victime pour qu'il soit cru, valorisé et reconnu. Lorsque certains « refusent » de répondre au rôle qui leur est prescrit, d'autres font le choix d'être les réfugiés modèles et (sur)exposent leur souffrance et les marques de leur condition de victime. Cette attitude naît « d'une rationalité pragmatique, [qui saisit] les possibilités qu'offre l'instant » (*op.cit.*, p. 102). Elle est résistance puisqu'elle permet au sujet de se « resituer dans le jeu du pouvoir » (*op. cit.*, p. 106) en manipulant le rôle qui lui est prescrit. Correspondre à la figure du héros tragique, c'est augmenter ses chances d'obtenir les papiers, et par là se dégager des jeux de rôles que suppose la procédure de demande d'asile. Pourtant toute « reconnaissance juridique » est loin d'atténuer les questionnements identitaires du sujet.

1.2.2. *Expérience migratoire et identité*

L'expérience de la migration est sous-tendue par des remaniements identitaires tout autant qu'elle en induit (Baubet & Moro, 2009). En effet, « l'individu migrant ne saurait se protéger complètement contre une remise en question de lui-même, un bouleversement de son identité » (Plivard, 2014, p. 6). Depuis les années 90, dans le champ de la psychologie interculturelle, de nombreuses recherches portent sur les processus identitaires à l'œuvre chez les sujets migrants. Trois types d'identités sont alors distinguées : 1) l'*identité personnelle*, la « perception subjective que

la personne a de son individualité » (*op.cit*, p. 47) ; 2) l'*identité sociale* assignée par autrui ; 3) l'*identité culturelle* qui renvoie à « l'ensemble des caractéristiques que des sujets d'un même groupe partagent et mettent en avant pour se définir et se différencier des membres d'autres groupes » (Guerraoui & Troadec, 2000, p. 89). C'est plus particulièrement cette dernière qui est au centre de ces études qui appréhendent les « processus d'appropriation et de partage par l'individu des éléments culturels de son environnement social et culturel (valeurs et croyances) » (Plivard, 2014, p. 48). En France, Camilleri et ses collaborateurs (1990) ont développé le modèle des *stratégies identitaires* pour rendre compte des divers moyens par lesquels le sujet parvient à se sentir « exister en tant que personne, dans tous ses rôles et ses fonctions, [...] accepté et reconnu par autrui » (Tap, 1985, cité par Vasquez, 1990, p. 143). Cette typologie est encore très mobilisée mais certains chercheurs ont fait évoluer ce modèle (Denoux, 1994 ; Amin, 2012 ; Abdessadek, 2010, 2012).

1.2.2.1. Le modèle des stratégies identitaires de Camilleri

Le psychologue français Carmel Camilleri et ses collaborateurs (1990) ont développé une typologie des *stratégies identitaires* mises en place par les personnes faisant l'expérience de la migration. La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner (1986), les travaux de G.H. Mead (1934) et de Festinger (1954) constituent la base théorique de ce modèle qui considère l'identité comme un processus dialectique (entre le soi et le social), dynamique, multidimensionnel et évolutif (Lipiansky *et al.*, 1990). La construction identitaire se fait par la prise de rôles et consiste en une négociation constante entre 3 pôles identitaires : 1) l'identité de fait ; 2) l'identité prescrite ; 3) l'identité de valeur. Aussi, Camilleri « part du postulat selon lequel tout individu est à la recherche d'une estime de soi positive (identité positive) et que son appartenance à des groupes sociaux en dépend » (Amin, 2012, p. 104). Ainsi, une stratégie identitaire constitue le moyen par lequel un sujet tente de restaurer son identité et son « unité de sens » (Camilleri, 1990) lorsqu'elle est dévalorisée ou remise en question par un(des) groupe(s) social(aux) dans le(s)quel(s) il évolue. Elles sont des « procédures mises en œuvre (de façon consciente ou inconsciente) par un acteur (individuel ou collectif) pour atteindre une, ou des, finalités (définies explicitement ou se situant au niveau de l'inconscient), procédures élaborées en fonction de la situation d'interaction, c'est-à-dire en fonction des différentes déterminations (socio-historiques, culturelles, psychologiques) de cette situation » (Lipiansky *et al.*, 1990, p. 24).

Le modèle des stratégies identitaires est sous-tendu par le présupposé selon lequel « le migrant vit le contact entre sa culture d'origine et celle de la société d'accueil comme un conflit, un morcellement culturel, et subit ainsi une pression psychologique se répercutant sur son système identitaire » (Amin, 2012, p. 104). Ainsi, deux « défis identitaires » se présentent à lui : 1) réussir à élaborer et restaurer un sentiment de continuité et de cohérence ou son « unité de sens » qui est

atteinte du fait de la situation interculturelle ; 2) parvenir à s'auto-attribuer « une valeur minimale attachée à l'image du moi » (*op.cit*, p. 88) lorsque sa valeur est remise en question et qu'il se voit prescrire une identité par la société d'accueil. Le sujet doit parvenir à trouver une cohérence entre deux fonctions de son identité : 1) *ontologique*, qui renvoie à l'idéal de soi ; 2) *pragmatique* (ou instrumentale), qui renvoie à la négociation qui s'opère avec l'influence sociale (Guerraoui & Troadec, 2000). La recherche de cohérence et les moyens mis en place par les sujets pour « manier la contradiction objective de telle façon qu'elle n'engendre pas, ou le moins possible, le conflit subjectif, la rupture de l'unicité identitaire suffisante pour avoir l'impression de vivre normalement » (Camilleri, 1990, p. 95) prennent des formes différentes.

Dans sa typologie, Camilleri différencie : 1) les sujets s'accommodant d'une *cohérence simple* et niant l'une des deux fonctions de leur identité pour résoudre la tension à l'œuvre ; 2) les sujets parvenant à établir une *cohérence complexe*, à élaborer « une formation capable d'assurer l'impression de non contradiction en tenant compte de tous les éléments en opposition » (*op.cit*, p. 95). Dans le premier cas, les stratégies vont viser à éviter le conflit identitaire soit par survalorisation de la fonction ontologique (*conservatisme*) ; soit par survalorisation de la fonction pragmatique (*opportunisme*) ; soit par valorisation de la fonction pragmatique mais conservation d'un minimum ontologique grâce à l'alternance des codes (*opportunisme limité*). Dans le second cas, les stratégies vont viser à éviter le conflit identitaire par : a) les bricolages identitaires (liaisons indifférentes à la logique rationnelle) et résolution du conflit suivant des logiques affectives ; b) les efforts de liaison selon la logique rationnelle et conduites de réappropriation, de dissociation, d'articulation des contraires ou de suspension d'application des valeurs, etc. Camilleri évoque un troisième cas dans lequel la stratégie mise en place vise la modération des conflits mais ne permet pas de les éviter. Parallèlement, pour résoudre les tensions induites par les atteintes que porte la société d'accueil à la valeur qu'ils s'auto-attribuent, les sujets vont mettre en place différents types de stratégies identitaires : 1) développer une *identité dépendante* (négative, négative déplacée ou par distinction) et intérioriser les injonctions de la société d'accueil ; 2) développer une *identité réactionnelle* (de défense, polémique ou de principe) et tenter de s'émanciper de l'image négative qui leur est renvoyée. En 1990, Camilleri insiste sur le caractère non définitif de cette typologie. Néanmoins, de nombreuses recherches aux problématiques variées s'en sont inspiré ensuite (Guerraoui, 1992 ; Lutz, 2010 ; Oulahal, 2019 ; Soto-Galindo, 2020 ; Taboada-Leonetti, 2000).

Le modèle de Camilleri et celui de Berry sont fréquemment articulés et dialectisés (Amin, 2012 ; Plivard, 2014). Le principal point commun de ces modèles est de considérer « les individus comme des acteurs capables d'agir sur leur identité » (Amin, 2012, p. 111). Leur usage (commun) de la notion de *stratégie* traduit cette conception. Si leurs modèles présentent des différences d'ordres

théoriques, méthodologiques et épistémologiques³², « nous pouvons considérer les stratégies identitaires comme des moyens (comportements) mis en œuvre en vue de finalités (attitudes d'assimilation, d'intégration et de séparation) [et que donc] les stratégies identitaires illustrent les processus d'acculturation et permettent de saisir la dynamique de la restructuration identitaire à l'œuvre dans ces processus » (*op.cit.*, p. 113). Amin (2012) fusionne les deux modèles en un seul où les stratégies identitaires valorisant (ou non) le pôle ontologique de l'identité sont rattachées aux stratégies acculturatives correspondant au souhait (ou non) de maintenir sa culture d'origine et les stratégies identitaires valorisant (ou non) le pôle pragmatique de l'identité sont rattachées aux stratégies acculturatives correspondant au souhait (ou non) d'établir une relation avec la société d'accueil. Récemment, Oulahal (2019) et Soto Galindo (2020) ont développé et testé le I2 (Identité et Interculturation)³³ afin d'estimer dans quelles proportions les sujets adoptent telles ou telles stratégies identitaires pour restaurer leur unité de sens. Les résultats montrent qu'une grande majorité des personnes mettent en place des stratégies à cohérence complexe - 95,1 % des Brésiliens participant à l'étude de Soto Galindo (2020), 79,1 % de Français et 81,4 % Singapouriens participant à l'étude de Oulahal (2019) -.

La généralisation du modèle des stratégies identitaires a été remise en question puisque la validation empirique de la typologie développée se base principalement sur des recherches menées auprès de la population magrébine en France. À ce titre, Camilleri considérait qu'il était applicable aux situations similaires « à savoir l'immigration des populations anciennement colonisées vers le pays industrialisé anciennement colonisateur » (Plivard, 2014, p. 76). De plus, au vu du phénomène de mondialisation, certains auteurs (Dasen & Ogay, 2000 ; Amin, 2012) estiment que le découpage manichéen entre une société d'accueil industrialisée représentant le groupe dominant et stigmatisant et le groupe minoritaire composé d'immigrés provenant de société « traditionnelles » est à nuancer. Enfin, Denoux (1994) oppose une critique d'ordre épistémologique à Camilleri concernant sa conception de l'identité. Celle-ci consisterait en une « dynamique d'aménagement permanent des différences (voire des oppositions) en une formation qui donne le sentiment de n'être pas contradictoire » (*op.cit.*, p. 86) et tendrait à ignorer la part « plus chaotique, plus discontinue de l'identité qui tente d'intégrer un éclatement » (Guerraoui & Troadec, 2000, p. 80). L'usage du concept d'*identité interculturelle* permet à Denoux d'appréhender une identité centrée d'avantage sur la fonction pragmatique et sous tendue par des processus d'accommodation. Cette « identité à géométrie variable » (*op.cit.*, p. 81), une « structure unifiée, organisée autour d'une pluralité de systèmes autonomes les uns par rapport aux autres, mais dépendant du contexte dans

³² Ils sont notamment inscrits dans deux courants distincts de la psychologie interculturelle : la Cross-Cultural Psychology pour Berry et la psychologie interculturelle pour Camilleri.

³³ Nouvel outil proposant des scénarios interculturels aux sujet.

lequel ils s'actualisent » (*op.cit.*, p. 90). Justement, la modélisation d'Abdessadek (2012) permet de sortir d'une typologie trop statique et d'appréhender l'identité comme un processus mouvant.

1.2.2.2. *Le modèle des orientations identitaires d'Abdessadek*

La psychologue clinicienne Abdessadek (2012) a développé un modèle se posant en controverse des modèles des stratégies acculturatives de Camilleri et Berry. En effet, dans sa démarche « les variables culturelles ne sont plus un prérequis à l'analyse » (*op.cit.*, p. 311). Son intérêt porte sur l'interprétation subjective que fait le sujet de son expérience migratoire (considérée ici comme une phase de crise) et sur les processus identitaires générés par la confrontation (potentiellement conflictuelle) de ses attentes pré-migratoires avec la réalité de sa situation à l'arrivée. Son objectif est de comprendre « le développement identitaire en migration en mettant de côté la place de la culture pour questionner celle de l'investissement personnel » (*op.cit.*, p. 306). Le sujet est considéré comme acteur de sa socialisation puisque c'est « face aux modèles que lui proposeront ces différentes cultures de groupe, [qu'elle] choisira et interprétera certains d'entre eux de manière prégnante pour élire une inscription tout à fait personnelle dans la société » (*op.cit.*, p. 308). L'auto-évaluation de son projet migratoire par le sujet est considérée comme le principal processus soutenant les remaniements identitaires à l'œuvre. C'est à partir d'une étude menée auprès de sept personnes d'origine algérienne en France qu'Abdessadek (2010) propose le modèle des *orientations identitaires*. La notion d'orientation est préférée à celle de stratégie car elle « propose un caractère moins assumé où le sujet ne réalise pas un choix pour résoudre le conflit en toute connaissance de cause » (Abdessadek, 2012, p. 308). En effet, les orientations renvoient aux « solutions choisies pour répondre aux crises de non-sens caractéristiques des problématiques identitaires » (*op.cit.*, p. 307). Aussi, contrairement aux stratégies, elles se combinent, entrent en conflit et se succèdent chez un même sujet puisque « une orientation ne peut être absolue et prendre toute la place dans le vécu migratoire » (*op.cit.*, p. 309).

Le protocole de recherche proposé par Abdessadek consiste en la passation d'entretiens structurés selon 2 questions : 1) « *Dans mon projet, est-ce que je me reconnais personnellement comme un migrant ?* » renvoyant à la décision du sujet de s'inscrire en tant que membre de la société comme migrant ; 2) « *Dans mon projet, est-ce que je suis reconnu socialement comme un migrant ?* » renvoyant à la reconnaissance que le sujet perçoit d'autrui. Malgré les critiques qu'elle formule à l'égard des démarches typologiques, elle décrit quatre types d'orientations identitaires obtenus à partir du croisement des réponses aux deux questions :

Intériorisation du rôle	Confirmation du statut	Reconnaissance sociale confirmée	Reconnaissance sociale infirmée
Reconnaissance personnelle confirmée		Installation	Transit
Reconnaissance personnelle infirmée		Inertie	Retour

Tableau 1 *Modèle des orientations identitaires* (Abdessadek, 2012, p. 309)

Cette modélisation n'est pas sans rappeler celle de Berry et Sam (1997) mais les 4 orientations identitaires (OI) proposées ne correspondent pas aux stratégies d'acculturation (SA) : 1) *l'intégration* (SA) décrit une appropriation des codes culturels par le sujet et *l'installation* (OI) simplement son souhait de s'établir en France ; 2) *la marginalisation* (SA) est un « no man's land psychologique » (Abdessadek, 2012, p. 311) et *l'inertie* (OI) décrit une perte de repères dans sa forme la plus intense ; 3) *la séparation* (SA) décrit un rejet massif de la culture d'accueil et le *retour* (OI) est repérable lorsque le sujet « s'efforce de questionner ce qui peut lui permettre de se réaliser [...], d'exprimer l'essence de son être et en arrive à la conclusion que cette réalisation passe par un retour en arrière » (*op.cit.*, p. 311) ; 4) l'orientation de *transit* (OI) décrit les situations dans lesquelles le projet migratoire du sujet n'est pas reconnu (voire nié)³⁴. À travers cette modélisation, Abdessadek (2012) propose « de prendre de la distance avec les variables culturelles pour envisager les parcours et les difficultés individuelles sous d'autres aspects tels que le projet migratoire et l'anticipation » (*op.cit.*, p. 315). Aussi, le fait que la projection de soi dans l'avenir, que la question temporelle soit au centre de l'analyse est tout à fait intéressant puisque la migration impacte le rapport au temps et à l'espace de la personne qui en fait l'expérience.

1.2.3. *Expérience migratoire et temporalité*

Faire le choix d'émigrer induit « une vie précaire car elle relève à la fois d'une expérience de l'incertitude [et] de l'excès du *soi présent* sur le *soi passé* » (le Blanc, 2010, p. 66). La juxtaposition du « là-bas » et du passé, de l'« ici » et du présent, du « peut-être ici » (ou « absolument ici ») et du futur font de l'espace et du temps une seule et même problématique complexe à signifier pour le sujet qui cherche à « être dans le monde » (Agier 2011a). Le déplacement et les difficultés à trouver un lieu d'accueil font de la mémoire de certains sujets une mémoire délocalisée ou multi-localisée (*op.cit.*, p. 93). Faire l'expérience de la migration transforme fondamentalement le rapport au passé. Si accepter la perte d'un chez soi constitue l'un des enjeux majeurs de l'exil pour le sujet, les

³⁴ Comme cela peut être le cas chez les sujets placés en centre de rétention, ou qui font l'objet d'un OQTF.

incertitudes futures et la précarité du présent ne sont pas sans impact sur son psychisme et sa socialisation.

1.2.3.1. *Expérience de la perte : les souvenirs, la nostalgie et le deuil*

L'exil ou la migration induisent une expérience de la perte à la fois *symbolique* - perte d'affiliation à sa communauté et de son inscription dans une généalogie - et *sociale* - perte de ses investissements externes, des êtres aimés et du cadre de référence (Piret, 2005). L'éloignement géographique d'avec la terre natale et ses lieux familiers constitue la perte d'un « cadre silencieux, une enveloppe qui contient et garde à la fois l'empreinte d'éléments archaïques, sensoriels (on parle de "bain d'odeurs, de mots, de couleurs") en deçà du langage » (Ayouch Boda 1999, p. 274). En ce sens, la perte du code (Kaës, 2004) à l'œuvre dans l'expérience de la migration peut s'accompagner de la perte d'une partie du *self* (Grinberg, 1964) et ce de façon d'autant plus violente pour les exilés du fait du caractère irréversible et potentiellement abrupt de leur départ. Une fois parti, « tout ce qui fait une vie est défait. Vivre dans la perte est alors la seule vie possible [et le] réfugié devient le négatif de celui qu'il était » (Brugère & le Blanc, 2017, p. 138). Néanmoins, le vécu de la perte est aussi prégnant chez les personnes faisant l'expérience de formes de migrations *a priori* plus temporaires, s'accompagnant de projets de retour plausibles (Piret, 2005 ; Ayouch Boda, 1999). À ce titre, le désir de régression temporelle vers un territoire d'appartenance (Guerin-Pace, 2006) est rarement satisfait par un retour concret du migrant dans son pays d'origine. En effet, cette expérience peut éveiller un sentiment d'inquiétante étrangeté : les retrouvailles réactualisent la perte, qui prend alors un caractère définitif (Ayouch Boda, 1999, p. 273).

Les sujets faisant l'expérience de la migration peuvent présenter un rapport ambivalent au passé caractérisé par un désir d'oubli et un besoin de reconquête mémorielle de leur pays d'origine (Barou, 2013). Ceci est d'autant plus vrai chez les demandeurs d'asile qui ne peuvent ni oublier tout à fait ni se souvenir complètement (Kobelinsky, 2010). Les recherches ethnographiques menées par Barou et ses collaborateurs (2013) auprès de cette population mettent à jour l'impact majeur de la situation de départ sur la nature des remémorations. Lorsque la peur est associée aux dernières images du pays d'origine, une mise à l'écart du désir de retour apparaît dans le discours des sujets ; ce qui n'est pas le cas des personnes dont le départ a pu être anticipé et ne s'est pas avéré traumatique. Aussi, les conditions de vie dans le présent apparaissent déterminantes dans la remémoration de son pays d'origine par le sujet : 1) la contiguïté des lieux de vie en CADA est souvent mise en balance avec la remémoration de grands espaces ; 2) l'amoindrissement du groupe familial (passage d'une famille élargie à une famille nucléaire) est source de regrets ; 3) l'insécurité du présent (du fait de l'incertitude de l'avenir) transparaît dans des évocations traduisant un besoin de sécurité ; 4) l'isolement ne permet pas aux sujets de « maîtriser collectivement leur mémoire,

qui vivent sur un plan individuel et de façon contradictoire un afflux de souvenirs différents, qui peuvent les pousser à vouloir oublier le pays d'origine, ou au contraire à exalter certains souvenirs qui s'y rattachent et qui n'expriment pas uniquement de la nostalgie » (*op.cit.*, p. 15). En ce sens, le cadre communautaire est tout à fait déterminant puisqu'il fournit des repères sécurisants sur le plan identitaire et favorise la création mémorielle collective, la réappropriation du passé (*op.cit.*, p. 17).

La souffrance induite par l'expérience de la perte s'exprime souvent par la *nostalgie* (Ayouch-Boda, 1999 ; Barou, 2013 ; Bourgeois, 2008 ; Piret, 2005). Celle-ci peut être définie comme « l'attente douloureuse du retour chez soi » (Piret, 2005, p. 3), un état émotionnel qui constitue un lieu refuge, intime et fantasmatique pour les sujets. La nostalgie est intrinsèquement ambivalente puisqu'en elle cohabitent souffrances et aspirations (Dauncey & Tinker, 2014)³⁵. Elle se différencie de la remémoration autobiographique au plan temporel, affectif et cognitif puisqu'elle « va bien au-delà d'une véracité mnésique ou d'un agencement temporel d'évènements passés. Elle est centrée sur des évènements significatifs pour l'individu, est baignée dans l'affect et sert des fonctions existentielles vitales » (Sedikides *et al.*, 2004, p. 205). L'espace nostalgique peut remplir des *fonctions d'objectivation et de sublimation* lorsqu'il « fonctionne comme une caisse de résonance qui permet d'amplifier l'écho des représentations, de les investir ou de les réinvestir, espace de rêverie, promesse d'un nouveau roman familial - notamment dans sa fonction de prise de distance » (Ayouch Boda, 1999, p. 276). Il a aussi une *fonction défensive* puisqu'il « est un moyen de maintenir et d'encourager la continuité de soi dans le temps et face au changement » (Sedikides *et al.*, 2008, p. 34). En ce sens, la nostalgie amortit la menace existentielle (Juhl *et al.*, 2010) induite par l'expérience de la perte. Elle est une réponse aux incertitudes en périodes de rupture, de discontinuité et un abri contre la solitude (Dauncey & Tinker, 2014). Lorsque la nostalgie est principalement souffrance, elle est souvent assimilée à de la *mélancolie* (Rougier, 2017 ; Dauncey, Tinker, 2014) dans son sens commun : un sentiment de solitude et de manque. L'état mélancolique chez l'immigré peut être compris comme une « réaction *nostalgique* de quelqu'un qui est *attaché à l'ordre* et à un ordre qui a été définitivement et irrémédiablement rompu » (Sayad, 1999, p. 253).

Pour pouvoir élaborer, donner sens et accepter la perte, le sujet faisant l'expérience de la migration doit s'engager dans un processus de deuil. En effet, celui-ci est « constitutif d'une perte d'objet, au sens psychanalytique d'objet d'amour. [Il est une] "maladie naturelle" que traverse [tout sujet] placé devant le fait que l'objet est irrémédiablement absent » (Metais, n.d.). En situation de migration il ne s'agit pas de faire le deuil de la mort d'un proche³⁶ mais du paradis de l'enfance

³⁵ Cette idée est particulièrement prégnante dans l'état doux-amer que décrit la *saudade*. Ce signifiant né dans la communauté lusophone est « synonyme de tension, de frustration, de désir irréalisables » (Rougier, 2013, p. 56). La *saudade* est inhérente à l'expérience de la migration et du voyage puisqu'elle exprime un lien d'attachement à sa terre natale, à un lieu perdu.

³⁶ Bien que cela puisse aussi être le cas dans les expériences les plus extrêmes.

(Piret, 2005), de la mort de l'enfant idéal. « Le deuil et le renoncement sont ceux d'une terre, au sens d'un enracinement géographique, mais aussi d'un temps et d'un état » (Do, p. 39). Dans ce cadre, l'investissement de l'espace nostalgique par le sujet est à double tranchant : 1) il peut entraver le travail de deuil lorsqu'il s'opère principalement sur un mode défensif ; 2) il peut le faciliter quand il permet de *jouer* (Winnicott, 1975). Dans le premier cas, la nostalgie constitue une ruse pour éviter la perte (Piret, 2005 ; Do, 2005), un refus de perdre un passé idéalisé « façonné par le désir du sujet » (Ayouch Boda, 1999, p. 275). Cette position nostalgique « figée et fermée » est sous-tendue par des mécanismes de clivage, de déni et s'avère aliénante (*op.cit.*). En effet, « le sujet peut y être comblé, englouti dans une jouissance qui laisse peu de place à son inscription dans le monde d'ici et maintenant, et à son anticipation de l'avenir » (*op.cit.*, p. 275). Elle est alors une nostalgie morbide (Do, 2005) et favorise un deuil pathologique (Kaës, 2004) caractérisé par une position de « faute persécutoire » (Grinberg, 1964) chez le sujet. Dans le second cas, l'espace nostalgique est investi comme un espace transitionnel (Winnicott, 1975) par le sujet, et n'est donc plus un refuge (une aspiration vers la fuite) mais une ressource permettant une « régression au service du Moi » (Anzieu, 1981). En ce sens, la nostalgie est plutôt le signe qu'un processus de deuil non-pathologique est engagé chez le sujet (Ayouch Boda, 1999). Il s'accompagne d'attitudes « de sublimation et de réparation » (Kaës, 2004, p. 34) et se caractérise par une position de « faute dépressive » (Grinberg, 1964) chez le sujet. L'isolement n'est pas propice à ce travail, qui s'effectue souvent collectivement (Piret, 2005).

Ayouch Boda (1999) distingue trois attitudes typiques face à l'expérience de la perte chez les sujets migrants : 1) l'absence de nostalgie et le surinvestissement de l'ici et maintenant ; 2) l'investissement d'un espace nostalgique figé, le surinvestissement de l'ailleurs et l'idéalisation du passé ; 3) l'investissement d'un espace nostalgique souple médiatisant la relation à l'objet perdu. Au plan de la socialisation, les deux premières attitudes renvoient respectivement à une démarche d'assimilation et à une démarche de contre-acculturation. Ainsi, elles n'apparaissent pas favorables au développement de toutes ses potentialités par le sujet puisqu'elles empêchent toute relation temporelle, axiologique et symbolique et entravent par là même le processus de subjectivation. La troisième attitude – que Do (2005) qualifie d'adaptative - s'avère quant à elle la plus propice au travail de deuil puisqu'elle permet « d'atténuer l'éprouvé douloureux de la perte et accepter son irréversibilité » (*op.cit.*, p. 37).

L'expérience de la migration n'induit pas uniquement une distorsion du rapport au passé. Le poids singulier que prend ce registre temporel durant l'expérience migratoire fait consensus dans la communauté scientifique mais les temps présent et futur sont aussi vécus et signifiés de façon spécifique par les personnes à divers moments de leur parcours.

1.2.3.2. Précarité du présent et incertitudes futures : expérience de l'attente et de l'errance

Le premier défi face auquel se trouve toute personne en migrant (quelle que soit sa situation) est celui de trouver place dans un nouveau chez-soi, de se construire de nouveaux ancrages sociaux, de parvenir à se « re-placer » après s'être « dé-placée » (Bolzman, 2014). Elle s'engage dans « la quête d'un nouvel espace politique au sein duquel [elle] puisse se reterritorialiser juridiquement » (Pestre, 2010, p. 55). L'étape de latence que constitue l'intervalle entre le départ de chez soi et l'installation ailleurs (Do, 2005) ne prend pas fin à l'arrivée effective de la personne sur le territoire de destination. En effet, à son arrivée la personne n'acquiert pas immédiatement « le nouveau statut découlant de sa condition de voyageur arrivé » (*op.cit.*, p. 35). Outre le fait « de trouver place dans la société salariale et urbaine française [l'enjeu majeur est de] remanier son propre univers symbolique et de pouvoir ainsi habiter en la faisant sienne une nouvelle temporalité » (Nakano *et al.*, 2012, p. 212³⁷). Néanmoins, ce processus est loin d'être linéaire, facile et facilité puisqu'il prend souvent racine dans un présent précaire. En effet, à l'arrivée, la recherche nécessaire d'un habitat et d'un emploi se double d'une quête de régularisation administrative et d'un travail coûteux d'appropriation des dispositifs législatifs³⁸. Pour le sujet, le temps du début est celui « de l'instabilité, du tâtonnement [puisqu'il] semble se morceler, se diffracter, sans séquence reconnaissable ou prévisible » (*op.cit.*, p. 211). Il se joue alors une forme de dépossession de sa capacité d'agir sur la temporalité chez le sujet qui fait l'expérience d'une incertitude plus ou moins omnipotente, paralysante, passagère ou marquée dans la durée. L'opacité qui peut envahir le futur (et précariser le présent) est souvent liée à la question administrative. En effet, « le temps que l'administration publique fait subir aux immigrés est un temps de l'instabilité et de l'incertitude » (*op.cit.*, p. 215). Cela est d'autant plus vrai chez les demandeurs d'asile « qui sont toujours l'objet des décisions d'autrui [et pour qui] incertitude et sujétion sont des réalités » (Kobelinsky, 2010, p. 63).

Dans le cadre du CADA, c'est l'attente qui gouverne l'ensemble de la vie psychique et sociale des sujets. Il s'y produit une « hypertrophie de l'attente » (*op.cit.*, p. 146) et la vie quotidienne de ses habitants « est caractérisée par une dilatation du temps et une rétractation de l'espace » (*op.cit.*, p. 7). En ce sens, l'attente y est institutionnalisée. En effet, le CADA et les politiques d'asile produisent et construisent l'attente qui devient une expérience partagée par tous les demandeurs d'asile. « Maintenus dans une temporalité marginale » (*op.cit.*, p. 22) et contrôlés dans leurs activités tout le temps de l'instruction de leur dossier par l'OFPPA (Dravigny, 2017), les demandeurs d'asile font l'expérience du présent, d'un « temps arrêté qui ne passe plus » (Kobelinsky, 2010, p. 148). Même

³⁷ Cet article est basé sur l'analyse du parcours des deux premiers auteurs (réfugiés politiques brésiliens).

³⁸ Si cela est particulièrement vrai dans le cas des réfugiés et plus largement des personnes entrées sur le territoire sans autorisation, ça l'est aussi pour des personnes ayant immigré grâce à un visa (étudiants, travailleurs, etc.) puisqu'il s'agit pour elles de comprendre les lois qui s'appliquent à leur situation.

s'ils sont en « attente de », leur expérience de l'attente n'est pas toujours prospective (tournée vers le futur). Malgré les inquiétudes présentes liées à l'avenir le fait que la date à laquelle l'OFPRA rendra son verdict soit indéfinie (ou pour le moins très floue) induit une dilatation du temps présent³⁹. L'ennui prend alors grande place dans le quotidien des demandeurs d'asile qui font l'expérience du désœuvrement, de l'impuissance et rapportent « des sensations de vide, de défaillance et, plus important encore, de manque des possibles au présent » (*op.cit.*, p. 148). Dans leurs discours, « l'attente est généralement associée à la perte d'un bien » (*op.cit.*, p. 165). Pour Nakano et ses collaborateurs (2012) cette expérience est aussi inhérente aux démarches administratives que doit entreprendre tout immigré. En effet, même sans être pris dans l'immobilité d'un CADA, « la frénésie des déplacements pour effectuer les démarches administratives se vit aussi en faisant du sur-place face aux portes qui restent symboliquement closes » (*op.cit.*, p. 215). Ces auteurs parlent alors de *temps volé* puisque se joue alors « un "manque de temps" pour toutes les activités ayant trait à l'émancipation humaine » (*op.cit.*, p. 213).

La tension vers le futur est mise à mal par la situation de la demande d'asile qui ne permet pas l'élaboration de projets précis. Néanmoins, en même temps que l'ennui, « un imaginaire en rapport à l'"après" » (Kobelinsky, 2010, p. 197) se déploie. Les rêveries peuvent constituer un soutien lorsqu'elles alimentent l'espoir mais peuvent aussi entraver une préparation à la réalité après le CADA. Elles apparaissent tout de même capitales car « pour qu'il y ait attente, il faut qu'il y ait espoir, si minime qu'il soit » (*op.cit.*, p. 220) ; ce que le temps désincarné et suspendu du CADA met à mal chez certains sujets. Tout espoir se cristallise alors sur l'obtention des papiers qui se voient « fétichisés » (*op.cit.*, p. 198). Un *fantasme de renaissance* agit chez les sujets et il s'accompagne d'excitation tout autant que d'angoisse (Pestre, 2010, p. 189). La « vie tranquille » à laquelle les papiers donneraient accès correspond à la possibilité pratique (trouver un emploi et une maison) mais aussi subjective de s'installer, de trouver une place. Pourtant, dans les faits, l'obtention d'un statut légal (carte de séjour, statut de réfugié, protection subsidiaire etc.) n'assure pas un accès immédiat et mécanique à la stabilité (à la vie « normale ») tant espérée (Nakano *et al.*, 2012) et n'atténue pas les symptômes d'angoisse (Pestre, 2010).

Dans les cas les plus extrêmes, l'aliénation au présent peut devenir *errance*. Ici, ce n'est pas le blocage spatial qui induit le « blocage temporel » mais bien l'absence de tout ancrage et de toute perspective d'ancrage. L'errance correspond au « déplacement indéfini et provisoire, dans un temps plus ou moins continu, sur un ou plusieurs territoires » (Moreau de Bellaing, Guillou, 1995, p. 12). Plusieurs situations inhérentes aux parcours d'exil induisent une telle expérience : 1) la vie dans des lieux de transit et dans les camps, qui sont des situations « à mi-chemin vers nulle part » (Bolzman,

³⁹ Cette situation est d'ailleurs à contre-pied de la temporalité de l'exil qui est celle de l'urgence.

2014, p. 48) ; 2) la vie lors des déplacements qui ne procure aucune attache et qui est dès lors précaire ; 3) la vie lorsque l'asile n'est possible nulle part. Dans ces situations, « le voyageur reste prisonnier du voyage, dans un entre-deux lui interdisant d'autres voyages. Ces voyages impossibles sont les symptômes d'une errance » (Do, 2005, p. 39). Si tous les migrants ne font pas l'expérience d'une errance « effective », aucun n'est protégé de l'errance intérieure telle que Sayad (1999) la décrit chez les immigrés Algériens : « le désespoir ou, mieux, la désespérance cruellement éprouvée à tous les moments, est une espèce de va-et-vient "intérieur" que nul ne peut résoudre, va-et-vient entre ce qui était possible hier et ce qui ne l'est plus aujourd'hui ; entre ce qui, hier, n'était que virtuel et ce qui, aujourd'hui, est devenu irrévocable, etc. » (*op.cit.*, p. 256).

Plusieurs auteurs (Agier, 2011b ; Ayouch-Boda, 1999 ; Tassin, 2018) soulignent que tout être humain fait l'expérience de l'exil intérieur et de la migration. En effet, « toute vie est une migration : elle a un départ, des milieux, une fin ; elle passe de multiples frontières et souvent se heurte à des murs » (Tassin, 2018, p. 37). Avoir cela en tête permet de requestionner nos présupposés victimisants et de favoriser des relations moins asymétriques avec les sujets faisant une expérience concrète de la migration. Néanmoins, il semble que ces analogies sont à manier avec prudence puisqu'elles pourraient conduire à une minimisation de la vulnérabilité psychique à laquelle l'expérience migratoire expose un sujet.

1.2.4. *Expérience migratoire et vulnérabilité psychique*

Dans le champ de la psychologie, de nombreuses recherches sur la migration portent sur les risques que cette expérience représente pour le sujet du point de vue de son équilibre psychique. Le fait que la migration induise des ruptures et qu'elle puisse constituer une crise fait consensus. Aussi, en psychopathologie la question de la migration est étudiée sous l'angle du vécu traumatique qu'elle peut susciter. À divers moments de son parcours (le départ, le voyage, l'arrivée, l'après...) le sujet peut se trouver exposé à diverses violences (institutionnelles, symboliques, corporelles, morales, etc.).

1.2.4.1. *Ruptures et risques psychopathologiques*

Pour rendre compte du vécu de la migration, de nombreux auteurs parlent de *ruptures*. Plusieurs ruptures caractéristiques de la situation de migration sont évoquées dans la littérature (Baubet et Moro, 2009 ; Jounot, 2015 ; Idris, 2007 ; Lutz, 2010 ; Pestre, 2010) : 1) *linguistique*, car le sujet se trouve sorti du « bain de langage » dans lequel il s'est développé, qu'il peut être confronté à de nombreuses situations d'incompréhension et rencontrer des difficultés d'expression ; 2) *sociale* (ou relationnelle) car, par l'émigration, certaines affiliations ne peuvent perdurer et que, dans le pays d'accueil, le sujet peut rencontrer des difficultés à en créer de nouvelles ; 3) *filiale*, le remaniement

des dynamiques relationnelles intrafamiliales (Nathan, 1986) et un « mandat transgénérationnel » qui peut être porté par le migrant puis par ses enfants (Baubet et Moro, 2009) qui se trouvent dans des conflits d'appartenances (Idris, 2007) ; 4) *culturelle* (ou symbolique), car le sujet s'est éloigné des milieux au sein desquels il évoluait habituellement et dont il connaît les codes ; 5) *affective*, car des changements interviennent dans la relation du sujet « avec des personnes/choses qui lui sont chères » (Lutz, 2010, p. 49) ; 6) *identitaire*, car du fait de l'ensemble des ruptures précitées, l'expérience de migration mettrait à mal le sentiment de continuité de soi. Ces ruptures semblent s'enchevêtrer : elles ne sont pas toutes de mêmes niveaux et se combinent de façon originale potentiellement dans chaque parcours et à différents moments du parcours.

L'expérience de l'é.m.migration est considérée par de nombreux auteurs comme *une* rupture dans la vie psychique et sociale d'un sujet. Elle est souvent comparée à une « amputation » (Goguikian Ratcliff, 2012), un « arrachement », une « déchirure » (Sayad, 1999), un « déracinement » venant rompre la continuité psychique du sujet (Ayouch Boda, 1999). En effet, « avant qu'un espace se constitue, dans son exil, le migrant - tout être en crise - n'existe nulle part : il est utopique (support d'utopie) entre rupture et suture » (Kaës, 2004, p. 32). Sayad (1999) évoque deux temps et deux niveaux de rupture chez le sujet : 1) celle que constitue l'immigration (l'arrivée), « rupture initiale qui sera suivie de bien d'autres » (*op. cit.*, p. 253) à laquelle le sujet donne sens, « ordre » ; 2) celle qui intervient dans l'après-coup lorsque l'illusion dans laquelle le sujet parvient à donner sens à son existence au-delà de la rupture ne tient plus (*op.cit.*, p. 256). À la lecture de la littérature, il apparaît que le mot rupture permet avant tout aux auteurs de traduire et expliquer « la souffrance migratoire » (Idris, 2007) mais ne fait pas toujours l'objet d'une définition précise.

La psychopathologie spécifique à l'exil (et plus largement de la migration) se développe depuis la fin du 20^{ème} siècle du fait d'un constat partagé concernant le développement assez fréquent de pathologies chez les sujets qui en font l'expérience (Baubet & Moro, 2009 ; Do, 2005 ; Duparc, 2009 ; Garnier & Idris, 2015 ; Goguikian Ratcliff, 2012 ; Pestre, 2010). L'expérience de la migration peut révéler une pathologie antérieure ou induire une décompensation du fait de l'élaboration complexe qu'elle requiert de la part du sujet (Baubet & Moro, 2009) et des violences symboliques et réelles qu'elle peut comporter. Une décompensation peut avoir lieu à l'arrivée (lorsque la pathologie est due à l'évènement migratoire et n'a pas eu d'existence antérieure), plusieurs années plus tard ou se manifester chez les descendants (Idris, 2007). Les psychologues et psychiatres prenant en charge des personnes ayant immigré en France ont développé un certain nombre de praxis créatives pour adapter les modalités de leurs interventions aux problématiques migratoires. Parmi elles, le dispositif de *consultation transculturelle* développé par la psychiatre Marie-Rose Moro et ses collaborateurs dans les années 90 est célèbre. Une consultation transculturelle est un *dispositif*

groupal d'accompagnement psychologique (op.cit), multiculturel et « construit à partir de recherches sur les sociétés traditionnelles » (Lévy & Sturm, 2002, p. 57). Néanmoins, dans certains cas, la pratique du psychologue auprès de sujets migrants ne peut prendre place dans une institution et se fait hors les murs. C'est notamment le cas auprès des populations de réfugiés dans les camps. Le psychologue est alors plus que jamais amené à réinventer des dispositifs et à développer des stratégies pour créer un cadre thérapeutique dans un lieu « hors cadre » (Burksaityte & Pestre, 2018).

Une étude menée par l'INPES⁴⁰ (2008) sur un échantillon aléatoire de 2000 personnes (dont 174 étaient nées à l'étranger) révèle l'existence « d'antécédents significativement plus fréquents de crise d'angoisse et d'états de stress post-traumatique » (Stanojevich & Veisse, 2007, p. 22) chez ces derniers. En 2016, une étude nationale sur les personnes migrantes consultant dans les PASS en France⁴¹ a révélé que pour 7% de la population enquêtée, le motif de consultation concernait des pathologies psychiatriques avec des symptômes anxieux et dépressifs (Tapié de Céleyran *et al.*, 2017). Ce sont en premier lieu les réfugiés qui présentent des troubles psychopathologiques. En 2005, un rapport du Comede déclare qu'un Syndrome de Stress Post Traumatique (SSPT) a été diagnostiqué chez 10 % des réfugiés pris en charge. Un autre en 2017 met à jour la prévalence de troubles psychiques graves chez 16,6% de la population accueillie (Veisse *et al.*, 2017). Chez les demandeurs d'asile, la moitié de SSPT (Chahraoui, 2014). Ces symptômes ont tous des effets néfastes sur la concentration, l'attention, la mémoire et augmentent le risque suicidaire (Veisse *et al.*, 2017). Dans les cas les plus extrêmes, ils peuvent conduire à un état de dépersonnalisation et de déréalisation (Pestre, 2010) : le clivage vécu induit alors du déni et le développement d'un faux self. Ici, il est impératif de questionner la pertinence de l'usage d'outil diagnostiques classiques car « une multitude d'études montrent que le patrimoine socioculturel et linguistique influence ce que l'on interprète comme traumatisant, les manifestations et les expressions de la symptomatologie post-traumatique, l'interprétation des symptômes, les témoignages de souffrance ainsi que les méthodes de guérison appropriées à une culture » (Womersley & Kloetzer, 2018, p. 132). Néanmoins, le SSPT reste le diagnostic le plus répandu. Le vécu traumatique apparaît fréquemment associé à de l'expérience migratoire et ne concerne pas uniquement les personnes ayant vécu l'exil politique.

1.2.4.2. *Parcours migratoires et vécu traumatique*

Le lien entre traumatisme et expérience migratoire fait l'objet de nombreuses réflexions dans le champ de la psychologie clinique. La théorie ethno-psychiatrique développée par Nathan (1987)

⁴⁰ Pour une explicitation des acronymes cf. Glossaire (p. 414).

⁴¹ Cette étude a été menée auprès de 848 personnes (519 primo-arrivants ; 170 en France depuis 1 à 5 ans ; 148 depuis 5 ans et plus ; 11 non renseignés) dans 30 PASS avec un questionnaire standardisé et les résultats analysés selon la classification internationale des maladies dixième version (CIM-10).

affirme que « la migration est traumatique parce qu'elle rompt l'homologie entre le cadre culturel externe et le cadre culturel interne intériorisé » (Baubet & Moro, 2009, p. 37). L'acceptation du caractère substantiellement traumatique de l'expérience migratoire amène cet auteur à parler de *traumatisme migratoire* mais cette conception ne fait pas consensus.

Le mot traumatisme provient du champ médical et désigne initialement une « lésion, une blessure produite par un agent extérieur qui a agi de façon mécanique » (Thomas, n.d.). Il a été appliqué au psychisme au début à la fin du 19^{ème} siècle par Freud (1920). La théorisation psychanalytique du *traumatisme psychique* a ensuite été affinée et remaniée par Ferenczi (1934). Dès lors le traumatisme (ou *trauma*)⁴² est défini comme un choc violent, une effraction ayant des conséquences sur l'ensemble de l'organisation psychique (Baubet & Moro, 2009) puisqu' « au niveau économique [elle provoque] un envahissement et un débordement du système par une quantité importante d'énergie non liée » (Chahraoui, 2014, p. 10). En termes métapsychologiques, la lésion du système (ici l'appareil psychique) sous l'effet d'un élément extérieur à celui-ci consiste en une effraction du *pare-excitation*. Ainsi, il y a traumatisme lorsque ce système – qui a pour fonction d'« éviter l'irruption à l'intérieur du psychisme de stimuli trop violents qui ne pourraient être maîtrisés » (Boulanger, 2012, p. 50) – ne joue pas son rôle de filtre. C'est alors que l'évènement vécu « fait lésion » : qu'il constitue un *évènement traumatique*. Le caractère « objectivement » anodin ou violent d'un évènement ne présage pas de sa portée traumatique. Ce qui en fait un évènement traumatique est le fait que lors de sa survenue, le sujet « se trouve démuné, impuissant, tant psychiquement que physiquement, à [le] maîtriser » (Thomas, n.d.). Peuvent alors se déclencher divers mécanismes psychiques : le débordement des défenses psychologiques (sidération), l'arrêt des fonctions psychiques (effroi), le non-sens et l'absence de représentations (Chahraoui, 2014). Lors de l'évènement traumatique se joue chez le sujet un « effondrement dans l'aire de confiance à l'égard de *l'environnement généralement prévisible* » (Bokanowski, 2002, p. 751). L'expérience de cette défaillance est à l'origine d'un état de stress post-traumatique chez le sujet qui en se chronicisant prend la forme d'une *névrose traumatique* (Ferenczi, 1934). Aussi, le traumatisme se rejoue toujours dans un *après-coup* - suite à une période de latence (Lustin, 2012) - qui témoigne de « l'ampleur du traumatisme » (Duparc, 2009, p. 16).

Par son travail, Nathan propose d'ajouter à la nosographie développée par Ferenczi une nouvelle catégorie de trauma qui concernerait toutes les personnes faisant l'expérience de la migration : la *perte de cadre culturel interne* ou « traumatisme d'acculturation » (Forestal, 2008). Lorsque le parcours migratoire est marqué par des violences, « une brutalité sociale et symbolique » (Lhuillier & Pestre,

⁴² Si Bokanowski (2002) propose de différencier ces deux termes ils sont souvent considérés comme des synonymes (Boulanger, 2012 ; Pestre ; 2010 ; Thomas, n.d.).

2018, p. 11), des traumatismes - tels que décrits plus haut - peuvent s'y ajouter. Malgré cela, généraliser le vécu traumatique à l'ensemble des sujets faisant l'expérience de la migration apparaît hasardeux, voire dangereux (Duparc, 2009) car il revient à nier la singularité de chaque histoire. En effet, « toutes les migrations ne donnent pas forcément lieu à un traumatisme majeur qui entrave le développement de la personnalité » (*op.cit*, p. 16) et si c'est le cas, celui-ci n'est pas inéluctable (Baubet & Moro, 2009).

Malgré les nuances apportées, Baubet et Moro (2009) affirment que le traumatisme migratoire est « un temps majeur de l'expérience migratoire à partir duquel se structure de manière harmonieuse ou pas le vécu migratoire » (*op.cit*, p. 39). La désillusion, le décalage entre les attentes pré-migratoires et la réalité migratoire, peut aggraver le vécu traumatique ; et ce d'autant plus lorsque, par la migration, le sujet tente de s'extraire d'une situation traumatisante dans son pays d'origine. Ainsi, en immigrant « l'individu dénoyauté de son contenant culturel et social [peut présenter] une sorte d'hémorragie du Moi qui n'a plus de membrane symbolique pour le rassembler pour se penser et penser sa vie » (Goguikian Ratcliff, 2012, p. 4). Quelles que soient les conditions et les motifs du départ, le fait que le sujet parvienne à se recréer un cadre de vie « sécuritaire, signifiant et contenant » (*op.cit*, p. 1) est toujours influencé par des éléments individuels, familiaux et collectifs avant l'émigration (projets, expériences, fantasmes, tabous, peurs, etc.). Dans l'après-coup du traumatisme migratoire, des expériences pré-migratoires inhérentes à l'évènement migratoire (le voyage) et à l'immigration peuvent se réactualiser. L'après-coup est « une migration du traumatisme, en un autre lieu, un autre environnement, un autre temps qui lui donne sens, l'aggrave ou le réduit » (Duparc, 2009, p. 17).

À partir de son travail de terrain, Pestre (2010) fait « l'hypothèse d'une psychopathologie du réfugié dans laquelle prédominent le psychotraumatisme et ses risques de réactualisation relatifs au parcours et à l'attente de la délivrance d'un statut officiel » (*op.cit*, p. 12). Elle observe des symptômes de la névrose traumatique chez de nombreux réfugiés : syndromes de répétition (réminiscences, cauchemars en lien avec la situation de danger vécue) ; perturbations neuro-végétatives (symptômes psychosomatiques, insomnies etc.) ; altération de la mémoire et troubles de l'attention ; modifications du caractère et de la personnalité ; névrose d'angoisse ; syndrome dépressif ; phénomènes en lien à la « pensée magique ». Aussi, dans les cas les plus extrêmes, les névroses traumatiques peuvent prendre la forme de troubles psychotiques⁴³. Pour autant, « l'exil ne peut être réduit à un trauma » (*op.cit*, p.77) et le trauma ne se réduit pas à l'exil. Cette affirmation est d'autant plus capitale qu'elle permet de nuancer l'approche « victimisante » du

⁴³ Dont les symptômes peuvent être : hallucinations, phénomènes dissociatifs, clivages, déréalisation, dépersonnalisation, angoisses persécutrices et paranoïaques (Pestre, 2010, p. 80-81).

réfugié (Kobelinsky, 2010), véhiculée par les médias (au sens large : sociaux, artistiques, « de masse », etc.) et renforcée par les recherches en sciences humaines et sociales qui ont « "pathologisé" [la situation d'exilé] trop systématiquement renvoyée à un effondrement moral et psychologique doublé d'un arrachement culturel » (Fischer & Hamidi, 2016, p. 46).

Le « dépassement » d'un traumatisme peut se jouer lorsque la *charge traumatique* (Pestre, 2010) est élaborée et élaborable du fait de « la capacité d'auto-organisation du sujet et selon la qualité de son environnement » (Duparc, 2009, p. 15). Dès lors il constitue une opportunité pour le sujet de s'ouvrir à « l'espace de l'autre » et « créer une nouvelle identité plus riche, plus vivante, plus humaine » (*op.cit.*). En effet, comme tout traumatisme, le traumatisme migratoire peut s'avérer « structurant et porteur d'une nouvelle dynamique pour l'individu, voire souvent germe de métamorphose et source d'une nouvelle créativité » (Baubet & Moro, 2009, p. 51).

1.2.5. *Expérience migratoire et créativité*

Afin de déplacer le regard porté sur l'expérience de la migration, Lhuilier et Pestre (2018) exposent - dans le dossier « Migrants, réfugiés, exilés : résistances et créativités » de la nouvelle revue de Psychosociologie – l'importance de « porter l'accent sur les mouvements de dégagement, de ressaisissement de l'existence » (*op.cit.*, p. 11) à l'œuvre chez les sujets et les personnes (professionnelles ou bénévoles) qui les accompagnent. Cela permet de percevoir comment l'expérience migratoire « confronte [les sujets] aux indéterminations du futur mais les ouvre aussi à l'imagination de nouveaux possibles et à l'innovation » (Baubion Broye & Hajjar, 1998, p. 30).

1.2.5.1. *Conduites créatives et vulnérabilité*

En psychologie différentielle, la créativité se définit comme « la capacité à réaliser une production qui soit à la fois *nouvelle* et *adaptée* au contexte dans lequel elle se manifeste » (Lubart *et al.*, 2015, p. 23). Plus largement, la créativité est ce qui permet à un individu de résoudre un problème qui se pose à lui. Au plan cognitif, ce travail passe par la pensée *divergente-exploratoire* qui est la « capacité à produire de nombreuses idées à partir d'un stimulus » (Besançon & Lubart, n.d.) puis la pensée *convergente-intégrative* qui est la « capacité à associer, combiner et synthétiser différents éléments au sein d'une œuvre » (*op.cit.*)⁴⁴. En psychanalyse, la créativité est reliée au processus de symbolisation (Joulain, 2012) et a initialement été étudiée en articulation avec la notion de *sublimation*. Ainsi, selon la théorie freudienne « un flux pulsionnel, source de conflit intrapsychique, trouve au sein de la production artistique une voie détournée pour se satisfaire, malgré les

⁴⁴ De nombreuses recherches ont tenté de déterminer les phases du processus créatif. Celles décrites par Wallas (1926) sont les plus fréquemment mobilisées dans la littérature (préparation, incubation, illumination, vérification) mais sont source de controverses.

différentes censures qui s'exercent sur lui » (*op.cit.*, p. 46). Ici, c'est la part éminente de la créativité qui est majoritairement explorée. Pourtant, la créativité n'est pas réductible aux conduites débouchant sur la création d'œuvres reconnues au plan social ; reconnaissance qui est d'ailleurs toujours relative, historiquement et culturellement située. Justement, Winnicott (1988) a développé une approche non élitiste de la créativité constituant, de son point de vue, une « fonction vitale, une jouissance du sentiment d'exister » (Womersley & Kloetzer, 2018, p. 133) qui s'origine dans les premières expériences interpersonnelles du nourrisson. Le processus *trouvé/créé* marque l'avènement de l'espace potentiel (entre réalité intérieure et réalité extérieure) dans lequel le sujet peut jouer (*playing*) et grâce auquel la pensée créative et la découverte de soi sont possibles (Winnicott, 1975). En effet, pour que le sujet s'engage dans des conduites créatives, l'approche de la réalité extérieure ne doit « pas être celle d'une simple adaptation à ce qui est » (Lhuilier, 2018, p. 125). Pour Winnicott - qui est à placer en controverse des approches adaptatives de la créativité - ce qui fait d'une conduite une « conduite créative » n'est pas son adaptabilité aux milieux mais bien sa fonction de résistance aux déterminismes sociaux et institutionnels par l'ouverture à de nouveaux possibles pour le sujet.

Selon l'approche multivariée, le potentiel créatif d'une personne est soumis à plusieurs facteurs : cognitifs, conatifs émotionnels et environnementaux (Lubart *et al.*, 2015). Quelle que soit l'approche (psychanalytique, différentielle, cognitive), un consensus existe concernant la nécessité de conditions optimales dans les milieux du sujet pour qu'il puisse mener « une vie créative » (Winnicott, 1988). En effet, en termes winnicottiens le *holding* (ou la contenance) que peut fournir un lien social *suffisamment bon* « soutient l'assurance et la confiance nécessaires à l'inventivité, l'ingéniosité, la créativité » (Lhuilier, 2015, p. 104). Pourtant, comme le souligne Lhuilier, cette lecture apparaît trop causaliste et sous-estime « les ressources créatives stimulées par les situations de privation, de pertes » (*op.cit.*, p. 107) et de vulnérabilité. Nous l'avons vu, la migration peut induire ce type de situations. Pour autant elle ne doit pas se réduire à l'aliénation puisqu'elle porte en elle un double mouvement de « destruction/création » (Lhuilier, 2018) et peut aussi être considérée comme un acte « auto-thérapeutique » (Baubet & Moro, 2009). Si elle constitue une épreuve, elle est fondamentalement une opportunité d'ouverture, de liberté (Felder, 2018). En effet, « l'expérience migratoire [...] peut participer d'un dynamisme de création, de renforcement, de construction ou encore de traversée de frontières [...] dans leur sens subjectif et normatif » (Dahinden & Zittoun, 2013, p. 190). Dans les faits, les chercheurs en sciences humaines et sociales ont parfois tendance à le négliger.

Il existe une victimisation des personnes faisant l'expérience de la migration (et plus spécifiquement des réfugiés) dans les champs scientifique, politique, social, médiatique (Daniel,

2002 ; Kobelinsky, 2010 ; Lhuilier, 2018) et une pathologisation (Pestre, 2010) - voire une psychiatrisation (Womersley & Kloetzer, 2018) - de cette population dans le champ de la santé. Ainsi, « il est difficile, voire impossible, pour les personnes placées à l'intérieur de la catégorie de réfugié [ou de migrant] d'être approchées en tant qu'acteurs (c'est à dire en reconnaissant leur historicité) et non pas comme des victimes sans voix » (Kobelinsky, 2010, p. 101). Ce constat partagé a amené de nombreux auteurs à promouvoir une nouvelle approche de l'expérience migratoire pour appréhender aussi les conduites créatives qui en découlent (Tassin, 2018 ; Kobelinsky, 2010 ; Lhuilier, 2018 ; Agier, 2011a). En effet, la vulnérabilité – qui est source de souffrances - « permet d'éprouver le poids du réel, la fragilité des choses, celle des autres comme la sienne propre. Et cette reconnaissance du réel nourrit la créativité et l'inventivité » (Lhuilier, 2015, p. 115).

1.2.5.2. *Tactiques et stratégies de résistance tout au long du parcours migratoire*

Les productions artistiques de personnes ayant vécu la migration témoignent de la portée créative de l'expérience migratoire et leur intérêt est largement reconnu dans le champ des sciences humaines et sociales ainsi qu'au sein des institutions venant en aide à cette population⁴⁵. Ces créations éminentes ont contribué à l'édification de la figure du *héros tragique* (Kobelinsky, 2010) et plus encore du « portrait romantique de l'exilé, [à qui nous] attribuons une dimension spirituelle, très forte sur le plan intellectuel et artistique » (Agier, 2011b, p. 21). Pour autant, les conduites créatives dans le cadre de l'expérience migratoire ne doivent pas s'y réduire et il est décisif de recentrer l'analyse sur les activités des sujets (Lhuilier, 2018 ; Tassin, 2018) pour appréhender les processus créatifs qui les sous-tendent et les comprendre comme des actes de résistance. En effet, Winnicott (1988) « conçoit l'*acte de résistance* comme l'essence même de l'acte de la création, autour de ce jeu infini où l'individu manie la réalité, refuse de s'y soumettre ou de se laisser empiéter par elle et préserve sa place de sujet » (Burksaityte & Pestre, 2018, p. 57). Par elle, le sujet cherche à s'émanciper, à s'approprier le pouvoir « de prononcer le monde et de devenir acteur ou actrice de son histoire » (Lechner, 2009, p. 153). De ce point de vue, le choix de partir (d'émigrer) peut être considéré comme une conduite créative à part entière (Piret, 2005 ; le Blanc, 2010) puisqu'il permet au sujet de se dégager de déterminismes qui pèsent sur lui, de ne pas se laisser annihiler par eux et d'inventer de nouveaux possibles. Comme le dit Naoufel (le protagoniste du film d'animation « J'ai perdu mon corps » réalisé par Jeremy Caplin en 2019), qui a dû immigrer chez son oncle en France à la suite de la mort de ses parents, il est une de ces fois où le sujet choisit de « dribbler le destin ».

⁴⁵ En témoigne le numéro 25 de la Revue Européenne des Migrations Internationales : « Créations en migrations. Parcours, déplacements, racinements » (2009).

Les expériences vécues tout au long du parcours migratoire appellent à la *créativité psychologique*⁴⁶ du sujet puisqu'il doit trouver de nouvelles solutions « par rapport à ses expériences précédentes, à un problème qu'il rencontre » (Lubart *et al.*, 2015, p. 148). À partir de ses observations – et sur la base des travaux de De Certeau (1990) - Kobelinsky (2010) propose de différencier deux types de conduites créatives : 1) la *tactique* qui est « ductile et n'a pas de base où capitaliser ses avantages, [qui] "saisit au vol" les possibilités de profits qui se présentent » (*op.cit.*, p. 233) sans que les sujets parviennent à maîtriser le temps ; 2) la *stratégie* qui « implique un calcul des rapports de force [et permet] de reprendre la maîtrise du quotidien, de projeter l'avenir, de se constituer en sujets » (*op.cit.*, p. 235). À ce titre, le parcours administratif pour l'obtention des droits requiert des sujets qu'ils fassent preuve de créativité. Il est « un combat feutré de tous les instants, une guérilla de file d'attente en file d'attente, où tous doivent développer des compétences stratégiques et tactiques, une maîtrise de l'information administrative et juridique, des savoir-faire relationnels » (Nakano *et al.*, 2012, p. 214). Qu'il s'agisse de tactiques ou de stratégies, les conduites créatives du sujet constituent des actes de résistance dès lors qu'elles sont des « moyens de se dégager des contraintes, des tensions entre différents déterminants, de s'approprier et de singulariser des manières de faire » (Lhuilier, 2015, p. 102). Néanmoins, il ne faut pas non plus « surdimensionner » les actes de résistance (Kobelinsky, 2010) et rester lucide sur les entraves réelles qui se posent aux sujets.

La mise en place de tactiques traduit tout particulièrement les arrangements créatifs momentanés que peut trouver un sujet faisant l'expérience de la migration puisqu'elles sont des « formes subreptices que prend la créativité dispersée » (*op.cit.*, p. 233) s'accommodant des situations précaires. Au sein d'un CADA, les tactiques peuvent être repérées dans les activités autour de la situation du pays d'origine avec la communauté, le travail « au black », la mise en place d'un marché informel (vente, coiffure, couture...). Par « l'économie de la débrouille » (Lhuilier, 2018) – aussi présente dans le milieu carcéral et dans les camps – les sujets développent une « sous-culture de la survie », des « savoirs et de savoir-faire » (Bolzman, 2014). Ceci leur permet d'être *a minima* « acteurs de leur présent », de trouver des marges de manœuvre subjectivantes et « d'éviter l'assujettissement total » aux exigences institutionnelles, politiques et sociales (Kobelinsky, 2010 ; Gohard-Radenkovic & Rachédi, 2009). Pour leur part, les stratégies traduisent une forme de maîtrise des registres temporels (passé, présent et futur) chez les sujets et leur permet une plus grande prise sur leur existence. Nous l'avons vu, la possibilité de s'inscrire dans une temporalité est soumise à des facteurs externes⁴⁷ néanmoins, de nombreux auteurs soulignent qu'elle est facilitée lorsque le sujet peut s'engager dans une mise en récit de soi (Lechner, 2009 ; Gohard-Radenkovic & Rachédi,

⁴⁶ Aussi appelée créativité « de tous les jours », créativité « privée » ou créativité « c-minuscule » (Lubart *et al.*, 2015).

⁴⁷ Elle est mise à mal du fait de la situation administrative, de l'existence d'un vécu traumatique dans le parcours etc...

2009 ; Bolouvi, 2015). En effet, celui-ci soutient la *biographisation* (Delory-Momberger, 2009), la mise en sens du parcours et constitue « l'instrument par lequel l'individu cherche à forcer son destin » (Ricoeur, 2004, p. 153). En CADA, les stratégies possibles semblent être celles de s'engager dans des activités politiques et de travailler légalement pour obtenir un revenu (Kobelinsky, 2010). Dans les camps - où le sujet n'est pas directement assujéti aux règles d'une institution mais précisément aux dispositifs d'exception qui font de lui un « exclu mais en dedans » (Agamben & Rueff, 2007) – des stratégies moins normées sont observables. Alors que ces hors lieux peuvent être démantelés à tout moment, les stratégies mises en place par les habitants (réfugiés, membres d'ONG et d'associations) leur permettent d'imposer un futur à leur existence en « institutionnalisant » leur fonctionnement communautaire. Ils « transforment l'espace, ils se l'approprient, ils marquent des limites, ils font leurs petites frontières, ils (re)tracent un chez-soi en investissant un espace au départ anonyme, informe » (Agier, 2011a, p. 91). Cela témoigne d'une puissance normative (Lhuillier, 2018) et d'une « capacité de *faire cité* qui est la disposition politique de faire monde, dispositions qu'ont perdu depuis longtemps nos villes policées » (Tassin, 2018, p. 35). Comme toute praxis créative, ces initiatives collectives et personnelles mobilisent ingéniosité, habileté, compétence, coopération, échange et reconnaissance (Lhuillier, 2018). Il en va de même pour les travailleurs sociaux et les personnes issues de la société civile intervenant auprès des sujets faisant l'expérience de la migration. Quelles que soient leurs missions (de santé, d'éducation, d'accompagnement juridique, etc.) ces « aidants » sont à l'initiative de dispositifs alternatifs multiples et créent des « espaces potentiellement créatifs et transformateurs, soutenant la symbolisation d'expériences inassimilables » (Burksaityte & Pestre, 2018, p. 45) : un dispositif de suivi clinique « nomades et en zigzag » dans un camps (*op.cit*) ; un atelier de théâtre dans un CADA (Kobelinsky, 2010), un atelier de danse pour femmes réfugiées au Comede (Zlatanova & Wolmark, 2018), un atelier médiatisé par la musique pour mineurs non-accompagnés au sein d'une MECS (Bosc, 2008), un dispositif en recherche anthropologique de « biographisation émancipatoire » (Lechner, 2009), etc. Parce que les aidants sont, eux aussi, soumis à des règles institutionnelles, leurs conduites créatives peuvent également se réduire à des tactiques⁴⁸. Dans de multiples cas, les personnes faisant l'expérience de la migration et celles qui leur viennent en aide investissent « des failles, [inventent des] ficelles, qui permettent de contrer les obstacles, d'alléger le poids de la contrainte, l'usage de moyens défendus, l'ingéniosité des formes de résistance et des modes de transgression et le détournement des dispositifs prescrits » (Lhuillier, 2018, p. 123).

⁴⁸ Par exemple : donner un ticket de métro en plus à un demandeur d'asile contre l'avis de son supérieur, faire dormir chez soi une personne en situation irrégulière, etc.

Pour qu'une activité soit dite créative « l'essentiel est [qu'elle] soit personnelle et personnalisante » (Lhuilier, 2015, p. 106). Ainsi, plusieurs auteurs (Felder, 2018 ; Qribi & Chapellon, 2018) étudiant les conduites créatives des sujets faisant l'expérience de la migration – et de ceux qui les accompagnent – considèrent que ces derniers sont engagés dans un processus de *personnalisation* (Malrieu, 2003) : « un travail de dépassement d'un éprouvé d'impuissance, de désignification, d'anomie, d'étrangeté aux valeurs et d'incapacité à se réaliser » (Qribi & Chapellon, 2018, p. 149). En ce sens, tactiques et stratégies peuvent être comprises comme des actes de la personne soutenant un processus de *resubjectivation* - « l'émergence d'un soi créatif et autonome » (Felder, 2018, p. 133) - et au-delà une désaliénation. L'approche développementale, en ayant pour objet les changements psycho-sociaux à l'œuvre au cours de la vie d'une personne, semble être la plus appropriée pour mettre à jour ces processus créatifs et comprendre leur intrication avec les problématiques que nous venons de décrire (interpersonnelles, identitaires, temporelles, psychopathologiques) chez les sujets faisant l'expérience de la migration. Alors que peu d'études portant sur la migration se font dans le champ de la psychologie du développement, l'approche développementale présente trois intérêts majeurs : 1) en plaçant la question temporelle au centre de l'analyse, elle apporte une compréhension processuelle des faits socio-psychologiques ; 2) lorsqu'elle est employée dans une perspective socio-culturelle et historique, elle promeut une prise en compte de la dialectique sujet/milieu et permet ainsi d'appréhender la part active, prospective que prend la personne faisant l'expérience de la migration dans sa socialisation qui bien qu'elle soit conflictuelle ne se restreint pas à une acculturation aliénante ; 3) elle fournit des outils conceptuels précieux pour comprendre l'expérience vécue par les personnes car, bien que de nombreux auteurs considèrent la migration comme une transition, une crise, une rupture, ces concepts apparaissent peu explicités dans la littérature et sont justement particulièrement étudiés en psychologie du développement.

« Le changement et les déséquilibres sont probablement plus "naturels" que l'équilibre et la stabilité. [...] l'évolution est liée à ce qu'il y a d'originalité, d'audace et d'imagination créatrice au sein d'une population »

Fisher & Cooper cités par Raymond Dupuy
1998, p.50

« À un moment t'es bloqué et... tu pètes un câble. Donc t'as besoin de prendre du recul avec tout ça et de prendre un envol. J'en étais arrivé à un niveau où : non il fallait que je prenne du recul pour vraiment faire des choix pour moi-même et vraiment être à l'aise et beaucoup plus apaisé. »

Toumani
2018, entretien chez lui



« Seven Seas »

Avishai Cohen

2011

CHAPITRE 2 : LA SOCIALISATION DES PERSONNES ENGAGEES DANS UNE TRANSITION PSYCHO-SOCIALE

Ce chapitre a pour objectif d'explicitier en quoi consiste une approche développementale et de définir les divers concepts permettant d'appréhender, dans une perspective socio-culturelle et historique, l'expérience transitionnelle que vivent les personnes faisant l'expérience de la migration. Premièrement, nous mettrons à jours tout l'intérêt des approches épigénétiques du développement (et des concepts qui y sont afférent) lorsqu'il s'agit de caractériser et comprendre le vécu du(de) changement(s) au cours de la vie. Deuxièmement, nous circonscribons quatre dynamiques de changement fréquemment confondues et qui fournissent pourtant des outils conceptuels déterminant dans l'approche développementale dès lorsqu'elles sont rigoureusement dialectisées : la rupture, la transition, la crise et le conflit. Troisièmement, nous exposerons l'intérêt du paradigme du parcours de vie pour appréhender et comprendre les processus psycho-sociaux inhérents à toute transition et distinguerons ces derniers selon trois ordres (construction du sens, évolution des perspectives temporelles et remaniements identitaires) avant d'éclairer leur lien avec le processus de personnalisation.

2.1. Penser les changements en psychologie : le champ de la psychologie du développement

La psychologie du développement est un champ de recherche qui s'intéresse fondamentalement aux changements à l'œuvre dans la vie des personnes. Elle est la psychologie des transformations, des évolutions, des remaniements, des ruptures, des crises mais aussi de la continuité et de la temporalité au sens large. En effet, elle peut être définie comme l'« étude des processus responsables des changements et de la stabilité qui interviennent ou non tout au long de la vie des individus » (Papalia *et al.*, 2010). Néanmoins, « l'obscurité du concept de développement » (Brossard, 2004) explique les grands contrastes théoriques, épistémologiques et méthodologiques agissant dans ce champ de recherche. Il s'agit alors pour nous de les révéler succinctement afin d'éclaircir la place qu'occupe l'approche adoptée dans cette étude au sein des controverses qui agissent en psychologie du développement.

2.1.1. Le développement, un objet de controverses

C'est à partir du début du 20^{ème} siècle que le champ de la psychologie du développement voit vraiment le jour. Ce sont, entre autres, Jean Piaget (1896-1980), Henri Wallon (1879-1962), Lev Vygotski (1896-1934), Sigmund Freud (1856-1939) et Ignace Meyerson (1888-1983) qui proposent en Europe les premières conceptualisations du développement humain. Durant la première moitié du 20^{ème} siècle, « l'étude de l'enfant va apparaître comme une voie royale pour connaître et expliquer

la genèse de l'organisation psychique achevée dans ses formes normales comme pathologiques » (Deleau, 1999, p. 21). Depuis les années 60, la perspective life-Span – très répandue aujourd'hui - propose une réorientation théorique importante en rappelant que « la psychologie du développement ne peut s'arrêter à l'enfant » (Bideaud *et al.*, 2002, p. 21). L'initiation de cette perspective traduit un effort de retour aux premiers intérêts de la psychologie du développement puisqu'elle rejoint les dires de Wallon (1941) qui, bien des années avant, alertait déjà sur une biologisation de notre conception du développement mais aussi sur l'adultocentrisme dont les théories générales étaient marquées (Weinert & Weinert, 1998). Selon la perspective Life Span, le développement est un processus pluridirectionnel⁴⁹, discontinu (il comporte des gains, des pertes et n'est pas que progrès) à l'œuvre toute au long de la vie. Trois types de facteurs l'influencent (Baltes, 1987) : 1) *normatifs* liés à l'âge (maturation biologique et aux attentes environnementales inhérentes à chaque tranche d'âge) ; 2) *normatifs liés à la période historique* et qui induisent des effets de cohorte ; 3) *non-normatifs* qui renvoient à des événements de vie singuliers. Les développementalistes Life-Span défendent « une perspective interactionniste des conduites d'acteurs » (Dupuy, 1998, p. 48). Une telle position n'est *a priori* pas anodine et octroie à leurs travaux une orientation claire au sein de la principale controverse qui agit dans la discipline depuis sa naissance : entre les paradigmes *orthogénétiques* et *épigénétiques*. Ceux-ci se sont construits dialectiquement à partir du début du 20^{ème} siècle. Ainsi, leur identification et leur mise en perspective a encore une pertinence et permet de mettre en lumière deux niveaux de débats : celui de la nature et de l'importance des divers facteurs d'influences du développement et celui de la caractérisation (plus ou moins universelle, normative et continue) du processus développemental en lui-même. Néanmoins, leur opposition trop systématique est impérativement à nuancer, à la fois pour ne pas se risquer au réductionnisme, et pour reconnaître le grand intérêt que porte en elle-même la diversité des approches pour le développement de cette discipline.

L'adjectif *orthogénétique* est attribué à des approches épistémologiques du développement en ce qu'elles considèrent le développement humain comme un processus de nature endogénique, individuel, unidirectionnel et prédéterminé, linéaire et cyclique (Deleau, 1999). À ce titre, alors que les théoriciens Life-Span souhaitaient prendre des distances avec ces théories, nombre d'entre eux (Neugarthen, 1969 ; Havighurst, 1953 ; Erikson, 1963) décrivent aussi les changements à l'œuvre dans le développement adolescent, adulte, puis sénior selon des lois universelles (Houde, 1999) et/ou considèrent des changements principalement sous l'angle adaptatif et maturationniste. Adhérer à un paradigme orthogénétique ne permet pas d'appréhender le développement des

⁴⁹ « Il y a des progressions et régressions dans le comportement à tous les âges de la vie et à tous les niveaux » (Weinert et Weinert, 1998, p.24, TL). Par niveaux il faut entendre au niveau de n'importe quelle fonction psychologique.

personnes ayant un parcours de vie marqué par des changements de contextes importants et inattendus tels que celles faisant l'expérience de la migration. La structuration normative et progressiste du développement tels que ces modèles-là proposent ne leur permet pas de décrire la façon dont chaque trajectoire individuelle est modulée par des facteurs externes (sociaux, historiques, culturels) et surtout d'investiguer la façon dont chaque sujet signifie ses expériences de vie. À l'inverse, c'est la vocation des paradigmes *épigénétiques* du développement partant du présupposé selon lequel « les changements dans l'organisation psychologique se produisent sous l'effet de contraintes externes » (Deleau, 1999, p. 26) et mettent l'accent sur les discontinuités dans le développement. Les modèles développés ont pour objectifs : 1) de comprendre l'intrication des facteurs psychologiques, sociaux, culturels et historiques impliqués dans les changements à l'œuvre chez le sujet tout au long de son parcours de vie ; 2) de se distancier d'une conception maturationniste du développement humain en considérant que celui-ci ne se réduit pas au progrès, à l'amélioration ou au perfectionnement (Meyerson, 1948).

Wallon, Meyerson et Vygotski sont à l'origine d'une tradition « s'efforçant de ne pas séparer l'étude des fonctions et des processus psychiques de celle de leurs cadres sociaux, de l'analyse de l'histoire des œuvres, des instruments intellectuels, des institutions et des représentations collectives » (Bautier & Rochex, 2011, p. 14)⁵⁰. À leur sens le mouvement développemental s'opère de l'inter-psychique (du social) vers l'intrapsychique et non l'inverse. Tous nuancent les approches psychologisante et sociologisante pour défendre une conception *socio-constructiviste* du développement psychologique permettant « de tenir ensemble, et non de juxtaposer, des points de vue disciplinaires variés afin de penser [la personne] en développement dans les domaines en interaction qui fondent ce dernier, c'est à dire dans ses dimensions biologique, affective, émotive, sociale, cognitive, langagière » (Bautier & Rochex, 2011, p. 3). L'approche de ces auteurs peut être dite *socio-culturelle* et *historique* et a donné naissance à une branche de la psychologie du développement particulièrement fertile d'un point de vue théorique et méthodologique.

Parmi les théoriciens contemporains de la psychologie socio-culturelle et historique Bruner et Zittoun se réclament plutôt de la pensée de Vygotski (1927) puisqu'il se centre sur l'intrication du développement humain avec l'univers sémiotique constitutif de toute culture. Les travaux de Zittoun (2007, 2008, 2009, 2012a, 2012b, 2016) - comme ceux de Valsiner (2009) et de Gillespie (2010) -, investiguent le rôle des influences non normatives du développement (Baltes, 1987) tout au long de la vie et la façon dont les personnes investissent certains *éléments culturels* comme instruments de développement. Son modèle dialogue de façon intéressante avec le modèle de

⁵⁰ Leur conception du rapport du sujet au social fait écho à celle de l'*interactionnisme symbolique* (G.H. Mead, 1934 ; Simmel, 1991).

psychologie sociale du développement de Malrieu (1971, 2003) s'inscrivant plutôt dans la lignée des travaux de Wallon (1941) et de Meyerson (1948). Malrieu porte en premier lieu son intérêt sur le développement de la *personne* tout au long de sa vie⁵¹ au travers du processus de *socialisation*. Il invite à explorer ce concept caractéristique des approches sociologiques sous l'angle de la psychologie du développement car il « refuse de restreindre la genèse aux simples conditions physiologiques ou biologiques de la maturation, au seul progrès du système sensori-moteur. Il entend au contraire ouvrir la genèse à l'histoire, faire pénétrer l'histoire dans la genèse elle-même, en croisant le psychologique (ou l'individuel) et le social » (Fruteau de Laclos, 2013, p. 57).

Même si les modèles de Wallon, Meyerson, Vygotski, Malrieu et Zittoun sont distincts, ils ont pour point commun de ne pas « se contenter de décrire le comportement aux différentes étapes de la vie, [...] d'expliquer, prédire et, éventuellement, notifier ce comportement » (Papalia *et al.*, 2010, p. 11) comme le font de nombreux développementalistes. Ainsi, leur mobilisation apparaît tout à fait intéressante dans le cadre d'une approche compréhensive et située du développement psycho-social des personnes faisant l'expérience de la migration. Sans négliger les nuances existantes entre les conceptions de ces auteurs, nous allons mettre à jours certains outils conceptuels développés dans leurs travaux – tels que ceux de *milieux*, de *conflit*, de *personne*, de *médiations sémiotiques* et d'*œuvres* - concourant à l'adoption d'une approche socio-culturelle et historique du développement.

2.1.2. Les concepts permettant d'adopter une approche socio-culturelle et historique du développement

Les théories socio-culturelle et historique dans le champ de la psychologie du développement ont pour ambition fondamentale de s'extraire d'une division arbitraire opérée entre l'esprit et le monde, l'interne et l'externe, l'individuel et le social. Prendre des distances avec le dualisme cartésien permet d'envisager le caractère psycho-social de tout processus développemental et de promouvoir une psychologie située.

2.1.2.1. Le développement dans le cadre d'une socialisation plurielle : les milieux de vie du sujet

Tout sujet évolue dans un monde peuplé de personnes, d'institutions, d'objets et de systèmes sémiotiques et symboliques. Ainsi, les processus développementaux ne peuvent être observés et interprétés en ignorant les conditions dans lesquelles ils se produisent. À ce titre, le concept de *milieu* développé par Wallon est particulièrement intéressant puisqu'il permet d'abolir la séparation entre les aspects psychologiques et sociaux du développement. Quatre principes permettent de définir ce concept (Bautier & Rochex, 2011) : a) un milieu est toujours spécifique à l'espèce qui s'y

⁵¹ En effet, s'il s'est initialement intéressé au développement de l'enfant (1971) son modèle s'est très rapidement étendu au développement tout au long de la vie.

développe et non pas universel ; b) un milieu humain « n'est pas un milieu naturel, mais un milieu culturel et technique, milieu social, façonné et transformé par l'histoire humaine » (*op.cit.*, p. 124) ; c) un sujet (enfant ou adulte) ne doit pas être identifié, assimilé à un milieu dans lequel il est engagé et à une appartenance sociale en particulier (il n'est pas l'individu d'un groupe mais une personne évoluant au carrefour de multiples ancrages) ; d) ainsi, il est nécessaire de toujours parler d'une pluralité de milieux. En somme, le concept de *milieux* introduit une dimension « écologique » aux processus développementaux, invite à ne plus penser l'évolution d'un sujet en terme de trajectoire mais plutôt comme une histoire, un itinéraire, un parcours, et permet d'introduire une dimension plus complexe et multidimensionnelle au développement (Delory-Momberger, 2009)⁵².

À ce titre, le concept de *sphères d'expérience* proposé par Zittoun apparaît intéressant dans le cadre d'une approche compréhensive pour appréhender la façon dont un sujet investit certains milieux. Les sphères d'expériences renvoient aux « situations sociales que le sujet perçoit comme subjectivement distinctes » (Zittoun, 2012b, p. 20). L'introduction du concept d'expérience invite à centrer l'attention sur le caractère malléable, subjectif, pluriel des investissements possibles des milieux (tels que décrits par Wallon : l'école, le club de rugby, la famille, etc.) par les sujets. Ainsi, contrairement aux milieux, l'identification des sphères d'expérience n'est réalisable que par le sujet lui-même, seul capable de les délimiter, de les inter-signifier, d'en décrire l'historicité. La singularité d'un parcours de vie s'étaye sur l'aménagement toujours original produit par le sujet entre ses diverses sphères d'expérience, au plan synchronique (une personne investit toujours plusieurs sphères d'expérience en même temps) et au plan diachronique (les sphères d'expérience passées contribuent à donner sens aux sphères d'expérience présentes et inversement). Ainsi, un évènement de vie peut amener le sujet à abandonner certaines sphères d'expérience, qui deviendront distales (désinvesties mais ancrées dans la mémoire et donc déterminantes dans le processus de re-signification) et à en (ré)aménager ou conjuguer d'autres (les sphères proximales, actuelles).

Les différents milieux (humains, physiques et symboliques) dans lesquels évolue un sujet forment un système lui fournissant des étayages pour son développement cognitif, affectif et social. Au début de la vie, le milieu humain joue un rôle déterminant dans le processus de subjectivation (Mead, 1934). Ainsi, comme le souligne Wallon (1959a), le sujet « est essentiellement social. Il l'est non par suite de contingences extérieures, mais par suite d'une nécessité intime. Il l'est génétiquement » (*op.cit.*, p. 280). Par-là, Wallon ne s'inscrit pas dans une conception innéiste, mais démontre comment les toutes premières expériences de vie du nourrisson sont nécessairement

⁵² C'est aussi la visée poursuivie par Bronfenbrenner (1996) qui a développé une approche systémique et un modèle (nommé « *Processus-Personne-Contexte-Temps* ») dans lequel « le contexte environnemental est découpé en couches systémiques en interaction, imbriquées les unes aux autres et qui gravitent tout autour de l'individu en développement » (Lamarque, 2016, p. 20).

médiatisées par autrui (du fait de son absence d'autonomie) et font de lui un être social dont la principale entreprise va être de « se ressaisir vis-à-vis d'autrui » (*op.cit*, p. 283) pour se former en tant que personne. C'est par la prise de rôles (Mead, 1934) et au travers « d'un jeu complexe de relations interpersonnelles (duelles et plurielles) et de rapports sociaux (proximaux ou distaux), par conditionnements, imitations, identifications et intériorisations attributives » (Esparbès-Pistre & Tap, 2001, p. 1) que l'enfant pourra dire « je ». L'ensemble de ces considérations sous-tend l'intérêt que porte Malrieu à la socialisation de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte qu'il devient ensuite. Néanmoins, sa conception – et celles de Wallon et Vygotski avant lui - est loin d'être socio-déterministe. Elle est socio-constructiviste et interactionniste puisque le lien sujet/social est envisagé comme un rapport d'influence réciproque.

S'il est vrai que le sujet se structure au contact d'un monde social et institutionnel, ce dernier est, lui aussi, toujours (re)structuré par les individus qui y évoluent. Accepter cette idée revient à adopter une approche de « dialogique » (Cole, 1998 ; Valsiner, 2009) considérant « la nature interactive permanente de l'action humaine, à la fois intrapsychologique et interpersonnelle, et son inscription dans une organisation systémique »⁵³ (Zittoun, 2009, p. 175). Dans cette logique, Wallon substitue au primat que serait le processus d'acculturation dans le développement d'un sujet, une *empreinte de la civilisation* que le sujet ne subit pas mais « accepte, refuse ou aménage en fonction des circonstances, en fonction de ses possibilités et des risques qu'il accepte de prendre » (Guillain, 2003, p. 16). Ainsi, le contexte socio-culturel est à la fois pensé dans ses fonctions d'étayage et d'outil, il est « ce dans et par quoi [le sujet] se constitue » (Bautier & Rochex, 2011, p. 127). Pour saisir la complexité des liens personne-institutions, Malrieu (1977) propose le concept d'*interstructuration du sujet et des institutions*. Parler d'institutions, c'est parler des sous-structures sociales organisées régies par un ensemble de règles et d'instruments permettant leur bon fonctionnement. Parmi les institutions nous pouvons citer la famille, l'école mais aussi la religion, le mariage, l'État, etc. En opposition fondamentale avec la théorie Durkheimienne, le concept d'interstructuration du sujet et des institutions permet de penser que « le monde social n'est pas pré-existant à la manière d'une structure dont il faudrait s'accommoder, il est constamment créé et recréé par les interactions à travers des interprétations mutuelles suscitant un ajustement des acteurs les uns par rapport aux autres » (Le Breton, 2016, p. 6). Pour Malrieu (1977), ce processus est déjà à l'œuvre entre le tout petit enfant et le cadre social dans lequel il grandit par la médiation des autrui avec lesquels il est en interaction. Au-delà de l'âge de l'enfance, l'émancipation progressive du sujet va donner forme à une interstructuration plus directe. Celui-ci va ainsi prendre

⁵³ TL : « *The ever-going interactive nature of human action, both intrapsychological and interpersonal, and its inscription in a systemic organization* ».

part à la *polis*, construire son positionnement axiologique et remettre en question l'institué pour réaliser ses aspirations personnelles et collectives. En effet, « la "nature humaine" n'est pas donnée, elle est le produit d'une construction incessante, qui passe par les insatisfactions à l'égard de l'institué » (Malrieu, 1998a, p. 150).

La socialisation d'un sujet en développement est *plurielle* puisqu'elle s'étend toujours à plusieurs milieux de vie. Cet ancrage plural (Baubion-Broye *et al.*, 1987a) a un impact direct sur le développement, sur les changements ou blocages qui s'opèrent tout au long de la vie d'un sujet puisque son engagement dans différents milieux et les identifications qu'il y produit peuvent être source de conflits (intrapyschiques, interpersonnels interinstitutionnels) lorsque qu'ils entrent en contradiction. En effet, les milieux humains, physiques et symboliques ne forment pas un système homogène au plan des valeurs, des normes, des pratiques... Le sujet en prend rapidement conscience et perçoit les contradictions de ses divers ancrages sociaux (qu'ils soient choisis ou non). Les tensions contradictoires entre différents milieux et différentes sphères d'expériences peuvent présenter un risque d'*aliénation* dès lors que le sujet a des difficultés à trouver un accord interne entre ses attitudes, ses valeurs, ses identifications au vu de son histoire, de ses aspirations et de ses projets. Ici, l'aliénation renvoie à une « perte des potentialités – conscientes ou non – que l'individu tenait de son legs héréditaire, de sa formation dans la société, des activités qu'il avait menées pour les développer » (Malrieu, 2003, p. 201) et induit chez lui un sentiment d'impuissance et de perte de sens. Elle intervient lorsque l'inter-signification de ses conduites par le sujet (Almudever *et al.*, 2013) entre trop fortement en tension sur le plan synchronique (entre des conduites actuelles) ou diachronique (entre les conduites passées et présentes) et entrave le processus de construction du sens, décisif pour qu'une continuité et une cohérence soient possibles dans son développement. Néanmoins, les conflits inhérents à l'aspect pluriel de la socialisation ne sont pas uniquement néfastes pour le développement du sujet, bien au contraire. En effet, ils sont surtout ce par quoi le psychisme se forme et se transforme (Bautier & Rochex, 2011).

2.1.2.2. *Concevoir la part active du sujet dans son développement : personne et conflictualité*

Les tensions psychiques ont une fonction développementale dès le plus jeune âge et concourent à la subjectivation. Loin d'être une instance figée une fois instituée, le soi est contradictoire en ce sens qu'il est le « lieu de délibération, de décentrement des attitudes [...] qui assure une réflexivité constante et permet à l'individu d'effectuer des délibérations intimes » (Le Breton, 2016, p. 105). Le sujet se trouve dans un effort d'unification constante du fait de son ancrage dans des milieux pluriels dont il perçoit les contradictions et « la réalisation par l'enfant de l'adulte qu'il doit devenir ne suit [...] pas un tracé sans traverses, bifurcations ni détours » (Wallon, 1941, p. 11). Le conflit et la crise doivent être appréhendés dans leur dimension constructive puisqu'ils sont constitutifs de

tout remaniement psycho-social : « le changement ne peut se produire qu'a partir du blocage, de l'éclatement ou du remaniement des structures par actualisation de leurs contradictions » (Baubion-Broye *et al.*, 1987b, p. 435). Le développement n'est donc définitivement pas une question de progression linéaire mais de quête d'une continuité dans la discontinuité.

Le sentiment d'identité qui « résulte de la rencontre entre la connaissance de soi par soi-même et par autrui » (Larroze-Marracq *et al.*, 2013, p. 122) représente le principal garant d'une forme de stabilité, de continuité et de cohérence dans la conscience de soi. Un processus d'*identisation* est à l'œuvre dans le développement du sujet et représente « l'histoire complexe de la continuité de l'image de soi dans le changement, de l'instauration de représentations mentales et de l'actualisation continue d'identifications multiples » (Tap, 1988, p. 53). C'est dans cette inter-structuration du soi et de l'identité que naît la personnalité. Ce concept, qui a particulièrement intéressé la psychologie du développement – et notamment Wallon – peut être assimilé au Moi freudien c'est-à-dire à l'instance qui « se présente en médiateur chargé en quelque sorte des intérêts de la totalité du sujet » (Boulanger, 2012, p. 52). Tout au long de sa vie, c'est donc aux prises avec cet équilibre fragile et sensible aux contradictions, que le sujet va lutter contre le morcellement et l'aliénation de soi pour advenir en tant que *personne*, c'est-à-dire en tant qu'être « psychologique », « historique » et « social », acteur de son développement, engagé dans des révolutions intérieures mais aussi sociales au travers de la défense de ses valeurs.

La notion de personne « cristallise à elle seule l'ensemble des efforts entrepris par Malrieu pour offrir à la psychologie un modèle conceptuel lui permettant de penser et de rendre compte de la genèse psychologique et sociale du petit d'homme » (Larroze-Marracq *et al.*, 2013, p. 117). Chez Wallon, la personne est considérée comme l'« un des quatre "domaines fonctionnels" de la vie psychologique »⁵⁴ (Malrieu, 1979, p. 381) dont la formation signe la *désaliénation* du sujet, son « ressaisissement vis-à-vis d'autrui » par des conduites « qui le font différent des autres et qu'il défend contre les empiètements des autres : "moi je suis pas... lui, toi, eux" » (*op.cit.*). Malrieu considère lui aussi la personne comme une dimension méta-psychologique puisqu'elle constitue « le réseau des réseaux » (Malrieu, 1978, p. 276), et pousse le raisonnement de Wallon jusqu'au bout en considérant cette fonction comme l'« un des pôles de la structure fondamentale de toute réalité humaine » (Fruteau de Laclos, 2013, p. 57). Il nomme le processus de formation et de transformation de la personne : la *personnalisation*.

La personnalisation – différente de la personnalité⁵⁵ - est un processus d'invention, de création et de réalisation de projets et de souhaits pour soi-même autant que pour son groupe et sa société.

⁵⁴ À côté de l'affectivité, de la motricité et de la connaissance.

⁵⁵ Celle-ci a pour fonction de coordonner chez le sujet « diverses activités d'adaptation suscitées par les besoins, par les incitations sociales, par les désirs formés dans l'histoire individuelle » (Malrieu, 2003, p. 9).

Un sujet se personnalise lorsqu'il « prend des initiatives, fait des choix, s'affirme [...] en réaction aux contractions constatées entre les idéologies multiples auxquelles il est confronté » (Tap, 1988, p. 53). Puisque, selon Malrieu (2003), la personnalisation intervient dans les situations qui exigent critique et remaniements, elle est en soi un effort de désaliénation du sujet. Pensé sous cet angle, la socialisation – c'est-à-dire le développement du sujet en interaction avec ses milieux - n'est pas un processus passif se réduisant à un mouvement d'acculturation mais bien un processus *actif* et *prospectif*. Il ne s'agit pas de nier le mouvement nécessaire d'acculturation dans le développement d'un sujet (par exemple lorsqu'il s'identifie à des valeurs, qu'il s'approprie des croyances ancrées dans l'un de ses milieux etc.). Néanmoins, ce processus (du social vers le sujet) n'est pas omnipotent ni normatif puisqu'il renvoie à l'appropriation d'un monde de culture (Bruner, 1991 ; Vygotski, 1927) par le sujet et à son inscription singulière dans un lien social qui lui préexiste et dans lequel il perçoit des antagonismes qu'il doit élaborer. Finalement, le processus de personnalisation entretient un rapport dialectique avec celui d'acculturation et c'est de cette dynamique que découle la force créatrice et initiatrice de changements personnels et collectifs.

La personnalisation naît donc de la conflictualité. Elle représente la « construction originale, par laquelle le sujet tente d'objectiver et surmonter les conflits à l'origine d'un sentiment de division » (Hugon *et al.*, 2013, p. 16). Comme chez Meyerson (1948), la fonction d'objectivation de la pensée apparaît cruciale ici. Elle correspond à l'adoption d'une position auto-réflexive (Gillespie & Zittoun, 2010) par le sujet. Cognitivement, la réflexivité consiste à prendre « sa propre action, ses propres fonctionnements mentaux comme objets d'analyse et [essayer] de percevoir sa propre façon d'agir » (Bouissou & Brau-Antony, 2005, p. 114). L'objectivation telle que la conçoit Malrieu renvoie plus précisément au processus « par lequel le sujet prend conscience des divisions et des conflits introduits en lui par les multiples influences qu'il reçoit de ses milieux d'appartenance » (Mègemont & Dupuy, 2013, p. 160). Pour mieux comprendre le processus d'objectivation, Mègemont et Dupuy (*op.cit*) font appel à la notion de *reconnaissance* telle qu'elle a été travaillée par Ricœur (2004). Ce n'est pas la dimension sociale de la reconnaissance qui intéresse ces auteurs - contrairement à Honneth (2002) – mais la « trajectoire de reconnaissance » par laquelle le « sujet construit respectivement son rapport au monde, à soi et aux autres » (Mègemont & Dupuy, 2013, p. 161). Selon eux, c'est le premier niveau de reconnaissance décrit Ricœur (« je reconnais ») « qui peut permettre de mieux appréhender la notion d'objectivation et le rôle qu'elle joue dans les processus de personnalisation » (*op.cit*). Si celui-ci renvoie à un rapport archaïque au monde lorsqu'il est considéré d'un point de vue ontogénétique (premier rapport du bébé humain au monde) il ne s'y restreint pas et reste d'actualité toute la vie parce qu'il correspond aussi à « une investigation des possibles, une évaluation des potentialités d'action du sujet sur le monde, à partir de ses expériences

de vie actuelles et passées, mais aussi de celles qu'il projette » (*op.cit.*). En somme nous sommes bien dans ce que Malrieu nomme objectivation puisque ce niveau de reconnaissance a une « fonction d'interrogation, de signification et d'évaluation continue de ses activités dans une perspective temporelle » (Malrieu, 1996, p. 83). Par-là, le sujet tente de « saisir par la pensée une unité de sens » (Mègmont & Dupuy, 2013, p. 162), d'effectuer des « mises en relation sous la condition du temps » (Ricoeur, 2004, p. 92) et de l'espace. Ainsi, l'objectivation est le processus par lequel celui-ci passe « du "donné" au "pensé" » (Mègmont & Dupuy, 2013, p. 162) et constitue le terreau de la personnalisation. Lorsque le sujet fait l'expérience de conflits (intrapyschiques, interpersonnels ou interinstitutionnels) l'objectivation soutient la *construction du sens*, c'est-à-dire, le « travail important de lecture de l'expérience, d'intégration des émotions causées par des situations de mise en rapport du passé au présent et à l'avenir, d'évaluation des situations » (Zittoun, 2012a, p. 269).

Pensé dans son lien avec la personnalisation, le conflit devient un objet central de l'analyse socio-culturelle et historique du développement. Parce que la socialisation est plurielle, conflictuelle, active et prospective (Hugon *et al.*, 2013), ce sont « les mutations, les ruptures, les tournants brusques, les déviations et les retours » (Fruteau de Laclos, 2007, p. 14) caractérisant un parcours qui peuvent nous renseigner sur le développement de la personne. Les conflits sont à l'origine de l'émergence de nouvelles idées (Zittoun & Gillespie, 2015b) pour la personne qui résout toujours de façon originale (mais pas nécessairement facilement !) les problèmes que ceux-ci lui posent. En effet, « des conflits ponctuent la croissance, comme s'il y avait à choisir entre un ancien et un nouveau type d'activité [mais] la manière dont le conflit se résout n'est pas absolue ni nécessairement uniforme chez tous. Et elle marque chacun de son empreinte » (Wallon, 1941, p. 53). En ce sens, le développement ne réside pas dans des changements concourant à une progression ou un apprentissage mais bien à une lutte du sujet contre l'aliénation de soi. Ainsi, tout changement peut être dit « développemental » lorsqu'il est « générateur » de nouvelles possibilités de changements pour la personne (Zittoun, 2009), qu'il n'entrave pas sa prospection, ne l'aliène ni à elle-même, ni dans sa relation à autrui (Zittoun, 2012b). Alors même que certains changements peuvent être identifiés comme « mauvais » ou destructeurs par ceux qui l'observent, ils peuvent s'avérer « génératifs » pour la personne. Nous avons vu que c'est le cas de la migration : celle-ci est principalement appréhendée dans sa dimension « négative » alors qu'une démarche compréhensive permet de mettre à jour les processus créatifs que celle-ci porte aussi en elle (Lhullier & Pestre, 2018). Parce que parfois des changements dans la vie d'un sujet peuvent lui offrir de nouvelles possibilités mais avoir tout de même une portée aliénante (dont il peut ne pas avoir conscience), Zittoun ajoute à la définition du développement un « critère humaniste » auquel Malrieu aurait sans doute souscrit : tout changement est développemental dès lors qu'il n'entrave pas les libertés

fondamentales du sujet. Finalement, un développement peut être défini *a minima* comme « un changement qui, pour une personne donnée, est subjectivement perçu comme supportable (c'est-à-dire qu'il ne provoque pas une douleur physique ou psychologique insupportable), et qui est également minimalement toléré ou reconnu par son environnement (c'est-à-dire que la personne n'est pas radicalement marginalisée) »⁵⁶ (Zittoun, 2009, p. 175).

Jusqu'ici, nous avons principalement explicité la façon dont le milieu humain fournit un étayage décisif au développement psycho-social. Néanmoins, une approche socio-culturelle et historique conduit aussi à considérer la médiation des objets culturels (des milieux physiques et symboliques) dans le rapport du sujet au monde et par là même leur fonction fondamentale dans le développement. En effet, comme l'ont théorisé Vygotski successeurs (Bruner, 2002 ; Gillespie & Zittoun, 2010 ; Valsiner, 2009) ainsi que Meyerson et Malrieu, « l'homme fonctionne en fabricant de la signification, il ne recueille pas une information toute faite, toute signifiante. Il se forme *via* le geste créatif qui se réalise dans un monde de signes et d'objets, au long d'un processus radicalement intersubjectif et contexte-dépendant » (Brassac, 2003, p. 203).

2.1.2.3. Le rôle de la culture dans le rapport du sujet au monde : la médiation sémiotique des œuvres

L'approche socio-culturelle et historique prend définitivement ses distances avec une conception biologisante du développement puisqu'elle considère que « l'espèce humaine est devenue au cours de son évolution une espèce qui fabrique son monde, et non plus une espèce qui le trouve déjà fait, et cette fabrication est une activité collective médiatisée par cet instrument très complexe qu'est une culture » (Bruner, 1996, p. 195). Ici, la culture doit être comprise comme collective, partagée et mouvante, une « totalité potentiellement partagée de productions culturelles et historiques humaines » (Greco Morasso & Zittoun, 2014, p. 30). Comme dans les théorisations de l'interactionnisme symbolique (Mead, 1934 ; Simmel, 1991), elle apparaît comme une sorte de matériau commun, un univers symbolique et sémiotique constituant une interface malléable entre l'individu et le monde qui, par un constant processus de signification et re-signification des faits sociaux, contribue au développement des personnes. En ce sens, le développement est pensé sur un modèle « tripolaire Ego-Alter-Objet » (Larroze-Marracq, 2003) puisque « l'action n'est pas seulement une opération mais une activité signifiante, une attribution de sens aux objets qui se nourrit des attributions apportées par l'autre » (*op.cit.*, p. 258). La « matérialisation », de la dialectique sujet/social se trouve dans les objets que Vygotski distingue selon qu'ils soient : 1) des *outils* (ou *instruments techniques*) lorsqu'ils ont pour fonction de médiatiser les actions de l'homme sur le

⁵⁶ TL : « *development designates a change that, for a given person, is subjective perceived as standable (i.e., it does not cause an unbearable physical or psychological pain), and is also minimally tolerated or acknowledged by her environment (i.e., the person is not radically marginalized)* ».

monde ; 2) des *signes* (ou *instruments psychologiques*) lorsqu'ils ont pour fonction de la relation de l'homme à sa propre pensée et à celle d'autrui (Gillespie & Zittoun, 2010, p. 50). Les exemples d'instruments psychologiques sont nombreux : « le langage ; les diverses formes de comptage et de calcul ; les moyens mnémotechniques ; les symboles algébriques ; les œuvres d'art ; l'écriture ; les schémas, les diagrammes, les cartes, les plans ; toutes sortes de signes conventionnels » (Rochex, 1997, p. 119). Pour Vygotski il est décisif de les prendre en compte puisque c'est par eux que la psyché se forme et se développe (Schneuwly, 1999).

La culture est conçue comme un instrument pour la personne. Elle a essentiellement une fonction d'étayage, puisqu'elle est – avec les autrui qui la véhiculent - le média qui permet à l'enfant et plus tard à l'adulte d'avoir prise sur le monde, de s'inscrire dans un lien social qui lui préexiste et qu'il est invité à faire évoluer. Elle fournit un « catalyseur » du processus de construction du sens, d'objectivation puisqu'elle « permet de se distancier de l'environnement et donc de s'autoréguler, de planifier et de s'engager dans des actes de création »⁵⁷ (Gillespie & Zittoun, 2010, p. 40).

Le concept d'objet (ou d'instrument) est proche de celui d'*œuvre* chez Meyerson (1948). En effet, une œuvre est « un fragment de nature travaillé, recevant une structure, une forme, qui permet une utilisation meilleure du milieu » (Malrieu *et al.*, 1991, p. 166). Ainsi, tout construit humain appartenant à une époque et témoignant de l'activité d'un groupe (poème, outil, religion, institution, technique, etc.) est une œuvre. D'autres auteurs (Cole, 2019 ; Engeström, 1990) utilisent le concept d'*artefact* pour englober tout « objet produit intentionnellement d'origine humaine » (Darsel, 2009, p. 85). Outre ces différences terminologiques, tous ces auteurs se rassemblent autour de l'idée selon laquelle le développement résulte d'un processus d'*appropriation* d'outils et de signes par le sujet (Vygotski, 1927 ; Gillespie & Zittoun, 2010) et non pas d'adaptation au monde physique comme chez Piaget. Ce processus d'appropriation d'un bain de culture s'inscrit dans une relation dialogique entre le sujet et le monde (de l'externe et de l'interne) : l'être humain projette sa pensée dans les œuvres⁵⁸, leur donne du sens et les transforme et réciproquement les objets transforment sa pensée. Pour désigner ce processus Lawrence et Valsiner (1993) parlent d'un système « internalisation-externalisation ». Le mouvement d'*externalisation* est ce qui fait que tout objet peut être considéré comme un signe. Il correspond à la *fonction d'objectivation*, que Meyerson (1948) considère comme la fonction principale de l'esprit humain. Parce que « sur l'informe l'esprit n'a pas prise, ni volonté (*op.cit*, p. 22), « les états mentaux ne restent pas états, ils se projettent, prennent figure, tendant à se consolider, à devenir objets » (*op.cit*, p. 10). L'objectivation (ou externalisation) correspond à cette capacité de l'esprit « à produire des formes objectives significantes » (Fruteau de

⁵⁷ TL : « *culture enables distancing from the environment, and thus self regulation, planning and creative action* ».

⁵⁸ Que nous utiliserons maintenant comme un synonyme d'objet ou d'artefact.

Laclos, 2007, p. 10) : des œuvres. Une fois créé, cet objet « acquiert une véritable indépendance ; on peut le décrire, on peut apprendre indéfiniment de lui. [...] Il peut même acquérir une vie propre, une spontanéité » (Meyerson, 1948, p. 31). En ce sens, les œuvres sont des « morceaux d'histoires et tranches d'expériences » (*op.cit*, p. 10). Elles portent en elles tout à la fois l'objectivation de la pensée de son(ses) créateur(s), le vécu singulier que ce(s) dernier(s) a(ont) eu du contexte dans lequel elle a pris forme et les marques du processus de re-signification que des personnes ont pu opérer sur elle. Le travail de re-signification d'une œuvre suppose que sa(ses) signification(s) soient internalisées. Par internalisation, Lawrence et Valsiner (1993) entendent : processus par lequel « ce qui, à l'origine, avait une signification collective-culturelle dans le domaine inter-personnel (ou inter-mental), sous la direction d'interprétations socialement partagées de la réalité, devient intra-personnel (intra-mental) » (*op.cit*, p. 95). L'internalisation de l'univers sémiotique est un processus social, « bidirectionnel » (*op.cit*) puisqu'encore une fois, il ne se restreint pas à une acculturation passive. Au cours de son développement, le sujet va ainsi toujours externaliser ce qu'il est venu à internaliser : réinjecter « dans l'environnement social des matériaux qui avaient autrefois un caractère social et étaient devenus personnels » (*op.cit*). Finalement, l'important est de considérer que « l'internalisation et l'externalisation [ou objectivation] impliquent des processus cycliques réciproques par lesquels la personne opère sur le matériel sémiotique »⁵⁹ (*op.cit*). Il se joue une sorte d'interstructuration entre le sujet et les œuvres : ces dernières lui permettent de mieux comprendre, connaître son monde (ainsi que les autres qui le peuplent ou le peuplaient) et lui fournissent un support d'expression de soi, d'objectivation de sa pensée. Ainsi, les œuvres « constituent à la fois un support et l'expression des délibérations de la personne » (Mègemont & Dupuy, 2013, p. 163). Le « blocage » du processus internalisation/externalisation (pour des raisons personnelles ou contextuelles) entrave une appropriation des œuvres par la personne et a une portée aliénante (*op.cit*) en l'empêchant d'avoir prise sur les milieux dans lesquels elle évolue, d'être active dans sa socialisation. Il en va de même lorsque l'internalisation est « forcée » : qu'il est imposé à la personne d'utiliser une œuvre d'une certaine façon, qu'elle doit adhérer à la signification qui lui est socialement attribuée. À ce titre, l'obligation de signer le Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) pour toute personne immigrante en France voulant s'y installer constitue une forme de « forçage ». Ce contrat a pour visée de donner à la personne l'opportunité de découvrir l'univers sémiotique dans lequel elle va vivre (cours de français, cours d'éducation civique...). Néanmoins, la prospection de la personne est loin d'être

⁵⁹ TL : « *what originally had collective-cultural meaning in the inter-personal (or inter-mental) domain, under the guidance of socially shared interpretations of reality becomes intra-personal (intra-mental)* » ; « *into the social environment of material that once was social in character and had become personal* » ; « *Internalization and externalization involve reciprocal cyclical processes by which the person operates on semiotic material* ».

favorisée (elle est même « tuée dans l'œuf ») : l'artefact que constitue le contrat lui-même signifie à la personne qu'elle n'a pas d'autre choix que d'intégrer (ici le mot apparaît plus adapté puisque l'objectif de ce dispositif se restreint à l'« internalisation ») des systèmes d'œuvres (linguistique, juridiques, politiques...) que l'État français souhaite qu'elle intègre pour pouvoir résider en France. Il ne s'agit pas ici de dire que le CIR a toujours une portée aliénante pour les personnes qui le signent mais de souligner comment l'appropriation d'œuvres peut être forcée et d'envisager les risques que cela représente.

Dans la conception Vygotskienne, un même objet peut être outil et/ou signe : par exemple, un mouchoir sert à se moucher et constitue un outil mais le nœud qu'une personne y fait pour lui servir de pense-bête en fait un signe. Ainsi, la distinction faite entre deux natures d'objets selon qu'ils sont outils ou signes découle de leur fonction pour la personne et non de la signification qui leur est socialement attribuée (des raisons pour lesquels ils ont été créés). Pour autant, plusieurs auteurs souhaitant théoriser la façon dont la culture est « utilisée » par les personnes ont tenté de distinguer les œuvres humaines selon d'autres classifications. C'est le cas de Cole (2019) qui distingue trois types d'artefacts : 1) *primaires* pour désigner « les outils utilisés dans production (comme les haches, les massues, les aiguilles et les bols) » (*op.cit*, p. 307) ; 2) *secondaires*, pour désigner les « représentations d'artefacts primaires et de modes d'action utilisant des artefacts primaires » (*op.cit*) ; 3) *tertiaires* pour désigner « les formes de représentations qui elles-mêmes en viennent à constituer un "monde" (ou des "mondes") de pratique imaginative »⁶⁰ (*op.cit*). Peuvent être considérés comme des artefacts tertiaires : « les romans, les œuvres d'art, les visions sociopolitiques, les paradigmes scientifiques, les croyances religieuses qui donnent une identité et une perspective globale aux formations d'activités collectives »⁶¹ (Engeström, 1990, p. 173). Cette « classe d'œuvre » correspond à ce que Zittoun (2008) nomme les *éléments culturels* : « constructions humaines, [...] constitués par des signes de divers modes et assemblés de manière à véhiculer de l'expérience humaine » (*op.cit*, p. 45). Néanmoins, en soulignant la pertinence de la distinction vygostkienne au plan pragmatique, et pour rester centré sur l'analyse des dynamiques créatives d'appropriation des œuvres par les sujets, Gillespie et Zittoun (2010) considèrent qu'il ne faut pas les distinguer en fonction de leur nature mais s'intéresser à la façon dont elles sont utilisées et deviennent des ressources soutenant un processus de personnalisation.

Nous l'avons vu, la personnalisation n'est pas instantanée mais requiert du sujet la possibilité d'une prise de position réflexive vis-à-vis de son expérience, de ses pratiques, de son parcours, de

⁶⁰ TL : « *tools used in production (as axes, clubs, needles, and bowls)* » ; « *representations of primary artifacts and of modes of action using primary artifacts* » ; « *the forms of representation themselves come to constitute a 'world' (or 'worlds') of imaginative practice* ».

⁶¹ TL : « *novels, works of art, socio-political visions, scientific paradigms, religious creeds that give identity and overarching perspective to collective activity formations* ».

ses projets, etc. Ce travail psychique ne se fait pas seul mais en interaction avec ses *milieus* - humains, symboliques et matériels - (Wallon, 1941), par la médiation de la culture (Vygotski, 1927) et par l'investissement d'œuvres (Meyerson, 1948). En effet, ces dernières peuvent devenir « sources d'*extéro-centration* et de questionnements » (Mègemont & Dupuy, 2013, p. 163) pour la personne et soutenir le travail d'objectivation des conflits qu'elle traverse. Finalement, nous pourrions dire que le conflit est à la base du processus de personnalisation et que les institutions et les œuvres sont des instruments pour la personne. L'importance de l'usage instrumental des œuvres dans le développement fait consensus dans le champ socio-culturel et historique. Meyerson adhère à cette idée mais ses travaux ne se centrent pas tout à fait sur cette fonction « pragmatique » des œuvres (Fruteau de Lacroix, 2013). En s'intéressant aux « actes de la personne » (et non pas uniquement à la personne comme fonction psychologique), Malrieu et ses collaborateurs (1991) se sont davantage penchés sur les fonctions des œuvres dans le développement des personnes. C'est dans l'usage du concept d'objectivation que le basculement vers une approche plus « pragmatique » de la relation personne/œuvres est observable. Alors que Meyerson parle d'objectivation pour désigner la façon dont s'externalisent (Lawrence & Valsiner, 1993) les fonctions psychologiques sur le monde pour former des œuvres porteuses de significations, Malrieu parle d'objectivation pour désigner un processus psychologique décisif dans la personnalisation que les œuvres ont pour principale fonction de soutenir.

Jusqu'à présent, nous avons parlé de changement au sens général. Pourtant, dans le développement d'une personne, tous les remaniements psycho-sociaux ne sont pas de même nature. Dans le champ des sciences humaines et sociales, il n'est pas rare de voir la migration qualifiée de transition ou de rupture. Afin d'étudier l'expérience migratoire sous le prisme de la psychologie du développement et avec le plus de rigueur possible, il est déterminant d'éclaircir à quoi renvoient spécifiquement ces deux concepts, de rendre perceptibles les liens qu'entretiennent les dynamiques de changement qu'ils désignent. Faire ce travail conduit inévitablement à étendre notre intérêt aux concepts de crise et de conflit qui leur sont inhérents. La littérature révèle la pertinence de l'usage et de la mise en lien des outils conceptuels de transition, de rupture, de crise et de conflit pour rendre compte de la complexité des « mouvements » caractérisant le développement de la personne et donc de la personne faisant l'expérience de la migration.

2.2. La transition psycho-sociale, ses rapports à la rupture, à la crise et au conflit

De façon générale nous pouvons dire que le concept de transition prend place dans un champ conceptuel renvoyant aux changements dans le développement. Typiquement, la notion de transition « caractérise le moment d'une émergence, d'une transformation ou d'une extinction [ou

bien] une période intermédiaire entre deux stades ou états d'équilibre successifs, ce qui lui confère le sens d'état instable » (« Transition », 2011). Bien entendu, plusieurs éléments de cette définition sont à questionner mais dans un premier temps nous pouvons dire qu'une transition est : 1) un processus psycho-social ; 2) le passage d'un état à un autre (d'une situation à une autre) ; 3) un phénomène ne se réduisant pas à l'âge de l'enfance ou de l'adolescence mais pouvant advenir tout au long de la vie ; 4) un type particulier de changement ; 5) multiforme, diversifiée dans sa nature (de nombreux auteurs différencient des transitions « typiques » et des transitions marquant des trajectoires de vie singulières) et son intensité (certaines représentant davantage un défi que d'autres pour la personne). De nombreux auteurs - Kaës (2004) en psychanalyse ; Toutut (1997) en psychologie sociale ; Zittoun (2012b) en psychologie socio-culturelle - étudient les liens existants entre les phénomènes psycho-sociaux de rupture, de transition, de crise et de conflit. L'unité de ce champ lexical se forme autour d'une question épistémologique fondamentale : celle de l'existence d'une dynamique d'équilibre/déséquilibre dans les structures psychiques et sociales. Pour autant, ces quatre phénomènes ne sont pas identiques. Ici, nous allons faire l'effort de les circonscrire afin de travailler à leur mise en lien plus clairement dans le cadre de cette étude.

2.2.1. La rupture : une perturbation du monde « pris pour allant de soi »

Le concept de *rupture* est fréquemment employé dans le champ de la psychologie du développement sans être toujours clairement théorisé, son caractère suffisamment imagé pouvant faire obstacle à un travail rigoureux de définition. Dans le sens commun, le mot rupture est défini comme « le fait, pour un état, une action, d'être interrompu brusquement » mais aussi comme une « cessation soudaine et marquée de l'accord, de l'harmonie qui existait entre des éléments » (« Rupture », 2019). Ici, quatre aspects de la rupture sont à relever : le factuel, l'abrupt, l'action de déliaison et la perturbation d'un état d'équilibre. Considérant ces aspects caractéristiques, les auteurs en sciences humaines et sociales recourent au terme de « rupture » pour désigner les *moments* ou *événements* dans les parcours de vie au cours ou à partir desquels la continuité psychique et/ou sociale est mise à mal de façon plus ou moins majeure. Hviid et Zittoun (2008) assimilent la rupture aux processus psychologiques de *crise* (Erikson, 1972), de *déséquilibration* (Piaget, 1923), de « *challenge* » (Smelser, 1980) et de « *turning point* » (Rutter, 1994). Une telle démarche présente le risque de dissoudre l'intégrité du concept de rupture. En effet, alors même que l'essence de sa définition réside dans son aspect ponctuel, faire ces analogies amène à considérer la rupture comme un processus, un mécanisme développemental. Le caractère « factuel » de la rupture apparaît pourtant lorsque Zittoun (2012a) parle de la rupture comme le déclencheur d'une transition (qui,

elle, constitue un processus psycho-social) en tant qu'elle renverrait à une perturbation du « monde pris pour allant de soi »⁶² (Schütz, 1998, p. 61).

Ce concept issu de la phénoménologie renvoie aux « expériences de l'acteur et [à] ses opinions, croyances, suppositions, s'appliquant au monde physique et social, qu'il prend pour allant de soi [ayant] jusqu'à présent supporté l'épreuve et [étant], donc, acceptée[s] comme donnée[s] sans que cela fasse question » (*op.cit.*). Même s'il ne parle pas de rupture, Parkes (1971) développe une idée assez similaire puisqu'il considère que le processus de transition présuppose un changement dans l'*espace de vie* du sujet ⁶³ requérant de lui qu'il restructure sa représentation du monde⁶⁴ (la représentation subjective qu'il se fait du monde et les projets, souhaits, hypothèses qu'il projette sur lui). Dans le cadre d'une migration nous pouvons envisager qu'une perturbation⁶⁵ du « monde pris comme allant de soi » ou de la « représentation du monde » est profondément à l'œuvre chez les sujets puisqu'elle constitue une expérience de changements majeurs dans leurs milieux physiques, sociaux et symboliques (Wallon, 1941).

Le *turning point* est un concept utilisé par les sociologues pour parler de rupture. Celui-ci renvoie à des points repérés dans l'histoire de vie du sujet « où les réseaux de relation encastés qui assurent ordinairement la stabilité, se dissolvent et où le changement permanent, qui est le régime normal de la vie sociale, reprend le dessus » (Abbott, 2009, p. 208). Cette définition présente l'intérêt de mettre en tension la question de la stabilité avec celle du changement. En effet, si la restriction du changement à la sphère sociale est critiquable, Abbott explicite bien le processus de *régulation* (Dupuy, 1997) qui est constamment à l'œuvre chez un sujet qui vit un changement (choisi ou subi) pour tendre vers une forme de stabilité. Néanmoins, comme le soulignent de nombreux auteurs (Broussal, 2018 ; Dupuy, 1997, 1998 ; Dupuy & le Blanc, 2001 ; Mègemont, 1998) analyser uniquement le changement présente le risque de se restreindre à une comparaison entre un avant et un après en se référant « à une permanence, une invariance, autrement dit "une stabilité", fut-elle celle d'un équilibre dynamique » (Guy, 2013, p. 137). Les approches sociologiques portent leur intérêt sur les situations de ruptures sociales au sens large, c'est-à-dire les situations par lesquelles la continuité de l'inscription d'un individu dans un (ou plusieurs) milieu(x), institution(s), lien(s) social(aux) est mis à mal et induit des phénomènes de désaffiliation, marginalisation, précarisation tels que peut l'être la perte d'un emploi (Toutut, 1997), d'un logement, une séparation, etc. C'est dans cette logique que la migration est presque toujours identifiée comme une rupture, puisqu'elle

⁶² TL : « *The world as taken for granted* ».

⁶³ Concept proposé par Lewin (1975) qui renvoie à tous les éléments avec lesquels le sujet interagit dans l'environnement.

⁶⁴ TL : « *assumptive world* ».

⁶⁵ Ce mot présente l'avantage de « renforcer le caractère inhabituel des circonstances – qu'elle soit à connotation "positive" ou "négative" - [empêchant] le déroulement habituel des activités du sujet » (Toutut, 1997, p. 21).

suppose un abandon (plus ou moins définitif, brutal et choisi) de ses ancrages sociaux, culturels et symboliques par le sujet. Les circonstances objectivement repérables comme faisant rupture dans l'expérience de la migration (quitter son logement, son emploi, sa famille et ses amis, partir de sa ville ou de son village, s'éloigner physiquement de son pays, etc.) font de cet événement ce que Holmes et Rahe (1967) appelleraient un « événement de vie marquant », c'est-à-dire un événement entraînant du stress et « des réajustements importants des comportements » (Toutut, 1997, p. 21). Parce que toute réalité humaine est subjective et expérientielle, il est important de comprendre et d'analyser non seulement la façon dont les sujets vivent des ruptures, mais aussi ce qui fait rupture pour un sujet et pourquoi.

Les approches psychologiques compréhensives de la rupture ont poursuivi cet objectif. C'est le cas de Kaës (2004), qui définit une rupture comme une expérience particulière et plus précisément comme le vécu d'« une séparation, un arrachement [...] une impuissance à rétablir l'intégrité d'un processus » (*op.cit.*, p. 14). Dès lors son intérêt porte sur « ce qui se passe lorsque, sous l'effet de certains événements, cette expérience de la rupture vient, pour le sujet, mettre en cause douloureusement la continuité du soi, l'organisation de ses identifications et de ses idéaux, l'usage de ses mécanismes de défense, la cohérence de son mode personnel de sentir, d'agir et de penser, la fiabilité de ses liens d'appartenance à des groupes, l'efficacité du code commun à tous ceux qui, avec lui, participent d'une même socialité et d'une même culture » (*op.cit.*, p. 24). Ainsi, la relativité de l'expérience de rupture est soulignée. Aussi, en parlant de « suture » comme la résolution des effets (psychiques et sociaux) d'une rupture, Kaës souligne l'enjeu de reliaison qui intervient à sa suite. À ce titre, il apparaît pertinent de mettre en lien l'expérience de rupture avec celle de la perte⁶⁶. En effet, dès lors que les ruptures sont pensées comme des déliaisons, elles constituent des changements « pouvant avoir [...] valeur de perte » (Toutut, 1997, p. 45) c'est-à-dire de séparation vécue comme irréversible par le sujet et dont il s'agira de faire le deuil pour préserver la « tension vers l'avenir » constitutive de la personne. Kaës (2004) explique très habilement la coupure symbolique que produit une rupture dans la vie psychique d'un sujet : « la rupture implique et révèle l'union qui la rend possible. On pourrait dire : une séparation (ou une perte) a eu lieu (ou aura lieu) qui révèle qu'un état d'union et de continuité vient de cesser (ou cessera) » (*op.cit.*, p. 25).

Les psychanalystes ont particulièrement étudié la première perte (et par là donc la première rupture) à laquelle le nourrisson doit, non sans angoisse, donner sens : celle de l'objet primaire. Cette perte initiale a été à l'origine de la théorie particulièrement riche des *phénomènes transitionnels* développée par Winnicott (1975, 1988, 1999). C'est à partir de l'analyse des phénomènes

⁶⁶ Dumesnil *et al.* (1980) puis Toutut (1997) proposent de mettre en lien la perte avec la crise. Néanmoins, au vu de la définition que nous avons énoncé de la rupture, la mettre en lien avec la perte paraît aussi pertinent.

transitionnels précoces qu'il a développé une théorie générale de la *transitionnalité* aidant à caractériser précisément ce que nous pouvons appeler transition psycho-sociale.

2.2.2. *La transition : faire suture suite à la rupture*

Sans utiliser le signifiant « rupture » tel que nous l'avons présenté plus haut, Winnicott parle de la désillusion devant se produire pour que l'enfant advienne en tant que sujet. En effet, le monde « allant de soi » pour le nourrisson est celui d'une fusion, d'un contrôle, de l'omnipotence du principe de plaisir qui, en tant qu'illusions primaires nécessaires, doivent être annihilés. Le processus d'*illusion-désillusion* constitue la rupture primordiale et décisive dans l'édification du sujet. Le processus transitionnel est justement ce qui va permettre le passage de « l'état d'union avec la mère à l'état où il est en relation avec elle, en tant que quelque chose d'extérieur et de séparé » (*op.cit.*, p. 26). Dans la théorie de Winnicott, c'est la création d'une *aire intermédiaire d'expérience* qui va permettre ce mouvement et être pour toujours garante d'une distinction intérieur/extérieur apaisante. En effet, en étant nourrie de « la réalité intérieure et de la vie extérieure », elle constitue « un lieu de repos pour l'individu engagé dans cette tâche humaine interminable qui consiste à maintenir, à la fois séparées et reliées l'une à l'autre, réalité intérieure et réalité extérieure » (*op.cit.*, p.9). La création de cet espace est processuelle : elle se produit par l'intermédiaire de l'objet transitionnel (qui représente la transition) et plus largement de phénomènes transitionnels. Si les expériences dans l'aire intermédiaire constituent la plus grande partie des expériences enfantines, elles ne s'y réduisent pas. Ainsi, tout au long de la vie, l'investissement d'une aire intermédiaire d'expérience est nécessaire au maintien d'une intégrité psychique chez tout sujet puisque « nul être humain ne parvient à se libérer de la tension suscitée par la mise en relation de la réalité du dedans et de la réalité du dehors » (*op.cit.*, p. 24). Cette aire intermédiaire qui devient un espace de création et de jeu se constitue en *espace potentiel* : espace « d'expérimentation interne qui caractérise les arts, la religion, la vie imaginaire et le travail scientifique créatif » (*op.cit.*, p. 25).

Par son travail, Winnicott « pose de façon originale le paradoxe d'une continuité dans la rupture » (Almudever, 1998, p. 115) et permet de voir comment dans le temps d'une transition peut s'ouvrir « un espace de création, de dépassement et de jeu » (Kaës, 2004, p. 4) décisif pour un sujet en développement. De ce fait, le phénomène transitionnel est loin d'être l'apanage de la psychanalyse et a intéressé divers champs de recherche : la psychologie du développement du cours de la vie, mais aussi la psychopathologie, la psychologie socio-culturelle et la psychologie sociale. Fondamentalement, le concept de transition porte en lui l'idée de « franchissement ». Il renvoie aux « moments charnières et de passages liés à des événements de vie prévus ou inattendus, ordinaires ou marquant, se caractérisant par des transformations [...] dans les pratiques de la relation et de représentations des individus » (Baubion-Broye & Hajjar, 1998, p. 17). Ainsi, contrairement aux

ruptures qui sont des évènements de vie - dont le repérage dans un parcours semble pouvoir se restreindre à l'identification de pertes ou de perturbations dans les conduites, les représentations, le système de valeurs et/ou dans les milieux d'un sujet - les transitions dans un parcours de vie sont des « périodes de changement et de réorientation » (Delory-Momberger, 2009, p. 19) dont la délimitation et le sens ne sont pas donnés d'avance ou nécessairement objectivables dans l'immédiat. Néanmoins, la transition est en elle-même un processus qui fait lien dans un entre-deux. Elle a une inscription temporelle singulière puisqu'elle est marquée de « ruptures avec le passé » qui « suscitent une tension vers les possibles » (Baubion-Broye & Hajjar, 1998, p. 31). Elle est une période de « moindre prévisibilité biographique » (Delory-Momberger, 2009, p. 28). Néanmoins, selon Bédard (1983) l'importance de la « désorientation » que vit le sujet est à nuancer puisque comparativement à l'être en crise, « l'être en transition semble savoir où il s'en va et cela, quelle que soit la situation conflictuelle dans laquelle il se trouve » (*op.cit*, p. 113).

De façon générale, nous pouvons dire que la transition est une « zone intermédiaire d'expérience, un processus de passage entre deux états subjectifs » (Kaës, 2004, p. 60). Ainsi, pour le chercheur, étudier la transition revient à s'intéresser à ce qu'il se passe dans l'espace-temps qui s'ouvre et plus précisément aux « phénomènes de rééquilibrage consécutifs à des ruptures, de restauration du sens de continuité et d'intégrité » (Hviid & Zittoun, 2008, p. 3) mais aussi aux processus créatifs. En revenant à la théorie de Winnicott (et dépassant la dialectique intérieur/extérieur) nous comprenons que dans une transition se trouve à la fois un peu de ce qui appartient à *l'avant rupture* et un peu de ce qui appartient à *l'après rupture* (inéluçtable et potentiellement incertain). En effet, « la vie humaine, le vécu humain ne peut se découper et se compartimenter en espaces et en temporalités autonomes et imperméables les uns aux autres » (Delory-Momberger, 2009, p. 19). Ainsi la transition représente-t-elle l'aire où se joue la perméabilité entre deux « réalités » et où une négociation entre elles doit se produire pour donner sens à leur liaison dans le parcours de vie. Par-là, l'intérêt réside dans l'étude de la complexité du processus à l'œuvre afin de « se garder d'appréhender le processus transitionnel comme reposant sur une simple juxtaposition de deux moments séparés se succédant l'un à l'autre » (Mègemont, 1998, p. 97).

En 1971, Parkes soulignait déjà l'importance de définir la transition comme un processus psycho-social et non un état. Pour ce clinicien, le terme trop usité de crise ne permet pas de rendre compte du caractère processuel de certaines situations de « déséquilibre » dans la vie des sujets. Finalement, il définit les transitions comme des « changements d'ordre majeur, dans l'espace de vie, qui ont des effets durables, qui se produisent dans un laps de temps relativement court et qui

affectent de manière déterminante la représentation du monde »⁶⁷ (*op.cit.*, p. 103). Pour lui, la transition se distingue d'autres types de changements (maturation, vieillissement, maladies transitoires) par des critères « de durée, de vitesse et d'intensité des effets cognitivo-affectifs des phénomènes observés » (Dupuy, 1998, p. 50). Néanmoins, tous les auteurs ne sont pas en accord à ce sujet (Bédard, 1983). Il existe une certaine confusion entre ce que les auteurs nomment « changements » et ce qu'ils nomment « transition ». En effet, alors que nous avons considéré plus haut qu'un changement renvoie à une rupture (et non pas au processus transitionnel lui-même) à la lecture des travaux de Zittoun (2012a) il apparaît que des changements sont à l'origine d'une transition, qui se caractérise elle-même par plusieurs dynamiques de changement et qui, à terme, produit un certain nombre de changements « susceptibles d'amener à leur tour de nouvelles transitions » (*op.cit.*, p. 165). Si pour Parkes (1971) l'unique critère de différenciation retenu pour caractériser une transition est temporel, Dupuy considère qu'une différence plus fondamentale doit permettre de circonscrire changement et transition (1997, 1998).

Faire la différence entre changement et transition n'appelle pas à étudier séparément ces deux niveaux mais davantage à savoir les repérer pour mieux analyser leurs relations dans les parcours de vie singuliers. En s'appuyant sur les travaux de Meleis et Trangenstein (1994), Dupuy (1997) propose de caractériser le concept de transition, en contraste avec celui de changement : « les transitions sont des processus qui se développent dans le temps et qui ont un sens d'écoulement et de mouvement [tandis que le changement] est défini comme prendre la place de, substituer une chose à une autre, placer, adopter une chose à la place d'un autre et il tend à être abrupt » (*op.cit.*, p. 88). La transition est donc l'élaboration singulière du changement. Par « élaboration », il désigne le « travail subjectif d'initiation, d'anticipation ou de contrôle des processus de changement individuel et social, c'est-à-dire la part active [que le sujet] peut prendre dans les changements au cours de son temps de vie » (Dupuy, 1998, p. 53). C'est par une mise en rapport astucieuse des concepts de changement et de transition avec celui de conflit que Dupuy (1997) assoit son argumentation : « si l'on admet que le conflit est à la fois une des sources et un des effets cognitivo-affectifs des changements et que la transition désigne la phase durant laquelle se déploient des processus d'élaboration psychique de ces conflits, alors on ne peut confondre les concepts de changement et de transition » (*op.cit.*, p. 88).

Dupuy et plusieurs de ses collaborateurs étudient les « conditions socio-cognitives et affectivo-émotionnelles liées aux initiatives du sujet, à ses inventions, à ses stratégies d'évitement et/ou d'appropriation du changement » (*op.cit.*, p. 91). S'il est question ici d'un sujet qui parvient à avoir

⁶⁷ TL : « Major changes in life space which are lasting in their effects, which take place over a relatively short period of time and which affect large areas of the assumptive world ».

prise sur le changement à l'œuvre (que ce soit par évitement ou appropriation), il est important de souligner que ce n'est pas toujours une entreprise facile et que le processus transitionnel peut apparaître particulièrement coûteux aux plans cognitif, affectif et relationnel. La distinction que fait Boutinet (1995) entre trois types de transitions permet d'introduire de la nuance à une vision trop idyllique du processus transitionnel : 1) les transitions *subies* induisent des situations de crise et présentent des risques d'aliénation ; 2) les transitions *non souhaitées* renvoient davantage à une démarche de prévention qu'à celle d'un projet ; 3) les transitions *anticipées et désirées* constituent des projets pour le sujet qui est à l'initiative du changement. Dans le cadre d'une migration, nous pouvons concevoir qu'une situation d'exil, en entraînant des changements abrupts et non souhaités peut induire un sentiment d'impuissance, de dé-signification, d'anomie et constituer dès lors une transition subie. Néanmoins, elle peut aussi être vécue comme une transition *non souhaitée* lorsque le sujet a le sentiment d'un certain contrôle sur le choix du départ et que les conditions pré-migratoires lui permettent de se projeter dans un futur qui prendra place ailleurs. Enfin, nous pouvons envisager que les migrations professionnelles constituent des transitions anticipées et désirées. Néanmoins, l'adoption d'une approche compréhensive doit conduire à dépasser ce découpage schématique afin de mettre à jour les conditions faisant d'une transition anticipée et souhaitée une transition présentant des difficultés pour le sujet ou inversement d'une transition subie une occasion de réalisation de soi précieuse. Aussi, la mixité et l'importante diversité qui existent actuellement dans les motifs de départ doivent nous amener à nuancer une approche trop simpliste telle que nous venons de la décrire et à envisager la présence d'ambivalences dans l'élaboration des changements à l'œuvre dans la migration.

Kaës (2004) s'intéresse justement à l'expérience de migration pour donner des pistes de réponses à la question centrale de son ouvrage : « entre une perte assurée et une acquisition incertaine, que se passe-t-il pour le sujet? » (*op.cit.*, p. 23). Il s'appuie sur la théorie de Winnicott (1975) en lisant l'expérience de la migration comme une mise à mal de la continuité qu'assure l'*expérience culturelle* : l'héritage culturel, « la tradition dont on hérite », « le lot commun » (*op.cit.*, p. 137) que toute personne investit subjectivement. En tant qu'« extension de l'espace potentiel entre l'individu et son environnement [l'héritage culturel est ce qui permet] d'articuler le code psychique personnel (structure des identifications, des fantasmes personnels et des relations d'objets, des systèmes défensifs) et le code social (système de pensées, valeurs, rapports de sociabilité, mentalités) » (Kaës, 2004, p. 27). Ainsi, la perte du code social (ou de l'objet externe) connu cause la perte de l'objet interne (d'une partie du *self* qui y était objectivé), entraîne une « désorganisation cruciale [constituant] une intense expérience de dépossession, de dépouillement et de perte » (*op.cit.*, p. 32). Outre la nécessité d'un deuil, l'hypothèse de Kaës est que pour les sujets faisant l'expérience de la

migration - qu'il appelle des « décultureés » - le défi va être de rétablir un espace potentiel qui prendra la forme d'une *néo-culture*, d'un *néo-espace potentiel* afin de retrouver « la capacité de vivre créativement » (*op.cit*, p. 37). L'approche interculturelle (Teyssier & Denoux, 2013) parlerait ici de la possibilité que s'amorce un processus d'interculturalisation permettant au sujet d'adopter une stratégie identitaire propice à l'expression de sa subjectivité tout autant qu'à son inscription dans le lien social. Aussi, le fait de parvenir à surmonter la « diminution de la capacité créatrice » (Kaës, 2004, p. 29) entraînée par le vécu d'une rupture paraît relever du processus de personnalisation au sens où l'entend Malrieu. En effet, elle est la façon dont le sujet parviendrait à rétablir l'articulation entre les trois dimensions qui le constituent : le psychique, le social et le temporel, quand l'expérience de la migration a entravé « l'établissement d'un espace d'entre deux, entre le moi et le non moi, entre le dedans (par exemple le groupe d'appartenance) et le dehors (le groupe de réception), entre le passé et l'avenir » (*op.cit*, p. 28).

Parmi les facteurs source d'aliénation dans l'expérience migratoire, Kaës (2004) évoque la réactualisation d'une séparation-individuation traumatique provoquant une libération massive d'angoisse, mais aussi l'inadéquation des conditions sociales et institutionnelles dans lesquelles se joue la perte, lorsque « à la faillite de la sécurité de l'environnement, du Moi et du code s'ajoute l'insécurité de l'environnement "d'accueil", quand bien même celui-ci s'organise pour être activement accueillant, c'est-à-dire pour être un conteneur suffisamment bon » (*op.cit*, p. 35). Ainsi, la possibilité que s'opère le processus transitionnel dans la migration ne repose pas uniquement sur des déterminants individuels (capacité d'objectivation du conflit dû à la perte, résilience etc.) mais aussi des dynamiques sociales favorisant plus ou moins le sentiment de confiance, de sécurité, d'espace et de liberté. De la même façon que la « mère suffisamment bonne », les milieux dans lesquels arrive le sujet doivent lui fournir des bases de sécurité permettant l'exploration de soi dans un *néo-espace-potentiel* qu'il sera donc à même de créer. Finalement, l'enjeu dans cette transition (et sûrement de toute transition) est de surmonter la perte (plus ou moins prolongée) de capacité à *vivre créativement* (Winnicott, 1975) due à une(des) rupture(s).

Pour finir de délimiter les contours du concept de transition, celui de crise est à définir. En effet, des liens forts existent entre ces deux phénomènes et leur étude est souvent concomitante. Ainsi, il est possible de lire des enchaînements logiques tels que : les états sont des « situations relativement statiques qui précèdent la crise et suivent la transition » (Toutut, 1997, p. 25).

2.2.3. La crise : quand la prospection est entravée

Dans le champ de la psychologie du développement, des modèles théoriques entiers se fondent sur le concept de *crise* (Erikson, 1972 ; Wallon, 1941). Si nous en croyons Kaës (2004) ceci apparaît pertinent puisque l'homme est un « être de crise, sujet en crise, dans sa genèse et sa structure »

(*op.cit.*, p. 4). C'est d'ailleurs pour ces mêmes raisons que le sociologue et philosophe Edgar Morin (1976) appelait au développement d'une « crisologie » dans les sciences humaines et sociales tout en insistant sur l'importance d'un travail de définition de cette notion. Alors qu'à l'origine le mot grecque *krisis* signifiait l'interprétation, le choix et le jugement (Toutut, 1997, p. 14), aujourd'hui le mot crise désigne simultanément un « moment très difficile », « une perte d'équilibre », « un brusque excès », « une manifestation violente » et un « manque » (« Crise », 2019). Un déplacement sémantique net s'est donc opéré et il apparaît qu'aujourd'hui ce sont avant tout les idées de désorganisation, d'activation et d'intensité qui font sa congruence.

Bédard (1983) propose de circonscrire les concepts de crise et de transition en référence aux travaux de Levinson (1978), Neugarthen (1969) et Erikson (1972). Le mot crise est employé par Erikson « dans son contexte évolutif, non point pour désigner une menace de catastrophe mais un tournant, une période cruciale de vulnérabilité accrue et de potentialités accentuées et, partant, la source ontogénétique de force créatrice mais aussi de déséquilibre » (*op.cit.*, p. 98). Par « contexte évolutif », nous comprenons qu'Erikson ne s'intéresse pas à la crise en tant qu'état mental figé mais plutôt dans sa fonction développementale aux différentes étapes de la vie. Bédard (1983) repère plusieurs caractéristiques de la crise : 1) elle constitue une « perte du sens de direction » (*op.cit.*, p. 110) c'est-à-dire qu'elle met à mal le processus de « synthèse intérieure qui organise l'expérience et dirige l'action » (Erikson, 1972, p. 92) ; 2) elle renvoie à une confusion, à une difficulté à effectuer un travail d'objectivation puisque ce qui caractérise l'être en crise c'est son impossibilité à comprendre ce qui lui arrive ; 3) elle peut être une situation critique et présenter des risques d'aliénation lorsqu'elle constitue « une désorganisation psychologique fort prononcée, [quand] le désarroi est grand [et que] l'aveuglement se fait menaçant » (Bédard, 1983, p. 110) ; 4) elle est à l'origine d'un sentiment d'anxiété et d'impuissance à faire face à la situation à l'origine de la crise. Nous pouvons voir qu'ici la crise est avant tout vue par le prisme des risques psychopathologiques qu'elle présente : ceci apparaît notamment lorsque Bédard différencie la transition de la crise sur la base de l'aspect « normal » de cette première, alors que la seconde interviendrait « lors d'une brisure de l'équilibre psychologique et une brisure sérieuse » (*op.cit.*, p. 123). Pourtant, de nombreux auteurs insistent sur l'aspect « constructif » de la crise, ou du moins sur sa fonction développementale (Erikson, 1972 ; Larroze-Marracq *et al.*, 2013 ; Malrieu, 1974 ; Wallon, 1941). Par-là transparait l'importance fonctionnelle qu'ils accordent aux périodes qui ne constituent pas des progressions mais qui sont l'occasion d'explorations, de tests, de détours, d'errances nécessaires. Par ailleurs, la façon dont Morin (1976) pose la fonction principale de la crise apparaît éclairante : « la crise est quelque chose d'effecteur. Elle met en marche, ne serait-ce qu'un moment, ne serait-ce qu'à l'état naissant, tout ce qui peut apporter changement, transformation, évolution » (*op.cit.*, p. 163). Ainsi,

une crise porte en elle des possibles mais elle ne peut être personnalisante (et donc ne plus s'avérer aliénante) que lorsque certains paramètres inhérents à l'état de crise « bougent » : le sentiment d'anxiété et d'impuissance à faire face, l'empêchement de donner du sens, l'impossibilité de se projeter. En soit, elle n'est donc pas immédiatement processuelle mais peut le devenir quand la personne adopte une position prospective et s'engage dans des remaniements psychologiques. Ici nous ne devons pas réduire les remaniements à une amélioration ou une complexification puisque « la crise peut avoir une issue régressive ou progressive » - le système en crise perd alors de sa complexité (*op.cit*, p. 161).

Ce que nous pouvons dire à ce stade c'est que, quelles que soient les dynamiques à l'œuvre dans la crise, les auteurs s'accordent sur l'importance du dépassement des blocages qu'elle peut engendrer pour le développement d'un sujet. Aussi, le phénomène de crise « s'intègre dans un processus plus large, celui de transition » (Larroze-Marracq *et al.*, 2013, p. 120) et il peut être étudié sous l'angle du processus de personnalisation qu'il entraîne. C'est cet aspect qui a d'ailleurs particulièrement intéressé Malrieu (2003) puisque pour lui, « le sujet, au travers d'une crise, se met à distance de ses conduites, et cherche à formuler les problèmes qui se posent à lui, à les objectiver au-delà du sentiment d'inaccomplissement qu'il ressent » (*op.cit*, p. 10). Comme le dit Morin (1976), l'intérêt de la crise réside donc dans son « aspect d'éveil. Elle montre que ce qui allait de soi, ce qui semblait fonctionnel, efficace, comporte au moins des carences ou des vices » (*op.cit*, p. 159).

De plus, soulignons qu'une crise n'est pas sans déterminants (psychiques, sociaux, culturels, historiques, biologiques, etc). Par-là, l'idée n'est pas d'inscrire le concept de crise dans une conception déterministe mais bien constructiviste en affirmant qu'aucune crise n'est auto-engendrée ou « prédéterminable » dans le parcours d'une personne. À ce sujet, dans la littérature un continuum existe entre des approches orthogénétiques et des approches épigénétiques de la crise. Erikson se situe dans l'entre deux et propose de différencier des crises « qui ponctuent la chronologie de toute vie humaine, aux plans physique et psychologique » (Toutut, 1997, p. 20) et donc qui seraient normées, d'autres crises « accidentelle[s], c'est-à-dire imprévisible[s], dans le cours de la vie du sujet » (*op.cit*). De façon générale, il est affirmé que la crise peut avoir deux types de causes : externe (une situation dans l'environnement) ou interne (*op.cit*). Néanmoins, dès lors que « nous pouvons mettre en question l'existence en soi d'un environnement qui serait pure extériorité » (Kaës, 2004, p. 15) il est important d'insister sur le fait qu'aucune cause ne peut être purement externe. Ici, nous pouvons retenir du travail de Neugarthen (1969) l'idée selon laquelle la crise naît de ce que nous avons défini plus haut comme une rupture. En effet, cette auteure parle de moments où « l'harmonie et l'équilibre peuvent être brutalement rompus par l'apparition d'éléments non normalement anticipés » (Bédard, 1983, p. 119). Si la question de l'équilibre est

encore à nuancer et critiquer, nous retrouvons ici l'idée d'une perturbation dans le « cours des choses ». Les quatre caractéristiques de la crise que proposent Dumesnil et ses collaborateurs (1980) permettent une circonscription assez simple et claire du phénomène de crise : 1) l'existence d'un événement précipitant ; 2) une implication émotive (« affects intenses d'angoisse et de dépression ») ; 3) des troubles du comportement (« rupture dans le fonctionnement et désorganisation adaptative ») ; 4) phase aiguë immédiate (*op.cit*, p. 18).

Enfin, notons que les éléments évoqués jusqu'ici ne se réduisent pas aux crises psycho-sociales ou personnelles, mais peuvent être étendus aux crises groupales, sociétales, institutionnelles, économiques, politiques, etc. Une approche socio-culturelle et historique doit nous amener à étudier l'intrication des crises individuelles et collectives. Ainsi, « l'analyse des conflits idéologiques qui se développent dans la société, de la façon dont ils parviennent au sujet, de la réinterprétation personnelle qu'il en fait, doit ici jouer un rôle essentiel » (Malrieu, 1981, p. 32). L'analyse du phénomène de crise doit parallèlement être ce qui permet de mettre à jour « les processus contradictoires qui peuvent, dans les groupes, conférer aux individus le pouvoir d'initier des changements dans les milieux » (Malrieu, 1967, p.177). À la lecture des travaux de Wallon et Malrieu un nouvel élément vient donc questionner les liens entre rupture, crise et transition : celui de la place du conflit.

2.2.4. Le conflit : à la fois type de rupture et effet d'une rupture

Malrieu et Wallon font un lien direct entre le vécu d'une crise et l'existence de conflits : « entre deux stades [...] il semble souvent que s'ouvre une crise dont la conduite de l'enfant peut être visiblement affectée. Des conflits ponctuent donc la croissance, comme s'il y avait à choisir entre un ancien et un nouveau type d'activité. Celle des deux qui subit la loi de l'autre doit se transformer, et elle perd dans la suite son pouvoir de régler le comportement du sujet » (Wallon, 1941, p. 10). Dans cette logique, les marqueurs d'une crise se trouvent dans le comportement et traduisent l'existence d'un « sentiment de division » (Malrieu, 1973, p. 400).

Pour Wallon l'émergence d'un conflit est à l'origine d'une crise et la résolution de ce même conflit est ce qui met fin à la crise. Néanmoins, cette affirmation ne vient pas contredire l'idée précédemment énoncée selon laquelle toute crise s'origine dans une rupture. En effet, en étant une « opposition entre deux types de réactions antérieurement séparées, clivées ou juxtaposées » (Tap, 1988, p. 81), un conflit constitue en lui-même une rupture. En effet, il constitue une forme particulière de perturbation du « monde pris pour allant de soi » puisqu'il remet en question la cohérence des diverses expériences, opinions, croyances, suppositions du sujet. En allant plus loin, nous pourrions poser la question de l'existence d'une rupture sans l'avènement d'un (ou de plusieurs) conflit(s). En effet, en constituant une perturbation dans le cours des choses, la rupture

requiert du sujet qu'il fasse des choix (quant à ses conduites) et par là même met en tension diverses possibilités, valeurs, représentations de soi, projets. Même à un niveau inconscient et affectif, une rupture semble inéluctablement produire une conflictualité latente.

Une rupture est à l'origine d'une crise et elle est aussi l'initiatrice d'une transition. Elle doit l'être pour qu'une situation d'aliénation ne se cristallise pas. Ainsi, il en est de même pour le conflit. En effet, comme le souligne Tap (1988), le sujet doit s'engager dans des *activités de totalisation* pour résoudre les conflits qui agissent en lui, en comprendre les racines et la portée. En d'autres termes, il doit s'engager dans un processus de personnalisation par un jeu de « comparaisons, anticipations et projets [lui permettant de] lutter contre [...] la déperdition de soi ou la désagrégation des conduites » (*op.cit*, p. 81). Ainsi, même si « tous les conflits ne sont pas nécessairement explicites, et à plus forte raison violents » (*op.cit*, p. 234) ils sont pensés comme les principaux « déclencheurs du changement » (*op.cit*). Leur repérage dans le parcours de vie des personnes apparaît dès lors décisif. Dans un effort de clarification théorique et à des fins méthodologiques, Malrieu (1981) propose de différencier plusieurs natures de conflits ayant « simultanément une origine interne et une origine externe » (Tap, 1988, p. 236) et étant reliées aux trois ensembles dont dépendent les conduites d'un sujet : les *institutions*, les *autres*, les *temporalités*. Finalement, « chaque conduite consiste dans l'action de filer ces trois déterminations [institutions, autres, temporalités] en une tresse, de les confronter, de les concilier et de les juxtaposer, de privilégier l'une aux dépens des autres... » (Malrieu, 1981, p. 23). Si la grille de lecture psycho-sociale proposée par Malrieu est structurante et permet d'appréhender la complexité des conduites humaines, elle tend à négliger la part que prennent les dynamiques affectives et inconscientes dans les conflits. En effet, alors que Malrieu s'inscrit dans la lignée de Wallon - qui alloue une importance majeure aux émotions dans la construction de la personne - et qu'il adhère aux grands principes (économiques, dynamiques et topiques) de la métapsychologie freudienne (Malrieu, 1979a), son intérêt pour le processus de personnalisation semble le mener à s'intéresser principalement au processus d'objectivation. Parce qu'il souhaite appréhender les « actes de personne » dans des parcours de vie, sa grille d'analyse amène en premier lieu à porter l'attention sur les moments où, lors d'un conflit, le sujet mène « une investigation des possibles, une évaluation des potentialités d'action » (Megemont & Dupuy, 2013, p. 161). Le risque est alors de penser le sujet principalement comme un être pragmatique et cartésien, traitant les conflits qui agissent en lui au travers d'opérations de pensée conscientes. La psychologie adulte telle que Malrieu la modélise se centre sur les activités de signification de ses actes par le sujet « pour faire qu'ils convergent dans l'affirmation d'une idée de l'homme qu'il a élaboré ou du moins qu'il a choisi » (Malrieu, 1989, p. 95). S'il affirme qu'un conflit peut être source d'aliénation et d'angoisse,

il ne théorise pas précisément la façon dont les affects jouent aussi un rôle dans l'émergence, le vécu et potentiellement le dépassement d'un conflit.

Malrieu (1981) s'oppose à Freud concernant le lien systématique qu'il fait entre un conflit à l'âge adulte et le conflit fondamental à l'œuvre pendant l'enfance « entre le désir sexuel et les représentations normatives réunies dans le moi » (*op.cit.*, p. 25). Cette position est louable mais il est tout de même important de rappeler le rôle des dynamiques métapsychologiques inconscientes dans l'avènement de conflits et donc potentiellement à l'origine d'actes de personne. En effet, d'un point de vue métapsychologique ce sont « les instances qui, [en] cherchant constamment à empiéter sur le terrain les unes des autres, créent les conflits » (Lussier, 2006, p. 57). Ainsi, comme le souligne Tap (1988) la contradiction ou l'opposition à l'œuvre dans un conflit n'est pas toujours pragmatique, objectivée (et objectivable) par le sujet. Dans la classification de différents types de conflits proposée par Malrieu (1981), ce sont exclusivement des conflits de décisions, de communication et de valeurs qui sont répertoriés. À ce titre, même si elle est moins précise, la distinction que fait Tap (1988) entre trois grandes formes de conflits laisse plus de place à la diversité des fondements d'un conflit : 1) les *conflits entre désirs (ou besoins) et contraintes* qui ne se réduisent pas à une opposition personne-institutions puisque « le sujet connaît des contraintes internes constituée au cours de sa propre histoire, et [que] l'environnement n'est pas seulement répressif : il donne, rassure, facilite [aussi] » (*op.cit.*, p. 235) ; 2) les *conflits entre désirs (ou besoins)* qui « ne peuvent être dépassés qu'à partir d'une hiérarchisation des valeurs susceptibles d'orienter la décision, mais [que] le sujet peut esquiver en cloisonnant ses conduites, en refusant la nécessité du choix, avec un probable déplacement et rebondissement du conflit » (*op.cit.*) ; 3) les *conflits entre contraintes*, qui correspondent à ce que les théoriciens de l'école de Palo Alto et Bateson (1956) ont nommé le *double bind* (ou double contrainte) c'est-à-dire « des situations dans lesquelles quoi que la personne fasse, elle ne peut gagner »⁶⁸ (*op.cit.*, p. 255) ou lorsque le « sujet n'a la possibilité que de choisir entre la peste et le choléra (deux maux également insupportables » (Tap, 1988, p. 236). Tap n'oublie pas de souligner que les trois dynamiques de conflit personnel doivent toujours être mises en lien avec des conflits intervenant dans les rapports sociaux et les institutions, des conflits collectifs inhérents au niveau idéologique (Doise, 1982).

La pertinence d'une distinction entre conflit et crise reste peu évidente. Le lien si étroit qui unit ces deux phénomènes laisse à penser que l'usage de l'un des deux serait peut-être à proscrire. Par exemple, dans le modèle eriksonien, chaque crise ponctuant un parcours de vie typique renvoie directement à une tension, un conflit spécifique. Pourquoi ces auteurs ne parlent-ils pas uniquement de conflit ? Qu'est-ce qui fait la spécificité de ce qu'ils appellent une crise ? La réponse qui apparaît

⁶⁸ TL : « *A situation in which no matter what a person does, he can't win* ».

la plus pertinente est de dire que le conflit peut ne pas apparaître dans les comportements alors qu'une crise est un observable. Par-là, l'étude des conflits intrapsychiques qui sous-tendent le phénomène de crise – tel qu'« une position d'instabilité entre les modèles, entre les moi qui se trouvent juxtaposés » (Malrieu, 1967, p. 176) - est particulièrement déterminante puisque « ce qui est important pour le concept de crise, ce n'est pas tant la perturbation externe qui effectivement dans certains cas déclenche un processus de crise ; c'est la perturbation interne, à partir de processus apparemment non perturbateurs » (Morin, 1976, p. 156).

En admettant que l'expérience migratoire sous-tend l'engagement du sujet dans un(des) processus transitionnel(s) et suite à l'effort de clarification conceptuelle des dynamiques de changement liées à la transitionnalité⁶⁹ il apparaît maintenant déterminant d'explicitier les outils méthodologiques et théoriques permettant d'appréhender et de comprendre avec précision les processus psycho-sociaux inhérents à toute transition.

2.3. Appréhender et comprendre les processus psycho-sociaux inhérents à toute transition

Entreprendre de mettre à jour les processus psycho-sociaux à l'œuvre dans une transition fait se heurter à des défis d'ordres théoriques et méthodologiques (Hviid & Zittoun, 2008). Nous avons vu que le champ de la psychologie du développement se caractérise par une diversité des paradigmes pour appréhender les différentes dynamiques de changement au cours du temps. Dans le cadre d'une approche compréhensive, socio-culturelle et historique, le *paradigme du parcours de vie* apparaît le plus opérant pour appréhender ces derniers. Une fois ce modèle de référence adopté, il est décisif pour le chercheur de se doter d'outil conceptuels lui permettant une meilleure compréhension des processus psycho-sociaux inhérents au processus transitionnel. Sur ce point, la lecture de la littérature : 1) révèle trois ordres de processus ayant trait à la *construction du sens*, l'évolution des *perspectives temporelles* et aux *remaniements identitaires* ; 2) pointe l'intérêt d'explorer comment ces derniers sous-tendent le processus de *personnalisation* qu'il est déterminant de mettre en lien avec le processus transitionnel.

2.3.1. Le paradigme du parcours de vie comme moyen privilégié d'étude des transitions

L'intérêt pour la temporalité dans la vie psychique et sociale des individus n'est pas l'apanage de la psychologie du développement. En effet, d'autres disciplines des sciences humaines et sociales (sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, psychanalyse, psychologie sociale etc.) ont été

⁶⁹ Cf. Volume II. Annexe 1 - *Schéma résumant la distinction et les liens entre les différentes dynamiques de changement* (p. 1).

amenées au cours du 20^{ème} siècle à « s’interroger sur les transformations des existences individuelles et à prendre en compte la dimension temporelle des vies, à décrire leur trajectoire, pour déterminer les effets qu’a pu produire sur elle une période historique donnée » (Delory-Momberger, 2009, p. 18). Ici transparait le souhait de comprendre comment les changements individuels se déroulent dans le temps et prennent place dans des changements d’ordres socio-historiques. C’est tout particulièrement un intérêt pour les effets de cohorte (ou les facteurs normatifs liés à la période historique) « qui a permis de porter l’attention sur la structuration et sur la dynamique temporelle des vies et [qui] a donné lieu à la définition de notions et à l’établissement de modèles descriptifs qui tentent d’en rendre compte » (*op.cit*). L’approche des perspectives temporelles développée dans le champ de la psychologie sociale et en sociologie (Elder, 1994) en fait partie.

Dans le champ de la psychologie du développement, les façons dont il est possible de nommer le développement en rapport avec un axe temporel sont multiples. En effet, les développementalistes peuvent parler de « trajectoire de vie » (Delory-Momberger, 2009), de « lignes développementales » (Vygotski & Luria, 1992), de « courbes de développement » (Schleyer-Lidenmann, 1999), de « cycle de vie » (Houde, 1999) ou encore de « parcours de vie » (Sapin *et al*, 2007). L’usage de ces termes n’est pas neutre et renvoie ici encore à des conceptions spécifiques du développement. L’inconvénient majeur des signifiants *courbe* et *ligne* est que leur ancrage graphique induit une représentation linéaire du développement qui ne peut être pensé qu’en deux dimensions et donc selon une perspective orthogénétique. Le concept de *trajectoire*, largement utilisé en sciences humaines et sociales est aussi à questionner (Delory-Momberger, 2009) et à mettre en perspective avec celui de *parcours* (Sapin *et al*, 2007). Une trajectoire « décrit le mouvement et le développement dans le temps de larges sections de l’existence » (Delory-Momberger, 2009, p. 18). Les trajectoires sont multiples chez un même individu car elles renvoient à des milieux de vie parallèles (professionnel, familial, sportif, etc.) ou des dimensions psychiques distinctes (cognitive, émotionnelle, identitaire, etc.). Porter son intérêt sur les trajectoires permet avant tout de dégager les effets de facteurs normatifs en général (normes et attentes de la sociétés) sur le développement individuel, et leur analyse met en exergue les transitions et les étapes qui les structurent. Le fait que l’analyse de trajectoires soit l’apanage des mathématiques, de la mécanique et de la physique (lorsqu’il s’agit de parler de balistique) marque ce signifiant d’un caractère déterministe puisqu’il renvoie à l’idée selon laquelle la forme (et la finalité) du mouvement de changement est prévisible. Pour ces raisons, dans le cadre d’approches compréhensives du développement, la notion de *parcours* apparaît plus pertinente. Elle introduit un intérêt pour la complexité, la singularité des itinéraires personnels et s’attache à mettre à jour la prégnance des facteurs non normatifs dans le développement.

Privilégier l'approche par parcours n'équivaut pas à nier l'existence de trajectoires, mais cela permet de mieux situer l'analyse qui en est faite. En effet, un parcours se caractérise par un ensemble de trajectoires qui s'inter-signifient ; il n'est « pas fait de la somme de trajectoires qui se juxtaposeraient et se cumuleraient, mais de leur intégration dans une configuration d'ensemble qui est à la fois psychique (elle relève de la construction individuelle) et sociale (elle porte la marque des environnements culturels et sociaux dans lesquels elle s'inscrit) » (*op.cit.*, p. 18). L'étude des aménagements singuliers entre les différentes sphères d'expérience d'un sujet au cours du temps telle que la propose Zittoun, correspond définitivement à cette démarche. L'analyse de l'évolution de l'investissement d'une sphère d'expérience (dans sa forme, son intensité, sa signification, etc.) constitue l'étude d'une trajectoire, tandis que l'analyse subséquente de son aménagement avec d'autres sphères d'expériences constitue l'étude d'un parcours. Ceci se traduit par une représentation « cartographique » (avec des dimensions spatiale et chronologique) de l'analyse.

Fondamentalement épigénétique, le *paradigme du parcours de vie* « a pour objectif de fournir un cadre général à l'étude des vies humaines allant des dimensions psychologiques du développement humain aux dimensions les plus macrosociologiques, touchant au devenir des sociétés humaines et de leurs institutions » (Sapin *et al.*, 2007, p. 30). Il paraît donc cohérent avec la perspective développée par Malrieu, qui s'intéresse à l'interstructuration du sujet et des institutions et qui propose de penser les discontinuités, la multi-dimensionnalité et la complexité du développement. À la fin de son œuvre, ce dernier estimait que l'approche biographique était la plus pertinente pour saisir les mouvements de la personne. En effet, pour lui « les récits de soi sont indispensables pour atteindre le sujet aux prises avec le problème de son existence, de sens de ses actes pour lui et pour les autres » (Malrieu, 2003, p. 17). De façon générale, dans une démarche compréhensive et psycho-sociale, l'approche biographique apparaît la plus adaptée puisqu'elle permet d'accéder à une connaissance « du singulier pluriel » (Clementino De Souza, 2009, p. 35). L'idée n'est pas de fournir une description objective des dynamiques de changement à l'œuvre mais bien d'aller saisir la façon dont celles-ci sont signifiées par les sujets qui les vivent. En somme, une biographie constitue « non le cours réel des existences, mais les constructions narratives selon lesquelles les individus donnent la forme et le sens d'une histoire à leur vie » (Delory-Momberger, 2009, p. 27). Concrètement, deux démarches apparaissent possibles pour accéder à des discours autobiographiques : l'une *directe*, par interrogation d'un sujet concernant son parcours de vie, l'autre *indirecte*, par l'étude d'œuvres autobiographiques (récits rétrospectifs). C'est cette deuxième option que Malrieu (2003) a choisi dans une filiation très claire à la méthode historique de Meyerson. Zittoun, elle, a notamment étudié des journaux intimes de femmes anglaises rédigés durant la seconde guerre mondiale afin d'éviter les écueils d'un récit rétrospectif et observer des phénomènes de changement et leur

élaboration par les sujets en « temps réel ». Ainsi, elle met à jour ce que Delory-Momberger (2009) nomme *processus de biographisation*, c'est-à-dire l'« ensemble des opérations et des comportements par lesquels les individus travaillent à se donner forme propre dans laquelle ils se reconnaissent eux-mêmes et se font reconnaître par les autres » (*op.cit.*, p. 28). Néanmoins, l'aspect ininterrompu de ce processus tend à faire penser que les mouvements qui le caractérisent sont particulièrement repérables dans des discours rétrospectifs puisque le récit de soi constitue « *la recherche et la construction de sens à partir des faits temporels personnels qui engagent un processus d'expression de l'expérience* » (Pineau & Le Grand, 2019, p. 10).

En ce sens, et dans le cadre d'une approche socio-historique et culturelle, l'aspect rétrospectif de la mise en récit de soi est particulièrement précieux pour voir se dessiner le processus de construction du sens de l'expérience. En effet, faire le récit de soi « c'est en quelque sorte bâtir une histoire qui dirait qui nous sommes, ce que nous sommes, ce qui s'est passé, et pourquoi nous faisons ce que nous faisons » (Bruner, 2002, p. 83). Tout l'intérêt de cette approche réside donc dans la mise en lien temporelle des expériences de vie (passées, présentes et projetées). La création d'une trame entre les registres passé, présent et futur pour élaborer la continuité et la cohérence de son propre parcours apparaît particulièrement facilité par le récit autobiographique. En effet, « cette production langagière est un moyen, le moyen par excellence, de s'approprier sa propre histoire. Car c'est par la parole, et la parole adressée à autrui, que les humains se socialisent, donnent du sens aux événements, organisent leur vie, interprètent ce qui leur arrive, nouent des consécutions » (Demazière, 2007, p. 12). Dans ce cadre, faire lien entre des événements de vie significatifs - ou *signes temporels* (Fraisie, 1964) - suppose une forme de prospection puisque la *mise en intrigue* (Ricœur, 1983) de sa propre histoire - « le procédé narratif qui permet de relier ensemble des épisodes isolés et de produire ainsi de la signification » (Demazière, 2007, p. 16) - se construit toujours en rapport avec un dénouement, une ouverture vers un futur probable, envisagé ou choisi. Dès lors le récit autobiographique apparaît comme une façon « d'argumenter la continuité de son parcours » (*op.cit.*, p. 15) pour le sujet et par là même d'opérer une « ré-appropriation de son histoire personnelle » (*op.cit.*, p. 24).

Le paradigme du parcours de vie induit une centration sur l'analyse des mécanismes psychosociaux à l'œuvre dans les processus de changements eux-mêmes. En effet, ceci apparaît important afin de compléter, affiner et questionner des approches globales et structurelles du développement humain. Si un consensus apparaît chez les théoriciens d'approches épigénétiques pour définir le développement comme « un phénomène complexe et dynamique dans lequel des facteurs, des mécanismes et des tendances biologiques et intrapsychologiques interagissent dialectiquement avec

des événements et des expériences sociaux, sociétaux, culturels, historiques et idiosyncratiques »⁷⁰ (Weinert & Weinert, 1998, p. 24), il apparaît important de ne pas se restreindre à l'étude des changements comme des passages « entre des contextes, des stades ou des phases A et B »⁷¹ (Hviid & Zittoun, 2008, p. 122) mais de comprendre les processus psycho-sociaux à l'œuvre « dans le passage » lui-même. Divers auteurs se sont attelés à cette tâche (Zittoun, 2012a ; Dupuy, 1995 ; Mègemont, 1998 ; le Blanc, 2001) et leurs travaux permettent de mieux envisager les enjeux psychologiques et sociaux auxquels la transition que constitue l'expérience migratoire confronte les sujets.

2.3.2. Trois ordres de processus majeurs dans toute transition : le sens, la temporalité, l'identité

Pour donner une grille de lecture du processus transitionnel, Zittoun (2012a, 2012b) identifie trois dynamiques⁷² nécessairement à l'œuvre et interdépendantes dans les transitions : 1) l'apprentissage ; 2) les remaniements identitaires ; 3) la construction du sens (Bruner 1991 ; Rochex, 2013). Cette conception induit l'idée de possibles « blocages » dans la transition dès lors que l'une des 3 dynamiques ne se fait pas. Ou en d'autres termes dans le cas d'une « résistance » de la part du sujet « à l'une des formes de changements requises » (Zittoun, 2012a, p. 270). Aussi, pour elle le processus transitionnel n'est pas toujours « global » dès le départ puisque « le plus souvent, le changement de l'une des dimensions conduit à des transformations des autres, à plus ou moins long terme » (*op.cit.*, p.270). Dans la littérature (en psychologie), un accord apparaît quant à l'importance et l'intrication des processus de signification et d'identisation dans le cadre de toute transition. La dimension « d'apprentissage », elle, est moins mise en avant (certainement du fait de son enracinement fort dans les sciences de l'éducation et de son caractère progressiste). *A contrario*, l'importance de la prise en compte des perspectives temporelles pour mieux comprendre les formes que peuvent prendre les transitions dans des parcours de vie singuliers est souvent évoquée.

2.3.2.1. Construction du sens et transition : élaboration des changements à l'œuvre en soi et autour de soi

Dans les écrits de Zittoun, il apparaît que la dynamique de *construction du sens*, qui recouvre et soutient les dynamiques d'apprentissage et d'identité, est en lien avec l'expérience de rupture et permet « à la personne d'en gérer les émotions, de les situer dans un champ de valeurs ou de les inscrire dans un récit de soi » (Zittoun, 2012a, p. 262). Ainsi, elle est « la plus » décisive dans le processus transitionnel. Pour Dupuy (1997) l'engagement du sujet dans un processus de

⁷⁰ TL : « a complex, dynamic phenomenon in which biological and intrapsychological factors, mechanisms, and tendencies interact dialectically with social-interactive, societal, cultural, historical, and idiosyncratic events and experiences ».

⁷¹ TL : « between contexts, stages or phases A and B ».

⁷² Que l'auteure appelle aussi « types », « aspects », « formes » de changements ou « dimensions du changement ». Ce qui induit une certaine confusion conceptuelle.

signification des divers changements à l'œuvre (qu'ils soient choisis ou subis, personnels ou collectifs, abruptes ou progressifs, globaux ou partiels) est décisif pour que s'opère une transition psycho-sociale lui permettant de se développer. En effet, « aux émotions éprouvées face au choc des nouveautés ou à la perte de repères affectifs dans la mobilité sociale⁷³ [ou la migration] par exemple, [doivent répondre] des processus d'attribution de sens aux composantes de la situation de transition. Ces significations, [sont] modératrices des affects [et] permettent au sujet de se "dépandre" de la situation » (*op.cit.*, p. 103). Pour que le sujet puisse attribuer du sens aux changements qu'il vit, il doit parvenir à adopter une position réflexive. Il doit prendre « sa propre action, ses propres fonctionnements mentaux comme objets d'analyse et [essayer] de percevoir sa propre façon d'agir » (Bouissou & Brau-Antony, 2005, p. 114). Dit autrement, il doit parvenir à une distanciation à soi-même critique et créative (*op.cit.*), une *extero-centration*, où « le "je" [...] peut éprouver son rapport au "Moi" pour lui donner sens, le construire, le transformer » (Mègemont & Dupuy, 2013, p. 163). De façon générale, pour que puisse s'engager un processus de signification, « il faut que la société propose aux individus une pluralité d'activités distinctes [et] que le sujet ressente, en s'y consacrant, qu'il doit les harmoniser, et qu'il *imagine*, au-delà du clivage de ses activités en des domaines différents, ce qu'il gagnerait à les ajuster entre elles » (Malrieu, 1998b, p. 214). Mègemont et Dupuy (2013) - mais aussi Broussal (2018) - identifient les œuvres comme soutien puissant au travail réflexif de mise en sens des changements qui s'opèrent dans le parcours de vie d'un sujet. Finalement, l'un des plus importants défis pour le sujet faisant l'expérience de la migration est de maintenir un processus de *biographisation* (Delory-Momberger, 2009) lui permettant de faire lien entre son passé, son présent et son avenir, de tisser une trame reliant ses expériences vécues et celles qu'il anticipe de manière subjectivement cohérente. Du côté du chercheur, il s'agit dès lors de comprendre comment, en reconstruisant son parcours par la mise en mots (Demazière, 2007), le sujet parvient à lui donner sens au travers d'un double processus : 1) la *mise en intrigue* (Ricoeur, 1983) c'est-à-dire un procédé de liaison entre des épisodes (de vie) isolés dans un effort de mise en cohérence pour « produire ainsi de la signification » (Demazière, 2007, p. 16) ; 2) l'*agencement temporel* permettant de donner un sens de direction et une mise en perspective des différents registres temporels. En effet, les processus de signification « se fondent entre autres sur la mise en perspective d'expériences situées dans le passé, le présent ou le futur » (Dupuy, 1997, p. 103).

En tant qu'« entre-deux » situations - l'une caduque l'autre « non représentable pour la personne, marqué par le sceau de l'incertitude » (Almudever, 1998, p. 111) - une période de transition a une

⁷³ Dans le champ de la sociologie, ce concept renvoie aux déplacements « entre catégories sociales, et plus spécifiquement ceux correspondant à des mouvements intergénérationnels » (Mègemont, 1998, p. 93).

inscription temporelle tout à fait spécifique et constitue un « "espace-temps" privilégié dans et par lequel [le sujet] est conduit à resignifier son propre rapport à l'avenir, aux projets et aux incertitudes qui le caractérisent » (le Blanc & Laguerre, 1998, p. 134). En ce sens, l'analyse du rapport qu'entretient le sujet en transition avec les différents *registres temporels* (Demarque *et al.*, 2016 ; Lewin, 1942) aussi appelées *dimensions temporelles* (Beder, 2017), *instances du temps* (Fraisie, 1964) ou *chronotopes* (Demazière, 2007) apparaît décisive. En effet, si le vécu d'une transition peut être l'occasion pour le sujet « de fabriquer de la continuité, de tisser un parcours qui se tient » (*op.cit.*, p. 15) lorsqu'il adopte une position réflexive, certaines données de son *horizon temporel* (Fraisie, 1964) – événements difficiles, souhaités, incompris, anticipés négativement, etc. – et son attitude vis-à-vis des différents registres temporels peuvent s'avérer aliénantes, entraver un processus de signification, le processus transitionnel et induire une crise⁷⁴.

2.3.2.2. *Évolution des perspectives temporelles et transition : les risques que représente l'emprise à l'un des registres temporels*

Pour les développementalistes, étudier la façon dont des sujets élaborent les changements intervenants dans leur vie est une occasion très précieuse d'appréhender l'expérience du temps psychologique, c'est-à-dire du temps tel qu'il est « vécu et pensé par les individus » (Demarque *et al.*, 2016, p. 97). Les attitudes temporelles (Malrieu, 1953) d'un sujet ont un impact important sur la façon subjective dont il va aborder et donner sens au schisme temporel que représente une transition. Que celle-ci soit « attendue, prévue, anticipée » et maîtrisée (Almudever, 1998, p. 111) ou qu'elle soit « à bord absent » (*op.cit.*), opérer une transition nécessite un double processus de *désengagement/engagement* (Mègemont, 1998). En effet, l'engagement dans une transition (et le dépassement d'une crise) suppose l'acceptation et la mise en œuvre d'une forme de séparation avec la situation passée et l'imagination de nouveaux possibles permettant l'élargissement de son champ d'action par le sujet (*op.cit.*). Cette dynamique intrinsèquement dialectique - « de l'ancrage et de l'élan » (*op.cit.*, p. 97) - ne va pas sans une conflictualité chez le sujet puisque « fait jour alors un sentiment ambivalent, fait tout à la fois de désir et de peur de changer, de volonté de rompre avec le passé et, dans le même temps de craintes d'avoir à trop s'éloigner de ce par quoi [il] s'est construit » (*op.cit.*). Dans ce type de situations, les attitudes qu'un sujet va adopter vis-à-vis des différents registres temporels (passé, présent et futur) découlent notamment des *perspectives temporelles* qui lui sont propres. Celles-ci sont le résultat d'un « processus cognitif de représentation, socialement régulé, qui permet à un sujet d'appréhender dans son espace de vie, à un moment donné et dépendamment du contexte, le passé, le présent et le futur [et détermine sa] perception

⁷⁴ Cette idée s'oppose à celle de Neugarten (1969) pour qui l'adulte ne peut être en crise principalement du fait qu'il a conscience du phénomène temporel.

des situations et la signification [qu'il leur assigne], ainsi que ses comportements » (Demarque, 2011, p. 65). Les recherches actuellement menées sur les perspectives temporelles portent sur trois dimensions : 1) l'*orientation temporelle prédominante* ; 2) l'*attitude temporelle*, « la valence positive ou négative attribuée aux différents registres » (*op.cit.*, p. 356) ; 3) l'*extension temporelle*, « la profondeur, passée ou future, dans laquelle se projette l'individu » (*op.cit.*).

Dans les années 60, le psychologue et expérimentaliste Paul Fraisse (1964) soulignait et explorait déjà la diversité des *horizons temporels* (synonyme de *perspectives temporelles*). En partant de l'idée selon laquelle « chaque homme a des perspectives qui lui sont propres » (*op.cit.*, p. 209) et que celles-ci sont modulées par les expériences de vie, Fraisse distingue des distorsions de l'horizon temporel « saines », pathologiques, passagères ou structurelles. Il répertorie les dynamiques psycho-sociales induisant une forme d'emprise, de soumission à l'un des registres ou au contraire de fuite vers d'autres registres. Même si son travail ne fait pas de liens explicites entre distorsions de l'horizon temporel et processus transitionnel il fournit des outils particulièrement intéressants pour mieux comprendre leur intrication.

Plusieurs formes d'*emprises du présent* peuvent être observées : 1) lorsque le sujet se trouve dans une « impuissance à envisager les perspectives temporelles » (*op.cit.*, p. 196) ; 2) lorsque le sujet fuit les registres du passé ou du futur de façon défensive, qu'il se protège de « dangers qui proviennent du passé ou de l'avenir et qui semblent menacer son intégrité » (*op.cit.*) ; 3) lorsque le sujet a une attitude préférentielle pour le présent. Si pour Fraisse, la centration sur le présent est rarement pathologique mais « essentiellement attention au réel » (*op.cit.*, p. 210), elle peut aussi constituer un « refuge dans l'intemporel [...] dans un présent statique, qui néglige autant l'actuel que ce qui n'est plus ou ce qui sera » (*op.cit.*). Elle ne constitue pas une fuite mais il semble que dans le cadre d'une transition, l'emprise du présent peut avoir une portée aliénante et nourrir une situation de crise. À ce titre, l'expérience de l'exil, d'un voyage chaotique, d'une demande d'asile et d'un recours, semble pouvoir induire une emprise du présent défensive et ainsi entraver une projection dans l'avenir. Du reste, l'*emprise du passé ou du futur* constitue, elle, une fuite au travers de l'imaginaire permettant « des satisfactions qu'interdit le présent » (*op.cit.*). En cela, elle peut s'avérer plus problématique puisque la limitation de son horizon temporel au registre du présent par le sujet « exige encore d'affronter la situation actuelle » (*op.cit.*, p. 201), ce qui n'est pas le cas lorsqu'il trouve refuge dans le passé ou le futur, « dans des situations où [il trouve] avec moins d'effort une réalisation de [ses] désirs » (*op.cit.*). Si elle n'est pas fabulation, la *fuite vers le futur* - la tension vers l'avenir - doit être reconnue comme une « force psychologique » (*op.cit.*, p. 203) et la prospection comme une tentative par le « sujet de s'assurer la maîtrise d'un devenir incertain, [lorsqu'il] cherche à actualiser ses potentialités, travaille à l'atteinte de ses aspirations fondamentales » (Mègemont & Baubion-Broye, 2001, p. 96).

Ainsi, pour Fraisse, c'est la *fuite dans le passé* qui présente le plus de risques d'aliénation. Fondamentalement, cette attitude ne peut permettre la réalisation de soi sauf lorsqu'elle passe par une forme de sublimation (telle que chez Proust). Puisque l'attitude adoptée vis-à-vis des registres passé et futur est toujours relative, c'est souvent lorsque l'avenir apparaît fermé, impossible à investir que le retour au passé survient et peut devenir pathologique. La nostalgie en est une des émanations puisqu'elle consiste en un « fidélité » au passé. Dans le cadre d'une migration, la problématique temporelle prend une dimension spatiale puisque l'éloignement avec le passé est rendu concret par un éloignement géographique. Aussi, il semble que cette fidélité au passé peut se mêler à un devoir de fidélité aux personnes laissées au pays, aux traditions de son pays, voire au soi de la période pré-migratoire (chargé d'attentes, de désirs, de souhaits et valeurs souvent aux fondements du choix d'émigrer). Une telle situation s'apparente à un *conflit de loyauté* (Govindama & de Maximy, 2012) puisque c'est comme si une projection dans le futur supposait un abandon du passé. À ce titre, l'obtention du droit d'asile n'est pas forcément facilitatrice puisque le statut de réfugié comprend une impossibilité de retour sur son territoire d'origine. Ainsi, si elle « débloque » le registre du futur et permet la prospection (qui nous le savons est décisive pour que s'effectue une transition), celle-ci peut faire rupture et être source de sentiments tout à fait ambivalents chez le sujet (Sorabella, 2018). Enfin, si Fraisse (1964) décrit une dynamique de vases communicant entre le passé et le futur⁷⁵ son analyse a tendance à omettre la part qu'y prend le présent. Pourtant, nous ne pouvons nier l'existence d'une dynamique spécifique lorsque, en même temps, le présent est marqué par une importante précarité et souffrance psycho-sociale. Le cas d'une emprise défensive au présent suppose que le présent soit un tant soit peu sécurisant. Il apparaît alors légitime de se demander ce qui peut advenir lorsque ce registre est lui aussi marqué du sceau de l'insécurité. Ici, l'hypothèse d'une décompensation psychique, d'une forme grave d'aliénation, d'une confusion mentale ou plus largement d'une crise semble probable.

Le rôle du social dans le développement des perspectives temporelles est souligné par l'ensemble des auteurs (Beder, 2017 ; Calvayrac, 2020 ; Demarque, 2011 ; Demarque *et al.*, 2016 ; Fraisse, 1964 ; le Blanc & Laguerre, 1998). Tout au long de la vie, le soutien d'autrui est tout à fait décisif lorsqu'une situation induit une distorsion dans l'horizon temporel. Fondamentalement, « c'est par le déplacement, réel ou imaginaire, sur d'autres espaces-temps de leur vie et, de façon indissociable, sur la position d'autrui diversifiés, que les sujets peuvent élaborer des perspectives temporelles qui (ré)orientent, dans certaines phases transitionnelles » leurs trajectoires de vie (Dupuy *et al.*, 2006, p. 172). Justement, l'une des fonctions principales des associations humanitaires accompagnants les

⁷⁵ « là où l'avenir se ferme, le passé prend une importance démesurée, à moins que ce ne soit l'emprise du passé qui fasse perdre de vue l'avenir » (Fraisse, 1964, p. 203).

personnes ayant immigré en France est de leur apporter un soutien psychologique et social. S'il n'est pas toujours possible que des temps dédiés à cela soient institutionnalisés, ce soutien pénètre chacune de leurs missions ayant majoritairement trait à la résolution (souvent dans l'urgence et le manque de moyens) de problématiques médicales, sanitaires et administratives. Quoi qu'il en soit, l'arrivée dans un lien social nouveau requiert du sujet faisant l'expérience de la migration qu'il s'en approprie les codes dans un premier temps - c'est-à-dire « l'ensemble de valeurs et de normes qui commandent la vie collective » (Marc, 2005, p. 105) - pour pouvoir tisser de nouvelles relations dans lesquelles trouver une forme de soutien, de sécurité propice à l'expression de ses envies et ses projets mais aussi de son histoire. Aujourd'hui, les réseaux sociaux permettent le maintien de relations sociales avec les personnes restées au pays ou éloignées. Si ce type de lien peut s'avérer tout à fait sécurisant (Soto-Galindo, 2020), il présente le risque d'induire une fuite dans le passé s'il entrave l'engagement de la personne dans de nouvelles relations et par là même sa prospection.

Outre l'étayage du social, la possibilité de donner sens à son passé et de le relier à sa situation actuelle apparaît décisive pour que le sujet puisse se projeter dans l'avenir. En effet, une « réflexion orientée vers le passé [est ce qui peut conduire] à la reconnaissance d'un désir et ensuite à la construction d'un projet » (Malrieu, 2003, p. 18). Lorsqu'il s'agit d'analyser des récits autobiographiques pour dégager les perspectives temporelles qui s'y déploient, le chercheur se trouve fréquemment en difficulté du fait d'un manque d'outils méthodologiques. Ce constat a amené Damezière (2007) à développer une typologie des *formes temporelles* découlant du croisement de deux axes d'analyse des discours. Premièrement celui des *enchaînements temporels* selon deux tendances : 1) la convergence des épisodes de vie ; 2) l'hétérogénéité et l'inattendu de certains événements. Deuxièmement celui du *dénouement temporel* du récit selon deux tendances : 1) la projection optimiste ; 2) l'identification d'empêchements ou la confusion. Les formes temporelles qu'il repère sont alors le *destin/vocation*, la *répétition/fatalité*, l'*opportunité/projet*, la *rupture/deuil*⁷⁶. Lors d'une transition, nous pouvons envisager que la prédominance de la forme temporelle « *destin/vocation* » dans le discours d'un sujet présage d'un vécu épanouissant de la situation puisque la narration de son passé est possible et « offre plus d'éléments convaincants pour argumenter que l'avenir est déjà en marche, déjà partiellement réalisé » (*op.cit*, p. 19). De la même façon, la prépondérance de la forme temporelle « *opportunités et projet* », la mise en cohérence « d'évènements inattendus, de rencontres improbables, d'expériences multiples, qui introduisent des changements plus ou moins maîtrisés mais définis comme des ressources » (*op.cit*, p. 21) par le sujet signerait sa capacité à s'engager dans un processus transitionnel. *A contrario*, la prégnance de la forme temporelle « *répétition ou fatalité* » supposerait des difficultés à ce que s'opère un processus

⁷⁶ Cf. Volume II. Annexe 2 - *Tableau des formes temporelles de la narration biographique de Damezière* (p. 2).

d'engagement (Mègemont, 1998) puisque dans ce cas « toute évolution ou changement [semblent bloquées et que le sujet se sent enfermé] peu à peu dans une réitération de plus en plus contraignante » (Demazière, 2007, p. 19). Enfin, la primauté de la forme temporelle « *rupture et le deuil* » devrait traduire l'attitude temporelle la plus compromettante dans le cadre d'une transition puisque le poids du passé et son aspect morcelé induisent un « avenir [...] envahi par le renoncement à d'autres possibles » (*op.cit.*).

L'enjeu de la production d'un récit autobiographique « n'est rien moins que la production d'une unité et d'une continuité de son parcours, donc de soi-même » (*op.cit.*, p. 24). En outre, unité personnelle et continuité temporelle (Erikson, 1972) sont nécessairement questionnées lors d'une transition. Ainsi, des remaniements identitaires peuvent être observés chez le sujet en transition qui est à la « poursuite d'une homéostasie, d'un équilibre instable, au sein d'un jeu de polarités et de tensions entre des forces souvent contradictoires [...] entre le passé, le présent et l'avenir » (Marc, 2005, p. 4). À ce titre, la reconquête d'un sentiment d'identité peut être d'autant plus capital lors d'une transition non anticipée puisque « toute incapacité à maîtriser le passé, le présent et l'avenir [le] met en péril, ou [le] dilue, met en question la structure du Soi » (Tap, 1988, p. 74).

2.3.2.3. Remaniements identitaires et transition : maintenir la continuité de soi dans le changement

De nombreux auteurs s'accordent à dire que les dynamiques identitaires sont nécessairement à prendre en compte dans le cadre d'une transition (Dupuy, 1997 ; Mègemont & Baubion-Broye, 2001 ; Zittoun, 2012b). En effet, le processus de « construction/reconstruction des représentations de soi » (Mègemont & Baubion-Broye, 2001, p. 20) constitue l'un des enjeux majeurs d'une transition marquée par « l'incertitude quant au rétablissement de la continuité, de la confiance et de l'intégrité de Soi et de l'environnement » (Kaës, 2004, p. 62). Le « caractère à la fois instable et structuré » (Mègemont, 1998, p. 99) de l'identité en font une instance vulnérable lors d'une transition.

L'identité repose sur le *sentiment d'identité*, c'est-à-dire sur un « certain niveau de représentation de l'intégrité, de la continuité et de la valeur de soi » (Dupuy, 1998, p. 56). Celui-ci se constitue toujours avec et par l'intermédiaire du regard d'autrui (réel ou intériorisé), du discours de l'autre (Marc, 2005, p. 4) mais aussi à l'interface des différentes sphères d'expérience et milieux d'appartenance du sujet. Plus largement, « le sentiment d'identité est constamment affecté par les situations de l'existence, les rôles et les places assumés, les relations avec autrui, les événements extérieurs... » (*op.cit.*, p. 4). En étant soumise à autant de facteurs d'influence (affectifs, cognitifs et sociaux), l'identité n'est donc pas statique mais un processus réflexif. Elle conjugue « l'unicité, la similitude, la permanence, la reconnaissance (celle du sujet qui se reconnaît lui-même et celle d'autrui) » (*op.cit.*, p. 2) et la cohérence (Tap, 1988). Admettre cela, c'est accepter le caractère

foncièrement dialectique de l'identité et la considérer comme un « processus dynamique tendant à concilier les dimensions contradictoires qui concourent à la construction de soi et à son évolution » (Marc, 1992, p. 3). À ce titre, Mègemont (1998) distingue trois « tensions » principales dans lesquelles le sujet se trouve lorsqu'un processus de construction/reconstruction identitaire est à l'œuvre : 1) tension entre la *continuité et le changement* dans le parcours de vie ; 2) tension entre la *conformation à autrui et la différenciation* ; 3) tension entre la *fragmentation et l'intégration de lieux d'existence* ou sphères d'activités (*op.cit*, p. 101). En situation de migration, une tension entre conformation et différenciation peut notamment être prégnante lors qu'il s'agit pour le sujet de prendre place dans un lien social au sein duquel il vit une pression à l'assimilation ou le rejet. Dans le cas où il ne parvient pas à maintenir une forme de cohérence de soi et que son sentiment d'identité se voit mis à mal, la cristallisation d'une « identité négative déplacée » ou d'une « identité de défense » (Amin, 2012) semble pouvoir apparaître. De telles situations ne sont pas propices à l'édification d'une identité dans laquelle le sujet peut s'épanouir. En effet, la personne « ne se définit pas uniquement en s'opposant ou au contraire en s'assimilant à autrui, [elle] tente de concilier son désir de similitude avec l'affirmation de sa singularité en jouant sur ses liens d'appartenance ou de non-appartenance » (Mègemont, 1998, p. 101). Aussi, les multiples ruptures intervenant dans l'espace de vie du sujet faisant l'expérience la migration sont autant de facteurs induisant une tension entre fragmentation et intégration des sphères d'activités diachroniques (celles dans lesquelles il était engagé avant son départ et les actuelles) mais aussi synchroniques (celles de parent, de demandeur d'asile, etc.). Il semble que dans certains cas, « les composantes identitaires relatives à chaque domaine de vie [puissent être] plus ou moins compatibles entre elles » (*op.cit*) et ainsi mettre le sujet en place de les faire converger ou si cela lui apparaît impossible de les cloisonner. Néanmoins, nous l'avons vu, la mise en lien des registres temporels - et donc des sphères d'activités distales, proximales (Zittoun, 2008) ou envisagées - est nécessaire au maintien d'une continuité temporelle dans la conscience de soi et donc décisive pour que le sujet élabore les changements qui se produisent en lui et autour de lui. Aussi, même si l'identité prend forme dans plusieurs rôles (Mead, 1934), qu'un sujet est fait de plusieurs identités (celle de parent, de travailleur, d'élève en cours de FLE, de citoyen engagé à la CIMADE, etc.) un processus d'intégration de ces différents rôles est nécessaire pour préserver une forme de cohérence, « d'unité de "soi" malgré la pluralité [des] expériences de vie et [...] appartenances sociales » (Mègemont, 1998, p. 99). Ainsi, tout en ne perdant pas le fil de cette identité unificatrice, il revient au sujet en transition de trouver et inventer les moyens d'explorer les possibles évolutions de soi à travers l'appropriation de nouveaux rôles.

Pour Marc (2005), le sentiment d'identité est le résultat de plusieurs processus : 1) l'*individuation* (ou la déprise à l'égard du social) ; 2) l'*identification* à des modèles ; 3) la *valorisation narcissique* (ou

estime de soi) ; 4) la *conservation* permettant que se maintienne la continuité temporelle ; 5) la *réalisation* « qui fait que l'identité n'est pas la simple perpétuation du passé, mais s'ouvre sur l'avenir et le possible à travers la poursuite d'un idéal » (*op.cit*). Même si le processus d'individuation constitue un préalable à la construction identitaire, le fait qu'il soit l'enjeu du processus transitionnel primaire (Winnicott, 1975) explique sa potentielle réactualisation lors de transitions psycho-sociales ultérieures. En effet, selon Mègemont (1998), il fait peu de doutes que « les situations de transition s'accompagnent [...] d'une réactivation plus ou moins importante des contradictions et des conflits majeurs de l'existence » (*op.cit*, p. 109). Les quatre autres registres de processus décrit par Marc semblent pouvoir être mis en jeu lorsque le sujet vit des changements introduisant des déliaisons dans son parcours de vie. À partir de là, deux situations semblent pouvoir se dégager lorsque s'opère une transition dans le parcours de vie d'un sujet : 1) une rupture dans le sentiment d'identité induit une « crise identitaire » qui nécessite du sujet qu'il s'engage dans une transition s'il souhaite dépasser les conflits qui le divisent et entravent le développement de sa personne ; 2) des changements non anticipés par le sujet requièrent de lui qu'il s'engage dans un processus transitionnel et par là même dans des remaniements identitaires⁷⁷.

Nous l'avons vu, le dépassement d'une crise doit passer par la prospection, l'imagination et l'engagement dans de nouveaux projets individuels et/ou collectifs pouvant nécessiter du sujet qu'il se distancie de certaines de ses appartenances et ancrages sociaux. Ainsi, la transition qui s'opère doit « permettre de passer d'une division de soi à une identité harmonisée » (Malrieu, 1998b, p. 214) par l'engagement dans de nouveaux milieux, sphères d'activités ou en tout cas par une évolution de l'ancrage plural du sujet permettant une intégration de ses diverses sphères d'expériences. Une transition de ce type peut notamment découler d'une identification à un modèle amenant le sujet à se percevoir lui-même autrement. En effet, par un mouvement identificatoire, le sujet peut découvrir « la possibilité de réaliser les potentialités latentes qui sont en lui. Cette identification à l'autre, qui n'est pas forcément consciente, paraît indispensable pour que se précise l'insatisfaction à l'égard de l'identité jusqu'alors assumée, le désir de lui en substituer une autre plus riche » (*op.cit*, p. 215). Ici encore, le récit de soi constitue une ressource précieuse à l'élaboration des changements qui doivent ainsi se produire puisqu'elle « est une activité de sujet, de dialogue entre deux moi, dans l'instant où elle s'élabore, le moi présent interrogeant les moi passés, pour faire advenir à la conscience les dialogues anciens qui ont lieu entre ces derniers » (*op.cit*, p.195). Plus largement, lors d'une transition, le maintien d'une estime de soi positive (Mègemont & Baubion-Broye, 2001) et l'accès à un soutien social sécurisant apparaissent facilitants pour que le sujet opère des

⁷⁷ Ici la logique est la même que dans le modèle de Zittoun (2012b) pour qui les remaniements identitaires constituent l'une des dimensions du processus transitionnel et peuvent aussi en être les déclencheurs.

remaniements identitaires réinstaurant en lui un sentiment d'identité unifié, cohérent et valorisant. En ce sens, la reconnaissance sociale apparaît décisive dans les situations de transition. En effet, les attitudes interpersonnelles véhiculant de l'amour, du respect et de l'estime (Honneth, 2002) sont vitales à tout sujet car sans cela, il ne peut développer un rapport positif à soi et « manquera forcément des ressources psychologiques nécessaires à la réalisation de soi et donc à son épanouissement en tant qu'être humain » (Ikäheimo, 2009, p. 102).

Finalement, quelle que soit la nature de la transition qui s'opère ou son ampleur, il semble qu'elle doit s'accompagner d'une *transition identitaire* (Dupuy, 1998) chez le sujet qui la vit. Par transition identitaire nous entendons « la dynamique psychique (interaction de processus mobilisés pour élaborer un changement plus ou moins subi ou désiré), qui permet de passer, en interaction avec autrui, d'une certaine représentation et estime de soi à un nouveau sentiment d'identité, qui intègre de façon durable de nouvelles composantes cognitives et affectives, structurelles et normatives, de soi et de l'environnement social » (*op.cit.*, p. 56)⁷⁸. Les processus permettant de restaurer un sentiment d'identité sont intimement liés à la personnalisation. En effet, pour Tap (1988), celui-ci se renforce dans le *sentiment d'originalité* et par la *production d'œuvres* : « c'est dans la mesure où la personne devient lieu et source d'actions et d'œuvres, dans la mesure où elle devient responsable et créatrice, que l'identité s'affirme et se consolide » (*op.cit.*, p. 76). À ce titre, le processus de réalisation que Marc (2005) identifie comme l'un des soutiens essentiels au sentiment d'identité répond à la même logique.

Si nous acceptons l'idée d'une intrication substantielle du processus transitionnel et des remaniements identitaires et en même temps la part active que peut prendre la personne dans ces derniers, nous devons envisager la portée personnalisante d'une transition. Justement, pour Dupuy et le Blanc (2001), il est nécessaire d'opérer une « re centration sur la *fonction personnalisante* des transitions [car] si elles continuent à être analysées uniquement du point de vue des *processus d'adaptation* des individus à des étapes de développement [...] ou même à des périodes de bouleversements inattendus, on continuera à penser le changement comme extérieur au sujet humain » (*op.cit.*, p. 74).

2.3.3. La transition comme espace d'expression des potentialités de la personne

Kaës (2004) distingue trois modes principaux d'élaboration de la transitionnalité entre lesquelles le sujet navigue : 1) la *création d'un espace potentiel* « dans lequel les valeurs, significations et projets sont en quelque sorte "suspendus" et "transformés" » (Toutut, 1997, p. 63) ; 2) *l'apparition d'un espace vide*, « d'un temps du rien et de la mort psychique, du télescopage entre le passé, le devenir et

⁷⁸ Cette idée n'est pas sans lien avec le concept de stratégies identitaires développé par Camilleri (1990).

le présent de l'annihilation des codes et des réseaux identificatoires » (Kaës, 2004, p. 62) ; 3) *l'émergence d'un espace objectif trop plein* et « l'envahissement du sujet par les valeurs et représentations du passé ou du futur supposé » (Toutut, 1997, p. 63). Ces deux derniers modes sont à considérer comme des impasses dans l'élaboration de la transition et peuvent devenir pathologiques (*op.cit.*). Néanmoins, lorsqu'il doit élaborer une rupture, tout sujet passe aussi par eux puisque « le rétablissement de la capacité de former des symboles d'union et d'utiliser des objets transitionnels suppose la rupture, et l'éprouvé du vide *et* du trop-plein » (Kaës, 2004, p. 63). Plus encore, selon la théorie développée par Green (1975), le « désinvestissement temporel » ou le « temps mort » qui fait souvent suite à une rupture « peut être nécessaire à l'établissement de la discontinuité individuante. [II] précède la phase où nous vivons créativement : sans doute ce blanc, ce vide crée-t-il aussi l'espace nécessaire à la naissance de la pensée, un trou dans le vécu ou dans le savoir, une attente à combler » (Kaës, 2004, p. 61). Quels que soient les dédales qu'emprunte le sujet dans l'élaboration de la transitionnalité, l'important est qu'il parvienne à opérer une suture suite à la rupture vécue, à créer un espace potentiel lui permettant de s'engager dans des processus d'imagination, de création et d'invention des possibles. C'est dans cet espace que s'originent les actes de la personne – ayant pour « fonction la création de temporalités nouvelles » (Malrieu, 1989, p. 96) - et plus largement le processus de personnalisation. En effet, l'espace potentiel est celui du jeu et de l'imagination, mode primitif de la personnalisation : « celui où [le sujet] dessine, sans pouvoir encore le définir de façon claire, les moyens de sortir de lui-même, de donner un sens à sa vie en condensant dans l'action dont il rêve une multiplicité d'existences séparées » (Malrieu, 2000, p. 244). Il ne faut pas nier la possibilité que les deux premiers modes d'élaboration de la transitionnalité adviennent dans le parcours de vie d'un sujet, mais il est capital d'évoquer aussi les conditions dans lesquelles le sujet parvient, dans l'espace-temps de la transition, à s'engager dans un « processus créatif » (Winnicott, 1975) et devient « opérateur de réorientation et de transformation du cours des événements » (Baubion-Broye & Hajjar, 1998, p. 31). Cela apparaît d'autant plus décisif dans un contexte où « les pertes comme les effets négatifs (anxiogènes) et désorganisateur des transitions ont été très (trop) fréquemment recherchés dans de nombreuses études » (Raymond Dupuy & Le Blanc, 2001, p. 66).

Le processus transitionnel et le processus de personnalisation sont intimement liés. Les transitions font suite à des ruptures et consistent en la résolution des conflits qui en découlent par l'engagement du sujet dans de nouvelles perspectives personnelles et/ou collectives. Une telle dynamique n'est possible que lorsque le sujet adopte une attitude prospective et active dans l'élaboration (affective et cognitive) de la rupture et que « d'un sentiment de division naît la personnalisation » (Malrieu, 1973, p. 400). Dans ce cadre, les transitions constituent « des situations

de socialisation opportunes pour étudier – différencier et comparer – les processus de (re)personnalisation dont simultanément elles créent les circonstances et dont elles dépendent » (Baubion-Broye & Hajjar, 1998, p. 31). Ici, le suffixe « re » sert à souligner les cas où - en amont de la rupture ou du fait de celle-ci - le sujet se trouve dans une situation aliénante requérant de lui qu'il s'engage dans un processus transitionnel pour réactualiser les potentialités de sa personne. Nous l'avons vu, une transition combine des processus affectifs, interpersonnels, temporels, identitaires, de signification et elle peut être personnalisante lorsque s'opère chez le sujet une évolution du modèle de soi, de son système de valeurs, une restructuration de ses attitudes, une projection dans de nouvelles perspectives d'existence et un engagement dans l'action collective (Hajjar, 1995). Pour appréhender la place de la personne dans le processus transitionnel, une dimension axiologique est inévitablement à prendre en compte⁷⁹. En effet, les remaniements psycho-sociaux à l'œuvre dans la personnalisation se font toujours « sous le contrôle d'une interrogation au sujet des valeurs » (Malrieu, 2003, p. 10) puisque fondamentalement la personne, par ses conduites, est à la recherche de signification, de valeurs et d'idéaux (Baubion-Broye *et al.*, 1987b, p. 437). En tant que « produits cognitifs organisés en systèmes durables » (Oubrayrie-Roussel & Safont-Mottay, 2004, p. 120), les valeurs « influencent le choix parmi les modes, les moyens et les fins possibles de l'action » (Tap, 1988, p. 129). Ainsi, parmi les multiples mises en tension induites par une rupture, les conflits d'ordre axiologique ont un impact décisif sur l'élaboration de la transitionnalité par la personne et sur les stratégies de régulation des conduites qu'elle va mettre en place (Dupuy, 1997). Des évolutions dans son système de valeurs peuvent s'avérer nécessaire pour que le sujet puisse donner sens aux nouvelles voies qui s'ouvrent à lui et s'y engager, tout autant que la réaffirmation de l'adhésion à certaines de ses *vraies valeurs* (Malrieu, 1998a) lui permet de conserver la cohérence de sa personne. Ainsi, pour étudier les conduites des personnes en transition, Dupuy (1997) propose d'analyser les spécificités des stratégies (régulatrices mais aussi créatives) mises en place dans l'élaboration du changement « dans le degré de contrôle recherché et accepté dans les interactions avec autrui [et] dans la hiérarchisation des valeurs qui orientent l'action » (*op.cit.*, p. 91).

Pour faire l'analyse de transitions aux cours de la vie, de nombreux auteurs proposent un modèle cyclique du processus transitionnel qu'ils décomposent en un certain nombre de phases typiques (Nicholson, 1990 ; Ruble, 1994 ; Levinson, 1978). Néanmoins, les modèles cycliques restent souvent ancrés dans une conception maturationniste de la transition et présentent le risque « de faire du cours de la vie une suite linéaire d'épreuves (au sens quasi moral du terme) spécifiées par des transitions tout à fait prévisibles et naturelles » (Dupuy & le Blanc, 2001, p. 66). Pour présenter

⁷⁹ Dupuy et ses collaborateurs (2006) opérationnalisent l'étude des transitions en analysant trois dimensions : temporelle, relationnelle et axiologique.

un intérêt théorique, une modélisation du processus transitionnel doit permettre d'appréhender les différentes phases d'une transition comme étant les marqueurs d'un effort de totalisation chez le sujet⁸⁰ et non pas comme des étapes le séparant d'un état d'équilibre à atteindre. Plus largement, elle doit rendre compte des dynamiques de personnalisation à l'œuvre (Baubion-Broye & Hajjar, 1998 ; Dupuy, 1997; Dupuy & le Blanc, 2001). À ce titre, le modèle du développement des processus psycho-sociaux de l'interstructuration proposé par Baubion-Broye, Malrieu et Tap (1987b) constitue une grille de lecture intéressante. Ces auteurs ne parlent pas explicitement de rupture, de crise, d'espace potentiel et de transition mais leur modèle peut soutenir l'analyse des dynamiques de personnalisation à l'œuvre lorsqu'une tension suppose des remaniements dans les conduites du sujet, élaboration de ceux-ci au travers d'un effort d'unification, de réalisation d'une image de soi et de recherche de valeurs (Tap, 1988). Qribi et Chapellon (2018) les utilisent d'ailleurs pour analyser les conduites créatives de sujets demandeurs d'asile en Guyane française. Leur étude de cas est particulièrement intéressante et « illustre les capacités du sujet à résister aux effets aliénants des structures sociales pour tendre vers une maîtrise de son destin » (*op.cit.*, p. 148). Si nous considérons qu'effectuer une transition « consiste à questionner et à réévaluer [la structure de vie existante], à explorer les diverses possibilités de changement dans le *self* et dans le monde [en s'engageant] dans des choix cruciaux (Levinson, 1978, p. 50) alors, Baubion-Broye, Malrieu et Tap proposent effectivement une grille d'analyse du processus transitionnel sous l'angle des dynamiques de personnalisation qui le sous-tendent. Ce modèle traduit l'ambition d'éclairer les façons dont s'interstructurent sujet et institutions et la grille d'analyse proposée ne se réduit pas à l'étude de transitions (proto)typiques dans les parcours de vie.

Ce modèle décrit 4 phases :

- 1) *L'ancrage plural*, qui renvoie aux phases de l'existence durant lesquelles le sujet « par le moyen d'appropriations et équilibrations et sous l'effet d'influences multiples, s'ancre dans les relations duelles ou plurielles, s'intègre dans les réseaux culturels et les rapports sociaux, et construit ses propres réseaux, cognitifs, axiologiques et praxiques, par apprentissage social, par imitation, identification et intériorisation » (Tap, 1988, p. 65). En d'autres termes, les divers milieux dans lesquels le sujet s'inscrit, les sphères d'expériences qu'il investit et les activités dans lesquelles il est engagé sont intégrées (Mègumont, 1998) et soutiennent un processus d'*acculturation* propice au développement de la personne.
- 2) *La déprise conflictuelle*, qui désigne les moments où, du fait de « contradictions dans et entre les institutions et [de] clivages internes vécues par le sujet » (Tap, 1988, p. 65), se produit une

⁸⁰ « Le Moi [est] dans un effort perpétuel de totalisation, tentative et effort s'inscrivant dans l'histoire de la personne. La totalisation s'oppose à la totalité, comme le passage s'appose aux états. La personne-état, en « totalité », serait une personne sans histoire » (Tap, 1988, p. 82).

rupture. À ce moment, le sujet « se trouve en position de désancrage, de déracinement, de désintégration du moi » (Baubion-Broye *et al.*, 1987b, p. 438). C'est lors de cette phase qu'une situation de crise peut advenir.

- 3) La *reprise mobilisatrice*, qui fait suite à la rupture (dans un laps de temps plus ou moins long) réfère aux « tentatives de traitement et de résolution du conflit » (Tap, 1988, p. 65), aux stratégies de régulation dans l'élaboration des changements induits par la (les) perturbation(s) survenue(s) dans l'espace de vie du sujet. Deux types de reprise mobilisatrice peuvent être distinguées : a) les « tentatives non-analysées de gestion des effets » de la rupture (Baubion-Broye *et al.*, 1987b, p. 438) peuvent être observées lorsqu'adviennent des conduites de *révolte*, de *marginalisation*, de *défense*, de *fuite* et de *quête de sécurité* ; b) les « tentatives de dépassement de la crise⁸¹ par le projet, qui s'instaure à partir de l'analyse et la gestion des causes » de la rupture (Tap, 1988, p. 65). Ces dernières peuvent être observées lorsqu'adviennent des conduites d'*objectivation critique*, de *quête de références* (par déplacements relationnels, affectifs, cognitifs) et de *prospection* (par mouvements identificatoires et contre-identificatoires). Les deux types de tentatives – que nous pourrions respectivement qualifier de « réactives » (1) et de « réflexives » (2) - peuvent être simultanées ou successives chez le sujet et traduisent la part active que prend la personne dans l'élaboration de la rupture. Néanmoins, les tentatives réactives prolongées peuvent induire une situation d'aliénation chez le sujet. Elles renvoient à une « incapacité du sujet à se déprendre du morcellement de ses conduites (de ses routines), à se donner le recul, l'espace de réflexion nécessaire pour objectiver la désignification réciproque de ses activités et sa possibilité de la surmonter » (Baubion-Broye *et al.*, 1987a, p. 18). Cette situation semble pouvoir advenir lorsque le sujet se trouve « déstabilisé, déraciné, désocialisé, rejeté et méconnu, nié dans son identité » (Baubion-Broye *et al.*, 1987b, p. 438). La personne est active, mais nous pouvons envisager qu'elle n'est pas engagée dans un processus de personnalisation.
- 4) L'*entreprise créatrice*, qui renvoie aux « moments de réalisation et d'invention, individuelles et/ou collectives » (Tap, 1988, p. 65) rendant opérante la reprise mobilisatrice opérée par le sujet. En effet, c'est par l'investissement d'un espace potentiel (Winnicott, 1975) que la personne peut être créative, se redécouvrir elle-même pour imaginer et objectiver les « coordonnées » du nouvel ancrage plural qui sera le sien. L'entreprise créatrice implique : a) la *crystallisation des aspirations* en projet de conduites ; b) la mise en « œuvres », la réalisation de projets ; c) la *mise en route de nouveaux ancrages* (Tap, 1988, p. 66).

⁸¹ Nous avons vu plus haut que l'usage fréquent du mot crise découle de l'inscription de ses auteurs dans la lignée de l'approche wallonienne. Néanmoins, nous avons argumenté en faveur d'un usage moins systématique du concept de crise pour décrire l'état qui suit une rupture.

Nous l'avons souligné, la personnalisation n'est pas un jaillissement et les actes de la personne émanent de la dialectisation de processus psychologiques et sociaux. Ainsi, l'engagement du sujet dans un processus de personnalisation n'est pas momentané ni uniquement imputable à des prédispositions cognitives, affectives et sociales favorables. Les œuvres et les institutions constituent des outils pour la personne qui, en se les appropriant est active et prospective dans sa socialisation. Lorsque la personnalisation constitue l'un des enjeux du processus transitionnel cela apparaît d'autant plus important à prendre en compte. En effet, de façon générale, suite à une rupture, la création d'un espace potentiel ne peut se faire que grâce aux étayages dont dispose le sujet - à savoir « le corps, la mère, le groupe et le soi » pour Kaës (Toutut, 1997, p. 64). Plus largement, c'est par un mouvement d'« appropriation des "ressources" de ses milieux d'appartenance » (Dupuy, 1997, p. 92) que le sujet va parvenir à effectuer une transition. En effet, l'élaboration de la rupture passe souvent par « l'investissement de certains "objets" ou valeurs dont la fonction est d'établir des ponts et maintenir une (paradoxe) continuité, grâce à leur possibilité de circuler entre des ordres de significations différents » (Toutut, 1997, p. 63).

Pour conceptualiser le soutien que fournissent des objets à la personne en développement plusieurs auteurs utilisent le signifiant *ressources* (Brousal, 2018 ; Gillespie & Zittoun, 2010 ; Zittoun, 2008, 2007 ; Zittoun *et al.*, 2003). Porter son intérêt sur les ressources mobilisées par un sujet en transition consiste à adopter une approche pragmatique et située du développement puisque par là le psychologue tente d'éclaircir : « quelles sont les conditions et les ressources matérielles et symboliques qui permettent à un individu de se saisir des situations de changement pour "se faire soi" ? » (Brousal, 2018, p. 102). Si toute œuvre peut constituer une ressource pour la personne, les œuvres d'arts – et plus largement les *artefacts tertiaires* (Cole, 1998) – apparaissent particulièrement propices à l'objectivation et la réflexivité, la prospection et l'imagination de nouveaux possibles car par l'expérience esthétique et imaginaire qu'ils permettent ils ouvrent un espace potentiel propice à la créativité (Winnicott, 1988) et la construction du sens. Parmi eux, les œuvres musicales présente un grand intérêt puisqu'elles sont accessibles, symboliquement malléables, intimement compréhensibles et propice à l'expérience intersubjective. Cela n'a pas échappé aux chercheurs en sciences humaines et sociales qui se sont intéressés aux fonctions de la musique pour les personnes faisant l'expérience de la migration.

« Aucune théorie ne rend justice du phénomène musical »

Malcolm Budd

2015, p. 25

« J'avais pas le matériel. Mais quand des gens en avaient et pouvaient mettre de la musique j'écoutais ! Y avait pas internet : pas de connexion à l'extérieur alors quand y avait de la musique : ça me rendait folle ! Wabou ! J'écoutais direct, pent importait la musique. C'était la vie pour moi. C'est ce qui me fait espérer le mieux. C'est comme une amie avec moi toujours. Sans la musique je me sens faible. »

Raissa

2018, entretien dans l'appartement qu'elle occupe au sein d'un CADA



« Caja de Música »

Monsieur Periné

2015

CHAPITRE 3 : LA MUSIQUE COMME RESSOURCE SYMBOLIQUE POUR LES PERSONNES FAISANT L'EXPERIENCE DE LA MIGRATION

L'objectif principal de ce chapitre est d'explicitier pourquoi - lorsque l'on emploie une approche socio-culturelle en psychologie du développement - la musique peut être considérée comme une ressource symbolique. Plus précisément, il vise à éclairer les spécificités des œuvres musicales (en les replaçant parmi les œuvres artistiques) pour nous amener à les penser comme des instruments facilement accessibles à la personne, intimement compréhensibles, riches symboliquement, propices aux expériences intersubjectives et par là même comme des artefacts tertiaires précieux dans le cadre de la transition psycho-sociale que constitue une migration.

3.1. Les œuvres comme ressources symboliques

Le concept d'œuvre a été développé par Meyerson (1948) et renvoie à « toute réalisation humaine, tout résultat d'un travail, tout produit d'une activité qu'un sujet peut accomplir » (Brassac, 2003, p. 198). Très proche de celui d'objet ou d'artefact, il apparaît particulièrement approprié dans le cadre d'une approche socio-culturelle (Brassac, 2003). Les œuvres constituent la *sémiosphère* (Lotman, 1990) dans laquelle tout sujet humain évolue. Les systèmes qu'elles forment sont « des toiles de signification que [l'homme] a lui-même filées »⁸² (Geertz, 1973, p. 31) et que nous appelons « culture ». Cette « totalité symbolique assurant une médiation entre l'homme et le monde » (Broussal, 2018, p.152), « façonne en même temps qu'elle rend possibles les activités » humaines (Bruner, 1991, p. 18). Accepter cela c'est concevoir que toute activité humaine dépend « de l'utilisation de ressources culturelles » (*op.cit*), de la mobilisation d'œuvres comme instruments.

3.1.1. Les œuvres : des instruments pour la personne

De la même façon que lorsque Vygotski (1927) évoque la fonction instrumentale des outils et des signes, Meyerson (1948) considère que « toute œuvre créée devient instrument » pour la personne (*op.cit*, p. 107). Pour Malrieu et ses collaborateurs (1991) « c'est par la médiation des œuvres que s'opèrent l'objectivation, la re-signification, la régulation des problèmes que posent au moi ses engagements dans des relations interpersonnelles et institutionnelles contradictoires » (*op.cit*, p. 187). Si, dans l'enfance, elles ont principalement une fonction d'acculturation et jouent un rôle normatif, elles ne s'y restreignent pas. Elles sont aussi – et de plus en plus au fil de son développement – des objets permettant au sujet « de se situer avec sa singularité et ses aspirations » (*op.cit*, p. 166) dans les milieux. Elles fournissent des étayages à la socialisation dans ses deux dimensions : acculturation et personnalisation. C'est l'accès au système sémiotique que constitue le

⁸² TL : « *webs of significance he himself has spun* ».

langage qui fournit au sujet un premier support décisif au processus d'objectivation. En effet, « ce que le langage apporte à la socialisation est considérable : distanciation, différenciation, compréhension de l'autre, déclaration de soi » (Malrieu *et al.*, 1991, p. 171). Il permet « l'accomplissement d'un détour, une mise à distance de soi par soi par laquelle le sujet peut, en quelque sorte, se ressaisir lui-même » (Mègemont & Dupuy, 2013, p. 163). Toutes les œuvres parmi lesquelles le sujet évoluera ensuite lui permettent aussi cela.

Parce que les œuvres matérialisent le système institutionnel dans lequel le sujet se développe, elles lui permettent de l'appréhender progressivement et de s'appréhender lui-même. Par exemple, les jouets et les objets de la vie quotidienne soutiennent les premières identifications de l'enfant lors de ses simulacres et jeux de rôles. Par là même, ils sont des instruments pour sa subjectivation. Petit à petit en s'appropriant les œuvres, en les manipulant à sa guise et en les transformant, le sujet peut « éprouver le sentiment de ses capacités et celui de sa responsabilité qui constituent, d'après Ricœur, les voies d'accès privilégiées à "la reconnaissance de soi"⁸³ » (Mègemont & Dupuy, 2013, p. 164), accompagnent ainsi le parcours de reconnaissance décrit par Ricœur. Néanmoins, c'est à l'adolescence que les œuvres soutiennent véritablement la personnalisation, lorsque le sujet doit objectiver les remaniements importants qui sont alors à l'œuvre en lui pour (re)trouver ce qu'il est et ce qu'il souhaite être. À l'adolescence, « les visées - puis les actes - d'invention résultent des rapports (d'analogie, de transfert réciproque, de différenciation...) qu'établit le sujet entre des classes d'œuvres apparemment disjointes ou étrangères les unes des autres, entre des domaines de savoir et d'expériences dont les relations ne sont pas "données" *a priori* » (Malrieu *et al.*, 1991, p. 183). Le système d'œuvres avec lequel peut jouer le sujet lui permet ainsi une reprise mobilisatrice (et il pourra en être ainsi lors de toute transition ultérieure). C'est par la reconnaissance (ou l'objectivation) des contradictions cristallisées dans les œuvres elles-mêmes que le sujet se personnalise. Par une exploration critique des œuvres il pourra en « utiliser les spécificités qu'elles présentent, pour les pousser aussi loin que possible » (Malrieu *et al.*, 1991, p. 183). Si elles sont appropriées, les œuvres sont aussi petit à petit transformées par le sujet qui va lui-même participer à en élaborer de nouvelles.

En sciences de l'éducation, Broussal (2018) s'est saisi de cette théorie dans le cadre de recherches-interventions ayant pour visée d'accompagner les personnes qui vivent un changement (au sein d'une institution dans laquelle ils sont engagés par exemple) en les amenant à « problématiser » leur situation. Pour cela, il recourt à la médiation d'œuvres qu'il nomme *contre culturelles* parce qu'elles « rendent compte d'expériences alternatives concrètes et potentiellement durables, fondées sur la remise en cause de visions dominantes et rassemblant une communauté

⁸³ Il s'agit du deuxième niveau de reconnaissance.

au nom de valeurs partagées et sur la base d'une théorie » (*op.cit.*, p.172). Broussal prend activement le rôle d'initiateur avec l'objectif de fournir des œuvres « jusqu'alors impénétrables ou étrangères » aux sujets qu'il rencontre pour que celles-ci deviennent « des "objets" de curiosité ou d'intérêt et des "médiateurs" dans l'investigation de [leurs] propres actes » (Malrieu *et al.*, 1991, p. 186). Néanmoins, le caractère instrumental et « interventionniste » d'une telle démarche peut être problématique. En effet, la condition première de l'objectivation « réside dans la présence non pas d'un mais d'une pluralité de modèles portés par des "autrui significatifs", situés à différents moments et lieux d'existence du sujet » (Mègmont & Dupuy, 2013, p. 165). Ainsi, alors que Broussal souhaite introduire l'ambivalence par les œuvres qu'il propose – en supposant que leurs caractéristiques se posent en « contre » de ce qui est « donné » aux sujets dans leurs milieux pour les amener à « penser » - son positionnement impose une appropriation et contraint la possibilité d'une exploration libre. Sa position est susceptible d'entraver la « capacité d'hésitation du sujet » (*op.cit.*, p. 166). Ici, il ne s'agit pas de remettre en question la pertinence de la démarche proposée - qui a une visée praxéologique et humaniste certaine – mais de souligner une faiblesse dans la compréhension des mécanismes qui sous-tendent l'appropriation d'une œuvre par le sujet. En effet, il ne suffit pas de fournir des œuvres, ni que celles-ci soient porteuses d'ambivalences pour qu'elles soient saisies comme instrument par la personne. Cette dernière doit en premier lieu « s'en rendre "propriétaire" » pour pouvoir ensuite « posséder - ou conquérir - la capacité de les transformer, tout en se transformant soi-même » (*op.cit.*, p. 164). Le mouvement d'internalisation (Lawrence & Valsiner, 1993) nécessaire ne peut être complètement déterminé de l'extérieur.

Qu'il s'agisse des écrits de Malrieu et de ses collaborateurs (1991) ou de ceux de Broussal (2018), la part active que prend le sujet dans l'appropriation d'œuvres reste floue ou du moins difficile à saisir théoriquement. L'importance que recouvre le processus de signification subjective des objets qui se présentent au sujet est considérée comme « allant de soi » mais n'est pas explicitée plus avant. Les travaux qui s'inscrivent dans la lignée de ceux de Vygotski semblent les plus approfondis à ce sujet (Gillespie & Zittoun, 2010 ; Greco Morasso & Zittoun, 2014 ; Zittoun, 2007, 2008, 2009, 2012a, 2012b, 2016 ; Zittoun *et al.*, 2003 ; Zittoun & Gillespie, 2015a). Avant de parler de personnalisation, il est important de comprendre comment le sujet internalise les unités sémiotiques que portent les œuvres. Pour souligner la part laissée au sujet dans cette internalisation, la distinction que propose Vygotski entre *sens* et *signification* apparaît utile. Alors que la signification renvoie au « signifié et/ou le référent socialement reconnu d'un élément – cette base commune qui fait que des participants à un même système culturel peuvent en principe partager leur compréhension d'un élément culturel - », parler de sens permet de s'intéresser au « sens personnel que ce même élément a pour une personne et qui s'ancre dans une expérience vécue, des souvenirs

et des émotions » (Zittoun, 2008, p. 46). Ces « outils conceptuels » permettent d'ajouter une « dimension » décisive du rapport sujet-œuvres-autrui-monde. Le schéma proposé par Zittoun permet en quelque sorte de rajouter trois arrêtes manquantes dans le triangle « sujet/initiateur/œuvre » pour le transformer en prisme et remettre au centre le sens que le sujet octroie aux œuvres :

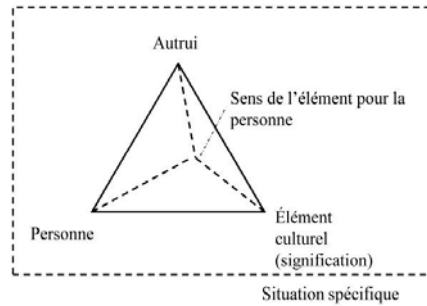


Figure 1 *Prisme sémiotique* (Zittoun, 2008, p. 46)

Ce prisme nous rapproche de ce que certains auteurs de sciences de l'éducation et de psychologie nomment « rapport à » (Billerot *et al*, 1989 ; Capdevielle-Mougnibas *et al*, 2011 ; Charlot, 1999 ; Jourdan et Brossais, 2011). S'il est un « concept problème » (Rochex, 2004), qui fait débat, et qu'il est appliqué initialement au savoir, le « rapport à » désigne avant tout « une liaison [singulière] d'un sujet et d'un objet » (Billerot *et al*, 1989, p. 67) et dépasse donc la question du savoir. À ce titre, Maizières (2009) a appliqué ce concept au lien qu'entretiennent des sujets à la musique.

Ici, nous avons souligné de nouveau et plus en profondeur les fonctions « ontologiques » des œuvres (celles qui ont trait à leur nature même). Parce que dans tout système humain elles remplissent la fonction de *médiation symbolique* (l'interface porteuse de significations entre le sujet et ses milieux), elles soutiennent le processus d'*objectivation* (en permettant une distanciation vis-à-vis du monde, des autres et de soi-même) et acquièrent par là même une double fonction d'*acculturation* et de *personnalisation* dans la socialisation de tout sujet en développement. Néanmoins, s'il souhaite s'intéresser à des personnes « incarnées » (ce qui a pu manquer au travail de Meyerson), le chercheur qui défend une approche socio-culturelle doit aussi (et surtout) investiguer les fonctions « pragmatiques » que des œuvres prennent dans des parcours de vie singuliers en répondant aux besoins des sujets lors de situations concrètes. L'usage du concept de *ressource*, tel que théorisé par Zittoun et ses collaborateurs permet justement de faire ce pas compréhensif et pragmatique.

3.1.2. Investissement d'objets symboliques et mobilisation de ressources symboliques par la personne

Le concept de « ressource » est très utilisé en psychologie du développement et plus largement dans les approches qui s'intéressent à la façon dont la culture est *utilisée* par les individus (Gillespie & Zittoun, 2010). Dans le sens commun, une ressource peut être définie comme « ce qui tire

d'embarras, améliore une situation difficile », une chose qui offre « des moyens, des possibilités », « ce dont on a besoin » dans une situation donnée (« Ressource », 2020). Provenant du latin *resurgere* qui signifie « se relever », « se rétablir, se ranimer », « ressusciter », le mot ressource désigne fondamentalement quelque chose ou quelqu'un qui fournit une aide à une personne (une population, une espèce...) ayant des besoins spécifiques. Elle est une chose utile qui a des fonctions. Deux aspects d'une situation mettant en jeu une ressource peuvent intéresser un chercheur : 1) le *type de ressource*, sa nature ; 2) les *fonctions que remplit une ressource* pour une personne donnée. C'est cette seconde option qu'ont pris Zittoun et ses collaborateurs lorsqu'ils s'intéressent aux outils et signes comme des ressources puisque pour eux : l'usage même du concept de ressource doit permettre une décentration du côté des fonctions que remplissent les œuvres pour un sujet donné⁸⁴.

Les œuvres ne sont pas les seules ressources accessibles au sujet en développement. En 2003, Zittoun et ses collaborateurs distinguent des ressources internes (expériences et compétences) et externes (aides, conseils, œuvres...) mais une telle distinction n'est pas sans poser problème car elle promeut l'existence d'une séparation claire et identifiable entre l'esprit et le monde. En 2012, Zittoun distingue finalement quatre types de ressources : 1) *personnelles*, quand les compétences acquises et expériences passées peuvent être transférées pour aider dans la situation actuelle (ex : le fait d'avoir vécu une première fois une migration permet de développer des stratégies dans la sphère administrative et associative qui sont re-mobilisables si un nouveau déplacement advient) ; 2) *institutionnelles*, lorsque des dispositifs dédiés à l'accompagnement fournissent des aides appropriées au sujet (ex : les associations qui proposent des cours de français aux primo-arrivants les soutiennent dans l'appropriation d'une langue qui leur sera utile) ; 3) *interpersonnelles*, lorsque des autrui fournissent leur aide (ex : le bénévole chargé des cours de français valorise l'apprenant ou encore lui apporte une aide plus « concrète » en l'hébergeant) ; 4) *symboliques*, lorsque ce sont des œuvres qui sont utilisées comme des signes (Vygotski, 1927) par le sujet pour répondre à ses besoins (ex : la chanson « *La Bohème* » de Charles Aznavour que le professeur de français utilise comme outil dans son cours permet au sujet de la partager avec autrui en montrant qu'il en comprend le sens et qu'il connaissait cette mélodie et le thème car dans son pays elle s'appelle « *Amor de mis amores* »). Puisque nous souhaitons comprendre quelles fonctions les œuvres remplissent dans un parcours de vie singulier, nous allons nous centrer ici sur les ressources symboliques. Avant de comprendre comment une œuvre constitue une ressource symbolique, il

⁸⁴ Par exemple : Un livre d'histoire 5^{ème} a été créé pour faire acquérir à chaque collégien de 5^{ème} des connaissances requises pour leur passage en 4^{ème} (signification et fonction « prescrites ») mais il peut permettre à un collégien de mieux s'identifier à son grand-père en comprenant les expériences qu'il a vécu pendant la guerre (sens).

faut déjà comprendre comment une œuvre « devient symbolique » (Zittoun, 2009), comment elle est appropriée par le sujet, détournée de sa signification première.

3.1.2.1. *S'approprier des œuvres : l'investissement d'objets symboliques*

Tous les objets (ou œuvres)⁸⁵ sont porteurs de significations (Meyerson, 1948 ; Vygotski, 1927). Ceci a pu amener certains auteurs à nier l'intérêt d'une distinction entre outils et signes pour choisir de ne parler que de signes (Gillespie & Zittoun, 2010). Néanmoins, le fait de s'intéresser au sens qu'attribue un sujet à un objet donné ne peut nous amener à négliger totalement la signification de ce dernier car les deux sont intrinsèquement liés, ils « s'interstructurent ». Zittoun (2009) distingue : 1) les *objets sémiotiques* (*semiotic objects*) qui désignent les œuvres avec leurs propriétés sémiotiques propres (qui sont transformées par l'histoire), telles qu'elles sont « trouvées » par le sujet et « qui permettent des actions, évoquent des sentiments, désignent des histoires d'objets et d'usages, et désignent des généalogies d'intentions et d'inventions » (*op.cit.*, p. 175) ; 2) les *objets symboliques* (*symbolic objects*) qui désignent « une relation unique entre une personne et un objet »⁸⁶ (*op.cit.*, p. 176) se situant dans l'espace potentiel puisque grâce à l'objet, « la personne [...] entre dans un dialogue avec elle-même, en le rapprochant de souvenirs, d'attentes ou d'éprouvés corporels » (Zittoun, 2008, p. 47)⁸⁷. Un objet sémiotique devient objet symbolique parce qu'il évoque une expérience significative pour la personne, que cette dernière s'y attache à plus ou moins long terme et en détourne les usages à sa convenance. Parfois des objets symboliques cessent de l'être et « redeviennent » sémiotiques lorsque la personne n'a plus besoin d'eux pour effectuer un « travail symbolique » (à l'interface de son monde interne et de celui qu'elle partage avec autrui). L'objet transitionnel décrit par Winnicott (1975) est l'archétype de l'objet symbolique : celui-ci fait l'objet d'un investissement intense par l'enfant - qui prend l'allure d'une possession plutôt « rigidifiée » (Winnicott, 1988) -, il est symbolique car il se situe « à la rencontre de la vie intérieure de la personne et de la réalité sociale »⁸⁸ (Zittoun, 2009, p. 277) et finit par être abandonné par l'enfant lorsque « les phénomènes transitionnels deviennent diffus et se répandent dans la zone intermédiaire [qu'est] le domaine culturel entier » (Winnicott, 1975, p. 13). Finalement, les autres objets symboliques qui accompagneront la personne dans son parcours constitueront sa « culture personnelle ».

⁸⁵ Ici ce sera le terme d'objet qui sera utilisé car il est le concept avec lequel travaillent les auteurs mobilisés mais nous le considérons comme un synonyme du concept d'œuvre.

⁸⁶ TL : « *afford actions, evoke feelings, designate histories of objects and usages, and designate genealogies of intentions and invention* » ; « *a unique relationship between a person and an object* ».

⁸⁷ Ici la distinction sémiotique/symbolique n'est pas établie en fonction des codes sémiotiques véhiculés par tel ou tel objet (signes, symboles ou indices tels que les distinguent Peirce).

⁸⁸ TL : « *in the sense that it is located at the meeting of the person's internal life and the social reality* ».

Pour comprendre comment un objet devient symbolique, il faut comprendre comment l'humain donne sens au monde, parvient à se le représenter, à transformer les formes qui y sont présentes en signes internes (dits élémentaires). À cette fin, Zittoun (2009) choisit de mobiliser la théorie de Nelson (2007). Pour cette psychologue développementaliste américaine, un être humain « dispose » de quatre niveaux de représentation auxquels il accède progressivement et qui coexistent à l'âge adulte. D'un point de vue ontogénétique, les plus précoces sont les *représentations expérientielles* (*experiential*) qui sont de nature émotionnelle et s'enracinent dans une « mémoire » incarnée (*embodied*) d'évènements dynamiques issus des expériences d'interaction avec les milieux : chez le bébé il pourra s'agir de la qualité du *holding* (Winnicott, 1975), les routines de soin, de jeu (Bruner, 1991), etc. Le second niveau de représentation est l'*imitation* (directe puis différée suite à l'accès à la fonction symbolique vers 18 mois) permet un accès par tâtonnement à l'utilisation du signe pour interagir avec autrui. Le troisième niveau est celui de la *représentation linguistique ou culturelle* qui est privilégiée par l'enfant à partir de 3 ans et découle d'un accès à des systèmes sémiotiques partagés dont il maîtrise de mieux en mieux les codes. Le quatrième niveau est *méta-culturel* et correspond à la capacité du sujet à mobiliser des représentations spécifiques à un domaine donné (l'art, l'économie, la religion, etc.), à mettre en lien certaines œuvres avec d'autres appartenant au même système selon des représentations sociales partagées. Sans que ces quatre modes de représentation soient théorisés par Malrieu et ses collaborateurs (1991), ils transparaissent lorsqu'ils décrivent l'évolution des usages des œuvres faits par l'enfant puis l'adolescent. Lorsqu'ils sont « acquis, les quatre modes de représentation subsistent tout au long de la vie » (Zittoun, 2009, p. 279). Tous « coexistent et se mêlent ; ils jouent des fonctions différentes, et ils sont plus ou moins basés sur des configurations culturellement établies »⁸⁹ (*op.cit.*). Ils sont les voies par lesquelles s'opère une appropriation toujours subjective - car toujours sous-tendue par des modes de représentation préconscients et une navigation entre les quatre modes – des œuvres que rencontre le sujet.

Trois facteurs apparaissent centraux dans l'appropriation d'un objet par un sujet :

- 1) *Sa « compréhension » des codes sémiotiques qui le composent.* Pour qu'un objet puisse prendre sens pour un sujet il faut que celui-ci puisse accéder à sa signification. Un sujet peut avoir « quatre niveaux de lecture » d'un objet (allant du « sensible » au métaculturel). L'important est qu'il ne soit pas hermétique aux codes sémiotiques composant ce dernier.
- 2) *La reconnaissance d'autrui.* Pour Zittoun (2009) le facteur principal « permettant » à un objet sémiotique de devenir symbolique est la médiation du regard de l'autre : « un objet ne peut devenir personnellement significatif que si la relation de la personne avec cet objet a été, dans

⁸⁹ TL : « *once acquired, the four modes of representing subsist all through life* » ; « *coexist and coalesce ; they play different functions, and they are more or less based on culturally established configurations* ».

une certaine mesure, reconnue par des personnes significatives »⁹⁰ (*op.cit*, p. 282). Que cette reconnaissance soit un assentiment, une opposition, un questionnement... l'important est que par elle, autrui admette l'existence du sens qu'octroie le sujet à l'objet donné, même s'il ne correspond que partiellement à sa signification. Tout au long de la vie, l'autrui significatif en question peut être « réel ou imaginaire, individuel ou généralisé » (Zittoun, 2008, p. 47).

- 3) *Le fait que cet objet lui paraisse (de façon consciente ou non) adéquat pour remplir certaines fonctions.* Ainsi, l'attachement privilégié à un objet donné résulte du fait qu'il est approprié à l'engagement du sujet dans certains processus psycho-sociaux. Si ce n'est pas le cas, l'objet reste un objet sémiotique. Zittoun (2009) décrit cinq fonctions qui sont généralement celles d'un objet symbolique dans la vie d'un sujet : a) *mnésique*, car il permet « la remémoration d'un événement passé, d'un état d'esprit ou d'une expérience » (*op.cit*, p. 277) ; b) *transformative*, car par lui « l'état émotionnel de la personne peut être transformé »⁹¹ (*op.cit*) ainsi que ses capacités de représentation ; c) *identitaire* car il soutient le sentiment d'identité personnelle et peut contribuer à l'affirmation d'une identité sociale ; d) *pragmatique*, lorsqu'il est utilisé de façon active pour effectuer une tâche, réaliser une de ses aspirations concrètes ; e) « *confident* »,⁹² car il peut devenir un *locker* qui porte en lui une expérience traumatique ou honteuse pour la personne. Il semble que ces fonctions peuvent se combiner, s'inter-changer suivant des besoins du sujet et être recherchées plus ou moins activement. Chaque objet symbolique suit ainsi une trajectoire particulière dans les parcours de vie des personnes⁹³.

La différence fondamentale qui peut être faite entre un objet symbolique et une ressource symbolique nous semble pouvoir se faire sur la base d'une distinction entre l'*investissement* d'un objet et sa *mobilisation*. Ainsi, l'objet symbolique est investi (du latin *investire* « vêtir »), « chargé d'un pouvoir », « doté de certaines qualités » (« Investir », 2020) par le sujet parce qu'il en « comprend » quelque chose, qu'autrui reconnaît cette compréhension et qu'il nourrit certains de ses besoins. Le sujet met de « soi » dans un objet privilégié. Ce dernier devient une ressource symbolique lorsque le sujet le mobilise pour « mettre en œuvre », qu'il en « utilise les forces, y fait appel, les réunit en vue d'une action » (« Mobiliser », 2020) ou de la réalisation d'une aspiration. L'objet fournit alors au sujet des « moyens » dont il manque dans une situation donnée. Ses fonctions se font plus pragmatiques.

⁹⁰ TL : « an object can become personally significant only if the person's relationship to that object has been, to some extent, acknowledged by significant others ».

⁹¹ TL : « they remind of some past event, state of mind or experience » ; « the person's emotional state can be transformed by the object ».

⁹² Ici c'est nous qui proposons ce mot.

⁹³ Cf. Volume II. Annexe 3 - *Objet symbolique, l'exemple du « Gilet jaune »* (p. 3).

3.1.2.2. Utiliser un objet symbolique pour « mettre en œuvre » : la mobilisation de ressources symboliques

Le mot ressource a comme premier intérêt d'insister sur la part active que peut prendre un sujet dans l'usage qu'il fait du « lot commun » (Winnicott, 1975) dont il dispose. La ressource est « quelque chose qui n'existe pas en soi mais qui naît en permettant une activité humaine significative »⁹⁴ (Gillespie & Zittoun, 2010, p. 40). Un objet devient une ressource lorsqu'il « est utilisé avec une certaine intention, et une orientation qui va au-delà de l'objet »⁹⁵ (Zittoun, 2008, p. 282). Parce qu'un usage suppose une intentionnalité (dans son sens le plus restreint), la mobilisation dudit objet est fondamentalement sous-tendue par une orientation – plus ou moins consciente et plus ou moins étendue - vers le registre du futur. Rappelons que « pour Malrieu, l'acte de la personne est défini par son caractère intentionnel » (Mègemont & Dupuy, 2013, p. 162). Ainsi, la mobilisation d'une ressource est à considérer comme ayant trait au processus de personnalisation. Si l'on en croit Blandin (2002), l'activité qu'autorise l'objet permet au sujet d'agir sur, ou dans le monde physique, le monde social, le monde de la réalité psychique (Zittoun *et al.*, 2003). La ressource peut ainsi permettre d'accomplir des actions, d'acquérir des compétences concrètes mais aussi faciliter un travail réflexif. Aussi, pour qu'il y ait usage de ressource, il faut qu'il y ait besoin, manque, problème à résoudre... Ainsi, nous pouvons considérer que la mobilisation d'une ressource découle d'une rupture (Zittoun *et al.*, 2003 ; Zittoun, 2012a). Elle s'enracine dans une activité rompue et c'est de là qu'elle tire sa particularité (Gillespie & Zittoun, 2010). L'incapacité à mobiliser des ressources chez le sujet semble pouvoir traduire la portée aliénante d'une rupture donnée, des conflits qui la caractérisent. Aussi, plusieurs facteurs sont susceptibles d'entraver ou de faciliter la mobilisation d'une ressource (Zittoun *et al.*, 2003) : 1) les moyens matériels et sociaux dont dispose (ou non) le sujet ; 2) les moyens personnels (connaissances, acculturation, confiance...) dont dispose (ou non) le sujet ; 3) les résultats attendus car ils contraignent l'activité « à la fois dans le sens d'une restriction des possibilités, mais aussi dans le sens d'une facilitation des formes d'action »⁹⁶ (*op.cit.*, p. 412). Plus largement, les représentations sociales et les statuts sociaux peuvent contraindre l'usage de ressources et amoindrir les détournements opérés par les sujets ou en d'autres termes leur capacité à les mobiliser créativement. Mais le rôle d'autrui reste décisif pour qu'une ressource puisse être mobilisée puisque c'est par lui que le sujet peut comprendre les objets (y être acculturé) et s'en rendre maître (se personnaliser). Les « contraintes sociales » peuvent être questionnées, remises en cause par le sujet à travers l'usage créatif qu'il fait d'une ressource (dont la mobilisation est *a priori* porteuse de contradictions) et par là, redéfinir le

⁹⁴ TL : « something which does not exist in itself but which comes into existence by enabling meaningful human activity ».

⁹⁵ TL : « an object is used with some intention, and an orientation that goes beyond the object ».

⁹⁶ TL : « both in the sense of restricting possibilities, but also in the sense of enabling forms of action ».

statut qui lui est attribué par autrui. La ressource donne ainsi du « jeu » au positionnement qu'adopte le sujet dans le lien social et peut accompagner des remaniements identitaires.

L'usage d'une ressource ne dépend pas de sa nature initiale : « les ressources conçues dans un but précis, ou conceptualisées comme telles, peuvent, dans l'instant qui suit, être appropriées et utilisées dans un second but »⁹⁷ (Gillespie & Zittoun, 2010, p. 51). Parce que le but poursuivi par l'usage d'une ressource se construit petit à petit (Zittoun *et al.*, 2003), qu'il peut fluctuer et changer, « toute typologie des ressources basée sur les ressources elles-mêmes plutôt que sur les modes d'utilisation, ne parviendra pas à saisir ces dynamiques créatives. En conséquence, il est essentiel de distinguer ce qui est utilisé de la façon dont il est utilisé, et de concentrer l'effort théorique sur ce dernier »⁹⁸ (Gillespie & Zittoun, 2010, p. 51). En se basant toujours sur les travaux fondateurs de Vygotski, Gillespie et Zittoun proposent de distinguer : 1) les *outils* et *signes* car ils désignent l'intention qui sous-tend la mobilisation de la ressource (non de l'objet en tant que tel) et qu'ils dépassent une « dichotomie » objets internes/objets externes ; 2) la *médiation* (*mediation*) et l'usage *réflexif* (*reflective use*) d'un objet qui sont en fait deux « modalités » d'usage des ressources. Lorsque la ressource fait médiation, le sujet est centré sur le but poursuivi dans sa mobilisation et non sur la ressource elle-même. Un usage peut être dit réflexif lorsqu'il « implique une distanciation par rapport à la ressource et à son utilisation »⁹⁹ (*op.cit.*, p. 52). Ici le travail réflexif du sujet ne porte pas sur le Moi (autoréflexivité) mais sur la ressource (usage réflexif). Le sujet fait un travail conscient de liaison « moyens/fins ». Médiation et réflexivité s'appliquent tout autant à l'usage de signes qu'à l'usage d'outils et durant une activité donnée elles alternent. Lorsqu'il utilise une ressource le sujet doit naviguer entre les différents registres temporels. Parfois, l'usage réflexif est à l'origine de la mobilisation de la ressource et parfois l'usage « devient réflexif » : l'objet est alors utilisé « sans qu'il y ait une prise de conscience du choix et de ce qu'il permet »¹⁰⁰ (Zittoun *et al.*, 2003, p. 443). Cette théorie peut être modélisée comme suit :

⁹⁷ TL : « Resources designed for one purpose, or conceptualised as being for one purpose, may, in the next moment, become appropriated and used for a second purpose ».

⁹⁸ TL : « any typology of resources based upon the resources themselves rather than the modes of use, will fail to capture these creative dynamics. Accordingly, it is essential to distinguish what is used from how it is used, and to focus theoretical effort on the latter ».

⁹⁹ TL : « entails distanciation from the resource and its use ».

¹⁰⁰ TL : « becoming-reflective uses » ; « used without any conscious grasp of choice and what it enables ».

		USAGE (Modalités)	
		Médiation <i>La pensée est centrée sur l'objectif et pas sur les moyens (la médiation de la ressource)</i>	Usage réflexif <i>La pensée est centrée sur la ressource et sur son usage</i>
RESSOURCES « CULTURELLES »	Outils <i>Agir sur le monde</i>	La médiation d'outil (Om) <i>Être absorbé dans toute action dirigée vers le monde</i> Exemples : conduire, construire, réparer, creuser ou manger, etc.	L'usage réflexif d'outil (Or) <i>Réfléchir à propos de la médiation de l'outil</i> Exemples : changer d'outil, réparer un outil ou apprendre comment utiliser un outil, etc.
	Signes <i>Agir sur sa pensée ou celle d'autrui</i>	La médiation de signes (Sm) <i>Être absorbé dans une action qui implique la médiation de signes</i> Exemples : - l'utilisation habituelle de discours ou d'images pour communiquer ; - s'atteler à une tâche ou la faire accomplir par quelqu'un ; - la planification intra-psychologique pour partir en vacances ; - rêves, rêverie, appréciation esthétique.	L'usage réflexif de signes (Sr) <i>Penser aux signes qui font médiation dans l'action</i> Exemples : - le choix des vêtements à porter pour un entretien ; - le poète délibérant sur un choix de mots ; - décider de faire un nœud dans un mouchoir pour se rappeler quelque chose ; - choisir d'écouter une musique apaisante en cas de stress.

Tableau 2 Traduction française et adaptation du tableau « Conceptualiser l'usage des ressources » (Gillespie & Zittoun, 2010, p. 54)

* éléments colorés = ajouts par rapport à la version d'origine

Au regard de ce tableau, un type de ressources semble manquer à la liste établie par Zittoun (2012b) : celles qui font office d'outils. En effet, ce qu'elle nomme « ressource symbolique » désigne des œuvres mais uniquement lorsqu'elles font office de signe (qu'elles sont considérées comme objets sémiotiques). Pourtant, tout sujet mobilise des ressources outils. Nous pourrions donc dire qu'il y a des ressources : personnelles, institutionnelles, interpersonnelles, symboliques et « pratiques ». Puisque comme le dit Vygotski, tout objet peut être mobilisé comme un outil ou comme signe par le sujet, nous avons symbolisé par des flèches le passage qui peut se faire entre les différents usages des ressources. Poussé plus loin, l'exemple du mouchoir (Vygotski, 1927) apparaît éclairant¹⁰¹. Le passage d'un usage « médiation » à un usage « réflexif » est fonction de divers facteurs (Gillespie & Zittoun, 2010) : 1) une rupture (quelle que soit son ampleur) ; 2) un conflit (quand plusieurs possibilités se présentent au sujet) ; 3) le regard d'autrui ; 4) l'efficacité de

¹⁰¹ Cf. Volume II. Annexe 4 - Usage médiation et usage réflexif, l'exemple du mouchoir (p.4).

l'objet pour répondre aux besoins ; 5) le contexte. Dans l'autre sens, un usage (re)deviendrait une médiation lorsque l'usage réflexif a rempli ses fonctions.

Finalement, les critères qui apparaissent les plus opérants pour distinguer une ressource symbolique d'un autre type de ressource sont : 1) le fait qu'il s'agisse d'une œuvre (pas une personne mais potentiellement un stylo, un livre, une idéologie, une chanson, une expression, une photo, etc.) ; 2) le fait qu'elle permette au sujet de s'engager dans un « travail symbolique » à l'interface de soi et du monde). Comme le soulignent Gillespie et Zittoun (2010) « il est important de ne pas confondre l'auto-réflexion en général avec l'utilisation réfléchie des ressources » (*op.cit.*, p. 60). Néanmoins, dans le cas des ressources symboliques, les deux semblent pouvoir se recouvrir puisque ces dernières sont mobilisées en raison de leur capacité à faire entrer le sujet dans une position auto-réflexive, un travail d'objectivation. Cela n'empêche pas que, dans l'activité symbolique engagée, des passages entre médiation et usage réflexif adviennent. Lorsqu'une ressource symbolique fait médiation elle permet avant tout « des expériences imaginaires et esthétiques et favorise la régulation émotionnelle et identitaire » (Gillespie & Zittoun, 2010, p. 58). Lorsque son usage est réflexif, la ressource est à l'esprit de la personne qui la met en lien avec « des situations de la vie quotidienne pour mieux les comprendre ou les vivre » (Zittoun, 2012a, p. 274) mais aussi avec ses aspirations, ses questionnements, ses peurs, etc. La fonction « ontologique » d'une ressource symbolique est bien celle de « médiation symbolique » mais, en considérant leur usage réflexif par les sujets, elles acquièrent des fonctions « pragmatiques » très variées.

Jusqu'ici, nous n'avons pas différencié les objets symboliques ou ressources symboliques selon la nature des objets investis ou mobilisés. Néanmoins, au fil des écrits de Zittoun, une sorte d'enchâssement entre œuvres artistiques ou de fictions, objets sémiotiques, objets symboliques et ressources symbolique est récurrent. Elle restreint finalement ce qu'elle nomme « objet sémiotique » aux *artefacts tertiaires* (Cole, 2019) et plus spécifiquement à ceux qui ont pour « fonction première de transporter des significations en principe partageables, comme un livre, une chanson, un tableau, un proverbe » (Zittoun, 2008, p. 45). Tour à tour, elle nomme ces œuvres « artefacts culturels », « artefacts tertiaires » (Zittoun, 2009 ; Zittoun & Gillespie, 2010), « objets symboliques », « artefacts artistiques et de fiction » (Zittoun, 2007), « éléments culturels » (Zittoun, 2008). Cela induit une sorte de confusion terminologique et rend le lien direct, voire automatique entre ce type d'œuvre et le fait qu'elles deviennent des objets symboliques. Cette « sélection » peut sembler aller à l'encontre d'une approche socio-culturelle la plus « intégrative » possible. En effet, nous avons vu que des objets du quotidien peuvent devenir des objets symboliques (objet transitionnel, gilet jaune). À ce titre, Greco-Morasso et Zittoun (2014) explorent aussi ce domaine lorsqu'elles appréhendent la nourriture (dont la fonction première n'est certainement pas celle de

véhiculer du sens) comme objet symbolique dans le parcours de vie de migrants internationaux. Finalement, l'important est de reconnaître que certains objets sont particulièrement propices à la « mobilisation symbolique » (parce qu'ils ont été créés en ce sens) mais aussi que *tout* objet peut potentiellement devenir une ressource symbolique. Ainsi, le choix d'une centration sur les œuvres d'art ou de fiction est tout à fait légitime : théoriquement, car l'hypothèse selon laquelle les caractéristiques des artefacts tertiaires rendent ces objets particulièrement propices au travail symbolique et à l'appropriation subjective est défendable ; épistémologiquement, car malgré une reconnaissance du caractère complexe des phénomènes psychologiques et sociaux qui intéressent le chercheur et son ambition d'en appréhender les multiples intrications, tout travail rigoureux suppose l'établissement de limites et des choix quant à l'étendue des faits analysés.

Parce que les artefacts tertiaires sont créés pour « permettre la rêverie, le rêve, la planification et le dialogue avec soi-même »¹⁰² (Gillespie & Zittoun, 2010, p. 52) dans une aire intermédiaire d'expérience, ils ont comme fonction « ontologique » de favoriser une prise de distance à soi et de favoriser la créativité (Winnicott, 1975) et par là même l'imagination (Zittoun & Gillespie, 2015b). Les œuvres artistiques font partie de cette « famille » d'artefacts et constituent un « grand réservoir d'expériences humaines, mises en forme dans des images, des récits, des textes, [des sons, dans lequel] les personnes trouvent avec une relative facilité des éléments culturels qui correspondraient à leurs besoins » (Zittoun, 2012a, p. 274). En effet, l'art a une valeur « instrumentale autant que finale » (Dewey, 2010, p. 14) et les œuvres d'art semblent être « destinées » à fournir aux individus d'une société des objets sémiotiques à investir et à mobiliser comme ressources symboliques. Les œuvres musicales en font partie.

3.2. Artefacts tertiaires et œuvres artistiques : le « musical » comme médium-immédiat

Parce la musique appartient au domaine des arts, il semble que les œuvres musicales sont à considérer comme faisant partie de la grande famille des œuvres d'art. Mais dès lors, et inéluctablement, un problème surgit : celui de la délimitation et de la caractérisation de ce qui peut être nommé « œuvre d'art ». En effet, si comme le reconnaissent Meyerson (1948) et Vygotski (1927) il est indéniable que les œuvres d'art constituent « une catégorie particulière de production humaine » (Brassac, 2003, p. 197), la définition des limites et des spécificités de cette catégorie est loin d'être une entreprise évidente. Est-ce que la chanson « Waka-Waka » de Shakira appartient au domaine de l'art au même titre que la « Symphonie du nouveau monde » de Dvorak ou que le chant du berger amharas en Afrique (Morand, 2007) ? Sinon que sont-elles ? Leurs auteurs et interprètes sont-ils tous des artistes ? Leurs auditeurs (s'il y en a) vivent-ils tous une expérience artistique ?

¹⁰² TL : « *Enable daydreaming, dreaming, planning and self-talk* ».

3.2.1. *Au-delà de l'objet, appréhender l'expérience qu'il permet*

En sciences humaines et sociales il existe de multiples sous-disciplines centrées sur le domaine des arts et plus spécifiquement sur celui de la musique - la *psychologie de la musique* (Sloboda, 1988 ; Zenatti, 1994) ; la *sociologie de la musique*, (Savonardo, 2010 ; Hennion, 2004 ; 2017) ; l'*ethnomusicologie* (Legrain, 2011 ; Bonini-Baraldi, 2013) ; la *géo musique* (Cannova & Raibaud, 2017) ; l'*histoire de l'art* (Dufrenne, n.d.) etc. L'ensemble de ces approches permet de dépeindre un canevas complexe et très étendu des pratiques artistiques dans ce qu'elles ont de diversifié (aux plans sociétal, groupal, individuel). L'*esthétique* – « sœur aînée » de la philosophie (Esquenazie, 2006) -, vise à cerner ce qui fait l'unicité de l'art. Elle est « "la science du comportement sensible et affectif de l'homme et de ce qui le détermine" (Heidegger, 1935) étant entendu que ce déterminant est le beau, que le beau peut aussi bien apparaître dans la nature qu'être issu de l'art » (Charles, n.d.). En tentant de spécifier ce qu'est l'art, de nombreux auteurs adoptent une démarche *essentialiste* (dit plus largement formaliste) puisqu'ils tentent de définir « les faits esthétiques comme une classe d'objets qui s'oppose à la totalité des autres classes objectales » (Schaeffer, 2004, p. 25). Les théories qui en découlent présentent un biais ontologisant (*op.cit*) et voient ainsi leur consistance systématiquement remise en question par des approches situées (ethnographiques, sociologiques, historiques, etc.). En effet, l'esthétique en tant qu'« héritière [...] d'un type "occidental" de réflexion sur la rencontre sujet-objet » (Charles, n.d.) a un caractère ethnocentré et élitiste (Esquenazi, 2006). Il se joue là « une séparation entre l'art et les objets et scènes de l'expérience ordinaire, que de nombreux théoriciens et critiques sont fiers d'entretenir, voire de renforcer » (Dewey, 2010, p. 34).

À propos de la musique, Adorno (1974) distingue les « experts » qui ont une « écoute adéquate » (savent percevoir le beau dans une œuvre) des « consommateurs de culture », « auditeurs émotionnels » ou « de divertissement » qui n'auraient pas véritablement accès à l'art musical car « chacun d'entre eux n'est guidé que par le prestige social, la mode ou une émotion stéréotypée » (Esquenazi, 2006, p. 117). L'art « populaire » ou les « produits culturels » sont dès lors rayés de la liste des artefacts dignes d'intérêt et les pratiques de leurs amateurs avec eux. Cela pose évidemment un problème dans le cadre d'une approche compréhensive et psychologique du lien qu'entretient l'Homme à la musique : domaine qui ne s'est jamais restreint à l'élite mais constitue fondamentalement un art populaire (c'est-à-dire ancré dans les pratiques quotidiennes de groupes sociaux). Ainsi, adopter la position d'Adorno reviendrait à exclure de toute considération une grande part des expériences musicales vécues par les individus de diverses sociétés humaines.

Au-delà du caractère élitiste de certaines théories esthétiques, toute entreprise formaliste semble vaine. En effet, « les critères sur la base desquels une forme expressive déterminée est définie comme artistique se modifient avec le temps, au gré des différents contextes socioculturels, en

particulier des structures sociales [...] et des caractéristiques du système culturel dominant, dans ses contours et ses contenus (valeurs esthétiques, morales, sociales, modes de vie, homogénéité ou hétérogénéité, etc.) » (Savonardo, 2010, p. 24). Dès lors, la recherche de propriétés essentiellement (et donc universellement) artistiques ou esthétiques n'a pas de sens : elles sont introuvables (Schaeffer, 2004). Parce que la musique n'est pas enfermée dans les musées, cela est d'autant plus vrai la concernant. « Les frontières du domaine musical ne sont pas les mêmes pour tout le monde : chacun s'en forge un concept plus ou moins restrictif, à la mesure de sa culture et de ses désirs » (Billard & Philippot, n.d.). Partant de l'impasse dans laquelle nous amène l'esthétique essentialiste, à contre-pied de la mouvance ontologisante, l'approche pragmatique de Dewey (2010) propose de se centrer sur le type d'expérience que permet l'art et d'en explorer la fonction « par rapport à d'autres modes d'expérience » (*op.cit.*, p. 43). Une telle démarche permet de « rétablir la continuité entre l'expérience esthétique et les processus normaux de l'existence » (*op.cit.*, p. 41) et s'avère particulièrement « intégrative ».

C'est justement là l'entreprise dans laquelle s'est lancé le musicien, compositeur et pédagogue Christopher Small (2019) en développant le concept de *Musiking* (en français *musiquer*)¹⁰³. À son sens, musiquer « c'est participer, de quelque manière que ce soit, à une performance musicale, en jouant, en écoutant, en répétant ou en pratiquant, en fournissant un matériau pour une performance (ce qu'on appelle composer), ou en dansant » (*op.cit.*, p. 33). L'intérêt de ce concept réside dans le fait qu'il est particulièrement intégratif (descriptif et non prescriptif). Il recouvre toute activité (qu'elle soit passive ou active, agréable ou désagréable, constructive ou destructive...) en lien avec la musique et ne restreint pas l'analyse aux cas des personnes ayant une pratique professionnelle ou « savante » de la musique. Ce verbe permet de souligner que tout le monde « sait » musiquer (ce savoir n'appartient pas à une partie privilégiée de la population) et que « nous sommes libres, en tant que musiciens et en tant qu'auditeur, d'utiliser [les] œuvres musicales comme il nous plaît » (*op.cit.*, p. 433). Aussi, la théorie que développe Small est définitivement une façon de sortir des débats insolubles autour du statut d'existence des œuvres musicales pour se recentrer sur l'activité elle-même. En effet, il considère que *la* musique « n'existe pas » puisqu'elle n'est pas « une chose, mais une activité, quelque chose que les gens font » (*op.cit.*, p. 21). En ce sens, « musiquer, ce n'est pas jouer de la musique, ni même en écouter, c'est, sur quelque mode que ce soit, participer à une expérience qui la fait exister » (Hennion, 2019, p. 11).

Parallèlement aux approches essentialistes agissant dans la philosophie de l'art, Schaeffer (2004) promeut une re-centration sur la « relation esthétique » ou « expérience esthétique ». Celle-ci est à considérer comme une conduite « naturelle », régulée par le plaisir et impliquant l'« oubli de soi, du

¹⁰³ Ce verbe qui existe dans les vieux dictionnaires, peu utilisé en pratique a aussi été utilisé par Rouget (2017).

monde et du temps qui passe » (Legrain, 2009, p. 43). Elle correspond à ce que Winnicott (1975) nomme « expérience culturelle », se situe dans la sphère distale et intime car si le sujet peut en dire quelque chose, elle reste insaisissable par un observateur externe (Zittoun & Gillespie, 2015a). Dans ce cadre, les œuvres d'art servent « d'échafaudage et de guide à l'expérience »¹⁰⁴ (*op.cit.*, p. 7) et entrent dans la classe des *artefacts tertiaires* (Cole, 2019). En effet, elles offrent « une arène de jeu ou d'activité non pratique ou "libre" » (*op.cit.*, p. 307). Créées pour favoriser une activité « *off line* » dans une aire intermédiaire d'expérience, elles mobilisent l'imagination et sont par là-même propices à l'activité créative. En effet, l'imagination consiste en un désengagement « de l'ici et maintenant d'une expérience proximale, qui est soumise à la causalité et à la linéarité temporelle, pour explorer ou s'engager dans des expériences alternatives, distales, qui ne sont pas soumises à la temporalité linéaire ou causale »¹⁰⁵ (Zittoun & Gillespie, 2015b, p. 40). Dans l'expérience culturelle, les limites soi-monde sont brouillées. Une telle idée amène Dufrenne (n.d.) à se demander si « l'expérience esthétique ne serait pas le rappel d'une situation ontologique originaire où le sujet et l'objet étaient non pas inséparables, mais confondus ? ». La fonction de l'art serait dès lors « de résoudre et de dire » (*op.cit.*) cette relation archaïque. Considérer que l'art *dit* ou *montre* quelque chose est très souvent questionné dans le champ esthétique et plus largement dans celui des sciences humaines et sociales. Pris à la lettre, une telle affirmation revient à apparenter une œuvre d'art à un discours et à en avoir une approche sémiologique. Sans aller aussi loin, pouvons-nous dire qu'une œuvre d'art a la capacité de véhiculer des significations, de renvoyer à quelque chose qui est extra-artistique ? Quoiqu'il en soit une chose est sûre : « les acteurs ne cessent pas de justifier leur intérêt pour des œuvres en affirmant qu'elles expriment, révèlent, reflètent, annoncent, etc. » (Esquenazi, 2006 p. 128). Dès lors, la question du sens des œuvres d'art ne peut être évacuée.

3.2.2. Le sens dans l'œuvre d'art

Meyerson (1948) et Vygotski (1927) avaient en commun de considérer les œuvres d'art comme porteuses de significations au même titre que le langage (Faure, 2006). La différence entre le langage et l'art résiderait dans le fait que : le premier permet l'expression *via* des signes et le second *via* des symboles (Peirce, 1940). Leur conception se place définitivement dans une approche sémiologique considérant que les objets d'art ont « des propriétés sémantiques et/ou esthétiques qui sont utilisées à des fins de présentation ou de représentation »¹⁰⁶ (Morphy, 1994, p. 655). Zittoun (2009) adhère à cette conception puisque, pour elle, les œuvres d'art sont des objets sémiotiques « délimités (aux

¹⁰⁴ TL : « *a situation or a cultural artefact, that scaffolds and guides experience* ».

¹⁰⁵ TL : « *the here-and-now of a proximal experience, which is submitted to causality and temporal linearity, to explore, or engage with alternative, distal experiences, which are not submitted to linear or causal temporality* ».

¹⁰⁶ TL : « *having semantic and/ or aesthetics properties that are used for presentational or representational purpose* ».

limites sémiotiques ou matérielles claires) » (*op.cit.*, p. 176) contenant et véhiculant des idées, des significations et des croyances communes encapsulées dans « divers modes sémiotiques (musique, couleurs, mots, textures, etc.) » (*op.cit.*). En outre, elle souligne qu'au sein d'une même œuvre sont assemblés différents modes sémiotiques (qu'elle nomme aussi « codes »), ce qui en fait des objets multimodaux « susceptibles d'évoquer simultanément différents modes de représentation »¹⁰⁷ (*op.cit.*, p. 280), à savoir : incarnée, imitative, linguistique et culturelle, méta culturelle (Nelson, 2007). Si cette conception de l'art fait consensus dans le champ de la psychologie socio-culturelle et historique, elle est particulièrement controversée dans les sciences de l'art. L'approche sémiotique tirée vers un essentialisme le plus radical amène à considérer les œuvres comme des « structures signifiantes autorégulées » (Esquenazi, 2006, p. 110). La compréhension de ces significations s'apparente alors au décodage d'un texte et exige du spectateur ou de l'auditeur qu'il maîtrise le système sémiotique qui structure l'œuvre. Pourtant, il n'est pas nécessaire de savoir décoder le système tonal et les paroles contenues dans telle chanson pour en déceler un sens. Le sociologue Gell (1998) fait partie des plus fervents opposants à l'approche sémiotique et réfute l'idée selon laquelle les œuvres artistiques puissent être des symboles (Layton, 2003). Cette opposition a le mérite de promouvoir une approche subjectiviste de l'expérience artistique. Néanmoins, sa radicalité tend à « minimiser l'importance de la convention culturelle dans la réception ou la "lecture" de l'objet d'art »¹⁰⁸ (*op.cit.*, p. 447). Il y a une grande différence entre le fait d'affirmer que les œuvres d'art véhiculent des significations parce qu'elles sont porteuses d'une histoire et d'expériences humaines qu'un sujet a la capacité de penser, d'interpréter - en discussion avec autrui ou non – (Meyerson, Vygotski, Malrieu et Zittoun) et le fait de dire qu'une œuvre d'art exprime quelque chose *en elle-même*. S'il semble possible de considérer que toute œuvre d'art cristallise l'expression de son créateur – elle-même marquée par le contexte dans lequel elle a pris forme -, considérer que l'objet une fois finalisé est « dépositaire d'une signification structurelle immanente » (Esquenazi, 2006, p. 112) est un pas que de nombreux philosophes se refusent de faire. La « réception » d'une œuvre d'art est forcément « adossée à un savoir, elle est toujours *perception-et-interprétation* » (Gombrich, 1971, p. 482) et ainsi toujours subjective. Le sens octroyé à une œuvre par son récepteur est chargé de son histoire, de ses attentes et de son état émotionnel. Dans le social, les significations attribuées à une œuvre « prolifèrent souvent de façon imprévue et contradictoire » (*op.cit.*, p. 127). Considérant que la signification d'une œuvre d'art n'est jamais achevée, celle-ci peut être pensée comme un processus (Dufrêne, n.d.). Une telle idée apparaît tout à fait en accord avec une approches socio-culturelle et historique des œuvres. Finalement, le propre

¹⁰⁷ TL : « *bounded (they have clear semiotic or material boundaries)* » ; « *meaning encapsulated in diverse semiotic modes (music, colors, words, textures, etc.)* » ; « *evoke different modes of representing* ».

¹⁰⁸ TL : « *minimize the importance of cultural convention in shaping the reception or 'reading' of art objects* ».

et l'intérêt de l'œuvre d'art semble être celui « de susciter ou de suggérer des sens possibles à ses lecteurs » (Esquenazi, 2006, p. 112) et non pas de les leur imposer. Les œuvres d'art ne transmettent pas des idées comme le feraient des artefacts secondaires (Cole, 2019) : « elles sont exemplaires et non démonstratives : elles donnent à voir et à penser mais ne prétendent rien prouver : elles ne nous convainquent pas mais nous émeuvent et nous perturbent ; elles empruntent une logique de communication d'expériences et non de transmission de savoirs » (Van Gucht, 2004, p. 41).

Nous l'avons dit, la fonction première des œuvres artistiques est de favoriser l'expérience esthétique, à savoir une expérience faisant appel aux sens. Cela n'empêche pas que les « artistes » veuillent transmettre un message politique ou des idées à travers leurs œuvres. Nous pourrions dire qu'ils exposent leurs « arguments » par l'intermédiaire du sensible, en cherchant à provoquer une expérience se situant dans la sphère de la sensibilité (la *Befindlichkeit* d'Heidegger). Que cela « prenne » ou non du côté du récepteur est dès lors difficilement prévisible puisque contrairement à « la science [qui] asserte un sens ; l'art l'exprime » (Dewey, 2010, p. 155).

Le mot « sens » a la spécificité de couvrir un large empan d'expérience humaine, « il inclut presque tout ce qui va du pur choc émotionnel et physique [la perception] au sens lui-même c'est à dire la signification des choses dans l'expérience immédiate » (*op.cit.*, p. 59), le premier étant le plus souvent le terreau du second. Dans une œuvre d'art, plusieurs couches de sens – toutes relatives – peuvent être perçues et interprétées : 1) la signification plastique et la signification représentative (Dufrenne, d.n.) ; 2) une unité de sens globale, « un exprimé irréductible au représenté » saisi par le sentiment dans une temporalité non analytique (*op.cit.*). Il semble que cette dernière couche de sens mobilise le mode de représentation incarnée décrit par Nelson (2007). Ainsi, « dans toute activité artistique nous pensons avec notre corps » (Small, 2019, p. 287). Concernant la musique, l'existence de significations représentatives est une question très controversée puisqu'elle se constitue de formes abstraites et immatérielles. En ce sens, il serait impropre de considérer qu'une œuvre musicale sans paroles renvoie à quelque chose d'extra-musical. Pourtant, « la référence au monde réel ne disparaît pas de l'art lorsque les formes cessent d'être celles des choses réelles existantes, pas plus que l'objectivité ne disparaît de la science lorsqu'elle cesse de parler en termes d'air, de terre, d'eau et de feu, et qu'elle leur substitue ces choses beaucoup moins reconnaissables que sont l'"oxygène", l'"hydrogène" et le "nitrogène" ou le "carbone" » (Barnes, 1925, p. 52, cité par Dewey, 2010, p. 170). Justement, Small (2019) s'oppose à l'idée de réduire la musique à l'état d'art le plus abstrait de tous et considère au contraire que « musiquer revient à participer à l'activité artistique la plus concrète et la moins médiante qui soit » (*op.cit.*, p. 293). En se refusant à étudier les œuvres musicales en dehors de l'activité les faisant advenir (puisque ce n'est que là qu'elle acquiert une identité), cet auteur considère que la signification de « la musique » (comme celle de tout art) est

« rituelle ». En effet, pour un individu, choisir de musiquer d'une certaine manière, « c'est se joindre à un acte qui utilise le langage des gestes pour explorer, affirmer et célébrer la conception que l'on a des relations idéales » (*op.cit.*, p. 206).

Parce que les œuvres d'art sont « créées dans l'intention de devenir l'enjeu d'un investissement esthétique » (Schaeffer, 2004, p. 41), leurs significations et l'interprétation qu'en font les acteurs sont principalement d'ordre affectif. Mais par quels processus un objet peut-il susciter une émotion chez un sujet, se voir attribuer un tel pouvoir par ce dernier et être considéré comme contenant des propriétés émotionnelles propres ? Avec cette question, nous touchons l'une des principales controverses dans le champ de l'esthétique : celle du « droit de l'objet » (Bonini-Baraldi, 2013) prise dans une tension entre objectivisme et subjectivisme. Nous avons soulevé les impasses dans lesquelles mènent l'objectivisme lorsqu'il s'agit d'adopter une approche compréhensive et située. Ainsi, les théories subjectivistes apparaissent les plus intéressantes pour comprendre – ou du moins explorer – « le pouvoir émotif des objets » (*op.cit.*, p. 293).

3.2.3. *Le sensible dans l'art : une question d'empathie esthétique*

Le concept utilisé par les esthéticiens subjectivistes allemands à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} (Lipps, Vischer, Volkelt, Basch) pour désigner la relation s'établissant entre une œuvre d'art et le sujet qui le regarde ou l'écoute est celui d'*empathie* (*Einfühlung*). Ce concept, qui est aujourd'hui appliqué aux relations intersubjectives, désigne une « expérience sensible avec des formes "résonantes", non comme une réponse à un stimulus doté d'une signification propre mais comme une forme d'identification, de projection, de séjour du sujet dans l'objet » (Bonini-Baraldi, 2013, p. 266). Dès lors, les formes contenues dans une œuvre ne contiennent substantiellement aucune émotion et l'émotion qu'y perçoit le sujet provient de la « projection sympathique » qu'il opère sur elles. Par cette « relation » établie, le sujet s'engage dans une « communication avec l'objet selon un sentiment qui le pénètre jusqu'à s'identifier à lui » (Dufrenne, n.d.). À la manière de vases communicants « l'objet est éprouvé comme vivant la vie du sujet [et] le sujet s'éprouve comme vivant la vie de l'objet » (*op.cit.*)¹⁰⁹. Cette relation peut aller jusqu'à une aliénation à l'objet. Comme dans l'empathie intersubjective, il y a un « empathisant » et un « empathisé » mais dans le cas de l'expérience esthétique ce dernier est une œuvre anthropomorphisée. Cette dernière se voit attribuer une capacité spécifiquement humaine : celle d'avoir des émotions. Vischer expliquait « la raison profonde de cette attribution d'un "contenu de signification humaine" à la forme objectale, de cette représentation de l'inanimé comme quelque chose de vivant, à une nécessité vitale de

¹⁰⁹ Ce modèle est ainsi nommé « modèle hydrolique » par Pinotti (1997).

l'homme : voir de la vie là où il en sent le manque » (*op.cit.*, p. 268). Le « symbolisme sympathique »¹¹⁰ peut être expliqué au plan neurologique par l'action des neurones miroirs qui « permettent à notre cerveau de corrélérer les mouvements observés à nos propres mouvements et d'en reconnaître la signification » (Rizzolatti & Sinigaglia, 2011, p. 10). Ainsi, ce serait parce que le sujet perçoit des mouvements dans l'œuvre (visuelle ou sonore) qu'il lui attribue des propriétés émotionnelles et une intentionnalité. Cette explication fonde les théories cognitivistes de l'expérience esthétique telle que celle de la *cognition musicale incarnée* de Leman (2008) qui conçoit l'exposition à la musique comme « un rapport corporel, biomécanique, avec des formes sonores perçues en termes de mouvement » (Bonini-Baraldi, 2013, p. 273). L'œuvre musicale est alors considérée comme « un agent social virtuel » et l'écoute musicale comme « une activité socialisante, dans le sens où elle peut entraîner l'auditeur dans une harmonisation sociale et dans des relations empathiques » (Leman, 2008, p. 7). La théorie anthropologique de l'*agentivité* (Gell, 1998) est tout à fait en accord avec cette conception puisqu'elle propose de considérer les œuvres d'art comme « l'équivalent de personnes, ou plus précisément, d'agents sociaux »¹¹¹ (*op.cit.*, p. 7).

La prise de distance avec l'objet que permet l'approche subjectiviste apparaît tout à fait heuristique d'un point de vue théorique et particulièrement pertinente dans le cadre d'une approche pragmatique. Il n'en reste pas moins que toute expérience esthétique suppose la perception d'un objet, tout autant que la pratique artistique suppose l'œuvre d'art, et que le musiquer suppose l'œuvre (objet partagé) aux propriétés musicales. Justement, parmi tous les objets d'art, « l'objet musical » pose particulièrement problème lorsqu'il s'agit d'en définir les contours parce qu'il est ontologiquement immatériel et se situe dans le registre temporel. Sans adopter une approche essentialiste, parvenir à poser une définition large de la catégorie d'artefacts - les œuvres d'art - à laquelle appartient le système d'œuvres qui nous intéresse est primordial.

3.2.4. L'œuvre musicale

Le fait de musiquer « engage les gens dans des expériences qui varient largement selon les dimensions suivantes : publique et privée, solitaire et sociale, frénétique et réfléchie, technologique et corporelle, conceptuelle et immédiate, calculée et improvisée, instantanée et prolongée dans le temps »¹¹² (Clarke *et al.*, 2015, p. 63). L'essence de l'œuvre musicale apparaît dès lors difficile à discerner. Néanmoins, au vu de tout ce qui a été exploré précédemment, voici ce qu'il est possible de dire *a minima* des œuvres d'art et plus spécifiquement des œuvres musicales :

¹¹⁰ Équivalent français de l'*Einfühlung* proposé par Basch.

¹¹¹ TL : « *the equivalent of persons, or more precisely, social agents* ».

¹¹² TL : « *engages people in experiences that vary widely along the dimensions of public and private, solitary and social, frenzied and reflective, technological and bodily, conceptual and immediate, calculated and improvised, instantaneous and temporally extended* ».

- 1) Elles sont des « objets qui visent expressément à plaire (même si c'est en déplaisant) » (Dufrenne, n.d.), pensées de manière à être vues ou entendues (Layton, 2003) et nécessitant dès lors « un espace [...] pour apparaître » (Dufrenne, n.d.).
- 2) Elles sont des « objets mieux déterminés que ceux de la nature » (Dufrenne, n.d.), fruit d'une « intention directrice » chez l'individu qui transforme la nature et « établit de nouvelles relations » (Dewey, 2010, p. 149). Dans le domaine musical, la façon la plus consensuelle de circonscrire ce qui est de la musique en opposition à ce qui n'en serait pas consiste à dire qu'elle est une « succession organisée de sons » (Dufour, 2005, p. 15). Implicitement, l'usage du mot *son* permet d'opposer la musique au bruit (Grynszpan, 1999). Pourtant, des compositeurs intègrent intentionnellement du « bruit » à leurs œuvres dont la valeur est reconnue. Concernant la nécessaire *organisation* des sons, de nombreux compositeurs ont aussi dépassé les limites formelles qui leur étaient fixées. Ainsi, pour pouvoir parler d'œuvre musicale il faut avant tout que le « fait sonore » (quel qu'il soit) découle d'une action intentionnelle (Darsel, 2009).
- 3) Elles ont un « surplus de coût » puisque contrairement aux productions purement utilitaires, celles-ci prennent « le contre-pied du principe d'économie régulant en général les activités vitales » et se composent de « signaux à coût élevé » (Schaeffer, 2004, p. 42). C'est ce qui en fait un système d'artefacts tertiaires : « un "monde" relativement autonome, dans lequel les règles, les conventions et les résultats ne semblent plus directement pratiques » (Cole, 2019, p. 307).
- 4) Elles supposent l'usage de matériaux (ici les sons) comme médium à l'expression de l'artiste. En effet, « toute œuvre d'art possède un médium particulier qui sert de support, entre autres choses, au tout qualitatif dont elle est entièrement solidaire » (Dewey, 2010, p. 324). Dans le cas de la musique, ce médium est le sonore (à propos d'une œuvre musicale on peut parler de rythme, de timbre, de hauteur, d'intensité...) et il semble que c'est la nature de ce médium qui fonde l'idée très répandue selon laquelle la musique serait un art au « caractère expressif supérieur et indicible » (Darsel, 2009, p. 15). Contrairement à la vision qui « est le sens du lointain » (Dewey, 2010, p. 388), l'audition a un caractère intime et corporel. La temporalité du sonore est celle de l'immédiateté : « les sons *viennent* de l'extérieur du corps, mais le son lui-même est proche, intime ; [il] nous incite directement à un changement immédiat, car il traduit un changement » (*op.cit.*, p. 389). Le son est en quelque sorte un médium-immédiat qui « agit directement sur l'organisme comme une commotion » (*op.cit.*). A ce titre, musiquer et danser sont consubstantiels (Small, 2019).
- 5) Elles n'ont pas pour visée de prouver quoi que ce soit ou de transmettre un savoir mais de « donner à voir » (Vander Gucht, 2004) et sont bâties en premier lieu « pour susciter une

réaction émotionnelle »¹¹³ (Dewey, 2010, p. 130). Cette capacité est fréquemment attribuée à la musique plus qu'à tout autre forme d'art. Pour Lipps (1997) elle est le « terrain le plus fertile » de l'*Einfühlung* puisque tous les éléments dont elle se compose « sont particulièrement propres à obtenir dans l'âme une résonance plus ou moins ample d'état ou à créer une rythmique de l'excitation intérieure dans son complexe » (*op.cit.*, p. 187). Si cette affirmation quelque peu idéaliste et romantique est à nuancer et à vérifier, le fait que la musique « résonne » en celui qui l'écoute est la principale qualité qui est attribuée à cet art.

- 6) Elles sont l'objet d'usages (religieux, commémoratifs, ludiques, éducatifs, politiques etc.) et remplissent des fonctions sociales (cathartiques, spirituelles, socialisantes, expressives, etc.) variées au sein des groupes, communautés et sociétés dans lesquels elles évoluent. Il semble que le propre de ce système d'œuvres est d'être à la fois normatif et alternatif : l'art « classe et déclasse, il range et dérange, il ordonne et désordonne, il structure et déstructure le monde en ses représentations et manifestations » (Vander Gucht, 2004, p. 11). Si comme le conçoit Bourdieu, le domaine de l'art à le pouvoir de perpétuer un système de domination culturelle, il est aussi ce par quoi un processus d'hybridation culturelle est possible. Parce qu'elle est un « morceau d'histoire », et conserve en elle une certaine mémoire collective, l'œuvre d'art participe de la cohésion sociale, de la continuité culturelle et communautaire en nourrissant les sentiments d'appartenance. Parce qu'elle est aussi une « tranche d'expérience » elle ne parle pas qu'à l'individu mais bien à la personne. L'art a « le privilège de rendre tout à la fois intime et universelle » (Meyerson, 1948, p. 123) et ainsi, de tisser le lien social. En soulignant que les pratiques musicales sont trop variées d'une communauté culturelle à l'autre pour qu'il soit possible d'en donner une typologie non ethnocentrée, l'anthropologue américain Merriam (1964) propose néanmoins de considérer dix fonctions majeures de la musique : l'expression émotionnelle, le divertissement, la communication, la représentation symbolique, la stimulation sensorielle, le renforcement des normes sociales, la validation des institutions sociales et des rituels religieux, la contribution à la continuité et à la stabilité de la culture, la contribution au sentiment communautaire.
- 7) Elles sont propices à l'appropriation subjective et « remplissent en général, sinon toujours, toutes sortes de fonctions individuelles » (Schaeffer, 2004, p. 43) pour les sujets qui en sont amateurs. Parce qu'elles sont des artefacts tertiaires, elles favorisent l'engagement dans des « activités psychiques [nécessitant] une prise de distance par rapport à l'immédiat, l'ici et le maintenant » (Zittoun, 2007, p. 200) telles que la construction du sens, des perspectives

¹¹³ Entre « émotions », « sentiments », « sensations » les esthéticiens débattent et le mot « sensible » est utilisé pour dépasser des découpages arbitraires (entre ce qui serait pur affect et pur cognition) et couvrir une palette d'expérience se situant « entre la pure sensation (obscur et confuse) et le pur intellect (clair et distinct) » (Charles, n. d.).

temporelles, l'identification, la personnalisation. Elles sont des éléments culturels véhiculant des significations socialement partagées mais exigent aussi toujours « d'une personne qu'elle fasse appel à des affects et des souvenirs personnels » (*op.cit.*). À ce titre, l'une des hypothèses de Zittoun (2009) est que les éléments culturels (ou œuvres d'art et de fiction) « peuvent devenir personnellement significatifs pour une personne, parce qu'ils sont toujours, dans une certaine mesure, rendus possibles par des modes de représentation incorporés et non verbaux, enracinés dans des expériences basées sur des situations »¹¹⁴ (*op.cit.*, p. 281). Parce que ces éléments « peuvent [voire sont destinés à] être détournés de leur fonction prescrite ou socialement validée » (Zittoun, 2008, p. 46) la personne en investit préférentiellement certaines lorsqu'elles entrent en « résonance » avec son expérience, son passé. Elles deviennent des objets symboliques et peuvent être mobilisées comme des ressources symboliques en situation de rupture. L'attachement à une œuvre musicale, le « goût » pour un style musical résulte d'une activité réflexive (Hennion, 2004) : le goût musical est « une pratique, une activité collective avec des objets, un "faire ensemble", passant par des savoir-faire et n'ayant de sens qu'à cause des "retours" que les pratiquants en attendent – et en obtiennent souvent, même si ce n'est jamais exactement ce qu'ils voudraient » (*op.cit.*, p. 10). Finalement, la musique a une fonction symbolique dans tout système humain et peut remplir des fonctions singulières pour des sujets.

Considérant les facteurs favorisant l'investissement d'objets symboliques par les personnes pour répondre à certains de leurs besoins (affectifs, sociaux, cognitifs), les caractéristiques des œuvres musicales leur confèrent un grand intérêt. Premièrement, la personne doit pouvoir accéder à l'objet et plus que tout autre type d'œuvre artistique, les œuvres musicales sont *facilement accessibles* : « à la fois non-physiques¹¹⁵ et publiquement accessibles » (Levinson, 1998, p. 45) elles ont des modes d'existence multiples, peuvent être « mises en œuvre » sans la médiation d'outils et circulent dans toutes les cultures du monde. Deuxièmement, le sujet doit avoir la possibilité de détourner les fonctions prescrites de l'objet pour lui donner un sens personnel et parce que la musique est « l'art qui exprime mais ne dit rien », les œuvres musicales sont *symboliquement malléables* : elles sont pansémiques (Serres, 2014), « encapsulent » des systèmes de signification très variés (sons, rythmes, systèmes musicaux, paroles...) et sont ainsi propices à une narrativisation (Nattiez, 2011) créative. Troisièmement, le sujet doit maîtriser le système sémiotique que l'objet contient ou véhicule (Zittoun, 2009), le comprendre pour se l'approprier et, à ce titre, « saisir » des œuvres musicales semble être donné à tout le monde (ne présuppose aucune expertise) puisque celles-ci

¹¹⁴ TL : « require a person to engage personal affects and memories » ; « can become personally significant to a person, because they are always to some extent enabled by embodied, nonverbal modes of representing, rooted in situation-based experiences ».

¹¹⁵ Si la musique est matérialisée dans les partitions ou sur des supports d'enregistrement, son essence est temporelle et non spatiale (Dufour, 2005).

sont *intimement compréhensibles* : les formes dont elles sont constituées sont « incarnées » lors des expériences les plus archaïques de l'être humain (Stern, 2003 ; Imberty, 2010). Quatrièmement, l'appropriation d'un objet est favorisée par la médiation d'autrui et la musique est un art particulièrement *propice à l'expérience intersubjective* : toute pratique musicale forme des communautés affectives autour de codes musicaux partagés (Bonini-Baraldi, 2013), « syntonise » les personnes y prenant part (Schütz, 2006) et favorise l'empathie intersubjective (Clarke *et al.*, 2015).

3.3. Les œuvres musicales : accessibles, malléables, compréhensibles et partageables

Parmi les œuvres d'art et plus largement les artefacts tertiaires, les œuvres musicales ont pour spécificité d'appartenir au registre temporel et de favoriser une expérience incarnée par l'intermédiaire du son. Ces caractéristiques en font un système d'œuvres accessibles, symboliquement malléables, intimement compréhensibles et propices aux expériences intersubjectives. Sans nous engager dans un comparatisme systématique avec d'autres systèmes d'œuvres d'art – travail titanesque et ne constituant pas le centre de notre démarche – nous allons expliciter en quoi ces caractéristiques octroient un intérêt aux œuvres musicales dans le cadre de la transition que constitue une migration. En effet, celles-ci semblent pouvoir constituer des objets symboliques et des ressources symboliques étayantes pour les personnes faisant l'expérience de diverses ruptures, et dont la situation pose des enjeux sociaux, identitaires et temporels importants.

3.3.1. Des œuvres facilement accessibles et mobilisables : les migrations ontologiques du sonore

Le fait que les œuvres musicales n'aient pas d'identité unique et fixe leur confère un caractère insaisissable mais explique paradoxalement leur accessibilité. En se situant dans le registre du sonore elles sont « originellement multiples » et « toujours à venir » (Dufour, 2005). Les « migrations ontologiques » du sonore (Darsel, 2009) font des œuvres musicales des objets polymorphes et donc propices à des mobilisations très variées. La polymorphie de l'œuvre musicale fonde l'étendue « du spectre musiquant humain » (Small, 2019, p. 35). En fait, l'œuvre musicale n'impose pas de limites matérielles à sa mobilisation. Elle se fait à la mesure des besoins, des aspirations, des savoir-faire du sujet « qui musique ». Une personne faisant l'expérience de la migration peut ainsi transporter une œuvre musicale dans la *playlist* de son téléphone, dans un carnet sur lequel elle en a noté les paroles, au bout de ses doigts parce qu'elle a une mémoire kinesthésique de la façon dont elle peut l'interpréter à la guitare, dans son corps qui en connaît le rythme, dans sa mémoire qui lui permet de la mobiliser à chaque instant pour musiquer, dans la voix de son compagnon de route qui la lui chante, etc. Elle peut invoquer cette œuvre de façon à s'engager dans une expérience imaginaire et intime, mais aussi concrète et sociale.

Parler et musiquer sont deux activités différentes mais elles sont toutes deux des aptitudes présentes en chacun de nous (Sacks, 2014). En effet, « tout être humain normalement constitué est né avec le don de la musique, comme celui de la parole » (Small, 2019, p. 32). Bien sûr, développer sa capacité à musiquer dépend de nombreux facteurs (éducatifs, familiaux, institutionnels, axiologiques, économiques...) ¹¹⁶. Néanmoins, l'humain a des fonctions musicales intrinsèques (sa voix et tout son corps pour exprimer des sons, des rythmes) et musiquer ne requiert la médiation d'aucun outil. Plus encore, musiquer ne suppose pas toujours une œuvre préexistante (*op.cit*) et encore moins la connaissance d'un vocabulaire spécifique (que seraient les systèmes de notation musicale, par exemple). Musiquer peut-être une activité hautement technique mais reste intrinsèquement spontanée et corporelle. Ainsi, « la distinction entre la musique des musiciens et la musique accessible aux profanes est sans fondement dans les faits » (Schütz, 2006, p. 19). Qu'elle soit reconnue socialement comme étant une musicienne, que musiquer soit sa profession, simplement une passion ou même un passe-temps parmi tant d'autres, toute personne faisant l'expérience de la migration peut s'engager dans cette activité, même lorsque sa situation ne lui permet pas d'accéder à certains objets matériels (une œuvre enregistrée sur le téléphone, une partition, un instrument, etc.). Musiquer est l'une des activités humaines les moins contraintes.

Une œuvre musicale n'existe jamais qu'à un seul endroit et n'est la chasse gardée de personne. Même si un artiste peut revendiquer la paternité d'une œuvre, toute personne qui en connaît l'existence peut en faire l'expérience et se l'approprier (jusqu'à dire « c'est ma chanson ! », l'utiliser comme support d'improvisation, en faire une goguette, etc.). La musique est en quelque sorte un bien commun tout autant qu'un bien privé et le caractère « multilocalisé » des œuvres musicales en fait des objets toujours « multimobilisés ». Cela est d'autant plus vrai depuis l'apparition d'internet qui s'avère être une source infinie d'œuvres musicales à laquelle la majorité des individus de la planète peuvent accéder. Du fait de l'enregistrement, de l'industrialisation et de la mondialisation, « la musique a pris, ces dernières décennies, une extension temporelle et spatiale que nulle autre pratique, qu'aucun art ne connurent jamais » (Serres, 2014, p. 72). Les plus puristes et conservateurs diront que ces évolutions ont transformé la musique en « une véritable "denrée esthétique", en produit de consommation » (Billard & Philippot, n.d.). Néanmoins, le fait que la musique soit exploitée industriellement, circule à travers des chaînes de communication plus diversifiées et prennent ainsi une plus grande diversité de formes, apparaît tout à fait précieux puisque cela fait d'elle un art populaire accessible à tous. En outre, le déplacement géographique ne coupe plus la

¹¹⁶ À ce titre, Small explicite comment les représentations sociales du musiquer en occident font de cette activité une activité supposée réservée à un certain nombre de privilégiés qui auraient *le don* de la musique.

personne des œuvres musicales qui lui sont chères et elle peut en explorer de nouvelles, quelle que soit sa situation sociale et financière.

La musique « nous paraît vieille comme le monde, et presque aussi partagée entre tous les peuples que la lumière du soleil » (Billard & Philippot, n.d.). Où qu'elle aille, une personne trouvera des œuvres musicales et des personnes qui musiquent. Dans le cadre de la migration, ce fait semble pouvoir soutenir une forme de continuité dans la rupture puisque si, à de nombreux égards, le monde « pris pour allant de soi » se voit profondément perturbé, la possibilité de musiquer pour soi et avec (ou pour) autrui demeure. À ce titre, la musique est communément considérée comme un langage universel permettant de dépasser toutes les frontières que pose l'arbitraire de la langue. Malgré le fait que cette idée soit largement remise en question en ethnomusicologie (Aubert, 2001) et en philosophie (Dufour, 2005), elle reste un axiome très répandu. Il est indéniable que même si la musique « exprime » quelque chose, elle n'est pas équivalente à une langue puisqu'elle ne permet pas une communication précise (Merriam, 1964). Le fait « qu'à chaque stimulus [sonore] ne correspond pas nécessairement un référent univoque » (Fernando *et al.*, 2014, p. 169) ne veut pas dire qu'une œuvre musicale est vide symboliquement. « Le langage musiquant est un langage de gestes qui unit l'ensemble du monde vivant et, contrairement au langage verbal, il n'a pas de vocabulaire établi ni d'unités signifiantes » (Small, 2019, p. 373) mais renvoie toujours « à un système symbolique significatif indirect » (Fernando *et al.*, 2014, p. 169).

3.3.2. Des œuvres symboliquement « malléables » : pansémie et processus de narrativisation

La question de savoir si « une phrase musicale renvoie à un état de chose ou à un événement du monde qu'elle décrirait par les moyens du son » (Dufour, 2005, p. 45) a particulièrement intéressé les philosophes mais reste très controversée. Pour les défenseurs de la thèse *autonome*, une œuvre musicale ne réfère à rien d'autre qu'à elle-même (Hanslick, 1977 ; Kivy, 2001). Si tant est que cette assertion semble valide d'un point de vue théorique, sa radicalité est rejetée par de nombreux philosophes considérant la musique comme une forme symbolique (Goodman, 2006 ; Langer, 1951 ; Pouivet, 1999 ; Simmel, 1968) puisqu'elle fonctionne « esthétiquement, c'est-à-dire symboliquement en faisant référence, en exprimant, en représentant » (Darsel, 2009, p. 35). La forme sonore est un *symbole représentationnel* (et non discursif) : elle « ne symbolise pas aux moyens d'unités de significations discrète et fixes » (Budd, 2015, p. 183) mais réfère en représentant. En ce sens, « une œuvre musicale n'est pas littéralement triste mais elle peut l'être métaphoriquement » (Darsel, 2009, p. 139).

Les usages et les fonctions qu'une œuvre musicale (ou qu'une certaine classe d'œuvres musicales) prend dans un lien social donné lui confère une « signification sociale ». Dans tout type de musiquer « il existe un cadre de croyances, de symboles expressifs et de valeurs en fonction

desquels les individus définissent leur monde, expriment leurs sentiments et portent des jugements »¹¹⁷ (Lewis, 1982, p. 184). Dit autrement, toute œuvre musicale en tant qu'elle n'existe que lorsqu'elle prend place dans une activité musiquante prend place dans un rituel qui lui octroie du sens (Small, 2019). Comme tout autre type d'activité rituelle, musiquer consiste en : a) une *exploration*, cette expérience « enseigne et inculque un idéal de valeurs ou de relations et permet aux participants de les éprouver, de voir si elles sont adaptées, d'en faire l'expérience sans engagement » (*op.cit.*, p. 372) ; b) une *affirmation* des idéaux de chaque participant (à lui-même et aux autres) ; c) une *célébration*, puisqu'en « donnant aux participants le pouvoir d'explorer et d'affirmer ces valeurs, [musiquer] leur donne la sensation d'être plus pleinement eux-mêmes » (*op.cit.*). Parce qu'elles sont des supports d'objectivation les œuvres musicales elles-mêmes portent les valeurs et idéaux des rituels dans lesquels elles prennent (ou ont pris) place. Dans toute culture, les différentes façons de musiquer nous renseignent sur autrui ou sur les normes inhérentes à certains milieux et peuvent ainsi acquérir une fonction socialisante intéressante (tant sur le plan de l'acculturation que de la personnalisation). À ce titre, le caractère « ethno situé » du musiquer n'est pas uniquement décelable dans les pratiques performatives mais aussi dans les œuvres elles-mêmes qui, par le système musical et les normes sur lesquelles elles sont construites, cristallisent des significations socialement partagées. En Occident par exemple, l'*harmonie tonale fonctionnelle* régit la plupart des œuvres (classiques comme populaires). Ce système de relations entre les notes « a imprégné l'imaginaire occidental » tout entier et oriente l'auditeur « à travers des étapes de tension et de détente jusqu'à la résolution finale » (Small, 2019, p. 261). En ce sens, elle crée des attentes chez nous (auditeurs occidentaux) qui évoluons en terrain connu lors d'une écoute. Il en va de même dans toutes les cultures du monde. C'est l'établissement de conventions musicales tout au long de l'histoire et leur liaison à un imaginaire collectif qui expliquent le fait que les personnes ayant une culture musicale commune reconnaissent dans certains agencements sonores (rythmes, timbres, gammes, mélodies, accords particuliers) une émotion ou du moins une intention spécifique¹¹⁸. Il existe un « code musical partagé » entre les membres d'une même société ou d'un même groupe ethnique (Bonini-Baraldi, 2013). De plus, le caractère émotionnel d'une œuvre musicale est modulé par le symbolisme développé dans une culture donnée. Le cas typique en Occident est celui du mode mineur qui sera interprété par la majorité des auditeurs comme ayant un caractère triste (Grewe *et al.*, 2010). Néanmoins, des liens encore plus directs et explicites entre un motif musical et une émotion donnée sont observables dans certaines cultures. En Papouasie-Nouvelle-Guinée par exemple, le

¹¹⁷ TL : « *popular music, there is a framework of beliefs, expressive symbols, and values in terms of which individuals define their world, express their feelings, and make their judgements* ».

¹¹⁸ En ce sens, « la nature conventionnelle des signes de la notation musicale et leur combinaison n'ont un sens qu'en faisant continuellement référence au groupe qui les a inventés et adoptés » (Schütz, 2006, p. 17).

mot *gese* désigne « l'acte de susciter la pitié, mais aussi une forme sonore bien précise, l'intervalle descendant de seconde majeure » (Bonini-Baraldi, 2013, p. 261). Savoir reconnaître ce « code musical partagé » requiert de la personne une acculturation certaine mais son « inexpérience » ne l'empêcherait aucunement de donner un sens singulier aux sons qu'elle entend. Les œuvres musicales sont loin de se restreindre à leur signification sociale (rituelle). Elles sont multimodales et « encapsulent » (Zittoun, 2007) des « couches » de significations très variées que la personne peut comprendre ou non, s'appropriier ou non, interpréter ou non, combiner ou non, etc... En effet, outre le fait qu'elles en cristallisent et en portent des codes partagés, les œuvres musicales sont particulièrement diversifiées en tant qu'elles se composent de plusieurs modes sémiotiques (rythmes, hauteurs de son, timbre, intensité, paroles...) que le sujet peut investir, signifier et articuler à sa façon. Pour une personne faisant l'expérience de la migration - dont l'entreprise est de prendre place dans de nouveaux milieux et de s'approprier de nouvelles œuvres - cette « malléabilité » symbolique (que peu d'autres classes d'œuvres ont) apparaît tout à fait précieuse en ce qu'elle peut soutenir un processus d'interculturalité : la structure de l'œuvre musicale n'impose pas un sens à la personne mais lui permet d'appréhender - et si elle le souhaite, de s'approprier - les significations qui lui sont octroyées dans les milieux.

Finalement, la musique peut être dite *pansémique* (Serres, 2014) puisqu'elle contient tous les sens possibles et peut faire l'objet de toutes les interprétations possibles. Si ce constat amène certains philosophes à affirmer qu'elle n'a, par conséquent aucun sens, il semble que l'usage que fait l'homme des œuvres musicales ne peut que nous amener à considérer le contraire. Une œuvre musicale est indéniablement un objet *sémiotique*. Nier cela reviendrait à attribuer un statut « invalide » à la conduite esthétique qui sous-tend fondamentalement l'attachement des hommes à la musique : celle de développer une compréhension symbolique des œuvres musicales (Nietzsche, 1995). La *théorie sémiologique* du musicologue Nattiez (2011) - souvent questionnée du point de vue de sa pertinence ontologique - a le mérite de se distancier des approches essentialistes pour tenter de comprendre cela. Pour lui, la musique n'est pas un récit mais l'être humain est un *Homo fabulator* « toujours prêt à intégrer dans un récit les objets ou les actions qui s'offrent à ses sens selon une succession linéaire » (*op.cit.*, p. 12). Ainsi, il *narrativise* la musique (*op.cit.*). En ce sens, c'est une attitude de *mise en intrigue* (Ricœur, 1983) chez l'auditeur qui fait que des sons deviennent du musical (Small, 2019 ; Zittoun, 2006). Les expérimentations menées par Delalande (2010)¹¹⁹ lui ont permis de mettre à jour trois types de conduites d'écoute : 1) l'écoute *taxinomique* ou analytique ; 2) l'écoute *empathique*, centrée sur des « "sensations" rapportées au corps échappant à la verbalisation » (*op.cit.*,

¹¹⁹ Celles-ci consistaient à faire écouter à trois reprises une œuvre musicale à des sujets espagnols ou français et à leur demander ensuite : « qu'avez-vous entendu et comment avez-vous écouté ? ».

p. 241) ; 3) la *figurativisation* qui correspond à la narrativisation décrite par Nattiez. Cette liste de conduites d'écoute n'est certainement pas exhaustive car le musiquer qui a été créé expérimentalement par Delalande est typiquement occidental. L'écoute y est passive, contemplative et isolée de tout lien social alors que d'autres formes de musiquer soutiennent une mise en intrigue du sonore par l'engagement du corps, par la danse, la transe, le labeur... et mobilisent des mythes, croyances religieuses, opinions politiques, etc... À ce titre, la narrativisation du musical semble s'ancrer dans la sphère corporelle.

Là où Nattiez (2011) - comme Meyer (1956) - fait un pas que de nombreux philosophes se refusent de faire, c'est lorsqu'il attribue à la musique la capacité « d'imiter l'allure du langage » (*op.cit.*, p. 3) et à l'œuvre musicale celle d'avoir certaines propriétés du récit en tant qu'elle contient une suite d'évènements sonores et qu'elle crée des attentes par « les répétitions, les suspensions, les tensions [...] des points de repos, provisoires ou définitifs » (*op.cit.*). Pour sortir de l'analogie très controversée du parler-musiquer, de nombreux philosophes ont proposé d'expliquer la portée sémantique de la musique par le jeu de mouvements sonores (de détentes et de tensions) qui auraient une résonance kinesthésique chez l'auditeur (Langer, 1957 ; Pratt, 1931 ; Schopenhauer, 1966). À leur sens, les formes sonores auraient « un impact direct sur la physiologie humaine parce qu'elles évoquent des résonances corporelles donnant lieu à la signification » (Leman, 2008, p. 17). L'approche psycho-développementale développée par Trevarthen (1979), Stern (1989), Imberty (2010) et Gratier (2007) concourt à une meilleure compréhension de ce processus : elle met à jour le lien intime archaïquement établi entre toute personne et la musique et fournit ainsi des pistes explicatives concernant la propension que nous avons à « sémantiser » le sonore.

3.3.3. Des œuvres expressives et intimement compréhensibles : la musicalité au fondement de l'expérience humaine

En considérant que « l'aptitude à produire des notes musicales, la jouissance qu'elle procure [ne sont] d'aucune utilité directe [et que] ces facultés sont à ranger parmi les plus mystérieuses dont l'homme soit doué », 94 (1981, p. 623) semblait se tromper. Des recherches menées dans le champ de la psychologie du développement ont mis à jour les fonctions cognitives, affectives et sociales décisives que remplit la musicalité dans les premières années de vie de tout être humain. En effet, « nous autres humains, sommes une espèce musicale non moins que linguistique » (Sacks, 2014, p. 12). Déjà durant la vie fœtale, les premières expériences sonores ont lieu (Gratier, 2015). La voix de la mère est le premier objet (au sens psychanalytique du terme) puisqu'elle fait advenir les premières expériences de l'altérité (Castarède, 2010) et une « continuité sonore » est à l'œuvre dans la rupture motrice, kinesthésique et sensorielle que constitue la naissance.

Depuis le milieu du 19^{ème} siècle, il est reconnu que les expériences humaines sont très précocement intersubjectives et que cette intersubjectivité s'appuie sur une « musicalité commune » s'installant entre le nourrisson et son entourage (Trevarthen & Aitken, 2003). Une « proto-musicalité » est donc à la base de toute socialisation humaine et la naissance consiste en une entrée en musique (Serres, 2014). Jusqu'à ce que l'usage de sa langue maternelle soit le moyen privilégié d'expression de l'enfant (vers 3 ans), des « proto-conversations » (Bateson, 1979) sont à l'œuvre entre le bébé et son entourage. Une *proto-narrativité* relevant « d'abord d'une mise en tension suivie d'un relâchement, d'une détente, et orchestre une régulation subtile des états de vigilance, du vécu affectif et de l'attention » (Gratier, 2015, p. 20) se construit alors. En établissant l'*enveloppe proto-narrative de l'expérience (op.cit)*, les interactions précoces semblent être à l'origine de notre « pulsion intérieure à donner une cohérence à une expérience [et à] donner un sens à une série d'évènements sonores » (Kühl, 2008, p. 210). Ainsi, la spécificité de la musique réside dans le fait qu'elle est d'abord « expérientielle » et constitue une « sorte de pré-langage universel des figurations, des symbolisations et des représentations de l'expérience par l'art » (Imberty, 2010, p. 14)¹²⁰.

Imberty explique « la capacité qu'a la musique de susciter en nous des émotions profondes et riches de sens » (Sloboda, 1988, p. 9) par la théorie de Stern (1989). Pour lui, l'attribution de caractéristiques émotionnelles à une œuvre musicale est sous-tendue par les représentations incarnées (Nelson, 2007) qu'activent les *vecteurs dynamiques* dont elle se compose. Ce concept désigne des « évènements musicaux qui véhiculent des significations temporelles d'orientations, de progression, de diminution ou de croissance, de répétitions ou de retours » (Imberty, 2010, p. 6). La proto-musicalité qui se met en place dans les interactions mère/enfant se situe fondamentalement dans la sphère émotionnelle (Wallon, 1925) – y trouve sa source (les pulsions émotionnelles du bébé) et s'y structure (l'accordage affectif que la dyade construit) – et il en serait de même dans le cadre d'expériences musicales ultérieures. En ce sens, « l'émotion en musique, l'émotion dans la musique, l'émotion suscitée par la musique, [serait] ce sentiment intime que nous avons du temps et du besoin de le découper en séquences cohérentes, avant une intention, c'est-à-dire un sens et une "nécessité" psychologique » (Imberty, 2010, p. 13). Finalement, la musique serait « un autre virtuel, masqué, déformé ou recréé par les filtres et codes culturels » (*op.cit*, p. 11) auquel – de la même façon que le bébé avec son interlocuteur – un sujet attribue intuitivement un état¹²¹. Cette idée vient corroborer les thèses expliquant l'expérience affective que procurent les œuvres musicales par leur propension à métaphoriser des mouvements que nous percevons habituellement par la vue et la kinesthésie (Pratt, 1931 ; Leman, 2008). En ce sens, celle-ci est perçue comme

¹²⁰ Cela corrobore l'idée de Dewey (2010) selon laquelle l'expressivité de l'art existe à l'état embryonnaire dans les premières expressions de l'enfant (sourire pour avoir de l'attention).

¹²¹ Cela peut aller jusqu'à une véritable personnification du matériau sonore (Bonini Baraldi, 2013).

« agitée, instable, triomphante ou calme [parce qu'elle] possède le caractère des mouvements corporels impliqués dans les humeurs et émotions qui ont fourni ces termes, précisément parce que c'est ce caractère des mouvements corporels qui est ressenti lorsque l'on éprouve l'humeur ou l'émotion » (Budd, 2015, p. 97). Nous sommes ici exactement dans ce que Stern (1989) nommait les *contours de vitalité* – acquis par le bébé à travers la « musicalité comportementale » (Imberty, 2010) structurant ses interactions avec autrui - : « les catégories (sensitives et intuitives) primitives sur lesquelles se construiront ultérieurement les émotions, les sentiments, les formes perdues et identifiées, les pensées » (*op.cit.*, p. 7). Parce que la musicalité interactive mère/bébé est modulée par les milieux au sein desquels elle prend place (Gratier, 2007), les contours de vitalités ne sont pas universels. Ainsi, les réactions émotionnelles suscitées par une œuvre sont marquées par la culture collective, familiale, personnelle et les « sédiments » de sens qu'elles laissent en nous (Dufour, 2005). Les « émotions musicales » ne sont pas univoques mais tous les êtres humains de la planète ont en partage de ressentir avec leur corps des contours de vitalité dans les formes sonores. Contrairement à un « tableau que nous pouvons contempler de loin [...] la musique a sur nos sens des effets physiologiques profonds qui engagent à notre insu la participation de notre corps tout entier » (Billard & Philippot, n.d.). La résonance corporelle du sonore est étudiée en neuropsychologie et de nombreuses recherches révèlent un « lien entre les systèmes moteur et auditif universel chez les humains, tout laissant supposer qu'il s'établit spontanément au début de la vie » (Sacks, 2014, p. 318). Tous les êtres humains ont en commun de se "mouvoir" et de s'"émouvoir" (*op.cit.*) lorsqu'ils musiquent. De plus, le « fait que la musique puisse être entendue et vécue par un grand nombre de personnes simultanément et en synchronisation (concerts d'orchestre, concerts dans les stades, diffusions simultanées en direct) signifie que l'expérience incarnée de la musique peut être partagée » (Clarke *et al.*, 2015, p. 63) et fait des œuvres musicales des objets propices aux expériences intersubjectives.

3.3.4. Des œuvres propices à l'expérience intersubjective : célébrations des appartenances et empathie

Nous l'avons dit, musiquer est une activité universellement partagée et constitue une expérience commune à tous les individus de la planète. À ce titre, de nombreuses études « portent sur les séries impressionnantes d'interactions, fusions, métissages et hybridations que des musiciens venant des quatre coins de la planète mettent en œuvre » (Small, 2019, p. 39). Pour autant, les façons de musiquer prennent des formes très variées d'une culture à une autre et se structurent selon des dynamiques intersubjectives très diversifiées. Dans les différents groupes humains, le caractère rituel des performances musicales construit et consolide un sentiment d'appartenance et d'identité groupale. En effet, en musiquant « les membres d'un certain groupe social, à un moment précis de son histoire, placent des sons agencés d'une certaine manière les uns par rapport aux autres au

centre d'une cérémonie pendant laquelle ils explorent, affirment et célèbrent leurs valeurs, c'est-à-dire ce qui, à leurs yeux, consiste en des relations justes » (*op.cit.*, p. 371). À différentes échelles et dans différentes conditions - groupe d'amis amateurs de jazz (Legrain, 2009), foule d'un concert (Small, 2019), personnes chantant lors de cérémonies funéraires (Bonini-Baraldi, 2013), etc. - musiquer constitue « un "théâtre de négociations" où s'amorcent des processus de construction et de définition des identités sociales » (Savonardo, 2010, p. 22). Aussi les œuvres cristallisent-elles des « identités culturelles musicales ». En effet, « les artefacts musicaux symbolisent le groupe qui s'y identifie et son style de vie » (Lewis, 1982, p. 185). Cette propension des œuvres musicales à renforcer le lien social (le temps de l'expérience musicale et sur le plus long terme) est largement reconnu. Néanmoins, le fait que la musique ait la spécificité d'avoir une fonction affiliative dépassant les « frontières » culturelles reste controversé. Certaines études révèlent que l'activité musicale en groupe réduit les préjugés raciaux et nationaux chez les sujets et conduisent leurs créateurs à considérer que musiquer est propice à l'interculturalité (Clarke *et al.*, 2015 ; Neto *et al.*, 2016 ; 2019). Néanmoins, outre la vision idéalisée du pouvoir qu'aurait la musique à rassembler au-delà de toute frontière, des analyses davantage phénoménologiques et compréhensives permettent de mettre à jour la « syntonie » intersubjective qui se joue dans le présent du musiquer.

Comme lorsque des individus marchent, dansent ou font l'amour ensemble, dans le musiquer le « rapport précommunicatif vient au premier plan » (Schütz, 2006, p. 16). Dans ce cadre, l'expérience vécue est celle d'un présent fort partagé par les personnes qui musiquent. Qu'il s'agisse d'un « auditoire composé par une seule personne, ou un petit groupe de personnes dans une salle privée, ou une foule qui remplit une grande salle de concert, ou des auditeurs entièrement inconnus d'une exécution à la radiodiffusion d'un disque distribué commercialement [...] l'exécutant et l'auditeur se "syntonisent" l'un sur l'autre, vivent ensemble dans le même flux, vieillissent ensemble pendant la durée du procès musical » (*op.cit.*, p. 26). La musicalité dont fait l'expérience tout sujet se construit archaïquement sur des interactions se situant dans les sphères corporelle et affective et toutes les expériences musiquantes ultérieures semblent être l'occasion d'une réactualisation de ce type de relation. En ce sens, une méta-analyse de Clarke, De Nora et Vuoskoski (2015) révèle que dans une grande diversité de champs théoriques (neuropsychologie, ethnologie, sociologie, psychologie, philosophie), des chercheurs considèrent « que la musique peut agir comme un agent de compréhension mutuelle activant ou canalisant l'empathie entre les personnes »¹²² (*op.cit.*, p. 62).

Le mot empathie est souvent utilisé en ethnomusicologie pour désigner « l'effet de syntonie collective sur un même registre émotionnel, établi par une performance musicale » (Bonini-Baraldi, 2013, p. 258). Cette syntonie est sous tendue par le partage d'un même « code expressif,

¹²² TL : « *that music can act as an agent of mutual understanding – that it activates or channels empathy between people* ».

émotionnel » (*op.cit*) par les personnes qui musiquent et crée alors une « communauté affective » (*op.cit*). Les émotions vécues en syntonie autour de la musique peuvent être particulièrement subtiles et partagées à l'échelle de grands groupes culturels comme en témoigne l'exploration des variations du sentiment doux-amer dans les musiques du monde effectuée par Demeuldre (2004) : la *saudade* dans la communauté lusophone, le *tarab* dans la communauté arabophone, le *duende* chez les gitans Andalous, le *jale* (ou le *dor*) en Roumanie etc. Parce qu'elles constituent des sortes d'emblèmes « ces émotions collectives jouent un rôle fondamental dans le sentiment d'appartenir à une même unité culturelle » (Bonini-Baraldi, 2013, p. 259). Néanmoins, lorsque plusieurs individus musiquent, la syntonie affective n'est pas uniquement imputable à un code culturellement partagé. Il se joue aussi une *contagion émotionnelle* : un « phénomène de propagation d'une émotion d'un individu à d'autres [se caractérisant] par une forme d'indifférenciation entre soi et autrui » momentanée (Pacherie, 2004, p. 149). Ce type de dynamique est observé chez le bébé dans les tout premiers temps de sa vie mais aussi dans les foules (Le Bon, 1900 ; Freud, 1921) et lors d'expériences musicales partagées, comme par exemple dans les veillées funéraires des tsiganes en Transylvanie (*op.cit*), les rituels funéraires en Arménie (Amy de la Bretèque, 2010), les confréries en Sardaigne (Lortat-Jacob, 1998), ou dans la culture Rebetika en Grèce (Sarbanes, 2006).

Pour Rabinowitch, Cross et Burnard (2012), il existe un « continuum d'intersubjectivité pour l'interaction de groupe musical qui va de la subjectivité individuelle fragmentée à un extrême, à l'intersubjectivité de groupe hautement coordonnée et interpénétrante »¹²³ (Clarke *et al.*, 2015, p. 67). Dans le premier cas, la contagion émotionnelle particulièrement intense peut aller jusqu'à une « fusion des subjectivités » (*op.cit*) - dépassant la relation empathique (Favre *et al.*, 2005) - où les membres du groupe ont le sentiment de ne former qu'un seul corps. Ce phénomène apparaît d'autant plus renforcé lorsque musiquer engage le corps et que le rythme tisse le lien de syntonie entre les personnes. En ce sens, pour une personne faisant l'expérience de la migration, pouvoir musiquer en groupe (avec des membres de ses cultures d'appartenance ou non) semble être l'occasion de nouer des affiliations sécurisantes et « humanisantes » (Bosc, 2008).

Le fait que la mise en foule et la synchronisation des corps sur un même rythme accentue la contagion émotionnelle est observé depuis longtemps dans divers groupes musiquant, mais le « pouvoir » qu'ont les œuvres musicales à engendrer un processus empathique chez les personnes semble aller bien au-delà. En effet, des études menées en neurosciences révèlent que même dans le cadre d'une écoute passive (n'entraînant pas de mouvements observables) et individuelle, le matériau sonore active des processus empathiques chez l'auditeur. Outre des mécanismes

¹²³ TL : « a continuum of intersubjectivity for musical group interaction that ranges from fragmented individual subjectivity at one extreme, to highly coordinated and interpenetrating group intersubjectivity ».

hormonaux déclenchés par la musique et supposés favoriser l'empathie intersubjective chez les sujets (Koelsch, 2012 ; Nilsson, 2009 ; Kreutz, 2014), la résonance kinesthésique des formes sonores chez l'auditeur fonde une relation empathique avec l'œuvre (Leman, 2008). Certaines œuvres musicales peuvent devenir des « personnes » auxquelles le sujet attribue des vertus compréhensives et empathiques (Lee *et al.*, 2013 ; Tol & Edwards, 2011) : « certains auditeurs peuvent ressentir la musique elle-même comme une source d'empathie et de compréhension des sentiments qu'ils ressentent, comme un substitut d'un ami empathique »¹²⁴ (Clarke *et al.*, 2015, p. 71). Dans ce cadre, un auditeur triste écoutant une œuvre au caractère triste ne se sent pas « compris » par l'interprète de l'œuvre mais bien par l'œuvre elle-même qui s'accorde à son état en les faisant « se sentir moins seuls dans la façon dont il se sentait » (Tol & Edwards, 2011, p. 14). Les œuvres musicales personnifiées constituent dès lors de véritables objets symboliques. Si Butt (2010) souligne le caractère ethno-situé de ce type de relation, plusieurs études ethnomusicologiques décrivent des processus de personnification des œuvres musicales dans des cultures musicales très diversifiées. Par exemple, dans la pratique du *joik* (répertoire vocal chanté) chez les Sami de l'Arctique européen, chaque mélodie (courte et répétée) incarne des personnes ou des animaux. Aubinet (2017), rapporte notamment l'histoire d'une *joikense* qui dit pouvoir découvrir qui était son arrière-grand-père lorsqu'elle chante son joik. Finalement, il semble que différents types de processus empathiques puissent être simultanément à l'œuvre dans le cadre d'une expérience musicale (Bonini-Baraldi, 2013) : 1) esthétique et incarnée avec l'être musical (l'œuvre) ; 2) « imaginée » avec l'image ou le souvenir d'une personne incarnée dans l'œuvre ; 3) *intersubjective* avec les personnes qui musiquent.

3.4. Fonctions « pragmatiques » de la musique et expérience migratoire

Les pratiques artistiques des personnes faisant l'expérience de la migration intéressent les sciences humaines et sociales tout autant qu'elles sont favorisées et utilisées comme outils de médiation dans les institutions humanitaires et sociales leur venant en aide¹²⁵. L'intérêt des ethnomusicologues (Aubert, 2001) porte sur la façon dont les nouvelles mobilités sont propices à l'hybridation puisqu'elles « mettent en perspective, voire initient de nouveaux modes de production des œuvres, d'autres conventions stylistiques ou promulguent des frontières esthétiques encore inédites entre les arts » (Matiniello *et al.*, 2019, p. 8). D'un point de vue psychologique les pratiques artistiques « en migration » peuvent être comprises comme résultant « du frottement entre des spatialités et des temps, entre "l'ici et le maintenant", le souvenir et la projection » (*op.cit.*). Parmi

¹²⁴ TL : « *have found that some listeners can experience the music itself as providing empathy and understanding for the feelings that they are going through, functioning as a surrogate for an empathic friend* ».

¹²⁵ Dans l'ouvrage coordonné par Lhuilier et Pestre (2018) de nombreux exemples de dispositifs sont explicités.

elles, la pratique musicale a une place de choix puisque la musique est l'art du temps et constitue une « forme culturelle immatérielle, souple, éthérée s'accommodant des nouveaux cadres et mêmes d'expériences "décadrées", nomades » (Epstein, 2014, p. 147). Ainsi, les usages qu'en font les personnes en migration ont intéressé les chercheurs en Sciences humaines et sociales. À la lecture de leurs travaux nous avons dégagé de façon inductive quatre grandes fonctions du musiquer : expressive, autobiographique, identitaire et affiliative. Ce découpage présente avant tout un intérêt didactique ici mais il est à nuancer et questionner puisque dans des parcours singuliers, chacune de ces fonctions s'entrecroise et se subdivise en des fonctions plus spécifiques : cathartique, d'objectivation, d'identification, de signification, d'acculturation, etc.

3.4.1. La fonction expressive : expression de soi pour soi et pour les autres

« En ce moment, il y a peut-être des artistes syriens qui ne peuvent pas aller rendre visite à leurs familles ou passer du temps avec des amis. Je connais très bien ces gens et je suis sûr qu'ils sont assis devant leur toile à travailler sur leur expérience pour remplir le temps de sens, apporter leur voix à l'histoire et créer un avenir pour leurs familles, leurs amis, et leur pays. » (Ibrahim, 2020, p. 176)

La pratique artistique semble ici avoir une double fonction expressive : l'une se situant dans la sphère de l'intime, soutenant la construction du sens pour soi, et l'autre projetée dans la sphère socio-historique ayant trait à un engagement citoyen. Il semble que musiquer puisse avoir les mêmes fonctions pour tout un chacun.

L'expression émotionnelle est la fonction de Merriam (1964) a décrit le plus précisément à propos de la musique. Dans le cadre de la migration, la nostalgie, présente sous de nombreuses variantes dans les musiques et populaires du monde (Dauncey & Tinker, 2014) vient rencontrer l'expérience vécue par le sujet en exprimant le sentiment de manque « doux-amer » de territoires, lieux, personnes constituant des objets d'attachement. Là où l'expérience du départ, du déplacement et donc des adieux, de la rencontre de l'inconnu, du fantasme de retour, du manque etc. est partagée, des œuvres musicales, des styles musicaux entiers ou même des instruments (Amy de la Bretèque, 2010) la cristallisent. Le déplacement n'est pas nécessairement transnational, massif, ni forcé pour que naisse le besoin d'exprimer le manque en musiquant. Par exemple, les bergers sur les rives du Nil Bleu dans la région ouest du Gojjam en Éthiopie chantent tous pour exprimer la *tizjita* (le souvenir) alors même que leur départ est temporaire, solitaire et leur déplacement se fait au sein même de leur région (Morand, 2007). Tous chantent et jouent de la flûte seuls lorsqu'ils vont dans les pâturages (pour plusieurs jours ou plusieurs semaines) pour invoquer « des souvenirs toujours chargés d'affects, amers ou joyeux, enchevêtrés » (*op.cit.*, p. 50). Cette expression n'est adressée à aucun autrui mais n'en reste pas moins chargée d'une fonction expressive forte.

Il apparaît que là où il y a nomadisme (même temporaire) il y a musique populaire pour exprimer des émotions liées à l'expérience migratoire ainsi que des « communautés acoustiques » (Schafer & Gleize, 2010) pour partager les émotions qui y sont reliées. C'est le cas chez les Darhad en Mongolie (Legrain, 2011) dont les chants évoquent très souvent le *nutag* - « forme particulière d'attachement à une région géographique et aux gens qui résident dans cette région » (*op.cit.*, 55) - mais aussi chez les cantadores (ou *repentistas*) au Brésil (Rougier, 2017). Ces chanteurs improvisateurs du Nordeste ayant émigré vers les grandes villes côtières de leur pays s'adonnent à de joutes chantées durant lesquelles leur rôle est de mettre « en mouvement les idées et les sentiments qui traversent l'auditoire » (*op.cit.*, p. 64). Parce que cette tradition est marquée par la migration, « les thématiques les plus souvent demandées [par l'auditoire] ont trait à l'attachement – à un être aimé ou au terroir » (*op.cit.*). La *saudade*, son caractère inéluctable et ambivalent est ainsi souvent thématisé par les cantadores qui expriment l'attachement de leur communauté à cette émotion :

*« Nous savons bien que la vie est belle mais notre temps est passager.
Le souvenir vaut mieux que l'argent, celui qui arrive peut s'en aller demain.
Celui qui a un million à la banque aujourd'hui peut n'en garder que la moitié demain.
Celui qui vaque dans une rue en liberté ira dans une fosse sans issue.
Rien ne reste à tout jamais dans cette vie si ce n'est le souvenir et le regret »*

Sebastião Dias et Enevaldo Hipólito

(Rougier, 2006, p. 304-306)

Nous pourrions faire une liste particulièrement riche et longue d'émotions musicales « douces-amères » liées à l'expérience de la migration dans une grande diversité de groupes humains. Néanmoins, l'important ici est de souligner que parce que les musiques de tradition orale et populaires « portent toujours de la terre avec elles » (Deleuze & Guattari, 1980, p. 15), elles sont investies par les sujets faisant l'expérience de la migration pour exprimer en musiquant – pour soi ou en groupe – le manque et l'attachement. En effet, « par sa dimension textuelle et poétique, la chanson populaire donne la possibilité de formuler une grande variété d'expériences existentielles, de sentiments et d'émotions, d'informer ou de remémorer les événements fondateurs du groupe » (Epstein, 2014, p.141). Aussi, la fonction expressive de la musique dans le cadre de l'expérience migratoire ne se restreint pas à la sphère émotionnelle. Elle prend aussi une forme politique lorsqu'elle permet de raconter les injustices liées à la condition d'émigrant-migrant-émigré.

Nous l'avons vu, la citoyenneté des personnes faisant l'expérience de la migration est souvent hautement conditionnelle ou du moins partielle dans les pays européens (Weber, 2007). Néanmoins, ce contexte n'entrave pas complètement l'engagement politique de cette population qui s'exprime notamment au travers de pratiques artistiques. Dans ce cadre, son caractère accessible fait du musiquer une modalité particulièrement investie par les sujets pour exprimer leurs opinions

politiques et prendre part à l'action collective (dans leurs pays d'accueil mais aussi dans leur pays d'origine grâce au développement des nouvelles technologies de communication). En effet, un « musicien immigré sans-papiers [peut] avoir sa propre visibilité d'artiste sur la toile, quel que soit son statut juridique ou ses ressources financières » (Lafleur & Martiniello, 2009, p. 107) et par là mener des actions citoyennes. Les musiques populaires sont des instruments citoyens intéressants puisqu'elles permettent à la fois « l'action politique de confrontation » (dénonciation, interpellation, contestation...), « l'action pragmatique » - elles rassemblent des sujets musiquant lors de manifestations - et ont une « fonction délibérative » - elles sous-tendent des débats au sein des groupes citoyens qui les mobilisent (*op.cit.*). Des systèmes d'œuvres musicales nées de migrations constituent ainsi des instruments de luttes politiques.

Le répertoire des chansons maghrébines de l'exil est un exemple très intéressant de la façon dont le musiquer peut faire mémoire et porter en lui le témoignage de plusieurs générations de personnes ayant immigré en France (Gaulier, 2015). Ces chansons écrites et composées par des immigrés maghrébins « entre la France et l'Algérie dans l'immédiat après-guerre et jusqu'en 1980 » (*op.cit.*, p. 147) sont le résultat d'une hybridation musicale complexe. Elles cristallisent l'expérience de la « double absence » (Sayad, 1999) et des souffrances identitaires qu'elle porte en elle. La chanson « A moh A moh » du Slimane Azem exprime tout particulièrement ce « va-et-vient entre ce qui était possible hier et ce qui ne l'est plus aujourd'hui ; entre ce qui, hier, n'était que virtuel et ce qui, aujourd'hui, est devenu irrévocable, etc. » (*op.cit.*, p. 256) :

<i>« Juste avant de partir</i>	<i>Je suis pareil au malade</i>
<i>je fis maintes promesses aux parents</i>	<i>Et j'attends que s'ouvre une porte</i>
<i>Je leur dis que je reviendrais</i>	<i>Moi je me suis fait à l'exil</i>
<i>Tout au plus après un an ou deux</i>	<i>Mais mon cœur désire son pays</i>
<i>Mais je m'en allais perdu comme en songe</i>	<i>Partir ? je n'ai point d'argent</i>
<i>Voici maintenant plus de dix ans</i>	<i>Rester ? je redoute la mort</i>
<i>Ó Seigneur notre Dieu</i>	<i>Je n'ai de souci et pitié</i>
<i>Qui nous est si Cher et Doux</i>	<i>Que pour mes gosses à l'abandon</i>
<i>Ma jeunesse a fondu en corvées</i>	<i>Ils m'attendent chaque jour qui passe</i>
<i>Dans les tunnels du métro</i>	<i>Tandis que je refuse de partir</i>
<i>Paris m'a ensorcelé</i>	<i>C'est que l'exil m'a fait tourner la tête</i>
<i>Qui doit posséder des amulettes</i>	<i>Jusqu'à oublier la route qui était la mienne »</i>

Traduction issue du film reportage « Slimane Azem : une légende de l'exil » de Rachid Merabet (2015).

D'autres chansons davantage politisées dénoncent plus clairement le « processus d'immigration-exploitation » (Gaulier, 2015) subi par toute une génération d'immigrés maghrébins durant la

seconde moitié du 20^{ème} siècle en France. Par exemple, la chanson « La carte de résidence » - écrite par le même auteur pendant les luttes sociales en faveur des droits des travailleurs immigrés dans les années 70-80 - constitue une œuvre à l'ancrage symbolique et politique fort. Loin d'être restées dans l'oubli, ces chansons sont investies et réinterprétées par les personnes de seconde génération pour qui ce répertoire constitue un véritable patrimoine culturel puisqu'il met des mots sur la complexité de leurs appartenances. En effet, « ces musiques populaires et traditionnelles, que l'on pourrait imaginer fragilisées par la transformation des contextes d'expression, continuent au contraire d'accompagner la vie des personnes et des groupes pendant une, deux et parfois trois générations et font l'objet d'un investissement affectif et symbolique particulièrement important » (Espstein, 2014, p. 141). Les deux chansons dont nous venons de donner l'exemple sont notamment reprises par le groupe Origines contrôlées mené par les chanteurs français d'origine algérienne Mouss et Akim. La réappropriation que fait le groupe de ce répertoire, permet « d'investir d'un sens nouveau l'histoire de l'immigration en France et la place des hérités de l'immigration dans la société » (Gaulier, 2015, p. 83) et traduit un véritable acte citoyen militant pour ses membres. Leur objectif de favoriser le lien social et de « montrer à tous les citoyens (quelles que soient leurs origines), qu'ils peuvent revendiquer un droit à s'approprier une histoire de l'immigration en France, en tant que constitutive de l'histoire de France, et donc, une subjectivation commune » (*op.cit.*, p. 84). Des répertoires populaires politisés liés à l'histoire des migrations se retrouvent dans d'autres contextes comme chez les réfugiés Palestiniens au Liban (Puig, 2009) ou Chiliens en Amérique du Nord (Jordán González, 2013) dont l'un des groupes emblématiques sont les *Anti Illimini* (exilés en Italie après le coup d'état de Pinochet en 1973). Dans leur cas, la musique est un moyen d'exprimer un refus de renoncement pour la cause défendue dans leur pays, de faire perdurer leur engagement malgré l'exil.

Ces divers exemples mettent à jour la fonction expressive des musiques populaires et plus spécifiquement de répertoires chantés dont le caractère hybride « annule symboliquement la séparation qu'instaurent la distance géographique et l'environnement aliénant » (Oriol *et al.*, 2000, p. 133). Outre le fait que musiquer donne la possibilité aux personnes de trouver « voix au chapitre » et de partager leurs souhaits, émotions, opinions, valeurs, etc., le tissage que permet cette activité entre un avant et un après migration soutient une forme de continuité chez le sujet. En outre, le pouvoir qu'a la musique de favoriser la réminiscence (Chevreau *et al.*, 2017 ; Sacks, 2014 ; DeNora, 2000 ; Zittoun, 2006) octroie aux œuvres musicales une fonction particulièrement précieuse dans le cadre de l'expérience migratoire qui, nous l'avons vu, requiert du sujet qu'il donne sens à des ruptures survenues dans son parcours de vie ; celles-ci peuvent soutenir un processus de biographisation (Delory-Momberger, 2009).

3.4.2. La fonction autobiographique : (re)tracer le parcours de soi

Pour Zittoun (2006) les expériences musicales « comme toutes les autres expériences culturelles ont le pouvoir d'éveiller des souvenirs, des émotions et des expériences personnelles, de les accueillir dans la construction sémiotique qui est l'artefact culturel et, à mesure qu'elles se déroulent, de transformer ces contenus, de manière à générer de nouvelles expériences émotionnelles »¹²⁶ (*op.cit.*, p. 30). Plusieurs études, (en neurosciences, psychologie, ethnomusicologie, sociologie) révèlent que parmi les divers systèmes d'œuvres artistiques, les œuvres musicales ont une propension « supérieure » à la remémoration. En effet, il apparaît que la musique « est consubstantiellement liée au souvenir [puisqu'elle] a l'étonnant pouvoir de renvoyer à ce qui n'est pas elle-même et plus encore de nous faire revisiter des espaces lointains et des temps révolus » (Lortat-Jacob, 2006, p. 6). Chez toute personne (ne présentant pas de pathologie cognitive spécifique) la « mémoire musicale » est particulièrement persistante puisque « ce qui a été entendu dans la prime enfance peut rester "gravé" dans le cerveau jusqu'à la fin de la vie » (Sacks, 2014, p. 13). Ainsi, « elle permet d'accéder à nouveau à des états d'âmes et des souvenirs, des pensées et des mondes qui auraient pu sembler perdus à jamais » (*op.cit.*, p. 454). Ce « pouvoir » remémoratif conduit de nombreux auteurs à comparer l'expérience musicale et ses fonctions à celles de la madeleine de Proust (Assabgui, 2005 ; Zittoun 2006 ; Sacks, 2014 ; de Mijolla, 1982). La comparaison d'une œuvre musicale avec la madeleine de Proust s'inscrit parfois dans des considérations quelque peu romantiques - et peu documentées – mais elle présente l'avantage d'illustrer le « type » de mémoire que la musique a la propension d'activer, à savoir les mémoires *épisode* et *autobiographique*. Par elles, le sujet peut-avoir l'impression « d'effectuer un voyage mental dans le temps, de revivre le passé [puisqu'il] se représente mentalement l'expérience initiale avec les pensées, les sentiments et les perceptions originelles » (Picard *et al.*, 2009). Aussi, parce que les souvenirs autobiographiques renvoient à des événements significatifs pour la personne, ils concourent à sa subjectivation, identification et personnalisation en soutenant la construction du sens tout au long de son parcours de vie.

De nombreuses recherches expérimentales en neuropsychologie et en psychologie cognitive (Bartlett & Snelus, 1980 ; Cuddy *et al.*, 2017 ; Janata *et al.*, 2007) portent sur les souvenirs autobiographiques évoqués par la musique appelés MEAM (*Music-evoked autobiographical memories*). Il apparaît que la nature des souvenirs activés par la musique ont trait à des *réminiscences* plus « liées à des processus perceptifs, émotionnels, affectifs sollicités de façon involontaire qu'à des processus exécutifs ou mnésiques sollicités de manière volontaire » (Chevrau *et al.*, 2017, p. 316). L'expérience

¹²⁶ TL : « as any other cultural experiences, have the power to awake personal memories, emotions and experiences, host them into the semiotic construct that is the cultural artifact, and as they unfold, transform these contents, so as to generate new emotional experiences ».

est alors « multimodale » puisqu'elle replonge le sujet dans un bain d'odeurs, d'images, de sensations associées aux sons (Zittoun, 2006). C'est justement cette expérience que décrivent les bergers amharas lorsqu'ils parlent de leurs chants solitaires (Morand, 2007). Par le biais de l'imaginaire que déclenche le son, la personne peut retrouver un(des) paysage(s) sonore(s) auquel(s) elle est attachée (Canova & Raibaud, 2017). Au cours d'une migration, de tels « voyages » dans la sémiosphère – le « cadre silencieux » dont parle Ayouch-Boda (1999) - qui a enveloppé la personne depuis son enfance et qu'elle a quitté, peut permettre à cette dernière de se re-liaison (du moins momentanément) à une partie de son self qu'elle a perdu (Kaës, 2004) et/ou choisi de laisser derrière elle. Alors que le retour effectif dans son pays d'origine peut être violent aux plans symbolique et affectif (Ayouch-Boda, 1999 ; Sayad, 1999) le fait que l'expérience de réminiscence par le biais de la musique se fasse dans une sphère distale est sécurisant. En effet, le sujet est alors dans un « état dissocié » (Schubert, 2010) permettant une « mise entre parenthèses des distinctions entre réel et imaginaire » (*op.cit*, p. 41), l'engagement dans un espace potentiel propice au travail symbolique. Par-là, la personne peut notamment faire l'expérience « distanciée » d'états affectifs difficiles et négatifs (*op.cit*) sans risque pour son intégrité psychique. Ce type d'expérience a clairement une fonction cathartique mais ne s'y restreint pas : elle peut aussi soutenir la personne dans la construction du sens de son parcours. Parce que, pour tout être humain, l'« attachement à un paysage sonore familier [est] nécessaire pour se rassurer, se repérer, s'orienter » (Canova & Raibaud, 2017, p. 11) les réminiscences permises par le sonore semblent définitivement permettre des « régressions au service du moi » (Anzieu, 1981) pour la personne faisant l'expérience de la migration. À ce titre, la véracité des souvenirs apparaît peu importante. Les souvenirs sont souvent déformés par le temps, modulés par l'expérience vécue dans le présent et par les émotions induites par la musique ; si ce processus entrave une remémoration exacte il est néanmoins au service d'une suture, d'une reliaison transitionnelle puisqu'il ouvre un espace de jeu au sujet qui doit élaborer les changements à l'œuvre en lui et autour de lui.

Les MEAM sont particulièrement résistants au « vicissitudes de l'interférence, de l'oubli, de la subjectivité, des variations de contexte, etc. » (« Mémoire », 2011). Par exemple, chez les patients atteints de démence et/ou d'Alzheimer, la musique facilite le rappel de souvenirs autobiographiques (Cuddy *et al.*, 2017 ; Foster & Valentine, 2001 ; Irish *et al.*, 2006). En fait, l'émotion vécue en musiquant déclenche chez le sujet la réminiscence d'un évènement de vie marqué par la même coloration émotionnelle : c'est la musique qui la fait naître l'émotion qui forme le pont entre le passé et le présent. Elle « semble [donc] permettre une meilleure récupération des évènements du passé, et probablement des états affectif et émotionnels qui leur sont associés » (Chevrau *et al.*, 2017, p. 315). Pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (MA), ce

phénomène apparaît particulièrement précieux puisque « les MEAM peuvent révéler un sentiment d'identité personnelle qui a été préservé malgré les ravages de la dégénérescence neurale » (Cuddy *et al.*, 2017, p. 1). Le reportage « Vivant à l'intérieur : une histoire et musique et de mémoire » réalisé par Michael Rossato-Bennett (2014) qui suit le travail de Dan Cohen donne des exemples frappants de la façon dont la musique permet au sujet de retracer son parcours et de retrouver (du moins momentanément) ce qu'il était à certaines des étapes qui le jalonnent.

Le fait que « l'expérience initiale [soit] mieux mémorisée dans un état émotionnel similaire » (Morand, 2007, p. 52) induit en musiquant semble être éprouvé et donc compris par tout un chacun. Les pratiques de remémorations musicales peuvent se faire dans la sphère intime mais aussi sociale. C'est le cas chez les Tsiganes dont la vie collective se structure autour de « pratiques de remémoration où la musique joue le rôle de support idéal aux souvenirs d'un temps révolu » (Bonin-Baraldi, 2013, p. 110) mais aussi chez les réfugiés Chiliens au Canada qui mobilisent certaines œuvres pour faire l'expérience collective d'une réminiscence de leur pays d'origine (Jordán González, 2013). En effet, celle-ci « parviennent à "représenter" un Chili depuis l'écoute, à travers l'évocation d'une terre lointaine dans le temps et l'espace, et l'établissement de liens avec elles par le biais de l'activité solidaire et un sentiment d'appartenance » (*op.cit.*, p. 164).

Au niveau individuel, certaines œuvres musicales peuvent devenir des objets symboliques lorsqu'elles ont acquis une fonction autobiographique importante pour la personne : elles peuvent ainsi lui fournir des repères temporels lui permettant de retracer l'histoire de sa subjectivité et soutenir le processus de biographisation. À ce titre, malgré les évolutions de ses goûts musicaux, une personne peut rester attachée à une œuvre ou à un système d'œuvres musicales ayant constitué une ressource symbolique à un moment de son parcours. Par exemple, celles qui sont investies et mobilisées à l'adolescence – âge où les œuvres musicales et leurs interprètes sont de véritables objets d'identification – restent fréquemment des objets symboliques que l'adulte se prend à réécouter avec plaisir, amusement, nostalgie, questionnement, etc. Un « lien nostalgique » perdure alors (Holbrook et Schindler, 2003) mais le goût musical - sous-tendu par une activité réflexive- évolue au rythme des remaniements psycho-sociaux chez la personne. Les œuvres musicales qui ont marqué (de différentes façons) un parcours de vie constitue ainsi des petites madeleines dont la saveur permet au sujet de se re-raconter sa propre histoire lorsqu'il en ressent le besoin. À ce titre, Hennion (2004) fait le portrait d'un amateur de musique classique et collectionneur de CD dont « l'espace physique de sa bibliothèque est devenu la trace de l'histoire personnelle de l'amateur » (*op.cit.*, p. 17). Enfin, certaines œuvres musicales « forcent la porte » de la mémoire alors même que le sujet ne s'y sent pas particulièrement attaché. En effet, certaines mélodies peuvent devenir – parfois au grand désespoir du sujet – ce que les neuropsychologues nomment des « vers

auditifs » ou « vers cérébraux ». Dans ce cas, « tout semble indiquer qu'un air s'introduit dans le cerveau et l'assujettit partiellement, y provoquant des décharges récurrentes et autonomes (comme un tic ou une crise d'épilepsie » (Sacks, 2014, p. 67). Si dans le présent, les ritournelles incessantes sont dérangeantes pour la personne qui finit par en être écœurée, il n'en reste pas moins que leur écoute des années plus tard peut activer des réminiscences riches de sens. Finalement, quelle que soit la forme que prend le musiquer, une « intrication de présent sensoriel et de passé symbolique » (Didi-Huberman, 2002, p. 405) s'y joue. Tout au long de la vie, « la musique peut être un outil au service du processus réflexif de remémoration/construction de qui l'on est, une technologie pour tisser le récit apparemment continu de qui l'on est [...] et pour engendrer de futures structures d'identité et d'action, un médiateur d'une existence future » (DeNora, 2000, p. 63). Dans le cadre de la migration cette fonction apparaît particulièrement précieuse puisqu'elle vient rencontrer des problématiques temporelles et identitaires dont les sujets peuvent faire l'expérience.

3.4.3. La fonction identitaire : consolider le sentiment d'être soi

La « faculté particulière d'offrir une voie vers la création de soi à travers l'imagination » (Hesmondhalgh, 2007, p. 210) est généralement attribuée à la musique (DeNora, 2000 ; Finnegan, 2003 ; Hennion, 2017). Pour Finnegan (2003), c'est le pouvoir qu'a la musique de susciter des émotions chez les auditeurs qui fait du musiquer une activité d'exploration de soi et d'imagination de nouveaux possibles dans la définition de soi. Ainsi, plus qu'un soutien à l'affirmation identitaire, les œuvres musicales sont considérées comme des vecteurs de construction identitaire. La sociologue DeNora (2000) est la plus fervente défenseuse de l'idée selon laquelle la musique a une portée « constructive » et « épanouissante ». Elle considère la musique comme une « technologie de soi », « permettant aux auditeurs de structurer et d'organiser leur identité - dans les circonstances immédiates de la "gestion de l'humeur", et dans les processus à plus long terme de construction et de maintien de l'identité »¹²⁷ (Clarkes *et al.*, 2015, p. 72). Au vu des éléments soulevés précédemment et plaidant en faveur de la fonction autobiographique de la musique, il apparaît que certaines œuvres peuvent effectivement être des supports d'identification permettant à la personne de consolider son sentiment d'identité personnelle (Marc, 2005) et d'objectivation de sa pensée soutenant les remaniements identitaires dont elle fait l'expérience. Néanmoins, il est clair que la théorie de DeNora est imprégnée du contexte socio-politique occidental, à savoir celui des « sociétés liquides » (Bauman, 2006) au sein desquelles gouverne l'individualisation (Honneth, 2008) jusque dans toutes les pratiques artistiques.

¹²⁷ TL : « *music acts as a technology for listeners to structure and organize their identities – in the immediate circumstances of 'mood management', and in longer-term processes of identity construction and maintenance* ».

De nombreuses recherches en ethnomusicologie témoignent du fait que les groupes humains continuent d'utiliser la musique comme un vecteur de socialisation. Néanmoins, plusieurs auteurs soulignent le fait que « la musique [...] est un ensemble de pratiques culturelles désormais étroitement liées au domaine du personnel et du subjectif » (Hesmondhalgh, 2007, p. 206). En observant le fait que les œuvres musicales sont mobilisées par beaucoup d'êtres humains pour vivre des expériences de « soi vers soi » et l'importance que ces dernières revêtent pour les sujets qu'elle interroge, DeNora (2000) considère que « la sphère ostensiblement privée de l'utilisation de la musique fait [...] partie intégrante de la constitution culturelle de la subjectivité, de la manière dont les individus sont impliqués dans la constitution de leur propre personnalité en tant qu'agents sociaux »¹²⁸ (*op.cit.*, p. 48). Cette idée sous-tend le choix que font certaines institutions de mettre en place des dispositifs de musicothérapies dans la prise en charge de personnes faisant l'expérience de la migration. Ceux-ci peuvent prendre diverses formes (individuelles ou collectives, réceptives et ou actives)¹²⁹ mais ont tous pour objectif de fournir aux personnes un support de projection symbolique de leurs états internes, d'expression, d'exploration de soi contribuant à l'élaboration des problématiques identitaires qu'elles traversent. À ce titre, les dispositifs musicaux (cliniques et d'orientation psychanalytique) mis en place par les psychologues Sorabella (2018) et Bosc (2008) auprès de mineurs non-accompagnés apparaissent tout à fait intéressants en ce qu'ils peuvent soutenir l'élaboration du vécu traumatique de ces jeunes, redonner du jeu à leur identification et donc à l'expression de leur personne. Néanmoins, il semble qu'il faille nuancer une vision trop édulcorée de la fonction « réparatrice » et émancipatoire de la musique.

Hesmondhalgh (2007) propose une analyse critique des approches « positives » de la musique. Ce sociologue considère que « nous ne devrions pas écarter la possibilité que la musique, comme d'autres ressources culturelles, nous empêche de nous reconnaître nous-même, de faire face à certaines limites en nous et dans les sociétés modernes » (*op.cit.*, p. 212). À cet égard, la théorie de DeNora (2000) ne semble pas assez nuancée puisqu'elle ne tient pas compte des corollaires de la réinvention de soi, à savoir la pression à l'efficacité personnelle (Ehrenberg, 2011). En effet, « chacun d'entre nous, désormais, est soumis au devoir de s'affirmer comme un individu singulier » (Caillé & Chaniel, 2011, p. 8) à travers des choix opérés dans les pratiques et à ce titre, la pratique musicale ne fait pas exception. Comme toute « consommation culturelle », celle-ci « ne peut être facilement séparée de l'individualisme compétitif des sociétés modernes » (Hesmondhalgh, 2007, p. 216) et apparaît susceptible d'amener « à la dépression et à l'anxiété□, même quand [la]

¹²⁸ TL : « *the ostensibly private sphere of music use is part and parcel of the cultural constitution of subjectivity, part of how individuals are involved in constituting themselves as social agents* ».

¹²⁹ En effet, il n'existe pas qu'une seule pratique de musicothérapie. Globalement, la musicothérapie peut être définie comme « un mode d'intervention utilisant la musique, visant à promouvoir, maintenir et améliorer la santé mentale, physique, socioaffective et spirituelle d'un patient » (Century, 2010, p. 96).

réalisation de soi [qu'elle sous-tend] est consciemment vécue et exprimée comme gratifiante, voire libératrice » par le sujet (*op.cit.*, 227). Ce tableau, en apparence dramatique, permet de rappeler que le musiquer, comme la construction identitaire, prennent toujours place dans un contexte socio-politique donné et ne sont pas hermétiques à ses influences. Ainsi, si à certains égards l'individualisation des pratiques musicales est au service d'une construction active de soi, elle peut aussi insidieusement imposer au sujet l'adoption d'une démarche musiquante « pro-active » (Almudever *et al.*, 1999) requérant de lui qu'il fasse preuve d'une maîtrise et d'une réflexivité dans ses choix musicaux. Les entretiens menés par Hesmondhalgh auprès d'adultes anglais et gallois pour investiguer la représentation de soi à travers la musique révèlent de telles dynamiques. Dans les discours recueillis, le goût musical est présenté comme une composante du soi revendiquée par les sujets. Ses particularités font partie de l'identité sociale qu'ils endossent, de leur « paraître et agir » (Marc, 2005, p. 125), c'est-à-dire des aspects de leur subjectivité par lesquels ils « choisissent », « acceptent » d'être identifiés par autrui. Il apparaît aussi que la présentation de soi par la musique « peut devenir partie intégrante des luttes statutaires quand elle permet d'exhiber sa réceptivité à divers plaisir liés aux styles de vie et son registre émotionnel supérieur » (*op.cit.*, p. 217). En Occident, cette dynamique semble se cristalliser autour d'une idée commune diffuse mais bien palpable : écouter de la musique pour écouter de la musique, pour le simple plaisir qu'elle procure sans se soucier de ce que cela dit de soi n'est pas une « bonne » pratique musiquante. À ce titre, Hennion (2004) dénonce la pression normative que les considérations issues des approches sociologiques classiques de la musique ont imposé aux individus des sociétés occidentales. En érigeant le goût musical au rang de pratique « experte », elles sont à l'origine de la construction d'un faux self par certains sujets lorsqu'ils sont questionnés sur leur façon de musiquer. Les travaux en ethnomusicologie révèlent le caractère ethno-situé d'une telle dynamique. En effet, dans bon nombre de communautés humaines, la pratique musicale n'a pas cette dimension évaluative ou du moins celle-ci ne répond pas à une logique « élitiste ».

En tant que pratique sociale ritualisée, « toute performance musicale célèbre, affirme et explore, en dernière instance, les valeurs de *quelqu'un* » (Small, 2019, p. 165), un Moi idéal groupal. Ainsi, même si ce n'est pas dit officiellement, il s'agit pour l'individu « souhaitant » prendre part à cette expérience sociale et être reconnu par autrui comme tel, de faire preuve d'une « capacité » à musiquer de façon adéquate : savoir pleurer avec *suparare* sur la musique lors des cérémonies pour les Tsiganes (Bonini-Baraldi, 2013), savoir faire pleurer l'auditoire en partageant un poème ou une chanson évoquant l'absence lors de fêtes chez les émigrés Albanais lors de retours temporaires au pays (Pistrick, 2013), savoir danser en totale liberté sans se soucier du regard d'autrui pour les *teufeurs*, savoir incarner par sa voix et sa gestuelle le *joik* - et donc la personne, l'animal ou le paysage

que la mélodie incarne – pour le chanteur Sami (Aubinet, 2017), avoir le *kāl* pour les musiciens iraniens et savoir entrer dans un état de transe pour aboutir au *wajd* pour leurs auditeurs (Pavard, 2010) etc. Pour une personne faisant l'expérience de la migration, nous pouvons donc envisager que le manque de certains « codes » entrave son identification à certaines formes de pratiques musicales. Néanmoins, la relative souplesse des codes « musiquants » – comparés à ceux qui structurent d'autres pratiques comme celle de discuter, de débattre, de travailler, etc. - et le fait que tout être humain puisse avoir une compréhension incarnée de la musicalité font de la pratique musicale un espace que la personne peut investir et s'approprier progressivement.

« Chaque performance musicale exprime les valeurs d'un groupe social spécifique à un moment donné de son histoire » (Small, 2019, p. 274). Celles qui prennent forme dans les communautés diasporiques, contribuent à maintenir une identité groupale et nourrissent ainsi un sentiment d'appartenance sécurisant (Espstein, 2014). Par-là, les individus trouvent notamment un espace valorisant où affirmer leur identité culturelle. Prises comme des « cartes d'identités communautaires » pour se présenter dans les pays d'accueil, les pratiques musicales « importées » par l'immigration peuvent parfois se voir « typifiées » et « stéréotypées » au fil du temps comme le décrit Giuriati (1996) chez les immigrés italiens ou dans une micro-communauté Khmer aux États-Unis. Néanmoins, le contexte socio-politique multiculturel nord-américain - « où l'"appartenance" revêt un rôle important » (*op.cit.*, p. 250) – semble être à l'origine de ce type de dynamique. Ainsi, la pratique musicale communautaire n'a pas toujours pour fonction de « cristalliser » les identités groupales. Elle est aussi (et surtout) une occasion pour les individus de construire leur « identité mouvante » (Triki, 1998), d'intégrer à leur sentiment identitaire ce que l'expérience migratoire « fait d'eux » et « a fait d'eux ». Par exemple, « la musique peut avoir une fonction délibérative en stimulant une réflexion sur l'identité collective du groupe minoritaire et la négociation de cette identité avec celle d'autres groupes minoritaires » (Lafleur & Martiniello, 2009, p. 108). Elle est une façon de donner de la souplesse aux appartenances et d'en construire de nouvelles. Pour exemples : 1) chez les réfugiés Chiliens, le répertoire de chansons populaires « a pour fonction d'articuler l'appartenance nationale latino-américaine, avec l'identité politique de gauche et l'exil » (Jordán González, 2013, p. 164) ; 2) chez les Nordestiens ayant vécu l'exode vers les grandes villes brésiliennes, les improvisations poétiques et chantées « portent en elles le principe même du changement et peuvent [...] concourir à construire une identité [n'étant] pas fondée sur le sentiment d'appartenance à un groupe qui aurait un caractère permanent, [mais caractérisant] une situation à un moment donné et [représentant] une communauté de destin pour les gens qui s'y reconnaissent » (Rougier, 2017, p. 63).

En considérant que le fait de musiquer en groupe ouvre un espace potentiel entre les individus, certains chercheurs et praticiens utilisent la musique comme médiation dans des « groupes interculturels » (Arsenault, 2019 ; Prévost, 2010 ; Talmon, 2004). En effet, ils considèrent que « si nous utilisons la musique comme un moyen pour comprendre les autres cultures, nous pouvons également la considérer comme un moyen de négocier l'identité culturelle »¹³⁰ (Cook, 2000, p. 129) et donc comme vectrice d'affiliation pour les sujets faisant l'expérience de la migration dont le défi est de parvenir à prendre place dans un lien social nouveau.

3.4.4. La fonction affiliative : l'autre au contact de soi

Dans le chapitre 1, nous avons mis à jour les dynamiques relationnelles nouvelles et complexes dans lesquelles une personne faisant l'expérience de la migration doit parvenir à prendre place : avec les personnes qui leur viennent en aide, celles qui sont dans la même situation qu'elles et celles qui sont restées au pays. Outre la problématique de la langue, elle rencontre un lien social s'organisant selon des codes qui ne sont pas les mêmes (ou du moins pas complètement) que ceux qu'elle connaît. Justement, il apparaît que musiquer « fournit des occasions permettant de se lier aux autres » (Hesmondhalgh, 2007, p. 228). Ainsi, malgré le fait que l'universalité de la musique soit largement remise en question, « il n'est pas rare de trouver des revendications considérant la musique comme un "langage universel" qui peut surmonter (ou même transcender) les différences culturelles, briser les barrières de l'ethnicité, de l'âge, de la classe sociale »¹³¹ (Clarke *et al.*, 2015, p. 62). Plusieurs études ont été menées pour tenter de définir si la musique constitue effectivement un bon « moyen de compréhension interculturelle » (*op.cit.*). Elles s'inscrivent toutes dans une démarche positiviste et comparative, et leurs résultats semblent confirmer l'hypothèse selon laquelle la musique soutient effectivement un processus d'interculturalisation.

Pour pouvoir plaider en faveur d'une universalité de la musique, plusieurs chercheurs investiguent la capacité qu'aurait tout individu (quelle que soit sa nationalité) à « décoder » l'émotion exprimée dans toute musique (quel que soit son contexte de création). Balkwill et ses collaborateurs (2004) ont mené une étude auprès de 147 auditeurs japonais et ont évalué leur capacité à identifier des émotions dans des œuvres musicales japonaises (« codes musicaux » familiers), occidentales (« codes musicaux » plutôt familiers) et Hindous (« codes musicaux » non familiers). Il apparaît que dans la controverse qui divise depuis longtemps les philosophes esthéticiens (qu'ils n'évoquent pas), ces auteurs prennent une position claire en faveur de l'objectivisme. En effet, ils considèrent que la musique a des propriétés intrinsèques qui expriment

¹³⁰ TL : « *if we use music as a means of insight into other cultures, then equally we can see it as a means of negotiating cultural identity* ».

¹³¹ TL : « *it is still not uncommon to find claims being made for music as a 'universal language' that can overcome (or even transcend) cultural differences, break down barriers of ethnicity, age, social class* ».

des émotions et ont vérifié si les extraits qu'ils avaient sélectionnés pour leur caractère « objectivement » joyeux, coléreux ou triste étaient reconnus comme tels par les participants. Les résultats obtenus les amènent à la conclusion selon laquelle : « les auditeurs peuvent interpréter l'émotion qui a voulu être exprimée dans la musique d'une culture ne leur étant pas familière, et que ces jugements sont associés avec des indices acoustiques spécifiques à certaines émotions »¹³² (*op.cit*, p. 348). Par une démarche similaire, Fernando et ses collaborateurs (2014), ont mené plusieurs études comparatives entre les Pygmées d'Afrique Centrale et les Québécois et en sont venus aux mêmes conclusions. Ainsi, dans le cadre de l'expérience migratoire, la musique pourrait être un moyen intéressant de communication des affects entre autochtones et nouveaux arrivants. Néanmoins, la « validité » de ces affirmations et l'intérêt de telles démarches semblent largement questionnables : 1) les présupposés objectivistes qui les fondent sont loin d'être acceptés dans la communauté scientifique ; 2) le caractère simpliste et contraignant de ces schémas expérimentaux nie fondamentalement le vécu de la personne en guidant grandement son expérience afin de « dégager des régularités dans un flot de singularités » (Delalande, 2010, p. 232). Ainsi, leurs conclusions ne sont pas satisfaisantes dans le cadre d'approches situées, compréhensives et subjectivistes. Elles sont ainsi largement remises en question par les ethnomusicologues (Clarke *et al.*, 2015) et par les philosophes (Dufour, 2005). Néanmoins, le pouvoir de la musique à rapprocher les cultures reste investigué par l'appuie d'une autre hypothèse : la musique en tant que vecteur d'empathie réduit les préjugés interculturels et favorise ainsi l'interculturalisation.

Au Portugal, Neto et ses collaborateurs (2016) ont mené une étude auprès de 229 jeunes de sixième dont l'objectif était de vérifier si un « programme interculturel d'éducation musicale » réduit les préjugés « anti peau noire » et nationaux chez ses participants qui auront dès lors une plus grande tendance à l'affiliation. L'aspect interculturel de ce programme résidait dans le fait que le matériau musical proposé aux enfants comprenait des chansons capverdiennes et des chansons portugaises. Les résultats statistiques obtenus révèlent « une réduction des préjugés anti-peau noire, implicites ou explicites, chez les élèves du groupe expérimental et aucune réduction chez les élèves du groupe témoin »¹³³ (*op.cit*, p. 395). Sans réellement nuancer leurs résultats, les auteurs en concluent que la musique « augmente » l'affiliation. Cette démarche est critiquable à plusieurs égards : 1) un lien trop mécanique (voire magique) est fait entre réduction des préjugés et augmentation de l'affiliation : alors que l'attitude des enfants à l'égard d'autrui ne présage pas de leurs conduites ; 2) comme dans toute enquête d'orientation positiviste menée hors d'un laboratoire - et ne pouvant ainsi isoler

¹³² TL : « *that listeners can interpret the intended emotion expressed in music of an unfamiliar culture, and that these judgments are associated with emotion-specific acoustic cues* ».

¹³³ TL : « *a reduction in anti-dark-skin prejudice, either implicit or explicit, among pupils in the experimental group and no reduction among pupils in the control group* ».

aucune « variable » (bien que certains chercheurs estiment que ce soit le cas) - il est impossible d'affirmer que ce sont les ateliers de musique interculturels qui sont à l'origine d'une diminution des préjugés chez les enfants et non pas à un grand nombre d'autres facteurs potentiels. Cette expérience – tout comme celle menée en laboratoire par Clarke et ses collaborateurs (2015) auprès de 61 adultes Étatsuniens et dont les résultats vont dans le même sens - ne prouve en aucun cas le fait que la musique peut agir « comme un agent de liaison et d'affiliation sociale » (*op.cit*) en situation interculturelle. Pour autant, la croyance selon laquelle la musique est un outil intéressant dans la rencontre interculturelle en ce qu'elle favorise l'affiliation est très répandue et sous-tend les usages de la musique comme médiation que font de nombreux intervenants sociaux.

Dans le cadre de recherches-interventions auprès de personnes faisant l'expérience de la migration, la musique est utilisée comme une médiation culturelle afin de favoriser le lien social (Caune, 2000). Par exemple, Arsenault (2019), Talmon (2004) et Prévost (2010) font se rencontrer autochtones et personnes ayant immigré au Québec autour d'activités musicales. La musique a alors pour fonction « d'être tout à la fois un objet culturel propre à chaque sujet, un objet transculturel commun partageable entre tous les membres du groupe, un objet transitionnel suscitant un espace de jeu, facilitant l'élaboration de liens et la construction de l'identité » (Carré, 1998 p. 22). Malgré l'intérêt de telles interventions (aux plans clinique et théorique), les conclusions obtenues restent très superficielles et promeuvent une vision édulcorée de rencontres interculturelles durant lesquelles « la magie a opéré » grâce à la musique. Parce que pour Arsenault, Talmon ou Prévost, l'interculturalisation semble se résumer à un processus d'intégration, leurs projets ont un caractère utilitariste certain qui semble l'éloigner d'un véritable travail clinique. L'important semble être de pouvoir témoigner à la fin du programme de la coopération dont ont fait preuve les deux populations pour considérer que l'intégration et le sentiment d'appartenance des réfugiés se sont « améliorés » (Arsenault *et al.*, 2019). La recherche ethnographique menée par Epstein (2014) pendant 4 ans dans le quartier de la Guillotière à Lyon apparaît, elle, particulièrement intéressante puisque les données recueillies (auprès des personnes, dans leur milieu de vie) permettent une meilleure compréhension de la façon dont le musiquer constitue « un environnement riche dans lequel des participants plus ou moins actifs peuvent [...] faire l'expérience de la perspective culturelle que [des] autres (réels ou virtuels) habitent (et peut-être de la comprendre de plus en plus) »¹³⁴ (Clarke *et al.*, 2015, p. 72).

Le quartier de la Guillotière rassemble une population profondément interculturelle et constitue un lieu où prennent forme de multiples façons de musiquer. Dans ce contexte, l'intervention

¹³⁴ TL : « a rich environment in which more or less active participants can [...] come to experience (and perhaps increasingly understand) the cultural perspective that others (real or virtual) inhabit ».

d'Epstein (2014) avait pour objectif « de produire du lien, de la rencontre, de la création et d'enclencher une réelle dynamique de territoire donnée sur la diversité des pratiques culturelles qui s'y déploient » (*op.cit*, p.134). Pour accompagner les habitants du quartier dans la prise de conscience du territoire musical qu'ils occupent et contribuent à créer, cette ethnomusicologue est allée à leur rencontre. Elle a enregistré des entretiens menés auprès de musiciens professionnels, de musiciens amateurs, de personnes qui (même sans le savoir) sont « porteuses de mémoires musicales » dont les pratiques musicales se déploient dans divers cadres (privé, familial, communautaire...). L'ensemble de l'action d'Epstein repose sur la *théorie de la ritournelle* développée par Deleuze & Guattari (1980). Ainsi, les pratiques musicales à l'œuvre au sein des communautés sont considérées comme des ritournelles (donnant des points de repère, d'ancrage) par lesquelles les individus construisent un espace de « chez soi », un territoire dont la valeur « est existentielle et subjective [puisqu'elle] circonscrit pour chacun le champ du familier, de l'attachement et marque une distance avec le reste du monde » (Epstein, 2014, p. 142). Parmi d'autres activités (jeux, discussions...), l'activité musicale « participe à la construction subjective de l'espace commun et des processus de reterritorialisation des migrants » (*op.cit*). Dans la rupture filiale que peut créer l'expérience migratoire (Idris, 2007 ; Nathan, 1986), la musique est aussi un objet de transmission important pour les personnes. C'est en tout cas ce que les exilés chiliens rencontrés par Jordán González (2013) expriment. Pensée sous cet angle, dans le contexte français, la musique semble pouvoir être un instrument de transmission précieux pour « les enfants de migrants en suspension dans leur affiliation à la société d'ici, et en même temps à celle des origines, en miroir à la suspension de leurs parents entre l'Ici et l'Ailleurs » (Idris, 2007, p. 136). Aussi, lors de retours temporaires au pays, musiquer est un moyen pour que se reforme symboliquement un lien social transformé par l'émigration. En Albanie par exemple, les fêtes permettent de « célébrer le présent et la présence fait en même temps résonner un passé idéalisé - un passé de communauté et d'harmonie sociale qui est perdu à jamais » (Pistrick, 2013, p. 70). Si dans certains cadres la ritournelle que construit la musique doit nécessairement se rigidifier pour le groupe (familial, communautaire...), son caractère malléable laisse aussi place à l'ouverture, à la rencontre et à la transformation des limites « territoriales » au contact de l'autre. Le projet d'Epstein (2014) avait justement pour visée de soutenir les rencontres (et hybridations) musicales et par là même la rencontre interculturelle au sein du quartier pour qu'un territoire subjectif partagé par tous prenne forme. Elle observe que les pratiques musicales traditionnelles et populaires de chaque communauté constituent « des espaces transitionnels, des "entre-lieux" culturels qui rendent possibles certaines délocalisations territoriales relatives, partielles, des anciennes et des nouvelles productions symboliques » (*op.cit*, p. 145). Son intervention (nous devrions d'ailleurs plutôt parler d'« étayage ») présente plusieurs intérêts : 1) en

se déplaçant sur un territoire qu'elle n'habite pas, Epstein propose un projet qui se construit avec elles et n'impose pas une interculturation « artificielle » ; 2) son objectif est de favoriser un lien social dans lequel les personnes évoluent quotidiennement ; 3) son projet vise la prise de conscience de ce qui fait lien et l'investissement durable d'un territoire subjectif commun ; 4) dans ce cadre, l'œuvre créée¹³⁵ sert d'objet sémiotique que tous les habitants du quartier peuvent investir. Cette auteure nous parle de la façon dont la musique (ritournelle) fait territoire(s) et l'étude ethnomusicologique menée par Shaheen Espinosa (2019) fournit un exemple particulièrement intéressant de la façon dont le besoin de musiquer et l'envie de le faire avec une personne différente de soi crée des espaces inédits de rencontre interculturelle. Son terrain d'étude est l'envers d'un territoire puisqu'il se situe à la frontière entre le Mexique et les États-Unis. Si le territoire appréhendé par Epstein a les allures d'un patchwork, celui-ci est clivé et dangereux. Pour autant, la pratique musicale s'y fraye une place. En effet, des musiciens de Ciudad Juárez (ville des plus dangereuses du monde) en recherche de savoirs sur la musique arabe sont allés à la rencontre d'une communauté de réfugiés syriens dans la ville d'El Paso (au Texas) en traversant quotidiennement une frontière voulue hermétique. Shaheen Espinosa les a rencontrés et a décrit comment en musiquant ensemble « des musiciens Chicanx de Ciudad Juárez et des musiciens syriens d'El Paso ont découvert qu'ils partageaient la même expérience traumatique du déplacement et de la perte causés par la violence » (*op.cit.*, p. 44). Finalement, c'est en toute autonomie que ces personnes ont créé un territoire subjectif commun et humanisant en musiquant.

¹³⁵ Un documentaire intitulé « La Guillotière, des mondes de musiques » (2008).

*« Tout questionnement est une prise de position sur le monde et les phénomènes.
Tout regard porte en lui les arrangements a priori du monde.
Le tout est de bien savoir que l'on travaille avec telle ou telle paire de lunettes. »*

Paillé & Mucchielli

2012, p. 73

*« Je pense pas que ce soit exactement la migration qui m'a changé. Tout te change en fait. Je peux pas prévoir
mais ça fait un an j'ai changé par rapport à l'an dernier! C'est comme ça je pense. Chaque année tu changes un
petit peu. Même si je suis ici ou ailleurs. Je peux pas savoir si j'ai changé par rapport exactement à la migration ou
par rapport à ce que j'ai vécu en général. »*

Miguel

2018, entretien à la terrasse d'un café



« Livingston »

Jungle by Night

2018

PROBLEMATIQUE

À l'origine de cette recherche, nous posons la question très générale du rôle que peut jouer la musique dans le développement des personnes faisant l'expérience de la migration. Celle-ci est sous-tendue par notre intérêt pour la façon dont les œuvres peuvent soutenir le processus de personnalisation chez des sujets faisant l'expérience d'une transition en appréhendant et s'insérant dans des milieux nouveaux aux plans social, culturel, institutionnel.

En premier lieu, il est apparu que la migration est un phénomène complexe dont il est important de comprendre les ressorts historiques, sociaux et politiques afin d'appréhender avec finesse les enjeux psychosociaux qu'il comporte pour les sujets qui en font l'expérience. Les contextes dans lesquels se déploient les parcours migratoires aujourd'hui en Europe se caractérisent par une tension entre accroissement de l'hybridation culturelle (du fait de l'intensification des déplacements humains) et repli identitaire (se manifestant par un durcissement des politiques migratoires et une stigmatisation de la figure de l'étranger). Cette dynamique n'est pas sans influence sur l'expérience des sujets qui vivent une migration et les travaux menés sur cette question depuis les années 50 dans le champ de la psychologie révèlent les problématiques ayant trait à l'altérité, l'identité et la temporalité. Leur lecture nous permet d'appréhender la migration comme une expérience pouvant induire diverses formes de vulnérabilité mais aussi fournir à la personne les moyens de parvenir à vivre créativement. Dit autrement, et selon une conception socio-culturelle et historique du développement humain, il apparaît que l'expérience migratoire porte en elle des risques d'aliénation mais aussi des potentialités personnalisantes qu'il est dès lors intéressant d'investiguer.

À ce titre, le concept de transition tel qu'il est défini dans le cadre d'approches socio-développementales non déterministes apparaît particulièrement heuristique pour appréhender l'expérience de la migration du point de vue du développement de la personne. En effet, si la migration en tant que déplacement géographique est à considérer comme un changement ou un événement induisant de nombreux changements dans les sphères de vies d'un sujet, son vécu et son élaboration relèvent d'un processus transitionnel. Les travaux fondamentaux menés en psychologie développementale et sociale mais aussi en sciences de l'éducation et en sociologie permettent d'appréhender toute transition psychosociale comme : une tentative de suture, de liaison suite à l'avènement d'une ou de plusieurs ruptures dans un parcours de vie ; un processus sous-tendu par la conflictualité et potentiellement source de crises. L'élaboration de ces différentes dynamiques de changement mobilise des processus en lien avec la construction du sens, l'évolution des perspectives temporelles, les remaniements identitaires et plus largement la personnalisation. Vouloir appréhender « le rôle » de la musique dans ces circonstances revient à questionner les façons dont elle peut constituer un étayage pour la personne. Les théories socio-culturelles et

historiques du développement nous ont ici aussi aidées à caractériser ce que nous appelons « musique », à savoir des œuvres ou objets culturels, et à expliciter les mécanismes en jeu dans l'appropriation et l'usage que les personnes en font pour répondre à certains de leurs besoins, en s'engageant dans des rituels musiquants.

Fondamentalement, notre intérêt porte sur la relation qu'entretiennent deux dimensions spécifiques dans le parcours des sujets : 1) leur expérience de la transition psychosociale que constitue la migration ; 2) leur lien à l'activité culturelle que constitue le « musiquer ». La revue de travaux en sciences humaines et sociales portant sur ces dimensions révèle 3 tendances vis-à-vis desquelles nous souhaitons nourrir une controverse :

- celle d'une pathologisation de la question migratoire que nous souhaitons nuancer en considérant la migration comme une transition psychosociale propice à la personnalisation ;
- celle d'une approche essentialiste et ontologisante de la musique que nous souhaitons prendre à contre-pied en appréhendant les œuvres musicales comme des objets symboliques ou ressources symboliques soutenant le développement de la personne qui musique ;
- celle d'une lecture essentiellement culturaliste des pratiques musicales des groupes diasporiques que nous souhaitons complexifier en nous intéressant au caractère singulier des usages et à la spécificité des fonctions du musiquer chez les personnes faisant l'expérience de la migration.

Considérer la migration comme une transition psychosociale propice à la personnalisation

Étudier les transitions — en tant que processus — assure une analyse dynamique et psychosociale de l'expérience que font les personnes d'un(de) changement(s) à l'œuvre en elles et dans leurs milieux (Dupuy, 1998). C'est donc ainsi que nous choisissons d'appréhender l'expérience migratoire qui, parce qu'elle est marquée de ruptures, de conflits et parfois de crises est souvent considérée dans sa portée aliénante. En effet, dans la littérature, les problématiques liées aux relations d'altérité, à l'identité et à la temporalité que peuvent rencontrer les personnes sont largement explorées sous l'angle des risques psychopathologiques qu'elles représentent. Pourtant, il est primordial de considérer que, comme toute transition, une migration peut aussi avoir une portée personnalisante. En effet, il ne s'agit pas de nier la vulnérabilité psychique à laquelle expose l'expérience migratoire mais de la mettre en perspective avec la possibilité qu'elle offre au sujet de mener une vie créative (Winnicott, 1988). Ainsi, nous posons simultanément les deux questions suivantes : 1) quelles conditions induisent une forme d'aliénation entravant le processus transitionnel dans lequel sont engagées les personnes faisant l'expérience de la migration ? 2) Par

quels moyens s'engagent-elles dans un processus de personnalisation propice à la « reliaison » et à l'établissement d'un nouvel ancrage plural ?

Nous rejoignons Dupuy (1997) pour qui « l'une des visées théoriques de la psychologie, lorsqu'elle s'intéresse aux processus transitionnels, est de pouvoir décrire et expliquer comment les individus traitent et dépassent les conflits intra-psychiques et interpersonnels nés de la confrontation de systèmes de rationalité et de visées antagonistes [et se personnalisent] y compris en situation de profonde perturbation » (*op.cit.*, p. 89). Pour ce faire, il est déterminant de considérer que tout processus transitionnel — en tant qu'il est intrinsèquement psychosocial — agit à l'interface du sujet et du social, de la personne et des institutions dont les structures se construisent de façon interdépendante. À ce titre, nous considérons que « le modèle de l'interstructuration du sujet et des institutions » développé par Baubion-Broye, Malrieu et Tap (1987b) permet de révéler les clairement les liens aliénation/personnalisation et transition :

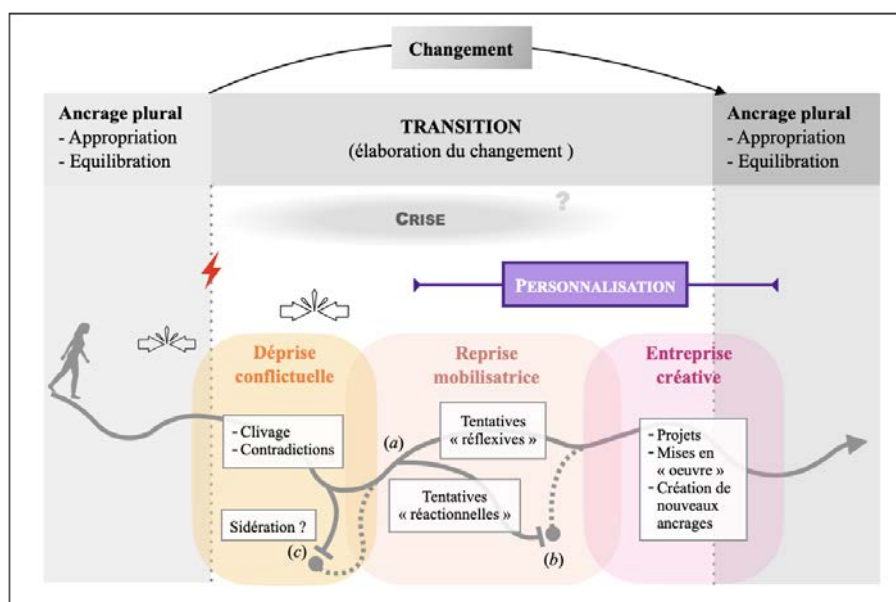


Figure 2 Proposition de schématisation des liens aliénation/personnalisation et transition

Dans ce schéma ne sont pas visibles « les combinaisons et les équilibres (et déséquilibres) qui peuvent se rencontrer et être mis en œuvre dans l'interaction et l'intégration des trajectoires sectorielles [alors même qu'ils sont toujours] extrêmement nombreux, variés et [que] c'est cette combinatoire et ce dosage qui assurent l'infinie diversité des parcours de vie et leur singularité » (Delory-Momberger, 2009, p. 20). Nous pouvons tout de même envisager le chemin tracé comme le parcours du sujet (lorsqu'une rupture induit une transition généralisée à la majorité des trajectoires de vie) ou comme l'une des trajectoires qui le composent (lorsqu'une rupture induit une transition dans l'une de ses sphères d'expérience). Ainsi, ce modèle ne s'applique pas uniquement à des bifurcations fondamentales dans le parcours mais aussi à des transitions plus « sectorisées » et vectrices de réaménagements de ses sphères d'expériences par le sujet. Aussi, il

apparaît tout à fait important de rappeler que dans la phase d'entreprise mobilisatrice, le sujet navigue entre des tentatives analysées et non analysées (que nous proposons de nommer « réflexives » ou « réactionnelles »). Ainsi, la scission dans le parcours du sujet vers l'un ou l'autre type de reprise mobilisatrice (*a*) est ici caricaturale et doit être nuancée. Néanmoins, la représentation d'un parcours caractérisé par la prépondérance de tentatives réactionnelles apparaît décisive et permet de signifier la portée potentiellement aliénante d'une telle situation (*b*).

Cette schématisation nous permet de souligner des zones d'ombre à investiguer dans le cas des personnes faisant l'expérience de la migration :

- *A priori*, pour Baubion-Broye et ses collaborateurs, la déprise conflictuelle n'est pas l'équivalent de la rupture puisqu'elle n'est pas un événement. Néanmoins, leur écrit ne nous renseigne pas sur la durée de cette phase et sur les risques qu'encourt le sujet si elle se prolonge (*c*). Le sujet se trouve-t-il alors dans un état d'aliénation extrême tel que la *sidération* ?
- Parce que la personnalisation renvoie aux tentatives d'objectivation, de dépassement de conflits (Hugon, Vilatte & Preteur, 2013) et que pendant la phase d'entreprise mobilisatrice la personne est active (ne se laisse pas agir par les conflits qu'elle vit), nous faisons le choix de considérer la possibilité que s'engage un processus de personnalisation dès la phase de reprise mobilisatrice. Néanmoins, si les tentatives réactionnelles sont prépondérantes pouvons-nous dire que la personne se personnalise ? Plus encore, faut-il nécessairement qu'elle parvienne à opérer une entreprise créative pour que nous puissions considérer qu'elle se personnalise ? Il nous semble qu'une telle idée peut nous amener à considérer la transition comme « une marche orientée [et impliquant] la notion de progrès : non seulement nouveauté, mais "amélioration", perfectionnement » (Meyerson, 1948, p. 146), ce qui apparaît tout à fait contraire à la conception épigénétique que défendent Baubion-Broye et ses collaborateurs, ainsi que nous même. Peut-être pouvons-nous envisager que la personnalisation suppose *a minima* que la phase de reprise mobilisatrice ne se restreigne pas à des tentatives réactionnelles et que la personne puisse partiellement ou totalement adopter une position réflexive pour peut-être s'engager dans une entreprise créative. Mais nous supposons qu'elle peut retrouver un ancrage plural satisfaisant ses aspirations sans cette dernière « étape ».
- Par quels moyens, étayages (Kaës, 2004) et ressources (Zittoun, 2012a) la personne peut-elle s'engager dans une reprise mobilisatrice lorsque la déprise conflictuelle a trop perduré (*c*) ou « retrouver » ses capacités réflexives et prospectives lorsque les tentatives de gestion du conflit sont exclusivement « réactionnelles » (*b*) ? Poser cette question nous semble impératif dans le cadre d'une approche socio-historique et culturelle du développement.

Appréhender les œuvres musicales comme des objets symboliques ou ressources symboliques soutenant le développement de la personne qui musique

Les « bien faits » de la musique aux plans affectif, cognitif et social sont largement reconnus (Hargreaves, 1999) et de nombreuses études expérimentales d'orientations cognitivistes et neuropsychologiques s'attèlent à les démontrer (Sacks, 2014). Le principal corollaire de telles approches est de penser l'œuvre musicale comme un médicament qu'il s'agirait d'administrer à la personne pour qu'elle « fasse des progrès » et aille mieux. Si l'usage d'une médiation est tout à fait intéressant au plan clinique, nous ne nous intéressons pas à la musique sous cet angle. Dans le cadre d'une approche socio-culturelle et historique du développement nous souhaitons appréhender la part active de la personne dans l'appropriation et l'usage instrumental des œuvres. En effet, nous considérons les œuvres musicales comme des objets sémiotiques à disposition de la personne pour remplir des fonctions psycho-sociales variées, être mobilisés comme des instruments psychologiques au sens de Vygotski. Parce que les fonctions que prend tout objet pour une personne dépendent notamment des usages qu'elle a l'habitude et/ou la possibilité d'en faire, il nous faut appréhender les activités dans lesquelles les personnes faisant l'expérience de la migration s'engagent avec la musique, c'est-à-dire sur la(les) façon(s) dont elles *musiquent* (Small, 2019). Ce concept, particulièrement intégratif, désigne une activité qu'il est possible de décrire par l'observation des pratiques. Néanmoins, pour comprendre les fonctions pragmatiques qu'elle acquiert durant un parcours de vie, il est primordial de comprendre le sens qui lui est (ou a été) octroyé par la personne ; sens qui rappelons-le, se construit dans l'interaction avec des autres.

Small propose de favoriser l'usage du verbe musiquer pour sortir de l'inextricable débat sur le sens de la musique ainsi que de l'élitisme dans lequel nous plongeant les approches objectivistes et va jusqu'à affirmer que les œuvres musicales « ne sont en réalité même pas nécessaires pour [que le musiquer] ait lieu » (*op.cit*, p. 36). Nous ne partageons pas avec lui l'idée selon laquelle une activité supposerait nécessairement un objet (une œuvre) de nature musicale pour être qualifiée d'activité musiquante. Néanmoins, notre conception socio-historique et culturelle du développement rejoint pleinement celle soutenue par Small lorsqu'il affirme que « la nature et la signification fondamentales de la musique ne résident pas dans des objets [...], mais dans l'action, dans ce que les gens font » (*op.cit*, p. 31). C'est justement le déplacement que permet l'usage du concept d'*œuvres* (au sens de Meyerson, 1949) et plus encore des concepts d'*objet symbolique* et de *ressource symbolique* développés par Zittoun et ses collaborateurs (Zittoun, 2007 ; Gillespie & Zittoun, 2010 ; Zittoun *et al.*, 2003) qui, sans nier l'importance de l'objet (et de la signification qui lui est socialement attribuée), promeuvent une centration sur les usages qu'en font les personnes.

C'est sur la base de l'usage des verbes « investir » ou « mobiliser » que nous proposons de fonder la différence entre objet symbolique (**OS**) et ressource symbolique (**RS**). À la lecture du tableau proposé par Gillespie et Zittoun (2010)¹³⁶ nous pourrions penser que l'investissement correspond à un usage de type « médiation » et qu'alors la mobilisation correspondrait à un usage réflexif. Pourtant, quelle que soit la modalité décrite (médiation, « réflexivité »), ces auteurs parlent de « ressources ». Aussi, nous avons considéré que la capacité à remplir des fonctions psycho-sociales faisait la spécificité d'un OS mais aussi celle d'une RS. Ainsi apparaît-il légitime de questionner la pertinence d'une distinction entre OS et RS : faut-il encore parler d'OS ? Il nous semble qu'une distinction reste pertinente si nous suivons le raisonnement suivant : 1) l'investissement d'un OS suppose l'usage réflexif d'un objet sémiotique, celui-ci doit préalablement devenir « un objet d'esprit » chez le sujet pour qu'il lui donne sens et l'élise comme objet privilégié pour répondre à certains de ses besoins ; 2) l'attachement que développe le sujet à l'OS rend son usage de moins en moins réflexif, plus automatique parce qu'il a « fait ses preuves » (pour répondre à certains besoins) et qu'il est approprié de façon à « faire partie de soi » ; 3) l'OS prend place dans le monde « allant de soi », il accompagne le sujet dans le temps et devient garant d'une certaine continuité ; 4) l'OS — qui en termes winnicottiens maintient l'*illusion* — devient une RS lorsqu'une rupture intervient dans le parcours du sujet — fait *désillusion* — et doit alors remplir des « fonctions transitionnelles », sa mobilisation ayant pour but principal de soutenir la *suture* nécessaire au rétablissement d'une forme de continuité (émotionnelle, identitaire, sociale, etc.) ; 5) pour choisir la ressource qu'elle mobilise, la personne est active, prospective (elle a un minimum d'intentionnalité) et elle adopte ainsi un usage réflexif de son OS, elle « remet en question » son efficacité pour répondre aux besoins que fait naître la nouvelle situation ; 6) la rupture ne se situe pas uniquement dans les milieux du sujet et/ou en lui mais aussi dans l'investissement de son OS ; 7) parce qu'une rupture a des effets à plus ou moins long terme et qu'un temps de crise peut s'inscrire dans la durée, une RS peut être utilisée comme médiation sans que pour autant une forme de continuité soit tout à fait rétablie : « les ressources symboliques offrent des définitions temporaires, des "quasi-objectifs", apportant des significations provisoires à certaines actions »¹³⁷ (Zittoun *et al.*, 2003, p. 419) ; 9) l'investissement d'un OS peut « survivre » à la rupture, évoluer suite à celle-ci, mais son abandon peut aussi être la condition de l'avènement d'une nouvelle continuité, d'un nouvel ordre des choses. Finalement, tout est donc question de « continuité » et de « rupture ». L'OS garde toute son importance dans la vie de la personne jusqu'à ce qu'une rupture remette en jeu la forme et la force de l'attachement

¹³⁶ Cf. Partie 3.1.2.2. *Utiliser un objet symbolique pour « mettre en œuvre » : la mobilisation de ressources symboliques* (p. 106).

¹³⁷ TL : « *Symbolic resources offer temporary definitions, 'quasi-aims', bringing provisional meanings to some actions. Their use might confer some temporary reassurance, or bring some stability to the oscillation between actions and aims, experience and personal meaning* ».

établi notamment du fait des remaniements identitaires induits par cette perturbation du monde pris pour « allant de soi ». Le processus apparaît cyclique : la trajectoire d'un objet (entre investissement et mobilisation) et des pratiques du sujet en lien avec celui-ci sont liées aux ruptures dans son parcours de vie. Aussi pouvons-nous ajouter aux trois facteurs explicatifs de l'investissement d'un objet symbolique proposés par Zittoun (à savoir la compréhension, la reconnaissance d'autrui et l'utilité) l'efficacité de celui-ci lorsqu'il s'agit de le mobiliser comme ressource en situation de rupture. Le prolongement dans le temps d'un investissement serait donc aussi fonction de la « résistance » de l'objet symbolique aux ruptures et remaniements chez le sujet. Notre raisonnement peut être schématisé ainsi :

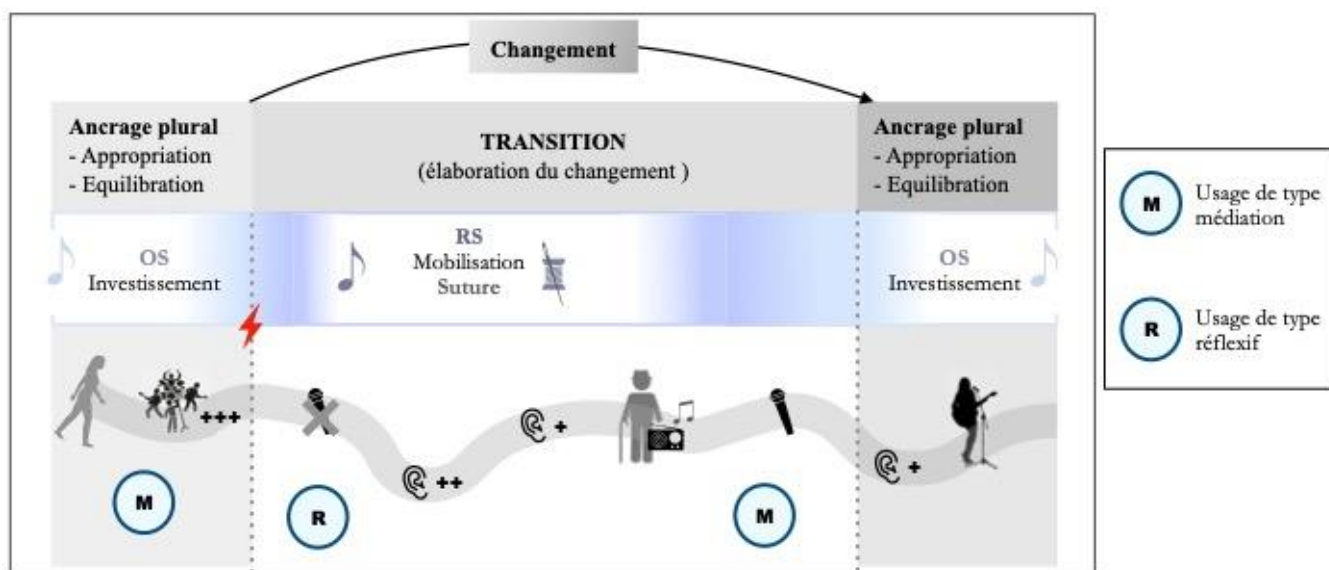


Figure 3 Proposition de schématisation des liens investissement d'un objet symbolique/mobilisation d'une ressource symbolique et transition

S'intéresser au caractère singulier des usages et à la spécificité des fonctions du musiquer chez les personnes faisant l'expérience de la migration

Les œuvres musicales ont la particularité d'être accessibles (Darsel, 2009 ; Schütz, 2006), symboliquement malléables (Nattiez, 2011 ; Serres, 2014 ; Small, 2019), intimement compréhensibles (Imberty, 2010 ; Nelson, 2007 ; Bonini-Baraldi, 2013) et propices à l'expérience intersubjective (Clarke *et al.*, 2015). Ces caractéristiques semblent faire du musiquer une activité à la mesure de toute personne, de ses connaissances, ses besoins, ses souhaits et ce, quelles que soient ses conditions de vie. La question est de savoir si cela est effectivement le cas dans les diverses conditions dans lesquelles les personnes faisant l'expérience de la migration peuvent se trouver. L'étude des travaux portant sur les enjeux géopolitiques et humanitaires que soulève le phénomène migratoire et sur leurs impacts psychologiques et sociaux nous amène à considérer la migration comme présentant de nombreux défis pour les personnes qui en font l'expérience. Ainsi : la musique a-t-elle une place dans les situations d'importante précarité ? Lorsque survient une crise ?

Au cours du voyage ? À l'arrivée en France ? Si ce n'est pas le cas, quelles ressources les personnes mobilisent-elles plutôt ?

Au vu des études portant sur le rôle de la musique dans l'expérience migratoire, il apparaît cohérent d'envisager les pratiques musicales comme étant « au centre des processus de négociation de significations, des souvenirs et des identités » (Greco-Morasso & Zittoun 2014, p. 29) chez les personnes faisant l'expérience de la migration. Dit autrement, la musique semble pouvoir effectivement acquérir des fonctions spécifiques durant un parcours migratoire et soutenir un processus d'objectivation des pensées, conflits, affects... permettant aux personnes d'élaborer les différents changements dont elles font l'expérience à cette occasion. Mais alors, quelles sont ces fonctions ? La littérature nous renseigne sur les usages que des groupes diasporiques spécifiques font du musiquer et esquissent les fonctions (sans les nommer ainsi) que le musiquer peut avoir pour l'ensemble des membres de ces groupes. Notre approche socio-historique et culturelle en psychologie et nos ambitions compréhensives sous-tendent l'adoption d'une démarche différente. En effet, nous ne souhaitons pas restreindre les usages et les fonctions que le musiquer est susceptible de revêtir pour une personne à ses appartenances. Il ne s'agit pas ici de nier l'impact évident de la culture et de l'histoire collective sur les activités et sur la construction psychique des individus, mais d'appréhender plutôt les usages et les fonctions du musiquer au regard de l'appropriation singulière des « bains » de cultures dans lesquels évoluent les personnes. En effet, l'acculturation n'est pas un processus passif et, durant tout parcours de vie, le sujet construit pour lui-même une culture personnelle combinant différents éléments du « lot commun » (ou devrions-nous dire « des lots communs ») dont il hérite (Winnicott, 1975).

Comme le préconise Merriam (1964), il apparaît déterminant de différencier ce qui a trait aux *usages* de ce qui constitue les *fonctions* de la musique. Les usages renvoient à la façon dont les personnes musiquent, et à l'échelle d'une culture « à la pratique habituelle ou à l'exercice coutumier de la musique » (*op.cit.*, p. 210). Les fonctions, elles, « concernent les raisons de [l'emploi de la musique] et en particulier le but plus large qu'il sert » (*op.cit.*)¹³⁸. Le « comment » et le « pourquoi » sont bien évidemment intrinsèquement liés (comme le montre très finement Small) mais, dans le cadre d'une approche compréhensive et psycho-sociale, il apparaît important de les distinguer pour pouvoir mettre à jour les infinies possibilités qu'offrent les activités culturelles à un sujet en développement. Ici, la définition que donne Merriam du concept de fonction — équivalent à celui de « but » — nous apparaît réductrice. En effet, d'un point de vue psychologique, le concept de *fonction* ne se restreint pas à un objectif poursuivi consciemment par un sujet à travers l'usage d'un

¹³⁸ TL : « *the habitual practice or customary exercise of music* » ; « *concerns the reasons for its employment and particularly the broader purpose which it serves* ».

objet, mais s'étend à la façon singulière dont le sujet a internalisé ce dernier (Lawrence et Valsiner, 1993), en a détourné la signification pour qu'il réponde à ses besoins.

Nous envisageons les ressources symboliques comme des objets qui — par les diverses fonctions « pragmatiques » qu'elles acquièrent — soutiennent la transitionnalité, et considérons la personnalisation comme l'un des processus majeurs sous-tendant cette dernière. Ainsi, il apparaît pertinent d'explorer les liens existants entre la mobilisation de la musique comme ressource et l'engagement des personnes dans les différentes phases décrites par Baubion-Broye et ses collaborateurs. Bien sûr, nous n'envisageons pas que la musique constitue le seul étayage au processus de personnalisation dans le cadre de la transition psychosociale que constitue une migration. Néanmoins, puisque nous considérons les artefacts tertiaires (Cole, 1998) — dont les œuvres musicales font partie — comme des instruments favorisant l'objectivation et la réflexivité, la prospection et l'imagination de nouveaux possibles, il nous paraît pertinent de questionner leurs fonctions. Quelles sont-elles dans les cas où une déprise conflictuelle se prolonge ? Ou lorsqu'une reprise mobilisatrice « réactionnelle » est prépondérante ?

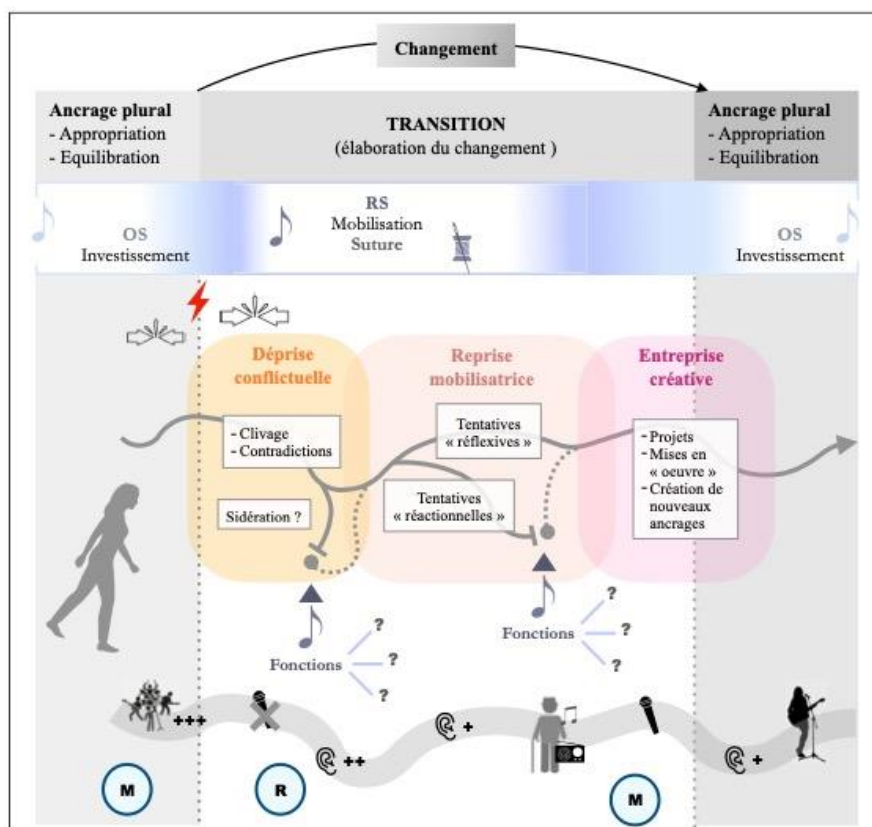


Figure 4 Proposition de schématisation des liens personnalisation/transition/mobilisation de la musique comme ressource symbolique

Nous abordons l'expérience migratoire sous l'angle spécifique de la psychologie du développement et en proposons une « lecture en positif ». Nous souhaitons investiguer la façon dont elle pourrait revêtir une portée personnalisante pour le sujet. Cet objectif s'avère incompatible avec toute conception normative et déterministe du développement psychologique et social. Plus

encore il ne peut être poursuivi dans le cadre du paradigme scientifique positiviste. C'est donc à travers une démarche compréhensive et inductive sous-tendue par une conception socio-historique et culturelle du développement que nous avons l'ambition de mettre à jour la part active et prospective de la personne dans son développement psychologique et social. Comme nous l'avons vu, dans ce cadre conceptuel la migration est à considérer comme une transition psychosociale propice à la personnalisation et les œuvres musicales comme des objets sémiotiques que les personnes peuvent s'approprier pour répondre à certains de leurs besoins, aspirations et souhaits, en musiquant. En ce sens, la question qui guide notre recherche est la suivante :

Quelles fonctions le musiquer remplit-il dans le développement des personnes engagées dans la transition psychosociale que constitue l'expérience migratoire ?

L'engagement dans une démarche inductive sous-tend le choix de ne pas formuler d'hypothèses à l'égard de notre objet d'étude mais requiert de notre part un effort de clarté et de rigueur dans la construction et l'explicitation de notre *équation intellectuelle* (Paillé, Mucchielli, 2012). Ainsi, pour répondre à notre question de recherche, l'ensemble de notre protocole (questions, objectifs, analyses, interprétations) se structurera selon trois axes de questionnement :

- 1) Quelles sont les **caractéristiques de la transition psychosociale** que vivent les personnes faisant l'expérience de la migration ?
- 2) **De quelles façons les personnes musiquent-elles** durant leur parcours migratoire ?
- 3) Dans quelles **conditions** la musique est-elle mobilisée comme ressource symbolique durant les parcours migratoires et quelles **fonctions** remplit-elle pour les personnes ?

Répondre à nos questionnements ne peut se faire que par l'investigation des parcours de vie des sujets, du sens qu'ils octroient aux différentes expériences le caractérisant. Parce que nous adhérons à l'idée selon laquelle « l'origine de toute réalité est subjective » (Schütz, 2008, p. 105) et que « chercheur et objet font partie d'une même réalité existentielle, en même temps que d'un même dispositif interactif de production de connaissances » (Baby, 1992, p. 16), la vérité telle que nous la concevons et telle que nous souhaitons mettre à jour par notre méthodologie est mouvante, multiple, subjective et située. C'est en ce sens que se construit le dispositif de cette recherche qui, à contre-pied des paradigmes positivistes, se veut fondamentalement compréhensive.

DEUXIÈME PARTIE : **Recherche empirique**

« Recueillir des paroles en suspend d'adresse depuis trop longtemps »

Elise Pestre

22 novembre 2019

Colloque « Exils et accompagnements : résistances et créativité »

*« T'as pas posé la question : "pourquoi les clips ? " !
Je regarde ça parce que ce sont des petites histoires. Des histoires courtes... »*

Adama

2018, Entretien dans la chambre qu'il occupe dans un squat



« Malibu »

Anderson .Paak

2016

CHAPITRE 4 : DISPOSITIF DE LA RECHERCHE

Ce chapitre a pour objectif de présenter l'ensemble du dispositif construit pour mener la présente étude ainsi : 1) nous faisons un rapide exposé de notre positionnement épistémologique ; 2) nous spécifierons les implications méthodologiques de l'adoption d'une démarche inductive ; 3) nous rappelons les concepts sensibilisateurs que nous retenons ainsi que les questions de recherche et les objectifs que nous poursuivons ; 4) nous présentons l'échantillon de l'étude en indiquant les critères d'inclusion, les modes de recrutement et les caractéristiques des participants rencontrés ; 5) nous présentons l'outil de recueil de données et les réflexions éthiques que sa construction nous a engagé à mener ; 6) nous faisons état des évolutions que la rencontre avec le terrain a induit sur l'usage de notre outil ; 7) nous exposons les méthodes d'analyse que nous avons choisi pour traiter nos données.

4.1. Considérations épistémologiques : vers une compréhension du sens que les sujets octroient à leurs expériences

Pour cette recherche, nous développons une approche qualitative articulée à une conception interactionniste du développement psychosocial (G.H. Mead, 1934 ; Wallon, 1941), située dans les champs théoriques socio-constructiviste (Malrieu, 2003) et historico-culturel (Bruner, 1990 ; Vygotski, 1927 ; Meyerson, 1947). En effet, nous nous intéressons au sens que les sujets donnent à leurs expériences de vie, à leurs conduites toujours complexes, situées et subjectives. Nous considérons qu'elles sont des « réponses aux sollicitations d'institutions multiples, parfois alliées - et parfois en conflit [...] réponses aux invitations des autres, [...] réponses [aussi] aux recherches du sujet pour signifier ses actes présents par son passé ou son avenir » (Malrieu, 1981, p. 23).

Notre paradigme est subjectiviste puisque nous considérons que « l'individu n'a pas d'accès objectif à la réalité pour pouvoir atteindre la vérité, il construit plutôt sa perception de la réalité » (Flick, 2007, p. 38). Ainsi, le chercheur en tant qu'individu ne peut avoir la prétention de décrire la vérité (en tant que fait absolu), mais plutôt d'appréhender avec sa propre subjectivité celle des sujets qu'il rencontre. De cette façon, notre démarche de recherche ne vise pas à *évaluer* ou à *prouver* des faits, mais plutôt à les *comprendre* et les *interpréter*. Aussi envisageons-nous le travail de recherche et les résultats obtenus comme l'aboutissement d'une co-construction entre le chercheur et les personnes participant à sa recherche. En effet, « il y a quelque chose de mystérieux dans la rencontre d'une sensibilité (celle du chercheur) et d'une expérience (celle d'un participant à une recherche) et cela doit être honoré et respecté » (Paillé & Mucchielli, 2012, p. 60). Néanmoins cette collaboration entre deux subjectivités ne peut être pensée que lorsque « la recherche s'affranchit de l'idée de son extériorité et de sa neutralité par rapport au terrain » (Lechner, 2009, p. 147).

Ce positionnement est sous-tendu par notre adhésion à une épistémologie compréhensive et explique notre choix de créer un paradigme de recherche inductif. En effet, comme le soulignent Anadón et Guillemette (2007) ou encore Normand (2014), la logique inductive (en s'inscrivant dans la tradition phénoménologique) est la plus appropriée pour appréhender les expériences vécues dans toute leur complexité.

4.2. Implications méthodologiques de l'adoption d'une démarche inductive

En étant « fondamentalement une ouverture à l'inédit, une attention à ce qui peut être découvert à partir du vécu » (Guillemette, 2009, p. 1), l'approche inductive requiert du chercheur qu'il sache se concentrer sur les données et ce qu'elles révèlent. Cet effort que réitère le chercheur tout au long de son protocole pour s'abstraire de ses idées préconçues, de sa grille de lecture théorique est nommé *suspension temporaire* (*op.cit.*). Ici, nous devons néanmoins raisonnablement reconnaître que l'induction n'exclue jamais totalement la déduction (Anadón & Guillemette, 2007) et il revient donc au chercheur engagé dans une démarche inductive d'identifier ce que sa propre sensibilité théorique permet et limite. La recherche inductive ne se fait jamais en dehors de tout concepts théoriques. Néanmoins dans ce cadre, les concepts sont à considérer comme des outils *objectivés* par le chercheur pour permettre l'exploration la plus riche possible des données émanant du terrain. Ils sont alors appelés *concepts sensibilisateurs* et apparaissent particulièrement importants aux différentes étapes de la recherche. En effet, ceux-ci permettent de préciser l'objet de recherche, les objectifs suivis dans son appréhension (Hamelin, 2015) et surtout « favorisent une plus grande acuité dans la lecture des données » (Plouffe & Guillemette 2012, p. 96). Enfin, sans objectiver suffisamment sa sensibilité théorique, le chercheur peut se trouver en difficulté pour s'engager dans un processus d'*abduction* lors de l'analyse de ses données. C'est-à-dire dans un mouvement permettant « de combiner de manière créative des faits empiriques avec des cadres heuristiques de référence [pour] d'actualiser le travail créatif de la recherche qualitative tout en ayant recours aux connaissances existantes dans le domaine auquel l'objet d'étude appartient » (Anadón & Guillemette, 2007, p. 34). Finalement, il apparaît que « le tout est de bien savoir que l'on travaille avec telle ou telle paire de lunettes » (Paillé & Mucchielli, 2012, p. 73) et de s'efforcer d'effectuer des suspensions temporaires au cours d'une recherche puisqu'elles sont la clé d'une réelle compréhension des phénomènes étudiés. Selon cette logique, le processus de recherche ne peut pas être linéaire et doit se caractériser par de constants allers-retours entre les données, le travail d'analyse et la théorie.

Au plan méthodologique, la démarche inductive autorise et invite à la créativité. Parce que son objectif premier est de rendre compte de toute la complexité des phénomènes qui l'intéresse, le chercheur doit faire preuve d'*électisme méthodologique* : c'est-à-dire utiliser et/ou construire des « outils venus d'horizons divers mais qui [sont les plus appropriés aux objectifs en convergeant] vers

un objet commun, le discours, et qui sont à articuler à une base épistémologique solide qui est celle de l'analyse du discours » (Guilbert, 2010, p. 39). Finalement, au travers d'un paradigme inductif, l'idée est de ne pas s'imposer de règles méthodologiques absolues mais plutôt de penser le plus rigoureusement possible les choix (d'outils, de modalité d'échantillonnage et d'analyse) effectués pour explorer au mieux l'objet qui intéresse la recherche (Pirès, 1997).

4.2. Implications méthodologiques de l'adoption d'une démarche inductive

Si une recherche de type inductif suppose de donner priorité aux données, elle suppose aussi une importante rigueur dans sa structuration. Ainsi, il est déterminant d'explicitier ici les spécificités des « lunettes » que nous utilisons pour appréhender les données recueillies sur le terrain.

4.3.1. Les principaux concepts sensibilisateurs retenus

Dans le cadre d'une approche inductive, les concepts théoriques sont à considérés comme des outils à disposition du chercheur pour appréhender et surtout comprendre le terrain qui l'intéresse, et non pas comme des lois dont il s'agit de vérifier la véracité. Ainsi, il est tout à fait important d'identifier des concepts sensibilisateurs, « de connaître plusieurs codes théoriques afin d'être sensibles aux subtilités des relations entre les données, relations que le chercheur doit rendre les plus explicites possible » (Luckerhoff & Guillemette, 2013, p. 52). Voici les 6 concepts que nous retenons pour cerner notre objet d'étude selon une conception socio-historique et culturelle du développement :

- 1) **La socialisation** est considérée comme plurielle, active, conflictuelle et prospective puisque résultant d'une dialectique entre les processus d'*acculturation* et de *personnalisation* (Malrieu, 2003). L'*acculturation* correspond à l'appropriation active de mondes de cultures par le sujet. La *personnalisation* renvoie aux réactions du sujet face à des conflits intrapersonnels, interpersonnels ou interinstitutionnels et aux façons originales par lesquelles il parvient à les objectiver pour trouver de nouvelles voies à la réalisation de sa personne.
- 2) **Le parcours de vie** désigne « l'itinéraire » qu'emprunte le sujet au cours de son existence et se constitue d'un ensemble de *trajectoires* de vies s'inter-signifiant (Delory-Monberger, 2009). Ce concept permet d'analyser les dynamiques de changement à l'œuvre chez le sujet, la signification qu'il leur octroie et leur intrication avec des changements dans les milieux.
- 3) **La transition psychosociale** est considérée comme un processus d'élaboration de changements vécus par le sujet (Dupuy, 1998) dont l'enjeu est celui d'une reliaison suite à une *rupture* (Kaës, 2004), c'est-à-dire une perturbation du monde pris pour « allant de soi » (Zittoun, 2012a). Parce qu'elle naît d'une mise à mal du sentiment de continuité du soi, la transition psychosociale peut-être questionnée sous l'angle des *conflits*, c'est-à-dire de tensions psychiques

et sociales agissant entre divers possibles chez le sujet. Enfin, elle peut être marquée par des phases de *crises* durant lesquelles les capacités prospectives du sujet se voient entravées.

- 4) **Les œuvres** renvoient à tout objet résultant d'une activité humaine (Meyerson, 1947) et sont considérées comme des instruments pour la personne (Malrieu *et al*, 1991). Parmi les différentes classes d'œuvres, les œuvres musicales sont des œuvres « d'art » et des *artefacts tertiaires* (Cole, 1998) : elles ont pour fonction ontologique de favoriser l'*expérience culturelle* (Winnicott, 1975).
- 5) **Le musiquer** est un concept proposé par Small (2019) pour remplacer l'expression « faire de la musique » et s'éloigner d'approches ontologisantes pour recentrer l'analyse sur tout type d'activité humaine en lien avec la musique. Ce concept permet de porter attention aux usages que les sujets font des œuvres musicales, quelles que soient leurs natures.
- 6) **Les ressources symboliques** renvoient à l'usage que fait un sujet d'un objet sémiotique pour répondre à certains de ses besoins lorsqu'une rupture survient dans son parcours de vie (Zittoun, 2012a). Nous considérons alors que le sujet *mobilise* l'objet qui remplit des fonctions spécifiques. Pour qu'un objet puisse devenir une ressource il doit dans un premier temps être *investi*, approprié et devenir un objet d'attachement pour le sujet : être l'un de ses *objets symboliques*. Parce qu'elles sont des objets sémiotiques, les œuvres musicales peuvent être investies comme objets symboliques (OS), mobilisées en tant que ressources symboliques (RS).

4.3.2. L'articulation des questions et objectifs de recherche

Rappelons que l'objectif général de cette thèse est de comprendre le rôle que joue la musique dans le développement des personnes faisant l'expérience de la migration. Notre question de recherche est la suivante :

Quelles fonctions le musiquer remplit-il dans le développement des personnes engagées dans la transition psychosociale que constitue l'expérience migratoire ?

Pour y répondre, nous faisons le choix de structurer notre raisonnement autour de trois axes de questionnement :

- 1) **Quelles sont les caractéristiques de la transition psychosociale que vivent les personnes faisant l'expérience de la migration ?**
- 2) **De quelles façons les personnes musiquent-elles durant leur parcours migratoire ?**
- 3) **Dans quelles conditions la musique est-t-elle mobilisée comme ressource symbolique durant les parcours migratoires et quelles fonctions remplit-elle pour les personnes ?**

L'articulation de ces axes, les objectifs qui en découlent, les concepts sensibilisateurs auxquels nous les reions (que nous souhaitons explorer et questionner) peuvent être schématisés comme suit.

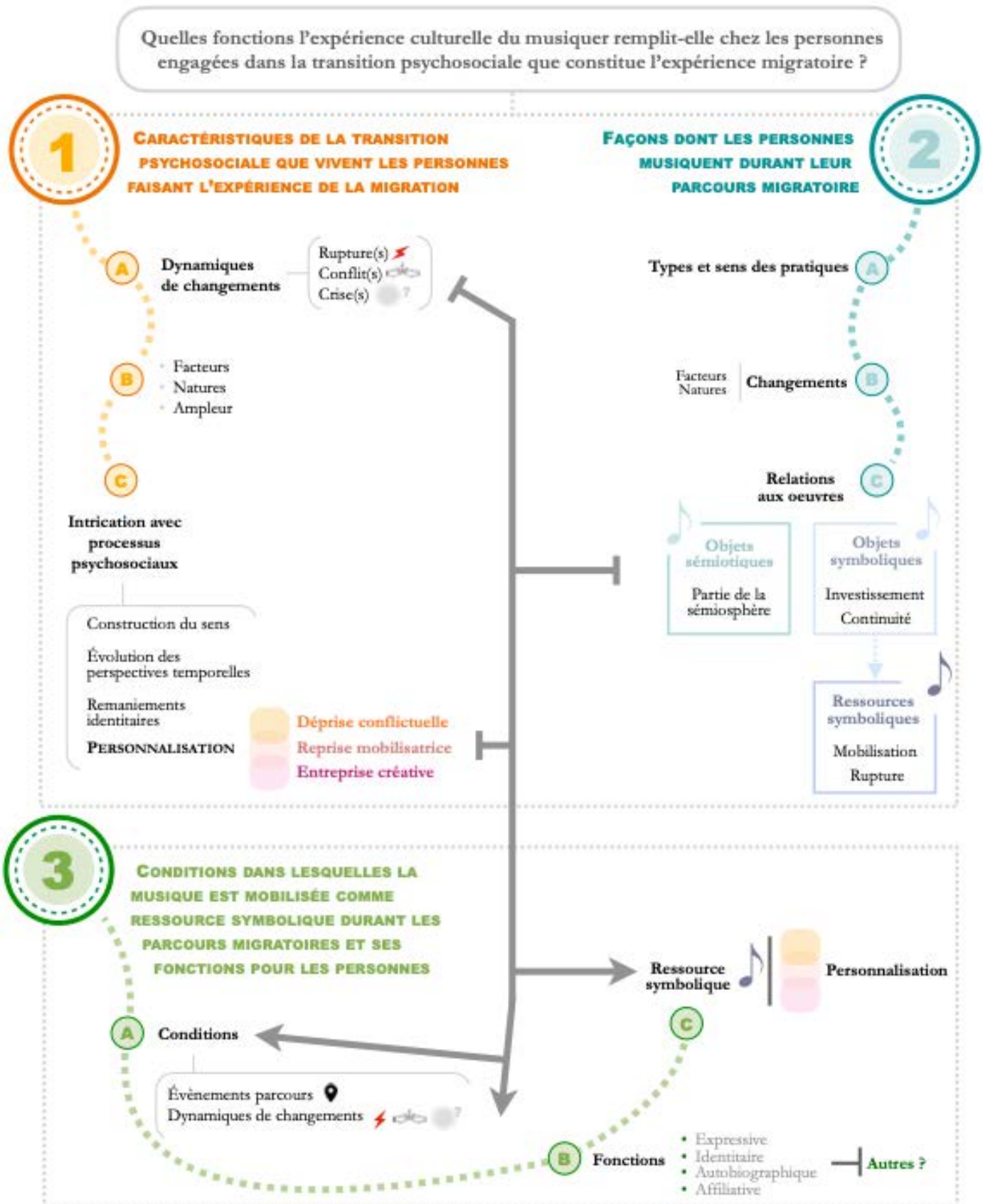


Figure 5 Schématisation de Particulation des questions et objectifs de recherche



Parvenir à caractériser rigoureusement les formes que peut prendre la transition psychosociale que constitue une migration, suppose :

- A) De repérer les diverses *dynamiques de changement* jalonnant le parcours migratoire des personnes. Pour ce faire, les outils conceptuels que nous retenons sont ceux de *rupture*, de *conflit* et de *crise* ;
- B) D'identifier les *facteurs* (individuels, sociaux, culturels...), la *nature* (ce qui est mis en tension, les représentations et les émotions chez la personne...) et l'*ampleur* (étendue à une seule sphère d'expérience, une seule trajectoire de vie ou à l'ensemble des milieux...) de ces dynamiques de changement. À ce titre, et à la différence de Parkes (1971), il nous semble important de ne pas restreindre l'analyse à des facteurs externes, de porter notre attention sur des événements « d'origine interne (pulsion de découverte, choix entre de nouveaux possibles) » (Dupuy, 1998, p. 50) pour ne pas négliger les moments où un sujet « s'engage dans le changement, introduit les ruptures nécessaires au renouvellement d'une identité qui se fragilise dans son immobilité » et ce malgré qu'il « s'expose à la menace d'une perte de repères et points d'ancrage » (Mègemont, 1998, p. 100) ;
- C) Éclaircir l'intrication de ces dynamiques de changement avec des *processus psychosociaux* à l'œuvre chez les personnes en lien avec la *construction du sens*, l'évolution des *perspectives temporelles*, les *remaniements identitaires* et plus largement la *personnalisation*. Si cette dernière constitue l'un de nos concepts sensibilisateurs centraux, les trois ordres de processus précédents (dont nous avons pu repérer l'importance dans la revue de la littérature) y sont intrinsèquement liés et peuvent ainsi nous fournir des pistes d'analyse intéressantes.



Parvenir à décrire le plus rigoureusement possible les formes que peut prendre l'activité culturelle que constitue le musiquer durant un parcours migratoire, suppose :

- A) De caractériser les *types de pratiques musicales* dans lesquelles s'engagent les sujets au quotidien (pratique professionnelle, amatrice, novice, préférence pour l'écoute passive, la danse, le chant, la pratique instrumentale, avec autrui, seul...) et du *sens* qu'ils leur octroient (« compréhension » expérientielle, rituelle, métaculturelle...) ;
- B) Mettre à jour les *changements* potentiels dans les pratiques musicales des sujets au cours de l'expérience migratoire et en comprendre les *facteurs* (personnels, situationnels...) ainsi que la *nature* (diminution, disparition, transformation...) de la pratique. Ce travail apparaît important pour déceler ce qui peut entraver ou faciliter l'engagement dans une pratique musiquante pour les sujets durant leur parcours migratoire ;
- C) De travailler à distinguer si les personnes évoquent les œuvres musicales comme des *objets sémiotiques* qui, comme tant d'autres, font partie de leur semiosphère sans qu'ils les investissent

particulièrement ou s'ils identifient des œuvres spécifiques qu'ils investissent comme *objets symboliques* et qui pourraient alors être mobilisées comme *ressources symboliques* en cas de ruptures.



Parvenir à identifier les conditions dans lesquelles la musique constitue une ressource symbolique durant les parcours migratoires et les fonctions qu'elle remplit alors pour les personnes suppose :

- A) De mettre en lien la mobilisation de la musique comme ressource symbolique avec des *événements* ponctuant les parcours et des *dynamiques de changement* (ruptures, crises, conflits). Cela sera possible par l'articulation des résultats qui découleront de nos deux premiers axes de questionnement ;
- B) D'identifier les *fonctions* que la musique remplit pour les personnes selon les conditions dans lesquelles elles la mobilisent. La littérature nous a permis d'identifier de façon inductive quatre grandes fonctions du musiquer (expressive, autobiographique, identitaire et affiliative) mais l'ambition de la présente étude est d'affiner et enrichir cette première exploration par les données émanant du terrain ;
- C) D'explorer si, par les fonctions qu'elle remplit et les conditions dans lesquelles elle peut être mobilisée, la musique soutient un *processus de personnalisation* concourant à la transition psychosociale vécue par les personnes.

La population qui intéresse cette recherche est celle de personnes adultes ayant fait l'expérience de la migration. Comme nous l'avons vu, « la migration » renvoie à toutes sortes de réalités et d'expériences. Nous aurions pu choisir de délimiter notre échantillon d'étude à des personnes ayant émigré, pour des raisons similaires et migré ou immigré dans des conditions semblables mais nous avons fait le choix d'appréhender des parcours hétérogènes, tels qu'ils se déploient dans la société aujourd'hui.

4.4. Présentation de l'échantillon

Ce n'est pas le principe de représentativité qui a guidé la constitution de notre échantillon d'étude mais celui de la diversité. En effet, il « n'est pas la partie d'un tout (comme serait un échantillon de mots représentatifs d'un tout textuel) » (Charaudeau, 2009, p. 83) mais se veut hétéroclite en incluant une diversité de parcours et de situations puisqu'aujourd'hui « les raisons de prendre la route de la migration sont de plus en plus mêlées » (Rodier, 2018, p. 17).

4.4.1. Les critères d'inclusion et mode de recrutement des participants à l'étude

Parce que notre ambition était de mettre en place un recueil de données le plus intégratif possible les caractéristiques individuelles suivantes n'ont pas été excluantes dans la constitution de notre

échantillon : 1) le sexe ; 2) le pays d'origine ; 3) la langue maternelle ; 4) le temps passé en France ; 5) la situation administrative ; 6) le niveau de pratique musicale. Concernant ce dernier point, nous avons fait le choix de recruter des participants « musiciens » ou non car nous considérons – à l'instar de Small (2019) - que tout être humain, quelle que soit sa pratique musicale, a un rapport singulier à la musique et peut en dire quelque chose. C'est justement la mise à jour de modalités singulières d'investissement et de mobilisation de la musique qui nous intéressent.

Seuls deux critères pouvaient être excluants :

L'âge	Nous avons fait le choix de ne rencontrer que des personnes majeures ayant fait le choix d'émigrer de façon plus ou moins contrainte mais autonome. Notre objectif était de pouvoir amener les participants à adopter une position réflexive vis-à-vis de l'ensemble de leur parcours migratoire et de découvrir la façon dont ils lui donnent sens en le replaçant dans leur parcours de vie.
Les mobiles de migration	Nous n'avons pas intégré à notre étude les personnes étant venues en France pour le loisir. Notre objectif était de rencontrer des personnes dont le choix d'émigrer les engageait <i>a priori</i> à vivre en France au long terme et ce quelle qu'en soit les raisons.

Pour accéder à la population qui nous intéressait nous avons pris contact avec plusieurs types de structures : CADA, centres de l'Alliance Française, associations humanitaires et associations linguistiques. Aussi, nous avons mobilisé notre réseau personnel et employé la méthode « boule de neige »¹³⁹. Ce choix devait nous permettre de diversifier les situations et les « types de parcours migratoires » des participants.

Il a été décidé que la prise de contact avec les participants se faisait toujours par un intermédiaire (travailleur social, ami, collègue...). Cet effort poursuivait l'objectif d'être la moins intrusive possible. Dans la mesure du possible un temps de réflexion devait être laissé à la personne pour qu'elle décide de la façon la plus autonome possible de répondre ou non à nos questions.

4.4.2. Caractérisation de l'échantillon d'étude

La population de notre étude se compose de 60 participants : 30 hommes et 30 femmes, âgés de 20 à 70 ans ($m = 35$; $\sigma = 11$), de 31 nationalités différentes, ayant tous immigré en France à l'âge adulte et y résidant depuis 1 mois à 48 ans ($m = 7,5$ ans ; $\sigma = 123$ mois). Enfin, 25 participants ont déclaré être musiciens (amateurs ou professionnels). Notre échantillon a pour principale caractéristique d'être très hétéroclite. Ainsi, pour en identifier les grandes spécificités, nous avons distingué : 6 classes d'âges, 8 types de statuts administratifs, 4 types de lieux d'habitations, 5 classes de temps passé en France, 5 types de voyage, 3 niveaux de pratique musicale et 7 zones géographiques d'appartenance.

¹³⁹ Celle-ci consiste à « recruter » de nouveaux participants par l'intermédiaire de sujets rencontrés.

Les caractéristiques de notre population sont donc les suivantes :

Caractéristiques socio-biographiques		Codes	n
Sexe	Masculin	M	30
	Féminin	F	30
Âge	18 à 20 ans	1	1
	21 à 25 ans	2	12
	26 à 30 ans	3	11
	31 à 35 ans	4	11
	36 à 40 ans	5	11
	41 ans et plus	6	14
Statut administratif	Carte de séjour (de diverses durées et natures)	CS	22
	Citoyen de l'Union Européenne	CUE	7
	Aucun statut	AS	7
	Dublin	Du	7
	Nationalité française	NF	6
	Demande d'asile (recours compris)	DAs	7
	Protection subsidiaire et statut de réfugié temporaire	PS ou SRT	3
	Statut de réfugié	SR	1

Niveaux de pratique musicale	Musicien(ne) amateur(trice)	MA	20
	Musicien(ne) professionnel(le)	MP	5
	Non musicien(ne)	NM	35
Type de voyage	Direct en avion	DA	36
	Indirect en avion	IA	3
	Direct par voies terrestres (bus, train, camionnette,	DT	8
	Indirect par voie terrestre	IT	4
	Voyage prolongé en Afrique	P	9
	Lieu d'habitation	Domicile personnel	
Squat			11
CADA			7
EMAÜS			1
Temps passé en France		0 à 6 mois	1
	7 à 12 mois	2	10
	13 mois à 5 ans	3	21
	6 à 10 ans	4	9
	Plus de 10 ans	5	13

Continent européen	Albanie	2	Afrique Sub Saharienne	Cameroun	2	Afrique du Nord	Algérie	6	Continent asiatique	Inde	2
	Angleterre	1		Congo	1		Maroc	4		Malaisie	1
	Arménie	2		Djibouti	2		Tunisie	2		Vietnam	1
	Espagne	2		Gambie	2		N	12		N	4
	Italie	2		Guinée	2	Amérique du Sud	Brésil	6	Amérique du Nord	États-Unis	1
	Macédoine	1		Ile maurice	1		Équateur	4			
	Portugal	1		Sénégal	1		Pérou	2			
	Russie	1		Soudan	1		N	12	Moyen Orient	Liban	1
	Serbie	1		N	16					Turquie	1
	Slovaquie	1						N		2	
	Ukraine	2									
	N	16									

Tableau 3 Caractéristiques socio-biographiques de l'échantillon total

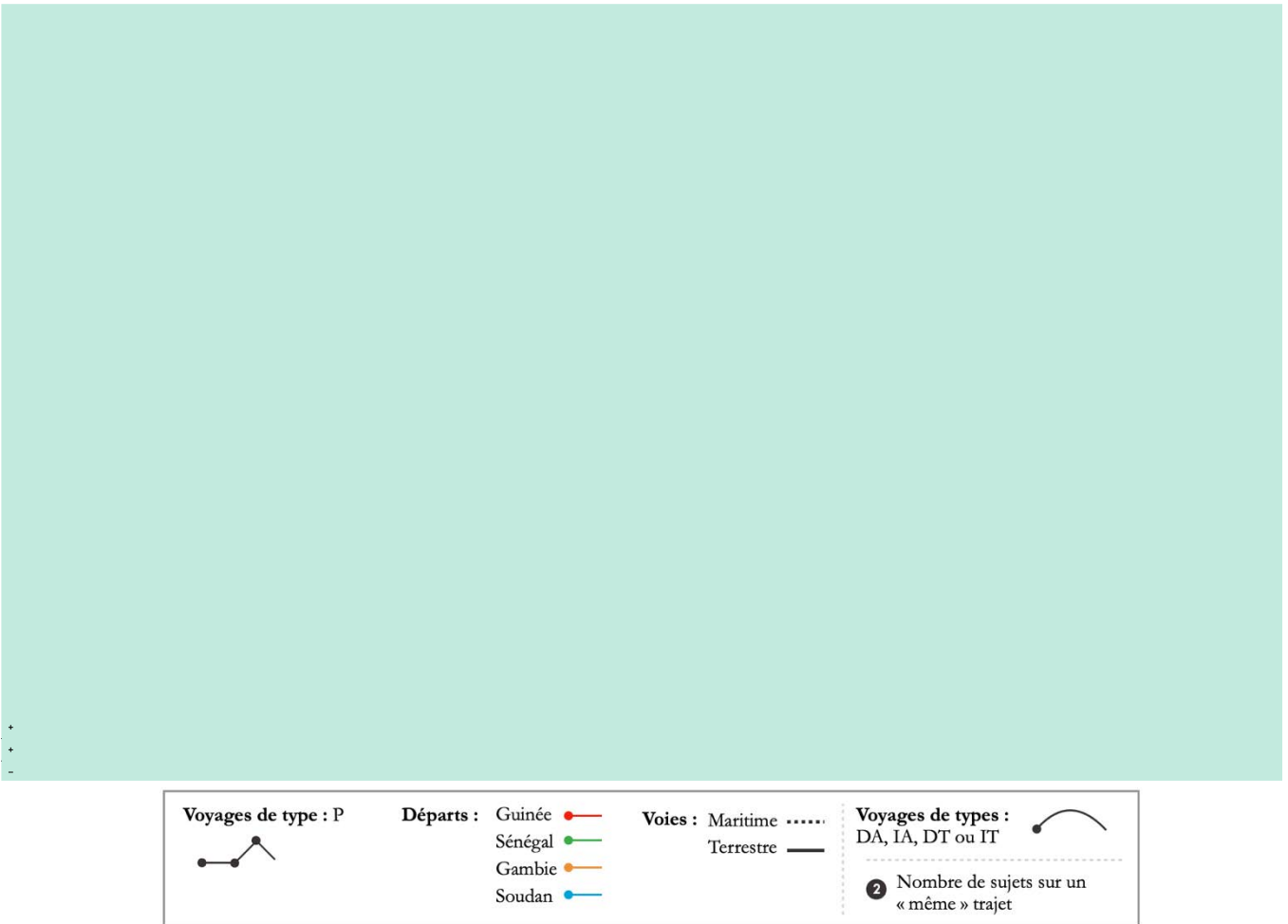


Figure 6 Cartographie des trajets migratoires des participants

* Fond de carte issue de : <https://visionscarto.net/fonds-de-cartes>. Projection d'Oswald Winkel, dite Winkel-Tripel.

Nous avons construit les différentes classes de participants de façon inductive¹⁴⁰. Elles n'étaient pas préétablies à l'avance et les avons avant toutes pensées de façon à pouvoir appréhender les différentes réalités migratoires existant dans notre échantillon :

- 1) Concernant le **sexe**, l'exacte mixité est un hasard.
- 2) Concernant l'**âge**, nous avons effectué un découpage arbitraire par tranches de 2 ans (de 18 à 20 ans), 5 ans (de 21 à 40 ans) puis indéfinie au-delà de 41 ans. Il est important de souligner que les âges de nos participants sont particulièrement hétérogènes et se distribuent sur un écart type important. Nous pouvons relever qu'il en est de même pour l'âge qu'avaient les participants au départ de leur pays d'origine ($m = 31,5$; $\sigma = 11,29$).
- 3) Concernant les **statuts administratifs**, nous pouvons souligner que : 1) les participants ayant une *carte de séjour* ont l'autorisation de résider sur le territoire français pour une durée de 1 à 10 ans ($m = 2,4$; $\sigma = 2,84$) ; 2) la majorité des participants n'ayant *aucun statut administratif* sont en

¹⁴⁰ Cf. Volume II. Annexe 5 - *Caractéristiques de la population, feuille de codage* (p. 5).

France depuis plus de 2 ans ainsi qu'originaires d'un pays d'Afrique et si aucun d'entre eux n'a d'activité professionnelle légale, plusieurs font du bénévolat ; 3) le groupe des participants étant *dublinés* est le plus homogène puisqu'il ne se compose que d'hommes, originaires d'Afrique Sub-Saharienne, ayant pour la majorité entre 21 et 25 ans ($m = 23$; $\sigma = 3$), ayant vécu un voyage prolongé en Afrique et étant en France depuis 13 mois maximum ; 4) la majorité des participants détenant la *nationalité française* ont plus de 41 ans ($m = 50,57$; $\sigma = 14,15$) et résident en France depuis plus de 10 ans ; 5) la majorité des *demandeurs d'asile* vit en CADA avec un ou des proches et l'un d'entre eux vit en squat ; 6) les participants ayant obtenu une *protection subsidiaire*, un *statut de réfugié temporaire* ou le *statut de réfugié* sont tous en France depuis moins de 2 ans et sont tous sans emplois.

- 4) Concernant les **niveaux de pratique musicale**, nous avons réparti les participants dans chaque classe à partir de leur discours et donc de leurs propres représentations. La distinction entre les « musiciens » (amateurs ou professionnels) et non-musiciens s'est faite à partir de l'item 11 : « *Faites-vous de la musique ?* ». À ce titre, lorsqu'un participant nous disait aimer chanter, jouer de la guitare mais considérait qu'il ne « faisait pas de musique » nous l'avons classé comme *non musicien*. Inversement, lorsqu'un participant nous disait « faire de la musique » et nous décrivait une activité n'impliquant *a priori* aucune « expertise musicale » (comme celle de siffler sous la douche) nous l'avons classé comme *musicien amateur*. Les *musiciens professionnels* sont les participants ayant répondu positivement à l'item et obtenant un revenu grâce à leur activité musicale. Nous pouvons relever que la majorité des participants se sont déclarés non musicien (35 sur 60) et que les musiciens professionnels ont tous le statut d'intermittent du spectacle ainsi qu'une carte de séjour ou la nationalité française.
- 5) Concernant les **types de voyage**, nous avons fait des distinctions selon les modes de transports empruntés par les participants, selon que leur voyage ait été direct ou indirect et selon qu'il ait été ponctué ou non par leur installation dans d'autres pays que la France. Les voyages que nous nommons *indirects* (qu'ils aient été faits en avion ou en train) désignent les parcours de participants ayant résidé (de façon légale ou illégale) dans un autre pays après être partis de leur pays d'origine et avant d'arriver en France. Nous les différencions des *voyages prolongés en Afrique*, qui désignent les parcours de participants ayant traversé plusieurs pays d'Afrique par voie terrestre sans s'y installer¹⁴¹ ainsi que la Méditerranée en bateau pneumatique avant d'arriver en France. Nous pouvons souligner que : 1) la majorité des participants sont venus en France directement en avion (36 sur 60) et parmi eux, 4 n'avaient pas de visa ; 2) les participants ayant

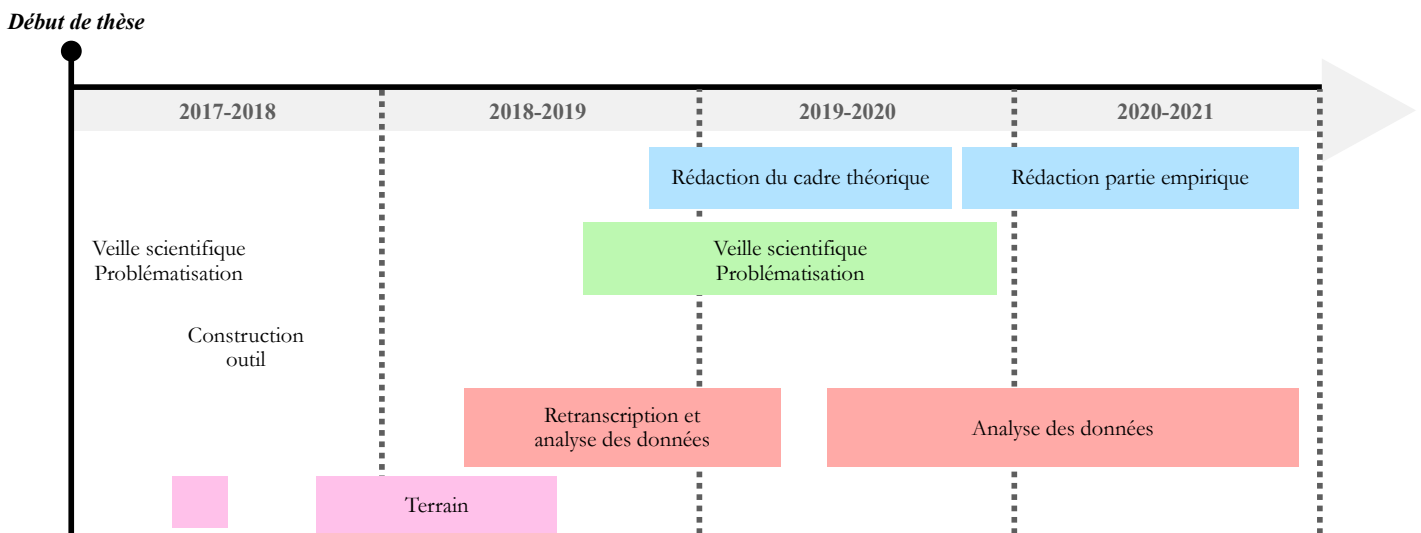
¹⁴¹ Lorsque des arrêts prolongés dans certains pays adviennent, ceux-ci ne visent pas une quelconque installation mais sont un moyen de gagner de l'argent pour payer les passeurs et poursuivre le voyage vers la France.

fait un voyage indirect ont vécu entre 1 et 15 ans dans un autre pays ($m = 6,28$; $\sigma = 4$) après être partis de leur pays d'origine et avant d'arriver en France ; 3) les participants ayant vécu un déplacement prolongé en Afrique ont traversé de 3 à 6 pays ($m = 4$; $\sigma = 1$) sur une durée totale de 1 mois à 4 ans ($m = 16$ mois ; $\sigma = 17$ mois) et sont tous des hommes d'Afrique Sub-Saharienne. Enfin, nous pouvons ajouter que la majorité des participants sont partis seuls de leur pays d'origine (35 sur 60).

- 6) Concernant les **lieux d'habitation**, nous pouvons relever que la majorité des participants résident dans leur *domicile personnel* (41 sur 60).
- 7) Concernant le **temps passé en France**, nous avons constitué des classes d'empan croissant. Il est important de souligner que les durées sont particulièrement hétérogènes.
- 8) Concernant les **pays d'origine**, le découpage opéré selon des aires géographiques a avant tout une portée pratique au vu de la grande hétérogénéité de notre échantillon. Néanmoins, nous n'adhérons pas à l'idée selon laquelle il est possible de regrouper arbitrairement des pays du monde en les considérant comme des aires culturelles homogènes. Nous pouvons souligner que la majorité des participants viennent de pays du Sud (42 sur 60).

4.5. Présentation du dispositif de recueil de données

La démarche inductive est par essence non-linéaire. Elle suppose une flexibilité chez le chercheur qui ne souhaite pas enfermer les phénomènes qui l'intéressent dans un cadre de pensée prédéfini. Le protocole dont rend compte le présent document s'est construit de la façon suivante :



Comme le montre cette frise, nous avons construit notre outil, commencer à recueillir et analyser nos données avant que le travail théorique et de problématisation ne soit abouti. En effet, nous souhaitons que ces derniers soient enrichis, orientés par les données issues du terrain. Ainsi,

la structuration de l'outil est teintée de l'équation intellectuelle qui était la nôtre au milieu de ce travail de recherche et qui a évolué par la suite. Néanmoins, dans un souci de transparence et d'intégrité, la présentation de l'outil que nous formulons ici rend compte des différents éléments qui ont sous-tendu sa structuration et peut ainsi apparaître anachronique (par exemple, nos concepts sensibilisateurs n'y sont pas évoqués). Par-là, l'idée est aussi de mettre à jour les évolutions d'un paradigme de recherche inductive à ses différents niveaux. Enfin, parce qu'il s'agit d'une recherche « non interventionnelle impliquant la personne humaine », il est primordial de présenter les réflexions éthiques sur lesquelles le protocole que nous avons mis en place s'est construit.

4.5.1. Structuration du questionnaire et objectifs de recueil

En février 2018, nous avons mené des entretiens exploratoires auprès de deux personnes (des hommes) ayant immigré en France¹⁴². Grâce à leurs remarques, nous avons pu affiner la forme et le contenu de notre outil qui est devenu un questionnaire¹⁴³. Ce choix avait pour principal fondement le souhait de mettre en place une procédure de recueil standardisée auprès d'un grand nombre de participants dont il serait ainsi possible de comparer les réponses. En effet, le questionnaire permet de placer les participants dans une situation similaire (les mêmes questions leur sont posées, toujours de la même façon) pour, à terme, pouvoir comparer des groupes de répondants. Cependant, parce qu'en même temps qu'une ambition extensive nous souhaitions appréhender le sens que les participants octroient à leur parcours et à leurs activités musicales, le questionnaire que nous avons proposé aux participants a été construit de façon à favoriser leur travail réflexif et une élaboration autour de leurs expériences, de leurs représentations, de leurs émotions, de leurs choix, de leurs besoins, de leurs projets. Ainsi, l'outil final cristallise l'aménagement entre deux visées *a priori* difficilement compatibles – du moins généralement distinctes – aux plans méthodologique et épistémologique : l'une extensive et l'autre compréhensive.

Le questionnaire se compose de 4 grandes parties poursuivant des objectifs spécifiques :

1) Les sphères d'expérience investies

L'objectif de cette partie est de *découvrir les diverses sphères d'expérience que les sujets investissent et les activités dans lesquelles ils apprécient s'engager au quotidien, pour appréhender la place effective qu'occupe la musique dans leur vie*. Elle a été pensée comme une introduction à l'échange invitant d'emblée les participants à évoquer ce qui est important pour eux dans leur vie. Le fait de ne pas immédiatement centrer l'échange sur la musique permet de situer l'activité musicale dans l'ensemble des activités qu'ils

¹⁴² L'un d'eux était d'origine roumaine et avait 42 ans, l'autre d'origine portugaise et avait 59 ans. Les entretiens ont duré environ 40 minutes.

¹⁴³ Cf. Volume II. Annexe 6 - *Questionnaire vierge* (p. 11).

investissent. Aussi, la forme très ouverte de la première question est propice à l'expression des valeurs personnelles. Parce que les valeurs d'une personne sous-tendent ses conduites, leur mise à jour peut fournir des pistes interprétatives intéressantes des dynamiques de changement caractérisant les parcours.

- Exemple d'items -

1. « *Dans votre vie, quelles sont les choses qui sont particulièrement importantes pour vous ?* »
3. « *Pouvez-vous me dire deux ou trois activités que vous aimez particulièrement faire ?* »

2) Le rapport à la musique

L'objectif de cette partie est d'*investiguer le rapport que les sujets ont à la musique afin de découvrir : 1) le lien subjectif qu'ils ont à cette activité culturelle et la façon dont ils l'investissent ; 2) le rôle que joue et a joué autrui dans l'établissement de ce lien.* Étudier le « rapport à » consiste à se centrer sur le lien d'un sujet à un objet (Billerot *et al.*, 1989) ; de nombreux auteurs ont travaillé à l'opérationnalisation de ce concept. Celui-ci nous est donc apparu aidant pour construire de façon méthodique cette partie du questionnaire. Maizières (2009) s'intéresse au « rapport à la musique » mais c'est principalement le « rapport au savoir » qui est développé dans la littérature en psychologie. Nous nous sommes donc servis des trois dimensions du « rapport à » que propose Charlot (1997) pour élaborer nos questions : identitaire, épistémique et sociale. La pertinence de ce découpage a souvent été questionnée mais il nous apparaît aidant pour être les plus exhaustives possible dans les voies d'exploration du lien des participants à la musique. L'usage de ces dimensions a donc avant tout une visée pratique.

- Exemple d'items -

3. « *Si vous deviez définir ce que c'est la musique, qu'est-ce que vous diriez ?* »
5. « *En vous situant sur une échelle allant de 'Pas du tout' à 'Oui beaucoup', vous diriez que vous aimez écouter de la musique ?* » (Échelle 2) ; 6.a. « *Pourquoi ?* »
27. « *Est-ce que vous pouvez me parler de personnes (parmi vos amis, votre famille, ou autre) avec qui vous avez partagé votre intérêt pour la musique ?* »

3) L'expérience de la migration

L'objectif de cette partie est de *comprendre l'expérience singulière que les sujets font de la migration en appréhendant le sens qu'ils donnent à leur parcours, la façon dont ils en ont vécu les différentes étapes et dont ils se projettent dans l'avenir.* Nous considérons que l'expérience migratoire ne se réduit pas à l'arrivée dans le pays d'accueil. Elle recouvre les phases : « prémigratoire » (durant laquelle il y a préparation du départ ou non, projections dans le pays d'accueil ou non, idéalisation de celui-ci ou non, violence ou non, etc.), « migratoire » (le voyage qui, de la même façon, peut prendre de multiples formes) et « post-migratoire » (la vie dans le pays d'accueil). Ainsi, l'organisation de nos questions a pour visée d'amener les participants à évoquer la façon dont ils ont vécu ces différentes phases. Nous adhérons

à l'idée selon laquelle « le vécu humain ne peut se découper et se compartimenter en espaces et temporalité autonomes et imperméables les uns aux autres » (Delory-Momberger, 2009, p. 19) et souhaitons appréhender la façon dont les participants élaborent les divers changements vécus et parviennent (ou non) à donner sens à leurs parcours. Par conséquent, après leur avoir proposé d'explorer leur parcours selon des étapes précises, nos questions ont pour visée de les amener à adopter un point de vue réflexif sur leur expérience, de favoriser les associations libres entre des événements appartenant à des temporalités et des espaces différents. Aussi, nous nous intéressons à la mobilisation de ressources et cela suppose de pouvoir contextualiser leurs usages. Pour cette raison, les participants sont invités à identifier et évoquer précisément deux périodes particulièrement significatives de leur parcours (l'une pour son aspect « heureux » et l'autre pour son aspect « difficile »). Enfin, nous leur proposons de nous parler de leur lien à deux espaces/temps (celui du pays d'origine et celui du pays dans lequel ils vont évoluer) entre lesquels se tisse *a priori* la transition dont ils font l'expérience. Par-là, l'idée est d'« appréhender le sens de leurs actions et les représentations qu'ils produisent sur le temps historique du pays d'origine et celui du pays de destination » (Nakano, Filho & Six, 2012, p. 210).

- Exemple d'items -

34. « Pourquoi êtes-vous parti(e) de [pays d'origine] ? »

41. « En vous situant sur une échelle allant de 'Très difficile' à 'Très facile', vous diriez que votre arrivée a été » (Échelle 16) ;

41.a. « Pourquoi ? »

45. « Aujourd'hui que pensez-vous de votre migration ? »

48. « Pouvez-vous me parler d'une période particulièrement heureuse depuis que vous êtes parti(e) de votre pays d'origine ? »

4) Les fonctions de la musique durant l'expérience de la migration

L'objectif de cette partie est de *découvrir la façon dont les sujets ont investi la musique durant leur parcours migratoire et s'ils l'ont mobilisée comme ressource symbolique durant des périodes particulièrement significatives*. Pour cela, après avoir abordé la question de façon globale, nous nous appuyons sur les deux périodes que les participants ont évoquées précédemment. Cela doit nous permettre de saisir les fonctions pragmatiques qu'a pu acquérir la musique durant leur parcours si celles-ci n'ont pas été évoquées en amont. Enfin, l'échange se conclut sur la projection que font les participants quant à leurs façons de musiquer dans l'avenir.

- Exemple d'items -

63. « En vous situant sur une échelle allant de 'Pas du tout' à 'Oui beaucoup', vous diriez durant votre migration, la musique vous a accompagné » (Échelle 25) ; 63.a. « Pourquoi ? »

65. « En vous situant sur une échelle allant de 'Pas du tout important' à 'Très important', vous diriez qu'à ce moment la musique a eu un rôle » (Échelle 27) ; 66.a. « Pourquoi ? »

84. « Avez-vous des projets autour de la musique ? »

Sur les 135 items composant le questionnaire, la majorité (84 items) sont des *questions ouvertes* (QO). Viennent ensuite des *questions fermées à échelles d'attitude* (QFA) portant sur des questions de

fréquence, de niveaux d'accord, d'importance et de difficulté (34 items). Néanmoins, la majorité d'entre elles sont à « entonnoir de réponses » : 23 échelles sont suivies de questions ouvertes ayant pour but d'amener les participants à expliciter leur réponse et à l'affiner en poursuivant l'élaboration. Il s'agit là de la condition pour qu'une analyse qualitative du discours des participants et une compréhension de leur expérience soient possibles. Enfin, l'outil comprend 17 *questions fermées* – dichotomiques (QFD), numériques (QFN) et à éventail de réponse (QFE) - permettant essentiellement de recueillir des informations socio-biographiques sur les participants.

Finalement, la structure du questionnaire peut être résumée ainsi :

Parties	Thèmes		Nombre et type d'item					
			QO	QFA	QFD	QFE	QFN	Total
I. SPHÈRES D'EXPÉRIENCES INVESTIES	1 - Choses importantes		2					2
	2 - Activités pratiquées		2					2
II. RAPPORT À LA MUSIQUE	1 - Dimensions épistémique	a. Général	2	1				3
		b. Pratique coute	5	3		1		9
		c. Pratique du chant	5	3	1	1		10
		d. Pratique instrumentale	8	3	2	1	1	15
	2 - Dimension sociale		6	3				9
III. EXPERIENCE DE LA MIGRATION	1 - Étapes du parcours	a. Départ	3	1	1		1	6
		b. Voyage	4	1			1	6
		c. Arrivée	3	1	1		1	6
		d. Situation actuelle	3					3
	2 - Point de vue réflexif sur le parcours		4	1				5
	3 - Période significativement heureuse		6	1	1			8
	4 - Période significativement difficile		6	1	1			8
5 - Rapport au pays d'origine		1	1				2	
6 - Projection dans l'avenir		2	1				3	
IV. FONCTION DE LA MUSIQUE DURANT L'EXPÉRIENCE DE LA MIGRATION	1 - Investissement de la musique durant expérience migratoire		2	2	1			5
	2 - Rôle de la musique durant période significativement difficile		9	5		1		15
	3 - Rôle de la musique durant période significativement heureuse		9	5		1		15
	4 - La musique dans l'avenir		2	1				3
Total			84	34	8	5	4	135

Tableau 4 *Structure générale du questionnaire*

La population de notre étude présente deux caractéristiques qui nous ont amenés à questionner notre protocole d'un point de vue éthique avant de nous rendre sur le terrain : 1) dans sa majorité, elle n'a pas pour langue maternelle le français ; 2) elle peut présenter des fragilités psychologiques et/ou sociales.

4.5.2. *Quelques considérations éthiques spécifiques à la population d'étude*

Pour repérer, anticiper et tenter de prévenir le plus rigoureusement possible les risques potentiels que pouvaient présenter notre protocole pour les participants à cette étude, nous l'avons soumis à l'expertise du Comité d'Éthique sur les Recherches (CER) de notre université (au printemps 2018). Cette démarche nous a conduit à travailler sur trois points majeurs : la **langue**, la **vulnérabilité psychique**, la **confidentialité**.

1) Le fait de vouloir recueillir le discours de personnes faisant l'expérience de la migration amène inévitablement à la question de la **langue**. En effet, si certaines d'entre elles sont francophones la plupart sont allophones. Ainsi, nous devons nous assurer que les participants puissent comprendre nos questions pour y répondre. Plus encore, nous tenions à ne pas les mettre en difficulté et à ce que l'usage du français ne contraigne ni ne restreigne leur expression. Recourir à un interprète qualifié est la meilleure façon de pallier à cette problématique, mais nos contraintes temporelles et financières ne nous l'ont pas permis. De plus, nous ne souhaitons pas réduire notre échantillon à une population francophone puisqu'il nous paraissait précieux de rencontrer des sujets ayant vécu une rupture linguistique. Ainsi, nous avons mis en place plusieurs moyens pour prévenir les difficultés liées à la langue :

- pour pallier aux problématiques de lecture et/ou d'écriture du français, il a été décidé de rencontrer chaque participant, de poser chaque question du questionnaire à l'oral et d'enregistrer leurs réponses avec un dictaphone. Aussi, nous avons systématisé le fait de lire pour ou avec les participants la notice d'information et de consentement éclairé¹⁴⁴, de clarifier ce qu'ils pensaient ne pas avoir bien compris. Plus largement, pour expliquer notre démarche et tout au long de l'échange nous avons privilégié l'usage de mots et de formulations simples. Pour ne pas mettre les participants dans une position infantilisante tout en les accompagnant dans la compréhension, une grande attention devait être donnée à l'adaptation de nos formulations en fonction de leur degré de compréhension du français.
- pour assurer la validité des résultats de la recherche et respecter la parole des participants, il est apparu indispensable de vérifier le fait que ces derniers aient un niveau de français suffisant pour comprendre et répondre à nos questions. Ainsi, nous avons estimé que les personnes allophones pouvaient participer à notre recherche sous certaines conditions :

¹⁴⁴ Cf. Volume II. Annexe 7 - *La notice d'information et consentement éclairé* (p. 31).

La personne est-elle autonome lors de rendez-vous administratifs (auprès de l'OFPPRA par exemple) ou est-elle systématiquement accompagnée par un interprète ?			
<input checked="" type="checkbox"/> 1er cas : La personne est autonome à ce niveau là et dit comprendre le formulaire de consentement. Elle peut donc participer à l'étude.	<input checked="" type="checkbox"/> 2d cas : La personne est systématiquement accompagnée d'un interprète. Nous lui proposons qu'il en soit de même lors de notre rencontre mais à condition que l'interprète soit un professionnel.		
	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-right: 1px dashed black; vertical-align: top;"> <input checked="" type="checkbox"/> Si un interprète professionnel est volontaire pour participer (sans rémunération) et accepte de signer une charte de confidentialité la personne peut participer à l'étude. </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> Si aucun interprète professionnel ne peut être présent, la personne ne peut pas participer à l'étude. </td> </tr> </table>	<input checked="" type="checkbox"/> Si un interprète professionnel est volontaire pour participer (sans rémunération) et accepte de signer une charte de confidentialité la personne peut participer à l'étude.	<input type="checkbox"/> Si aucun interprète professionnel ne peut être présent, la personne ne peut pas participer à l'étude.
<input checked="" type="checkbox"/> Si un interprète professionnel est volontaire pour participer (sans rémunération) et accepte de signer une charte de confidentialité la personne peut participer à l'étude.	<input type="checkbox"/> Si aucun interprète professionnel ne peut être présent, la personne ne peut pas participer à l'étude.		

2) Les participants à cette recherche peuvent présenter des **fragilités** du fait de la précarité de leur situation (administrative, sociale, personnelle), de la survenue d'évènements traumatiques dans leurs parcours et, plus généralement, du fait qu'ils font l'expérience d'une transition psychosociale. En effet, comme le souligne Parkes (1971) la vulnérabilité des personnes « en transition » est à prendre au sérieux et tout chercheur souhaitant les questionner doit faire « preuve de plus de tact que d'habitude et [être capable] d'utiliser les outils scientifiques de la recherche de manière humaine » (*op.cit*, p. 113). Ceci est bien notre ambition. En effet, les modalités d'échange que nous souhaitions proposer aux participants devaient être les plus réfléchies possibles pour éviter que la rencontre ne soit éprouvante, déstabilisante pour eux en ravivant par exemple des expériences traumatiques. Les principaux points de vigilance que nous avons relevés sont les suivants :

- nos questions peuvent potentiellement être « chargées » émotionnellement pour les participants lorsqu'elles abordent leur choix d'avoir émigré, ce qu'ils ressentent à ce sujet, les expériences difficiles qu'ils ont vécues durant leur parcours, etc. Pour pallier ce risque, il a été décidé de leur répéter à plusieurs reprises¹⁴⁵ qu'ils n'étaient pas obligés de répondre à certaines questions s'ils se sentaient mal à l'aise et que nous n'attendions pas de justifications à ce refus. De plus, le choix de proposer une passation « orale » devait nous permettre d'être soutenante et à l'écoute lorsque les participants présentaient le besoin d'exprimer leurs difficultés ou souffrances.
- les sujets faisant l'expérience de la migration peuvent vivre à plusieurs reprises des rencontres administratives exigeantes et des interrogatoires potentiellement anxiogènes sur leur parcours. Ainsi, le fait de mettre nos participants en situation de répondre à un questionnaire présente le risque d'une « réminiscence » de ces épisodes. Pour pallier ce risque, un soin particulier a été apporté à la notice d'information et de consentement éclairé dont la lecture au début de la rencontre avec les participants devait permettre de poser un contrat de communication sécurisant. Celle-ci leur indiquait qu'ils : 1) n'étaient pas obligés de répondre à nos questions s'ils ne le souhaitaient pas ; 2) étaient libres de mettre fin l'échange à tout moment ; 3) pouvaient

¹⁴⁵ Lorsque nous exposons le contrat de communication en début de questionnaire, avant d'aborder la thématique de leur parcours migratoire.

poser autant de questions qu'ils le souhaitent ; 4) qu'il n'y avait pas de bonnes ou de mauvaises réponses (ou questions) puisque nous nous intéressions uniquement à leur point de vue ; 5) que ce qui serait dit dans le cadre de notre rencontre serait anonymisé et resterait confidentiel ; 6) que les données ne seraient utilisées que dans le strict cadre de notre recherche. Ces deux derniers points étaient particulièrement importants à spécifier pour mettre en sécurité les participants se trouvant en situation administrative irrégulière (sous couvert d'une OQTF par exemple). Aussi, le mode de passation (oral) était un moyen de ne pas faire vivre aux participants une situation s'apparentant à celle de remplir un dossier administratif. Notre positionnement se voulait bienveillant et sécurisant au travers d'une écoute attentive.

Nous avons aussi considéré que notre paradigme pouvait présenter des bénéfices pour les participants. En effet, le fait qu'ils soient invités à mener une élaboration concernant leur expérience migratoire et qu'une place soit donnée à leur parole pouvait avoir une portée constructive et émancipatrice (Vargas-Thils, 2008). Le récit de soi peut-avoir une portée clinique puisqu'il établit « une position de sujet qui permet l'auto-connaissance, la perception de soi dans le contexte plus large de la vie sociale, civique, politique, et la possibilité accrue d'une émancipation » (Lechner, 2009, p. 117). De plus, nous envisagions que l'identification par les participants des ressources durant leur parcours pouvaient leur permettre de les re-mobiliser par la suite.

3) Pour assurer la confidentialité des données recueillies, lorsque nous les avons retranscrites, nous avons mis en place un procédé d'anonymisation des participants en : 1) invisibilisant leurs noms, prénoms – remplacés par un numéro et prénom aléatoire - ; 2) invisibilisant leur lieu de résidence actuelle et les villes que les sujets ayant fait un voyage prolongé en Afrique ont traversés - remplacés par [ville] - ; 3) invisibilisant le nom de l'association ou du lieu dans lequel nous les avons rencontrés - remplacé par [association] - ; 4) invisibilisant les prénoms de tierces personnes évoquées – remplacés par [prénom]. Néanmoins, nous avons fait de choix de ne pas modifier leur sexe, âge, nationalité, profession, le mobile de leur migration ainsi que la façon dont ils ont voyagé jusqu'en France. Ce choix est sous-tendu par notre positionnement épistémologique socio-constructiviste et interactionniste défendant une approche située et complexe de faits psychologiques. Comme notre attention porte sur la subjectivité et le vécu des participants il serait insensé de recueillir et donc d'analyser des données « dépersonnalisées ».

Notre protocole a été validé par le CER à la fin du mois de mai 2018¹⁴⁶.

¹⁴⁶ Cf. Volume II. Annexe 8 - *Attestation de validation du protocole de recherche par le CER* (p. 34).

4.6. Une procédure de recueil de données transformée au contact du terrain

Chaque recueil de donnée constitue une expérience singulière puisqu'il est une rencontre impliquant la subjectivité du chercheur et celle des participants à son étude. Ceci est d'autant plus vrai dans le cadre d'une étude empirique en « milieu écologique » c'est-à-dire requérant du chercheur qu'il rencontre des personnes dans leurs milieux de vie. Nous avons fait le choix d'un recueil de données de ce type. L'expérience vécue sur notre terrain est venue nettement transformer une procédure que nous avions très assidument préparée et il nous apparaît important d'en rendre compte dans le cadre d'une approche qualitative et compréhensive.¹⁴⁷

4.6.1. Préparer le terrain : trouver la juste mesure à son implication

Dès le début de cette recherche, le choix d'interroger des personnes faisant l'expérience de la migration m'a amené à questionner ma position de « chercheuse en psychologie ». La conscience des vulnérabilités que pouvaient potentiellement présenter les personnes que j'allais rencontrer était source d'inquiétude quant à la possibilité d'adopter une position que je souhaitais juste, respectueuse et adaptée : comment réagir si une personne sollicitait une écoute clinique ? comment garder la juste distance et ne pas prendre le rôle d'aidante dans les cas où je percevrais une demande chez les personnes ? comment m'assurer qu'elles répondent à mes questions sans susciter des attentes auxquelles mon rôle de chercheuse n'est pas censé répondre ? comment être sûre de ne pas les mettre en difficulté avec mes questions ? comment être sûre qu'elles acceptent de participer de façon vraiment « libre et éclairée » ? comment les mettre en confiance de façon à ce qu'elle me livrent leur vécu ? Ces questions sont *a priori* le b.a.-ba de la recherche « non interventionnelle impliquant la personne humaine » et se posent à tout étudiant en psychologie mis en position de recueillir des données et découvrant le titre III du code de déontologie du psychologue. Pour autant, elles se sont réactualisées avec force dans le cadre de cette étude et ont sous-tendu un important travail de préparation du protocole de recherche au plan éthique. Ici, il apparaît important de reconnaître que ce fait ne traduit pas uniquement une ambition de rigueur scientifique mais révèle quelque chose de mon rapport à l'objet d'étude ainsi qu'à ma discipline. L'approche d'un terrain dont les problématiques m'impliquent personnellement a remis en jeu la question fondamentale de la gestion du contre-transfert (Devereux, 2012).

Cette étude n'avait ni vocation à s'inscrire dans le cadre d'une recherche intervention, ni dans celle d'une recherche participative ou encore clinique ou ethnographique. Ainsi, il me semblait primordial d'adopter une certaine distance vis-à-vis des personnes que j'allais rencontrer, d'établir

¹⁴⁷ Dans l'ensemble du document le pronom « nous » est utilisé pour rendre compte du travail de co-élaboration dont sont issues les différentes parties de cette recherche. Cette partie est rédigée à la première personne car l'expérience relatée est individuelle.

clairement le mode de relation qui serait le nôtre. Malgré ma remise en cause de la possibilité pour un chercheur de maintenir une position neutre vis-à-vis de son objet d'étude et le grand intérêt que je reconnais justement à la co-construction qui naît de la rencontre intersubjective entre le chercheur et les participants de son étude, la crainte d'une « trop grande implication » durant le recueil de données était importante et le besoin de prévenir ce « risque » aussi. Fondamentalement, l'approche de ce terrain mettait en conflit deux idées antagonistes : 1) celle de privilégier « la séparation sujet observant et sujet observé » (Lavigne, 2007, p. 23) telle que me l'a enseigné mon cursus universitaire pour observer la plus grande rigueur scientifique et dans ce cas précis, certainement de façon à protéger ma propre subjectivité ; 2) celle de défendre une conception incarnée, engagée et phénoménologique de la recherche supposant du chercheur qu'il développe une disponibilité à l'autre (Paillé & Mucchielli, 2012) mais accepte et exploite aussi sa propre subjectivité (Devereux, 2012).

Finalement, la préparation du recueil de données a pris plusieurs mois. Ce temps m'a permis de baliser le plus formellement possible les risques que présentait notre protocole (pour les personnes à interroger) mais aussi d'explorer par ailleurs plus avant les résonances que la question migratoire avait avec ma propre histoire ainsi qu'avec mes valeurs personnelles pour mieux comprendre mon rapport au terrain de recherche. Par-là, l'idée était de tenir compte des possibles déformations de la réalité et angoisses pouvant naître du contre-transfert (*op.cit.*). En débutant la phase empirique de cette recherche, mon ambition première était donc de toujours m'efforcer « de reconnaître les effets de ma subjectivité sur mon travail de recherche et de saisir comment celle-ci aliment[er]ait] ma pensée » (Lavigne, 2007, p. 36).

4.6.2. *La réalité du terrain : « Recueillir des paroles en suspens d'adresse depuis trop longtemps »¹⁴⁸*

Comme il était possible de le présager, malgré toutes les préparations et précautions méthodologiques possibles, les rencontres vécues sur le terrain ont été surprenantes et ont mis à l'épreuve ma position de chercheuse ainsi que le protocole de recherche.

En premier lieu, il apparaît important de reconnaître que je n'ai pas abordé *un* terrain mais *des* terrains. L'hétérogénéité de la population que j'ai souhaité rencontrer m'a amenée à devoir m'insérer dans des milieux très contrastés aux plans économique, social, politique et organisationnel. Il s'est avéré impossible que ma position, la façon dont je pouvais entrer en contact avec les personnes, le cadre des passations de questionnaires soient toujours identiques. Si théoriquement il était clair que mon protocole n'était pas ethnographique, dans les faits, certains terrains ont demandé de moi une importante implication et une présence prolongée dans certains

¹⁴⁸ Elise Pestre (2019).

lieux de vie. C'est principalement le cas au sein des squats (terrain qui n'avaient pas été envisagés en amont du recueil de données). Plusieurs facteurs expliquent l'engagement et l'important effort d'adaptation que ces lieux ont requis : 1) le fait qu'il s'agisse de lieux de vie structurés selon des normes et des codes spécifiques auxquels il fallait que je m'acculture si je souhaitais comprendre les résidents ; 2) le fait que ces lieux aient en quelque sorte une existence « parallèle » à celle de la société aux plans spatial et temporel ; 3) leur caractère politique qui font de la venue de toute personne en ces lieux un engagement personnel ; 4) la méfiance des résidents face à toute personne extérieure du fait de l'illégalité de leur situation administrative ; 5) l'importante précarité et parfois la détresse des personnes et le souhait que mon intervention soit la plus respectueuse et éthique possible vis-à-vis de leur situation. Pour toutes ces raisons et parce qu'en tant que chercheuse il me semblait très intéressant de recueillir le discours des personnes rencontrées en squats, c'est dans ces terrains que j'ai passé le plus de temps et que mon investissement personnel a été le plus important. Si cette expérience a pu être coûteuse aux plans intellectuel, temporel et parfois affectif, il était clair pour moi que l'appréhension de ce terrain ne pouvait pas aller sans une importante implication, un réel effort d'adaptation aux situations rencontrées et mon engagement dans un travail réflexif sur les fondements, la justesse ainsi que les conséquences (pour les personnes, moi-même et la recherche) des conduites qui étaient les miennes dans ce cadre. Mon expérience du recueil de données en squat s'est donc caractérisée par : le partage de temps de vies quotidiennes avec les habitants des squats, un temps important donné à la discussion autour du thème de la recherche, des négociations quant aux conditions de passation de questionnaires, un contact prolongé (et parfois soutenu) avec les personnes ayant accepté de répondre à nos questions avant (et parfois après) qu'ils(elles) y aient répondu, la confrontation à certaines situations de tensions et parfois de violences (entre les habitants). Elle a été source d'un important apprentissage pour la chercheuse que je suis mais a aussi été synonyme d'attente, d'inquiétude, d'étonnement et de remise en question. À ce titre, s'il m'a été possible de repérer certains des mouvements contre-transférentiels caractérisant la relation que j'entretenais avec les personnes rencontrées en squat, dans l'après coup, certaines prises de risques me sont apparues quant à mes propres conduites (comme par exemple celle de me rendre seule et en tant que femme dans un squat occupé par 200 hommes au sein duquel aucun travailleur social ou bénévole ne se rendait seul). Il faut reconnaître que dans ce cadre, l'intention de maintenir une certaine extériorité et neutralité vis-à-vis de mon objet d'étude a été annihilée par une aspiration importante à recueillir le discours des personnes rencontrées pour faire de la présente recherche (ayant vocation à être une œuvre publique) un témoignage de leur histoire. En fait, cela a été vrai sur *tous* les terrains où j'ai effectué le recueil. Même lorsqu'ils ne requéraient pas les mêmes niveaux d'implication personnelle. Dans tous les cas,

j'ai estimé que l'adoption d'une attitude empathique et engagée à l'égard des personnes était la condition *sine qua non* pour que s'instaure une relation de confiance propice à une élaboration enrichissante pour elles comme pour ce travail de recherche. Avec toutes les précautions possibles pour ne pas adopter une position d'aidante ou une attitude compassionnelle (Fassin, 2004) il s'est avéré que l'implication dans la relation était nécessairement plus importante avec les personnes ayant vécu (ou vivant) des violences (symboliques et/ou réelles) et chez qui je percevais de la souffrance, des signes de détresse ou des inquiétudes quant au fait de répondre à mes questions. Cela a notamment été le cas chez avec les personnes rencontrées en CADA ou au sein d'associations humanitaires mais aussi avec des personnes dont le discours a déconstruit certains de mes *a priori* : par exemple, l'idée ancrée selon laquelle une migration choisie et professionnelle induit de moindres difficultés. En effet, alors même que théoriquement je conçois la migration comme une expérience toujours singulière et donc potentiellement porteuse de souffrances qu'elle que soit sa nature, le terrain a révélé que certains de mes préjugés n'était en réalité pas tout à fait déconstruits. Plusieurs rencontres les ont remis en cause. Cela a été le cas dans le cadre de la rencontre avec un participant ayant émigré d'Espagne pour venir travailler en France (pays qu'il connaissait déjà, avec la possibilité de retours fréquents dans sa ville natale et avec une bonne situation économique). Cette rencontre a été l'une de celle qui a requis de moi une écoute empathique et une attitude de soutien puisque nos questions et le travail d'élaboration proposé ont amené cet homme à prendre conscience de ses doutes, souffrances, regrets ; expérience qui s'est avérée éprouvante et difficile pour lui. En fait, tout au long du recueil il est apparu que l'échange proposé fournissait un espace d'expression de soi aux participants, chose que nombre d'entre eux ne trouvait pas par ailleurs.

L'expérience de la rencontre a dans de nombreux cas révélé un important besoin d'écoute et d'expression chez les personnes et ce quelle que soit leur situation. Ce fait a eu pour conséquence principale de m'amener à déconstruire l'usage de l'outil de recueil. Alors que celui-ci a été pensé comme un questionnaire, sur le terrain et dans la rencontre il s'est avéré impensable de l'utiliser de façon standardisée. En effet, sans assouplir grandement le protocole de cette recherche ni adapter l'usage de l'outil aux personnes il n'aurait pas été possible de recueillir des discours riches et authentiques et surtout cela n'aurait pas constitué une démarche éthique. En ayant conscience de la « prise de risques » que représentait la mise en récit de soi pour les personnes sur plan affectif et de la confiance que traduit le fait d'accepter de faire cette expérience avec moi, j'ai choisi de sortir des limites imposées par un questionnaire. Ainsi, dès les premières rencontres, le cadre proposé aux personnes a plutôt été celui d'un entretien puisqu'il a été « ouvert, approfondi, compréhensif » (Damazière, 2007, p. 7). Tout en gardant la structuration de l'outil créé (l'ordre des thèmes abordés

et les questions à poser), j'ai utilisé diverses techniques d'entretien : effectué de nombreuses relances et reformulations pour approfondir certaines idées exprimées par les personnes et favoriser les associations libres. J'ai donc clairement fourni un effort d'empathie, de saisie intuitive du vécu des sujets (Paillé & Mucchielli, 2012) tout en gardant conscience du fait que la décentration qui découle d'une telle position ne devait pas signifier « l'abandon, pour le chercheur de sa présence en tant que sujet observateur, donc comme sujet existentiel lui-même » (*op.cit*, p. 144). Ici encore, les demandes et attentes implicites - mais aussi parfois explicites ! - des participants en termes d'aide, de compréhension, d'implication, de reconnaissance ont été à gérer dans le contre-transfert. Cela était d'autant plus capital que par mes questions, j'appréhendais certaines souffrances (Fassin, 2004). Quoi qu'il en soit, je dois avouer que le fait de percevoir chez des personnes une « espèce de perte de voix dans la souffrance » (Kobelinsky, 2010, p. 192) a pu solliciter en moi le souhait de m'engager dans « une activité de porte-voix, de porte-parole » (Lhuilier, 2018, p. 119). Prendre cette position m'a d'ailleurs parfois clairement été demandé par les personnes rencontrées (qui par leur participation voulait « témoigner ») et le besoin de réciprocité dans l'échange a pu être exprimé de façon crue (comme le jour où l'habitant d'un squat m'a demandé, suite à l'exposé de ma démarche : « si on répond à tes questions ça t'aidera, mais toi tu feras quoi pour nous aider ? »). Fondamentalement, l'expérience du terrain a requis de moi un travail sur le cadre et les limites qu'il s'agissait tantôt de déconstruire (comme cela a été le cas pour le questionnaire) tantôt de réaffirmer (face à certaines demandes). En somme j'ai dû développer un certain nombre de praxis pour mener une « recherche satisfaisante tant sur le plan humain que scientifique » (Huet-Gueye, 2006, p. 112). L'implication sur les différents terrains de recherche a fait naître pour principal enjeu celui de parvenir à « traduire sans trahir, sans euphémiser, banaliser ou dramatiser » (Lhuilier, 2018, p. 120) ce que j'y ai rencontré.

4.6.3. Compte rendu de terrain : la procédure telle qu'elle a finalement pris forme

Le recueil de données a pu débuter suite à la validation du dispositif de recherche par le CERNI (en Mai 2018) et a duré 9 mois (de juin 2018 à février 2019). La prise de contact avec les participants a pris plusieurs formes : 20 ont été rencontrés par le biais du réseau personnel, 11 par celui d'une association linguistique, 6 par celui de deux CADA, 11 par celui de personnes investies dans la mise en place de squats, 8 par celui de deux associations humanitaires et 4 par la méthode « boule de neige ». Dans les institutions, des travailleurs sociaux et bénévoles ont accompagné la rencontre avec les personnes en m'accompagnant à leurs logements pour me présenter et présenter le projet. Au sein des squats ce sont des habitants ou des « bénévoles » avec lesquels j'avais sympathisé qui ont pris ce rôle. Quel que soit leur statut (chef de service, éducatrice spécialisée, assistante sociale en CADA, bénévole en associations humanitaires, bénévole ou pair dans les squats), les personnes

ayant accepté d'être « médiatrices » ont pris ce rôle très au sérieux et ont accepté de réfléchir avec moi et en amont les modalités de prise de contact avec de potentiels participants. Ainsi, les « médiateurs » ont parfois présélectionné (en s'appuyant sur leur expérience et connaissances) les personnes qu'ils me faisaient rencontrer (parce qu'ils considéraient que le projet les intéresserait, qu'elles seraient en capacité d'y participer, que cela leur ferait « du bien » etc...). Il m'est apparu déterminant de particulièrement insister sur l'importance de ne pas « forcer la main » aux personnes en présageant des effets que pouvaient avoir certains rapports de pouvoir latent et considérant les conséquences néfastes d'une participation contrainte sur la recherche et sur les participants. Dans tous les cas, les personnes faisant médiations ont expliqué le projet de recherche avec leurs propres mots et sensibilité. Ainsi, notre démarche et protocole ont toujours été rigoureusement réexpliqués lors de la lecture du formulaire de consentement libre et éclairé avec les personnes ayant accepté de répondre à nos questions. Enfin, la plupart du temps, l'entretien a été mené lors d'une seconde rencontre (et non immédiatement à la suite de la première rencontre « médiatisée ») afin de laisser le temps aux participants de réfléchir aux implications de leur participation.

Il était prévu de poser les questions aux participants en français. Cela a été le cas pour la majorité mais le choix a été fait de mener 4 entretiens dans une autre langue : 1) deux en espagnol (langue que je parle couramment) avec un mari et sa femme originaires du Pérou et résidant en CADA ; 2) un en anglais (langue dont j'ai un assez bon niveau de maîtrise et un très bon niveau de compréhension) avec un jeune homme originaire de Gambie et résidant en squat avec la présence d'une bénévoles d'association parlant couramment anglais et qui finalement est très peu intervenue dans l'échange ; 3) un en susu et français avec un jeune homme originaire de Guinée et résidant en squat (qui comprenait et pouvait s'exprimer en français mais ne se sentait pas à l'aise en envisageant de répondre à mes questions dans cette langue) avec la présence de l'un de ses amis prenant place de traducteur Susu. Le fait de mener ces entretiens malgré les problématiques que posait la langue a été source de beaucoup de réflexions de ma part (et en interaction avec les directrices de cette thèse). Néanmoins, le choix a été fait de tenter l'expérience parce que ces 4 participants exprimaient un grand intérêt pour notre sujet de recherche et étaient particulièrement motivés à l'idée de répondre à nos questions. La principale implication de ce choix était de parvenir à trouver les solutions les plus adaptées à chacune des situations pour permettre un échange fluide et le recueil d'un discours authentique. Concernant l'ensemble des participants : ils étaient en grande majorité allophones et avaient des niveaux de maîtrise du français très divers. En effet, beaucoup parlaient couramment français mais pour d'autres il a parfois fallu passer par des termes en anglais et par des reformulations pour nous comprendre ou pour qu'ils expriment au plus près leur ressenti et

opinions. Certains parlaient français mais ne pouvaient pas le lire ou l'écrire. Dans ce cas, j'ai toujours lu pour eux le formulaire de consentement.

Les lieux où se sont déroulés les entretiens ont été très variés et dans la mesure du possible laissés au choix des participants : domicile personnel (le mien ou le leur), café, restaurant, jardin public, gare, hall d'un hôtel, locaux d'une association, couloirs de squat, local à l'université... Même si dans tous les cas un effort était fait pour que l'échange ne soit pas à portée d'oreilles inconnues le cadre de l'entretien n'a pas toujours permis une stricte intimité lorsqu'il prenait place dans un lieu public. Néanmoins, ce choix s'est avéré être la condition *sine qua non* d'une mise en confiance de certains participants pour qui la perspective d'une rencontre en tête à tête s'avérait insécurisante (du fait de conventions culturelles ou non). Pour les mêmes raisons, il a été permis aux personnes de se faire accompagner d'une tierce personne dès que cela leur semblait nécessaire ou préférable. Ceci a donné lieu à une pluralité de configurations (présence d'un conjoint, d'un ou plusieurs enfants, d'un ami, prenant une place plus ou moins importante dans l'échange) et a exigé un important effort d'adaptation dans l'échange : arrêter l'échange lorsqu'une mère devait s'occuper de son enfant, proposer une activité aux enfants le temps de l'entretien, informer le conjoint de notre souhait de connaître le vécu personnel de leur femme/ou mari etc. Pour plusieurs participants, l'accompagnateur (enfants ou adulte) avait une fonction de traducteur en cas de doute concernant le choix des mots ou la compréhension des questions. Néanmoins, très rapidement, ces participants ont tous investi l'échange sans vraiment avoir recours à leur(s) accompagnateur(s). Il est évident que la présence d'autrui peut avoir une influence sur le discours des sujets. Néanmoins, en considérant que les autrui présents avaient une fonction sécurisante pour les participants et en prenant soin de leur expliquer l'importance de leur neutralité (dans le cas des adultes) accepter cette situation m'a semblé être une « prise de risque » nécessaire pour accéder au vécu des sujets. D'autre part la situation de plusieurs participantes ne leur permettait pas d'effectuer l'entretien sans la présence de leur(s) enfant(s) qu'elles avaient seules en charge. Tenir compte de la présence de l'enfant, interagir avec lui et laisser place aux échanges mère/enfant(s) dans la dynamique de l'entretien n'a alors pas posé de problèmes.

Les entretiens ont duré en moyenne 1 heure 30 (35 minutes pour le plus court et 3 heures pour les plus long) et certains se sont déroulés sur deux rencontres. À la fin de l'entretien (et parce que la question leur était posée), les participants ont fait des remarques sur l'expérience que celui-ci leur avait fait vivre. Pour la grande majorité, l'échange s'est avéré être source de plaisir, d'étonnement et de découverte de soi, notamment du fait de l'identification de certaines de leurs propres ressources, de la « légèreté » et facilité que constituait le fait de « parler musique » et pour certains de l'espace de témoignage qui leur était ouvert. En somme, les questions sur la musique ont

particulièrement intéressé et interpellé les participants. Il est arrivé que des personnes refusent de répondre à certaines questions, pleurent à l'évocation d'évènements de vie ou montrent une certaine fatigue au cours de l'entretien. Dans les deux derniers cas, outre le fait d'adopter une position compréhensive et soutenante, la possibilité de mettre fin à l'échange (temporairement ou définitivement) leur a toujours été rappelée. Enfin, trois expériences d'entretiens ont été particulièrement atypiques du fait de la fragilité psychique et sociale que présentaient les répondants. Il s'agit ici de rencontres ayant duré plus de trois heures et ayant requis de moi un travail d'adaptation délicat du fait que ces trois personnes présentaient un important besoin d'expression mais aussi certaines conduites pathologiques (des signes d'addictions, d'importante anxiété, de paranoïa ou autre). Si par ailleurs, plusieurs participants ont *évoqué* (avec plus ou moins de réflexivité) certains symptômes ayant trait à de la symptomatologie post-traumatique et autres (insomnies, réminiscences, déréalisations, angoisses, troubles de l'attention, syndromes dépressifs, etc...), chez eux, les problématiques psychiques rencontrées se sont *manifestées* lors des entretiens. Mon champ d'expertise n'est pas celui de la psychopathologie, il serait donc impropre et imprudent de ma part de faire un portrait clinique de ces trois participants. Néanmoins, il est important que soit soulevé ici le fait que leur état psychique a bien évidemment eut des incidences sur leur discours (qui ont pu s'avérer morcelés) et sur les façons dont on put se dérouler les échanges. Ce fait a été source de doutes quant à la pertinence d'inclure ces sujets à notre échantillon final. Le choix d'inclure leur discours dans ce travail a finalement été fait en considérant que leur présence dit aussi (et surtout) quelque chose de l'expérience migratoire. Chose qu'il aurait été regrettable de ne pas considérer dans le cadre d'une approche compréhensive et phénoménologique. La réalité du terrain est aussi celle de ces personnes.

Les données retenues pour l'analyse sont les retranscriptions de l'ensemble des entretiens. Pour le traitement des données, l'objectif est de mener une analyse qualitative des discours (d'aller y chercher le sens) dans une perspective développementale. Les « observations cliniques » et les observations participantes en squat ne sont pas traitées comme des données en tant que telles (puisque notre visée n'est ni clinique ni ethnographique) mais peuvent servir d'éclairages dans l'interprétation des résultats puisqu'elles sont l'occasion d'une compréhension plus fine des phénomènes et processus qui nous intéressent.

4.7. Traitement des données

Comme le soulignent Paillé et Mucchielli (2012), « il est rare qu'une méthode qualitative soit formalisée à l'extrême, comme c'est le cas avec les techniques d'analyse statistique. Le plus souvent, les procédures sont plus suggérées qu'imposées, l'ordre des opérations est souple, la créativité y a

sa place » (*op.cit.*, p. 30). C'est effectivement dans un tel cadre que nous avons choisi d'analyser nos données mais il apparaît néanmoins important d'explicitier les quatre méthodes que nous avons employées pour parvenir à appréhender la complexité des histoires de vies. Les résultats issus de l'analyse de contenu (*via* « Nvivo »), de l'analyse dynamique (*via* la constitution de frises développementales), de l'analyse lexicométrique (*via* « Alceste ») et de l'analyse statistique des réponses aux échelles d'attitude (*via* « Numbers ») ont vocation à être croisés (mis en discussion) pour que nous puissions répondre à nos questions de recherche de façon transversale. La part créative de ce dispositif de traitement de données réside dans l'appropriation de certaines fonctionnalités des outils d'analyse, l'invention de l'un d'entre eux et les aménagements opérés entre les différentes méthodologies choisies pour pouvoir répondre à nos questions de recherche de la façon la plus riche possible.

4.7.1. *Analyse de contenu avec le logiciel « Nvivo »*

Pour analyser de façon qualitative et thématique le discours des sujets nous avons choisi d'utiliser le logiciel *NVivo* (version 12). Cet outil s'avère très étayant lorsqu'il s'agit de « comparer, regrouper, modéliser, théoriser » (*op.cit.*, p. 23) un nombre important de discours. La fonction première de ce logiciel est de faciliter l'analyse thématique, c'est à dire le « repérage, le regroupement systématique et subsidiairement, l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus » (*op.cit.*, p. 232). Le procédé de codage est « entièrement libre et manuel » (Fallery & Rodhain, 2007) : nous avons « découpé les données (discours) en unités d'analyse [ou unité de significations] et définit les catégories [appelées *nœuds* dans Nvivo¹⁴⁹] qui allaient les accueillir, puis placé (rangé ou catégorisé) les unités dans ces catégories » (Allard-Poesi, 2003, p. 245).

Concrètement, en utilisant *Nvivo*, notre objectif était d'identifier les dynamiques de changement (ruptures, conflits, crises) évoquées par les participants, la façon dont elles sont reliées à des processus psychosociaux dans les discours, de clarifier les rapports des sujets au musiquer, de caractériser l'importance, les formes et les fonctions de leurs diverses pratiques musicales (écoute, chant, instrument).

Nvivo permet une thématization de type continue (Paillé & Mucchielli, 2012) puisque les *nœuds* peuvent être hiérarchisés « sous forme de thèmes centraux regroupant des thèmes associés, complémentaires, divergents, etc. » (*op.cit.*, p. 237) et regroupés « pour en faire un tout intelligible et porteur de sens » (Fallery & Rodhain, 2007, p. 1). Nous avons combiné deux modalités de codages (décrites par Strauss et Corbin en 1998) à cette fin : 1) le *codage ouvert* qui consiste en la création libre de catégories pour les développer « en se concentrant sur leur nature, leur dimension et leurs

¹⁴⁹ Cf. Volume II. Annexe 9 - *Lexique spécifique au logiciel Nvivo* (p. 36).

relations » (Point & Voynnet Fourboul, 2006, p. 67) ; 2) le *codage axial*, qui permet la mise en lien entre les diverses catégories ou sous-catégories créées. Ainsi, nos données brutes ont été encodées (sous formes de « nœuds » et « sous nœuds ») pour former un arbre thématique complexe. Nous avons fait le choix d'organiser celui-ci autour de 4 *nœuds de niveaux supérieurs* reprenant les 4 phases du questionnaire¹⁵⁰. Par-là, l'objectif était d'organiser notre codage (travail couteux au plan cognitif étant donné la taille du corpus) mais aussi de ne pas perdre de vue les grands axes de questionnements structurant notre raisonnement. Au cours de l'analyse nous avons ajouté un nœud de niveau supérieur que nous avons nommé « codage libre » pour avoir la liberté de créer des catégories dont le statut n'était pas clair dans l'immédiat et relever des unités de significations offrant des pistes de réflexions nouvelles ou permettant une analyse de l'énonciation (lorsqu'elles comprenaient des lapsus, répétitions, hésitations, rires, silences, etc...). Cela nous est apparu important puisque nous considérons « que la façon dont le locuteur construit son discours est tout aussi révélatrice que son contenu » (McKenzie & Oliphant, 2010, p. 29, cités par Normand, 2014, p. 15). À l'intérieur de chacun des 5 nœuds de niveaux supérieurs nous avons construit plusieurs nœuds que nous pourrions dire « de premier niveau » reprenant les sous-thèmes composants chacune des parties de notre outil. Ce choix était principalement un moyen de structurer et d'organiser l'analyse en cours. C'est à l'intérieur de ces nœuds que le processus d'analyse inductive a réellement pris forme puisque nous sommes partis du discours des sujets pour repérer des unités de significations à partir desquelles nous avons créé des nœuds (de divers niveaux et reliés de diverses façon) ou enrichi des nœuds existants. Aussi, nous avons créé un document intitulé « journal de recherche » qui nous permettait d'explicitier les liens que nous faisons entre plusieurs *nœuds* ou entre des *nœuds* et les unités de significations qu'ils contenaient. Ceci était déterminant puisque « dans son utilisation la plus heuristique, le codage [doit soutenir] l'interprétation et suppose de travailler sur les liens entre les catégories » (Point & Voynnet Fourboul, 2006, p. 62).

Lors de la première phase d'analyse des données, nous nous sommes autorisés à faire un codage à faible inférence, c'est à dire de créer de catégories ayant une grande correspondance avec les unités de significations qu'ils contiennent. Ceci présentait l'avantage de laisser libre court à des regroupement spontanés et de rester au plus près du discours des sujets. Néanmoins, pour effectuer une analyse psychologique il était important de dépasser « un étiquetage synthétique et structuré du contenu analysé » (Paillé & Mucchielli, 2012, p. 257). En effet, puisque par l'induction l'idée est de « transformer le monde empirique, brut et désordonné de l'expérience, en un monde organisé d'idées et de concepts » (Allard-Poesi, 2003, p. 245) il est déterminant de donner de la profondeur à un niveau d'analyse descriptif. Ainsi, nous avons progressivement créé des *catégories conceptualisantes*

¹⁵⁰ Cf. Partie 4.5.1. *Structuration du questionnaire et objectifs de recueil* (p. 171).

(Paillé & Muchielli, 2012)¹⁵¹. Après une phase d'analyse exclusivement inductive¹⁵² nécessitant une suspension temporaire de nos modèles théoriques de référence, l'analyse par catégories conceptualisantes permet l'entrée dans le processus interprétatif du discours des sujets par la mobilisation de *concepts sensibilisateurs*. En tant qu'« articulations du sens, des représentations, des vécus et des évènements consignés » (*op.cit.*, p. 20), les catégories conceptualisantes nous autorisent à « aller au-delà du simple relevé de contenu pour toucher à la théorisation même des phénomènes » (*op.cit.*). Cette démarche correspond au mouvement d'*abduction* (Anadón & Guillemette, 2007).

Dans les faits, l'analyse par Nvivo s'est donc structurée en 3 phases : 1) la transcription de l'intégralité des réponses des sujets ; 2) la transposition par codage des discours ; 3) la reconstitution ou interprétation et analyse des données (Paillé & Muchielli, 2012). Ce travail d'analyse transversale est l'occasion « d'identifier les similitudes, les différences, les variations, les contrastes, les différentes relations entre les données, etc. » (Guillemette, 2006, p. 87). À ce titre, Nvivo contient aussi un volet quantitatif permettant d'explorer des fréquences de mots, de relier certaines données extratextuelles (appelées *caractéristiques de cas*) à des parties du corpus pour pouvoir les croiser avec des catégories mais aussi croiser des catégories entre elles pour révéler leurs liens. Cette opération se fait grâce à des *requêtes* comme l'*encodage matriciel* qui permet de comparer des paires d'éléments ou le *tableau croisé*. Dans notre cas, les données extratextuelles sont les caractéristiques des sujets que nous avons construites de façon inductive pour parvenir à caractériser notre échantillon¹⁵³ mais aussi les scores aux échelles d'attitudes. Ainsi, chaque entretien constituant le corpus était relié à ces différentes caractéristiques. Parce que notre ambition était d'effectuer une analyse qualitative du discours des sujets, les fonctionnalités quantitatives de Nvivo ont uniquement été utilisées comme des outils d'exploration des données permettant de faire émerger des liens entre les données et des groupes de sujets que nous n'aurions pas pu déceler du fait de la taille du corpus. Néanmoins, par la présence étude, notre objectif n'est pas « de catégoriser des parcours de vie, mais bien d'utiliser [des outils] d'analyse qui [soient] apte à appréhender la trame temporelle au sein de laquelle prennent place ces parcours » (Demarque *et al.*, 2016, p. 99). C'est à cette fin, que nous avons fait le choix de compléter l'analyse des discours par la construction de « frises développementales ».

¹⁵¹ Que nous pourrions appeler *noeuds concepts*.

¹⁵² C'est à dire par une interprétation partant strictement des catégories créées.

¹⁵³ Cf. Partie 4.4.2. *Caractérisation de l'échantillon d'étude* (p. 166).

4.7.2. *Analyse des dynamiques de changement : constitutions de frises développementales*

Comme le souligne Malrieu (1998b) « au-delà des caractères communs aux transitions, c'est l'intérêt de l'autobiographie de révéler l'originalité des processus qui interviennent en chacune d'elles » (*op.cit.*, p. 215). C'est pour appréhender cela que nous avons construit des frises chronologiques retraçant le parcours migratoire de chaque sujet. Parce que par cette technique d'analyse nous avons appréhendé nos données selon une perspective temporelle et processuelle, les frises constituées peuvent être dites « développementales ». En effet, elles ont vocation à mettre à jour les changements à l'œuvre tout au long des parcours de vie, leurs facteurs psycho-sociaux et surtout la façon dont ils ont été (et sont) élaborés par les sujets.

Concrètement, en construisant les frises développementales notre objectif était de repérer différentes dynamiques de changement, d'identifier leur lien avec des événements de vie spécifiques, avec la mobilisation de certaines ressources et avec des dynamiques de changement dans les façons dont les sujets musiquent.

Les éléments qui devaient composer ces frises n'étaient pas prédéterminés. Ainsi, cet outil d'analyse s'est construit petit à petit et s'est en quelque sorte « standardisé » tout au long du travail d'analyse. Néanmoins, initialement, l'objectif était d'aborder le parcours des sujets dans une perspective socio-culturelle et historique et donc de ne pas appréhender les faits psychiques en dehors de tout contexte. En ce sens, dès le départ il a été décidé de repérer les changements à l'œuvre dans les milieux des sujets tout au long de leurs parcours et plus largement les événements qu'ils avaient précisément évoqués. Nous n'envisageons pas la trame d'un récit autobiographique « comme un "déjà là" qui préexisterait au sujet, mais plutôt comme un "bricolage" réalisé par lui, au fil de la progression narrative » (Demarque *et al.*, 2016, p. 99) et par l'identification « des nœuds formés par les événements cruciaux [...] qui rompent la continuité et qui jouent le rôle des plans dans les perspectives spatiales » (Fraisie, 1964, p. 175). Ainsi, nos frises devaient être au plus près des bricolages opérés par les sujets dans l'effort de biographisation que nous leur avons demandé de fournir pour mettre à jour la façon dont ils élaborent (et ont élaboré) les changements à l'œuvre durant leurs parcours.

Finalement, chaque frise est individuelle et se constitue de 5 « strates » synchrones : les deux premières (qui se situent sur le pan supérieur des frises) sont descriptives puisqu'elles retracent respectivement les déplacements géographiques du sujet et les événements de vie ponctuant son parcours, les trois autres sont d'avantages interprétatives puisqu'elles représentent respectivement différentes dimensions du vécu du sujet, différents éléments qu'il a repéré comme ayant constitué des aides et les dynamiques de changement intervenant dans ses pratiques musicales.

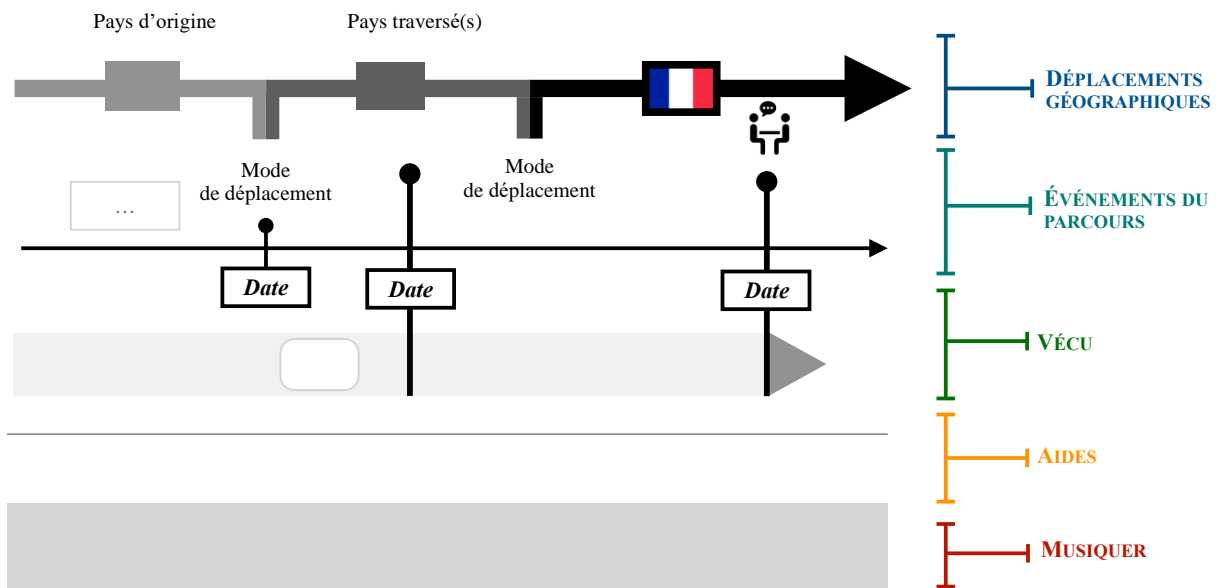


Figure 8 Structure des frises développementales

En entête de chaque frise nous avons inscrit : le numéro du participant, son sexe, son âge et son pays d'origine à gauche et son âge au départ, le temps qu'il a passé en France, le type de voyage qu'il a effectué et son statut administratif à droite. Les éléments qui constituent les frises achevées se sont construits progressivement et de façon inductive. En fait, celles-ci ont pris forme sur plusieurs mois en parallèle des analyses Nvivo¹⁵⁴. Ainsi, des éléments que nous n'avions pas pensé indiquer au départ (ou du moins pas de cette façon) sont apparus indispensables. C'est par exemple le cas de certaines dynamiques de changement (que nous situons dans la « strate » qui porte sur le vécu du sujet) : nous ne pensions pas distinguer différentes natures de ruptures ou de conflits, ni indiquer des « enjeux transitionnels » mais l'analyse de contenu nous a amené à le faire. C'est ici que réside tout l'intérêt de la démarche inductive à savoir : transformer nos cadres interprétatifs par l'effort compréhensif fourni dans l'analyse des données.

4.7.3. Analyse lexicométrique avec le logiciel « Alceste »

Le logiciel *Alceste* effectue un repérage systématique de dissemblances et ressemblances du vocabulaire caractérisant un corpus et forme des *classes* à partir de la co-occurrence significative du vocabulaire qu'elles contiennent respectivement (Chi2).

Concrètement, en effectuant une analyse lexicométrique *via* Alceste, notre objectif était d'aborder notre corpus sous un angle différent de celui de l'analyse qualitative de contenu pour venir questionner et éclairer les données issues de cette dernière.

Dans le cadre de cette recherche, cet outil présente deux intérêts majeurs : 1) il est un soutien précieux à l'analyse d'un corpus important (ce qui est le cas du notre) ; 2) son usage peut tout à fait

¹⁵⁴ Cf. Volume II. Annexe 10 - *Légende de l'outil « frises développementales »* (p. 37).

s'inscrire dans une logique d'analyse inductive. En fait, après avoir découpé le corpus en Unité de Contexte Élémentaire (UCE)¹⁵⁵, le logiciel Alceste « catégorise d'abord les réponses des sujets en fonction de la ressemblance de leur vocabulaire grâce à une classification hiérarchique descendante (CHD) puis, dans un second temps, une analyse factorielle des correspondances (AFC) permet d'établir une correspondance avec un individu ou des groupes d'individus caractérisés par certaines variables extratextuelles » (Huet-Gueye, 2006, p. 114). Le chercheur n'intervient aucunement dans l'excursion de ces analyses qui sont de nature statistique. Néanmoins, il lui revient entièrement d'interpréter les classifications et les correspondances qui en découlent (les classes ne portent aucun intitulé et les axes structurant l'analyse factorielle des correspondances non plus). Ainsi, cet outil met en exergue certaines caractéristiques du corpus - met en évidence « certains profils caractéristiques (d'un discours, d'un sujet, d'un groupe) » (*op.cit.*, p. 113) - et il revient à celui qui a constitué le corpus de leur donner sens au regard de sa propre sensibilité théorique et de ses objectifs de recherche. Aussi, les variables extratextuelles (rattachées à différentes parties du corpus) peuvent être de multiples natures et leur prise en compte est au choix du chercheur en fonction de ce qui lui semble pertinent d'explorer au regard de ses lectures mais aussi de ses intuitions issues de l'expérience de terrain. Dans le cadre d'approches positivistes, ces variables et leurs dimensions sont préétablies à l'avance pour constituer des variables « indépendantes » ou « contrôlées » structurant un « schéma d'hypothèse ». Ce n'est pas le cas ici. En effet, les variables (terme qui présente le désavantage d'avoir une connotation quantitative) que nous avons choisi d'entrer dans Alceste sont issues de la classification inductive de notre échantillon et sont avant tout utilisées comme des pistes d'exploration, des angles sous lesquels regarder le corpus ; angles que nous n'aurions pas pu adopter sans l'aide d'un logiciel du fait de la taille de notre corpus. L'idée n'est donc pas d'établir des correspondances systématiques entre des groupes de sujets et des classes de discours mais d'explorer ce que certaines correspondances nous semblent pouvoir révéler de la réalité du terrain.

Enfin, il est primordial d'établir que nous ne considérons pas le discours comme un objet transparent dont il s'agirait de compter et répertorier les mots pour en atteindre le sens. Ainsi, nous avons utilisé les données issues de l'analyse Alceste comme des outils permettant d'éclairer, questionner ou renforcer les données issues des deux autres méthodes (du discours et dynamique), qui visent foncièrement la compréhension du sens. Aussi, il est particulièrement important d'affirmer que nous ne considérons pas l'argument « quantitatif » comme étant la seule et meilleure voie d'accès à une forme de vérité. En effet, notre démarche ne vise pas à évaluer des « taux de

¹⁵⁵ Les UCE sont « définies par Alceste à partir d'un compromis entre les contraintes syntaxiques (la ponctuation) et statistiques » et « sont constituées d'une ou plusieurs lignes de texte consécutives » (Bart, 2011, p. 176).

représentativité » dans un effort de démonstration mais bien l'interprétation de la complexité dans un effort de compréhension. En ce sens, nous ne considérons pas que, parce qu'une expérience n'est partagée « que » par quelque sujets (ou même vécue par qu'un seul d'entre eux), elle est moins vraie ou moins représentative de la réalité que nous souhaitons appréhender. En fait, l'aspect quantitatif de l'analyse lexicométrique présente l'avantage d'attirer notre attention sur des aspects des données auxquelles notre sensibilité théorique - mais nous pourrions aussi dire épistémologique ou méthodologique - auraient pu nous rendre aveugle. En effet, l'éclectisme méthodologique (Guilbert, 2010) semble être le meilleur moyen pour qu'un chercheur regarde par-dessus les « lunettes » qui lui sont confortables et aborde son objet d'étude sous des perspectives qui n'auraient pas été d'emblée les siennes.

4.7.4. *Analyse statistique des réponses aux échelles d'attitude avec le logiciel « Numbers »*

Malgré que les échanges avec les participants aient pris la forme d'entretiens, nous les avons invités à se positionner sur des échelles d'attitudes portant sur des questions de fréquence, de niveaux d'accord, d'importance et de difficulté. Comme nous l'avons affirmé, les données issues des réponses aux questions fermées n'ont pas vocation à être au centre de nos analyses. Ce sont avant tout les discours qui nous intéressent. Néanmoins, au vu de la taille de notre échantillon il est apparu éclairant et intéressant d'explorer les données issues des réponses aux échelles d'attitudes en les mettant systématiquement en lien avec les discours. En effet, si, dans le cadre d'approches quantitatives notre échantillon serait considéré comme trop faible pour effectuer des analyses statistiques inférentielles, il est relativement important dans le cadre d'une approche qualitative. Appréhender le corpus dans son ensemble et de façon transversale constitue un exercice cognitif particulièrement coûteux, voire impossible sans outils. Nous l'avons dit, le logiciel Nvivo et les frises développementales sont les principaux outils dans ce travail. Néanmoins, en complément, l'analyse statistique des résultats obtenus à certaines échelles d'attitudes apparaît éclairant.

Concrètement, en effectuant une analyse statistique descriptive des réponses aux échelles d'attitude *via* Numbers, notre objectif était d'introduire et d'éclairer les données qualitatives issues des analyses Nvivo et des frises développementales.

Le logiciel Numbers (équivalent d'Excel sur Mac) permet de construire des feuilles de calcul (type tableur), de lancer des analyses statistiques basiques et de mettre en forme des graphiques à partir de ces dernières. Nous avons utilisé Numbers de façon très superficielle en générant : des effectifs (n), des moyennes (m), des écarts types (σ). Aussi, il nous a permis de croiser les réponses à différentes échelles d'attitudes.

INTRODUCTION A LA PRESENTATION DES RESULTATS

L'intégralité des 60 entretiens a été retranscrite en complète fidélité au discours des sujets¹⁵⁶. Nous y avons intégré : des repères permettant d'identifier les items auxquels les réponses des sujets correspondent, des données ayant trait à l'énonciation (ex : rire, pleurs, longs silences, etc.) et des « codes » permettant d'anonymiser les données « sensibles » (ex : [ville], [région], [association], [prénom] etc.). Les questions ayant permis une élaboration riche, l'ensemble du corpus est particulièrement conséquent (478 pages). Plus spécifiquement, les sujets ont particulièrement développé leur discours sur l'expérience migratoire et les changements induits par celle-ci. Il est cependant apparu plus difficile de mener une élaboration sur le musiquer et ses fonctions car les sujets ne s'étaient, pour la plupart, jamais exprimés à ce propos. Il n'est pas du tout apparu évident de mettre des mots sur le musiquer car : 1) cette activité se situe dans un espace intermédiaire d'expérience ; 2) pour certains participants, elle est tellement intégrée au quotidien qu'elle est peu questionnée. Néanmoins, la grande majorité des sujets a réellement fait l'effort d'explorer ce thème avec nous (nos questions semblent avoir permis d'accompagner leur élaboration).

Pour effectuer l'**analyse Nvivo**, nous avons créé un fichier par entretien (« fichier 1 » correspondant au discours du sujet 1, « fichier 2 » à celui du sujet 2 et ainsi de suite) et relié à un « Cas »¹⁵⁷ auquel nous avons rattaché des « attributs », c'est-à-dire des données extratextuelles comprenant diverses modalités. Nous avons choisi de prendre en compte les attributs suivants : sexe, âge, âge lors du départ, pays d'origine, statut administratif actuel en France, temps passé en France, type de voyage (moyen par lequel le sujet est venu jusqu'en France), type de pratique musicale, ainsi que les réponses à certaines questions fermées et aux échelles d'attitudes¹⁵⁸. Ainsi, dans Nvivo, chaque discours est relié à certaines caractéristiques du locuteur. Cette procédure permet le croisement des thèmes (nommés « nœuds ») construits de façon inductive avec des données extratextuelles grâce à des « requêtes ». Nous avons intégré le maximum de données extratextuelles à l'analyse afin de pouvoir explorer de la façon la plus fluide les différents croisements que permettaient de faire les requêtes.

Pour effectuer l'**analyse Alceste**, un travail de mise en forme du corpus doit être opéré pour que les items et que les données ayant trait à l'énonciation des sujets (ex : pleurs, rires, silences...) ne soient pas prises en compte dans l'analyse lexicométrique. Contrairement au corpus Nvivo,

¹⁵⁶ Cf. Volume II. Annexe 11 - *Entretien et frise développementale de chaque participant* (p. 39 - 543).

¹⁵⁷ Cf. Volume II. Annexe 9 - *Lexique spécifique au logiciel Nvivo* (p. 36).

¹⁵⁸ Cf. Volume II. Annexe 12 - *Résultats descriptifs des réponses aux questions fermées et aux échelles d'attitude* (p. 544).

celui-ci est compris dans un fichier unique. C'est par la création de « lignes étoilées » que les variables extratextuelles peuvent être introduites dans l'analyse¹⁵⁹.

Nous avons effectué trois analyses lexicométriques distinctes sur les discours recueillis afin d'appréhender le plus finement possible « la variabilité thématique » (Huet-Gueye, 2006) concernant nos différents axes de questionnement. Pour ce faire, nous avons formalisé trois corpus distincts : 1) un corpus intitulé « *Expérience de la migration* » comprenant les réponses de l'ensemble des sujets aux items correspondant à la 3ème partie du questionnaire (de l'item 33 à l'item 62) ; 2) un corpus intitulé « *Musiquer* », comprenant les réponses de l'ensemble des sujets aux items correspondant à la 2ème partie du questionnaire (de l'item 3 à l'item 32) ; 3) un corpus intitulé « *Fonctions de la musique dans l'expérience de la migration* » correspondant à l'intégralité du corpus. Ce découpage est en partie arbitraire (car les sujets, même lorsqu'ils parlent de musique, peuvent parler de leur migration et réciproquement) mais il permet avant tout de mettre à jour ce qui spécifie les dimensions qui nous intéressent (expérience migratoire et musiquer) pour ensuite en comprendre la relation.

La présentation globale des résultats se structure selon les trois axes de questionnements guidant cette recherche. **Le Chapitre 5** présentera les résultats éclairant notre premier axe de questionnement : **(1) *Quelles sont les caractéristiques de la transition psychosociale que vivent les personnes faisant l'expérience de la migration ?*** **Le chapitre 6** présentera les résultats éclairant nos deuxièmes et troisièmes axes de questionnement : **(2) *De quelles façons les personnes musiquent-elles durant leur parcours migratoire ?*** **(3) *Dans quelles conditions la musique est-elle mobilisée comme ressource symbolique durant les parcours migratoires et quelles fonctions remplit-elle pour les personnes ?***

Les résultats de l'analyse **Alceste** ont pour principale fonction d'apporter un premier regard holistique sur les caractéristiques lexicales et morphosyntaxiques des discours portant sur l'expérience de la migration, sur le musiquer et enfin sur les conditions de mobilisation et fonctions du musiquer durant le parcours migratoire. Seront toujours présentés selon le plan suivant :

1) le dendrogramme (issu de la classification descendante), la dénomination choisie pour chacune des classes, leurs caractéristiques générales et la façon dont elles sont partitionnées ; 2) le plan factoriel (issu de l'analyse factorielle des correspondances en coordonnées) pour expliciter la distribution des classes selon des axes mettant à jour la force de certaines convergences et divergences existant dans le corpus ; 3) chacune des classes de discours (organisées selon les ensembles de discours émergeant de la partition opérée par la CHD) par la mise à jour : a) des vocables et données extratextuelles significativement corrélées ou absentes de la classe ; b) des thématiques qui les composent repérées grâce à la classification ascendante hiérarchique (CAH) et

¹⁵⁹ Cf. Volume II. Annexe 11.a - *Explicitation du codage des « lignes étoilées » formalisées pour Alceste* (p. 39).

par un travail minutieux d'exploration du concordancier remplaçant chaque forme dans leurs unités de contexte élémentaire (uce). La présentation des sous-thèmes est illustrée par des extraits de verbatims contenant des uce significativement reliés à la classe de discours concernée.

Le compte rendu de l'analyse de contenu effectué *via* **Nvivo** est couplé à celui de l'analyse des dynamiques de changement permise par la construction des **frises** puisqu'elles ont été faites de façon complémentaire. Aussi se voient-elles éclairées par quelques données issues de l'analyse statistique descriptive effectuée sur les résultats obtenus à certaines échelles d'attitude. Ce compte rendu constitue le corps central de l'analyse des résultats. Afin d'illustrer les résultats obtenus et de les éclairer avec l'exemple de parcours singuliers, nous avons fait le choix d'insérer des vignettes cliniques (que nous nommons « **portraits** ») lorsque cela nous semblait pertinent. Dans celles-ci nous attribuons des prénoms fictifs aux sujets. Notre objectif est compréhensif. Ainsi, les portraits ne sont pas construits pour leur caractère « représentatif » ou « caractéristique », mais pour leur intérêt dans l'appréhension de la diversité et de la complexité des vécus de l'expérience migratoire.

« Il ne s'agit pas de catégoriser des parcours de vie, mais bien d'utiliser [des] outils d'analyse qui soi[en]t apte[s] à appréhender la trame temporelle au sein de laquelle prennent place ces parcours, trame qui n'est pas envisagée ici comme un "déjà là" qui préexisterait au sujet, mais plutôt comme un "bricolage" réalisé par lui, au fil de la progression narrative qu'il nous offre »

Christophe Demarque, Aude Beder et Adeline Calvayrac
2016, p. 99

« Je sais que je vais attendre un ou deux ans. Mais normalement j'ai fait le bon choix. Je ne sais pas ce qui va se passer... La suite c'est quoi ? C'est très incertain. Je suis bloquée pour le moment car je ne sais pas ce qui va se passer. J'ai peur. Mais avant j'avais le voile (mon ex m'a forcé), maintenant non. Avant j'étais enfermée, maintenant je suis libre. Je pense que je suis plus libre. Je suis sûre de moi. Je suis une femme, j'ai un caractère, je peux parler, m'exprimer. »

Akima
2018, entretien dans l'appartement qu'elle occupe au sein d'un CADA



« Esja »

Hania Rani

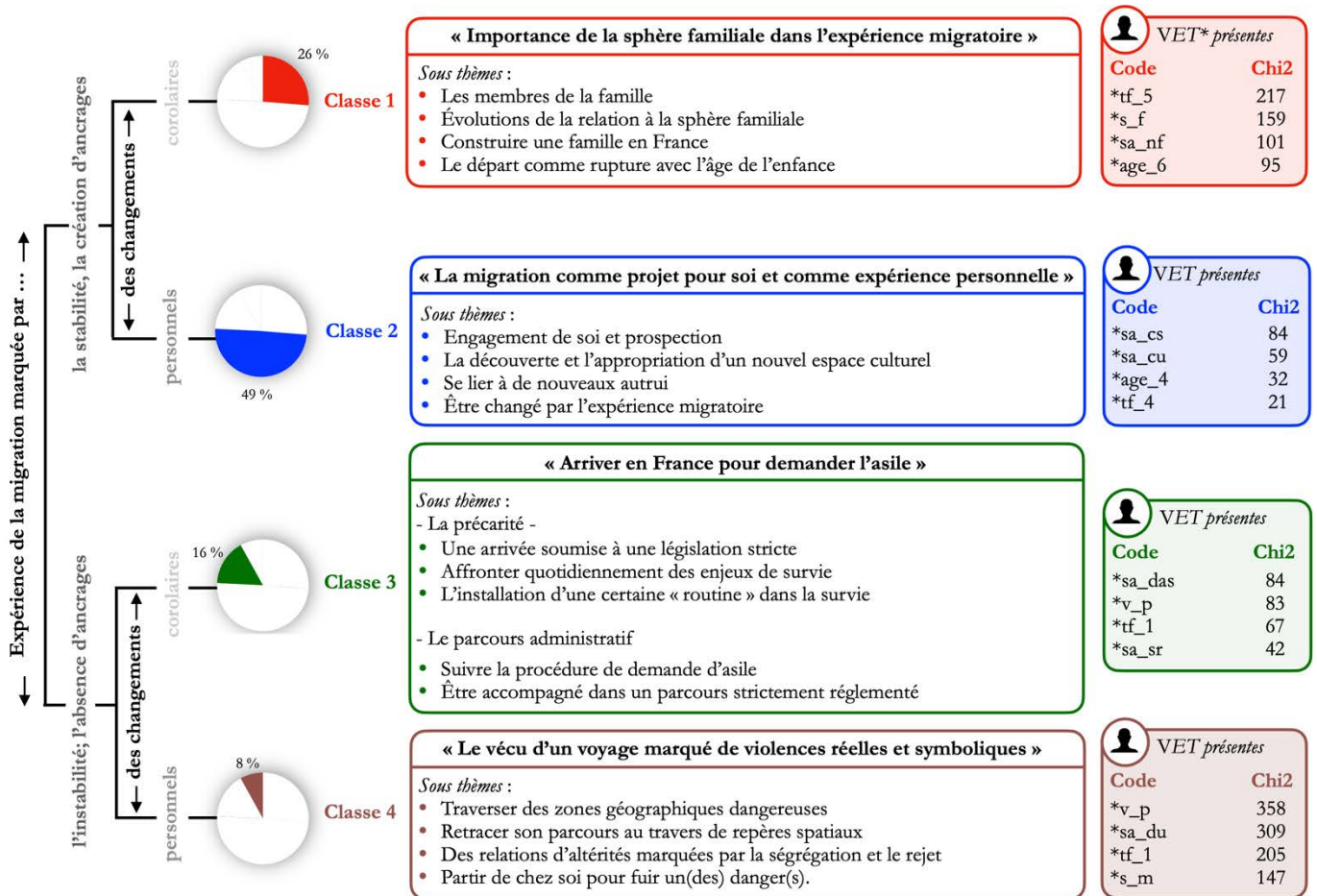
2019

CHAPITRE 5 : LA TRANSITION PSYCHO-SOCIALE VECUE PAR LES PERSONNES FAISANT L'EXPERIENCE DE LA MIGRATION

Ce chapitre présente les résultats éclairant notre premier axe de questionnement, à savoir : *Quelles sont les caractéristiques de la transition psycho-sociale que vivent les personnes faisant l'expérience de la migration ?* Suite au compte rendu de l'analyse Alceste permettant d'appréhender de façon globale les diverses dimensions du discours portant sur l'expérience migratoire (**partie 5.1**), la mise à jour des dynamiques changement à l'œuvre dans les parcours et leur intrication avec des processus psycho-sociaux sont présentés selon une logique temporelle (**partie 5.2**). Sont explorés les temps : du départ et du voyage - lorsque celui-ci s'est effectué au long court en Afrique - (**partie 5.2.1**) ; des débuts en France et de la suite du parcours en France (**partie 5.2.2**). Enfin, ce chapitre se conclura par une exploration des liens entre processus de personnalisation et parcours migratoires *via* le retour sur trois portraits (**partie 5.2.3**).

5.1. Les diverses dimensions du discours portant sur l'expérience migratoire (Alceste)

Ici, notre objectif est d'appréhender de façon globale les thèmes abordés par les sujets lorsqu'ils parlent de leur migration au travers de l'analyse Alceste du corpus « *Expérience de la migration* ». À l'issue d'une CHD, le logiciel a réparti 69% du corpus en 4 classes stables. L'analyse approfondie de la classification ascendante de chacune d'elles¹⁶⁰ permet de repérer les thèmes qui font leurs spécificités (et forment en quelque sorte de « sous-classes ») et de finalement comprendre la logique selon laquelle le corpus est partitionné.



* VET = Variables extratextuelles

Figure 9 CHD et profil des classes stables du corpus 1 « Expérience de migration »

Sur cette CHD, nous pouvons observer une première partition distinguant le vécu d'une expérience migratoire caractérisée : 1) par une certaine stabilité et la possibilité de créer certains ancrages dans les classes 1 et 2 ; 2) par l'instabilité et l'absence d'ancrage dans les classes 3 et 4. À l'intérieur de ces deux ensembles, le discours est partitionné selon qu'il porte plutôt sur les changements corolaires (classe 1 et 3) ou les changements individuels (classes 2 et 4) induits par

¹⁶⁰ Cf. Volume II. Annexe 13 - CAH des classes de discours issues de l'analyse lexicométrique des 3 corpus (p. 548).

¹⁶¹ Pour comprendre la codification des variables extratextuelles : Cf. Volume II. Annexe 11.a - Explication du codage des « lignes étoilées » formalisées pour Alceste (p. 39).

l'expérience migratoire. L'analyse et l'interprétation du plan factoriel des correspondances permettent de mieux comprendre la nature des relations entre les différentes classes de discours relevées ici avant d'en explorer plus en profondeur le contenu. En effet, il permet de visualiser les formes qui s'opposent ou au contraire sont associées dans les discours selon leur éloignement dans l'espace graphique. Il en va de même pour les variables extratextuelles rattachées aux discours. Leur repérage dans l'espace graphique permet de voir si les discours de certains groupes de sujets s'opposent ou convergent selon des caractéristiques socio-biographiques spécifiques.

Le plan factoriel des correspondances du corpus « *Expérience de la migration* » peut être lu ainsi :

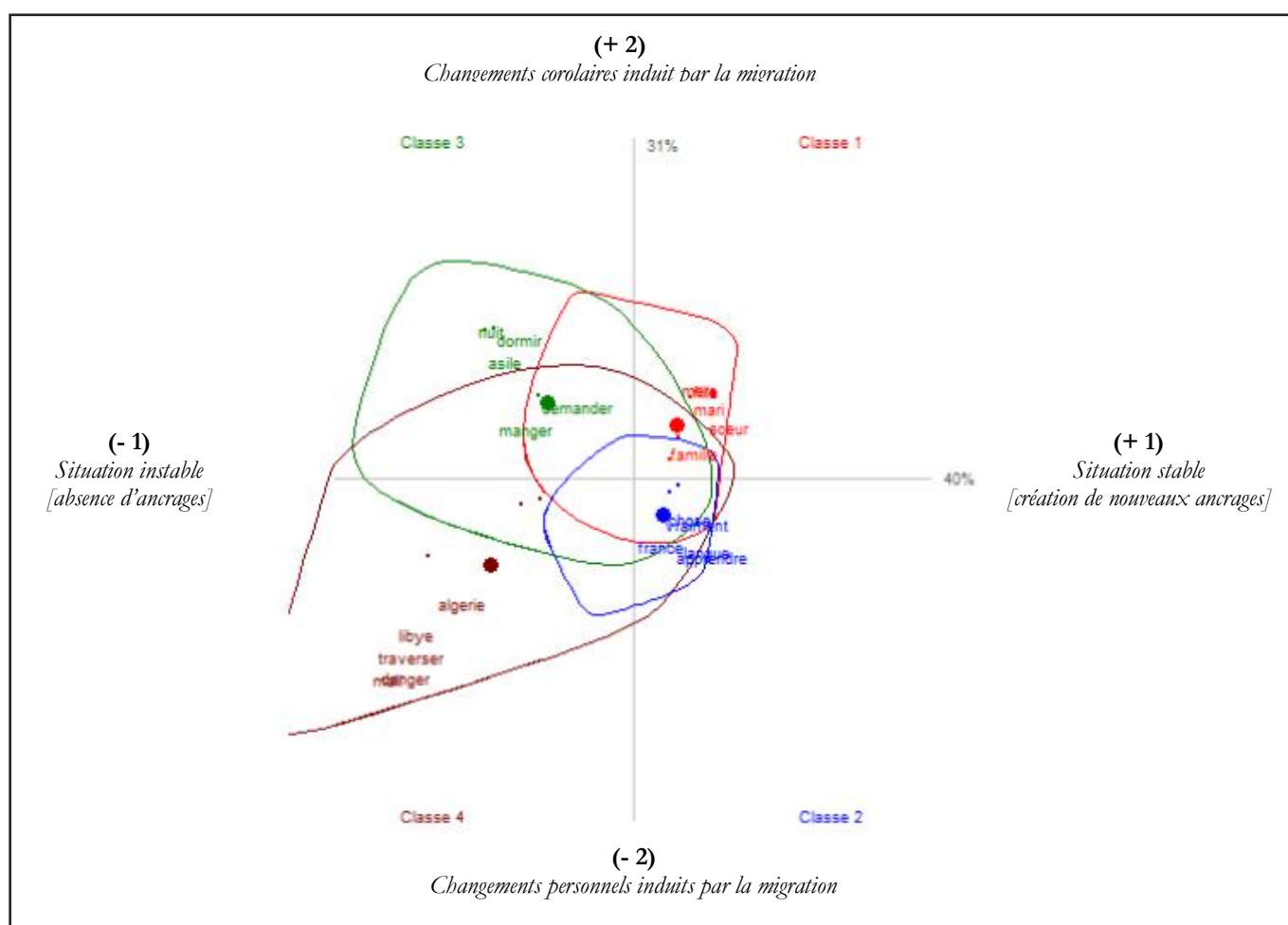


Figure 10 AFC du corpus 1 « *Expérience de migration* »

L'axe horizontal (le premier facteur), rend compte d'environ 40 % de l'inertie et traduit la distinction entre d'une part une expérience migratoire caractérisée par l'instabilité, le désancrage (-1) et d'autre part une expérience migratoire ayant permis la construction de nouveaux ancrages et la construction d'une situation stable (+1).

L'axe vertical (le second facteur), rend compte d'environ 31 % de l'inertie et traduit la distinction entre d'une part des discours centrés sur les changements personnels induits par l'expérience migratoire (-2) et d'autre part des discours centrés sur les changements corollaires

induits par l'expérience migratoire (+2), tels que ceux qui concernent la famille ou les conditions de vies par exemple.

En premier lieu, le graphique met à jour le caractère très spécifique de la classe 4 qui contient les discours d'hommes sur leur voyage. Le discours de ces derniers est effectivement centré sur le déplacement et donc l'impossibilité de créer des ancrages (ce qui explique que leur discours se déploie vers le pan négatif du premier facteur). Aussi, il s'agit d'hommes ayant effectué un voyage seul, ou du moins sans autrui significatifs à leurs cotés (ce qui explique que leur discours se déploie également vers le pan négatif du second facteur).

A contrario, la classe qui apparaît la moins spécifique est la classe 2 qui se recoupe presque totalement avec les autres classes et contient des discours portant sur l'expérience personnelle. Ceci met à jour le fait que quelle que soit leur situation, les sujets ont évoqué les impacts que l'expérience migratoire vécue a eu sur leur personne.

Aussi, les classes 3 et 4, qui se déploient majoritairement vers le pan négatif du premier facteur, se recouvrent en grandes parties. Nous l'avons vu, la première contient des discours portant sur la précarité qui caractérise la vie quotidienne à l'arrivée en France lorsqu'il s'agit d'obtenir un statut administratif. Ces deux classes renvoient au vécu d'une instabilité prolongée tant durant l'expérience du voyage (la migration) que lors des premiers temps en France (l'immigration).

Nous avons vu que le discours des sujets demandeurs d'asile est significativement représenté dans la classe 3. Ces sujets ont, pour la majorité, émigré avec des autrui significatifs (enfants, conjoint, parents) et ont dû quitter de façon brutale leur cercle familial à leur départ. En ce sens, la thématique inhérente à la classe 1 est abordée par ces sujets et explique le recouvrement de ces classes qui se déploient vers le pan positif du second facteur.

Au vu de cette analyse, il apparaît pertinent de structurer l'exploration approfondie des 4 classes selon la distinction que révèle le premier facteur de l'AFC.

5.1.1. Vivre une expérience migratoire caractérisée par la stabilité et la création de nouveaux ancrages

Les classes 1 et 2 couvrent au total 75% des uce classées. Toutes deux ont pour spécificités de contenir des discours portant sur une expérience migratoire ayant permis aux sujets de construire de nouveaux ancrages en France et d'accéder à une certaine stabilité (administrative et économique par exemple). Malgré l'idée de stabilité, les discours sont centrés sur les changements induits par cette expérience : ceux qui sont corolaires et concernent la sphère familiale (classe 1), ceux qui concernent leur personne (classe 2).

• *Importance de la sphère familiale dans l'expérience migratoire (Classe 1)*

Formes significativement présentes (χ^2)	Formes significativement absentes (χ^2)
mari (106) ; fille (81) ; sœur (76) ; famille (68) ; mère (67) ; père (63) ; ex (62) ; mariage (59) ; parent (55) ; maman (46)	gens (-33) ; France (-32) ; personne+ (-27) ; connaître (-19) ; vraiment (-17) ; apprendre (-16) ; pays (-14) ; argent (-12) ; niveau (-12) ; projet (-12)

Cette classe de discours est significativement représentée chez les personnes en France depuis plus de 10 ans, les femmes et les personnes ayant la nationalité française. Le discours y est rétrospectif, centré sur le départ et ses effets sur les relations familiales. La classification ascendante de la classe 1 met en exergue 4 thématiques¹⁶² éclairant les différentes manières de lier l'expérience migratoire à la famille.

Premièrement, le discours porte sur des *membres de la famille* prenant une place significative dans le parcours de migration. Ces derniers s'inscrivent dans différents « sous-systèmes » de la famille : 1) la famille nucléaire d'origine (parents, frères, sœurs) ; 2) la famille élargie (grands-parents, tantes, oncles, etc.) ; 3) la famille nucléaire (conjoint, enfants). Notons que la forme « mari » est significativement reliée aux formes « rejoindre » et « suivre ». Ce lien fait dans le discours semble traduire un mobile de départ spécifique : celui d'émigrer par amour, pour la personne aimée (dont le projet est d'émigrer) et pour maintenir avec elle le lien conjugal :

« *Parce que je suis tombée amoureuse ! C'était par l'amour. J'aime bien dire ça 'par l'amour' ! [rire]* »
Sujet 22 (femme originaire d'un pays d'ex-Yougoslavie : la Serbie)

Deuxièmement, les *évolutions de la relation à la sphère familiale* du fait du départ et de l'éloignement sont évoquées. Un sentiment d'éloignement et d'incompréhension sur le plan des valeurs, des opinions, des aspirations, des habitudes vis-à-vis d'autrui significatifs restés au pays transparait dans le discours. Un sentiment d'étrangeté apparaît et s'accompagne d'une certaine fatalité dans le discours portant sur le nombre d'années passées loin du pays d'origine¹⁶³. Les thématiques du manque de la famille restée au pays et de la nostalgie à la remémoration d'événements festifs rassemblant le groupe familial émergent également.

Troisièmement, le fait d'avoir *construit sa famille en France* fait partie de l'expérience migratoire chez des sujets. Dans cette classe de discours l'expérience migratoire est associée à celle de la parentalité et de l'engagement marital. Ainsi, certains sujets évoquent à la fois la relation coparentale et l'importance des nouveaux liens de filiation créés avec un enfant grâce à la migration. Des « événements subjectivement significatifs » (Demazière, 2007) ayant trait à la parentalité et formant des nœuds dans les parcours (Fraisie, 1967) sont ainsi repérables.

¹⁶² Cf. Volume II. Annexe 13 - CAH des classes de discours issues de l'analyse lexicométrique des 3 corpus (p. 548).

¹⁶³ Rappelons que les personnes résidant en France depuis plus de 10 ans sont particulièrement représentées ici.

Quatrièmement, le départ est évoqué comme une *rupture avec l'âge de l'enfance*. L'éloignement du cocon et de l'ancrage que constituait l'entourage familial, mais aussi la maison familiale et l'ambiance sociale du pays d'origine, mettent inévitablement fin à une phase de vie marquée par la sécurité, le soutien et le confort. La vie en France est alors celle d'un adulte qui doit construire de nouveaux ancrages en toute autonomie et de façon responsable :

« On met le pied dans l'avion ça y est ! Tout est changé. On n'est pas resté petite fille. On est devenue une femme. »
Sujet 01 (femme marocaine)

La présence significative de la forme « maison » dans cette classe renvoie à l'importance majeure que revêt, pour certains sujets, la construction (ou l'achat) d'une habitation personnelle située à proximité de la famille dans la ville d'origine. Celle-ci semble alors symboliser une sorte de « cordon ombilical » permettant de ne pas perdre le lien fondamental, de s'assurer qu'un retour dans la sécurité de ses milieux d'origine est possible, et ce même dans les cas où le départ était justement une façon de s'en éloigner, de « couper le cordon » :

Les changements liés à la sphère familiale sont exclusifs à cette classe. La classe 2 vient la compléter en portant sur les enjeux que la migration revêt (et a revêtu) au plan personnel, à l'expérience que celle-ci constitue (et a constitué) pour soi.

« Moi je fréquentais pas beaucoup le village de naissance de mes parents. [...] mon père, il prépare un peu. Il veut que ses enfants viennent s'installer tout autour de lui. Moi j'y portais pas forcément d'intérêt ! Je me concentrais sur le fait de me réaliser professionnellement, de pouvoir construire une famille tout ça donc y avait des défis qui sont les défis d'un jeune. [...] Maintenant que j'ai ma fille je me rends compte... je comprends un peu mieux. [Aujourd'hui] on se construit une maison de vacances là-bas, dans le village où sont mes parents, c'est pas mal, on aura un pied des deux côtés. »
Sujet 23 (homme camerounais)

- *La migration comme projet pour soi et comme expérience personnelle (Classe 2)*

Formes significativement présentes (χ^2)	Formes significativement absentes (χ^2)
vraiment (47) ; apprendre (46) ; langue (37) ; chose (30) ; France (28) ; français (28) ; projet (27) ; commencer (26) ; faire (25) ; niveau (25)	jour (-41) ; père (-37) ; mari (-36) ; filles (-34) ; mère (-33) ; dormir (-32) ; demandeur (-27) ; soeur (-26) ; argent (-26) ; maison (-23)

Cette classe de discours (la plus importante) est significativement représentée chez les personnes ayant une carte de séjour, la citoyenneté européenne. *A contrario*, les variables suivantes en sont significativement absentes : les personnes âgées de 41 ans ou plus, ayant le statut de demandeur d'asile et effectué un voyage prolongé en Afrique. Ainsi, elle fait plutôt référence à des expériences migratoires n'étant pas marquées par des entraves administratives ou économiques fortes, étant caractérisées par une forme de prospection chez les sujets. Le discours porte sur les aspirations personnelles poursuivies par les sujets au travers de leur migration et sur le développement de soi découlant de cette expérience. La classification ascendante de la classe 2 met en exergue 4

thématiques¹⁶⁴ éclairant les différentes manières dont l'expérience migratoire peut-être vécue au plan personnel.

Premièrement, la migration est sous-tendue ici par des processus ***d'engagement de soi et de prospection***. Dans leurs discours, plusieurs sujets associent cette expérience à une opportunité pour que se réalisent leurs projets : artistiques, professionnels, de formation, politiques, etc. En ce sens, l'arrivée en France est le départ d'une nouvelle phase de vie souhaitée. La présence significative de la forme « vraiment » semble traduire un besoin de validation de leurs choix par les sujets (qu'ils soient celui du départ, d'une bifurcation dans les études, d'une l'installation, etc.) mais aussi de renforcer l'intensité et l'authenticité du vécu de certaines expériences qui apparaissent significatives dans le parcours migratoire.

Deuxièmement, l'aspiration à ***la découverte et l'appropriation d'un nouvel espace culturel*** via l'expérience migratoire apparaît. Ici, l'accent est mis sur les apprentissages que la rencontre d'une (ou de d'autres) culture(s) amène à faire. L'apprentissage du français est l'un des enjeux majeurs dont il est question ainsi que le fait de devoir (ou d'avoir dû) s'acculturer à de nouvelles normes sociales et administratives, conditions climatiques, habitudes culinaires, etc. L'intérêt premier de l'expérience migratoire est alors de « s'enrichir personnellement » par la découverte, l'apprentissage et l'appropriation de nouveaux codes et éléments culturels. Le choix d'émigrer des sujets concernés s'inscrit parfois très clairement dans une idéologie de « développement personnel », une conception du voyage typique d'une « jeunesse favorisée » (Réau, 2009) – souvent occidentale – et s'articulant à une ambition de développement de carrière. Ainsi, l'idée est de partir pour apprendre sur les autres mais *in fine* sur soi-même :

« J'ai eu envie de vivre en France et de faire l'expérience d'une autre culture. C'était un projet. J'ai choisi la France parce que j'aime la cuisine française et la langue. »

Sujet 05 (femme américaine)

« Quand j'étais au Brésil je pensais : 'en France personne ne va me connaître. Mais alors qui suis-je ?' [...] c'est un défi ! [...] Ça m'a amené à réfléchir à ce que je veux faire de ma vie. A être plus simple. Je n'ai qu'un sac, mon skate et puis voilà ! »

Sujet 11 (jeune homme brésilien)

Troisièmement, la migration est une expérience conduisant à ***se lier à de nouveaux autrui***. Il est aussi question ici du défi que constitue la création d'un nouveau réseau social en France. La socialisation des sujets ne peut prendre la même forme qu'« au pays » et doit évoluer. Cela ne va pas sans difficultés, sans peurs ni déceptions. Le fait d'être parvenu à construire des liens de confiance réciproques (avec des autochtones ou d'autres personnes faisant l'expérience de la migration) apparaît sécurisant et constitue un marqueur de réussite dans le projet migratoire. *A*

¹⁶⁴ Cf. Volume II. Annexe 13 - *CAH des classes de discours issues de l'analyse lexicométrique des 3 corpus* (p. 549).

contrario, la prise de conscience du peu de liens sociaux construits depuis l'arrivée peut être source d'une importante remise en question de soi et du projet migratoire :

« Les fêtes en général, je pense que ce sont un peu des trucs qui te montrent combien de lien tu as créé [...] d'un coup j'ai vu qu'en fait j'avais pas encore forcément trop de liens. [...] ça c'était dur à accepter. Dur de le vivre. C'était fort. [...] Maintenant je suis plus tranquille par rapport à ça. Pour moi un travail aussi à faire c'est d'accepter qu'il y a certaines choses qui ont besoin de temps pour se développer. »

Sujet 31 (homme italien)

Néanmoins, de nouvelles rencontres amicales et durables sont aussi évoquées et présentées comme sécurisantes, notamment du fait des nouveaux repères qu'elles offrent au sujet.

Quatrièmement, les sujets disent ***avoir été changés par l'expérience migratoire***. Une partie des uce de cette classe réfèrent aux réponses des sujets aux items 47, 53 et 57 portant sur les changements induits par l'expérience de la migration de façon générale et par certaines périodes ou événements significativement heureux ou difficiles au cours de celle-ci. Plus précisément, ce sont ici les « gains » que les sujets identifient dans leur parcours qui sont représentés : le fait d'avoir grandi, de s'être responsabilisé, d'avoir vu son système de valeur et ses conduites changer, d'être devenu plus fort, plus libre ou encore de mieux se comprendre soi-même.

Comme le révèle l'AFC, l'ensemble de discours dont il est question jusqu'ici est en net contraste avec un autre ensemble de discours renvoyant à une expérience migratoire marquée par l'instabilité et l'absence d'ancrages.

5.1.2. Vivre une expérience migratoire caractérisée par l'instabilité et l'absence d'ancrages

Les classes 3 et 4 couvrent au total 24% des uce classées. Elles contiennent les discours les plus spécifiques et renvoient à une expérience migratoire récente, marquée par la précarité et l'insécurité. La classe 3 contient un discours qui se centrent davantage sur le temps passé en France lorsque les sujets font face aux enjeux administratifs de la demande d'asile tandis que la classe 4 renvoie clairement au vécu d'un voyage prolongé en Afrique.

- *Arriver en France pour demander l'asile (Classe 3)*

Formes significativement présentes (χ^2)	Formes significativement absentes (χ^2)
dormir (158) ; demander (113) ; asile (104) ; manger (87) ; nuit (84) ; préfecture (84) ; téléphone (83) ; jour (82) ; argent (75) ; rouge+ (69)	chose (-24) ; vie (-15) ; année (-14) ; fait (-13) ; penser (-12) ; apprendre (-12) ; monde (-11) ; sens (-10) ; moment (-10) ; an (-9)

Dans cette classe, les catégories grammaticales les plus représentatives sont les *couleurs* et les *verbes*. Les formes qui y correspondent ont trait à une vie quotidienne marquée par la précarité, dont les enjeux sont basiquement de trouver des solutions pour subvenir à ses besoins primaires (comme celui de trouver un endroit où dormir en sécurité, ou à manger) ainsi qu'aux démarches administratives vécues dans le cadre d'une demande d'asile. Il n'est pas étonnant que cette classe

soit significativement représentée chez les sujets demandeurs d'asile, ayant effectué un voyage prolongé en Afrique, étant en France depuis 6 mois ou moins. Elle traduit l'expérience de sujets n'ayant pas encore eu la possibilité de s'installer et étant en recherche et demande d'une place sécurisante en France. Cette expérience est aussi celle des sujets soumis à la loi « Dublin » se voyant refuser toute place et aide en France. La temporalité qui caractérise cette classe est celle du présent et de la survie. Le discours est centré sur l'action, sur le faire : sont significativement absentes du discours les formes « penser », « apprendre », « sentir » ainsi que les formes marquant des repères temporels et renvoyant à un processus de biographisation telles que « vie », « année », « an ». La classification ascendante de la classe 3 met en exergue 5 thématiques¹⁶⁵ éclairant les dimensions que recouvre l'expérience de l'arrivée en France dans le cadre d'une demande d'asile. La première partition issue de la CAH distingue d'une part 3 thématiques ayant trait à la précarité, et d'autre part 2 thématiques ayant trait au parcours administratif.

1) *La précarité*

Premièrement, le discours des sujets n'ayant pas de *visa* autorisant leur venue en France et « régularisant » leur arrivée (même lorsqu'ils ont pris l'avion) porte sur **les conditions législatives strictes** auxquelles ils ont alors été confrontés à leur arrivée. Des expériences avec les forces de l'ordre contrôlant les frontières sont évoquées ici, comme en témoigne l'extrait de verbatim suivant portant sur le placement en zone d'attente :

« Pendant cette attente ils viennent 2 fois chercher des personnes pour les amener à l'avion pour qu'ils repartent chez eux, pour faire peur. Ils prennent jamais la famille entière. Ils m'ont jamais prise moi, c'est au hasard. Une première fois ils ont pris ma mère puis après ils ont pris ma sœur. Elles sont revenues. Parfois y a des personnes qui reviennent en sang. Qui se sont battues pour ne pas monter dans un avion. [...] Ca faisait plus de la peur que de la colère. C'est comme d'attendre ta mort. Si on rentre on nous tue. J'ai ressenti beaucoup beaucoup de pression. »

Sujet 26 (femme soudanaise)

Deuxièmement, il apparaît qu'ils doivent **affronter quotidiennement des enjeux de survie**. En effet, le quotidien des sujets à qui aucune place n'est octroyée au sein du lien social (par l'attribution d'un statut administratif et la reconnaissance des droits qui vont avec) est marqué par une importante précarité et la recherche de moyens pour subvenir aux besoins de base. Les enjeux principaux évoqués ici sont de trouver un endroit où dormir et de quoi manger. Dans ce cadre, une anticipation anxieuse de la nuit à venir occupe chaque journée. La présence significative des formes « euros » et « téléphone » traduit l'importance de certaines ressources matérielles indispensables à la survie. Le téléphone permet avant tout de contacter le 115 (le numéro d'urgence et d'accueil des personnes sans-abris) et d'activer un réseau social qui se construit petit à petit (personnes actives dans les squats, membres d'associations, autres personnes dans la même situation que soi...). Parce

¹⁶⁵ Cf. Volume II. Annexe 13 - CAH des classes de discours issues de l'analyse lexicométrique des 3 corpus (p. 550).

que le 115 ou le réseau personnel sont parfois défaillants, certains sujets racontent avoir dû dormir dehors.

« J'ai passé une semaine très dure à [ville]. J'avais faim, j'avais froid. Tout. J'appelle cette ville la ville méchante à cause de cette semaine-là. Personne ne m'a aidé. Pas de solidarité. Quand j'y repense, je pleure de temps en temps... »

Sujet 24 (homme tunisien)

Troisièmement, l'**installation d'une certaine « routine » dans la survie** apparaît. Tant que la vie quotidienne reste précaire chaque jour est rythmé par les mêmes étapes : se retrouver dehors chaque matin (si un lieu pour la nuit a été trouvé), rechercher à manger, tenter d'élucider les démarches administratives à opérer, se rendre à des rendez-vous administratifs, chercher un endroit où dormir, dormir dehors ou bien dans un endroit trouvé pour la nuit. Ce type de routine apparaît notamment dans le discours des habitants des squats dont les conditions de vie restent très précaires : leur « installation » peut prendre fin à tout moment¹⁶⁶ et même si ces lieux de vie permettent de dormir « au chaud » (c'est-à-dire sous un toit), ils ne permettent pas de subvenir à tous les autres types de besoins fondamentaux. Un apprentissage des stratégies de survie s'opère et alors, les jours se suivent et se ressemblent. La présence significative des formes « croix » et « rouge » renvoie à l'association de la Croix Rouge qui constitue un véritable repère pour les sujets en situation de précarité en ce qu'elle fournit des aides précieuses au quotidien : les sujets peuvent y laver leurs vêtements, trouver de la nourriture, être aidés dans leur démarches administratives, trouver des espaces de rencontre, etc.

2) *Le parcours administratif*

Quatrièmement, certains détails de la **procédure de demande d'asile à suivre** sont évoqués. Le fait de s'engager dans celle-ci ou de tenter de régulariser sa situation administrative (dans le cas des sujets soumis à la loi Dublin) requiert un important effort d'acculturation au système institutionnel français. Cela transparaît dans l'expertise de certains sujets en matière de droit administratif. Néanmoins, le caractère complexe et strict du système administratif confronte aussi à des difficultés de compréhension sources d'anxiété.

« Je connaissais pas ce que ça voulait dire ! 'Dublin? Dublin? Oh Dublin c'est l'avenir on peut t'envoyer en Espagne à tout moment !' Non là j'ai passé des salles nuits pendant 5 jours. Je pleurais même des fois ! 'Oh mais ça veut dire quoi ?' Je savais pas ce que cela voulait dire, la répercussion que ça aurait sur moi. »

Sujet 36 (homme guinéen)

Cinquièmement, les sujets évoquent les **étayages trouvés pour suivre ce parcours strictement réglementé**. Le discours porte sur les autrui ayant un rôle d'accompagnant et de

¹⁶⁶ Le temps de la trêve hivernale permet de ne pas craindre d'être expulsé à tout moment mais sa fin est toujours redoutée avec, à fortiori, la crainte d'être sur les lieux lors de l'expulsion et de risquer d'être placé en centre de rétention lorsque les sujets sont sous le coup d'une OQTF.

conseiller (avec plus ou moins d'expertise dans le domaine administratif) : avocats, bénévoles d'associations, médecins et autres. L'aide porte sur l'explicitation des étapes de la procédure, les différentes options possibles et celles qui apparaissent les plus appropriées, la préparation de l'entretien avec l'OFPRA, etc. Ainsi, les sujets ont des agendas bien remplis pour toutes sortes de rendez-vous administratifs. Des repères temporels dans le registre du futur peuvent alors prendre une importance capitale lorsqu'ils sont sensés permettre le dénouement de certaines incertitudes et induire un changement de situation, soit positif pour soi (en permettant une installation ou le droit à l'obtention d'un statut temporaire), soit négatif (en signant par exemple le début d'une situation d'illégalité).

- *Le vécu d'un voyage marqué de violences réelles et symboliques (Classe 4)*

Formes significativement présentes (χ^2)	Formes significativement absentes (χ^2)
traverser (201) ; Libye (157) ; Algérie (129) ; Mali (123) ; danger (122) ; mort (112) ; Guinée (112) ; désert (111) ; frontière (89) ; bateau (79)	trouver (-9) ; an (-8) ; ami (-8) ; mari (-8) ; aller (-8) ; français (-8) ; connaître (-7) ; mois (-6) ; dire+ (-6) ; moment (-6)

Cette classe de discours est significativement représentée chez les personnes ayant effectué un voyage prolongé en Afrique, soumises à la loi Dublin, arrivées en France depuis 6 mois ou moins et de sexe masculin¹⁶⁷. Les catégories grammaticales les plus représentatives de cette classe sont les *verbes* et *lieux et pays*. Ces derniers correspondent aux étapes d'un voyage prolongé s'effectuant par voie terrestre en Afrique et se concluant par la traversée de la Méditerranée pour arriver par l'une des portes d'entrée de l'espace Schengen : l'Italie ou l'Espagne. Les verbes (traverser, tuer, souffrir, persécuter, torturer, quitter, subir, boire, menacer, ressentir, mourir, cacher, essayer, rentrer, laisser, fuir, échapper...), eux, traduisent très clairement l'expérience de violences (réelles et symboliques), de déplacements ainsi que celle de la survie. La classification ascendante de la classe 4 met en exergue 4 thématiques¹⁶⁸ relatives à l'expérience que constitue un voyage prolongé en Afrique marqué par l'errance, la clandestinité et les entraves au déplacement.

Premièrement, le discours de structure autour du repérage des *zones géographiques dangereuses* que les sujets ont traversé en Afrique. Ces derniers ont eu à parcourir et parfois vivre durant plusieurs semaines ou plusieurs mois dans des pays où leur vie était en danger. Dans leur discours, la Lybie apparaît comme le pays le plus dangereux : le caractère « irréel » des violences perçues et vécues ainsi qu'un sentiment de peur constante apparaît dans les discours. Parmi les autres pays dangereux le Mali, le Maroc et l'Algérie sont évoqués. La traversée de zones désertiques

¹⁶⁷ L'absence significative des femmes s'explique par le fait qu'aucune femme rencontrée dans le cadre de cette étude n'a vécu de voyage prolongé en Afrique.

¹⁶⁸ Cf. Volume II. Annexe 13 - CAH des classes de discours issues de l'analyse lexicométrique des 3 corpus (p. 551).

et/ou de la Méditerranée représente des moments particulièrement dangereux sur le trajet. Plusieurs sujets racontent s'être perdu dans le désert et avoir frôlé la mort (de soif ou de faim). La traversée de la mer Méditerranée en bateau pneumatique représente davantage un danger anticipé

« *Donc moi je partais en mer, je savais pas si j'allais retrouver ma famille. Il se peut que je meure en cours de route. La chose la plus difficile c'est ça. Tu vas plus revoir les gens qui te sont très chers.* »

Sujet 04 (homme guinéen)

avant le voyage, un risque pris avec la peur de ne pas y survivre.

Deuxièmement, le ***parcours migratoire est principalement retracé au travers de repères spatiaux***. Le souvenir des endroits par où les sujets ont dû passer est très précis. L'enchaînement des étapes citées découle de choix stratégiques (pour éviter des zones dangereuses par exemple) et/ou de la nécessité de s'adapter à certaines contraintes rencontrées (notamment financières). Parce que chaque étape du voyage est transitoire et appelle à un « aller-vers », retracer l'enchaînement de celles-ci se fait à l'aide de repères géographiques. L'absence de repères temporels s'explique aussi par la proximité temporelle du temps du voyage prolongé en Afrique chez les sujets et donc à une difficulté à l'aborder comme appartenant au registre du passé.

Troisièmement, durant ce type de voyage, les ***relations d'altérité sont marquées par la ségrégation et le rejet***. En effet, les sujets originaires d'Afrique subsaharienne racontent l'expérience d'une importante ségrégation dans les pays du Moyen-Orient (en Libye) et d'Afrique du Nord (au Maroc et en Algérie). Durant leur voyage, la rencontre interculturelle est donc marquée de violence. Les sujets racontent avoir vécu la peur de l'autre. La présence des formes « droit », « homme », « humain » et « respect » traduit le besoin chez certains sujets de dénoncer - avec colère et tristesse - le non-respect des droits de l'Homme et le racisme dont ils ont été victimes. Concrètement, les risques encourus durant le voyage sont ceux d'être agressé, enfermé, maltraité ou encore d'être témoin de violences (certains racontent avoir été témoin de la mort d'autrui). Ici, il est important de souligner que la ségrégation vécue n'est pas réductible au temps du voyage en Afrique. Certains évoquent aussi une violence symbolique s'exprimant dans les relations d'altérité en Europe. En effet, la ségrégation a aussi sa place en Italie ou en France, bien qu'elle prenne des formes moins directes.

« *Tu peux rencontrer un italien dans la rue il va changer de trottoir pour ne pas te croiser. Je le jure devant Dieu. C'est la réalité en Italie. Quand tu rentres dans un train, beaucoup d'italiens sont assis là, toi tu es immigrant, noir, tu t'assois entre eux, il va y en avoir un qui va se lever. L'un va se lever. '[Silence]'* »

Sujet 47 (jeune homme gambien)

Quatrièmement, les ***dangers encourus chez soi et ayant poussé au départ*** sont évoqués. Différents types de danger et donc différents mobiles d'émigration apparaissent. Lorsque le départ est sous-tendu par une persécution politique, l'abandon du combat politique demande un

important effort de renoncement aux sujets et induit une intense frustration, une colère vis-à-vis du pouvoir en place dans le pays d'origine.

Finalement, l'analyse lexicométrique du corpus « *Expérience de la migration* » nous a permis de repérer au sein de notre échantillon le vécu de deux ordres d'expériences migratoires : l'une propice à la création de nouveaux ancrages, au développement de soi ; l'autre qui entrave toute possibilité d'installation concrète et/ou psychique – au sens où la décrit Abdessadek (2012) – et inscrit le sujet dans la temporalité de la survie. Pour ces deux types d'expériences, il a été possible de distinguer l'évocation de changements corolaires et personnels par les sujets. Ceci étant dit, une analyse qualitative des discours (*via* Nvivo) couplée à une analyse dynamique des parcours (*via* les frises développementales) permettent une compréhension plus détaillée des dynamiques de changement et enjeux transitionnels que les sujets ont été amenés à élaborer durant leur parcours migratoire.

5.2. Analyse des dynamiques de changement caractérisant les parcours (Nvivo et frises)

La présentation de l'analyse de contenu croisée avec l'analyse dynamique se structure autour des différents temps du parcours migratoire jusqu'au jour de l'entretien : le départ et le voyage, l'arrivée en France, la suite du parcours en France. Rappelons que pour fournir des réponses à notre premier axe de questionnement nous avons choisi de repérer les *dynamiques de changement* à l'œuvre à différentes étapes des parcours migratoires des sujets, d'identifier leurs *facteurs*, leur *nature* et *ampleur* et enfin d'éclairer leur intrication avec des processus psycho-sociaux. Pour cela la présentation des résultats suivra la logique suivante : 1) description des caractéristiques générales du temps du parcours concerné ; 2) explicitation des dynamiques de changement repérées dans le temps du parcours et illustration par des portraits ou des extraits de verbatim ; 3) explicitation et illustration des enjeux transitionnels inhérents au temps du parcours concerné. Pour conclure le chapitre, nous questionnerons les liens existants entre les processus de personnalisation et les dynamiques de changement observées sur l'ensemble des parcours migratoires.

5.2.1. Le départ et le voyage

5.2.1.1. Partir de chez soi : un déracinement pour certains, une suite logique pour d'autres (N = 60)

Les raisons et modalités du départ ainsi que le rapport à cet événement de vie sont très variés chez les sujets. Lorsqu'il leur a été demandé d'évaluer la difficulté qu'avait constitué pour eux l'expérience du départ - en situant leur réponse sur une échelle allant de 0 « Très difficile » à 4 « Très facile » - la moyenne générale est de 1,83 ($\sigma = 1,52$)¹⁶⁹. Le départ n'est pas nécessairement vécu comme un événement difficile ou tragique par les sujets. Au regard de la justification de leurs choix sur l'échelle, il apparaît que les modalités de réponse « *Ni difficile, Ni facile* », « *Plutôt facile* » et « *Plutôt difficile* » traduisent le vécu d'un départ qui était *à la fois* difficile *et* facile. Le récit que font les sujets de leur départ est souvent marqué par l'ambivalence.

- *Les caractéristiques générales du temps du départ : mobiles, facteurs qui facilitent et qui entravent*

Concernant les **raisons de leur départ**, peu de sujets fournissent un seul et unique mobile. Nous retrouvons bien ici la mixité des facteurs de migration dont l'HCR tente de rendre compte par l'usage du terme de « *flux mixtes* ». Les mobiles peuvent être distingués selon qu'ils renvoient :

1) au souhait, au besoin de s'éloigner de certaines conditions dans le pays d'origine

31 sujets évoquent des conditions et situations qu'ils ont cherché à fuir pour survivre ou parvenir à réaliser leurs aspirations personnelles.

¹⁶⁹ Cf. Volume II. Annexe 16.a - Graphique 1 (p. 576.). Le détail des analyses statiques et thématiques présentées dans les chapitres 5 et 6 sont en annexe 16 et 17.

Partir pour s'éloigner de ...		n
Conditions dangereuses	Agression sexuelle, conflit familial violent, guerre, persécutions politiques, santé	14
Situations d'alienation...	à autrui	4
	temporelles	2
	à des substances	1
« Problèmes » ...	conjugaux	3
	judiciaires	2
	professionnels	2
Conditions économiques difficiles	Pas d'accès à l'emploi ou de perspectives professionnelles pour les jeunes	6
Situations de rejet	Non reconnaissance d'une place (dans la famille ou la société)	4
La situation politique	Insatisfactions vis-à-vis du pouvoir en place	4
		N* 31

* Ce chiffre indique le nombre total de sujets étant partis pour « s'éloigner de ... ». Parce que certains sujets ont évoqué plusieurs conditions vis-à-vis desquelles ils souhaitaient prendre de la distance, il ne correspond pas à la somme des valeurs indiquées pour *n*. **Il en sera de même pour les tableaux suivants.**

Tableau 5 Conditions dont les sujets cherchent à s'éloigner en partant
Analyse thématique du discours de l'ensemble de la population (N = 60)

2) à une position prospective, un désir d'ailleurs

33 sujets étaient dans la prospection lors du départ. Pour seulement 7 d'entre eux, l'envie d'ailleurs se couplait avec le besoin et/ou le souhait de s'éloigner du pays d'origine. Pour les autres, le départ est vécu avec plus d'ambivalence puisque lorsque la vie dans le pays d'origine est satisfaisante à de nombreux points de vue (familial, professionnel, amical...), suivre son envie d'ailleurs s'accompagne de doutes, regrets, peurs, séparations difficiles, deuils, etc.

L'analyse du discours met à jour 6 perspectives poursuivies par les sujets dans le départ : faire ses études (n = 14) ; avoir des opportunités professionnelles (n = 7) ; prendre son indépendance (n = 8) ; améliorer ses conditions de vie, la changer (n = 8) ; découvrir une nouvelle culture (n = 6) ; poursuivre une quête identitaire et idéologique (n = 2).

3) à l'envie ou l'obligation de suivre un autrui significatif ayant le projet de partir

15 sujets ont suivi un (ou des) autrui significatif(s) : un conjoint de la même nationalité que soi (n = 5), un conjoint français rencontré dans son pays d'origine (n = 9), des amis qui veulent partir (n = 1). 12 de ces 15 sujets sont des femmes ayant suivi leur conjoint et chacune d'elle présente un rapport spécifique à ce choix : pour certaines il s'accompagnait d'une grande joie, pour d'autres il

était contraint. C'est notamment le cas du **sujet 41** (Idrissa) dont l'expérience migratoire est marquée de nombreuses frustrations, regrets et suit un schéma de répétition¹⁷⁰.

4) à un ordre du destin

2 sujets considèrent que leur départ est dû au « destin » : l'un d'eux fait appel à « Dieu », l'autre à « l'univers ». Attribuer la raison fondamentale du départ à l'intentionnalité d'une force supérieure permet avant tout à ces sujets de donner un sens à un choix qui pourtant s'appuyait (aussi) sur des envies et besoins personnels.

Nous pouvons distinguer les **facteurs qui facilitent et entravent le départ**, selon qu'ils soient émotionnels ou « contextuels ». Sur le plan **émotionnel**, l'insouciance (n = 3), la joie (n = 3), la curiosité (n = 2) et l'espoir (n = 1) constituent des facteurs facilitants et l'incertitude (n = 6), la culpabilité (n = 5) des facteurs entravants. Le seul facteur **contextuel** qui apparaît exclusivement facilitant est celui d'une *absence d'ancrages importants* ou du moins qui apparaissent primordiaux au sujet dans le pays d'origine. En effet, 8 sujets évoquent la certitude de ne « rien laisser derrière soi » en partant. Cette expression renvoie tantôt : 1) au faible lien d'attachement reliant le sujet à des autrui, des lieux ou des habitudes (n = 6) ; 2) à un rejet massif des conditions de vie, valeurs et coutumes du pays d'origine (n = 1) ; 3) à l'absence d'autrui significatifs déjà partis pour la France (n = 1). À ce facteur s'oppose 3 facteurs contextuels ayant rendu le départ particulièrement difficile : 1) celui d'un *attachement fort à la sphère familiale* qui est particulièrement investie et signifiante (n = 16) ; 2) celui d'un *attachement fort à l'espace géographique et culturel d'appartenance* (n = 5) ; 3) celui d'un *ancrage plural satisfaisant et sécurisant* (n = 6) dont la perte vient créer une coupure dans le processus de biographisation.

« Parce que comme je suis fille unique c'était pas facile de me séparer de mes parents. Pour tout le monde ! [rire] Parce que derrière moi y avait personne. Et puis mes parents ils ont jamais imaginé une vie, parce que j'habitais juste à côté de chez eux, j'avais déjà construit ma vie, c'était pas prévu hein. »

Sujet 51 (femme d'origine Turque)

« Difficile parce que c'est le monde que je connais, le monde où j'ai tout. Le monde où j'ai fait toute ma vie. Donc est-ce que je pourrais rattraper ? Ou être comme si j'étais vraiment en Guinée ? »

Sujet 36 (homme guinéen)

« Laisser mon travail, la maison, les choses, la famille. Toute ma vie s'est arrêté. »

Sujet 55 (homme péruvien)

Finalement, une dichotomie se dessine entre des départs qui sont synonymes de « perte », de « déracinement » (plusieurs sujets utilisent d'ailleurs ce mot) – et ce même dans le cadre de migrations habituellement désignées comme « choisies » - et des départs vécus comme propices à un renouveau souhaité ou synonymes de « continuité ».

¹⁷⁰ Cf. Volume II - Portrait d'Idrissa (p. 407).

4 facteurs contextuels entravant s'ajoutent aux 3 facteurs précités : 1) l'importante *logistique* que requiert le départ au plan administratif et pratique (n = 9) ; 2) la *rapidité* avec laquelle doit se décider et se faire le départ (n = 2) ; 3) la *désapprobation d'autrui* quant au choix du départ (n = 2) ; 4) la *connaissance du danger que constitue le voyage* prolongé en Afrique (n = 2).

« *Le jour où je me suis séparé avec ma famille. Le jour où on s'est embrassés et tout. Je pars alors que je ne sais pas si je vais les retrouver. C'est le moment le plus difficile pour moi* »

Sujet 04 (homme guinéen)

Enfin, la « *jeunesse* » au moment du départ constitue un facteur contextuel tantôt facilitant car source d'inconscience et de curiosité (n = 2), tantôt entravant (n = 1) car synonyme de fragilité.

Nous avons à faire à deux expériences de la jeunesse : l'une favorisée, aux assises économiques et sociales favorables à la prospection et la confiance en soi, l'autre bafouée par une prise d'autonomie forcée et des difficultés économiques et sociales trop lourdes à porter à cet âge de la vie.

« *J'étais jeune. Tu pars tu sais pas où tu vas. Tu repars à 0. Tu vas comme un aveugle. Il n'y a rien devant et rien derrière.* »

Sujet 02 (homme indien)

- *Les dynamiques de changement intervenant avant le départ ou s'y cristallisant*

L'analyse de contenu effectuée (*via* Nvivo) nous a permis de construire progressivement des catégories pour rendre compte des différentes dynamiques de changement repérables dans les discours. Il est apparu important de distinguer différents types de ruptures et différents niveaux d'élaboration du conflit : 1) les ruptures mettant à mal le développement du sujet (« **Rupture/mise à mal** »), de ruptures qu'il introduit activement et consciemment (« **Ruptures choisies** ») et celles qui l'ont aidé (« **Rupture étayantes** ») ; 2) les conflits que le sujet évoque sans expliciter la façon dont il est parvenu à les résoudre ou les contradictions apparaissant dans le discours sans qu'il semble en avoir conscience (« **conflits latents** »), des conflits dont il a conscience et qu'il est parvenu à traiter d'une façon ou d'une autre (« **conflits traités** »). Concernant plus précisément le temps du départ, il est apparu pertinent de distinguer des dynamiques de changement intervenant avant le départ des sujets et le motivant parfois, de dynamiques de changement se cristallisant dans l'évènement du départ lui-même¹⁷¹.

- Les dynamiques de changement intervenant avant le départ -

Les **ruptures** intervenant avant le départ chez 14 sujets sont toutes des ruptures/mise à mal. Elles sont néanmoins de différentes natures et nous les avons codées ainsi : *insécurisation* - exposition à des dangers marquant une faille dans le sentiment de sécurité - (n = 13) ; *statut social* - perte d'un statut social valorisant - (n = 1) ; *filiation* - perte d'un lien de filiation ou changement(s)

¹⁷¹ Cf. Volume II. Annexe 14 - *Tableau de codage des dynamiques de changement repérées sur les frises développementales* (p. 561).

dans la nature, la forme des relations filiales - (n = 1), *humanité* - Perte de confiance en l'Être Humain du fait d'expositions à des actes inhumains - (=1). Ici, la transition psycho-sociale que constitue la migration débute par une rupture ayant signé la perte d'une forme de continuité rassurante. De façon plus ou moins brutale, des événements ont transformé le monde « pris pour allant de soi » en un monde insécurisant et menaçant au plan affectif mais aussi physique et les ont conduits à choisir le départ.

La majorité des **conflits** intervenant avant le départ sont des conflits traités mais des conflits latents ont aussi pu être repérés dans le discours de 2 sujets. Quel que soit le niveau d'élaboration du conflit, les tensions évoquées agissent entre des désirs - chez le sujet - et des contraintes - inhérentes à certains de ses milieux - (Tap, 1988).

Niveaux d'élaboration du conflit	Type de conflits	Nature (code)	Contenu	n
Conflits traités	Entre désir(s) et contrainte(s)	Politique	Insatisfaction à l'égard de l'institué et engagement dans un combat politique	13
		Liberté/Culture/Autruï	Normes culturelles (incarnées par l'attitude d'autruï) entravant la liberté d'agir	7
		Interpersonnel	Désaccords avec des membres de la famille, ou des autruï côtoyés au quotidien	4
		Professionalisation	Aspiration à mener une carrière spécifique et absence d'opportunités pour réaliser ce projet	3
		Apprentissages	Insatisfaction à l'égard des possibilités d'apprentissages fournies à l'université	1
Conflits latents		Liberté/Culture/Autruï		2
N				23

Tableau 6 *Les conflits intervenus avant le départ*

Analyse « dynamiques » du discours de l'ensemble de la population (N = 60)

Dans les parcours de vie singulier au sein desquels ils ont pris place, ces conflits entretenaient différentes relations avec le choix du départ :

1) le conflit vécu (depuis plus ou moins long terme) a fait rupture et a directement motivé le départ (n = 16). Les sujets identifiaient les entraves institutionnelles à la réalisation de leurs aspirations personnelles (politiques, axiologiques, professionnelles ou scolaires). Ils ont alors traité le conflit et leur départ constitue une rupture introduite. Dans le cadre d'un conflit avec les institutions politiques, le départ constitue un véritable choix politique (n = 6).

« A l'époque j'étais tellement touché par la guerre en Ukraine, la politique un peu aussi de la Russie, de l'Amérique contre l'Europe. On souffre économiquement. Voilà comme je dis, je voulais prendre le parti de l'Europe. Aujourd'hui je suis pas fier de cette partie de ma vie... mais je voulais rejoindre la légion étrangère française. »

Sujet 14 (homme albanais)

2) l'exposition aux dangers que fait encourir le traitement d'un conflit politique par l'engagement du sujet dans un parti d'opposition conduit au départ (n = 5). Ici, le choix du départ est contraint en ce qu'il n'est pas le moyen de dépassement du conflit initialement choisi par les sujets.

« J'ai pas voulu être dans le pouvoir et j'ai été un opposant. J'ai pas voulu faire le semblant d'opposant donc j'ai été direct dans les réunions publiques, soit à la télévision, soit à la radio. [...] Suite à une attaque sur ma propre personne j'ai dut partir. [Un jour de Janvier] je suis dans ma voiture et je me réveille à l'hôpital. 4 jours de coma. [...] Donc là j'avais compris le message. Donc je suis parti sans retour »

Sujet 57 (homme algérien)

3) un conflit est évoqué sans être relié au départ (n = 4). Cela ne veut dire qu'il n'existe aucun lien entre ledit conflit et le départ mais que s'il y en a un, il n'était pas conscientisé par les sujets. Pour 2 sujets une tension entre aspirations personnelles et normes culturelles incarnées dans la structure familiale est restée latente jusqu'au moment de l'entretien. C'est le cas du **sujet 35**¹⁷².

Pour finir, 3 sujets vivaient **crise** avant le départ qui constitue une rupture introduite, une façon de donner de « nouvelles perspectives à leurs existences » (Hajjar, 1995).

- Les dynamiques de changement cristallisées dans le départ -

Pour 9 sujets, le départ en lui-même, marque une **rupture de type « mise à mal »** : *filiation* (n = 5) ; *biographisation* - perte d'une continuité de soi - (n = 1) ; *agentivité* - perte de son pouvoir d'agir - (n = 1) ; *statut social* (n = 1) ; *socialisation* - perte de liens sociaux significatifs - (n = 1) ; *scolarité* - fin du parcours scolaire non souhaitée - (n = 1)¹⁷³. Le petit effectif de sujet ayant évoqué une rupture se cristallisant dans le temps du départ peut paraître étonnant puisque l'une des idées communément admises concernant l'expérience migratoire est qu'elle débute par un départ faisant rupture chez le sujet. Néanmoins, en nous appliquant à situer temporellement les ruptures vécues par les sujets il s'avère que celles-ci peuvent advenir avant le départ (Cf. partie précédente) ou bien dans l'après-coup (durant les premiers temps en France voir même des années après) et non systématiquement lors du départ lui-même. Ceci révèle *a priori* le potentiel décalage temporel pouvant exister entre la dynamique de changement qui est observable et le vécu de celle-ci par le sujet. Ici, les ruptures répertoriées sont celles qui sont identifiées par les sujets comme étant intrinsèquement liées à « l'évènement départ ».

Des départs constituent aussi des **ruptures choisies** (n = 29) sous-tendues par divers facteurs : 1) un (ou des) conflit(s) que le sujet cherche à surmonter par le départ (n = 15) ; 2) une position prospective, le souhait d'un ailleurs, le besoin de rompre avec certaines parties de sa vie sans pour autant qu'il y ait de conflit vécu, ou d'insatisfaction particulière (n = 9) ; 3) le temps octroyé à la

¹⁷² Cf. Volume II. Portrait de Wang (p. 371).

¹⁷³ Les dynamiques de changement dont le contenu n'est pas explicité sont apparues en amont. Il en sera de même pour le reste du document. Pour une explicitation de l'ensemble des dynamiques de changement Cf. Volume II. Annexe 15 - *Liste des dynamiques de changement caractérisant les parcours migratoires* (p. 573).

prise de décision du départ et la capacité des sujets à aborder ce dernier de façon réflexive suite à une rupture dans la sécurité. Parmi les 13 sujets en danger au moment du départ : 7 ont été dans une fuite hâtive, dans l'impossibilité de réfléchir à la forme et à la portée de ce dernier, 6 semblent avoir eu la possibilité (contextuelle et/ou personnelle) de faire le « choix éclairé » du départ. Du point de vue de la classification proposée par Boutinet (1995) : la transition engagée chez les premiers était *subie* alors qu'elle était *non-souhaitée* chez les seconds.

L'évènement départ lui-même a pu faire **conflit** (n = 11)¹⁷⁴ :

Niveaux d'élaboration du conflit	Type de conflits	Nature (code)	Contenu	n
Conflits traités	Entre contraintes*		Le sujet se trouve face à un dilemme qui constitue une situation de double-bind	9
	Entre désir(s) et contrainte(s)	Liberté/Culture/Autruï		1
		Choix France	Le choix de la France est contraint	1
Conflits latents		Désirs/Départ	Le départ signe un renoncement à l'accomplissement de certains désirs	8
* La complexité de ce type de conflit ne permet une « codification » simple				N 11

Tableau 7 *Les conflits cristallisés dans le départ*

Analyse « dynamiques » du discours de l'ensemble de la population (N = 60)

Parce que le projet « est peu ou prou en conflit avec le passé et le présent » (Malrieu, 1981, p. 22) mais aussi parce que « toute conduite [n'en est] qu'une parmi d'autres possibles » (*op.cit.*), un départ semble inévitablement être source de conflits latents chez les sujets. Néanmoins, tous ne les nomment pas, loin s'en faut. Ce fait semble pouvoir être expliqué par : la distance temporelle entre l'évènement du départ et l'entretien pour certains, une position défensive chez d'autres - pour qui il serait *a priori* périlleux (au plan psychique) de remettre en cause le choix du départ -, des difficultés à l'élaboration lors de l'entretien chez certains.

Le **conflit entre contraintes** (Tap, 1988) est particulièrement pertinent pour rendre compte du vécu du départ par 9 sujets pour qui : rester ou partir les exposait à d'importantes contraintes, risques et pertes. Chez chacun, les contraintes mises en tensions ne sont pas les mêmes :

1) mise à mal de relations significatives en partant/risque réel de mourir en restant (n = 5).

« J'avais une très grave maladie. Là-bas, y a pas les bons médicaments. Je devais faire de la Radiothérapie, de la Chimiothérapie. En Arménie ils font pas bien ça. Alors je suis venu en France pour faire ça. Si j'étais restée, je serais morte. [...] Ma fille avait 6 ans. Elle été très angoissée. Aujourd'hui encore elle est très marquée par ça. Elle est très stressée. »
Sujet 27 (femme Arménienne)

2) abandon d'un engagement politique particulièrement significatif en partant/risque réel de mourir en restant (n = 2). Ici le départ est vécu par les sujets comme un véritable renoncement à

¹⁷⁴ Les dynamiques de changement dont le contenu n'est pas explicité dans le tableau sont apparues dans des tableaux en amont. Il en sera de même pour les prochains tableaux.

des engagements au fondement de leur identité et de leur personne. La valeur de leur engagement politique sur place a réellement été mise en balance avec celle de leur vie.

3) perte de relations significatives en partant ou en restant (n = 1). Il s'agit ici du **sujet 41**¹⁷⁵ qui s'est vue contrainte de suivre son mari (en Italie et en France) pour ne pas risquer un divorce.

4) bien-être d'autrui significatifs potentiellement mis à mal en partant/alienation à autrui qui perdure en restant (n = 1). Il s'agit ici du **sujet 29**, une femme ayant fui une relations maritale liberticide avec ses enfants tout en ayant conscience des difficultés dans lesquelles elle pouvait mettre ces derniers en partant¹⁷⁶.

Ces conflits entre contraintes sont traités par les sujets puisqu'ils ont tous choisi la solution du départ. Néanmoins, la violence que constitue leur résolution n'est pas sans répercussions au plan affectif. Elle est à l'origine : 1) d'un sentiment de *culpabilité* particulièrement important et persistant (n = 6) ; 2) d'un *conflit latent entre désirs et contraintes* (n = 8). La **culpabilité** décelable dans le discours de certains sujets découle du fait que les risques encourus et les pertes inhérentes au choix du départ ne concernaient pas uniquement leur personne. En effet, dès lors que, du point de vue du sujet, la résolution du conflit entre contraintes a pu impacter significativement des autrui, celle-ci entraîne une forme de culpabilité. C'est particulièrement le cas de parents ayant dû « imposer » à leurs enfants une migration (n = 5) avec toutes les répercussions que celle-ci pouvait avoir sur leur développement affectif, leur socialisation, leur scolarité etc... La culpabilité naît du sentiment d'être la cause des difficultés rencontrés par les enfants et apparaît renforcée par une impuissance à trouver des solutions à leurs problèmes. Les sujets sont mis face à leurs propres limites et les interprètent comme des « défaillances parentales ».

« Pour les enfants : je me sentais mal pour eux. Là-bas ils voyaient la famille, ils étaient bien entourés... Partir c'était les sortir de leur confort, d'une stabilité. [Quand mon fils est rentré à l'école] je voulais l'aider, mais je pouvais pas ! En plus je parlais pas du tout le français donc par exemple je pouvais pas aller voir les petits dans l'école et leur dire d'être gentils avec mon fils. Il devait s'adapter et je pouvais pas l'aider. »

Sujet 45 (femme péruvienne)

Chez plusieurs parents, la culpabilité et le sentiment d'impuissance sont à l'origine de la constitution d'un faux-self consistant à se montrer totalement maître de la situation.

Lorsqu'il est le moyen de résolution d'un conflit entre contrainte, le départ sous-tend inévitablement un **conflit latent entre désirs et contraintes**. La situation dans laquelle le sujet se trouve suite au départ ne peut être entièrement satisfaisante puisqu'elle a signé un certain nombre de pertes et donc de regrets. Seul le **sujet 29** (Akima) ne semble pas être dans cette situation.

¹⁷⁵ Cf. Volume II. Portait d'Idrissa (p. 407).

¹⁷⁶ Deux femmes semblent avoir vécu un départ similaire (**sujet 3** et **sujet 39**). Néanmoins, pour diverses raisons (peur d'être retrouvées par leurs maris ou difficultés d'élaboration) elles sont moins explicites quant au vécu de ce départ.

PORTRAIT

Akima

Akima est une femme algérienne de 38 ans que j'ai rencontré au sein d'un CADA où elle vivait avec ses trois enfants (deux d'âges scolaires et une en bas âge) depuis moins d'un an. En Algérie, elle était dans une situation d'aliénation à autrui particulièrement importante. Dans son parcours de vie, son mariage a constitué une rupture ayant massivement mis à mal sa liberté d'agir : « *Jeune je chantais beaucoup, tous les jours. Après le mariage j'ai arrêté, j'étais malheureuse. Je ne pouvais pas vivre comme ça. Avec mon mari tout était péché, interdit : la musique, la danse...* ». Après plusieurs années de vie maritale et familiale marquée par les interdits Akima a décidé de se sortir, et de sortir ses enfants, d'une situation ne leur permettant pas de s'épanouir et avec laquelle elle n'était pas en accord d'un point de vue axiologique : « *J'étais toujours enfermée, je ne voyais personne. C'était interdit de sortir. [...] Même pour mes enfants ce n'était pas bon ! Tout était interdit. Mon mari était sur le chemin de la radicalisation. Il interdisait à ma fille de jouer avec des garçons ! [...] Il a décidé d'avoir une deuxième femme. Je lui ai dit oui. Ma mère m'a conseillée de dire oui à tout et qu'on trouverait une solution* ». C'est grâce à un stratagème préparé de longue date, qu'elle parvient à quitter l'Algérie avec ses enfants en 2017 : « *Ça faisait un an que je me préparais. Je devais trouver une solution pour que mon ex me laisse venir en France. J'ai dit que je devais aller à la cérémonie de mariage de mon frère en France et qu'après je reviendrais. Il m'a dit d'accord. Lui il s'est remarié. J'ai de la chance d'avoir réussi à venir...* ».

De prime abord, le départ d'Akima semble « simplement » constituer une rupture introduite pour résoudre un conflit entre ses désirs et les contraintes que lui imposait son mari, mais aussi un conflit interpersonnel avec ce dernier au sujet de leurs valeurs éducatives. Néanmoins, le conflit entre contraintes qu'elle a dû solutionner dans le départ apparaît petit à petit dans son discours. C'est lorsque je lui demande de me parler du moment le plus heureux vécu depuis son départ que transparait en filigrane le dilemme auquel son départ l'a confrontée : elle avait l'intuition qu'un départ serait la clé d'une émancipation salvatrice pour elle et ses enfants mais aussi qu'il mettrait ces derniers en difficulté. Au moment où je la rencontre, sa plus grande peur est celle d'avoir mis ses enfants dans une situation pire que celle vécue auprès de leur père. Ainsi, les seuls moments « heureux » qu'elle peut évoquer sont ceux où elle voit dans l'attitude de ses enfants une confirmation du bien-fondé de son départ : « *je suis heureuse quand je vois mes enfants heureux en train de chanter, surtout quand mon fils me dit : 'merci, je veux rester avec toi'* ». Un sentiment de culpabilité est latent. Les moindres marques de « confirmation » sont alors particulièrement significatives pour elle : « *Je vois que mon fils sait ce que je suis en train de faire pour lui. Maintenant il voit la vie ! On est arrivés il m'a dit : 'Maman il y a une femme qui conduit !! Maman il y a une femme qui ne porte pas de voile !' Je lui ai dit : 'Ben oui ! C'est ça la vie.' Il est content* ».

Étant donné que le conflit entre contraintes qu'elle a dû résoudre concernait avant tout ses enfants et qu'elle s'est sortie d'une situation d'aliénation massive, Akima ne semble pas vivre un conflit latent entre désirs et contraintes. Bien au contraire, malgré les nombreuses difficultés rencontrées à l'arrivée en France, elle garde la certitude (peut-être quelque peu rigide) d'avoir bien fait de laisser derrière ce qu'elle a quitté en partant.

Pour finir, chez 2 sujets un **conflit entre désir et contraintes** se cristallise dans le départ. Pour l'une d'elles, le départ va à l'encontre des traditions et attentes familiales et culturelles. Il est un véritable acte d'opposition et de prise en charge de son avenir :

« À l'île Maurice on allait à l'école, quand on pouvait parce que le collège était payant, on bénéficiait de bourses si on était méritant, c'était vraiment si on apprenait bien. Quel était le but ? Bien travailler à l'école, s'en sortir pour pouvoir travailler et aider les parents. Donc quand je suis partie, mes parents savaient qu'il y allait avoir un petit manque sur le plan financier. Je pense que j'étais pas obligée de partir. Ça a été un choix. Je voulais quand même vivre un peu ma vie aussi. Pas toujours en train d'aider les autres, pouvoir aussi m'aider moi-même à faire ma vie, à avoir un projet. »

Sujet 17 (femme originaire de l'île Maurice)

En fin de comptes, pour 18 sujets : aucune dynamique de changement n'est identifiable lors qu'ils parlent de leur départ ! Ces sujets n'ont pas interprété ou vécu leur départ comme un changement car : 1) au moment de celui-ci une certaine sécurité financière leur permettait d'aborder la migration comme une option « réversible » (ex : 11, 13, 22) ; 2) car leurs milieux d'origine les y préparait depuis longtemps (ex : 19) ; 3) car celui-ci était censé être temporaire (ex : 15).

- *Les enjeux transitionnels inhérents au choix du départ*

Des *enjeux transitionnels* se cristallisant dans le départ de 29 sujets. Par enjeux transitionnels nous attendons : processus engagés dans « l'entre deux » qu'ouvre une transition et nature des transformations et/ou réorientations souhaitées et/ou nécessaires pour que puisse se rétablir un sentiment de continuité satisfaisant pour le sujet. Nous avons identifié 12 types d'enjeux transitionnels cristallisés dans le départ :

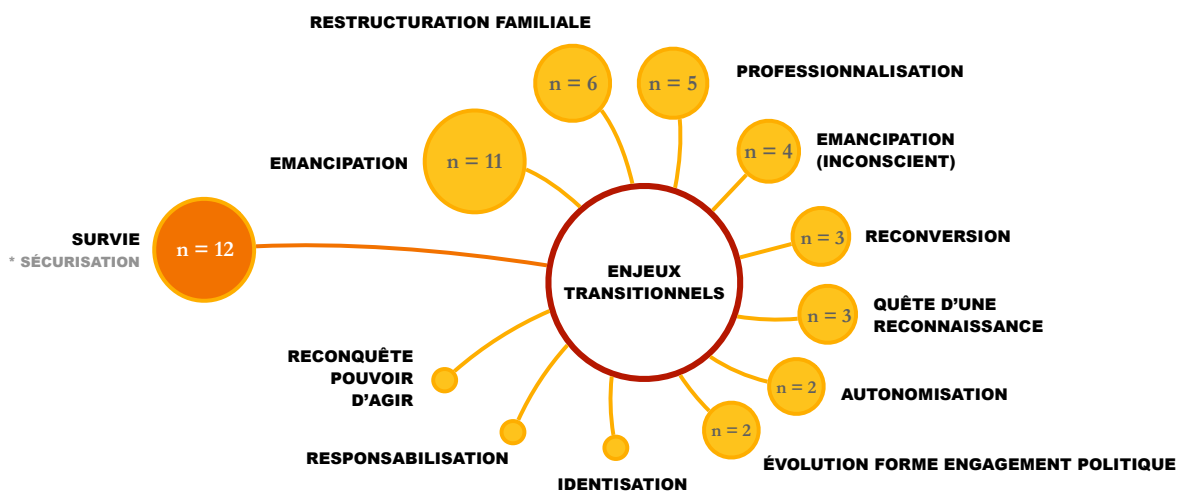


Figure 11 *Les enjeux transitionnels cristallisés dans le départ*
Analyse « dynamiques » du discours de l'ensemble de la population (N = 60)

Considérer que l'enjeu de survie est un enjeu transitionnel n'est pas sans poser questions et peut-être critiqué. En effet, la revue de la littérature effectuée nous a permis de mettre à jour l'importance des processus de signification et de la possibilité pour le sujet de « manœuvrer entre des temporalités » (Malrieu, 1998b, p. 195) pour que s'engage réellement un processus transitionnel et plus encore pour qu'une suture soit possible entre ses différents temps de vie. Hors, dans la survie le présent constitue le seul registre temporel dans lequel le sujet puisse se situer. En effet, même si d'une certaine façon, son attitude est tournée vers le registre futur, « l'extension temporelle » (Demarque, 2011) de ce dernier reste extrêmement limitée puisque la précarité de sa situation ne

lui permet pas une réelle prospection et très difficilement l'adoption d'une position réflexive (Fieulaine *et al*, 2006). En soi, le fait de chercher à survivre inscrit le sujet dans une temporalité très spécifique en ce qu'elle naît d'une brisure dans l'écoulement linéaire du temps autour duquel l'existence de tout individu se structure. La violence est tellement prégnante dans le réel de la survie qu'il apparaît impossible de considérer qu'une quelconque transitionnalité est à l'œuvre. En effet, n'est-ce pas seulement lorsqu'il redevient possible pour le sujet « d'envisager les perspectives temporelles » (Fraisie, 1967, p. 196) dans lesquelles il se situe et d'y projeter ses désirs et projets, que de réels enjeux transitionnels font surface ? Quoi qu'il en soit, pour 12 des sujets, l'enjeu principal du départ était celui de survivre et il est nécessaire d'en rendre compte ici. Il n'est pas encore tout à fait un enjeu transitionnel mais sans nul doute l'origine d'enjeux transitionnels qui lui seront consécutifs. Il apparaît important d'adjoindre à l'enjeu de survie un enjeu à l'inscription temporelle plus processuelle : la *sécurisation*. En effet, outre le fait de parvenir à « vivre plus longtemps », l'enjeu pour les sujets fuyant des dangers et de parvenir à retrouver une forme de sécurité physique et psychique.

Lorsqu'ils parlent de leur départ, la majorité des sujets ayant cherché à survivre restent sur très descriptifs et factuels.

« *Quand elle est morte, son amie a appelé ma maman pour lui dire. Du coup maman m'a appelé directement pour me dire 'la fille est décédée'. C'est pour cela que j'ai pris la fuite pour sortir de la Guinée.* »

Sujet 33 (homme guinéen)

Néanmoins, chez 3 sujets ayant eu l'espace psychique suffisant pour aborder les ruptures vécues avec réflexivité, des enjeux « connexes » à celui de la survie étaient présents au départ (« *Reconquête pouvoir d'agir* », « *Évolution forme engagement politique* » et « *Restructuration familiale* »).

L'*émancipation* est l'enjeu transitionnel le plus évoqué (n = 15). Elle était activement et consciemment recherchée dans le départ (n = 11) ou identifiée ultérieurement (n = 4). Les éléments aliénants dans le pays d'origines étaient divers : système institutionnel (n = 11), autrui (n = 7), substances (n = 1), registre du présent (n = 1). À ce titre, le cas du **sujet 23** (Toumani) est particulièrement intéressant.

PORTRAIT

Toumani

Toumani est un homme de 39 ans aux appartenances complexes. Dès le début de notre échange il me dit être né en France (car son père y travaillait) et être reparti pour le Cameroun lorsqu'il avait 9 ans (parce que l'affectation de son père prenait fin). Ainsi, il me dit rapidement : « *Pour une première partie, ma migration c'était d'ici vers là-bas en fait* ». Néanmoins, des années après cette migration « subie », Toumani a décidé de poursuivre sa migration. En effet, alors qu'il a 36 ans, il fait le choix de quitter le Cameroun pour reprendre ses études en France et augmenter ses chances d'avoir un emploi dans le domaine de l'aide à l'enfance. Néanmoins, très

vite, une raison plus fondamentale à son départ transparait : celle de s'émanciper d'un fonctionnement familial et culturel ne lui permettant pas de s'épanouir.

Avant son départ, Toumani semble avoir vécu une crise importante du fait du trop grand nombre de responsabilités que lui faisait porter le cercle familial en raison de sa position d'aîné de la fratrie : « *quand on est l'aîné chez nous y a toutes les responsabilités de la famille qui pèsent... qui pèsent sur les épaules. Et puis y a aussi que même les choix de vie que tu veux faire on te les impose presque. [...] Tout pleins de trucs ou t'es toujours en train de bagarrer. De lutter contre les tiens, tu n'arrives pas à faire de choix pour toi-même* ». Il identifie clairement les fondements culturels de l'emprise que sa famille a sur sa liberté d'agir. Avant son départ un conflit latent entre ses aspirations, ses valeurs et les normes et valeurs culturelles structurant le lien social au Cameroun était à l'œuvre chez Toumani qui entretient une relation ambivalente à ces dernières : « *du fait qu'il n'y ait pas cette sécurité sociale, les gens s'épaulent vraiment et tu es toujours un peu redevable aussi à ton groupe* ». Si d'un certain point de vue l'entraide fait partie des valeurs qu'il défend fondamentalement, le poids de celle-ci sur ses aspirations et sur sa personne sous-tend un important conflit entre désirs et contraintes. En ce sens, le départ de Toumani était définitivement un moyen de s'émanciper en introduisant une rupture avec un cercle familial oppressant. Il était motivé par une quête de pouvoir, d'autonomie, de signification (Seeman, 1967). Quelques années plus tard, il semble que ce choix ait été salvateur : « *À un moment t'es bloqué et... tu pète un câble. Donc t'as besoin de prendre du recul avec tout ça et de prendre un envol. J'en étais arrivé à un niveau où : non il fallait que je prenne du recul pour vraiment faire des choix pour moi-même et vraiment être à l'aise et beaucoup plus apaisé* ».

Concernant les autres types d'enjeux transitionnels : la *restructuration familiale* (n = 6) concerne les sujets qui savaient que les dynamiques relationnelles agissant dans la sphère familiale allaient devoir ou pouvoir changer du fait de l'éloignement ; la *professionnalisation* (n = 5) et la *reconversion* (n = 3) ceux dont la migration était le moyen d'accomplir des projets professionnels impossibles à réaliser au sein des institutions du pays d'origine ; la *quête de reconnaissance* (n = 3) ceux ayant eu le sentiment de ne pas avoir de place (dans la sphère familiale ou plus largement dans leur société) et cherchant à s'en faire une ailleurs ; l'*autonomisation* (n = 2) et la *responsabilisation* (n = 1) se différencient de l'émancipation en ce qu'ils ne correspondent pas à un effort de désaliénation ; l'*évolution de la forme de l'engagement politique* (n = 2) correspond à une réflexion de la part des sujets quant aux transformations de ses moyens d'action politique ; l'*identité* (n = 1) à une aspiration à se connaître soi-même grâce à l'expérience migratoire ; la *reconquête pouvoir d'agir* (n = 1) au besoin de parvenir à s'engager de nouveau dans des actions citoyennes utiles à la collectivité.

Sur les 60 sujets rencontrés, 44 ont voyagé directement jusqu'en France pour s'y installer et 7 sujets n'ont pas eu pour premier pays d'immigration la France mais ont effectué des voyages rapides et sans difficultés particulières. Ainsi, pour la grande majorité des sujets, le voyage constitue un évènement du parcours et non l'une de ses phases. Ce n'est pas le cas des 9 sujets ayant effectué un voyage prolongé en Afrique dont l'expérience migratoire est très spécifique.

5.2.1.2. *Vivre l'errance et être exposé à la violence : les voyages prolongés en Afrique (N = 9)*

Lorsque nous avons demandé aux 9 sujets ayant effectué un voyage prolongé en Afrique (VPA) d'évaluer la difficulté de celui-ci - en situant leur réponse sur l'échelle 14 allant de 0 « *Très difficile* » à 4 « *Très facile* » - ils ont tous répondu « *Très difficile* ». L'analyse de la classe 4 dégagée par Alceste a révélé le caractère très spécifique de l'expérience vécue par les 9 sujets concernés.

- *Les caractéristiques générales du temps du voyage prolongé en Afrique*

Tous les sujets ayant effectué un VPA sont originaires d'un pays d'Afrique sub-saharienne : Guinée (n = 6), Gambie (n = 1), Sénégal (n = 1) et Soudan (n = 1). Les trajets empruntés sont variés mais deux voies d'accès à l'Europe se distinguent : la première passe par des pays d'Afrique Sub-Saharienne (Mali, Sénégal, Mauritanie) puis l'Algérie et le Maroc et se ponctue par la traversée de la Méditerranée vers l'Espagne (n = 4) ; la seconde passe par des pays d'Afrique Sub-Saharienne (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) puis la Lybie et se ponctue par la traversée de la Méditerranée vers l'Italie¹⁷⁷ (n = 5). Les violences vécues en Lybie par les personnes provenant d'Afrique Sub-Saharienne et souhaitant accéder à l'Europe découlent directement du fait que depuis les années 2000 de nouveaux itinéraires migratoires passent par ce pays qui (en échange d'une rétribution de 9 millions d'euros) a accepté et joué de façon « musclée » « un rôle de garde-frontière en amont [de l'espace Schengen] » (Weber, 2007, p. 56). Depuis lors, de nombreuses dérives sont dénombrées dans ce pays qui n'a pas signé la convention de Genève.

Il est tentant de nommer les parcours dont il est question ici « parcours d'exil » et de désigner les sujets les ayant vécus des « réfugiés » du fait des souffrances vécues et des risques encourus. Néanmoins, leurs situations ne correspondent pas systématiquement aux critères législatifs définissant l'« exil », ni le statut de « réfugié ». En effet, en partant 4 sujets cherchaient à fuir un danger, 3 cherchaient à se sortir de difficultés économiques, de situations d'aliénations à un système institutionnel quand 2 ne savent pas donner de raisons de leur départ. Finalement, la rigidification des lois régissant le droit d'entrée dans l'espace Schengen produit des trajets migratoires clandestins (caractéristiques de situations d'exil) mettant en danger la vie d'individus en quête d'un ailleurs sécurisant et/ou leur offrant « tout simplement » des perspectives d'avenir.

Deux **facteurs contextuels** ont été tantôt étayant, tantôt entravant au cours du voyage : **les ressources économiques** à disposition des sujets qui lorsqu'elles étaient suffisantes ont permis d'avancer et de se mettre en sécurité (n = 1) mais ont induit des situations de blocages et de souffrance lorsqu'elles ne l'étaient pas (n = 8) ; la **disposition d'autrui** à l'égard des sujets, qui a pu s'avérer hostile (n = 9) mais aussi étayantes (n = 5). En effet, outre le vécu de la ségrégation et

¹⁷⁷ Cf. Figure 6 - *Cartographie des trajets migratoires des participants* (p. 168).

de l'exploitation, des sujets évoquent l'entraide naît de certaines rencontres sur la route. Des autres les ayant aidés, protégés, sauvés ou avec qui ils ont « tout simplement » pu partager leur expérience sont devenus particulièrement significatifs.

« Des personnes rencontrées pendant le voyage avec qui on s'est vraiment familiarisé. On est devenu comme si on avait fait de longs moments ensemble... Donc c'était des frères pour moi. Parce que le moment difficile soude les personnes du même bateau en fait ! Donc on avait le même combat tout ça... Je ne sais pas si ça aurait été différent si ça n'avait pas été cette situation. »
Sujet 36 (homme guinéen)

Des **facteurs émotionnels** (découlant des violences vécues sur la route) ont mis à mal les sujets tout au long du voyage : la peur, le regret, l'incompréhension, la colère, le sentiment d'impuissance, la fatigue induite par le voyage se faisant « trop long »¹⁷⁸.

Enfin, des **événements** (ou périodes) particulièrement significatifs(ves) ont marqué le voyage. En réponse à l'item 53, 8 sujets désignent une partie de celui-ci comme la période la plus difficile du parcours : le temps passé en Libye (n = 3) ; la traversée du désert ou de la mer Méditerranée (n = 2) ; l'ensemble du voyage (n = 2) ; l'attente de pouvoir traverser la Méditerranée au Maroc (n = 11). *A contrario*, en réponse à l'item 48, ils évoquent un événement intervenu durant ce même voyage comme le moment le plus heureux de leur parcours : l'arrivée en Europe et l'accès à une certaine sécurité (n = 5) ; leur sauvetage en mer ou dans le désert (n = 2) ; des moments de partages dans le camp de rebelles au Mali (n = 1). Mis à part dans le cas du **sujet 33** (pour qui la semaine passée dans un camp de rebelles au Mali s'est révélée heureuse pour le partage humain qu'elle a permis), il est clair qu'ici il n'est pas question de « moments heureux » au sens d'« épanouissants » ou « constructifs » pour soi mais bien au sens de « salvateurs » en ce qu'ils ont basiquement signé leur dégagement de conditions dangereuses.

« Le jour où le bateau espagnol nous a sauvé en mer ! Parce que c'est jamais gagné d'avance. À chaque seconde tu t'attends à ce que le zodiac chavire et puis voilà, vous restez dans l'eau. Donc le jour où je suis monté, l'échelle et après je suis dans le bateau j'ai dit 'Hamdoullah' on est arrivé. J'ai mis mon front sur la terre deux fois. Comme si je priais. »
Sujet 04 (homme guinéen)

Les sujets se considèrent chanceux d'avoir survécu dans des espaces où certains ont frôlé la mort tandis que de nombreux autres l'ont trouvée.

« C'était le moment le plus dur de ma vie. On était affamés, on n'avait pas d'eau. On a passé 4 jours durant lesquels, l'eau, la nourriture, tout était fini. [...] J'ai vu des personnes vraiment malades, qui pleuraient parce qu'elles abandonnaient et n'en pouvaient plus. Elles perdaient le courage, pensaient mourir. [...] Malheureusement au milieu du désert il n'y a rien. Alors... On attendait juste la fin. [...] Je ne souhaite à personne, même pas à mon ennemi de vivre ça. Parce que tu n'es pas chanceux tu ne peux pas y arriver. Tu meurs, comme de nombreuses autres personnes dans le désert. C'est de la chance. »
Sujet 47 (jeune homme Gambien)

¹⁷⁸ Ici, il est important de souligner que le discours des sujets à propos de leur voyage est très factuel. En effet, la remémoration de ce temps de leur migration présentait le risque d'une réactualisation de vécus très difficiles voir traumatiques et a donc été évitée par certains. Nous avons fait le choix de ne pas insister et d'ajuster nos relances aux réactions des sujets. Néanmoins, il a été possible d'accompagner 5 d'entre eux à exprimer une partie de leur vécu.

Chez certains, les événements significativement difficiles du voyage sont traumatiques, apparentés à « des situations de violence psychologiques liées à une menace vitale ou à des visions d'horreur » (Chahraoui, 2014, p. 13) que les sujets préfèrent ne pas se remémorer mais qui font parfois éruptions dans le présent sous forme de stress post-traumatique :

« *Je n'aime pas penser à ces obstacles sinon ça me fait mal au cœur, c'est difficile de dormir. Je suis très mal.* »
Sujet 10 (homme guinéen)

- *Les dynamiques de changement intervenant durant le voyage*

Les **ruptures** vécues par les sujets au cours de leur voyage sont toutes de type « mise à mal » : *humanité* (n = 7) ; *insécurisation* (n = 6) ; *précarisation* – absence de moyens matériels pour subvenir à ses besoins - (n = 3) ; *identitaire* - faille dans le sentiment d'identité - (n = 2) ; *temporelle* - perte de capacités prospectives et rétrospectives - (n = 2) ; *linguistique* - impossibilité d'interagir avec autrui à l'aide d'un système sémiotique partagé - (n = 1) ; *signification* - impossibilité à donner du sens aux événements vécus - (n = 1) ; *biographisation* (n = 1).

La rupture dans la confiance que les sujets avait en l'« *humanité* » est intervenue au Maroc ou en Libye et a créé l'impression d'avoir à faire à un monde « chaotique » et irréel :

« *La souffrance que j'ai vu, j'avais jamais vu ça de ma vie.* »

Sujet 10 (Homme guinéen)

« *Et surtout qu'à Nador, ou c'est la frontière pour traverser là c'était... un autre monde. Nador c'est un autre monde. Là c'est différents du Maroc c'est différent de tout. Donc c'était très difficile et je n'arrive pas vraiment à m'expliquer dessus.* »

Sujet 36 (homme guinéen)

L'expérience du voyage a sous tendu l'émergence de **conflits** chez la majorité des sujets (n = 7) :

Niveaux d'élaboration du conflit	Type de conflits	Nature (code)	Contenu	n
Conflits traités	Entre désir(s) et contrainte(s)	Culture/Reconnaissance	Le sujet considère qu'un (ou des) groupe(s) culturel(s) ne reconnaît pas ses droits et sa valeurs en tant qu'être humain	1
		Pratique religieuse/Survie	L'enjeu de survie ne permet pas de pratiquer sa religion comme souhaité	1
		Choix départ/Difficultés	Regret du choix du départ ayant conduit à la situation actuelle qui n'est pas satisfaisante et/ou trop difficile à vivre	1
	Entre contraintes			2
Conflits latents	Entre désir(s) et contrainte(s)	Culture/Reconnaissance		2
		Identitaire		2
		Choix départ/Difficultés		1
N				7

Tableau 8 *Les conflits vécus durant le voyage prolongé en Afrique*
Analyse « dynamiques » du discours des 9 sujets ayant vécu un VPA

Chez 3 sujets, il est possible de déceler un conflit vis-à-vis « des arabes » qu'ils repèrent comme des groupes culturels ne respectant pas leur valeur d'être humain du fait de la couleur de leur peau et de leur situation de « migrant ». Politistes et ONG repèrent depuis des années le fait qu'en Libye « une xénophobie institutionnelle, manipulant le choc de la confrontation à une altérité nouvelle d'une société peu ouverte, s'est instillée au sein des populations qui l'exercent au quotidien, notamment contre les migrants subsahariens » (Bensaâd, 2012, p. 95). Le discours des sujets ayant traversé la Libye est explicite sur ce point :

« Après la Libye c'est là où il y a le chaos, le désordre bon... voilà. Vraiment c'était inhumain. On peut même pas traiter un animal de la sorte.. C'était quelque chose qui était vraiment très difficile pour moi à accepter. C'est le fait d'ignorer les valeurs humaines... Quand je pense à ça bon ça me met en colère. Du coup on se disait aussi, l'un des meilleurs d'entre vous c'est celui qui arrive à maîtriser sa colère aux moments de colères. Donc d'accepter le pardon et tout voilà... Sinon quand j'y pense vraiment... j'ai de la colère. »

Sujet 28 (homme sénégalais)

Le conflit vécu du fait du dénis de valeur (« *Culture/Reconnaissance* ») génère des processus de stigmatisation, de rejet, de xénophobie en retour chez les sujets. Surtout lorsqu'il reste latent (n = 2). Le **sujet 28**, lui, n'est pas resté dans un état de « défense agressive » (Baubion-Broye *et al*, 1987b) car pour traiter ce conflit il a donné forme à un projet d'engagement politique fort :

« Mes projets c'est de devenir reporter de terrain comme journaliste, soit devenir avocat. Quand je dis reporter par exemple je me disais du coup en Libye, ce qui se passe là-bas, si il y avait la présence des meilleurs africains et autres la situation ne va pas perduré comme c'est le cas... Aussi devenir reporter c'est aussi essayer de faire des recherches et bon... chercher la vérité! Et donc dénoncer aussi. »

Sujet 28 (homme sénégalais)

L'extrême difficulté du voyage a fait naître chez 2 sujets un conflit vis-à-vis de leur choix de partir (« *Choix départ/Difficultés* »). Ce dernier leur a imposé des « contraintes » (violences, risques...) qu'ils n'avaient pas réellement envisagée et qu'ils n'ont d'autre choix que de subir durant le voyage. La violence de ce conflit réside dans le fait qu'ils ne peuvent alors s'en « vouloir qu'à eux même ».

Un conflit entre contraintes est à l'origine d'une **crise** identitaire importante chez les **sujets 36 et 47** (Abdoulha et Jean) dont les expériences peuvent être croisées de façon intéressante :

« J'avais la peur en moi. C'était un grand danger. C'est trop loin... J'ai trop souffert. J'ai regretté d'être parti. La souffrance que j'ai vu, j'avais jamais vu ça de ma vie. En plus je suis le dernier fils de ma mère. C'était vraiment difficile. J'ai laissé mon nom sur la route. »

Sujet 10 (homme guinéen)

« Dans [le désert], tu penses à ça deux fois « qu'est ce qui m'a amené là? » Et si tu y repenses, c'est toi-même qui t'es mis dans cette situation. Tu deviens stressé. »

Sujet 47 (homme gambien)

PORTRAITS
Abdoulha et Jean

Abdoulha et Jean vivent tous deux dans le même squat occupé par 200 personnes. Jean, qui a 24 ans, est l'un des premiers habitant du lieu que je rencontre. Alors qu'il rentre d'un cours d'anglais le sac chargé de lourds dictionnaires, il vient tout de suite vers moi en m'apercevant discuter avec l'un de ses amis dans sa « chambre ». Il montre alors immédiatement un grand intérêt à l'égard du thème de la recherche menée et exprime son souhait de témoigner en me racontant son histoire. Mais il n'en reste pas là. Moins de 30 minutes après notre rencontre, ce jeune homme jovial et engagé dans la vie du squat me guidait jusqu'à l'étage dont il était « responsable » pour parler de mon projet à ses habitants. C'est devant plus de 30 hommes d'origine Sub-Saharienne que Jean fait son discours. Abdoulha, qui lui a 20 ans, fait partie de l'auditoire et il est rapidement désigné par tous comme LA personne qui pourrait répondre à mes questions. Ce grand jeune homme, à l'air timide et calme, toujours affublé d'une casquette et d'une paire d'écouteurs est repéré dans le squat comme un grand amateur de rap. Effectivement, lorsque je vais à sa rencontre, il garde un écouteur - qui, je l'apprendrais plus tard diffusait certainement du 2Pac – vissé sur son oreille droite et accepte de me parler de sa passion pour la musique ainsi que de son histoire.

Ces deux jeunes hommes ne sont pas partis de leurs pays pour les mêmes raisons. En Guinée, Jean ne parvenait pas à vivre convenablement et n'obtenait aucune aide de son gouvernement. À ces difficultés économiques s'ajoutaient un conflit familial et communautaire cristallisé sur Jean (né d'un père musulman et d'une mère chrétienne) qui décrit sa situation familiale ainsi : « *Je suis victime de leur union. Chez moi j'étais pas chez moi et je n'arrivais pas en m'en sortir* ». À 23 ans, alors que ce n'était pas son projet et qu'il dissuadait certains jeunes de son pays de le faire, il est parti pour la France. Abdoulha, lui, est parti à 18 ans pour des raisons qu'il ne peut réellement expliquer et a rapidement regretté son départ : « *Le premier pas que j'ai fait dans ce voyage c'est la première erreur que j'ai faite* ». Il semble que son départ était en fait sous-tendu par un besoin d'appartenance à son groupe de pairs. Contrairement à Jean, il ne présageait pas alors de la dangerosité du voyage entrepris : « *c'est juste à cause de mes amis. Comme tu vois tes amis qui décident de partir. Je n'avais pas d'intention particulière. Je n'avais pas de problèmes à ce moment-là. Juste je ne voulais pas que mes amis partent et me laissent là. Ils partaient voyager... Mais je ne savais pas comment était le voyage. Je ne savais pas où on allait* ».

Jean et Abdoulha ont emprunté des routes différentes mais ont en commun d'avoir effectué un long voyage du fait du peu de moyens financiers dont ils disposaient. Tous deux ont vécu de véritables blocages dans leur avancée : Jean au Maroc où il est resté une année entière, Abdoulha en Libye où il est resté plusieurs semaines. Ces deux pays ne présentent pas le même « degrés » de risque pour les africains d'origine sub-saharienne : les violences vécues et les risques encourus en Libye sont nettement plus importants. Néanmoins, c'est dans ces contextes que l'enjeu de survie à sous-tendu un conflit entre contraintes particulièrement intense qui a fortement perturbé leur sentiment d'identité. Le dilemme auquel ils été confrontés se cristallise autour de l'idée d'agir comme « une mauvaise personne », contre leur « vraies valeurs » (Malrieu, 1998) pour se sortir d'une situation dangereuse et aliénante.

Pour Jean, le temps passé au Maroc pour parvenir à récolter de l'argent a été source d'une importante souffrance, tant physique que psychique : « *Des fois j'avais mal au cœur. Je n'arrivais pas à être moi. Je n'étais pas libre. Si je n'avais pas quitté le Maroc je serais mort de tristesse* ». Il d'écrit une importante aliénation, une déprise

conflictuelle massive l'ayant conduit à une situation d'emprise au registre du présent. Alors qu'il voulait « en finir », il s'est mis à vendre du hachisch pour s'en sortir. Cette stratégie est source d'un important conflit de valeurs : « *Ce moment allait faire de moi une mauvaise personne. Oui. Parce que j'étais vraiment prêt à ... à ce moment c'était une période où je n'arrivais pas à cerner... je n'arrivais pas à m'en sortir. Pour manger. [...] je me suis mis à vendre du Hachisch. Moi je ne fume pas, je ne bois pas. [...] mais là j'étais prêt à toutes choses* ». Jean dit alors avoir ressenti un sentiment d'étrangeté vis-à-vis de lui-même et avoir vécu une déliaison dans le processus de biographisation. À ce moment-là, le fait de penser à sa mère restée en Guinée et à l'éducation qu'elle lui a donné était un moyen pour lui de ne pas se perdre. Il la décrit comme « *la boussole de sa vie* » à laquelle il lui suffisait de penser pour se repérer à nouveau. Cet autrui significatif absent était une véritable ressource mais sa « présence » s'est aussi avérée culpabilisante. En effet, la remémoration de sa mère venait renforcer le conflit et mettre à mal son sentiment d'identité et de valeur personnelle : « *je pensais à ma maman je me disais 'mais comment vouloir penser à toutes ces valeurs mais que vraiment y a rien dans l'assiette'. Donc ça ça m'a beaucoup troublé* ».

Pour Abdoulha, le sentiment de culpabilité est moins présent mais la violence du conflit tout aussi importante. Alors qu'il n'était encore qu'un tout jeune homme, le contexte Libyens l'a poussé à s'engager dans des actes contraires à sa morale et ses convictions. Il a dû trouver des stratégies (vendre du hachisch et voler) pour survivre et il décrit les fondements de celles-ci de façon « factuelle » et fataliste : « *si tu dois cohabiter avec ces personnes [libyens] dans le même lieu tu dois devenir mauvais comme eux. Tu dois transformer ta personne de bonne à mauvaise. Car si tu restes une bonne personne tu te fais avoir par les mauvaises personnes. Donc voyager ça te fait faire ce genre de chose. Ça te fait devenir une mauvaise personne. Même si tu ne veux pas être mauvais. Parce que à ce moment-là tu n'as pas de choix. Alors ça m'a beaucoup changé* ». Malgré l'impression de maîtrise que donne son discours, la résolution du conflit entre contraintes a aussi été source d'une importante anxiété et d'une crise identitaire.

Les tactiques (Kobelsky, 2010) dans lesquelles se sont engagés Jean et Abdoulha constituaient des reprises mobilisatrices réactionnelles dans des contextes où, en se trouvant « déstabilisé, déraciné, désocialisé, rejeté et méconnu, nié dans son identité, l'individu n'a plus d'autre mode de communication et d'autre langages possibles que ceux de la violence, dans la mesure où les causes du conflit actuel ne sont pas élucidées, et où les moyens pour les dépasser sont absents » (Baubion-Broye, Malrieu, Tap, 1987, p. 438). Ils ont dû prendre le risque de « se perdre » pour parvenir à avancer. Lors de notre rencontre leur chemin entre le « mauvais » et le « bon » n'était pas fini et l'accès au sentiment d'une continuité de soi restait alors impossible.

Lorsqu'il a été demandé aux sujets ayant vécu un VPA d'évaluer dans quelle mesure l'expérience migratoire les avait changé - en situant leur réponse sur une échelle allant de 0 « *Pas du tout* » à 4 « *Oui beaucoup* » - la moyenne est de 3,56 ($\sigma = 0,73$). La très grande majorité de ces sujets était arrivée en France depuis moins de 8 mois au moment de l'entretien ($n = 7$). 4 d'entre eux justifient leur réponse à l'échelle en évoquant l'impact du voyage sur leur personne tandis que les 5 autres évoquent la différence entre le mode de vie occidental et leurs habitudes acquises en Afrique. Le fait qu'ils n'aient pas évoqué les impacts du voyage peut s'expliquer par leur système de défense qui fait fonction : 1) de protection en évitant la réactualisation d'un vécu traumatique lors de la

remémoration du voyage ; 2) de maintien d'une forme de continuité de soi malgré l'aspect massif des ruptures vécues.

« *Ça m'a changé mais ça n'a pas changé ma dignité. Tes actes mauvais, mes actes bons : c'est ce qui va m'aider devant Dieu.* »
Sujet 40 (homme guinéen)

Le discours des 4 autres sujets permet d'identifier la façon dont les dynamiques de changement (ruptures, conflits, crises) vécues durant le voyage ont eu une influence sur leurs conduites et leur sentiment d'identité. Bien que les ruptures vécues soient toutes de type « mise à mal », ils ne considèrent pas tous ces changements comme néfastes¹⁷⁹. Malgré l'immense difficulté de l'expérience du voyage, 4 sujets ont pu identifier le fait que celle-ci les avaient aussi enrichis à différents points de vue. Ils ont exprimé en quoi elle leur avait appris des choses :

« *Dans mon pays on dit « dans l'aventure, si tu n'as pas eu de sous, tu as de l'expérience ». Il faut l'un des deux. Tu ne peux pas dire que tu n'as rien retiré de ça. Tu as plus d'expérience.* »
Sujet 10 (homme Guinéen)

... ou fait évoluer leur système de valeurs :

« *Maintenant, avec ce que j'ai vu, la solidarité elle est trop importante. Par exemple, dans le désert, j'avais beaucoup de gâteaux, 6 paquets. Mais il faut pas trop en manger parce que sinon tu as trop soif. Mais là il y avait une famille qui avait vraiment besoin de manger ! Vraiment beaucoup. Du coup je leur ai donné mes gâteaux. Plus tard, j'avais besoin de boire. Cette famille a partagé son eau avec moi. La solidarité c'est le plus important. Et puis les pays que j'ai traversés sont tellement dangereux... C'est bénéfique ce changement. Aussi je vois que quand tu es solidaire et tolérant, les gens font pareil. Ils te le rendent.* »
Sujet 28 (homme sénégalais)

Ils considèrent que cette épreuve les a fait grandir, devenir plus résistants et conscients de la réalité du monde :

« *Aussi, je sens que j'étais tellement jeune quand j'ai quitté mon pays, j'étais un jeune homme. Maintenant j'ai vu tellement de choses avec mes yeux. Pas comme si j'étais assis en classe, le professeur m'apprenait des choses mais cette expérience-là je suis passé à travers, je l'ai vécue. J'ai vu beaucoup de choses que personne ne m'a expliqué. Toutes ces choses ont ajouté quelque chose à ma maturité. Ça m'a fait comprendre quelque chose en plus. Ça a fait grandir ma compréhension et ma conscience.* »
Sujet 47 (jeune homme Gambien)

Tous ces apprentissages, « valorisés par les sujets » se payent au prix fort. En effet, tous soulignent aussi les impacts négatifs et persistants de l'expérience du voyage sur leur santé mentale, leur sentiment d'identité, leur rapport aux autres. En ce sens, un aspect défensif semble caractériser leur discours. En effet, la reconnaissance de « points positifs » au voyage dans l'après coup semble être déterminante pour qu'ils puissent signifier cette expérience et le départ qui les y a conduit.

¹⁷⁹ Cf. Volume II. Annexe 16.b - Tableau 1 (p. 578).

- *Les enjeux transitionnels engagés au cours du voyage*

Sans grande surprise, l'enjeu principale qui traverse les discours relatifs au temps du voyage est celui de la survie. Néanmoins, pour 3 sujets, d'autres types d'enjeux transitionnels sont repérables.

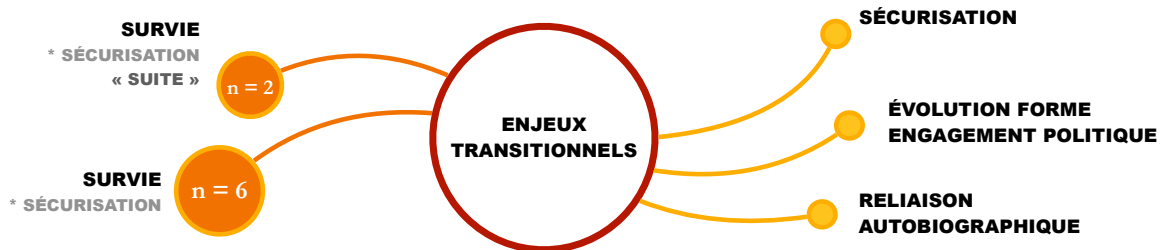


Figure 12 *Les enjeux transitionnels inhérents au temps du voyage prolongé en Afrique*
Analyse « dynamiques » du discours des 9 sujet ayant vécu un VPA

Pour 2 sujets, l'enjeu de survie était présent au départ tandis que pour les 6 autres il s'est engagé dès le début du voyage et n'était pas vraiment anticipé. Pour les autres types d'enjeux : la *sécurisation* concerne le **sujet 4** qui cherchait à survivre pas le départ mais n'était pas vraiment en contexte de survie lors du voyage du fait des moyens financiers dont il disposait ; l'*évolution de la forme de l'engagement politique* concerne quant à lui le **sujet 33** qui, nous l'avons vu, ne souhaite pas rester inactif ou simplement révolté face aux violences vécues en Libye ; la *reliasion autobiographique* concerne Jean (**sujet 36**) qui a vécu une importante rupture dans son sentiment d'identité au Maroc.

Finalement, 8 des sujets ayant vécu un voyage prolongé en Afrique ont fait l'expérience de l'errance, l'absence d'ancrages tant concrets qu'affectifs. Bien qu'elle ait signé une forme de sécurisation, leur arrivée en Europe n'a pas réellement solutionné cette situation, loin s'en faut.

5.2.2. *La vie en France : parvenir à construire de nouveaux ancrages (N= 60)*

Lorsqu'il a été demandé aux sujets d'évaluer la difficulté qu'a constitué l'expérience des débuts en France - en situant leur réponse sur une échelle allant de 0 « *Très difficile* » à 4 « *Très facile* » - la moyenne est de 1,86 ($\sigma = 1,32$)¹⁸⁰. Pour la grande majorité des sujets, les débuts en France ont constitué une expérience difficile, et ce qu'elle que soit leur situation. Notons que les personnes ayant vécu leurs débuts en France comme « *Très difficile* » ne sont pas seulement celles dont la migration les a confrontés à des violences et/ou des entraves administratives. Ceci étant dit, il est important de souligner que : 1) la grande majorité des demandeurs d'asile ont vécu des débuts « *Très difficiles* » (n = 6) ; 2) les sujets ayant effectué un VPA et soumis à la loi Dublin ont vécu des débuts « *Plutôt difficiles* » (n = 3) ou « *Très difficiles* » (n = 5) ; 3) pour la plupart, les 12 sujets ayant vécu « *Plutôt facilement* » ou « *Très facilement* » leurs débuts en France avaient une bonne situation financière

¹⁸⁰ Cf. Volume II. Annexe 16.a - Graphique 2 (p. 576).

à leur arrivée et étaient engagés dans des projets personnels et/ou professionnels épanouissants. Chez eux, l'expérience c'est aussi avérée facile grâce à la présence d'ancrages en France (membres de la famille, connaissance des codes culturels) ou de la facilité à en construire.

Lors des entretiens, les participants étaient en France depuis 1 mois à 48 ans. Certains sujets en étaient encore au temps de l'arrivée tandis que d'autres (la majorité) étaient à distance de cette période de leur vie¹⁸¹. Une expérience migratoire est constamment resignifiée par le sujet aux regards des événements de vies vécus et ne se ponctue pas à la fin des premiers mois passés en France. En ce sens, il est important d'investiguer la forme qu'ont pris les parcours après ces derniers. Pour cela, nous distinguons l'analyse : 1) des caractéristiques, des dynamiques de changement et enjeux transitionnels inhérents au temps de l'arrivée ; 2) des événements significatifs, dynamiques de changement et enjeux transitionnels intervenant ultérieurement dans le parcours ; 3) des perspectives temporelles des sujets au moment de l'entretien. Cette stratégie poursuit un objectif de clarté mais nous considérons que ces trois temps (arrivée, suite, entretien) sont interdépendants. La durée des « débuts en France » est très relative puisque subjective. Nous avons donc adapté notre analyse aux discours des sujets ayant délimités eux même ce temps de leur migration : il couvre plusieurs années pour certains et quelques mois pour d'autres.

5.2.2.1. Arrivée et premiers temps en France : appréhender de nouveaux milieux et s'y faire une place

- *Les caractéristiques des premiers temps en France*

Lorsque nous avons demandé aux sujets ce qui avait été difficile à leur arrivée en France, 5 ont considéré que comparativement à la situation de d'autres « migrants » la leur était facile. La représentation qu'ils se font d'eux-mêmes et de leur parcours - qui est celui « d'expat » - est mise à distance de celles qu'ils se font d'un « migrant » et d'un « parcours migratoire » (Gatti, 2009) :

« Pour moi ce n'est pas la même expérience. Parce qu'aux États-Unis ce n'est pas un pays en guerre, ce n'est pas nécessaire pour moi de partir. J'ai le choix. Donc pour moi c'est un choix d'essayer d'émigrer, de changer le pays. C'est bon pour moi de trouver un visa, c'est difficile mais je comprends pourquoi. »

Sujet 53 (homme américain)

Malgré tout, 52 sujets évoquent des **facteurs « entravant » à leurs débuts en France**. Certains sont *contextuels* (incompréhension/difficulté dans l'usage du français, précarité, manque de repères et d'ancrages, procédures administratives ...), d'autres *émotionnels* (sentiment de solitude, déception, manque de la famille, regret...). 23 sujets évoquent un sentiment de solitude, notamment liés à l'éloignement du cercle familial. Ce sentiment a été particulièrement intense chez les sujets qui n'avaient pas anticipé la possibilité de vivre l'isolement ceux qui quittaient le foyer familial pour la première fois.

¹⁸¹ Cf. Volume II. Annexe 16.a - Graphique 3 (p. 576).

« Tu te sens détaché de ton entourage. Comme je suis la seule qui existe ici. Je vis seule, je parle seule et... au début j'étais connectée par internet. [...] J'ai passé beaucoup de temps toute seule parce que je ne voulais pas être avec n'importe qui et faire n'importe quoi. Je suis très sélective par rapport à ça. »

Sujet 43 (femme libanaise)

Les sujets ayant pour qui l'incompréhension de la langue a constitué une difficulté n'étaient pas tous totalement « étrangers » à la langue française : certains avaient pris des cours de français mais soulignent la difficulté d'appliquer leurs connaissances en situation concrètes d'interaction. Ce facteur en a conduit certains à anticiper ces situations avec grande anxiété voire à les éviter.

« La première chose la langue. Il faut toujours que mon mari m'accompagne chez le médecin ou des choses comme ça. Je peux pas sortir toute seule. C'était impossible. C'est pas lui qui m'interdisait. C'est moi qui arrivait pas à sortir j'avais peur. Si je demande quelque chose comment je fais? C'est pas facile de pas comprendre. J'étais à l'école au Maroc mais pas beaucoup. C'est pour ça que j'ai pas bien... C'était pas facile pour moi. Si on comprend rien c'est comme si on est un sachet fermé ! [rire]. »

Sujet 01 (femme marocaine)

De façon spontanée ou en réponse à l'item 42.a, 56 sujets ont repéré des **facteurs ayant été étayant à leurs débuts en France**. Ici encore ils sont contextuels (soutien d'autrui en France, soutien d'une institution, insertion dans des milieux accueillants ...) et d'autres émotionnels (émerveillement, joie de réaliser un projet, sentiment de continuité...) ¹⁸². Seuls 4 sujets n'ont trouvé aucune ressource à leur arrivée car ils : étaient en situation de détresse sans rien ni personne pour les aider (n = 2) ; n'en avaient pas besoin du fait du « confort » de leur situation (n = 1) ; refusaient catégoriquement d'adopter une position d'aidé (n = 1).

La difficulté à vivre le besoin d'aide est partagée par plusieurs sujets mais elle est généralement négociée avec moins de rigidité que chez le **sujet 24**.

« Aucun. Mais je n'ai pas demandé d'aide. A personne. J'ai pas demandé parce que j'avais pas besoin d'aide. Je voulais faire seul. »

Sujet 24 (homme tunisien)

Les **autrui** évoqués sont : des compatriotes rencontrés à l'arrivée ou connus auparavant, des membres de la famille, des amis (« expats » ou autochtones), des personnes croisées une seule fois, des professionnels de santé et des travailleurs sociaux (dont l'aide a significativement marqué les sujets en ce qu'elle dépassait le cadre de leurs fonctions). Elles ont été étoyantes car elles : ont reconnu l'expérience des sujets ; leur ont fourni une aide matérielle ; les ont éclairés sur les démarches administratives ; ont été dignes de confiance ; les ont encouragés etc.

¹⁸² Pour un détail des facteurs entravant et étayant durant les débuts en France Cf. Volume II. Annexe 16.b - Tableaux 2 et 3 (p. 578-579).

4 sujets évoquent leur propre façon de fonctionner face à des situations difficiles et la force avec laquelle ils parviennent à s'auto-convaincre « qu'il faut tenir, ne rien lâcher ».

« En fait il y avait rien en particulier qui m'a aidé à surpasser la situation. Justement. Plutôt c'était moi même avec mes pensées et me dire : « C'est simplement temporaire, d'autres choses vont venir. »

Sujet 16 (homme espagnol)

Enfin, les sujets qui ont évoqué des facteurs émotionnels étaient tous dans des situations économiques et administratives favorables à leur arrivée. Certains disent avoir vécu cette expérience comme une simple continuité de la vie qu'ils menaient dans leur pays d'origine.

« Ça coulait de source. Je me posais pas trop de questions. »

Sujet 07 (femme anglaise)

Pour 5 sujets, le temps de l'arrivée en France a constitué en lui-même ou a été marqué par un **évènement significativement heureux** : la célébration de son anniversaire (n = 2) ; l'arrivée en elle-même car elle donne accès à plus de sécurité (n = 2) ; l'arrivée en elle-même car elle signe la retrouvaille avec des autrui significatifs. Ce sont Jean et Abdoulha qui évoquent leur première fête d'anniversaire en Europe. Suite à leur voyage, cet évènement a pris une valeur symbolique majeure.

« Parce que quand j'étais dans le voyage, le moment où c'était vraiment difficile je me suis promis à moi même que j'arriverai en Europe avant ce moment. Je suis partie le [date] 2016 et je me suis dit : 'je veux arriver en Europe avant le [même date] 2017'. Alors je suis rentré le [date] et j'ai fêté mon anniversaire le [date]. Alors 20 jours avant mon anniversaire je suis entrée en Europe et j'ai fêté mes 19 ans là ! »

Sujet 47 (jeune homme gambien)

Chez davantage de sujets (n = 21) le temps de l'arrivée en France a constitué en lui-même ou a été marqué par un **évènement significativement difficile** : premiers temps en France (de quelques mois à plusieurs années) jusqu'à ce qu'à avoir pu construire certains ancrages (n = 13) ; période de vie dans la rue (d'un jour à plusieurs semaines) ; temps de grandes difficultés administratives (n = 1) ; période passée en zone d'attente (n = 1) ; échec du projet migratoire initial (n = 1) ; hospitalisation (n = 1) ; premier hiver en France (n = 1).

Plusieurs sujets considèrent que les difficultés inhérentes à l'arrivée en France ont duré de 2 à 3 ans. Ils ont alors développé de véritables capacités de résistance pour parvenir à ne pas renoncer à leur projet ou se laisser annihiler par leur situation.

« C'était trop dur. Oula la. Mais j'ai été forte ! Je voulais aller par là ! Je suis même pas retournée au Brésil pendant ces 3 ans ! Parce que si je retournais là-bas, je revenais pas. C'est trop dur, l'hiver, les gens... Ah ouais c'était dur bein ! »

Sujet 12 (femme brésilienne)

Enfin, des évènements survenus dans les premiers temps en France ont conduits 2 sujets à rester alors qu'ils ne l'avaient pas prévu : la rencontre d'une compagne française pour l'un, un retour ponctuel au pays qui révèle l'impossibilité d'y trouver un travail pour l'autre. Chez eux, l'expérience migratoire a pris une nouvelle dimension dans l'après-coup de l'arrivée.

- *Les dynamiques de changement intervenant dans les premiers temps en France*

De nombreux sujets ont vécu des **ruptures de types « mise à mal »** durant les premiers temps en France¹⁸³. La **rupture linguistique** est la plus partagée mais prend des formes différentes :

1) 24 sujets n'avaient aucune notion de français avant leur départ. L'isolement social auquel la situation d'allophone confronte est soulignée comme l'une des principales difficultés de l'expérience migratoire.

« J'ai pas la capacité d'avoir des interactions personnelles avec les gens. C'est pas seulement les discussions profondes qui me manquent mais aussi les petites choses dans la vie quotidienne. Je peux commander quelque chose au marché mais... je peux pas discuter ou bavarder. J'ai pas eu de lien comme ça. »

Sujet 05 (femme américaine)

2) les sujets originaires d'anciennes colonies françaises ou de pays mis sous protectorat français ont, en grande majorité, une expérience du français qui est toujours la(ou l'une des) langue(s) officielle(s) (Guinée, Djibouti, Cameroun, Sénégal) ou qui y est toujours très présent (Maroc, Algérie, Tunisie)¹⁸⁴. Cette « pré-acculturation » à la langue et la culture française - parce qu'elle est passée au tamis de l'histoire coloniale et donc du métissage - n'a pas empêché qu'à leur arrivée, les sujets aient dû s'approprier des codes culturels inédits. À ce titre, leurs représentations initiales de la France est souvent remises en cause par l'expérience concrète comme en témoigne la rupture « *Attentes/Réalité* » vécue par certains.

« Je pensais pas aussi trouver la France que je croyais si rose, rose, rose avec les images publicitaires, des images des trucs attirants. Tout ça la. Et venir trouver que c'est une autre réalité en fait. »

Sujet 36 (homme guinéen)

Des sujets identifient un décalage entre leur perception de leur maîtrise du français et ce que certains autochtones leur renvoient à ce propos. Le fait de ne pas être compris, de recevoir des remarques sur les constructions grammaticales de leurs phrases et, indirectement sur leur accent, est particulièrement violent pour ces sujets qui parlent couramment le français.

3) des sujets avaient pris des cours de français avant leur départ. Ainsi, même s'ils soulignent des difficultés éventuelles dans les interactions, le contact avec autrui a rapidement été possible et fluide. La rupture linguistique n'a donc pas massivement entravé leur socialisation.

¹⁸³ Cf. Volume II. Annexe 16.b - Tableau 4 (p. 579).

¹⁸⁴ Néanmoins, le français n'est pas souvent leur langue maternelle et leurs niveaux d'expertise sont très variés : parler couramment français, avoir des notions scolaires de cette langue, comprendre le français mais parler l'une des langues nationales.

La **rupture dans la socialisation** est d'autant plus mal vécue lors qu'elle n'a pas été anticipée par les sujets. Elle est à l'origine d'un sentiment de solitude, nourrit parfois le souhait d'un retour et sous-tend une importante frustration. En effet, le caractère superficiel des relations qu'il est possible de construire apparaissent insuffisantes à plusieurs sujets. Certains disent avoir découvert des parties d'eux-mêmes, de leurs empêchements lorsqu'ils ont dû aller à la rencontre d'autrui, à la recherche de relations significatives.

« Par rapport à la construction d'une ambiance sociale. Du lien social. C'était vraiment difficile. Comment faire ? C'est là que j'ai découvert... J'ai toujours pensé que c'était évident. Et là en France j'ai découvert que non, c'est pas évident d'avoir des amis ! Et de choisir. [...] Mais je ne suis pas timide. Je peux me mettre en discussion avec n'importe qui. »

Sujet 42 (femme libanaise)

Ce type de rupture est accentuée par le vécu concomitant d'une rupture linguistique et/ou culturelle. En effet, la non maîtrise du code privilégié dans les échanges inter personnels (la langue) mais aussi des multiples codes implicites qui les structurent mettent à mal les sujets dans leur capacité à construire des relations à autrui satisfaisante, sécurisantes, durables...

La **rupture culturelle** porte principalement sur une perturbation des modes relationnels que les sujets « prenaient pour allant de soi ». Par exemple, le caractère individualiste du lien social se déployant dans la culture française est difficile à vivre pour certains car il entre en contradictions avec les valeurs et codes inhérents à leurs cultures d'origines. 12 d'entre eux sont originaires de « sociétés traditionnelles » (Camilleri, 1990). Si cette appellation est largement remise en question (Amin, 2012), ces sujets considèrent effectivement que chez eux, le lien social est d'avantage resserré et se structure autour des valeurs de partage et d'entraide.

« L'Europe n'est pas comme l'Afrique où chaque jour tu vas dans la maison de quelqu'un. Chaque jour tu rencontres quelqu'un. Non. Ce n'est pas comme ça. Il n'y a qu'en Afrique ou chaque jour il y a un endroit particulier ou on va se retrouver. On va parler, boire du jus, du café, ce genre de choses. Tous les jours ça arrive. C'est la vie africaine. Mais en Europe c'est différent. Tu peux rester à ta maison pendant une semaine, seul, personne ne viendra à toi. Et si tu veux tu ne vas vers personne. [...] L'Europe c'est la solitude, c'est 'occupes toi de tes affaires.' »

Sujet 47 (jeune homme gambien)

« La culture elle est très différente ! Très différente. Ta position comme être humain c'est différent. Tu es plus... tu n'es plus dans la collectivité, tu es dans l'individualité. Tu te sens vraiment seule. T'as plus dans la rue à rencontrer quelqu'un qui peut te parler, qui me regardait dans tes yeux, quelqu'un qui te fait un sourire. [...] Et donc c'est très difficile ça. T'es un individu, t'es pas un collectif en fait. »

Sujet 12 (femme brésilienne)

La **précarisation** concerne des sujets qui suivent ou ont suivi la procédure de demande d'asile et ceux qui sont soumis à la loi Dublin. Dans leur cas, le manque d'ancrages est massif durant quelques semaines, quelques mois voire de nombreuses années (n = 2). Cette expérience les a conduits à développer de stratégies (Kobelinsky, 2010) de survie et a fait évoluer leurs conduites au long terme. Lorsqu'elle se prolonge, elle est à l'origine d'une désignification massive :

« 6 mois dans la rue ça me change beaucoup. Je me sens plus fort. [...] Avant je ne pouvais pas avoir faim pendant une journée. Maintenant je peux rester sans manger pendant une semaine ça ne me dérange pas. [...] Lorsque tu arrives un jour à penser que le seul homme qui pourrait être plus que toi c'est celui qui est mort. Lorsque tu arrives à ce sentiment tu t'en fous de tout. Donc tu seras un autre homme. Un homme avec un cœur mort. Moi je me sens comme ça maintenant. Peu importe le problème que je peux rencontrer maintenant ça me dérange pas. [...] Peut-être que c'est la guerre. C'est une guerre pour moi. Je me lève tous les jours comme un soldat. Comme un soldat. Parce que tu te lèves tu n'as pas un euro pour manger, tu n'as pas pour acheter du tabac, tu n'as pas pour acheter du shit. T'as rien ! C'est une guerre pour passer la journée. »

Sujet 24 (homme tunisien)

L'obtention d'une place en CADA peut mettre fin à la précarité quotidienne en permettant l'installation temporaire. Néanmoins, la précarité du registre futur reste très prégnante dans l'expérience quotidienne de l'attente (*op.cit*). Les sujets soumis à la loi Dublin, eux, n'ont aucune possibilité d'installation durant l'instruction de leur dossier.

La **perte de repères et d'ancrages** est très importante chez ces derniers mais concerne aussi des sujets dont la situation financière, affective et sociale était stable à l'arrivée en France.

Pour 14 sujets, l'arrivée en elle-même ou des événements vécus à leurs débuts en France ont constitué des **ruptures étayantes**¹⁸⁵. Pour 5 sujets ayant vécu l'exil et/ou survécu à un voyage prolongé en Afrique l'arrivée donne accès à une **sécurisation**. Celle-ci est « physique » mais pas automatiquement « psychique ».

Parmi 6 sujets ayant accédé à plus de **liberté** en France, nous retrouvons notamment les femmes ayant cherché à s'émanciper d'une situation maritale aliénante :

« J'ai bien fait. Je vis en tant que femme. Réellement. C'est vrai qu'en général les gens se disent qu'être femme c'est avoir quelqu'un, je suppose. Mais je veux dire femme... j'ai personne mais je me sens bien dans ma peau et en tant que maman et tout. Mais je me sens bien! (rire) »

Sujet 39 (femme du Djibouti partie avec ses deux enfants en bas âge)

Les sentiments de sécurisation et de libération restent fragiles et peuvent être mis à mal par les dispositifs procéduriers de gestion des flux migratoires dans l'espace Schengen (Weber, 2007).

« L'entrée à l'aéroport (ça a duré 1 heure avant que la police nous rencontre). Je me disais : Je suis en sécurité. C'est fini. Je vivrais comme je veux. Le problème que j'ai je le laisse derrière. C'est le début d'une nouvelle vie ! [...] À ce moment-là je me suis dit : Je veux pas vivre la bas. J'ai rêvé de ça toute ma vie. Ça y est c'est la vie'. C'était tellement tranquille... Puis vite on me l'a enlevé. [...] Aujourd'hui je ne suis pas concentrée sur la vie. Je pense juste à ce qui va se passer. Si c'est non ça veut dire que c'est fini. Je suis trop préoccupée, j'ai beaucoup d'angoisse. Je suis anxieuse. »

Sujet 26 (femme soudanaise)

3 sujets ont pu rebâtir leur confiance en l'« **humanité** », en l'altérité grâce à l'aide qu'ils ont obtenus à leur arrivée en France au sein de certaines institutions.

« Personne ne m'a menacée. Au contraire, les gens m'ont aidé. Des travailleurs sociaux qui m'ont aidé. Je suis vraiment reconnaissante pour ça. Parce qu'ils ont travaillé avec moi. [...] Dans mon pays, qui en tant que mon pays devrait se battre pour moi et me soutenir, j'ai passé des mois à chercher de l'aide, dans mon propre pays et personne ne m'a aidé. Personne ne m'a écouté. Alors bien sûr qu'ici je suis heureuse et contente. »

Sujet 38 (femme ukrainienne)

¹⁸⁵ Cf. Volume II. Annexe 16.b - Tableau 5 (p. 580).

Le travail de construction de frises développementales a révélé la difficulté à situer précisément dans le temps l'évènement de **conflits**. Bien souvent ils restent latents sur le long terme et ne se révèlent que progressivement au sujet qui ne le relie pas toujours à un évènement de vie spécifique. Pour autant, il est pertinent d'identifier les périodes durant lesquelles des conflits ont été particulièrement agissants chez les sujets et ce, même si nous considérons qu'ils se nourrissent alors d'expériences passées et ont ensuite largement été re-signifiés, re-négociés par ces derniers. Ici, nous faisons état de conflits « traités » ou restés latents (un certain temps ou jusqu'à l'entretien) qui ont directement découlé d'expériences vécues dans les premiers temps en France ou que les sujets ont associé à cette période de leur parcours.

<i>Niveaux d'élaboration du conflit</i>	<i>Type de conflits</i>	<i>Nature (code)</i>	<i>Contenu</i>	<i>n</i>
Conflits traités	Entre désir(s) et contrainte(s)	Interpersonnel		5
		Administration/Reconnaissance	Rejet d'une demande administrative et/ou attitude du personnel de l'administration vécu(s) comme un déni de reconnaissance	3
		Choix départ/Difficultés		1
	Entre contraintes			3
Conflits latents	Entre désir(s) et contrainte(s)	Culturel	Valeurs et pratiques observées dans les nouveau milieux qui entrent en contradiction avec les valeurs et pratiques valorisées	1
		Parentalié X	Projet de devenir parent impossible à réaliser	1
	Entre contraintes			1
N				13

Tableau 9 *Les conflits agissants durant les premiers temps en France*
Analyse « dynamiques » du discours de l'ensemble de la population (N = 60)

Pour 9 sujets les **démarches administratives** ont constitué la principale difficulté. Pour tous (et pour d'autres qui l'ont exprimé plus indirectement) celles-ci ont été source d'incompréhensions, d'incertitudes et d'anxiété. Pour 3 sujets, une expérience très spécifique avec l'administration est à l'origine d'un conflit mettant en tension un besoin que soit reconnue leur situation et le manque de reconnaissance des interlocuteurs à la préfecture. Alors qu'ils arrivaient avec une demande précise, ils ont très difficilement vécu le fait de se voir opposer un refus vécu comme arbitraire et « douteux ». Cette expérience du déni de reconnaissance est particulièrement violente et source d'une révolte exprimée de façon plus ou moins directe.

« Tu sais quand je suis allé présenter ma demande d'asile, il y a la chef de service de la préfecture qui vient me voir. Elle me dit : 'Mais pourquoi vous faites ça ? L'Algérie elle est stable !'. Elle a vu que j'avais un visa de 5 ans elle m'a dit : 'Mais nous ça on le donne qu'aux gens auxquels on a confiance !'. Je lui dis : 'Madame, vous ne me connaissez pas. Et vous quand vous allez en Algérie on vous déplie le tapis rouge. Vous ne savez pas ce qui se passe. Vous êtes de l'administration et moi j'étais de l'administration. Je connais l'Algérie mieux que vous.' Mais elle était dans tous ses états ! Elle voulait pas que je pose ma demande ! »

Sujet 57 (homme algérien)

Le conflit mettant en tension le **choix du départ et les difficultés rencontrées** a été vécu par le **sujet 42** dès ses débuts en France et pendant plusieurs années. Alors que par son départ elle avait cherché à introduire une rupture dans le cours de sa vie et qu'elle semblait avoir pleine conscience des raisons de ce choix, l'expérience de l'arrivée révèle que ce n'était pas tout à fait le cas.

« Comme une grosse vague qui vient sur toi. C'était vraiment difficile parce que j'ai repris les études, l'université. J'avais une rupture de 5 ans avec l'université. Soudain je suis venue là pour faire des comptes rendus, des fiches de lectures pour la fac. En français, en anthropologie. S'assoit toute la nuit pour réviser, pour retenir par cœur, pour aller faire des examens. Mais je me suis dit : 'mais qu'est ce qui m'oblige à refaire ça ? J'avais une carrière, j'avais tout. Je suis partie. Avec un salaire tranquille. Là je compte qu'est-ce que j'ai, qu'est-ce que j'ai pas, qu'est-ce que je peux acheter...' [...] À l'arrivée je savais pas si j'allais y arriver. Les trois premiers mois je me disais : 'aller je retourne au Liban'. Puis je me disais : 'non il faut pas faire ça !' »

Sujet 42 (femme libanaise)

3 sujets ont eu à résoudre un **conflit entre contraintes** et cette femme en fait partie. Dans son cas les contraintes mises en tensions concernaient sa socialisation : rester seule ou s'engager dans des relations sociales superficielles et inintéressantes. Dans un premier temps, elle a cherché à fuir une solitude trop difficile mais rapidement le conflit a été résolu autrement : dans le sens d'un choix plus aiguisé des relations à entretenir et ce même si elles étaient peu nombreuses.

« Mais en France je crois ... au moins les liens entre les étudiants c'est comme ça. Et après deux mois j'ai dit ok je vais avec des amis pour faire la fête, pour faire des rencontres. Mais dans un moment ou après 2, 3 mois j'ai senti vraiment ça, je me suis dit 'j'en ai marre d'aller dans des soirées pour entendre les mêmes questions, pour donner les mêmes réponses : ton nom, tu fais quoi, et pourquoi tu es venue ici et tu faisais quoi au Liban'. C'est toujours des courtes discussions sur des choses très globales. Superficielles ! J'ai arrêté. »

Sujet 42 (femme libanaise)

Le conflit entre contraintes résolu par les 2 autres sujets concernait leurs démarches administratives. Il s'agit de deux hommes ayant choisi de ne pas emprunté la voie la plus facile pour accéder à un statut administratif stable pour préserver certains aspects de leur vie. C'est notamment le cas de Toumani¹⁸⁶ qui a préféré être en situation d'illégalité (avec toutes les complications que cela implique) plutôt que de se soumettre à des contraintes administratives qui lui semblaient insensées et qui ne lui auraient fait perdre un temps précieux dans la réalisation de ses projets.

« Exprès j'ai refusé de partir. Parce que je connaissais bien le contexte d'où je venais. On était au mois de Juillet, Août et je savais que Campus-France y a personne ! Tout le monde est en vacances. Et donc si je repars, le temps d'introduire les dossiers, fini. Mon année elle est perdue. Donc je me suis mis en situation irrégulière exprès et la rentrée arrivée j'ai commencé les trucs à la fac en essayant de régulariser la situation. Donc ça a été une période de flottement pendant 3 mois. J'étais stressé. »

Sujet 23 (homme camerounais)

¹⁸⁶ Cf. Portait de Toumani (p. 219).

Une jeune femme espagnole (**sujet 25**) a vécu un conflit entre contrainte similaire à celui vécu par le **sujet 42**. Néanmoins, dans son cas il n'a pas vraiment été traité en ce qu'elle n'a pas pu prendre de réelle décision face aux tensions vécues, ce qui a abouti à un drame.

« Être ici toute seule... Donc après les premiers gens que j'ai connu bon c'était tous des mecs qui voulaient ce qu'ils voulaient. Ils cherchaient à pécho. Pas forcément à être des amis. C'était quand même dur. Parce qu'au début, avant de connaître mes amis, je trainais qu'avec eux. Mais en même temps c'était pas des amis. Je savais qu'ils voulaient ce qu'ils voulaient. Et puis ben après... y a des choses qui se sont passées avec eux quoi. Donc non volontaires. Et du coup ça c'est passé à un moment où j'avais vraiment pas d'amis ici. [Aujourd'hui je ressens] de la frustration. Un peu de culpabilité aussi. Évidemment... Parce que en fait c'était chez moi et je l'avais... enfin j'aurais pu fermer la porte mais comme c'était mon ami je lui ai dit oui, je l'ai laissé passer, je lui ai dit : 'aller on se fume la dernière clope'. Et finalement il s'est passé ce qui s'est passé. »

Sujet 25 (jeune femme espagnole)

9 sujets ont vécu une **crise** (allant de quelques mois à plusieurs années) du fait des difficultés rencontrées à l'arrivée en France. Pour 2 sujets celle-ci était encore d'actualité lors de l'entretien, des années après leur arrivée.

Le cas du **sujet 14** (Urim) est particulièrement intéressant pour éclairer les facteurs pouvant sous-tendre l'avènement d'une crise mais aussi le vécu de celle-ci et sa résolution.

PORTRAIT

Urim

Urim est un jeune homme albanais de 27 ans. Je le rencontre environ 3 ans après son arrivée dans mon domicile personnel avec sa femme qui est française et l'accompagne. Le français d'Urim est fluide et lui permet d'explorer avec réflexivité son parcours au fil de mes questions. La migration est une histoire de famille chez lui. Au cours de son existence il en a vécu plusieurs : avec ses parents vers la Grèce lorsqu'il était enfant puis de nouveau lorsqu'il était adolescent. C'est à 24 ans qu'il fait le choix de partir seul pour l'Allemagne (où habite son frère) pour accéder à de meilleures conditions économiques. Néanmoins, seulement quelques mois après son arrivée le parcours d'Urim prend un tournant décisif : il décide d'aller en France pour s'engager dans la légion étrangère. Ce choix est politique : « À l'époque j'étais tellement touché par la guerre en Ukraine, la politique un peu aussi de la Russie, de l'Amérique contre l'Europe. On souffre économiquement. Voilà comme je dis, je voulais prendre le parti de l'Europe. Aujourd'hui je suis pas fier de cette partie de ma vie... mais je voulais rejoindre la légion étrangère française ».

Après avoir été déposé à la frontière par son frère, Urim « frappe à la porte » de la légion et y est accueilli à bras ouverts. Durant deux mois, il est nourri, logé et vit le début de son projet jusqu'à ce que d'un coup : tout bascule lorsqu'il se voit refusé par la légion. Cet événement constitue une importante rupture dans le parcours d'Urim en ce qu'il signe un échec massif de son projet migratoire. Il déclenche une crise très importante qui durera 4 mois. Il décrit une sidération face au choc vécu : « le moment d'échec à la légion étrangère. D'accepter en fait le fait que j'ai échoué. Je n'arrivais pas à avancer, à accepter qui je suis, qu'est ce que je vais faire, qu'est ce qui s'est passé et d'avancer ». Bloqué dans le registre du présent, il ne pouvait envisager aucune perspective future permettant une re liaison biographique.

Le sentiment d'échec couplé à celui de la honte ont conduit Urim à se replier sur lui-même et à vivre dans une profonde solitude : « J'en ai pas parlé avec ma famille pendant 3 mois. Donc plus deux mois que j'étais à la légion

étrangère que je pouvais pas parler avec eux. Donc j'avais disparu pendant 5 mois. Ma famille, ils avaient aucune nouvelle de moi et tout ça. ». Il met des mots très précis sur ses mécanismes de défenses : « Ça m'a dépersonnalisé en fait. Parce que je voulais pas vivre, pas sentir ce sentiment d'échec. Donc je me suis fermé et je vivais comme un zombi ».

Un sentiment d'étrangeté vis-à-vis de lui-même et une importante désignification ne lui permettaient plus d'être en interaction avec le monde qui l'entourait : « *Y avait des cas où je parlais en aphasie totale. Je parlais avec quelqu'un parce que je parlais en anglais donc je pouvais quand même parler avec les assistantes sociales. Tout ça... Je pouvais parler avec eux et en même temps partir en cacahuète. Partir ailleurs et rien comprendre. Je les entendais mais en fait je comprenais pas ce qu'elles disaient. Alors qu'elles parlaient en anglais que je comprend bien. Je sais pas ce qui s'est passé mais c'était vraiment bizarre* ». À ce moment de son parcours, Urim ne pouvait plus donner aucun sens à sa migration, voire à son existence. Il faisait alors l'expérience d'une déliaison autobiographique et identitaire importante. C'est l'insistance avec laquelle des bénévoles sont venus à sa rencontre qui lui a permis de se sortir de cet état de sidération. Petit à petit il a pris place dans le lien social se déployant dans le milieu associatif. C'est notamment l'engagement dans une activité proposée par une association qu'il est parvenu à reprendre confiance en lui et en autrui. Celle-ci consistait à créer un reportage en groupe : « *faire des documentaires sur l'histoire des étrangers. Justement leurs parcours etc. Donc j'ai appris à filmer, à construire une équipe et à gérer une équipe pour faire des longs métrages* ». Peu de temps après il rencontrait sa future femme, bénévole dans une autre association. La rupture qu'a constitué le refus de la légion semble avoir marqué une faille importante et persistante dans le sentiment de sécurité d'Urim : « *La peur. Elle est un peu partout la peur. La peur que cette situation arrive de nouveau. Parce que c'est horrible de te perdre toi-même. C'est horrible de perdre qui tu es. Et qui tu es c'est construit par ton environnement. Ça vient de ton intérieur aussi mais souvent c'est construit par le monde extérieur et quand tu perds le monde extérieur, quand tu changes de monde extérieur ben... ça fait changer aussi toi. Du coup ça fait peur* ». La peur se projette notamment sur le fait que sa relation maritale puisse se détériorer. Lorsque je le rencontre l'ensemble de ses projets et de ses espoirs concerne cette sphère de sa vie. Il me dit aussi avoir grandi par cette crise et mieux se connaître suite à cette expérience : « *Je pense que j'étais trop fragile. Je savais pas trop moi-même, j'étais pas au courant que j'étais fragile. Je suis parti pour des valeurs légionnaires mais c'était pas le cas. Donc voilà je me rends compte de ce que je suis un petit peu* ».

- *Les enjeux transitionnels engagés dans les premiers temps en France*

De la même façon que pour les conflits, il est difficile de situer temporellement l'engagement du sujet dans un ou des enjeux transitionnels spécifiques. Il faut souligner ici que tous les enjeux répertoriés dans le temps du départ¹⁸⁷ sont encore d'actualité pour les sujets dans leurs premiers temps d'arrivée. En effet, si certains enjeux trouvent leur origine dans la phase pré-migratoire l'engagement du sujet dans leur élaboration se fait inévitablement dans le temps de l'expérience migratoire en elle-même. Il en va de même pour les enjeux transitionnels engagés durant le voyage¹⁸⁸. Néanmoins, il est possible de voir comment certaines dynamiques de changement

¹⁸⁷ Cf. Partie : *Enjeux transitionnels inhérents au choix du départ* (p. 218).

¹⁸⁸ Cf. Partie : *Enjeux transitionnels engagés au cours du voyage* (p. 228).

inhérentes au temps de l'arrivée ont induit l'apparition d'enjeux transitionnels qui n'étaient pas anticipés par les sujets.

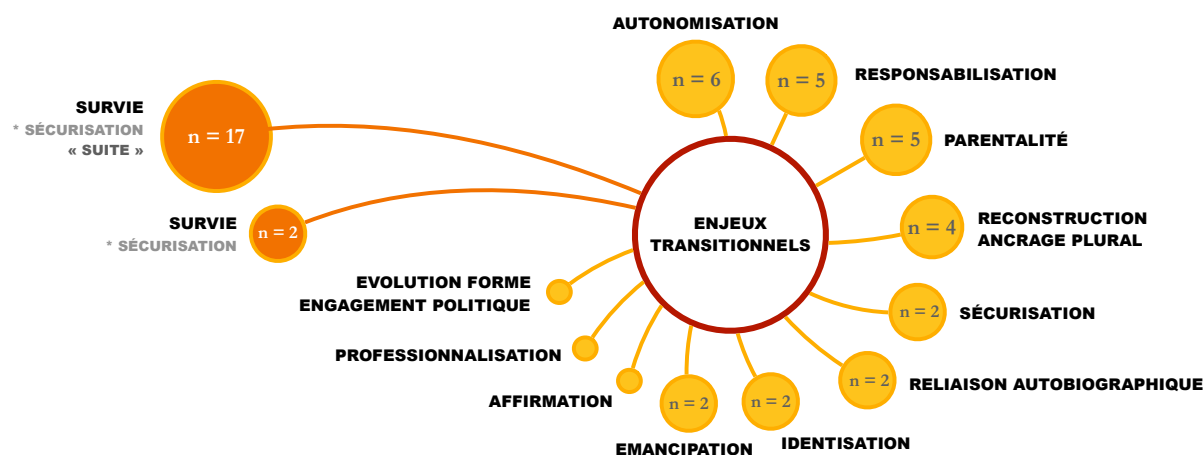


Figure 13 Les enjeux transitionnels engagés dans les premiers temps en France
Analyse « dynamiques » du discours de l'ensemble de la population (N=60)

17 sujets ayant été confrontés à l'enjeu de *survie* dans leur pays d'origine et/ou durant le voyage le sont encore à leur arrivée. Comme le met à jour la classe 3 issue de l'analyse Alceste l'accueil et la mise en sécurité ne sont pas immédiats lorsque les sujets arrivent en France. Il ne s'agit alors plus de survivre à des violences directement orientées sur leur personne mais à une extrême précarité. Pour les sujets qui ont pu accéder au statut de demandeur d'asile, le temps de la survie n'a pas excédé quelques semaines : une place en CADA leur a donné accès à une sécurité physique et financière. Pour les sujets soumis à la loi Dublin, l'enjeu de survie reste d'actualité au plus long terme (sans réelle voie d'extraction possible). Pour 2 sujets, l'enjeu de survie est advenue de façon inattendue à leur arrivée. C'est par exemple le cas du **sujet 37** qui partait avec joie pour s'émanciper d'un cadre familial aliénant et que j'ai rencontré

« J'avais pas d'hébergement et pas de sous pour vivre. [...] Je suis dans la merde. [...] Il faut continuer pour parvenir à vivre bien. Il me faut du courage et de la patience. C'est très difficile car j'ai le droit de rien. »
Sujet 37 (homme algérien)

Autonomisation (n = 6), *responsabilisation* (n = 5) et *parentalité* (n= 5) sont les enjeux transitionnels les plus évoqués après celui de survie. Ce résultat correspond aux discours contenus dans la classe 1 dégagée par Alceste et tenus par des sujets « jeunes » à leur arrivée. La prise d'autonomie et/ou la responsabilisation constituent un véritable défi et s'est avéré très difficile pour certains :

« Pour moi c'était si rude en arrivant... Vous imaginez d'avoir grandi, d'avoir toujours été dans un petit... je ne dirais pas un cocon mais où on a l'impression que tout est tracé, tout est défini, tout est simple, tu te lèves tout est fait. Et que d'un coup en France il faut faire tout soi-même. Là c'était pfff wabou... il faut gérer. Il faut limiter tout. Il faut tout contrôler. Ce qui n'avait pas été le cas. Depuis une vingtaine d'année tu ne t'es jamais soucié de... à quoi ça sert ceci, cela, c'est bon. Et là il fallait faire attention à tout. »
Sujet 19 (femme camerounaise)

L'enjeu de *parentalité* (n = 5) n'est évoqué que par des femmes. 4 d'entre elles suivaient ou rejoignaient un conjoint et l'arrivée en France s'accompagnait du souhait de fonder une famille. Ce n'est pas le cas de la 5^{ème} (**sujet 39**) qui est partie de Djibouti avec ses enfants pour quitter une situation maritale insatisfaisante. Son défi était de parvenir à faire évoluer la structure familiale en une structure monoparentale, à éduquer ses enfants toute seule dans une situation très précaire. Cette entreprise a été loin d'être facile pour cette maman démunie face à des enfants perturbés par la situation et qui a eu de grandes difficultés à accepter d'être aidée :

« Les enfants au début, c'était infernal, vraiment infernal. Je me tirais les cheveux, je me... putain j'étais pas bien. Après le temps qu'ils s'assagissent. Ça a pris du temps, ça a pris pas mal de temps. [...] Mon assistante me disait toujours de faire appel et tout et le fait de faire appel à quelqu'un d'autre pour éduquer mes enfants j'avais l'impression d'être une moins que rien... Ça a pris beaucoup de temps. Plutôt le fait de reconnaître que j'étais incapable. Mais bon ça fait du bien au final. Et puis j'étais obligée, j'étais dépassée [rire]. Je pouvais plus sortir ! »

Sujet 39 (femme du Djibouti parti avec ses deux enfants en bas âge)

Concernant les autres types d'enjeux transitionnels : si la *reconstruction d'un ancrage plural* (n = 4) concerne fondamentalement tout sujet faisant l'expérience de la migration, seuls quelques un en soulignent l'importance et parlent de leur quête d'ancrages sociaux mais aussi « matériels » ; la *sécurisation* (n = 2) concerne des femmes ne parvenant pas à accéder à une sécurité psychique à leur arrivée ; la *reliasion autobiographique* (n = 2) concerne Urim suite au refus de la légion et le **sujet 42** ; l'*identisation* (n = 2) concerne des sujets qui ont dû opérer des négociations identitaires en évoluant dans des milieux aux codes culturels nouveaux qu'ils souhaitaient s'approprier ; l'*émancipation* (n = 2) concerne notamment le **sujet 01** qui était totalement dépendante de son mari du fait de sa non maîtrise du français ; la *professionnalisation* (n = 1) concerne une femme dont l'arrivée a ouvert de nouvelles opportunités professionnelles ; l'*affirmation* (n = 1) concerne une femme dont l'arrivée a mis à mal sa confiance en elle et sa capacité à s'affirmer ; l'*évolution de la forme de l'engagement politique* (n = 1) concerne un sujet guinéen qui, une fois arrivé en France souhaite contribuer à l'amélioration des conditions de vie des citoyens de son pays d'origine.

5.2.2.2. Suite du parcours en France : installation possible pour certains, errance qui se prolonge pour d'autres

Nous situons dans ce que nous nommons « suite du parcours en France » les événements et dynamiques de changement n'intervenant pas directement à l'arrivée des sujets et/ou que ces derniers ne relient pas au temps de l'arrivée. Pour les 7 sujets en France depuis moins de 6 mois nous ne pouvons pas parler de « suite de parcours en France ». Néanmoins, la majorité des participants ont pu parler et retracer leur parcours suite au temps de l'arrivée.

- *Les évènements significatifs ponctuant la suite du parcours en France*

En réponse à l'item 53¹⁸⁹, 29 sujets ont situé le ou les **évènements/périodes significativement difficiles** dans la suite de leurs parcours en France : décès d'un autrui significatif resté au pays (n = 5) ou en France (n = 1) ; conflit familial et/ou avec le(la) conjoint(e) (n = 5) ; perte d'un statut administratif - ex : fin de validité d'une carte de séjour – (n = 4) ; séparation ou divorce d'avec le(la) conjoint(e) suivi(e) en France (n = 4) ; déménagements (n = 3) ; risques d'échec du projet migratoire (n = 2) ; premiers jours d'école des enfants (n = 2) ; fêtes de fin d'année – solitude – (n = 2) ; attente de la réponse de l'OFPPA (n = 1) ; période de doutes quant au souhait de rester ou de repartir (n = 1) ; incarcération en centre de rétention (n = 1) ; expérience de stigmatisation dans la sphère professionnelle (n = 1) ; appels ponctuels à la famille nucléaire d'origine (n = 1) ; problèmes de santé (n = 1).

Ici, il est possible de distinguer des périodes ou évènements dont la difficulté est : 1) directement *en lien avec la position d' « émigré »* et l'éloignement du pays d'origine (comme par exemple les décès d'autrui restés au pays dont il faut parvenir à faire le deuil) ; 2) directement *en lien avec la position d' « immigré »* et les entraves administratives et/ou sociales rencontrées (comme par exemple l'attente d'une réponse de la part de l'OFPPA ou les expériences de stigmatisations) ; 3) *a priori sans lien avec l'expérience migratoire* (comme par exemple les problèmes de santé). Plus largement, ils sont souvent reliés à la sphère familiale ou à des autrui significatifs¹⁹⁰.

Les **autrui significatifs décédés au pays** d'origine sont majoritairement des parents (n = 4) mais aussi un meilleur ami (n = 1). Dans le cadre de l'expérience migratoire, l'élaboration de la perte vécue (le deuil) est d'autant plus difficile affectivement qu'elle se double de l'éloignement géographique avec le proche décédé et la famille. Sur les 5 sujets concernés : 2 n'ont pas pu se rendre aux obsèques et vivre un rituel de deuil collectif ; 3 ont pu retourner dans le pays d'origine. Ce retour ponctuel permet *a minima* de partager la perte vécue mais il a pu s'avérer particulièrement violente pour les **sujets 9 et 19** parce qu'il risquait de mettre à mal leur projet migratoire et révélait l'éloignement d'avec leurs milieux d'appartenance, leur culture d'origine. Ils ont alors fait l'expérience de leur *double-absence* (Sayad, 1999) et ont dû re-signifier leur migration.

Les **conflits interpersonnels** (n = 5) ne concernent pas directement la question migratoire et impliquent : un(e) conjoint(e) suivi en France (n = 3), une fille qui remet en cause l'autorité parentale (n = 1), les membres de la famille nucléaire d'origine (n = 1), les membres de la belle-famille en France (n = 1). *A contrario*, le vécu difficile d'une **séparation** (n = 4) est directement en

¹⁸⁹ « Pouvez-vous me parler d'une période particulièrement difficile depuis que vous êtes parti de votre pays d'origine ? ».

¹⁹⁰ Ce résultat s'accorde avec les réponses à l'item 1 (« Dans votre vie, qu'est-ce qui est important pour vous ? ») : 44 sujets évoquent la famille. Cf. Volume II. Annexe 16.b - Tableau 6- (p. 581).

lien avec l'expérience migratoire. Elle a pu être vécue comme l'échec du projet migratoire et comme un abandon source d'isolement.

« C'était un d'origine serbe mais c'est un parisien et donc il venait chaque année voir sa famille en ex Yougoslavie et donc c'est comme ça qu'on s'est connus et ben notamment à un concert ! [rire] Je l'ai suivi en France quelques années plus tard. [...] En fait on est venus ensemble à [ville], parce que lui il a réussi à trouver un emploi. Mais le problème c'est que ça ne lui convenait pas. Donc il a choisi de retourner à [ville] et nous on est restés ici. Donc du coup je me suis retrouvée complètement seule. »
Sujet 22 (femme originaire d'un pays d'ex-Yougoslavie : la Serbie)

La **perte d'un statut administratif** (n = 4) a induit une importante insécurisation chez les sujets se trouvant alors en grande précarité administrative et sociale.

« La préfecture m'a retiré mon droit de travail. J'étais obligé d'être licencié comme ça en un claquement de doigt alors que je travaillais et que tout allait très bien. Personne ne pouvait m'aider et en fait dans ce moment-là on m'a rejeté. [...] Ça m'a fait un choc. J'avais envie d'être tranquille, j'avais envie d'avancer. Ça fait peur... Espérons que ça n'arrive pas demain. »
Sujet 02 (homme indien)

Des événements de vie, comme les **fêtes de fin d'année** (n = 2) ou les **déménagements** (n = 2), ont été particulièrement difficiles car ils ont réactualisés ou mis à jour un sentiment d'isolement, de solitude, de manque d'ancrages et repères.

« À chaque fois que je change d'appart c'est le moment où je me sens vraiment seule. Où je sens que personne va m'aider. [Mais c'est moi qui créer ce sentiment parce que] je demande pas de l'aide des amis. Parce que je sais pas si c'est vraiment... bien de me donner de l'aide. Si c'est gentil, s'ils vont m'aider. J'ai toujours peur d'être déçue quand je vais appeler quelqu'un et qu'il va me dire non je pourrai pas venir t'aider ! [...] J'ai toujours peur de trop demander ou de te demander quelque chose que tu as pas trop envie de me donner. »
Sujet 42 (femme libanaise)

Outre le repérage d'événements significativement difficiles, 43 sujets ont également évoqué des **événements/périodes significativement heureux** dans la suite de leurs parcours en France en réponse à l'item 48¹⁹¹ : accomplissement d'un (ou de plusieurs) projet(s) personnel(s) ou professionnel(s) (n = 11) ; très courts moments de partages (n = 7) ; naissance(s) (n = 6) ; mariages ou fiançailles (n = 5) ; réussite des enfants (n = 4) ; installation, accès à une certaine stabilité (n = 4) ; retours ponctuels dans le pays d'origine (n = 3) ; voyages, vacances (n = 3) ; grossesses (n = 2) ; obtention des papiers (n = 2) ; rassemblement familial (n = 1).

Sur l'ensemble des participants, 6 sujets n'ont pu identifier d'événement heureux : 3 parce qu'ils ont vécu des violences réelles et symboliques durant leur parcours et une précarité prolongée ; 3 parce qu'ils considèrent être « toujours » heureux.

« Je crois pas... Je fais l'effort pour être bien. Mais heureuse non. Je fais l'effort, fort, fort, fort pour être bien mais pas des jours heureux comme ça. »
Sujet 06 (femme congolaise)

« En fait je suis bien sur terre ! Le chaman m'a dit ça. Ou je vais tout va bien. J'adore être ici. Je me sens en sécurité. »
Sujet 12 (femme brésilienne)

¹⁹¹ « Pouvez-vous me parler d'une période particulièrement heureuse depuis que vous êtes parti de votre pays d'origine ? ».

7 sujets ont évoqué des événements très courts, voire fugaces de partage avec autrui. Chez 4 cela traduit le fait qu'ils se représentent les « moments particulièrement heureux » d'une existence comme nécessairement transitoires, le bonheur comme un ensemble « de petits riens qui ont toute leur importance ». Chez les 3 autres l'expérience migratoire est marquée de trop nombreuses difficultés et entraves pour qu'ils puissent repérer des périodes de joie. Elles évoquent de tous petits moments de partages quotidiens avec les autrui qui les entouraient (leurs enfants, les autres habitants du squat). Comme lorsque les sujets ayant effectué un voyage prolongé en Afrique évoquent des parties de ce dernier en réponse à l'item 48, il ne s'agit pas ici de moments heureux au sens « d'épanouissants », mais de « salvateurs » (au plan affectif cette fois-ci) :

« Peut-être quand je suis avec des gens... »

Mais si je suis avec des gens, des fois j'enlève ça de ma tête. Échanger avec les gens. Je me soulage des fois. »

Sujet 06 (femme congolaise)

Dans les périodes particulièrement heureuses citées, la sphère familiale est encore très importante. Il est davantage question d'événements en lien avec la famille nucléaire, la parentalité (ex : grossesses, naissances, mariages, réussite pour les enfants, etc...). Pour plusieurs sujets, les événements en lien avec la construction d'une famille nucléaire en France sont particulièrement signifiants car ils donnent sens à leur parcours, leur permettent de construire des ancrages sécurisants et épanouissants. C'est le cas de Toumani¹⁹² pour qui : 1) le mariage avec une femme qu'il a choisie signe son émancipation d'avec la famille nucléaire d'origine (émancipation « symboliquement » renforcée par le fait que cette femme soit de confession catholique) ; 2) la naissance de sa fille contribue à l'élaboration du conflit d'appartenance et soutient un processus de biographisation.

« Y a ton petit bout de chou qui arrive et puis... j'étais heureux dans le sens où je me disais : 'je pourrai transmettre !' Ça c'est ... chez les Africains c'est quelque chose de, c'est aussi une valeur, c'est à dire le mariage, et le fait d'avoir des enfants. C'est des valeurs qui sont vraiment importantes. Les enfants surtout [...] Ça donne vraiment du sens à tout ce que je faisais et que je pourrai transmettre. [...] Ça m'a fait prendre conscience aussi de certains moments difficiles que j'ai pu avoir avec mon père. Et du coup je comprenais pourquoi il était anxieux, ou bien pourquoi c'était difficile entre nous à cette époque. [...] Ça m'a conforté dans mes assises. Me dire que tout ça ça donne du sens à ma vie maintenant. J'ai des bases solides. Comme on dit chez nous... »

Sujet 23 (homme camerounais)

C'est aussi le cas d'Urim¹⁹³ pour qui le mariage soutient un processus de sécurisation et symbolise la création de relations fortes et signifiantes en France. Comme chez Toumani, cet événement fait lien, créer un pont « biographique » entre deux espaces et temps de son existence.

¹⁹² Cf. Portrait de Toumani (p. 219).

¹⁹³ Cf. Portrait d'Urim (p. 237).

« J'ai retrouvé une famille. Ça datait un peu plus tôt que mon mariage mais au mariage c'est là que je me suis rendu compte que c'est bon j'ai des copains en France qui sont français et j'ai des copains qui sont migrants. [Ma femme est tellement importante pour moi] parce qu'elle symbolise tous les sentiments que j'ai en moi. Que j'ai dans mon cœur. Je me sens normal. Je me sens stable, aimé, accepté. Tout ça tu vois. [Le jour du mariage, mon frère, il symbolisait un pont que j'aurais fait entre moi et ma famille perdue là-bas en Albanie. Il était venu. »

Sujet 14 (homme albanais)

Les sujets dont le discours était marqué par la culpabilité du fait que leur départ ait été sous-tendu par la résolution d'un conflit entre contraintes ayant impacté l'existence de leurs enfants ont évoqué ici des moments ayant permis le bonheur ou la réussite de leurs enfants : pour 2 femmes (dont Akima) il s'agit de courts moments de plaisirs partagés avec eux, pour les 4 autres de moments signant leur réussite et leur intégration dans la sphère scolaire.

- *Les dynamiques de changement intervenant dans la suite du parcours en France*

Certains évènements et/ou périodes significativement difficiles ou heureux pour les sujets dans la suite de leur parcours en France ont constitué des ruptures de type « mis à mal » ou « étayantes ». C'est également le cas de d'autres évènements de vie.

Au total, 24 sujets ont vécu des **ruptures de type « mise à mal »** durant la suite de leur parcours en France¹⁹⁴. En ce sens, même si pour la majorité des sujets la période la plus délicate pour maintenir une forme de continuité a été celle des premiers temps en France, les multiples dimensions de la transition vécue sont loin d'être élaborés au bout de quelques mois ou lorsqu'il est possible de s'orienter vers une installation telle que décrite par Abdessadek (2010).

Dans les discours, il apparaît que la **rupture filiale** qu'induit l'expérience migratoire - et dont parlent tout particulièrement les théoriciens de la psychopathologie transculturelle (Baubet & Moro, 2009 ; Do, 2005 ; Duparc, 2009 ; Garnier & Idris, 2015) - n'advient pas seulement par le départ et l'éloignement mais aussi dans l'après-coup (n = 8). Aussi, 6 sujets évoquent des évènements étant venus réactualiser une **rupture dans leurs repères et leurs ancrages** déjà vécue dans le départ ou à l'arrivée. Elles viennent remettre en cause la possibilité d'une installation et mettre certains sujets en situation d'errance prolongée. Ce type de rupture concerne des sujets à qui le droit d'asile a été refusé ou le titre de séjour retiré mais pas uniquement. Par exemple, le **sujet 54** (Miu) - aux situations administrative et économique stables - exprime une souffrance identitaire très importante du fait de la vie « d'expat' » que lui fait vivre son mari.

¹⁹⁴ Cf. Volume II. Annexe 16.b - Tableau 7(p. 581).

PORTRAIT

Miu

Miu est une femme de 28 ans, qui était partie de la Malaisie 6 ans avant que je la rencontre dans l'appartement qu'elle occupait avec son mari français. L'entretien avec cette jeune femme dynamique et pétillante a lieu dans cet espace qu'elle prend grand soin à rendre « cozy » : lumière tamisée, bouquet de fleurs, thé et biscuits servis dans un service en porcelaine, musique douce... voici le cadre dans lequel elle m'accueille. À ce titre, lorsque je lui demande ce qui est particulièrement important pour elle, elle me répond immédiatement : « *la maison. Juste pour me sentir à l'aise. Je pense que c'est aussi une façon pour l'immigrant de se sentir à la maison. Parce qu'à la fin la France c'est pas mon pays. C'est le pays de mon mari ! Finalement, la maison c'est important parce que quand même c'est comme 'mon endroit' [rire]* ». Au fil de l'entretien, l'importance de l'ancrage que symbolise « la maison » pour Miu va apparaître avec beaucoup plus de profondeur.

Miu est partie seule pour faire un master en management international en France. Elle dit avoir très bien vécu ce départ du fait de sa jeunesse et de sa curiosité. La seule difficulté qu'elle soulève à propos de son arrivée est sa méconnaissance de la langue française. Ce temps de son parcours est une aventure qu'elle a pris plaisir à vivre : « *Mais quand je suis arrivée j'ai eu beaucoup de chance, j'ai rencontré des Français qui parlaient en anglais et non j'ai trouvé que c'était plutôt facile ! Mais je suis quelqu'un qui est très facile aussi finalement. Je ne suis pas quelqu'un qui a besoin de beaucoup de choses pour être heureuse* ». Seulement 2 ans après son arrivée, son projet migratoire se voit totalement transformé lorsqu'elle rencontre son mari. Le fait de se lier à cet homme va transformer sa vie d'étudiante autonome en celle d'épouse « d'expat' ». Leur vie devient fractionnée : ils ne restent pas vivre plus de quelques mois dans les villes où le mari de Miu doit travailler.

Miu vit cette situation comme une répétition de ruptures ne lui permettant de construire aucun repère, d'ancrage dont elle souffre beaucoup : « *Ça me dérange beaucoup. Plutôt parce que je suis quelqu'un qui aime bien se poser, avoir finalement un bouquet de fleurs chez moi ! [rire] Déjà quelqu'un qui est émigré, j'ai pas de famille ici, je me sens déjà... [long silence] à la fin t'es pas chez toi. Et quand on bouge trop comme ça, je me sens comme si je perdais mon identité. Parce que ma valeur c'est où je suis, avec qui je suis* ». La vie que lui fait mener son mari conduit Miu à ne pouvoir se situer nulle part et l'amène à perdre tout sentiment de continuité. Les milieux qu'elle côtoie et son existence lui apparaissent morcelés. Le processus de biographisation dans lequel elle tente alors de s'engager est entravé puisque son absence d'ancrage spatial l'empêche d'avoir prise sur l'un ou l'autre des registres temporels : « *Je sens que des choses bougent mais moi je bouge pas dans ma tête. Parce que des choses bougent trop vite. Je sais pas comment expliquer. C'est comme si j'étais là, je bouge mais des choses bougent trop vite. Ça passe comme ça juste comme ça très très vite. Donc finalement je me sens décalée* ». Au moment où je la rencontre, Miu semble vivre une importante crise identitaire et « biographique ». Elle a pourtant essayé d'imposer à son mari de « se poser » mais les déplacements répétés se poursuivent et ce, au détriment de la carrière professionnelle de Miu qui est devenue femme au foyer. Ces ruptures répétées mettent également particulièrement à mal sa socialisation : « *C'est très fracturé. Je n'aime pas cette sensation de recommencer à zéro tout le temps ! Même si oui je trouve des amis pour aller boire un café, des choses mais c'est pas un lien profond. Je n'aime pas les liens comme ça. Finalement je ne suis pas quelqu'un qui est trop superficielle, je suis quelqu'un qui, voilà j'aime avoir des relations où je peux aller plus loin avec... si tu as une vie expat' tu peux pas* ».

Miu a un rapport ambivalent à son mariage. Il est l'évènement le plus heureux de son parcours mais lorsqu'elle en parle, son discours est teinté de regrets : « *c'est vrai qu'il y avait un moment où je pensais que... : 'pourquoi je me suis mariée ?' Ça existe les moments comme ça. C'est très réel* ». Face à ses doutes, elle est dans la rationalisation : « *finalement tu vas te dire : 'Ok. Est ce que je vais accepter le fait que je suis mariée et avec quelqu'un qui aime la vie comme ça ?'. Parce que mon mari il aime voyager tout le temps. [rire] C'est comme ça* ». Plus encore, face à la situation elle met en place une stratégie de « sur-adaptation » pour parvenir à se préserver : « *Je pense que je change parce que j'essaye de m'adapter à la situation pour survivre* ». Finalement 6 ans après son départ, et malgré tous les efforts du monde, Miu ne parvenait toujours pas à « se poser » pour « se sentir à la maison » et vivre.

23 sujets ont vécu des **ruptures étayantes** durant la suite de leur parcours en France¹⁹⁵. Nombre d'entre elles entrent en écho avec des ruptures de type « mise à mal » intervenues précédemment dans les parcours. Aux ruptures « *ancrages/repères* » et « *précarisation* » vient « répondre » l'**installation** ; enjeu majeur à l'arrivée mais qui n'est pas systématique du fait d'entraves administratives ou d'empêchements d'ordre personnels, psychiques. La possibilité de s'installer est déterminante pour que les perspectives temporelles des sujets se déploient pleinement. Sans installation, leurs capacités prospectives - déterminantes pour que s'opère le processus transitionnel - se voient entravées et une emprise au présent (Fraisie, 1964) peut advenir. Aussi, 7 sujets disent avoir accédé à **plus de liberté et de sécurité** dans l'après-coup de l'évènement migratoire : 1) 5 sujets pour qui l'éloignement d'avec les milieux d'origines et l'accomplissement de certains projets octroient davantage de marge de manœuvre et les confortent quant à leur valeur personnelle ; 2) 2 sujets ayant obtenus un statut administratif après des mois, voire des années d'attente et de précarité administrative. Cet avènement signe leur accès (tardif) à une liberté d'action et de pensée. L'installation leur octroie la liberté de naviguer entre les registres temporels, d'imaginer des possibles, de se projeter, de redonner sens à l'ensemble de leur parcours.

Chez 3 sujets, l'obtention d'un statut administratif n'est pas uniquement étayante car elle crée des incertitudes et rend le registre du futur lourd de nombreuses appréhensions. **La rupture vécue est ambivalente**. Lors que nous les avons rencontrés ils avaient obtenu des papiers moins de 2 semaine avant et exprimaient un mélange de joie, de soulagement et d'inquiétude quant à leur capacité à s'appropriier leur nouveau statut et comprendre les lois qui s'y appliquent.

« *J'ai déjà recommencé ici, je recommence maintenant. Avoir des papiers, comprendre les lois, les impôts par exemple. J'ai été illégal pendant 7 ans ! Je dois m'habituer à cette nouvelle situation.* »

Sujet 30 (homme arménien)

« *Je me sens tranquille et nerveuse à la fois. Je me dis quand même : 'Que va-t-il se passer ?!'* »

Sujet 45 (femme péruvienne)

7 sujets ont **introduit des ruptures** durant la suite de leur parcours en France. Elles sont de natures différentes mais sont toutes des stratégies qu'ils ont mis en place pour changer certains

¹⁹⁵ Cf. Volume II. Annexe 16.b - Tableau 8 (p. 582).

aspects de leur existence et donner voix à leur personne. Elles ont pu consister en : une coupure du lien ou une franche opposition avec des membres de la famille ou un conjoint afin de s'émanciper d'une relation aliénante ou insatisfaisante (n = 4) ; un départ vers un autre pays, une « nouvelle émigration » (n = 1) ; un engagement plus important dans la vie de couple (n = 1) ; une acceptation d'aide chez le **sujet 39** à propos de sa parentalité.

41 sujets ont vécu des **conflits** durant la suite de leur parcours en France. Certains ont été traités (n = 24) mais beaucoup étaient toujours latents lors de l'entretien (n = 34).

<i>Niveau d'élaboration du conflit</i>	<i>Type de conflits</i>	<i>Nature (code)</i>	<i>Contenu</i>	<i>n</i>
Conflits traités	Entre désir(s) et contrainte(s)	Interpersonnel		5
		Culturel/Reconnaissance		3
		Politique		3
		Désirs/Départ	Souhait de s'installer entrant en contradiction avec le choix du conjoint de partir	2
		Agentivité/Fragilité	Fragilité physique ou « administrative » qui fait perdre son pouvoir d'agir	2
		Parentalité	Insatisfactions dans sa parentalité	2
		Administration/Reconnaissance		1
		Administration	Sentiment d'être contraint par la procédure administrative à suivre	1
		Apprentissages		1
		Choix départ/Difficultés		1
	Entre contraintes			3
	Entre désirs	Identité/Appartenances	Appartenances multiples auxquelles le sujet doit parvenir à donner une cohérence pour maintenir un sentiment d'identité	2
		Parentalité/Représentation de soi	Mise en tension de ses aspirations dans la sphère de la parentalité	1
Rester/Retour		Dilemme vécu entre le souhait de repartir et celui de rester en France	1	
N				24

Tableau 10 *Les conflits vécus et traités durant la suite du parcours en France*
Analyse « dynamique » du discours de l'ensemble de la population (N = 60)

Les **conflits « entre contraintes »** résolus par 3 sujets étaient de deux natures : 1) un sujet s'est vu confronté à un conflit concernant la sphère administrative comme Toumani (**sujet 23**) à son arrivée en France ; 2) chez deux sujets il était un dilemme affectif qui concernait la relation à leurs parents. C'est notamment le cas du **sujet 51** qui a décidé de taire l'importante précarité dans laquelle

la faisait vivre son mari pour préserver ses parents. Cette femme qui essayait de faire tenir ensemble deux parties contradictoires de sa réalité, a résolu le dilemme affectif par le mensonge. Cette stratégie n'a pas tenu longtemps et s'est conclue par un effondrement violent du faux-self. Des années après, la culpabilité reste prégnante.

« Je t'assure que même si tu accrochais un chien pour le punir, il pouvait pas rester dans cet appartement. Mais malgré tout, comme je suis fille unique je n'ai rien dit à mes parents. J'ai menti sans arrêt. Ils avaient déjà assez de soucis. J'ai pas voulu rajouter. Je disais : 'Je vis dans un appart comme ça, comme ça'. Et puis j'ai exagéré, j'ai menti carrément. Et puis comme mon père il était content de ma vie, que j'étais heureuse et tout ça, comme ils avaient leurs moyens, mon papa il est venu ici. Pour faire la surprise. J'étais pas au courant du tout. Quand j'ai vu mon père devant la porte, je pense que j'ai failli mourir. »

Sujet 51 (femme originaire de Turquie).

4 femmes évoquent des **conflits « entre désirs »**, c'est à dire des tensions agissant entre certaines de leurs aspirations personnelles du fait que la réalisation des unes se ferait au détriment de la réalisation des autres. Le conflit « *identité/appartenances* » ne concerne ici que 2 sujets qui sont très clairement dans une élaboration active de la complexité de leurs appartenances culturelles et géographiques.

« Mon pays d'origine c'est la Yougoslavie. C'est quand même très bizarre d'être née dans un pays qui n'existe plus! [rire] Donc si on parle de lien, des racines etc mon pays n'existe plus. Et en plus il y a cette médiatisation qui a voulu nous expliquer quelque chose avec laquelle j'étais complètement contre, que 'les pays de ex Yougoslavie ne se supportent pas entre eux'. Donc c'est là une des choses à cause desquelles j'avais envie de créer mon association pour dire 'ce n'est pas vrai! J'ai mon mot à dire à ce sujet !' »

Sujet 22 (femme originaire d'un pays d'ex-Yougoslavie : la Serbie).

Niveau d'élaboration du conflit	Type de conflits	Nature (code)	Contenu	n	
Conflits latents	Entre désir(s) et contrainte(s)	Culturel	Opposition marquée à un groupe culturel perçu comme homogène (les « autres » immigrés, les français)	7	
		Administration		6	
		Choix départ/Difficultés		5	
		Culture/Reconnaissance		3	
		Administration/Reconnaissance		2	
		Interpersonnel		2	
		Politique		2	
	Mensonge	Conflit découlant de la résolution entre contraintes qui consiste à mentir	1		
	Entre désirs	Identité/Appartenances			11
		Entre projets	Tensions entre des projets inscrits dans des sphères de vies différentes	3	
Identitaire		Tensions entre différentes dimensions de son identité	2		
				34	

Tableau 11 *Les conflits vécus durant la suite du parcours en France et restés latents* N Analyse « dynamique » du discours de l'ensemble de la population (N = 60)

7 sujets vivent un **conflit culturel** latent avec des groupes qu'ils désignent : soit comme ayant accès à des droits qu'ils ne méritent pas, soit comme adhérant à des valeurs opposées aux leurs. Le **sujet 2** qui vit sa situation administrative comme une grande injustice stigmatise d'autres individus avec lesquels il se sent en concurrence déloyale auprès de l'administration française.

« Aux fainéants ils donnent tout ! Je suis pas raciste mais on nous met tous dans le même panier. Les gens qui se marient, font des enfants pour avoir des aides. Moi non ! Je suis pas heureux car l'administration me met des bâtons dans les roues. »
Sujet 02 (homme indien).

Chez 11 sujets un **conflit « identité/appartenance »** - naît directement de l'expérience migratoire - reste latent car ils ne parviennent pas à faire tenir ensemble des appartenances inhérentes à « leurs racines » et leurs nouvelles appartenances. Ils ont alors le sentiment qu'ils doivent « délaissier » certaines parts de leur identité au détriment d'autres pour accéder à une certaine cohérence de soi.

« Parce qu'on est partagé. Je suis partagée entre la culture française et la culture mauricienne. Ce qui me faisait aussi mal quand j'allais en vacances : je voyais que mes idées pouvaient choquer les autres. Le décalage. On me disait : 'Tu as changé'. Je disais : 'Non'. C'était d'après les traditions là-bas. »
Sujet 17 (femme d'origine Mauricienne, en France depuis 34 ans).

Il faut noter que les sujets concernés par ce type de conflit (qu'il soit latent ou traité) sont installés en France depuis plusieurs années. Il n'agit pas chez les sujets n'ayant pas eu l'opportunité de s'installer pour créer de nouveaux ancrages par « manque » de temps ou de moyens. Nous le différencions du **conflit « identitaire »** (n = 2) qui ne porte pas directement sur les appartenances.

Les ruptures de type « mise à mal » et les conflits qu'elles ont pu engendrer durant la suite du parcours en France ont induit une **crise** chez 12 sujets. Au cours de celle-ci ils ont vécu : une emprise aux registres du présent ou du passé (n = 12) ; un repli sur soi, la confusion et l'installation d'une méfiance vis-à-vis d'autrui (n = 6) ; une déliaison autobiographique¹⁹⁶ (n = 3) ; un sentiment intense d'étrangeté vis-à-vis d'eux-mêmes (n = 2). Chez 2 sujets, la crise constitue un point aveugle de leur histoire du fait de sa violence.

« C'est un black-out cette période. J'avais perdu confiance en tout. Franchement je me souviens de rien de ces deux ans où ma mère était malade. Entre mes 21 et 23 ans je sais que j'ai vécu ça mais je me souviens d'aucun détail. »
Sujet 09 (homme algérien)

3 sujets se sont construits un faux-self pour « répondre » à la crise vécue

« À cette époque je pensais que c'était mon rôle : 'maintenant je suis une mère et donc c'est important que je m'occupe d'eux. C'est eux le plus important'. Je ne sais pas d'où ça vient ce sentiment de ne pas demander de l'aide parce qu'en fait c'était comme si j'étais persuadée que personne pourrait m'aider alors que c'est un petit peu dommage quand je réfléchis. Je me dis aujourd'hui, j'aurais peut-être beaucoup plus gagné, non seulement moi mais les enfants, si je pouvais me libérer de ça et me dire 'oui, maintenant j'existe, je suis en souffrance'. Mais en fait je jouais une pierre, inutilement. »
Sujet 22 (femme originaire d'un pays d'ex-Yougoslavie : la Serbie)

¹⁹⁶ Cf. Portrait de Miu (p. 245).

Au moment de l'entretien, 8 sujets vivaient encore une crise qui durait depuis une période allant de quelques mois à plus de 5 ans et s'était initiée : dans le voyage (n = 1), les débuts en France (n = 4), la suite du parcours en France (n = 3). Tous exprimaient d'importantes souffrances et une impossibilité à se projeter.

« Je sais que je vais attendre un ou deux ans. Mais normalement j'ai fait le bon choix. Je ne sais pas ce qui va se passer... La suite c'est quoi ? C'est très incertain. Je suis bloquée pour le moment. J'ai peur. »

Sujet 29 (femme algérienne)

- *Les enjeux transitionnels intervenant dans la suite du parcours*

Il est possible de distinguer des enjeux transitionnels engagés :

1) Dans les temps du départ, du voyage ou de l'arrivée qui ont été élaborés et intégrés par les sujets, sans pouvoir identifier spécifiquement comment ce processus s'est produit ou, au contraire, en décelant le rôle joué par l'avènement d'une rupture étyante. Ce second cas concerne par exemple des enjeux tels que « la reconstruction d'un ancrage plural » soutenue par la possibilité (concrète et subjective) d'une installation, la « reconversion » qui a pu se réaliser lorsque le sujet a fait l'expérience d'un « accomplissement » professionnel. Dit autrement, certaines ruptures étyantes intervenues dans la suite du parcours ont soutenu les processus transitionnels spécifiques dans lesquels des sujets s'étaient engagés activement ou par défaut. Il est plus complexe d'identifier les facteurs ayant soutenu l'élaboration de certains enjeux transitionnels comme ceux d'« autonomisation », de « responsabilisation », de « identisation », de « parentalité », certainement parce qu'ils requièrent des transformations dans de multiples dimensions de la personne ;

2) Dans les temps du départ, du voyage ou de l'arrivée qui restent d'actualité au long terme, jusqu'à peu de temps avant l'entretien, voire jusqu'au moment de l'entretien pour certains sujets.

3) À distance de l'évènement migratoire lui-même durant la suite du parcours en France.

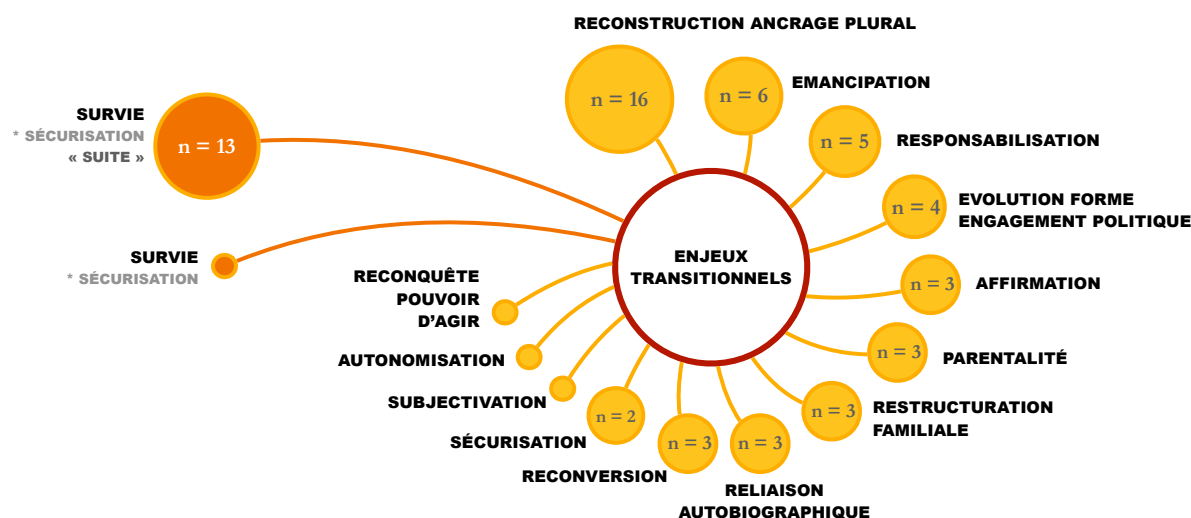


Figure 14 *Les enjeux transitionnels engagés durant la suite du parcours en France*
Analyse « dynamique » du discours de l'ensemble de la population (N=60)

La *construction d'un ancrage plural* est l'enjeu le plus évoqué (n = 16). Pour 13 sujets en France depuis moins de 3 ans, cet enjeu était d'actualité depuis peu de temps lors de l'entretien et était en cours d'élaboration active.

Certains enjeux transitionnels ont été initiés par l'avènement de ruptures de type mise à mal mais aussi par l'avènement de ruptures étayantes. Par exemple, les *restructurations familiales* (n = 3) ne sont pas sous tendues par les mêmes facteurs : pour les **sujets 01** et **19** cet enjeu est né du décès d'un parent (rupture dans la filiation) et dans une crise alors que pour le **sujet 23**, il est né dans la survenue d'une rupture étayante, la naissance de sa fille (rupture dans la filiation également).

Par soucis de lisibilité nous n'avons pas représenté ici l'engagement simultané dans plusieurs enjeux transitionnels par les sujets. Néanmoins, nous devons souligner que :

- 1) 2 sujets confrontés de façon prolongée à la *survie* étaient simultanément engagés dans des enjeux davantage processuels (ex : *faire évoluer la forme de leur engagement politique*)¹⁹⁷. Ce n'est pas le cas de la grande majorité des sujets dans cette situation car ils vivent une emprise au registre du présent trop importante.
- 2) Comme pour les autres temps du parcours, des sujets se sont engagés simultanément dans plus de 2 enjeux transitionnels qui s'inter-structurent et doivent être co-élaborés (n = 5). C'est notamment le cas du **sujet 19** (Marta) dont l'histoire met à jour la façon dont des ruptures et conflits vécus dans la suite du parcours en France peuvent actualiser des enjeux transitionnels fondamentaux jusqu'alors restés latents :

PORTRAIT

Marta

Marta est une femme camerounaise de 40 ans au caractère fort et indépendant. Nous nous contactons par l'intermédiaire de son mari et nous nous rencontrons dans le hall d'un hôtel. C'est avec une grande motivation, et en faisant de réels efforts de réflexivité, qu'elle répond à mes questions.

Marta a vécu deux expériences migratoires distinctes et assez peu reliées dans son discours. Elle est d'abord partie pour Madagascar à l'âge de 18 ans pour faire des études de médecine. Elle parle peu de cette première étape de son parcours à laquelle son milieu culturel et familial la prédestinait et la préparait depuis l'enfance : « *C'est comme une continuité. Ce n'est pas brutal. Ça fait des années qu'on te l'a dit, qu'on te le redit* ». Après 6 ans de vie à Madagascar, Marta rencontre un homme français qui deviendra son mari. Elle décide alors de le suivre pour vivre en France. Ce second départ signe l'avènement d'une expérience migratoire marquée de ruptures et qui la confronte à de multiples enjeux transitionnels.

Marta vit son arrivée et ses débuts en France comme un véritable choc. Cette expérience vient violemment mettre à jour le caractère « protégé » et « privilégié » de l'existence que son milieu socio-culturel lui avait permis de vivre au Cameroun et à Madagascar. Cette fois-ci, la « continuité » est impossible et elle se retrouve

¹⁹⁷ Cf. Volume II. Annexe 14 - *Tableau de codage des dynamiques de changement repérées sur les frises développementales* (p. 561).

projetée « hors du nid » : « *Pour moi c'était si rude en arrivant... Vous imaginez d'avoir grandi, d'avoir toujours été dans un petit... je ne dirais pas un cocon mais où on a l'impression que tout est tracé, tout est défini, tout est simple, tu te lèves tout est fait. Et que d'un coup en France il faut faire tout soi-même* ». Elle met un point d'honneur à affirmer que ces enjeux d'autonomisation et de responsabilisation auraient été d'actualité dans n'importe quel pays. Néanmoins, cette rupture avec une culture familiale bourgeoise se double d'une rupture culturelle plus généralisée. En effet, elle vit avec difficulté les codes structurant le lien social en France et hésite à repartir : « *Les échanges ça n'a rien à voir. [...] Tu arrives tu vois tous les gens avec le visage... Dans le métro. [...] ça ne correspondait pas à ce que j'étais ! C'était surtout ça. Et ce qui était dur c'était de se dire 'ouais je suis comme tout le monde'. T'es au milieu des autres... Ça a été très dur : d'être insignifiant* ». À cette étape de son parcours Marta ne présageait pas qu'elle vivrait, 3 années plus tard, une plus grosse rupture encore : le décès de sa mère au Cameroun.

C'est lorsque je lui demande de me raconter la période la plus difficile de son parcours qu'elle évoque le décès de sa mère et la crise familiale et personnelle qui s'en est suivie : « *Ça a été une mort difficile mais pour nous tous ça a été... Comme on a dit 'la mort de notre maman nous a libéré de l'emprise de la grande, grande femme'. Parce que c'était... on la surnommait 'la dame de fer' notre maman. C'était une grande dame qui contrôlait tout* ». Dans un premier temps Marta vit très difficilement le décès de sa mère et le retour pour le deuil. Ce moment est à l'origine d'une crise marquée par des doutes et de la culpabilité : « *Quand j'ai enterré ma mère ça c'était... Franchement c'était le plus dur. De me dire que je les laisse comme ça, avec tout ça et je retourne dans mon petit cocon. Voilà. Je n'ai pas eu envie de rentrer mais heureusement j'avais mes cousines qui étaient là. Elles m'ont dit : « tu ne restes pas pour l'enterrement. Tu reprends la voiture de suite et tu y vas* ». Ce n'est que dans l'après-coup qu'elle a pris conscience de la portée émancipatrice de la mort de sa mère. Consécutivement à celle-ci, Marta est confrontée à un échec dans le projet professionnel que ses parents lui avaient tracé : elle ne peut poursuivre ses études de médecine et doit opérer une reconversion. Dans un premier temps, cette situation est à l'origine d'un sentiment de honte mais elle conduit finalement Marta à défendre et assumer les aspirations qui sont les siennes pour la première fois de sa vie. Cette période - qu'elle désigne comme la plus heureuse de son parcours - a été marquée par des conflits interpersonnels répétés avec son père mais a été la clé d'une véritable émancipation pour Marta : « *Ouais certes je n'ai pas tout mais je suis libre ! Je peux dire 'non', 'merde' ! [rire] C'est vrai jusque-là je ne l'avais jamais fait ! C'était l'année où j'engueulais mon père au téléphone. Je ne l'avais jamais fait. Je lui disais 'non ! Je n'en ai rien à cirer' et je racroche. Je me disais 'wabou j'ai racroché au nez de mon père !' ». L'enjeu principal semble avoir été celui de se subjectiver pour Marta qui a pu vivre « sa crise du personnelisme » à presque 30 ans ! La mort de la mère de famille a conduit à une restructuration familiale dans laquelle il était possible pour chacun de véritablement négocier sa place : « *Nous ça nous a libéré complètement. C'était dur. Mais nous les enfants... on voit la famille on sait maintenant qu'on peut leur dire : 'merde !' ».**

Dans l'après-coup de la mort de sa mère est une libération qui lui fait prendre conscience de l'émancipation qu'elle cherchait à acquérir de façon inconsciente en choisissant de venir en France : « *C'est à ce moment qu'il y a eu ce petit dé clic. Je me suis dit 'merde, mine de rien le fait d'être venue là ça m'a libérée de l'emprise de la famille, de tout ce qui va avec'. Parce que si j'étais restée chez moi, c'est le côté de la chose que je fuyais. C'était ma famille. J'aurais été ce qu'ils auraient voulu. J'aurais épousé l'homme qu'ils auraient choisi. Occupé les fonctions qui arrangeaient tout le monde* ».

Pour la majorité des sujets (n = 41), des enjeux transitionnels initié dans les différents temps du parcours étaient encore d'actualité, en train d'être élaborés lors de l'entretien.

5.2.2.3. Les perspectives temporelles des sujets au moment de l'entretien (N=60)

Après qu'ils aient retracés les différentes étapes de leurs parcours nous avons proposé aux sujets d'aborder l'ensemble de celui-ci en explicitant leur rapport à leur expérience migratoire et la(les) façon(s) dont ils considéraient que celle-ci les avaient changés. Pour finir, nous les avons invités à expliciter leur rapport au registre du futur, à nous faire part de leurs projets.

- *Rétrospection : identifications des impacts de l'expérience migratoire sur soi*

Lorsqu'ils s'expriment sur leur rapport à leur expérience migratoire, 22 sujets évoquent les difficultés relationnelles associées. À propos de la relation aux autochtones ils expriment le sentiment : d'être en décalage et de rester un « étranger » (n = 6), d'être moqué et victime de racisme (n = 5), de ne pas être reconnu dans ses droits (n = 3), d'être infantilisé (n = 1).

« C'est toujours difficile. Parce que malgré mes émotions, malgré ma force, malgré mes envies la plupart des Français ils acceptent pas les étrangers. Malgré mes pensées quoi. Je me sens des fois débile. »

Sujet 51 (femme turque)

Plusieurs sujets s'expriment en termes de gains et de pertes : 20 affirment n'avoir aucun regret et considèrent que l'expérience migratoire a été « bénéfique pour soi », « un passage nécessaire », « réussie », « enrichissante » et ce malgré les difficultés vécues ; *A contrario*, 10 expriment des doutes, des déceptions et des regrets quant à leur départ et/ou à la forme qu'a pris leur parcours :

« Parfois je me dis que peut être que je me suis trompé. Peut-être que j'avais l'impression que les personnes qui voyageaient pas c'était elles qui étaient perdantes. En voyant les liens que j'avais et que j'ai perdu et ce que ça m'a coûté ben je crois que je suis perdant quoi. »

Sujet 14 (homme albanais)

Malgré l'aspect tranché et rigide de la réponse de quelques sujets (en faveur d'une réussite ou d'un échec total), la majorité des réponses sont plus nuancées.

11 sujets considèrent que l'expérience migratoire a constitué un **défi**, une véritable épreuve qui les a conduits à faire preuve de ressources et de résistance. Le mot défi n'a pas la même dimension pour tous : pour une part il s'agit d'un « challenge » que le sujet s'est imposé à lui-même en partant ; pour les autres il est celui de survivre (physiquement et psychologiquement) à une précarité extrême.

Lorsqu'il a été demandé aux sujets d'évaluer dans quelle mesure l'expérience migratoire dans son ensemble les avaient changé - en situant leur réponse sur une échelle allant de 0 « Pas du tout »

à 4 « *Oui beaucoup* » - la moyenne générale est de 3,2 ($\sigma = 1,07$)¹⁹⁸. À l'exception de quelques négations radicales concernant de possibles changements intervenus en soi, la grande majorité des sujets disent avoir été changés par leur expérience migratoire.

15 sujets insistent (de façon plus ou moins appuyée et rigide) sur le fait que l'expérience migratoire n'a pas changé certains aspects de leur personne ou qu'elle est « juste » une « nouvelle étape » de vie et n'a pas été à l'origine de changements décisifs. Le besoin fondamental de maintenir une continuité de soi, un processus de conservation du sentiment d'identité (Marc, 2002) est lisible chez ces sujets qui affirment notamment être « restés eux-mêmes » au plan axiologique. Chez certains, cette attitude traduit une aspiration à rester fidèle à ses origines et un besoin d'affirmer ne pas se distancier de ses engagements et appartenances passés.

« *« Je suis restée moi. [rire] Mon moi profond. Non parce que je reste toujours la même personne qui a le même engagement que lorsque j'étais dans mon pays. Comme je l'ai dit je suis venu dans un autre mode de vie. Mais je reste la même personne qui a le même engagement ! »*

Sujet 17 (femme originaire de l'Île Maurice)

Les sujets considérant que leur expérience migratoire les a changés évoquent majoritairement des changements « constructifs » (le fait d'avoir grandi, d'avoir fait évoluer leur système de valeurs, d'être devenus plus résistants, plus libres...) 5 ont aussi parlé de changements plus néfastes (le développement d'une forme d'anxiété, d'une méfiance ou le repli sur soi)¹⁹⁹. Même si les participants à cette étude sont loin d'avoir tous activement recherché une rencontre culturelle « épanouissante », « enrichissante » ou « formatrice » à leur départ, dans leur majorité, ils associent l'expérience migratoire à celle d'un apprentissage, et ce même lorsqu'ils ne font pas partie d'une classe favorisée, ou que leur parcours a été marqué de violence, de précarité, d'entraves etc. Tous les apprentissages de la migration ne se sont pas fait sans souffrance et conflictualité.

« *Comprendre aussi les gens. Pourquoi ils sont dépressifs, pourquoi ils parlent pas avec toi. Voilà apprendre l'individualité de chacun ça m'a permis d'apprendre à voir cette individualité chez moi aussi. Parce que ma famille qui est plutôt européenne ils ont besoin de cette individualité tu vois. Que j'ai dû apprendre aussi. Parce que moi je veux toujours que tout le monde soit ensemble, qu'on fasse toujours les choses ensemble. Tu vois ? Eux ils ont pas besoin de ça. Donc moi j'ai appris à donner la liberté à chacun. »*

Sujet 12 (Femme brésilienne)

- *Rapport au pays d'origine : rompre avec le passé ou travailler à maintenir des liens d'attachement forts*

Lorsqu'il a été demandé aux sujets d'évaluer la fréquence à laquelle ils pensaient à leur pays d'origine - en situant leur réponse sur une échelle allant de 0 « *Jamais* » à 4 « *Beaucoup tous les jours* » -

¹⁹⁸ Cf. Volume II. Annexe 16.a - Graphique 4 (p. 577).

¹⁹⁹ Cf. Volume II. Annexe 16.b - Tableau 9 (p. 583).

la moyenne générale est de 3,2 ($\sigma = 1,47$)²⁰⁰. Les rapports à l'espace social et géographique que représente le pays d'origine des sujets sont très variés. Chez la majorité des sujets celui-ci a une place dans le registre du présent : par la remémoration d'expériences passées, l'échange effectif (parfois très fréquent) avec des autres restés au pays *via* les réseaux sociaux, la consultation d'informations sur les événements s'y déroulant.

Penser à son pays d'origine revient à penser : 1) aux autres significatifs qui y résident (n = 57) sans qui, pour certains, le lien au pays serait insignifiant ; 2) à des lieux spécifiques (n = 8) ; à des objets culturels spécifiques comme des œuvres musicales (n = 1), à la nourriture (n = 5) ; à la période de l'enfance (n = 3) ; à des événements festifs (n = 2).

Tous les sujets ne témoignent pas une fidélité importante au registre du passé, à la vie menée dans le pays d'origine : 2 sont dans une emprise au registre du passé du fait des expériences traumatiques qui le caractérisent ; 7 affirment vouloir couper avec le passé, avec l'espace social que constitue le pays d'origine pour s'orienter exclusivement vers le registre du futur.

« Le moment que j'ai vécu c'est ça. C'est encore dans la tête. Déjà j'arrive même pas à dormir bien ! Je prends des médicaments. Ça m'aide à dormir un peu. Parce que j'ai un psychiatre qui me suit. Parce que j'ai des angoisses, j'y repense. Quand je suis seule là tout ce qui s'est passé, du Congo jusqu'ici ça revient dans ma tête. »

Sujet 06 (femme congolaise)

« J'ai pas envie d'y retourner si tu veux. Parce qu'il y a beaucoup de choses qui vont pas bien. Politiquement parlant par exemple. Là ça a un peu changé mais bon. Et puis les mentalités qui sont encore à 2000 ans avant je sais pas [rire]. Un peu fermées. »

Peu de sujets ont un point de vue exclusivement positif sur leur pays d'origine. En effet, nombre d'entre eux sont critiques, principalement vis-à-vis des institutions politiques, économiques et des dynamiques relationnelles s'y déployant. En ce sens, ils évoquent une grande variété d'émotions ressenties à l'évocation de leur pays d'origine : le manque (n = 17) ; la nostalgie (n = 13) ; l'amertume, la colère (n = 6) ; la tristesse (n = 6) ; la révolte (n = 4) ; l'impuissance (n = 3) ; l'inquiétude (n = 3) ; la gratitude (n = 1) ; le bonheur (n = 1) ; la paix (n = 1)

La majorité des sujets expriment un attachement à leur pays d'origine : 2 d'entre eux idéalisent ce dernier quand 3 autres évoquent le caractère aliénant de ce lien.

« Du coup, aujourd'hui ça m'arrive de penser à des choses dures de l'enfance. Ça me choque aussi quand j'y repense. Ça me bloque. Ça arrive souvent en ce moment. Je suis ailleurs. C'est pas bon ça me perturbe. Je pense aux moments de fête. Du coup je ressens de la solitude. Je suis triste. Ça me fait me rendre compte que je suis plus du tout dans la communauté. »

Sujet 02 (homme indien)

²⁰⁰ Cf. Volume II. Annexe 16.a - Graphique 5 (p. 577).

- *Prospection : des rapports variés au registre du futur*

Lorsqu'il a été demandé aux sujets d'évaluer l'intensité avec laquelle ils avaient confiance en l'avenir - en situant leur réponse sur une échelle allant de 0 « *Pas du tout* » à 4 « *Oui beaucoup* » - la moyenne générale est de 3,15 ($\sigma = 1,05$)²⁰¹. La grande majorité des sujets ont déclaré avoir confiance en l'avenir. Le premier constat à faire sur ce résultat est que la confiance que les sujets ont en leur avenir n'est *a priori* pas dépendante de leur situation administrative, du mobile de leur migration, du fait que leur expérience migratoire ait été marquée par des violences. En effet, il est surprenant de constater que les 7 sujets ayant choisi les modalités 0 « *Pas du tout* » ou 1 « *Un peu* » ont dans leur grande majorité ($n = 5$) un statut administratif stable et ont activement choisi de partir de chez eux. La moyenne des réponses est de : 3,14 ($\sigma = 1,21$) pour les sujets soumis à la loi Dublin et ayant vécu un voyage prolongé en Afrique ; 3 ($\sigma = 1$) pour les demandeurs d'asile ; 2,72 ($\sigma = 1,38$) pour ceux qui n'ont aucun statut administratif ; 4 ($\sigma = 0$) pour les réfugiés. Pour bon nombre de ces sujets l'espoir d'accéder à une vie meilleure en s'éloignant d'un passé marqué par les difficultés est particulièrement prégnant et soutient la certitude d'un avenir prometteur. Une emprise au registre du présent et parfois au registre du passé (du fait de son caractère traumatique) empêchent une prospection « concrète », l'établissement de projets réalisables mais semble renforcer leur orientation vers le registre du futur sur lequel ils projettent leurs désirs et aspirations.

Dans le cas des demandeurs d'asile, les résultats obtenus s'accordent avec l'étude menée par Kobelinsky (2010) : leur rapport au futur se caractérise par l'attente, l'anticipation anxieuse d'un refus. La tension vers ce registre se voit tout entière cristallisée autour de la réponse de l'OFFPRA.

« *Si on nous dit oui alors tout ira bien. C'est tout ce que je peux dire.* »

Sujet 26 (femme soudanaise)

5 sujets utilisent l'expression « devoir tenir bon » lorsqu'ils parlent de leur confiance en l'avenir. La confiance et l'espoir protègent alors du renoncement.

« *Il faut continuer pour parvenir à vivre bien. Il me faut du courage et de la patience.* »

Sujet 47 (homme gambien)

18 sujets affirment qu'ils ne peuvent se prononcer à propos de leur futur et doivent rester prudents à ce propos pour éviter les déceptions, soit parce que celui-ci est conditionné par l'administration, soit parce qu'il revient au destin ou à Dieu de décider de leur sort, soit parce qu'ils ont trop d'incertitudes.

« *On peut pas faire confiance on peut pas savoir ce qui va arriver demain. On sait pas ce qui va arriver ! On espère que ça va être bien mais on sait pas. Y a rien qu'on va voir à 100 pour 100.* »

Sujet 01 (femme marocaine)

²⁰¹ Cf. Volume II. Annexe 16.a - Graphique 6 (p. 577).

Le discours des sujets à propos de leur avenir est centré : sur des projets de différentes natures²⁰² (n = 54) ; sur le bien-être et la santé (n = 4) ; sur l'avenir des enfants et les questionnements quant à la complexité de leurs appartenances (n = 5).

« Je peux pas partir ! Maintenant les enfants ils savent même pas parler l'arabe ! C'est mon problème maintenant. Maintenant si vous parlez avec ma fille elle va dire 'je suis française'. Et moi : 'non tu es née en Italie !'. 'Non non je suis française' ! [rires] »
Sujet 41 (femme marocaine)

Le fait de ne pouvoir travailler (ou du moins pas dans des conditions légales) est vécu très difficilement par des sujets qui ont alors des difficultés à donner sens à leur quotidien voire à leur existence. Certains rapportent la sensation d'un présent qui se distant et s'allonge (notamment chez les habitants des squats), d'autres une anxiété du temps qui passe trop vite.

« En France le temps ça passe vite. C'est normal moi je trouve parce que avant y avait beaucoup de choses pour que je m'occupe. Tu sais je fais ça, ça, ça. Maintenant c'est le contraire ! Je sais pas t'expliquer ... Mais le temps ça passe vite ! Des fois quand je travaille pas. Ça passe du vendredi au vendredi je me suis pas rendu compte. [...] J'aime travailler même pour changer ! Au travail tu trouves des copains, des amis. Tu rentres, t'es fatigué. Moi j'ai envie de faire ça ! [...] J'ai jamais réfléchi à ça avant mais ça vient tout seul. C'est comme ça. Même mes copains ils disent ça. Les étrangers. Ils disent le temps ça passe vite. [rire] »
Sujet 15 (homme marocain)

Les réponses des sujets quant à la forme de la suite de leur parcours peuvent être catégorisées selon : qu'ils projettent de rester vivre en France (n = 32) parce qu'ils le souhaitent (n = 24) ou parce qu'ils y sont contraints (n = 8) ; que l'endroit où ils pourront vivre dépend de facteurs (ex : envies d'un conjoint ou l'obtention d'un travail) sur lesquels ils n'ont pas de prise (n = 7) ; qu'ils ne parviennent pas à savoir ce qu'il en sera et ne veulent pas présager de l'endroit où ils pourront aller (n = 7) ; qu'ils souhaitent vivre entre la France et leur pays d'origine (n = 6) ; qu'ils souhaitent retourner dans leur pays dès que possible (n = 3) ; qu'ils prévoient de rester mais de « rentrer » pour la retraite (n = 3) ; qu'il souhaite partir pour une nouvelle destination (n = 2). 3 sujets ont exprimé l'importance que recouvrirait pour eux le fait de « mourir chez eux ».

« Mais je veux finir mes jours au Brésil. »

Sujet 34 (homme brésilien)

« C'est une pensée qui me vient souvent de façon inattendue mais la Gambie c'est là où je veux finir. »

Sujet 47 (jeune homme gambien)

²⁰² Cf. Volume II. Annexe 16.b - Tableau 10 (p. 583).

5.2.3. *Processus de personnalisation et parcours migratoires*

L'analyse des **dynamiques de changement inhérentes au temps du départ** a révélé que ce dernier pouvait constituer un projet, une rupture introduite par le sujet dans le cours de sa vie et/ou être le moyen de dépasser un conflit. Ces observations nous poussent à considérer que le départ a pu avoir une portée personnalisante chez certains des sujets, en ce qu'il constituait un « acte de personne » favorisant leur désaliénation. Par exemple, chez 26 sujets le départ prend racine dans une *déprise conflictuelle* (Baubion-Broye *et al*, 1987b) plus ou moins brutale et étendue dans le temps. En fait, le laps de temps entre la rupture (qui est un évènement de vie ou la mise à jour d'un conflit) - qui fait naître une situation de déprise conflictuelle - et le moment où le sujet la « prend en charge » (cherche à sortir de cette dernière) est très varié selon les cas. En effet, pour des raisons contextuelles et/ou personnelles, l'engagement des sujets dans une *reprise mobilisatrice* a pu ou dû être plus ou moins rapide et « réflexive ». Il est intéressant de souligner que pour certains sujets, la quête de solutions à la perte de leurs potentialités ou à un conflit entre désir(s) et contrainte(s) s'origine dans un évènement de vie précis. C'est notamment le cas chez Akima dont le parcours migratoire a fondamentalement été initié par un acte de personne. La frise développementale construite sur la base de son discours ²⁰³ montre bien que le moment où son mari lui a annoncé qu'il souhaitait se remarier constitue un véritable tournant l'ayant amené à développer des stratégies pour gérer le conflit vécu depuis plusieurs années et parvenir à se sortir d'une situation d'aliénation. Ainsi, il semble que la déprise conflictuelle ait pu durer longtemps avant qu'elle ne s'engage dans une reprise mobilisatrice mais l'année passée à préparer son départ en constitue véritablement une. Repérer un évènement déclencheur de la reprise mobilisatrice - c'est-à-dire marquant le passage d'une position « passive » à une position « active » du sujet dans la gestion du conflit - n'est pas chose évidente.

L'adoption d'une position réflexive nécessite la disposition d'un temps d'élaboration. Plus encore, l'engagement dans un processus d'objectivation suppose que s'ouvre un espace potentiel au sein duquel la confrontation et la dialectisation des différents possibles pour soi est réalisable. En ce sens, chez les sujets ayant vécu une rupture dans la sécurité, le départ constitue souvent une *reprise mobilisatrice « réactionnelle »* : une « tentative non analysée de gestion des effets » de la rupture, une « défense par fuite et sécurisation » (Baubion-Broye *et al*, 1987b, p. 437) face aux dangers encourus. Le départ de 6 sujets n'ayant pas vécu de rupture dans leur sécurité constitue également une *reprise mobilisatrice « réactionnelle »* puisque même s'ils ont introduit activement la rupture du départ, leur choix ne s'accompagne pas d'une objectivation critique mais exclusivement d'une révolte. Leur départ constitue une « défense agressive » (*op.cit*) face à la déprise conflictuelle et

²⁰³ Cf. Volume II. Annexes 11.b - Frise d'Akima (p. 82).

comporte un aspect syncrétique. Ce n'est pas le cas chez Akima et 12 autres sujets dont le départ s'étayait sur de véritables « délibérations intimes » (Le Breton, 2016) et constituait alors une *reprise mobilisatrice* « *réflexive* ». Réflexivité tout autant rétrospective que prospective.

Chez Akima, l'année passée à préparer un départ pour se libérer avec ses enfants de l'emprise d'un mari qui se radicalise a donné forme à l'*entreprise créative* que constitue son départ. En effet, durant ce laps de temps elle s'est engagée dans une « conduite de projet » en élucidant les voies de personnalisation possibles et « en préparant le terrain aux actes à accomplir pour que [ses projets] se réalisent » (Baubion-Broye *et al*, 1987b, p. 441). Son départ a introduit une véritable libération en ouvrant la voie à une émancipation et une restructuration familiale souhaitées. La suite du parcours représenté sur la frise d'Akima révèle la survenue de nouvelles entraves et difficultés dans son existence : son arrivée est marquée par des ruptures (*précarisation* et *repères/ancrages*) et la vie en CADA par une crise, une emprise au registre du présent particulièrement forte.

« Je sais que je vais attendre un ou deux ans. Mais normalement j'ai fait le bon choix. Je suis bloquée pour le moment car je ne sais pas ce qui va se passer. J'ai peur. »

Malgré cela, la portée personnalisante de son départ n'est pas « perdue » puisque son discours témoigne de son émancipation et traduit une importante satisfaction vis-à-vis du chemin parcouru.

« Avant j'avais le voile (mon ex m'a forcé), maintenant non. Avant j'étais enfermée, maintenant je suis libre. Je pense que je suis plus libre. Je suis sûre de moi. Je suis une femme, j'ai un caractère, je peux parler, m'exprimer. »

Au moment de notre rencontre, sa situation mettait Akima face à de nouveaux défis, de nouveaux enjeux transitionnels qu'elle était en train d'élaborer pour parvenir à vivre vraiment créativement.

L'analyse des *dynamiques de changement inhérentes au temps du voyage* prolongé en Afrique a révélé le vécu de nombreuses ruptures, de conflits massifs et de crises chez certains sujets. Le temps du voyage – dangereux et violent - se caractérise par la temporalité de la survie qui laisse très peu de marge de manœuvre aux sujets. La majorité d'entre eux ont alors vécue une *déprise conflictuelle* massive. C'est par exemple le cas d'Abdoulha. En effet, la frise construite sur la base de son discours²⁰⁴ met à jour le vécu d'un grand nombre de ruptures de type « mise à mal » (*scolarité, humanité, signification, insécurisation, temporelle, identitaire, attentes/réalité, culturelle, précarisation, repères/ancrages, socialisation*) et de nombreux conflits (*entre désirs et contraintes, entre contraintes*). Il est très clair que la difficulté du voyage n'était pas du tout anticipée par ce jeune homme de 18 ans, parti « sur un coup de tête ». Le voyage dans son ensemble a constitué une épreuve mais le temps de traversée du désert et passé en Libye constituent les véritables déclencheurs d'une *déprise conflictuelle* chez Abdoulha. Ces périodes ont eu une portée particulièrement aliénante et ont initié

²⁰⁴ Cf. Volume II. Annexes 11.b - Frise d'Abdoulha (p. 103).

une crise qui était encore d'actualité lors de notre rencontre du fait de la grande précarité dans laquelle le maintenaient la vie en squat et sa situation administrative. Le conflit entre contraintes qu'il a dû résoudre en Libye a grandement mis à mal son sentiment d'identité. La *reprise mobilisatrice* dans laquelle il s'est engagé était alors inévitablement réactionnelle car elle prenait place dans la temporalité de la survie. L'arrivée en Europe a été vécue comme un accomplissement mais elle est loin d'être venue résoudre l'ensemble des conflits vécus. Le cas d'Abdoulha s'apparente à celui de la majorité des sujets ayant vécu un voyage prolongé en Afrique. Néanmoins, il est celui qui a abordé avec le plus de réflexivité son parcours et son vécu. Ainsi, lorsque nous l'avons rencontré il était dans une quête de signification, de biographisation mais aussi de prospection ; processus que ses conditions de vie entravaient grandement.

« Disons que mon rêve dans cette vie c'est d'être docteur. C'est quelque chose que j'ai commencé à étudier et que j'ai arrêté alors maintenant mon rêve meurt. Il s'effondre. Parce qu'il n'y a aucun signe aujourd'hui qui me montre que je serai docteur dans le futur. Si au moins je me voyais aller à l'école actuellement il y aurait la possibilité que je devienne docteur. Alors aujourd'hui, je n'ai pas de rêve possible pour le futur. »

Abdoulha est le plus jeune des sujets que nous ayons rencontrés. Les ruptures vécues sont intervenues à un âge où sa personne était encore en pleine formation. Il est clair que son expérience migratoire a entravé le développement de toutes les potentialités de sa personne en l'ayant contraint à n'avoir pour option que « l'action » au quotidien. Pour autant, la préservation de ses capacités réflexives apparaît clairement dans son discours et témoigne d'une persistance du processus d'objectivation critique présageant l'existence de potentialités créatives. Tout processus de personnalisation semble loin d'être totalement annihilé chez lui.

Baubion-Broye et ses collaborateurs (1987b) soulignent que – contrairement aux conduites « réflexives » - les conduites de « défense agressive » ou « de défense par fuite et sécurisation » sont « vouées à l'impasse ou à l'échec [...] parce qu'elles ne permettent pas l'élaboration de projets à la fois personnels et participatifs » (*op.cit*, p. 440). Dit autrement, les conduites menées dans le cadre d'une reprise mobilisatrice « réactionnelle » ne semblent pas pouvoir favoriser un processus de personnalisation. Pour autant, nous pouvons considérer qu'ils sont le signe, la manifestation de capacités agentives chez des sujets ne laissant pas certaines contraintes agir démesurément sur leurs aspirations et besoins personnels. Même si sa position est défensive, la personne s'octroie voix au chapitre, elle se personnalise puisqu'elle trouve des voies de désaliénation lui redonnant une certaine marge de manœuvre. Néanmoins, en sus d'un mouvement de « dégagement », la personnalisation suppose effectivement un travail d'objectivation et une quête de sens pour que le sujet parvienne à retrouver de la cohérence entre ses conduites. Ainsi, nous pouvons envisager l'importance que recouvrira l'avènement d'un « deuxième temps de personnalisation » durant lequel

l'élaboration des changements vécus dans différentes sphères d'expériences (de leurs causes et leurs effets) sera possible pour Abdoulha.

L'analyse des *dynamiques de changement intervenant durant le temps de l'arrivée en France ou dans la suite du parcours* révèle le vécu de ruptures et de conflits de natures très diversifiées. Certain.e.s sont assez largement partagé.e.s par les participants de l'étude et directement sous-tendu.e.s par les caractéristiques même d'une migration telles que : l'éloignement des milieux d'origine, l'appréhension de nouveaux milieux sociaux, culturels, institutionnels. D'autres entretiennent un lien plus indirect avec ces dernières et sont plus spécifiques en ce que leur forme découle de la singularité de chaque parcours de vie. Quoi qu'il en soit, il est clair que les débuts en France constituent un véritable défi pour les sujets à différents niveaux (identitaire, social, professionnel, familial, etc.), et ce quelle que soient leur situation et leur histoire. Pour certains, ce temps est marqué une *déprise conflictuelle* et a requis que s'engage un processus de personnalisation. C'est notamment le cas chez Urim²⁰⁵ qui a vécu l'échec d'un projet reposant sur une reprise mobilisatrice réflexive et l'ayant conduit à un état de sidération prolongée. À leur arrivée en France, bon nombre de sujets se sont vus confrontés à des ruptures, conflits et enjeux transitionnels qu'ils n'avaient alors pas anticipés. Leurs récits ont confirmé le caractère processuel et non immédiat de la personnalisation. En effet, une analyse globale des parcours montre l'importance d'un temps d'élaboration des différents changements vécus. L'existence de conflits latents d'appartenances chez plusieurs sujets installés en France depuis des années témoigne du fait que l'élaboration de certaines dynamiques de changement n'est jamais acquise et toujours questionnée par les expériences vécues. En effet, si leurs discours témoignent d'une capacité à vivre créativement, une conflictualité latente issue de l'expérience migratoire mettait encore à l'épreuve leurs capacités d'objectivation. L'analyse des dynamiques de changement intervenant durant la suite du parcours en France met effectivement à jour le fait que des mois, des années après l'évènement migratoire les sujets sont confrontés à l'actualisation ou la réactualisation de conflits associés. C'est par exemple le cas de Marta qui a véritablement affirmé les aspirations de sa personne pour la première fois à l'âge adulte, 9 ans après être partie du Cameroun. La frise construite sur la base de son discours²⁰⁶ révèle clairement que son premier départ s'inscrit dans un processus d'acculturation à l'œuvre depuis son enfance. Le second départ, lui, signe une distanciation vis-à-vis du chemin tracé par le cercle familial mais ne constitue pas encore un acte de la personne puisque l'enjeu d'émancipation par lequel il était sous-tendu ne s'est révélé à elle que dans l'après-coup. Elle vivait certainement des conflits entre désirs et contraintes en suivant le chemin tracé par ses parents mais

²⁰⁵ Cf. Portrait d'Urim (p. 237).

²⁰⁶ Cf. Volume II. Annexes 11.b - Frise de Marta (p. 50).

ils étaient encore latents lors de son départ pour la France. C'est à son arrivée que Marta se confronte à la première *déprise conflictuelle* de sa vie. En effet, pour la première fois, des ruptures imprévues se produisent et requièrent d'elle qu'elle s'autonomise et se responsabilise. Ce n'est que quelques années après qu'elle comprend que ces processus doivent inévitablement s'accompagner d'une émancipation. La mort de sa mère marque l'avènement d'une seconde *déprise conflictuelle* qui conduit Marta à la crise. C'est dans cette expérience que les premiers actes qu'elle posera en tant que personne prennent leur source. La portée personnalisante que peut recouvrir une crise est claire dans ce cas. Dans un premier temps, ses tentatives de gestions de la crise sont syncrétiques (souhait de retourner immédiatement au pays et repli familial). Le fait que, dans un second temps la *reprise mobilisatrice* puisse devenir *réflexive* est notamment dû au soutien de ses proches. En effet, c'est grâce aux encouragements de ses cousines, au partage d'expériences dans sa fratrie et au soutien de son mari qu'elle a pu réellement gérer des conflits qui agissaient depuis longtemps en questionnant leurs fondements et en faisant des choix en accord avec ses aspirations personnelles. Un échec dans le parcours initialement tracé par ses parents est l'opportunité pour qu'elle s'engage dans une *entreprise créative* et assume pleinement de choisir sa voie. Alors que cet échec est initialement vécu dans la honte, la prise en main de son avenir lui permet d'accéder à une reconnaissance particulièrement signifiante de la part de son père. Lors de notre rencontre, elle se rappelle très précisément des mots de ce dernier : clés pour qu'elle prenne pleinement conscience de ses capacités agentives.

« Tu vois même en Europe tu t'en sors, t'as un bureau ! [rire] T'as un bureau, tu gagnes ta vie, tu n'es pas en train de dépendre de ton mari, donc voilà. C'est honorable !. [Quand je repense à ça je ressens] la joie, la fierté de dire : 'j'ai fait tout par moi-même ! C'était moi, ce n'est pas quelqu'un d'autre. Le chemin c'était moi. Je l'assume donc... C'était plutôt ça. De me sentir libre. »

« La nature et la signification fondamentales de la musique ne résident pas dans des objets et pas du tout dans les œuvres, mais dans l'action, dans ce que les gens font »

Christopher Small

2019, p. 31

« En marchant j'aime chanter. Monologuer mais... 'monochanter' en fait ! Voilà j'aime 'monochanter'. Pour m'exprimer seul. Dire ce que je pense même si y a personne qui m'écoute. [...] J'ai la rage de certaines choses que je trouve vraiment qui doivent pas avoir leur place mais qui sont là. L'injustice, la pauvreté, la précarité ... La discrimination, la ségrégation. Des fois quand je chante je ressors ça ! Même en monochantant je ressors ça à chaque fois ! »

Jean

2018, entretien dans un café



« Yol »

Altin Gün

2021

CHAPITRE 6 : CONDITIONS ET FONCTIONS DE L'USAGE DE LA MUSIQUE EN GENERAL ET DANS LE CADRE DE L'EXPERIENCE MIGRATOIRE

Ce chapitre présente les résultats éclairant nos deuxièmes et troisièmes axes de questionnement, à savoir : *De quelles façons les personnes musiquent-elles durant leur parcours migratoire ? ; Dans quelles conditions la musique est-elle mobilisée comme ressource symbolique durant les parcours migratoires et quelles fonctions remplit-elle pour les personnes ?* Sa construction suit les objectifs de recherche que nous nous sommes fixés pour parvenir à répondre à ces questions²⁰⁷. Ainsi : la **partie 6.1** a pour objectif d'appréhender de façon globale les thèmes abordés par les sujets lorsqu'ils parlent de leurs pratiques musicales *via* l'analyse Alceste du corpus « *Musiquer* » ; la **partie 6.2** a pour objectif de caractériser plus précisément les types de pratiques musicales dans lesquelles s'engagent les sujets au quotidien et le sens qu'ils leur octroient au travers de l'analyse de discours effectuée *via* Nvivo ; la **partie 6.3** a pour objectif d'introduire la réflexion sur les liens entre musique et migration en appréhendant de façon globale les manières dont ces deux dimensions sont reliées dans les discours *via* l'analyse Alceste du corpus « *Fonctions de la musique dans l'expérience de la migration* » ; la **partie 6.4** a pour objectifs de mettre à jour les changements potentiels dans les pratiques musicales des sujets au cours de l'expérience migratoire, d'en comprendre les facteurs ainsi que la nature *via* l'analyse croisée des frises développementales et des discours ; la **partie 6.5** a pour objectifs de situer la musique parmi les divers étayages trouvés par les sujets au cours de leur parcours migratoire, de distinguer si ces derniers évoquent des œuvres musicales comme ayant été des objets symboliques et/ou des ressources symboliques puis de mettre en lien la mobilisation de la musique comme ressource symbolique et ses fonctions avec des dynamiques de changement spécifiques *via* l'analyse croisée des frises développementales et des discours ; la **partie 6.6** explore les façons dont la musique a soutenu un processus de personnalisation chez certains sujets *via* la construction de 5 études de cas -.

²⁰⁷ Cf. Partie 4.3.2. *L'articulation des questions et objectifs de recherche* (p. 162).

6.1. Les diverses dimensions du discours portant sur le musiquer (Alceste)

Ici, notre objectif est d'appréhender de façon globale les thèmes abordés par les sujets lorsqu'ils parlent de leurs pratiques musicales au travers de l'analyse Alceste du corpus « *Musiquer* ». À l'issue d'une CHD, le logiciel a réparti 66% du corpus en 5 classes stables. L'analyse approfondie de la classification ascendante de chacune d'elles²⁰⁸ permet de repérer les thèmes qui font leur spécificités (et forment en quelque sorte de « sous-classes ») et de finalement comprendre la logique selon laquelle le corpus est partitionné.

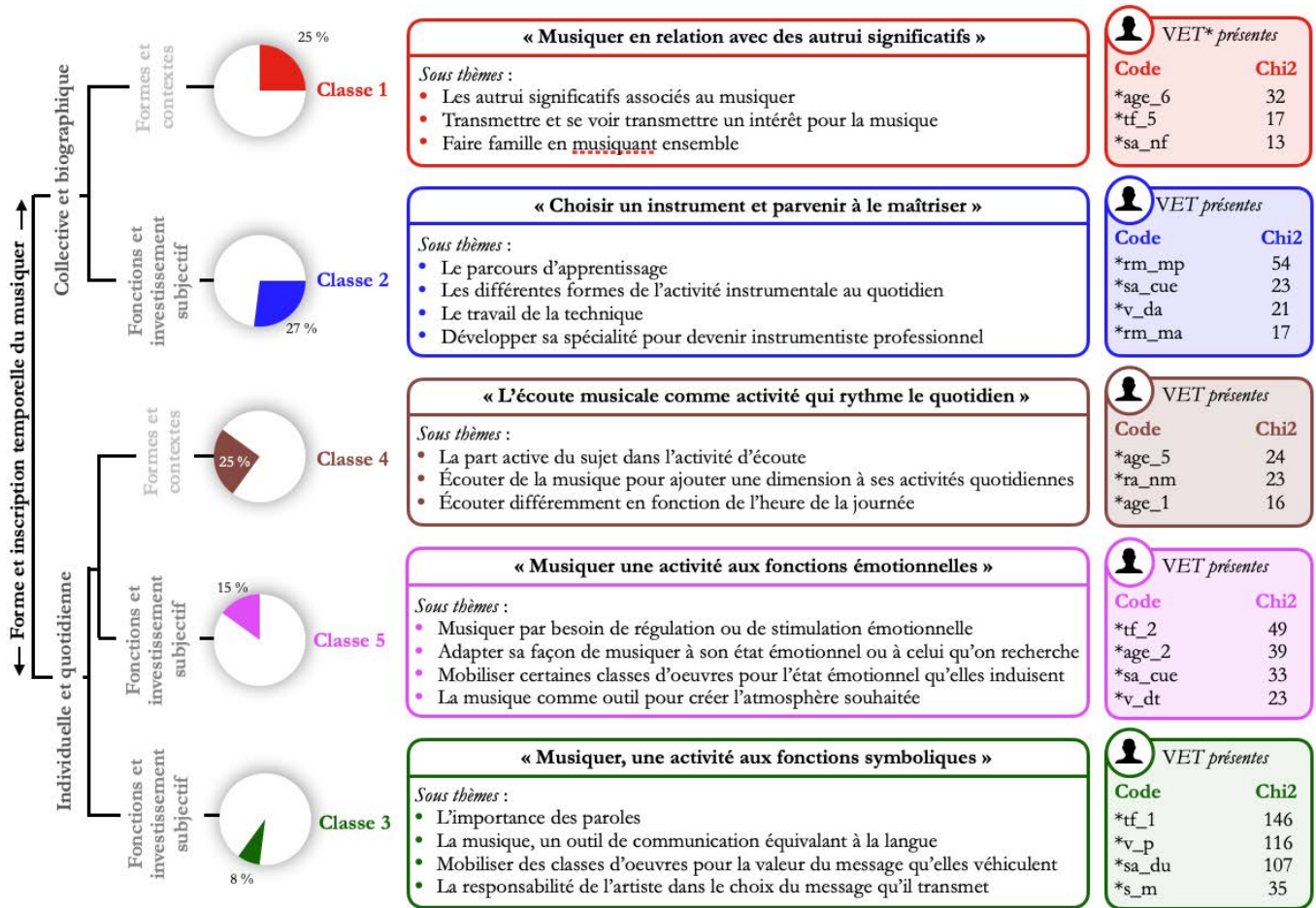


Figure 15 CHD et profil des classes stables du corpus 2 « Musiquer »

Sur cette CHD, nous pouvons observer une première partition distinguant des formes et des inscriptions temporelles du musiquer : il est décrit comme une activité collective à l'inscription biographique dans les classes 1, 2 et comme une activité individuelle et quotidienne dans les classes 4, 5 et 6. À l'intérieur de ces deux ensembles, le discours est partitionné selon qu'il porte plutôt sur la forme et le contexte du musiquer (classe 1 et 4) ou sur les fonctions et l'investissement subjectif de celui-ci (classes 2, 5 et 3). L'analyse et l'interprétation du plan factoriel des correspondances permettent de mieux comprendre la nature des relations entre les différentes classes de discours

²⁰⁸ Cf. Volume II. Annexe 13 - CAH des classes de discours issues de l'analyse lexicométrique des 3 corpus (p 548).

relevées ici avant d'en explorer plus en profondeur le contenu. Le plan factoriel des correspondances du corpus « *Musiquer* » peut-être lu ainsi :

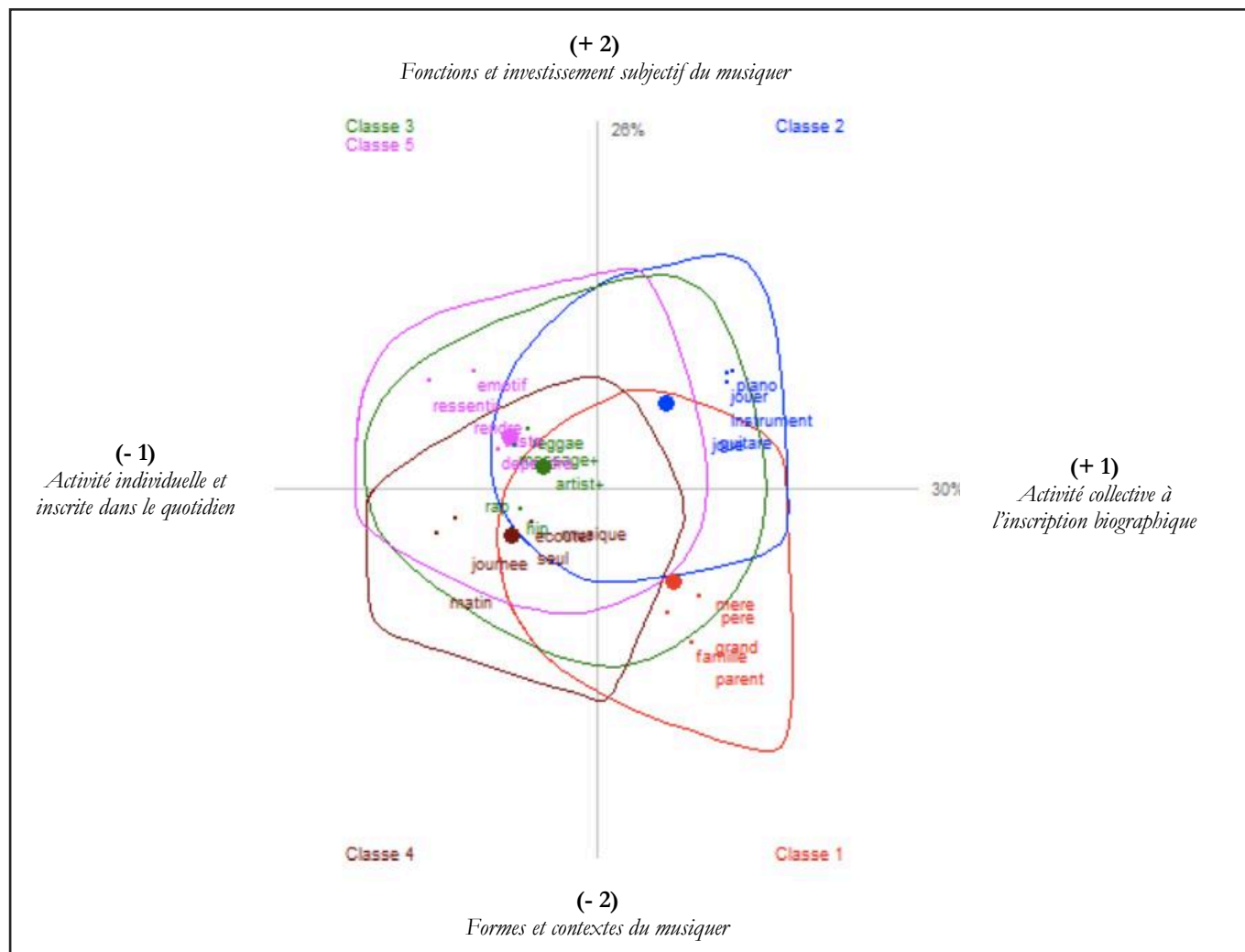


Figure 16 AFC du corpus 2 « *Musiquer* »

- L'**axe horizontal** (le premier facteur) rend compte d'environ 30 % de l'inertie et traduit la distinction entre d'une part des discours portant sur le musiquer en tant qu'activité individuelle se déployant dans le registre du présent, du quotidien (-1) et d'autre part des discours portant sur le musiquer en tant qu'activité collective à l'inscription biographique, se déployant tout au long d'un parcours de vie (+1).
- L'**axe vertical** (le second facteur) rend compte d'environ 26 % de l'inertie et traduit la distinction entre d'une part les éléments de discours se rapportant aux formes et contextes au sein desquels les sujets musiquent (-2) et d'autre part les fonctions du musiquer et les façons dont les sujets investissent subjectivement cette activité (+2).

En premier lieu, le graphique met à jour un lien entre les classes 3 et 5 qui se déploient toutes deux à partir d'un espace se situant entre le pan négatif de l'axe vertical et le pan positif de l'axe

horizontal. La similarité de ces deux classes de discours réside dans le fait qu'elles portent sur les fonctions que le musiquer a pour les sujets. Deux ordres de fonctions se distinguent alors : 1) émotionnelles (au sein de la classe 5) et symboliques (au sein de la classe 3). Le recouvrement des formes représentant ces deux classes – bien qu'il ne soit pas total - indique que ces deux ordres de fonctions apparaissent complémentaires dans les discours portant sur le musiquer. Les cœurs de ces deux classes sont très proches dans l'espace graphique. Plus globalement, le caractère central de ces deux classes (elles sont celles qui recouvrent le plus les 3 autres) et le fait qu'elles ne soient pas significativement représentées chez des sujets selon qu'ils soient musicien professionnel, musicien amateur ou non musicien²⁰⁹ indiquent que les fonctions évoquées ne sont pas spécifiques à une seule façon de musiquer.

L'inertie caractérisant les classes 3 et 5 les distingue de la classe 1 qui se déploie dans l'espace opposé (entre le pan négatif de l'axe vertical et le pan négatif de l'axe horizontal). Les premières renvoient à des expériences foncièrement subjectives tandis que la classe 1 est centrée sur les expériences intersubjectives. Il semble que les variables de l'âge et du temps passé en France sous-tendent en partie cette polarisation dans les discours portant sur le musiquer. Les sujets dont le discours est significativement relié à la classe 1 sont plus âgés et sont en France depuis plus longtemps que les sujets dont le discours est significativement relié à la classe 3 ou 5 (Cf. CHD ci-dessus). Ceci semble pouvoir révéler deux faits : 1) les sujets n'ayant pas encore pu créer d'ancrage plural en France s'expriment principalement sur l'aspect subjectif de leur pratiques musicales car leur situation actuelle ne leur permet pas de musiquer avec des autres significatifs ; 2) à l'âge où l'heure est à la prise d'autonomie et pas encore celle de l'engagement marital ou de la parentalité, les pratiques musicales sont avant tout tournées vers des expériences subjectives et le développement de soi.

L'opposition qui se dessine très clairement entre les classes 4 et 2 est sous-tendue par le fait qu'elles renvoient respectivement à la pratique de l'écoute et à la pratique instrumentale. Elles se recouvrent en partie car les instrumentistes ont aussi une pratique de l'écoute et nous en ont dit quelque chose. L'écoute est une pratique largement partagée au sein de la population, ce qui n'est pas le cas de la pratique instrumentale qui donne forme à un discours spécifique, à l'inertie plus importante sur le plan factoriel.

Au vu de cette analyse, il apparaît pertinent de structurer l'exploration approfondie des 5 classes selon la distinction que révèle le premier facteur de l'AFC.

²⁰⁹ Les variables extratextuelles significativement reliées à ces classes ne sont pas en lien avec les niveaux de pratique musicale.

6.1.1. *Le musiquer, une activité collective à l'inscription biographique*

Les classes 1 et 2 couvrent au total 52% des uce classées. Toutes deux ont pour spécificités d'inclure la présence significative d'autrui dans le musiquer et de contenir des discours rétrospectifs inscrivant cette activité tout au long de parcours de vie.

- *Musiquer en relation avec des autrui significatifs (Classe 1)*

Formes significativement présentes (χ^2)	Formes significativement absentes (χ^2)
famille (147) ; père (67) ; grand (67) ; parent (60) ; mère (56) ; frère (55) ; soeur (48) ; ami (44) ; place (39) ; école (33)	fois (-16) ; émotif (-12) ; faire (-11) ; arriver (-11) ; chose (-10) ; temps (-10) ; voir (-9) ; commencer (-9) ; permettre (-9) ; comprendre (-9)

Cette classe de discours est significativement représentée chez les sujets de plus de 41 ans, résidant en France depuis plus de 10 ans, et les personnes ayant la nationalité française. Elle contient un discours centré sur la place qu'ont pris certains autrui significatifs dans le musiquer. La classification ascendante de cette classe met en exergue 3 thématiques²¹⁰ éclairant la façon dont les sujets musiquent et ont musiqué en relation avec des autrui significatifs.

Premièrement, certains *autrui significatifs associés au musiquer* apparaissent dans les discours : 1) des membres de la famille nucléaire d'origine (les parents et les membres de la fratrie ; 2) des autrui extérieurs à la sphère familiale (des amis ou un professeur d'instrument ou de chant pour les musiciens). Avec l'ensemble de ces autrui, un partage d'expériences musicales est possible et recherché.

Deuxièmement, le lien aux autrui dans le musiquer semble s'incarner dans un *processus de transmission*. Celui-ci est abordé sous trois angles. En premier lieu, sont évoqués les conditions dans lesquelles les sujets sont en position de transmettre leur intérêt pour la musique à autrui : les membres de la famille nucléaire – enfants et conjoint – ou des élèves pour les musiciens ou danseurs professionnels. Une question spécifique transparait dans le discours de sujets musulmans pratiquants : celle des interdits qu'imposent leur adhésion aux principes du Coran – « religion », « interdit », « coran » -. Chez les sujets concernés, l'idée que la musique n'est pas toujours bonne à transmettre leur a été léguée par les membres de la famille élargie et de la famille nucléaire d'origine. En second lieu, sont évoquées les situations dans lesquelles une « inter-transmission » est possible. En effet, les sujets distinguent des autrui à qui ils peuvent transmettre autant qu'accepter de se faire transmettre un intérêt spécifique pour le musiquer. En troisième lieu, sont évoqués les membres de la famille (parents ou conjoints) ayant transmis de façon « unilatérale » leur intérêt pour la musique aux sujets. Si pour certains cette transmission est considérée comme précieuse dans l'après-coup, chez d'autres elle révèle et renforce des conflits interpersonnels. La transmission

²¹⁰ Cf. Volume II. Annexe 13 - CAH des classes de discours issues de l'analyse lexicométrique des 3 corpus (p. 552).

prend alors place dans un rapport de force dans lequel le sujet n'a pas l'espace de musiquer comme il le souhaite vraiment.

Troisièmement, les sujets expliquent comme il est possible de **faire famille en musiquant ensemble**. En effet, cette classe contient également un ensemble discursif portant sur les fonctions d'affiliation et de structuration que remplissent les expériences musicales partagées dans la sphère familiale. En effet, les sujets parlent de la musique comme d'un objet ayant fait lien au sein de la famille élargie et de la famille nucléaire d'origine. Certains rituels musiquant sont spécifiques au cercle familial et font son histoire.

« J'ai des souvenirs de mon enfance particulièrement à Noël et mon père jouait des chansons de Noël à l'accordéon. Pas souvent mais particulièrement à Noël. [Ce sont] des moments de partage, de communion et aussi la tradition. Comme j'ai raconté à Noël c'était une tradition ! Des traditions familiales. »

Sujet 05 (femme américaine)

Dans l'après-coup les expériences musicales collectives vécues au sein de la famille nucléaire d'origine sont particulièrement significatives pour certains sujets puisqu'elles ont constitué des espaces de renforcement des liens. En ce sens, le discours porte aussi sur la façon dont les sujets essayent de musiquer collectivement au sein de la famille nucléaire (avec enfants et conjoint). Les goûts musicaux des enfants sont alors évoqués et les façons dont il est possible de se rencontrer dans le musiquer également.

« Je mets la musique à la maison et on danse. C'est quelque chose qu'ils ont appris depuis tout petit, ils me voient danser donc ils se mettent à danser. Donc je pense que ça créer un lien entre nous mais ça le libère aussi. »

Sujet 22 (femme originaire d'un pays d'ex-Yougoslavie : la Serbie)

Même si la pratique instrumentale - dont il est question dans la classe 2 - n'est pas exclusivement collective, elle s'est construite en relation avec des autrui (leur regard, leurs conseils, leur exemple...) au cours du temps.

- Choisir un instrument et parvenir à le maîtriser (**Classe 2**)

Formes significativement présentes (χ^2)	Formes significativement absentes (χ^2)
<p>jouer (165) ; piano (87) ; instrument (86) ; joue (66) ; guitare (62) ; apprendre (57) ; commencer (51) ; truc (43) ; arriver (33) ; début (32)</p>	<p>musique (-73) ; écouter (-57) ; famille (-27) ; dépendre (-16) ; partage (-12) ; maison (-11) ; moment (-11) ; rap (-10) ; souvenir+ (-10) ; transmettre (-10)</p>

Cette classe de discours est significativement représentée chez les musiciens professionnels, les musiciens amateurs, les citoyens européens arrivés en France directement par avion. Les formes les plus représentatives de cette classe renvoient à un discours sur la pratique instrumentale. Le tableau ci-contre révèle que celui-ci est en contraste avec le discours sur la pratique de l'écoute. La

classification ascendante de la classe 2 met en exergue 4 thématiques²¹¹ éclairant les dimensions de l'investissement subjectif de la pratique instrumentale.

Premièrement, une partie du discours des instrumentistes porte sur leur **parcours d'apprentissages** et se structure autour de marqueurs temporels tels que : « début », « époque », « année ». Ils évoquent leurs débuts avec leur instrument - « commencer » -. Les facteurs ayant motivé leur engagement dans une activité instrumentale sont de nature intersubjective et subjective : souhait de « faire comme » un autrui significatif, « faire plaisir » à un autrui significatif, « suivre » la tradition familiale ou le vécu d'expériences réveillant un intérêt pour le musiquer :

« La musique de bal trad ça me plaît beaucoup aussi. C'est la raison qui m'a poussé à vouloir commencer l'accordéon diatonique. En plus dans ma ville, il y avait un monsieur qui joue de l'accordéon diatonique qui est toujours en train de motiver les gens pour commencer à en jouer (rire). Il est tombé bien avec moi ! »

Sujet 31 (homme italien)

Aussi, l'apparition de la forme « frustré » dans cette classe révèle le caractère cognitivement et physiquement coûteux de l'apprentissage de l'instrument.

Deuxièmement, une partie du discours concerne davantage **les différentes formes de la pratique instrumentale au quotidien**, notamment les différents contextes dans lesquels elle prend place : en groupe, dans le cadre de cours (qu'ils dispensent où reçoivent), seuls. Sont aussi distingués différents types de rituels musiquant : répétitions avec d'autres instrumentistes, concerts, entraînement technique, improvisation, danse... Ces distinctions apparaissent importantes en ce qu'elles dessinent les différents types d'expériences vécues au travers de la pratique instrumentale, mais ces dernières sont interdépendantes et co-construites. Chaque forme de pratique instrumentale a une fonction propre et procure des sensations spécifiques aux sujets.

« [Quand je joue avec mon groupe en concert y a] une euphorie ! C'est vraiment... y a un moment quand tu montes sur scène... enfin pour moi dans mon expérience c'est un moment où je suis déconnecté de tout. Y a pas... je suis pas stressé, y a pas de problème, y a rien. C'est juste ça. [...] C'est pas pareil quand tu joues seul que quand tu joues avec un groupe. Je trouve plus de plaisir en jouant avec un groupe ! Mais je pense que quand je joue seul c'est plutôt pour m'améliorer moi-même. Pour être mieux, avoir une meilleure technique ou je sais pas. »

Sujet 20 (homme équatorien)

Troisièmement, le **travail de la technique** est évoqué. Les sujets expliquent les efforts que requiert l'acquisition de la technique instrumentale du point de vue cognitif et moteur. Une quête perpétuelle d'amélioration technique est présente comme en témoigne la présence significative des formes « essayer », « arriver », « niveau », « effort ». À celle-ci s'ajoute un effort d'acculturation à la théorie musicale, à des systèmes sémiotiques spécifiques comme en témoigne la présence des formes : « note », « mélodie ».

²¹¹ Cf. Volume II. Annexe 13 - CAH des classes de discours issues de l'analyse lexicométrique des 3 corpus (p. 553).

Quatrièmement, la nécessité de *développer d'une spécialité pour devenir instrumentiste professionnel* apparaît. En effet, toute une partie du discours porte sur des styles musicaux spécifiques : « brésilienne », « samba », « rock ». Les unités de contexte élémentaires (uce) au sein desquelles se situent ces formes ont été formulées par des musiciens professionnels ou semi-professionnels. Ils nous parlent de leurs zones d'expertises musicales. Ce sont ces dernières qui leur ont permis de faire de leur activité instrumentale une activité professionnelle, d'être reconnu(e)s.

Comme le révèle l'AFC, l'ensemble de discours portant sur la pratique instrumentale et sur la place des autres dans le musiquer est en contraste avec un autre ensemble de discours centré sur la pratique de l'écoute et sur les fonctions émotionnelles et symboliques que le musiquer remplit au quotidien.

6.1.1. Le musiquer, une activité individuelle inscrite dans le quotidien et remplissant des fonctions émotionnelles et symboliques

Les classes 3, 4 et 5 couvrent au total 48% des uce classées. Comme nous l'avons vu sur l'AFC, la classe 4 porte exclusivement sur la pratique de l'écoute. Son analyse révèle la part active des sujets qui *via* l'écoute mobilisent des œuvres pour répondre à certains de leurs besoins. L'ensemble de discours dont il est question ici porte ainsi sur la forme et le contexte d'écoute mais surtout sur les fonctions que remplissent les différents usages du musiquer. Les trois classes ont pour spécificité communes d'être centrées sur l'expérience individuelle²¹² et sur une temporalité plus « immédiate » puisque l'élaboration concerne l'usage pragmatique des œuvres musicales. Les classes 4 et 5 sont spécifiquement reliées (Cf. CHD ci-dessus) car la pratique de l'écoute au quotidien semble avoir pour fonction première de répondre à des besoins affectifs chez les sujets. Néanmoins, la classe 3 permet de déceler un autre ordre de fonctions – symbolique – du musiquer, étant peut-être un peu moins « collé » au cycle circadien mais tout à fait significatif dans les discours portant sur les pratiques musicales quotidiennes.

- *L'écoute musicale comme activité qui rythme le quotidien (Classe 4)*

Formes significativement présentes (χ^2)	Formes significativement absentes (χ^2)
écouter (64) ; matin (53) ; musique (49) ; journée (34) ; mets (33) ; seul (33) ; oublier (32) ; voiture (30) ; silence+ (26) ; maison (25)	jouer (-31) ; an (-18) ; piano (-17) ; joue (-16) ; instrument (-15) ; aimer (-14) ; guitare (-14) ; groupe (-13) ; émotif (-12) ; donner (-11)

Cette classe de discours est significativement représentée chez les personnes âgées de 36 à 40 ans et de 18 à 20 ans, « non musiciennes ». Les formes les plus représentatives de cette classe renvoient à un discours sur la pratique de l'écoute. Le tableau ci-contre révèle que celui-ci est en

²¹² Pour toutes, la catégorie grammaticale la moins représentative est celle de la famille.

contraste avec le discours sur la pratique instrumentale. La classification ascendante de la classe 4 met en exergue 3 thématiques²¹³ éclairant la façon dont la pratique de l'écoute musicale rythme le quotidien des sujets.

Premièrement, **la part active du sujet dans l'activité d'écoute** apparaît clairement dans cette classe. Une partie des formes significativement présentes traduit le caractère actif et non passif de la pratique de l'écoute : « mets », « allumer », « arrête », « mettre », « préférer ». Les sujets maîtrisent deux « paramètres » en particulier : 1) le temps accordé à cette pratique ; 2) la façon dont ils s'y engagent. Ils évoquent les espaces où ils aiment écouter de la musique - « voiture », « maison », « douche », « appartement » - et les conditions dans lesquelles ils ont l'habitude de le faire - « seul », « travail » -. Aussi, la présence significative de la forme « silence » révèle deux types de rapport au silence qui s'articulent à la pratique de l'écoute : 1) le besoin de silence, de se laisser des temps hors écoute lorsque cette pratique n'est pas ajustée à ses besoins ; 2) la peur du silence, le besoin d'écouter de la musique pour remplir un silence difficile à supporter.

« Je n'écoute pas 'beaucoup tous les jours' car j'aime aussi le silence ! J'ai pas forcément envie d'avoir toujours la musique. Besoin de périodes en silence. »

Sujet 07 (femme d'origine anglaise)

« Des fois j'arrive pas justement à rester un peu en silence comme ça. Et du coup je mets la musique »

Sujet 43 (homme italien)

Deuxièmement, les sujets disent **écouter pour ajouter une dimension à leurs activités quotidiennes**. De façon générale, l'écoute musicale a pour fonction d'accompagner le sujet dans ses différentes activités. Le fait que les formes « réalité », « évader », « penser » côtoient des formes renvoyant à des actions quotidiennes – « cuisine », « ménage », « marcher » – traduit le fait que l'écoute est une façon de vivre créativement (Winnicott, 1988) les moments les plus routiniers du quotidien. Cette pratique - qui ne requiert pas du sujet l'engagement dans une action spécifique - ouvre un espace potentiel qu'il est possible d'explorer, au sein duquel il est possible de « jouer » tout en faisant « ce qu'il y a à faire ».

Troisièmement, les sujets disent **écouter différemment en fonction de l'heure de la journée** et des besoins qui y correspondent. Cette classe contient des formes renvoyant au déroulement d'une journée : « matin », « journée », « réveil », « endormir », « lever », « heure », « boulot ». La façon dont ces marqueurs temporels sont reliés à des formes traduisant les raisons de l'écoute met à jour le fait qu'à chaque moment de la journée correspond un usage, un besoin. L'écoute permet, entre autres, la régulation émotionnelle au quotidien : les formes en lien avec le temps du matin sont reliées aux formes « besoin » et « motiver » ; les formes en lien avec le temps de l'activité

²¹³ Cf. Volume II. Annexe 13 - CAH des classes de discours issues de l'analyse lexicométrique des 3 corpus (p. 555).

professionnelle sont reliées à la forme « concentrer » ; les formes en lien avec le temps du couché sont reliées aux formes « oublier », « problème », « calmer ». En fait il semble que l'écoute suit le cycle d'éveil des sujets et leur permet d'en avoir une certaine maîtrise.

- *Musiquer, une activité aux fonctions émotionnelles (Classe 5)*

Formes significativement présentes (χ^2)	Formes significativement absentes (χ^2)
émotif (131) ; dépendre (103) ; ressentir (95) ; triste (59) ; humeur (49) ; rendre (49) ; énergie (47) ; donner (42) ; sentir (42) ; connexion+ (39)	jouer (-20) ; an (-13) ; père (-10) ; apprendre (-10) ; instrument (-10) ; piano (-9) ; enfant (-9) ; faire (-8) ; joue (-7) ; frère (-7)

Cette classe est significativement représentée chez les personnes en France depuis 7 à 12 mois, âgées de 21 à 25 ans, citoyennes européennes. Les formes significativement présentes au sein ici renvoient très clairement à la sphère des affects. La classification ascendance de la classe 5 met en exergue 4 thématiques²¹⁴ éclairant les dimensions que comporte l'investissement d'œuvres musicales pour leurs fonctions émotionnelles.

Premièrement, les sujets disent *musiquer par besoin de régulation ou de stimulation émotionnelle*. La présence des formes « accompagner », « nécessaire », « aider » montre que cette activité vient répondre à des besoins. Comme le révèle déjà en filigrane l'analyse de la classe 4, le besoin que nourrit principalement le musiquer est de réguler ses émotions : en augmentant ou diminuant leur intensité, en orientant leur valence (positive ou négative), en les provoquant. Une partie du discours est particulièrement centrée sur la fonction stimulante du musiquer. Cette activité permet aux sujets d'éveiller leurs sensations, leur attention, leur motivation comme en témoigne la présence significative des formes « énergie » et « donner ». Cette stimulation apparaît décisive chez certains sujets en ce qu'elle leur permet de tenir face à l'adversité, de ne pas se laisser annihiler par les difficultés.

« Ça me donne beaucoup de sensations. Elles sont toujours positives et très fortes. Je l'utilise justement pour avoir une espèce de recharge. Ça me donne l'énergie. »

Sujet 43 (homme italien)

« Ça me donne de l'énergie et je n'ai rien trouvé pour remplacer ça. »

Sujet 24 (homme tunisien)

Deuxièmement, l'importance d'*adapter sa façon de musiquer à son état émotionnel ou à l'état émotionnel recherché* apparaît. La présence significative des formes « dépendre », « humeur » et « rendre » révèle que la pratique musicale n'est pas la même en fonction de l'état émotionnel actuel ou recherché. Les œuvres musicales ont pour triple fonction d'activer, d'annihiler ou d'accompagner le vécu de certaines émotions. À ce titre, l'expérience de la tristesse *via* le

²¹⁴ Cf. Volume II. Annexe 13 - CAH des classes de discours issues de l'analyse lexicométrique des 3 corpus (p. 556).

musiquer est évoquée de façon très contrastée par les sujets : elle peut-être activement recherchée ou absolument évitée. Dans les discours, une dichotomie joie et tristesse se dessine.

Troisièmement, *certaines classes d'œuvres sont préférentiellement mobilisées pour l'état émotionnel spécifique qu'elles induisent*. Des formes qui renvoient à des classes d'œuvres spécifiques sont significativement présentes au sein de cette classe : « types », « style », « électronique », « métal », « sorte », « techno », « classique ». Les sujets classent les œuvres musicales selon les expériences émotionnelles qu'elles leur permettent de vivre. Ils savent comment atteindre un état émotionnel souhaité. Ils jouent aux chefs d'orchestres avec leurs états affectifs. C'est notamment par la construction de « play list » personnelles qu'ils ont une action concrète sur leurs émotions.

Quatrièmement, les sujets disent utiliser *la musique comme outil pour créer l'atmosphère souhaitée*. Les œuvres musicales mobilisées ont alors pour fonction de donner une coloration spécifique et souhaitée aux situations vécues seul ou avec autrui. Elle peut notamment permettre de créer une ambiance intime, conviviale, romantique... Même si cette classe de discours est principalement centrée sur les expériences musicales individuelles, ici la création d'une atmosphère concerne des situations intersubjectives. En ce sens, la forme « connexion » renvoie autant à une recherche de connexion à soi qu'à une recherche de connexion à des autrui significatifs par l'intermédiaire de l'ambiance qu'instaure la musique. L'idée est alors de se mettre au diapason d'un point de vue affectif, de faire l'expérience d'une syntonie intersubjective durant laquelle s'instaure un « rapport précommunicatif » (Schütz, 2006).

- *Musiquer, une activité aux fonctions symboliques (Classe 3)*

Formes significativement présentes (χ^2)	Formes significativement absentes (χ^2)
message+ (160) ; reggae (129) ; artist+ (125) ; rap (101) ; hip (79) ; Vietnam (79) ; mamaya (56) ; parole (55) ; langue (52) ; comprendre (51)	jouer (-10) ; moment (-8) ; famille (-8) ; petit (-7) ; coup (-6) ; joue (-6) ; mère (-5) ; père (-5) ; faire (-5) ; piano (-5)

Cette classe de discours est significativement représentée chez les personnes arrivées en France depuis 6 mois ou moins, après un voyage prolongé en Afrique, soumises à la loi Dublin et de sexe masculin. L'ensemble de ces caractéristiques renvoie clairement aux 9 sujets ayant vécu un voyage prolongé en Afrique dont le discours est apparu très spécifique dans l'analyse lexico-métrique du premier corpus (« *Expérience de la migration* »). Ici, le discours se centre principalement sur la pratique musicale individuelle, non instrumentale et sur ses fonctions symboliques. La classification ascendante de la classe 3 met en exergue 4 thématiques²¹⁵ éclairant les dimensions que comporte l'investissement d'œuvres musicales comme support de signification.

²¹⁵ Cf. Volume II. Annexe 13 - CAH des classes de discours issues de l'analyse lexicométrique des 3 corpus (p. 554).

Premièrement, cette classe contient le discours de sujets insistant sur ***l'importance des paroles*** dans les œuvres musicales qu'ils mobilisent. La valeur de ces dernières réside alors dans la valeur des paroles qu'elles mettent en musique. La question de la langue est au centre du discours des sujets qui cherchent à comprendre les histoires qu'ils entendent, comme en témoigne la présence des formes « comprendre » et « somalienne », « arabe », « français », « américain ». En effet, ils privilégient l'écoute ou l'interprétation chantée des œuvres dont ils maîtrisent la langue.

« *Quand j'écoute la musique vietnamienne tout d'abord je cherche dans les paroles. Parce que bien sûr pour moi la langue vietnamienne me touche plus facilement. C'est comme ça.* »

Sujet 35 (homme vietnamien)

La présence significative de la forme « hip » dans cette classe renvoie à l'évocation du « hip hop » par les sujets qui trouvent dans cette forme artistique - centrée sur les paroles et le rythme - un sens qui les interpelle, les touche, leur parle, leur ressemble...

Deuxièmement, la musique est ***reliée et assimilée à une langue pour sa fonction de communication*** : les œuvres musicales sont considérées comme des outils efficaces pour faire circuler du sens au sein de groupes humains.

« *C'est la langue la plus parlée dans le monde. 1ère langue internationale (avant l'anglais). Alors que techniquement je te connais pas, on se comprend même pas par le biais de la musique on peut se parler des heures, des années, des jours, des siècles.* »

Sujet 09 (homme algérien)

De la même façon que par le poème, l'expression du sens *via* la musique (via des paroles ou des formes sonores abstraites) a pour propriété et principale qualité d'être esthétique.

« *Je suis plus à fond et surtout sur la musique somalienne. La Somalie c'est juste à côté, on parle la même langue donc... l'un ou l'autre. C'est toujours la voix et la musique. Si c'est beau, c'est bon pour moi. [rire]. La voix de la personne qui chante, faut que ça me parle. En ce moment c'est surtout des musiques de ma région.* »

Sujet 39 (femme du Djibouti)

Troisièmement, les sujets disent ***mobiliser préférentiellement certaines classes d'œuvres pour la valeur du message qu'elles véhiculent***. Ils distinguent des œuvres véhiculant des significations ayant une certaine valeur (esthétique, éthique, théorique...) d'œuvres n'en ayant pas ou peu. La présence significative de la forme « message » traduit la quête d'un message sensés, profond dans l'écoute. Ici, la musique est considérée comme un objet qui ne peut être neutre. Elle est politique. Le « reggae » est repéré comme une classe d'œuvres particulièrement précieuse de ce point de vue. Plusieurs sujets originaires d'Afrique Subsaharienne considèrent que cette forme artistique sert l'éveil des consciences et y trouvent un message correspondant à leurs aspirations politiques.

« *La première fois que j'ai écouté le Reggae j'ai trouvé que ce que ces gens-là disent ce qui se passe, eux ils sont les porte-flambeaux. C'est-à-dire ils disent haut ce que les autres pensent plus bas. Ce qui se passe en réalité ils n'ont pas peur de dire ce qu'ils pensent. Ce qu'ils pensent c'est ce que je pense et c'est ce que les autres pensent. Mais moi je ne peux pas dire parce que je n'ai pas le même statut que lui de Reggae man. Voilà. Donc la dénonciation.* »

Sujet 04 (homme guinéen)

Quatrièmement, **la responsabilité de l'artiste dans le choix du message qu'il transmet par ses œuvres** est soulignée. En tant qu'objets politiques, les œuvres musicales peuvent être au service du bien commun mais aussi servir certains enjeux de pouvoir. Le musicien est alors considéré comme un messager portant de grandes responsabilités puisque son art a pour fonction de conseiller le peuple. Cette idée est particulièrement présente dans le discours des sujets guinéens (relié significativement à cette classe) comme en témoigne la présence des formes « Guinée » et « Mamaya » (classe d'œuvres musicales typique de la Guinée). Cette dernière est dénoncée par le **sujet 36 (Jean)** comme une forme artistique asservi au pouvoir autoritaire en place.

« Chez moi je vois que les gens ils sont plus du genre Mamaya. Des musiques qui font l'apologie de ceux qui font le détournement des délits publics, ceux qui font la corruption dans le pays. Certains artistes ils se permettent de faire l'éloge de ces gens en musique. [...] Donc je vois que les gens de mon pays ils sont... je voudrais qu'ils se mettent à écouter de la musique et savoir faire la différence entre les musiques. Celles qui avancent et celles qui régressent. »

Sujet 36 (homme guinéen)

Finalement, l'analyse lexico-métrique du corpus « *Musiquer* » nous a permis de distinguer 2 grands ordres de fonctions du musiquer (émotionnelles et symboliques) et de voir leur lien avec la pratique de l'écoute. Elle a aussi révélé le caractère spécifique de l'expérience que sous-tend la pratique instrumentale qui, parce qu'elle demande le développement d'habiletés cognitives et motrices s'inscrit davantage dans une temporalité biographique que la pratique de l'écoute. Enfin, une dichotomie entre des rituels musiquant incluant des autrui, favorisant la socialisation du sujet et sur des rituels musiquant construits individuellement, répondant à des besoins personnels apparaît dans les discours. Ceci étant dit, une analyse qualitative de ces derniers (*via* Nvivo) permet une compréhension plus détaillée des processus psycho-sociaux qui sous-tendent les diverses formes du rapport au musiquer et des pratiques musicales des sujets.

6.2. Le rapport au musiquer et les pratiques musicales des sujets (Nvivo)

Ici, notre objectif de caractériser précisément les types de pratiques musicales dans lesquelles s'engagent les sujets au quotidien et le sens qu'ils leur octroient. Pour cela, nous : 1) explorons le rapport des sujets au musiquer par la mise à jour du sens donné à cette activité de façon générale, de son importance, de la place qu'y prennent les autres mais aussi la conflictualité ; 2) appréhendons plus finement les spécificités des différentes pratiques musicales (écouter, chanter, jouer de son instrument) par la comparaison de leur importance, forme et fonction.

6.2.1. Le rapport au musiquer

6.2.1.1. Sens que les sujets donnent à « la musique » et au « musiquer »

Pour introduire le temps d'échange à propos de leur rapport au musiquer, l'item 3 invitait les sujets à définir ce que signifiait pour eux « la musique ». Deux tendances se distinguent dans les définitions : l'une *formelle et théorique* (avec l'usage de termes tels que « rythme », « son », « notes », « tons », « harmonie », « fréquence », « partitions ») ; l'autre *subjective*, faisant directement appel à des pratiques personnelles et leurs fonctions. Dans la majorité des cas, une définition conventionnelle est donnée puis se prolonge par l'établissement de l'importance que recouvre la musique, son lien avec certaines sphères de vie et/ou avec des types d'activités et les fonctions qu'elle remplit alors²¹⁶. De la même façon que dans la littérature qui tente de définir la musique, la question des **affects** et celle du **sens** sont soulevées par les sujets.

22 sujets considèrent que la musique est avant tout une activité en lien avec leurs *affects*. Musiquer permet alors de d'induire chez soi et chez autrui certaines émotions.

« En joie on écoute la musique et on danse. Dans la tristesse on écoute la musique et on pleure. C'est lié aux deux éléments. Entre les deux c'est juste un bruit qui passe. »
Sujet 19 (femme camerounaise)

Une fonction de « *d'évasion* » est aussi évoquée. Par évocation nous entendons : accès à une aire intermédiaire d'expérience ou à un « état dissocié » tel que décrit par (Schubert, 2010). Cette fonction permet notamment de s'extraire momentanément d'une situation difficile à vivre :

« Ça m'emporte vers sortir de la réalité. Quand la réalité elle est trop dure, la musique ça me permet de me motiver même si dans la vie y a rien de motivant. À la fois ça me permet de me calmer, de me dire que tout va bien. Que je suis vivant. C'est mon portail pour sortir de la réalité. »
Sujet 14 (homme albanais - Urim)

²¹⁶ Cf. Volume II. Annexe 17.b - Tableau 1 (p. 593).

Le fait que la musique permette d'entrer dans une aire intermédiaire d'expérience est aussi soulignée par les sujets centrant leur propos sur l'*expérience esthétique* vécue en musiquant. Cette aire intermédiaire a alors plutôt une fonction « *hédoniste* » et/ou « *catbartique* ».

Pour 19 sujets, c'est avant tout le **sens** qui est important dans la musique qui formerait des récits et constituerait une langue. Pour les sujets, les significations sont véhiculées dans les paroles mais aussi dans les mélodies qui parlent et permettent de parler. Une fonction de « *conseil* » est évoquée par 5 sujets. Comme l'a mis à jour la classe 3 de l'analyse Alceste la musique est alors considérée par ces hommes d'origine sub-saharienne – Guinée (n=3), Sénégal (n=1), Gambie (n=1) - comme un *outil puissant* qui guide ses auditeurs, leur donne des repères en transmettant certaines valeurs :

« *La musique est là pour accompagner des gens aveugles qui ne savent plus où se trouve le chemin.* »
Sujet 28 (homme guinéen)

Cette représentation de la musique apparaît par ailleurs dans le discours de tous les sujets guinéens (n = 7) et semble prendre racine dans l'usage et les fonctions que le musiquer remplit dans la société guinéenne (Colomer, 2005) et plus largement en Afrique de l'Ouest. En Guinée, il est considéré que « les artistes connaissent le langage des habitants de Conakry, savent formuler des conseils et des mises en garde qui ont un impact fort sur le public » (*op.cit.*, p. 35). Outre le fait que le rôle des musiciens consiste fréquemment à faire passer des messages politiques, l'un des enjeux principaux de leur pratique est lié à « la conservation des traditions issues du monde rural et qui se retrouvent en ville » (*op.cit.*, p. 26). Les figures que représentent les *griots* (*griottes* au féminin) soutiennent sans nul doute ce phénomène au sein de la culture musicale ouest africaine en ce qu'elles sont les dépositaires d'un « récit lignager » (Dupuy, 2018). En effet, si ces « gens de paroles » (Camara, 1976) appartenant à une caste malinké de poètes, chanteurs, conteurs ont vu leur rôle mis à mal durant la colonisation, leur fonction de médiateur politique et de dépositaire de valeurs traditionnelles s'est vue revalorisée suite à la libération (*op.cit.*) et l'est encore aujourd'hui. Clairement, ici que les représentations des sujets d'Afrique de l'Ouest liées au musiquer et ses fonctions sont imprégnées des rituels musiquant auxquels ils sont acculturés (Small, 2019). La fonction d'« *identification* » évoquée à propos des œuvres musicales en général est clairement une émanation d'un des rôles majeur des récits des griots qui, outre leur fonction sociale, permettent : « une prise de distance et une réappropriation de soi par la métaphore » (Dupuy, 2018, p. 42).

Enfin, le croisement des pratiques musicales (écoute, chant, instrument) des sujets avec leur réponse à l'item 11 (« *Est-ce que vous faites de la musique ?* ») permet de mettre à jour à quels types d'activités ils relient vraiment le musiquer²¹⁷ : 35 disent ne pas « faire de musique » tandis que 25

²¹⁷ Cf. Volume II. Annexe 17.a - Tableau 1 (p. 584).

disent en faire (20 sont amateurs et 5 sont professionnels). Pour autant aucun sujet déclare ne jamais s'engager dans une pratique musicale. Dans les représentations, « faire de la musique » suppose d'avoir une pratique instrumentale. La pratique de l'écoute ne constitue pas un critère retenu par les sujets pour se définir comme musicien. Pourtant, l'appréciation et la fréquence de cette pratique sont sensiblement de même intensité chez les sujets « non musiciens » et chez les sujets « musiciens ». Il en va de même pour le chant qui lorsqu'il est « amateur » ou « plaisir » n'est pas considéré comme une activité consistant à « faire de la musique ». Ici, le caractère élitiste du musiquer transparaît (Hesmodhalgh, 2007 ; Hennion, 2004).

6.2.1.2. Importance que prend le musiquer dans la vie des sujets

Afin d'appréhender l'importance que prennent les pratiques musicales dans la vie des sujets il nous est apparu important de les resituer parmi les sphères d'expériences significativement investies par ces derniers. Les deux premiers items du questionnaire²¹⁸ poursuivaient cet objectif.

Lorsque nous avons demandé aux sujets de nous indiquer « les choses qui étaient particulièrement importantes pour eux » ils ont avant tout évoqué des autrui significatifs (n = 44) et leurs valeurs (n = 30)²¹⁹. La musique n'est citée spontanément que par 6 sujets. À propos des activités appréciées, nos analyses révèlent la place significative des activités mettant les sujets en relations avec des artefact tertiaires : 48 sujets s'engagent quotidiennement dans des activités culturelles ou artistiques dont 22 sujets dans des pratiques musicales²²⁰.

Lorsqu'il a été demandé aux sujets d'évaluer à quel point ils avaient besoin de musique - en situant leur réponse sur une échelle allant de 0 « Pas du tout » à 4 « Oui beaucoup » - la moyenne est de 3,46 ($\sigma = 0,75$)²²¹. Pour la grande majorité des sujets (n = 55) musiquer constitue un besoin. Leur explicitation des raisons pour lesquelles ils ont besoin de musiquer révèle : 1) la place que prend la musique dans leur vie selon la modalité qu'ils ont choisie sur l'échelle ; 2) les fonctions qu'ils attribuent au musiquer de façon générale²²². Les 5 sujets ayant choisi les modalités 1 – « Un peu » - et 2 - « Ni oui ni non » - ne sont pas musiciens. Dans leur cas, la musique n'est pas un élément primordial mais une activité dans laquelle ils choisissent de s'engager selon l'objectif poursuivi, la situation et leur humeur. La musique n'est pas toujours appropriée aux situations qu'ils vivent. La caractéristique principale de ces 5 sujets est qu'ils sont dans des situations dans lesquelles certains enjeux passent au premier plan : survivre, défendre ses valeurs, trouver des solutions quant à sa

²¹⁸ 1 - Dans votre vie, quelles sont les choses qui sont particulièrement importantes pour vous ? ; 2 - Pouvez-vous me dire deux ou trois activités que vous aimez particulièrement faire ?

²¹⁹ Cf. Volume II. Annexe 16.b - Tableau 6 (p. 581).

²²⁰ Cf. Volume II. Annexe 17.b - Tableau 2 (p. 594).

²²¹ Cf. Volume II. Annexes 17.a - Graphique 1 (p. 584).

²²² Cf. Volume II. Annexes 17.b - Figure 1 (p. 593).

situation administrative, etc. Pour ceux qui ont déclaré que la musique est un besoin, musiquer constitue une passion et pour certains un métier. Plus encore, pour ceux qui ont choisi la modalité 4 – « *Oui beaucoup* » - la musique est considérée comme un élément vital.

« *La musique pour moi c'est la vie. C'est comme l'air qu'on respire, c'est comme l'eau qu'on boit parce que sans la musique je pense que... le monde il serait différent. Il manquerait beaucoup de choses ! C'est comme si on vivait ici sans eau, sans air.* »
Sujet 36 (homme guinéen - Jean)

Elle est tellement vitale pour certains qu'elle est devenue une partie d'eux-mêmes et leur permet de se définir, de se valoriser. Ainsi, 7 sujets évoquent une forme de dépendance à la musique :

« *Par exemple quand je marche, si je suis seule il me faut de la musique. Quand je vais au boulot j'ai de la musique dans les oreilles. Même là à la maison, depuis ce matin tout ce que je fais j'ai de la musique. Y a un besoin d'en avoir. Ça remplit quelque chose que j'arrive pas à définir.* »
Sujet 23 (homme sénégalais - Toumani)

Certains comparent cette dépendance à la prise de substances (alcool ou drogues) et expriment une certaine inquiétude à ce sujet. Globalement, l'idée qu'il faille réussir à trouver un juste milieu pour ne pas s'oublier dans la musique est assez partagée dans la population de cette étude. Le caractère aliénant que peut prendre le musiquer est clairement évoqué par plusieurs sujets :

« *Je sais que si je me concentre trop sur la musique ça devient une sorte d'aliénation.* »
Sujet 31 (homme italien)

Parce que nous les avons questionnés sur leurs besoins, les sujets ont spontanément évoqué les **fonctions** que le musiquer remplit et a pu remplir dans leur vie. L'analyse de leur discours nous amène à classer ces fonctions dans 4 grands ensembles, selon qu'elles sont d'ordre : 1) *émotionnelles*, répondent à des besoins affectifs ; 2) *symboliques*, favorisent des expériences se situant dans un espace potentiel ; 3) *temporelles*, permettent de naviguer entre et explorer les différents registres temporels ; 4) *sociales*, soutiennent le processus de socialisation.

		MUSIQUER PERMET ...	n	
F Émotionnelles	n = 35	• Oubli, Apaisement	d'oublier les difficultés et donc de s'apaiser	15
		• Motivation, Énergie	de se donner l'énergie nécessaire pour faire ce qu'il y a à faire	11
		• Détente, Repos	d'atteindre une certaine détente, de se reposer (le corps, l'esprit)	10
		• Induction d'émotions	d'induire chez soi une émotion recherchée	7
		• Présence, Solitude	d'invoquer une présence venant combler le sentiment de solitude	6
		• Concentration	de calmer émotions et pensées pour se concentrer sur une tâche	4
		• Connexion à soi	de se centrer sur ses propres sensations	2
		• Catharsis	de se décharger émotionnellement	1
F Symboliques	n = 15	• Expression	d'exprimer un message, ses émotions en chantant, jouant ou dansant	7
		• Évasion	d'accéder à une aire intermédiaire d'expérience	6
		• Identification	de projeter son propre vécu sur le message que les oeuvres véhiculent	4
		• Inspiration	de fournir des supports de réflexion et de création	3

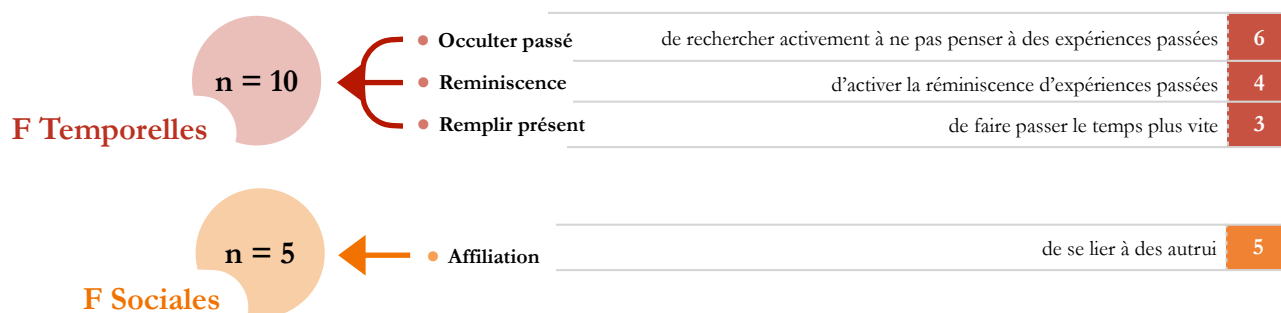


Tableau 12 *Les fonctions du musiquer en général*

Analyse thématique des réponses de l'ensemble de la population (N = 60) à l'item 4.a

Alors que la propension qu'ont les œuvres musicales à rapprocher et mettre en lien les êtres humains est soulignée par de nombreux chercheurs (Clarke *et al.*, 2015) dans l'expérience des sujets ce ne sont pas les fonctions d'ordre **social** qui sont les plus importantes. Il apparaît donc qu'ils situent avant tout l'expérience musicale dans la sphère intime et personnelle.

Chez plusieurs sujets les fonctions d'ordre **temporel** « *Occulter le passé* » et « *Réminiscence* » se superposent. Alors qu'elles paraissent contradictoires, ils considèrent que la richesse de la musique réside dans le fait qu'elle remplit simultanément et selon leurs besoins ces deux fonctions.

« *En écoutant la musique ça me permet de me rappeler de certaines choses. Ça me permet aussi d'oublier certaines situations que j'ai vécues. C'est un peu les deux.* »

Sujet 04 (homme guinéen)

Les fonctions d'ordre **émotionnel** sont les plus citées. 4 d'entre-elles consistent en de l'auto-régulation émotionnelle : « *Motivation, Énergie* », « *Détente, Repos* », « *Concentration* », « *Catharsis* ». Musiquer permet en quelque sorte d'avoir le contrôle sur l'intensité de ses émotions. Aussi, 6 sujets évoquent le fait que les œuvres musicales constituent des présences leur permettant de supporter la solitude. Elles sont alors véritablement personnifiées :

« *J'écoute de la musique pour ressentir qu'il y a quelqu'un qui te comprend à certains moments.* »

Sujet 25 (femme espagnole)

« *Quand je reste seul assis, que y a pas quelqu'un pour parler, donc la musique est là.* »

Sujet 40 (homme guinéen)

Ce résultat est comparable à ceux obtenus par Lee et ses collaborateurs (2013) ou encore par Tol et Edwards (2011) : la musique est perçue comme une entité empathique, un autrui compréhensif et soutenant. Elle en devient un autrui significatif au sens premier du terme.

La fonction que nous avons nommée « *Oubli, Apaisement* » ne renvoie pas à la même chose que la fonction d'ordre temporelle que nous avons nommé « *Occulter le passé* ». En effet, ici il est question d'oublier momentanément - le temps d'une écoute, d'une danse, d'un air de chant - les problèmes vécus dans le temps présent pour parvenir à s'apaiser. Il n'est pas question du registre passé.

Enfin, 15 sujets évoquent des fonctions d'ordre **symbolique**. Dans leur cas, les œuvres musicales constituent des outils psychologiques au sens de Vygostki : elles sont un support à l'objectivation, la réflexivité et l'expression.

« Je retrouve certains mots que je ne sais pas que j'ai envie d'employer que je retrouve dedans. Donc des fois la musique elle parle à ma place. Même quand je veux m'adresser à une personne, y a des trucs que je veux vraiment envie de lui dire, que je n'arrive pas à la dire, y a une musique qui peut m'apprendre à le dire. »

Sujet 36 (homme guinéen - Jean)

Parce que le rapport à un objet se construit en interaction à des autrui, nous avons questionné les sujets sur la place qu'autrui occupe dans leurs rituels musiquant.

6.2.1.3. La place des autrui dans le musiquer

6 items ont été pensés de façon à appréhender la place qu'occupent les autrui dans les pratiques musicales des sujets. Ceux-ci portent sur le partage d'expérience, la transmission, l'importance du musiquer dans la sphère familiale ainsi que durant l'enfance²²³.

Concernant le **partage d'expériences musicales**, les sujets évoquent avant tout des autrui significatifs²²⁴. Les *sphères amicale et familiale* ont *a priori* la même importance quand il s'agit de partager des expériences musicales. Dans la sphère familiale, les membres de la fratrie sont les plus cités (n = 16). Les sujets évoquent alors comment leurs goûts musicaux se sont co-construits avec ceux de leurs frères et/ou sœurs. Les amis et les membres de la fratrie sont des partenaires privilégiés dans le musiquer en ce qu'ils appartiennent à des générations proches de celle du sujet contrairement aux parents, grands-parents etc. avec qui il est parfois compliqué de partager les mêmes « envies musicales ».

Lorsqu'il a été demandé aux sujets d'évaluer à quel point il était important de **transmettre** la façon dont ils aiment musiquer - en situant leur réponse sur une échelle allant de 0 « *Pas du tout* » à 4 « *Oui beaucoup* » - la moyenne est de 2,75 ($\sigma = 1,23$)²²⁵. La majorité des sujets (n = 42) considèrent qu'il est important de transmettre son intérêt pour la musique. 14 sujets considèrent que transmettre la musique consiste à *transmettre une ressource*, un « remède » aux personnes auxquelles ils tiennent.

« Parce que peut être tu peux aider quelqu'un avec la musique. Par exemple tu peux aider avec la musique pour avancer dans sa vie peut-être qu'il chante. Peut-être que lui il découvre qu'il sait chanter. Beaucoup de choses. »

Sujet 15 (homme marocain)

Pour 19 sujets, transmettre la musique est avant tout un *moyen de s'affilier* : d'entrer en contact avec des autrui rencontrés (n = 6), de renforcer l'affiliation à des autrui significatifs (n = 2), de partager

²²³ Cf. Volume II. Annexe 6 - *Questionnaire vierge* (p. 16), items 27, 28, 29, 30, 31, 32.

²²⁴ Cf. Volume II. Annexe 17.b - Tableau 3 (p. 594).

²²⁵ Cf. Volume II. Annexe 17.a - Graphique 2 (p. 584).

des connaissances, des découvertes et des moments de plaisir (n = 4), de faciliter la rencontre interculturelle (n = 2). Enfin, chez 9 sujets considérant que l'intérêt de la musique réside dans sa capacité à *véhiculer du sens*, à faire passer un message et des valeurs à autrui.

Malgré l'identification de ces trois intérêts dans la transmission, les discours à ce propos sont, pour la plupart, nuancés. 21 sujets estiment que quand il s'agit de transmission, des précautions sont à prendre. Il leur apparaît primordial de respecter la liberté de chacun, de ne pas imposer ses goûts à autrui – notamment à ses enfants - au travers d'une transmission unilatérale et autoritaire.

« Je suis partagé. La musique, pour les enfants, ça permet d'avoir des mécanismes de réflexion qui sont beaucoup plus épanouis, plus ouverts. Après comme moi c'est mon travail j'ai pas envie de transmettre ce travail à ... enfin j'ai pas forcément envie ! Si un de mes enfants, un jour veut faire de la musique eh ben qu'il le fasse. [...] Mais c'est important de transmettre sa musique, sa musique traditionnelle, c'est quelque chose qui fait partie de nous donc de partager et de transmettre c'est... c'est le but un peu dans la musique déjà »

Sujet 59 (homme algérien – musicien professionnel)

Lorsque les enfants sont nés en France et ne partagent pas tout à fait les mêmes appartenances que leurs parents, la question de la transmission de musiques traditionnelles de leur pays d'origine ne va pas toujours d'elle-même. Aussi, les sujets considérant que la transmission de la musique trouve son intérêt dans le partage de message cherchent à manier cet outil avec précautions :

« Parce que la musique elle permet de faire adhérer quelqu'un à une idéologie bien déterminée. Donc c'est aussi une épée à double tranchant la musique. Elle peut être bonne ou mauvaise. Ça dépend de l'utilisation que tu lui donnes en fait. »

Sujet 36 (homme guinéen - Jean)

Ici encore, l'idée est partagée parmi plusieurs sujets d'origine guinéenne. Ce fait semble être soutenu par le contexte culturel guinéen où les musiciens sont aussi des médiateurs politiques (Camara, 1976) et mettent fréquemment leur art au service d'un parti et de ses idées (Colomer, 2005). En ce sens, la musique n'est pas neutre et sa transmission non plus.

Les sujets de cette étude n'ont pas tous repéré des autrui leur ayant transmis leur intérêt pour la musique ni des autrui à qui ils auraient transmis leur intérêt pour la musique²²⁶. Quel que soit « le sens du mouvement de transmission » (d'autrui vers soi ou de soi vers autrui) les membres de la famille sont les plus cités. À ce titre, la musique constitue un véritable outil éducatif pour certains sujets lorsqu'ils la transmettent à leurs enfants

« C'est à dire que je leur chante des choses qui sont bien ou y a des valeurs. Pas n'importe quoi ! Parce que tu vois dans la société actuellement y a des gens qui chantent un peu n'importe quoi. Il faut qu'il y ait de la pudeur. Le respect. Des vraies valeurs. [...] La musique avec les belles paroles ! Transmettre ça d'accord. Pour ne pas laisser le terrain chez mes enfants qu'ils puissent écouter n'importe quoi ! »

Sujet 57 (homme algérien - Kamel)

Lorsque nous avons demandé aux sujets d'évaluer **l'importance du musiquer dans leur famille**, plusieurs d'entre eux ont différencié la place de la musique dans leur famille nucléaire

²²⁶ Cf. Volume II. Annexe 17.b - Tableau 4 (p. 595).

d'origine et famille élargie de celle qu'elle prend dans leur famille nucléaire. Globalement : quand la musique était importante dans la première, elle le reste dans la seconde ; quand elle ne l'était pas - ou pas autant que le sujet l'aurait souhaité - elle est devenue plus importante dans la seconde.

« *Laquelle ? La petite famille que j'ai ici maintenant et la famille que... Et ben le bébé a été bercé depuis dans le ventre, chaque répétition [de ma chorale de gospel] elle y est allée. Même maintenant, on va aux répétitions ensemble. Voilà moi je trouve que c'est vraiment un moment particulier qu'on partage. Ça a une belle place. Dans ma famille au Cameroun j'ai pas beaucoup partagé la musique. [...] Je crois que [j'ai] entendu chanter [mon père] qu'une seule fois! [Quand je lui ai demandé pourquoi] il m'a débarrassé tout un épisode de sa vie que je ne connaissais pas. Et il m'a expliqué tous ces rituels qui n'existent plus. Par lesquels il est passé et pas moi. Donc ça me re-connecte à plein de choses. »*

Sujet 23 (homme camerounais - Toumani)

Parmi les 21 sujets déclarant que la musique n'a pas ou peu eu de place dans leur famille nucléaire d'origine, 7 évoquent le fait que les *croyances et pratiques religieuses* qui s'y déployaient ne le permettaient pas. Néanmoins, chaque sujet a pris son parti de cette situation et la place de la musique dans la famille a parfois pu être négociée.

« *C'est pas important ! Parce que c'est une perte de temps, la religion et tout ça quoi. Moi je suis assez rebelle par rapport ! [rire] »*

Sujet 39 (femme du Djibouti)

A contrario, parmi les 29 sujets affirmant que la musique a une place importante dans leur famille nucléaire d'origine 15 énoncent les instrumentistes qui y incarnaient la place du musicien.

« *La sœur de ma grand-mère est chanteuse. C'était une griotte. La musique avait une place dans ma famille. [...] À chaque fête, la grand-mère vient chanter depuis que je suis tout petit. Depuis qu'elle est morte sa fille fait à sa place. Dès 6h ou 7h du matin je me levais pour aller écouter ! J'étais réveillé par son chant ! »*

Sujet 10 (homme guinéen)

Lorsqu'il a été demandé aux sujets d'évaluer la fréquence à laquelle ils vivaient des **expériences musicales en famille durant leur enfance** - en situant leur réponse sur une échelle allant de 0 « *Jamais* » à 4 « *Beaucoup tous les jours* » - la moyenne est de 2,42 ($\sigma = 1,52$)²²⁷. Peu de sujets se souviennent avoir vécu des expériences musicales en famille très régulièrement. Les 13 sujets pour qui ces expériences étaient fréquentes l'expliquent par : 1) le contexte culturel africain ou sud-américain²²⁸; 2) le contexte politique qui forçait la pratique de chants patriotiques en Ukraine (chez le **sujet 38**) ; 3) la passion d'un (ou de certains) membre(s) de la famille.

Lorsqu'il a été demandé aux sujets d'évaluer l'importance des expériences musicales vécues en famille durant l'enfance - en situant leur réponse sur une échelle allant de 0 « *Pas du tout* » à 4 « *Oui beaucoup* » - la moyenne est de 2,96 ($\sigma = 1,08$)²²⁹. La majorité des sujets considèrent que les expériences musicales vécues en famille durant l'enfance étaient importantes. Lorsqu'ils ont

²²⁷ Cf. Volume II. Annexe 17.a - Graphique 3 (p. 585).

²²⁸ Par exemple : la « peur du silence » évoquée par les **sujets 19 et 23** à propos des camerounais, l'omniprésence de la musique dans la vie sociale évoquée par le **sujet 58** d'origine brésilienne.

²²⁹ Cf. Volume II. Annexe 17.a - Graphique 4 (p. 585).

expliqué pourquoi, 13 sujets disent qu'elles permettaient alors de communiquer autrement, de renforcer les liens et de partager des moments de compréhension mutuelle :

« Pour moi c'est ce que j'ai le plus partagé avec mes parents. C'était les moments où on pouvait parler. Parce que à part ça on ne pouvait pas trop bavarder alors on bavardait autour d'une musique. On pouvait aborder des sujets dans ces moments-là. Des moments plus conviviaux. Alors que sinon en dehors de ça, ça allait être plutôt crispé, tendu, l'autorité. Dès lors qu'ils étaient dans la musique, plus posés et là... c'était plus facile de communiquer. »

Sujet 19 (femme camerounaise - Marta)

15 sujets considèrent que musiquer en famille leur a avant tout permis de fixer certains souvenirs de cette époque dans leur mémoire. Les expériences musicales dont il est question ont sous tendu la construction de MEAMs - *music-evoked autobiographical memories* -(Cuddy et al., 2017) qui sont source de joie mais aussi de tristesse lorsqu'ils ramènent à des moments difficiles de la vie.

« Je pense qu'en fait les moments de ta vie y a des musiques qui y sont attachées. Genre ça t'arrive d'entendre une chanson et de te dire : 'Ah je me rappelle de cette époque de ma vie ». Des fois y a des musiques que j'aime beaucoup mais c'était des moments durs dans ma vie. Du coup j'aime bien la musique mais ça me rend triste en même temps. Du coup c'est... très expressif. »

Sujet 20 (homme équatorien)

Enfin, nos questions ont conduit 6 sujets à prendre conscience du fait que l'intérêt des expériences musicales vécues en famille durant l'enfance ne leur était apparue que dans l'après-coup.

« Je n'avais pas cette conscience là... Mais finalement c'était très important car ils m'ont formée, ils m'ont construite donc oui. »

Sujet 21 (femme brésilienne)

6.2.1.4. Place de la conflictualité dans le musiquer

Le discours des sujets révèle le vécu de divers **conflits** agissant dans le musiquer chez 16 sujets.

	Type de conflits	Nature (code)	Contenu	n	
Conflits traités	Entre désir(s) et contrainte(s)	Interpersonnel	Goûts/ Cultures	Le sujet ne peut musiquer comme il le souhaite car il cohabite avec des autrui n'ayant pas les mêmes goûts musicaux notamment du fait qu'ils aient une autre culture d'appartenance	4
			Pratiques religieuses	Un (ou des) autrui empêche(nt) le sujet de musiquer sous couvert de principes religieux	3
			Préjugés	Le sujet ne peut musiquer comme il le souhaite car des autrui auraient rapidement des préjugés sur sa personne	1
			Attentes	Le sujet ne souhaite pas musiquer mais des autrui significatifs projettent leurs attentes sur lui et lui imposent une pratique musicale	1
		Temps/ Disponibilité	Le sujet ne peut musiquer comme il le souhaite par manque de temps, de disponibilité notamment du fait de son statut social	2	
		Politique	Le sujet rejette certaines façons de musiquer du fait qu'elles servent des intérêts politiques contraires à ses principes	1	
	Entre désirs	Pratiques religieuses	D'importantes contradictions agissent entre les pratiques et croyances religieuses du sujet et son aspiration à musiquer	2	

Conflits latents	Entre désir(s) et contrainte(s)	Interpersonnel	Espaces personnels	La cohabitation avec des autrui ne permet pas au sujet de musiquer comme il le souhaite.	2
		Blocages	Le sujet ne parvient pas à musiquer comme il le souhaite, il se bloque dans son expression du fait d'une dévalorisation de ses capacités.		2
	Entre désirs	Pratiques religieuses			2
N					16

 Tableau 13 *Conflits traités et latents dans la musique*

Analyse dynamique des discours de l'ensemble de la population (N = 60)

Certains des conflits dont il est question ici sont inhérents à la période pré-migratoire, prennent racines dans l'enfance, d'autres sont intervenus dans le temps du voyage ou en France. Parmi les **conflits traités**, ceux qui naissent de contraintes imposées par autrui sont les plus évoqués (n = 9). Celles-ci sont de différentes natures et sont intervenues à des temps variés du parcours. Les conflits que nous avons nommé « *pratiques religieuses* » (n = 3), « *préjugés* » (n = 1) et « *attentes* » (n = 1) ont tous été à l'œuvre durant la phase pré-migratoire et ont été résolus plus ou moins activement par les sujets. Par exemple, l'aliénation du **sujet 29** (Akima)²³⁰ à son mari concernait aussi la sphère du musiquer. En effet, la radicalisation de son mari la contraignait à ne pas pouvoir musiquer autant et comme elle le souhaitait. Ainsi, même si en Algérie elle mettait certaines stratégies en place pour trouver des marges de manœuvre dans le musiquer c'est son départ qui lui a – entre autres choses - permis d'accéder à la liberté de musiquer.

« *Petite, j'en écoutais tous les jours. Quand je me suis mariée, mon mari m'a interdit d'écouter de la musique. J'écoutais 1 fois tous les 6 mois en cachette. [...] Jeune je chantais beaucoup, tous les jours. Après le mariage j'ai arrêté, j'étais malheureuse. Je ne pouvais pas vivre comme ça. Avec mon mari tout était péché, interdit : la musique, la danse...* »

Sujet 29 (femme algérienne - Akima)

Les conflits de nature interpersonnelle que nous avons nommé « *Goûts/Cultures* » (n = 4) ont agi durant le temps du voyage prolongé en Afrique ou en France et naissent de la rencontre interculturelle. Les tensions à l'œuvre peuvent alors porter sur les systèmes sémiotiques structurants les œuvres, les usages et fonctions attribués au musiquer. Ici aussi les stratégies de résolution du conflit sont variées : 2 sujets ont préféré faire évoluer leurs pratiques musicales pour se conformer à celles qui sont valorisées dans leurs nouveaux milieux ; les 2 autres ont développé des stratégies permettant de trouver des aménagements satisfaisants pour soi et pour autrui.

« *Quand j'étais avec des Ivoiriens au Maroc je commençais à écouter ce chanteur, qui chante en français, en anglais, des fois en susu. Eux par contre ils aimaient beaucoup le coupé décalé. Moi j'ai dit : 'Attends c'est pas une chanson ça ! Ce sont des bruits. Moi j'aime pas le bruit. J'ai besoin de sens ! Moi je suis là je n'ai pas besoin de danser ! J'ai besoin de quelque chose que je veux entendre qui peut me pousser, me faire réfléchir.' Mais par contre quand on mettait du Booba ça va. Même s'ils n'aimaient pas mais là c'est dans une langue que tout le monde comprend. Surtout, du rap français au moins ça mettait tout le monde d'accord.* »

Sujet 36 (homme guinéen - Jean)

²³⁰ Cf. Portrait d'Akima (p. 217).

C'est également le **sujet 36**²³¹ qui vit un conflit « *politique* » dans le musiquer. En effet, dès le début de nos échanges, il désigne la musique Mamaya (musique traditionnelle en Guinée) comme un art néfaste pour l'émancipation du peuple guinéen puisqu'il fait l'apologie de certains dirigeants politiques. Ce jeune homme repère très clairement la portée que les messages transmis *via* cette musique a sur la jeunesse de son pays qui selon lui ne l'aborde pas avec l'esprit critique qu'il faudrait.

Le conflit entre désirs que nous avons nommé « *Pratiques religieuses* » (n = 2) est à différencier du conflit entre contraintes de nature interpersonnelle évoqué plus haut puisqu'il est pleinement intrapersonnel. Le **sujet 57** en parle avec beaucoup de réflexivité. Le conflit concerne ses pratiques musicales personnelles et devient particulièrement vif lorsqu'il est question des valeurs qu'il souhaite transmettre à ses enfants.

« *Tout en ayant un intérêt pour la musique on a des choses qui font que des fois on est obligé d'arrêter. De ne pas se laisser trop emporter par la musique parce que pour un croyant comme moi... Musulman, croyant comme moi. Il a besoin toujours de revenir vers l'omnipotent. [...] tout ça fait qu'on est des individus en nous même en conflit. On est dans une situation conflictuelle. Entre ce moi qui s'exprime et ce subconscient qui est là. Le directeur de conscience qui dit : 'Non arrêté, y a un Dieu, ce qu'on a appris... Arrête'. Nous sommes des individus en procès avec nous-mêmes. [...] Je chante un peu et je loue Dieu un peu. C'est comme ça, ça c'est alterné. [rire] Même si je l'écoute pas dans la radio ou quoi [la musique] est en moi. Elle vit en moi. Y a la musique et l'invocation de Dieu. Elles vont de paire. »*

Sujet 57 (homme algérien - Kamel)

Ici le sujet a trouvé des aménagements pour résoudre le conflit vécu. Ce n'est pas le cas de 2 autres sujets pour qui le **conflit** reste **latent** depuis l'enfance et se trouve renforcé par leur identification à des autrui significatifs très pratiquants. Leur discours à propos du musiquer est très contradictoire sans qu'ils ne semblent en avoir conscience.

Enfin, le conflit latent entre désirs et contraintes que nous avons nommé « *blocage* » concerne deux femmes ayant des empêchements à s'exprimer *via* une pratique musicale spécifique. Si finalement elles se mettent elles-mêmes des contraintes, c'est le regard jugeant et/ou exigeant des parents qui a initié une dévalorisation de leurs propres capacités dans la pratique concernée. Lorsque nous les avons rencontrées elles avaient pris des distances avec les jugements d'autrui mais vivaient encore des empêchements contre lesquels elles disaient ne pas pouvoir se battre.

6.2.2. *Importance, formes et fonctions des différentes pratiques musicales : écoute, chant, instrument*

Nous avons questionné les sujets sur 3 pratiques musicales spécifiques - l'écoute, le chant, l'activité instrumentale - afin de mettre à jour les spécificités de chacune d'entre elles en termes d'importance, de forme et de fonctions. L'objectif est de déceler de potentielles différences concernant les fonctions remplies par ces diverses pratiques et de pouvoir explorer si ces différences sont sous-tendues par des disparités quant à leur importance et leur forme. Ainsi, dans

²³¹ Cf. Portrait d'Abdoulha et Jean (p. 225).

un premier temps nous allons rapidement présenter l'importance et les formes que prennent l'écoute, le chant et l'instrument dans la vie quotidienne des sujets puis nous proposerons une analyse des fonctions qu'elles remplissent.

6.2.2.1. Importance et formes de l'écoute, du chant et de la pratique instrumentale

Nous avons proposé aux sujets d'évaluer **l'intensité à laquelle ils appréciaient s'engager dans la pratique** d'écoute, de chant et d'instrument en situant leur réponse sur une échelle allant de 0 « *Pas du tout* » à 4 « *Oui beaucoup* »²³². La très grande majorité des sujets apprécient s'engager dans des activités d'**écoute** musicales (n = 58). Les réponses des sujets concernant la pratique du **chant** sont plus nuancées. De façon générale, les sujets évoquent davantage d'empêchements (personnels et/ou contextuels) en lien avec cette pratique. La peur du regard jugeant d'autrui quant à ses « capacités » expressives est particulièrement prégnante. 19 sujets nous signalent très rapidement qu'ils « chantent mal », qu'ils n'ont pas « une belle voix ». Nombre d'entre eux ont une tendance à l'autocensure et ce même lorsqu'ils apprécient particulièrement chanter. La honte ressentie lorsqu'il s'agit de chanter en présence d'autrui est évoquée par 18 sujets.

« *Je chante toute seule. Car sinon les gens me donneraient de l'argent pour que j'arrête !* »
Sujet 42 (femme libanaise)

Dans la plupart des cas, ces empêchements ne semblent pas s'ancrer dans des expériences interpersonnelles concrètes mais plutôt dans une anticipation anxieuse du regard d'autrui sur son expressivité et/ou dans une représentation « élitiste » du chant. La pratique du chant apparaît clairement plus « périlleuse » que celle de l'écoute en ce qu'elle engage pleinement les sujets, met en jeu « leurs capacités » expressives. Enfin, les sujets évoquent deux ordres d'empêchements contextuels dans la pratique du chant : 1) le vécu d'une situation difficile dans le présent ne laissant pas place au chant qui est préférentiellement relié à des moments de plaisir et d'insouciance (n = 6) ; 2) l'adhésion de leurs proches à des principes religieux (n = 3).

Concernant l'**instrument**, les réponses sont aussi plus nuancées que pour l'écoute, bien que la majorité des sujets instrumentistes déclarent apprécier pratiquer leur instrument (n = 19). Tous les musiciens professionnels n'ont pas déclarés « *beaucoup aimer jouer* ». En effet, pour les **sujet 52** et **sujet 21** (femme brésilienne) l'instrument n'est qu'un accompagnement à la pratique du chant qui est au centre de leur activité musicale professionnelle.

Pour relever l'importance que chaque pratique a dans le quotidien des sujets nous leur avons proposé d'évaluer la **fréquence** à laquelle ils s'engagent dans chacune d'elles en situant leur réponse

²³² Cf. Volume II. Annexe 17.a - Tableau 2 (p. 585).

sur une échelle allant de 0 « *Jamais* » à 5 « *Beaucoup tous les jours* »²³³. Ici encore, l'**écoute** est la pratique qui prend le plus de place dans le quotidien des sujets. L'omniprésence de l'écoute musicale donne forme à une dépendance importante à cette pratique chez 4 sujets.

« *Ça me manque quand mes écouteurs se cassent ! Là j'ai l'impression d'être sourde ! [rire] Une droguée hein ! Peut-être (rire) J'ai l'impression que c'est... je suis fermée en fait. Je sais pas comment l'expliquer. Quand je n'écoute pas de la musique, quand je suis obligée de ne pas en écouter. Parce que dehors je ne peux pas allumer fort, je n'aime pas gêner et tout. Donc juste mes écouteurs. Et quand ça se casse ! Voilà quoi... c'est très difficile !* »

Sujet 39 (femme du Djibouti)

A contrario, 10 sujets se posent des limites dans l'écoute : soit parce qu'ils disent avoir besoin de silence, soit parce qu'ils partagent leur quotidien avec des autrui dont il souhaite respecter l'espace.

« *Parce que je ne peux pas écouter tout le temps car je suis introvertie et ça me distrait. Par exemple quand je travaille je ne peux pas écouter de musique car j'ai besoin de calme. Pour moi introvertie ça veut dire que je suis sensible aux stimuli.* »

Sujet 05 (femme américaine)

Concernant le chant et l'instrument, une majorité de sujet déclarent pratiquer ces activités *a minima* plusieurs fois par semaine : 42 sujets pour le chant, 14 pour l'instrument. Concernant le **chant**, il est important de souligner que l'intensité d'appréciation de cette pratique n'est pas nécessairement corrélée à sa fréquence et inversement. En effet, il s'avère que certains sujets ayant déclaré peu aimer chanter chantent en réalité souvent au quotidien mais aussi que certains sujets ayant déclaré beaucoup aimer chanter chantent peu au quotidien du fait d'empêchements contextuels. Concernant l'**instrument**, 10 sujets ne jouent jamais ou rarement parce qu'ils manquent de matériel (n = 5), que cette pratique n'est plus d'actualité pour eux (n = 3) ou qu'elle est secondaire par rapport au chant ou à la danse (n = 3). Ici encore, les musiciens professionnels n'ont pas tous choisi la modalité la plus élevée.

Pour chacune des pratiques musicales nous avons demandé aux sujets s'ils préféreraient les **pratiquer seuls, collectivement ou les deux**²³⁴. La majorité des sujets pratiquent l'écoute (n = 41) et le chant (n = 28) *individuellement et collectivement*. Aussi, qu'il s'agisse de l'écoute, du chant ou de l'instrument, rares sont les sujets qui déclarent avoir une pratique exclusivement collective. Concernant l'**écoute**, le fait d'avoir une pratique *exclusivement individuelle* est un choix pour certains - pour qui l'écoute remplit avant tout des fonctions émotionnelles ou symboliques - mais est subi par d'autres qui n'ont aucun autrui avec qui musiquer au quotidien. Aussi, les sujets ayant déclaré **chanter** (n = 6) ou pratiquer leur **instrument** (n = 4) de façon *exclusivement collective* décrivent ces pratiques comme ludiques et inhérentes à des rituels de célébration collective.

²³³ Cf. Volume II. Annexe 17.a - Tableau 3 (p. 586).

²³⁴ Cf. Volume II. Annexe 17.a. - Graphique 5 (p. 586).

Lorsqu'ils donnent plus de **détails sur la forme de leurs pratiques**, 23 sujets disent qu'Internet est une ressource précieuse et privilégiée dans l'**écoute** pour accéder aux œuvres appréciées ou en découvrir de nouvelles. Le choix des supports d'écoute témoigne d'une position plus ou moins active du sujet dans cette pratique. En effet, aller à des concerts ou sélectionner les œuvres à incorporer à une *play list* personnelle ne demande pas le même niveau d'implication que d'écouter la radio ou la télé (ex : clip ou émission de variété française). À ce titre, la construction d'une *play list* constitue chez plusieurs sujets un travail minutieux et réfléchi pour que celle-ci remplisse les fonctions escomptées. Ils connaissent leurs besoins et constituent un répertoire d'œuvres qu'ils savent appropriées pour y répondre.

« Par exemple sur Spotify j'ai des listes qui sont plus des chansons soit tristes, soit calmes. Donc c'est pas vraiment un genre de musique. En général j'écoute pas forcément des styles de musique mais j'ai des listes qui regroupent différentes chansons de différents styles mais qui ont en commun l'émotion. Donc ça va être festif, tristesse, voilà. »

Sujet 25 (femme espagnole)

Concernant le **chant**, 19 sujets évoquent le caractère spontané et naturel de cette pratique. Elle est un peu tout le temps là sans qu'ils aient un réel contrôle dessus. Enfin, les 24 sujets instrumentistes pratiquent des **instruments** très variés²³⁵. Le choix de ces derniers : a été imposé par un ou des parents (n = 7), s'est étayé sur des goûts personnels (n = 5), a été le fruit de différentes contraintes et envies - facilité d'accès, identification à un modèle, normes - (n = 12). Parmi les instrumentistes, 13 sont autodidactes et 11 ont suivi une formation (informelle par l'entourage ou au sein d'institutions dédiées).

Concernant les **classes d'œuvres musicales mobilisées** : 1) à propos de l'**écoute** les sujets énumèrent des types de musique très variés (nous en répertorions plus de 18) et 22 disent particulièrement apprécier (mais non exclusivement) écouter de la musique traditionnelle de leur pays d'origine ; 2) à propos du **chant**, les sujets déclarent aimer chanter ce qu'ils aiment écouter et 14 sujets disent particulièrement apprécier (mais non exclusivement) chanter des chants traditionnels de leur pays d'origine ; 3) à propos de l'**instrument**, les sujets identifient plus précisément des styles de prédilection (comme l'a révélé la classe 2 dégagée par Alceste), d'expertise et 3 disent particulièrement apprécier (mais non exclusivement) jouer de la musique traditionnelle de leur pays d'origine.

6.2.2.2. Fonctions de l'écoute, du chant et de la pratique instrumentale

Nous avons proposé aux sujets d'explorer les fonctions que remplit spécifiquement chaque pratique. Pour cela nous leur avons simplement demandé pourquoi ils s'engageaient dans chacune

²³⁵ Cf. Volume II. Annexe 17.b - Tableau 5 (p. 595).

d'elles (items 6.a, 12.a et 19.a) et ce qu'elles leur apportaient spécifiquement lorsqu'elles étaient individuelles et/ou collectives (items 8, 14 et 21). L'analyse des réponses nous amène de nouveau à classer les fonctions évoquées selon les 4 grands ensembles repérés dans le tableau 12 (p. 279): 1) *émotionnelles* ; 2) *symboliques* ; 3) *temporelles* ; 3) *sociales*. S'y ajoute un 5^{ème} ordre de fonctions inhérent à la pratique instrumentale que nous pouvons qualifier de *cognitives*.

D'ores et déjà nous pouvons dire que l'écoute est la pratique qui remplit les fonctions les plus variées. Cela semble pouvoir être expliqué par : 1) sa place significativement plus importante (en termes d'appréciation et de fréquence) dans la vie des sujets par rapport aux deux autres types de pratiques ; 2) la structure de notre outil qui l'aborde en premier ; 3) la longueur de l'entretien qui a pu créer un biais cognitif, une certaine fatigue. Aussi, quelles que soient les ordres de fonctions concernés, les discours portant sur l'instrument sont toujours moins riches - et révèlent moins de fonctions - que ceux portant sur l'écoute ou le chant. En effet, plusieurs instrumentistes avaient des difficultés à aborder cette pratique de façon réflexive même lorsqu'ils étaient musiciens professionnels. Nous pensons que cela peut être expliqué par le fait que cette pratique est tellement intégrée au soi qu'elle ne fait plus l'objet de réflexivité.

« *C'est ma passion. Je le fais tous les jours. Je sais pas. C'est un mode de vie quoi.* »
Sujet 59 (homme algérien)

Pour mettre à jour les spécificités de chacune des pratiques nous proposons ici une analyse transversale avec pour entrée chaque grand ensemble de fonctions²³⁶.

→ FONCTIONS ÉMOTIONNELLES

Quelle que soit la pratique, les sujets évoquent moins de fonctions d'ordre émotionnel lorsque l'expérience musicale est collective. Il semble avoir été pertinent de proposer aux sujets d'explicitier les fonctions que recouvraient spécifiquement les pratiques individuelles car ils en ont évoqué davantage que lorsqu'il s'agissait de parler d'une pratique « en général ».

Les fonctions évoquées concernant l'écoute en général sont tout d'abord similaires à celles évoquées à propos du musiquer de façon générale. Ici, encore la fonction d'*oubli et d'apaisement* est la plus fréquemment évoquée. Celle-ci apparaît primordiale pour maintenir un certain équilibre chez des sujets en prise à une importante anxiété.

« *Quand je me couche j'ai beaucoup, beaucoup de pensées... C'est impossible de dormir. Alors la musique ça me calme, ça m'aide à m'endormir.* »
Sujet 40 (homme guinéen)

Néanmoins, trois nouveaux types de fonctions émotionnelles sont évoquées : celles d'*exploration émotionnelle*, d'*hédonicité* et d'*équilibration*. Les deux premières sont ensuite évoquées à propos du chant

²³⁶ Pour le détails des effectifs par types de fonctions Cf. Annexe 17.b. - Tableau 6,7, 8 et 9 (p. 596).

et de l'activité instrumentale. L'**équilibration** que permet l'écoute en général n'est évoquée que par le **sujet 52** qui considère que musiquer « complète son être » et a un rapport à la musique marquée de spiritualité. L'**exploration émotionnelle** que permet l'écoute en général est évoquée par 4 sujets pour qui musiquer permet de mieux se comprendre soi-même, d'appréhender avec plus de profondeur les émotions qui agissent en soi.

« Parfois juste pour attraper un fil de sentiment. Par exemple, je suis un peu amoureuse, y a quelqu'un qui me plaît. J'utilise la musique pour aller plus loin dans mes sentiments. C'est ça. »

Sujet 42 (femme libanaise) – à propos de la pratique de l'écoute en général

Cette fonction est aussi évoquée à propos de la pratique instrumentale. Notamment par le **sujet 16** qui dit musiquer pour découvrir, en les faisant émerger, des émotions qui restent latentes voire inconscientes par ailleurs.

« Pour trouver le sentiment. Jouer simplement l'instrument des fois c'est simplement pour me retrouver moi-même. Ça me permet de savoir comment je me sens. Simplement me laisser faire, me laisser porter et jouer. »

Sujet 16 (homme espagnol) – à propos de la pratique individuelle de son instrument

L'**hédonicité** que permet l'écoute de façon générale est évoquée par 3 sujets mais devient plus importante dans les discours portant sur les pratiques individuelles et collectives de l'écoute, du chant et de l'instrument. En effet, sous toutes ses formes, musiquer permet avant tout aux sujets de prendre du plaisir au quotidien, d'invoquer un sentiment de joie et de vivre des moments ludiques. Le plaisir peut prendre sa source dans l'expérience esthétique, sensitive et corporelle ou interpersonnelle propre au musiquer. Plusieurs sujets affirment que l'hédonicité est amplifiée lorsque les pratiques musicales sont collectives.

« Mis à part le fait de me faire plaisir. Le plaisir est tout le temps là ! De toute façon tout ce qui est relatif à la musique : le plaisir est là. »

Sujet 09 (homme algérien) – à propos de la pratique de l'écoute en général

« Quand je met la musique j'aime voir danser [mes enfants]. Ça me rend vraiment heureux. Ça me fait rire. »

Sujet 30 (homme arménien) – à propos de la pratique collective de l'écoute

« Tu es plus dans les émotions mais d'une autre façon. Plus positif et plus festif quoi. »

Sujet 25 (femme espagnole) – à propos de la pratique collective de l'écoute

« C'est juste du plaisir. Sans rien d'autre. »

Sujet 18 (femme russe) – à propos de la pratique individuelle du chant

Si pour certains sujets, musiquer permet **l'exploration et l'induction d'émotions** dont la valence n'est pas nécessairement positive (comme la tristesse ou la nostalgie) pour d'autres, le musiquer doit impérativement rester une activité légère et joyeuse. La propension qu'a la musique à plonger son auditeur dans une émotion « difficile » est reconnue et l'expérience évitée en ce qu'elle comporte un risque de mise à mal.

« Quand il y a une musique triste je préfère atteindre. Je veux pas vivre cette émotion. Je suis assez triste tous les jours. Ça fait mal. »

Sujet 60 (femme ukrainienne)

Cette attitude est radicalement en opposition à celle de sujets pour qui le plaisir de musiquer réside justement dans le fait de faire naître en eux des affects à valence négative.

« *C'est trop bizarre mais aussi la tristesse... mais j'aime bien. C'est trop bizarre ! C'est un peu je sais pas... Le côté mélancolique aussi. Je sais pas des fois même si ça me rend super triste la musique, je le fais de toute façon ! C'est bizarre.* »
Sujet 20 (homme équatorien)

Cette expérience ambivalente – qui est difficile à signifier pour le sujet et pour autant activement recherchée – renvoie au plaisir décrit par Schubert (2010) à propos de « l'état dissocié » que permet le musiquer. L'expérience vécue ne met pas en péril l'équilibre psychique du sujet mais ouvre un espace d'exploration, de jeu. Celle-ci peut d'ailleurs avoir une fonction cathartique déterminante pour des sujets chez qui l'écoute de certaines œuvres constitue un moyen privilégié – voir unique – d'extérioriser certaines émotions.

« *Peut-être d'exprimer mes émotions. Je suis une personne qui garde tout le temps. Enfin, je m'exprime rarement. Je pleure jamais tu vois. Mais une chanson ça peut me faire pleurer.* »
Sujet 14 (homme albanais - Urim)

Les réponses des sujets aux items 9, 15 et 22 portant sur les émotions généralement ressenties lorsqu'ils s'engagent dans l'écoute, le chant ou l'activité instrumentale révèlent le spectre d'émotions spécifique à chacune de ces pratiques

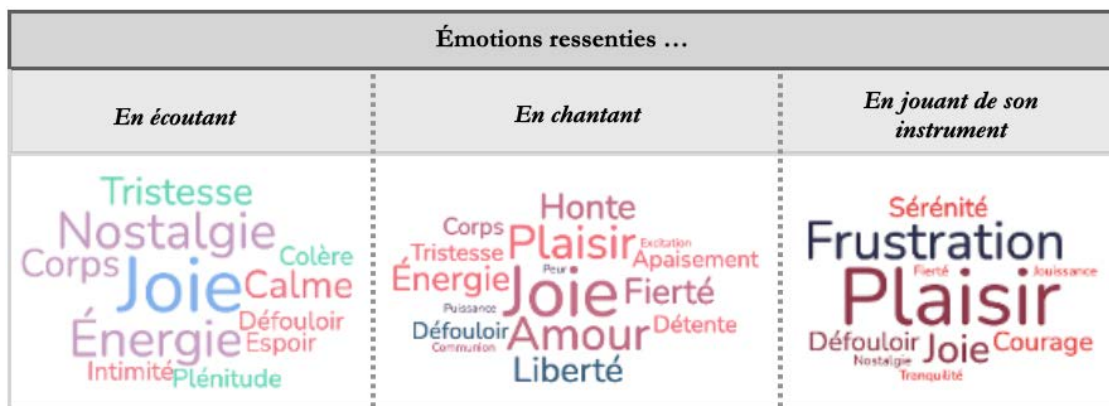


Tableau 14 *Champ lexical en lien avec les émotions présentes dans le discours des sujets à propos de chaque pratique musicale*

Analyse thématique des réponses de l'ensemble de la population (N = 60) aux items 9, 15 et 22

L'hédonicité apparaît clairement dans ce tableau. Néanmoins, les émotions rattachées à l'écoute et à la pratique instrumentale sont plus nuancées que dans celle rattachées au chant. Dans la première, des émotions à valences *a priori* négatives ont bonne place : la nostalgie (n = 10), la tristesse (n = 6), la colère (n = 1). Pour certains sujets, l'écoute ouvre un espace potentiel au sein duquel vivre une expérience nostalgique (Ayouch Boda, 1999). Celle-ci concerne le pays d'origine mais aussi les autres significatifs qui y sont restés.

« *Quand j'écoute une chanson que ma maman et mon papa ils aimaient, ça me donne beaucoup d'émotions. Même si j'aime pas ce morceau. Ça me fait des souvenirs et puis... Ça me fait un peu de la nostalgie. Parce que j'ai plus ma maman. Elle adorait un morceau à l'époque, moi je m'en foutais, de temps en temps, mon mari, je lui demande s'il peut me la jouer.* »

Sujet 51 (femme turque)

Concernant la pratique instrumentale, la frustration a une place significative (n = 6). Celle-ci est dû aux efforts cognitifs que l'acquisition de la technique requiert et aux contraintes que posent le développement de certaines habiletés. Elle peut advenir dans la pratique individuelle mais aussi collective lorsque les musiciens ne parviennent pas à « s'accorder ».

« *Mais il y a plus de frustrations car je fais des erreurs, quand je maîtrise pas complètement.* »

Sujet 07 (femme d'origine anglaise) – à propos de la pratique individuelle de l'instrument

Même si le discours portant sur la pratique du chant est celui qui contient le champ lexical le plus élargi, celui-ci a exclusivement trait à l'hédonicité. Il apparaît que c'est l'acte de chanter en soi qui confère à l'expérience vécue un caractère intrinsèquement joyeux et plaisant (et ce même lorsque l'œuvre investie est triste). Chanter est synonyme de vie et de liberté.

« *Surtout je reste heureux d'avoir la capacité et l'opportunité de chanter. En fait, il y a deux dimensions dans le même moment : la chanson est triste, du coup je suis un peu triste mais je suis aussi heureux de la chanter. Je suis positif et triste.* »

Sujet 53 (homme américain)

« *C'est toujours une expérience positive à la fin. Même si la musique est un peu triste. Parce que je me sens plus légère après avoir chanté. C'est pour ça que je le fais.* »

Sujet 54 (femme malaisienne)

L'hédonicité recherchée par l'engagement dans les différentes pratiques n'est pas tout à fait de même nature : 1) dans l'écoute elle semble être avant tout esthétique et intersubjective ; 2) dans le chant elle est plutôt corporelle et intersubjective ; 3) dans l'activité instrumentale il s'agit d'une recherche de stimulations par la réussite technique. Après la frustration vient l'euphorie.

« *Aujourd'hui, je rajoute en plus de ça il y a vraiment le plaisir. Voilà je mangerais du chocolat, je jouerais de la guitare c'est pareil. C'est du plaisir, au sens pur du terme.* »

Sujet 58 (homme marocain) – à propos de la pratique individuelle de l'instrument

« *Jouissance. Équivalente à la jouissance sexuelle. C'est un mot violent peut-être ?* »

Sujet 59 (homme algérien) – à propos de la pratique collective de l'instrument

Pour finir, nous devons souligner que certaines fonctions d'ordre émotionnel sont spécifiques à une ou deux pratiques musicales. Les fonctions de **concentration** et **d'équilibration** sont spécifiques à l'écoute. La fonction de **valorisation de soi** est spécifique au chant et à l'instrument qui semblent contribuer à améliorer l'estime que les sujets ont d'eux-mêmes en ce qu'elles engagent leurs qualités expressives. Pour le chant, la valorisation de soi vient du regard approbateur d'autrui, dans l'instrument elle vient de l'autosatisfaction découlant de la réussite technique.

« *Quand y a des gens autour. Je chante parce que des personnes apprécient ça. Je leur chante des musiques et ils sont admiratifs. Tout le monde ne peut pas faire ça : écouter beaucoup de musique, les mémoriser et les chanter. Du coup parfois certaines personnes aiment ça. Ils se rapprochent de toi pour savoir précisément ce que la musique dit.* »

Sujet 47 (jeune homme gambien - Abdoulha) – à propos de l'expérience collective du chant

« *Au début j'ai commencé à jouer quand je m'étais blessé dans les arts martiaux. Donc c'était un palliatif à ce manque que j'avais. Ça m'apportait de la confiance, de la fierté. Parce que je me disais : 'putain j'arrive à faire ce solo'. Il en faut peu !* »

Sujet 58 (homme marocain) – à propos de l'expérience individuelle avec l'instrument

l'écoute. Plusieurs sujets disent que leur sentiment de solitude est accentué par le silence et que la musique en remplissant l'espace sonore vient palier à cela. L'usage de l'écoute ou du chant a alors une fonction défensive.

« *J'ai pas ma famille ici, je n'ai pas beaucoup de personnes. Je me sens pas seule si je chante.* »

Sujet 03 (femme albanaise) – à propos de la pratique individuelle du chant

« *Ça me rend plus toute seule. Je sens que j'ai de la compagnie. Que je peux me concentrer sur autre chose en fait. Parce que lorsque je suis seule peut-être qu'il y a une sensation qui m'envahit. Qui me pousse à penser que je suis vraiment seule. Lorsqu'il y a de la musique, je me dis : 'Ok ce sentiment il n'existe pas, ok je me concentre sur autre chose', voilà.* »

Sujet 50 (femme tunisienne) – à propos de la pratique individuelle de l'écoute

➔ FONCTIONS SYMBOLIQUES

Spontanément les sujets ont davantage évoqué des fonctions symboliques à propos de la pratique du chant de façon générale. Les fonctions d'*expression*, d'*inspiration*, d'*évasion* et d'*identification* apparaissent de nouveau ici.

Il est intéressant de souligner que la fonction d'**expression** concerne aussi la pratique de l'écoute de façon générale et individuellement alors que celle-ci est *a priori* une expérience centrée sur l'expression d'autrui (le compositeur, l'interprète). En effet, 5 sujets soulignent comment l'écoute les conduit à l'expression corporelle, vocale de leurs émotions. À la différence des fonctions d'*induction* et d'*exploration émotionnelles* (qui sont d'ordre émotionnelles), ici l'expression est tournée vers un autrui réel ou imaginé. Elle renvoie à une symbolisation - par des sons ou des mouvements - des pensées et émotions induites par l'écoute. Sans grande surprise, les pratiques du chant et de l'instrument ont pour fonction symbolique première l'expression. Le discours des sujets confirme le fait que l'expression n'a pas nécessairement besoin d'un récepteur pour advenir. En effet, comme le décrit Morand (2007) à propos des bergers éthiopiens, chanter ou jouer seul(e) a une fonction expressive forte. À ce titre, le néologisme qu'utilise le **sujet 36** (Jean) pour parler de sa pratique solitaire du chant est particulièrement parlante.

« *En marchant j'aime chanter. Monologuer mais... 'monochanter' en fait ! Voilà j'aime 'monochanter'. Pour m'exprimer seul. Dire ce que je pense même si y a personne qui m'écoute. [...] J'ai la rage de certaines choses que je trouve vraiment qui doivent pas avoir leur place mais qui sont là. L'injustice, la pauvreté, la précarité ... La discrimination, la ségrégation. Des fois quand je chante je ressors ça ! Même en monochantant je ressors ça à chaque fois !* »

Sujet 36 (homme guinéen)

Ici, l'expression symbolique se construit autour de la langue, des paroles. Dans la pratique instrumentale le système de signes musicaux maîtrisé peut permettre aux sujets d'exprimer des sentiments ou pensées que les signes que fournissent les mots ne leur permettent pas d'exprimer.

« *Je m'exprime par ça si ce n'est pas possible de parler.* »

Sujet 37 (homme algérien)

Deux fonctions d'ordre symbolique n'ayant pas été évoquées à propos du musiquer en général apparaissent ici : *acculturation* et *signification*. L'**acculturation** prend une place plutôt importante dans le discours des sujets à propos de l'écoute et du chant. En effet, par ces deux biais, les sujets trouvent des œuvres leur permettant de s'approprier les codes d'une culture donnée : française, mais pas uniquement. Pour certains cette acculturation a un aspect pragmatique puisqu'elle permet de mieux maîtriser la langue par la compréhension et l'apprentissage de paroles de chansons.

« *Je fais le cours de français parfois on écoute la musique. Pour apprendre à lire, à écrire, parfois on écoute la musique française.* »

Sujet 49 (homme soudanais)

Néanmoins, l'acculturation peut consister plus largement en la compréhension plus fine d'une culture que les sujets côtoient. Dans le cas du **sujet 17**, la musique a constitué un véritable outil d'acculturation transgénérationnelle.

« *C'est une découverte car ma fille choisit la plupart du temps. On a des goûts en commun mais parfois aussi je découvre des choses inattendues. Elle m'a appris à connaître certains styles et ça m'a servi avec mes élèves ! D'ailleurs eux aussi ils me font découvrir des choses avec la musique.* »

Sujet 17 (femme originaire de l'Île Maurice)

La fonction de **signification** traduit l'intérêt que de nombreux sujets trouvent dans le sens véhiculé par les œuvres musicales en général. Celles-ci constituent des ressources leur permettant de donner sens à leurs actions, pensées, sentiment, aux épreuves auxquelles ils font face.

« *Ça me donne des conseils aussi ! Par exemple si je suis en lutte avec quelqu'un, elle peut me donner des conseils : 'Bon laisse tomber, la vie c'est comme ça'.* »

Sujet 56 (homme guinéen)

Le caractère actif de l'appropriation des significations véhiculées dans les œuvres musicales est particulièrement prégnant dans le cas de Jean (**sujet 36**) qui n'hésite pas à réinterpréter certaines œuvres à sa convenance. Il s'octroie alors voix au chapitre en profitant du caractère symboliquement malléable des œuvres musicales.

« *Des fois il m'arrive d'écouter un chanteur à plusieurs reprises et il m'arrive aussi d'adopter son message à ma manière. Je trouve qu'il y a quelque chose qui manque un peu ! Fallait ajouter ça, que ça rend plus fort le message que tu veux transmettre.* »

Sujet 36 (homme guinéen - Jean)

C'est de la fonction de signification que découle celle d'**identification** propre à l'écoute et à la pratique instrumentale. L'interprétation que les sujets font du sens véhiculé par une œuvre correspond tellement à la signification qu'ils donnent à certains événements de leur vie que cette dernière devient un miroir d'eux-mêmes, de leur vécu.

« *Quand j'écoute 'Dear Mama', ma pensée va toujours vers ma propre mère. Je me sens comme si c'était à propos de moi et de ma mère parce que la plupart des choses dont cette chanson parle, ma mère les a faites pour moi.* »

Sujet 47 (jeune homme gambien)

Dans le processus de signification, le système de signe concerné est en premier lieu celui de la langue contenue dans des chansons mais peut aussi être le système de signe musicaux pour des sujets ayant une approche analytique des œuvres et cherchant à en comprendre le sens « musical » des structures mélodiques et rythmiques entendues. Il s'agit d'instrumentistes pour qui l'activité renvoie alors à comprendre ce que le compositeur de l'œuvre a « voulu dire ».

Pour finir, nous devons souligner que certaines fonctions d'ordre symbolique sont spécifiques à une ou deux pratiques musicales. La fonction de d'**évasion** est spécifique à l'écoute. Les sujets parlent alors d'évasion de la réalité, d'accès à un état de rêverie. Pour s'engager dans une aire intermédiaire d'expérience, ils doivent alors être passif corporellement.

« Des fois c'est nous qui avons besoin de nous évader de la réalité pour aller vers une autre réalité qui est plus belle parce que la chanson elle exprime toujours quelque chose. C'est le rêve c'est... »

Sujet 57 (homme algérien) – à propos de l'écoute en général

La fonction d'**hybridation** est spécifique à la pratique instrumentale collective. Néanmoins, nous pouvons envisager qu'elle s'étende à la pratique collective du chant lorsque l'objectif est véritablement de produire une œuvre collective.

« Chacun s'adapte à l'autre. Y a des percussionnistes qui jouent d'une certaine façon, mais si mon morceau il est fait différemment il faut qu'ils s'adaptent, qu'ils oublient leur façon de jouer, pareil pour moi. »

Sujet 52 (femme indienne)

Les fonctions de **signification**, **d'inspiration** et **d'acculturation** sont spécifiques au chant et à l'écoute. Néanmoins, ce fait semble avant tout s'expliquer par les difficultés de réflexivité des sujets quant à leur pratique instrumentale et ne pas définitivement signer l'inexistence de ces fonctions chez les instrumentistes.

→ FONCTIONS TEMPORELLES

Comparativement aux fonctions d'ordre émotionnel et symbolique, moins de sujets évoquent des fonctions d'ordre temporel. Ici encore, les discours portant sur l'écoute sont ceux qui révèlent la plus grande variété de fonctions. La fonction la plus évoquée est la **réminiscence**. Elle est d'ailleurs la seule évoquée à propos de la pratique du chant. Le **sujet 19** exprime par exemple la force avec laquelle les moments de chant partagés avec des membres de sa fratrie permettent une réminiscence collective d'évènements significatifs pour le groupe.

« Tu vois dans les yeux de tout le monde que ça rappelle plein d'évènements tout. Le souvenir. Tout ce qui va avec. Les émotions. Ça nous rappelle nous étant petits. C'est ça. La famille. Tout ! »

Sujet 19 (femme camerounaise)

Néanmoins, c'est dans la pratique individuelle de l'écoute que la fonction de réminiscence semble avoir la plus grande place. Elle y côtoie celle que nous avons nommé « **occulter passé** », parfois chez les mêmes sujets.

« Ça peut me reconnecter avec plein d'espaces géographiques et eux plein de périodes de ma vie. Des choses que j'ai pu vivre. Ça me reconnecte avec des souvenirs, des parents, des amis, des endroits précis. Y a tout ça. »

Sujet 23 (homme camerounais)

De cette fonction de réminiscence découle une fonction d'ordre temporelle n'ayant pas été évoquée à propos du musiquer en général. Il s'agit de la fonction **autobiographique** que plusieurs sujets évoquent à propos de l'écoute et qu'un sujet évoque à propos de sa pratique instrumentale. Pour ces sujets, les œuvres musicales qui ont pris une place significative à certains moments de leur vie constituent de véritables repères pour retracer leurs évolutions identitaires. Plusieurs sujets parlent alors d'un ensemble d'œuvres spécifiques devenues la « bande originale » de leur propre vie.

« J'ai l'impression que chaque trois, quatre ans c'est une saison de vie pour moi. Comme si je changeais en tant que personne, je change la vie, je change tout. Même la musique tout. Et c'est toujours marqué par une chanson. Donc la fin de mon enfance c'est marqué par la musique folklorique, la fin de mon ... quand j'étais jeune ado c'était marqué par la musique hip hop. »

Sujet 14 (homme albanais)

L'idée selon laquelle la musique constitue la B.O de son existence a aussi son importance dans le vécu du registre du présent. En effet, 6 sujets mobilisent des œuvres musicales spécifiques au quotidien pour les accorder à des situations et leur donner une dimension supplémentaire. De la même façon que dans un film, la musique donne du relief aux événements. En sachant que les œuvres musicales leur permettent de retracer le parcours de soi, les sujets utilisent activement certaines œuvres comme des petits cailloux assurant la possibilité de revenir sur leurs pas, de remobiliser le vécu de certaines périodes de leurs vies dans le futur. Dans le présent ils créent le terrain pour que des œuvres puissent remplir leur fonction autobiographique future.

Aussi, nous pouvons souligner que les fonctions temporelles s'appliquaient jusque-là au registre du passé (*réminiscence* et *occulter passé*) et du présent (*remplir le présent*) mais un sujet a évoqué une fonction s'appliquant au registre du futur à propos de sa pratique de l'écoute : la fonction de **projection**. En effet, dans son cas, certaines œuvres musicales lui permettent de se projeter dans des futurs possibles ou de maintenir l'espoir d'accomplir certains projets.

« Aussi quand je regarde des clips je me dis : 'Est-ce que ma vie va changer et ressembler à ça un jour ?'. [J'aime écouter du rap américain car même si parfois] je comprend pas les paroles j'aime le rythme. Et puis l'Amérique c'est le pays de mes rêves. J'espère vraiment le visiter un jour. »

Sujet 40 (homme guinéen)

Pour finir, nous devons souligner que les fonctions que nous avons nommé *remplir présent*, *occulter passé* et *projection* sont spécifiques à la pratique de l'écoute.

→ FONCTIONS SOCIALES

Les résultats qui révèlent les fonctions sociales du musiquer révèlent l'intérêt d'avoir interrogé plus avant les sujets sur les fonctions spécifiques que remplissent leurs différentes pratiques musicales. En effet, alors qu'à propos du musiquer en général la seule fonction d'ordre sociale que les sujets avaient évoqué était l'*affiliation*, 5 nouvelles fonctions ont émergé lorsqu'ils ont parlé de leurs pratiques musicales collectives.

La fonction de *communion* est la plus évoquée. Que ce soit en écoutant, en chantant ou en jouant, musiquer collectivement permet aux sujets de vivre des expériences de contagion émotionnelle (Pacherie, 2004) leur donnant le sentiment de se rapprocher, de partager un moment d'intimité précieux avec des autrui significatifs ou des pairs. Par-là, il s'agit de mieux comprendre, connaître autrui et d'oser se laisser comprendre et connaître par autrui.

« C'est un partage. On part de quelque chose d'intime et là on se met un peu plus à nu ! [rire] »

Sujet 07 (femme d'origine anglaise) – à propos de la pratique collective du chant

« Ce sont des moments intimes avec des amis ou quoi. Mais la connexion avec les autres personnes, quand c'est dans ce contexte-là, intime, c'est un tout ou la musique fait que l'intimité augmente, le rapprochement aussi et y a cette idée de partage du moment. Mais aussi de la musique. De se dire on est dans la même longueur d'onde. De façon métaphorique et aussi la musique... »

Sujet 25 (femme espagnole) – à propos de la pratique collective de l'écoute

La fonction de *transmission* concerne des autrui significatifs (famille, amis) mais aussi des inconnus qui composent le public de la performance musicale de certains sujets. Pour plusieurs sujets, l'enjeu est notamment de parvenir à transmettre « leur culture ».

« Quand c'est avec les enfants ce sont des chansons qui sont chantées dans notre langue. En fait je me dis que ça va les aider à préparer leurs oreilles et tout par rapport à la langue. Ma langue maternelle. Chez nous on dit qu'on apprend la langue à travers la musique, les poésies et tout ça. Donc c'est un moyen comme un autre. [Aussi] hier soir je crois il y avait une chanson, une nouvelle chanson que j'écoutais. C'était un gars qui chantait pour sa maman et tout. J'ai dit : 'Tu as vu ? Il chante pour sa maman. Il aime sa maman. Il respecte sa maman'. En gros je fais passer le message pour plus tard quoi ! Parce que je pense que c'est dès le plus jeune âge que l'enfant doit comprendre les responsabilités qui l'attendent plus tard et tout ce qui va avec. »

Sujet 39 (femme du Djibouti) – à propos de la pratique collective de l'écoute

La fonction d'*échappatoire* est la plus étonnante ici. Si pour la majorité des sujets, la musique facilite un rapprochement avec autrui, 3 sujets l'utilisent comme moyen de s'extraire de situations sociales ne leur convenant pas. La prise de distance avec l'interaction en cours n'est pas (et ne peut pas être) physique du fait des conventions sociales qui la structure. Elle est donc « psychique » : la musique guide la pensée du sujet vers un espace potentiel où il se sent alors plus à l'aise.

« La musique est comme une troisième personne avec laquelle je vais quand je n'aime pas ce que dit la personne qui est avec moi. Comme pour m'évader de la discussion. »

Sujet 37 (homme algérien) – à propos de la pratique collective de l'écoute

S'il est vrai que les fonctions que nous avons nommé *politique* et *ritualisation* sont exclusivement évoquée en lien avec la pratique de l'écoute les autres fonctions d'ordre sociale concernent toutes les pratiques de façon assez similaire.

→ FONCTIONS COGNITIVES

Nous l'avons vu, la pratique instrumentale est coûteuse au plan cognitif. Ce fait est tout à la fois source de frustration et source de plaisir. Il n'est pas uniquement subi par les sujets instrumentistes mais bien activement recherché. En effet, l'acquisition d'un savoir-faire technique constitue un préalable à l'interprétation et la réalisation de certaines œuvres, mais fait partie intégrante du plaisir pris à la pratique instrumentale. Celle-ci est vécue comme challenge, une mise à l'épreuve de leurs capacités cognitives par les sujets. Le plaisir réside notamment dans la recherche, la compréhension, l'assimilation des procédés musicaux. 8 sujets considèrent que le travail cognitif que requiert la maîtrise d'un instrument améliore leurs capacités cognitives et que cela est précieux par ailleurs.

« *Ça fait travailler la tête (faire deux choses en même temps etc...) et ça tu peux l'utiliser dans la vie.* »
Sujet 11 (homme brésilien)

2 sujets évoquent aussi le fait que leur pratique instrumentale demande le développement d'une rigueur, d'une méthode dans la construction de leur pensée et la mise en place d'actions qui leur est utile par ailleurs.

Jusqu'ici, nous avons appréhender le rapport au musiquer en lui-même et les pratiques musicales des sujets indépendamment de leur expérience migratoire. Ceci nous a permis de construire une base solide de compréhension des rituels musiquant auxquels les sujets s'adonnent. Parce que cette étude porte spécifiquement sur l'usage et les fonctions pragmatiques du musiquer pour faire face aux défis posés par l'expérience migratoire il s'agit maintenant d'appréhender les discours des sujets en ce sens. Cela doit passer dans un premier temps par la mise à jour des relations qu'entretiennent l'expérience de la transition psycho-sociale que constitue la migration et l'activité culturelle que constitue le « musiquer » dans notre corpus.

6.3. Mise en relation de la musique et de la migration dans les discours (Alceste)

Ici, notre objectif est d'appréhender de façon globale les manières dont musique et migration sont reliées dans les discours au travers de l'analyse Alceste du corpus « *Fonctions de la musique dans l'expérience de la migration* ». À l'issue d'une Classification Hiérarchique Descendante, le logiciel a réparti 84 % du corpus en 4 classes stables. L'analyse approfondie de la classification ascendante de chacune d'elles²³⁷ permet de repérer les thèmes qui font leur spécificités (et forment en quelque sorte de « sous-classes ») et de finalement comprendre la logique selon laquelle le corpus est partitionné.

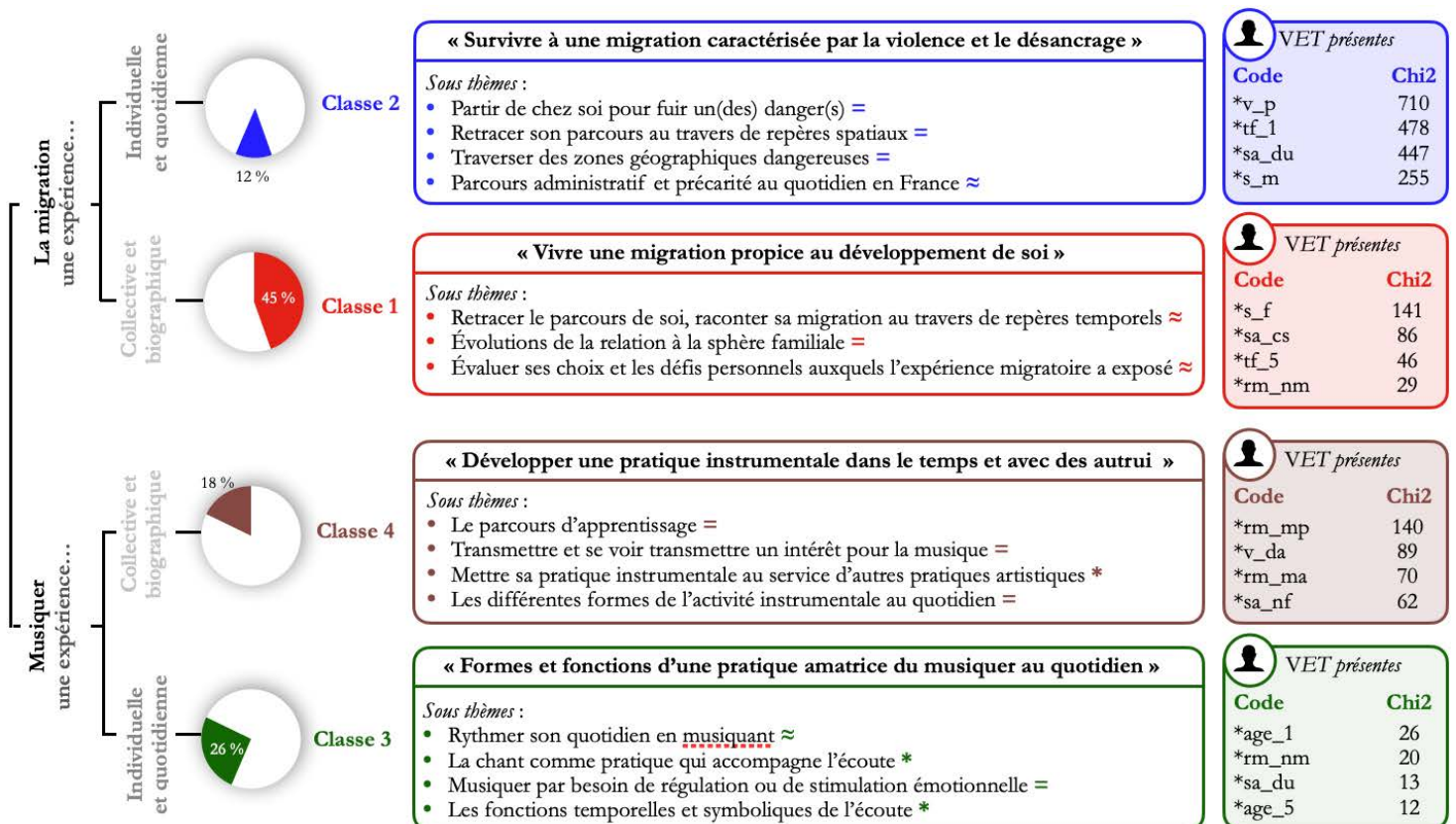


Figure 17 CHD et profil des classes stables du corpus 3 « Fonctions de la musique dans l'expérience de la migration »

Sans surprise, sur cette CHD, nous pouvons observer une première partition distinguant des discours portant sur l'expérience migratoire (classe 1 et 2) de discours portant sur le musiquer (classe 3 et 4). L'analyse détaillée des CAH de chacune des classes révèle un important chevauchement entre les thématiques issues de l'analyse des deux premiers corpus - « *Expérience de migration* » et « *Musiquer* » -. Finalement, nous pouvons distinguer des sous-thèmes : 1) identiques à des sous-thèmes déjà identifiés dans les deux premières analyses ; 2) qui rassemblent plusieurs sous-thèmes identifiés dans les deux premières analyses ; 3) inédits²³⁸. Les deux ensembles le discours

²³⁷ Cf. Volume II. Annexe 17 - CAH des classes de discours issues de l'analyse lexicométrique des 3 corpus (p. 557).

²³⁸ Dans le tableau ci-dessus les premiers sont suivis de « = », les deuxièmes de « ≈ », les troisièmes de « * ».

que forme la première partition sont eux même partitionnés selon qu'il porte sur une expérience vécue plutôt individuellement et inscrite dans le quotidien (classe 1 et 3) ou sur une expérience vécue plutôt collectivement et à l'inscription biographique (classes 2 et 4). Nous retrouvons ici une logique de partition du discours similaire à celle de l'analyse du corpus « *Musiquer* ». Celle-ci apparaît tout à fait éclairante pour comprendre les façons dont l'expérience de la migration peut être vécue et leurs liens avec le musiquer. L'analyse et l'interprétation du plan factoriel des correspondances (AFC) permet cela en révélant la nature des relations entre les différentes classes de discours. Il peut être lu ainsi :

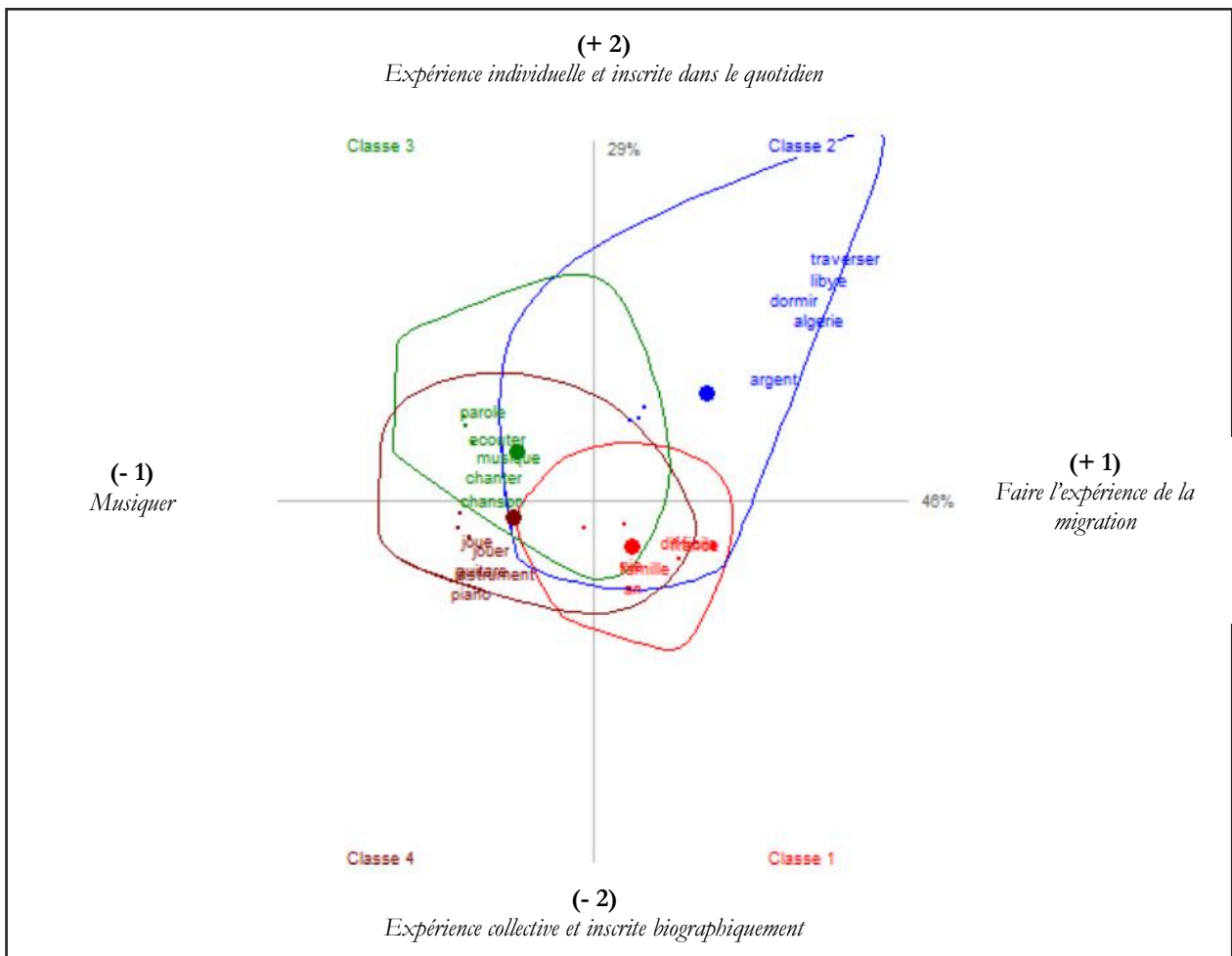


Figure 18 AFC du corpus 3 « Fonctions de la musique dans l'expérience de la migration »

- L'**axe horizontal** (le premier facteur) rend compte d'environ 46 % de l'inertie et traduit la distinction entre d'une part les discours portant sur le musiquer (-1) et d'autre part les discours portant sur l'expérience migratoire (+1).
- L'**axe vertical** (le second facteur) rend compte d'environ 29 % de l'inertie et traduit la distinction entre d'une part une expérience vécue individuellement et s'inscrivant dans la temporalité du quotidien, se déployant dans le registre du présent (-2) et d'autre part une

expérience vécue collectivement et s'inscrivant dans le long terme, se déployant dans le registre du passé (+2).

En premier lieu, ce graphique met à jour le caractère très spécifique des discours contenus dans la classe 2 et qui renvoie à une expérience de la migration marquée par la survie au quotidien (ce qui explique l'importante inertie de cette forme sur le pan positif du premier facteur). Elle est celle qui se recouvre le moins avec les autres classes. La classe 2 et la classe 1 ont en commun de porter sur l'expérience migratoire mais s'oppose très fortement sur l'axe vertical en ce que : 1) la classe 1 contient des discours rétrospectifs et réflexifs ce qui n'est pas le cas de la classe 2 puisqu'elle renvoie à la temporalité de la survie empêchant le déplacement du sujet dans d'autres registres temporels que celui du présent ; 2) les sujets dont le discours est contenu dans la classe 1 sont venus en France accompagnés d'autrui significatifs, ils gardent un lien (bien qu'évolutif) avec des autrui significatifs restés au pays et ont trouvé leur place dans de nouveaux milieux sociaux en France, ce qui n'est pas (encore) le cas des sujets dont le discours est contenu dans la classe 2 qui sont partis seuls pour la plus part, ont peu d'opportunités de maintenir le lien avec des autrui restés dans un pays qu'ils ont dû quitter et dont la situation administrative et le temps passé en France ne permettent pas de trouver une place satisfaisante dans le lien social.

La classe 1 est la « moins spécifique » puisqu'elle occupe la place la plus centrale dans l'espace graphique et que sa forme recouvre en grande partie celle des autres classes. En ce sens, il apparaît que la majorité des sujets ont abordé leur expérience migratoire de façon réflexive et rétrospective lors de l'entretien.

Les classes 3 et 4 sont elles aussi plutôt centrales. Les thématiques abordées dans chacune d'elles apparaissent ainsi plutôt partagées dans l'ensemble de la population. À propos du musiquer, les sujets ont parlé à la fois d'une pratique quotidienne, des façons dont ils ont l'habitude de mobiliser des œuvres musicales pour répondre à leurs besoins et de l'évolution de leur rapport à cette pratique dans le temps et en relation avec des autrui. L'opposition des classe 3 et 4 sur l'axe vertical (second facteur) est également sous-tendue par une variable extratextuelle : celle du niveau de pratique musicale. En effet, la classe 3 est significativement représentée chez les « non musiciens » et la classe 4 chez les musiciens professionnels ou amateurs. Il nous semble qu'une lecture intéressante de ce plan factoriel consiste à transposer cela à l'expérience migratoire. En effet, le degré de mise en sens, d'élaboration et donc d'appropriation de l'expérience migratoire n'est pas le même dans les classes 1 et 2. Le temps passé en France le statut administratif sont les variables qui expliquent la polarisation de ces dernières sur l'axe vertical et vont dans le sens de cette lecture du plan factoriel. La classe 1 est significativement représentée chez des sujets ayant un parcours migratoire qui s'étend au long terme et ayant un statut administratif leur octroyant une certaine stabilité. En

ce sens, ils sont « installés » dans l'expérience migratoire qu'ils peuvent l'aborder avec recul, réflexivité et sur laquelle ils ont et ont eu une importante marge de manœuvre (ils ont pu être véritablement actifs dans les orientations qu'a pris leur parcours). Ce n'est pas le cas des sujets dont le discours est contenu dans la classe 2 qui ont été « propulsés » malgré eux dans l'expérience migratoire depuis relativement peu de temps au moment de l'entretien et dont la situation les plonge dans une aliénation temporelle et institutionnelle ne leur octroyant que très peu de marges de manœuvre.

Le fait que le cœur de la classe 3 se situe à l'intérieur de la forme de la classe 2 révèle que malgré le vécu d'une expérience migratoire synonyme de violence et de survie, le musiquer demeure une activité quotidienne qui remplit des fonctions pour les sujets. En effet, même dans le cadre d'expériences extrêmes, les œuvres musicales peuvent constituer des ressources symboliques aux fonctions précieuses.

Parce que l'AFC (présentée ci-dessus) révèle d'importants chevauchements entre les sous-thèmes identifiés dans les analyses des 3 corpus il apparaît inutile d'explorer en profondeur toutes les classes de discours. Nous proposons une analyse très succincte de chacune d'elle, répertoriant les similitudes mais se centrant sur les éléments inédits que révèle l'analyse du corpus « *Fonctions de la musique dans l'expérience de la migration* ». Pour cela, il apparaît pertinent de structurer l'exposer des 4 classes selon la distinction que révèle le second facteur de l'AFC.

6.3.1. Des expériences de la migration et du musiquer collectives et inscrites biographiquement

Les classes 1 et 4 couvrent au total 63% des uce classées. Si elles portent respectivement sur la migration et le musiquer, toutes deux ont pour point commun d'inclure la présence significative d'autrui dans ces expériences et de contenir des discours rétrospectifs qui inscrivent ces dernières sur une temporalité biographique. Les discours dont il est question ici sont significativement représentés chez des sujets en France depuis longtemps et/ou ayant commencé à pratiquer leur instrument depuis l'enfance.

- *Vivre une migration propice au développement de soi (Classe 1)*

Formes significativement présentes (χ^2)	Formes significativement absentes (χ^2)
France (92) ; famille (82) ; an (79) ; vie (73) ; difficile (72) ; mois (66) ; dire (62) ; mari (57) ; étude (57) ; partir (56)	musique (-776) ; écouter (-514) ; chanter (-253) ; chanson (-171) ; jouer (-86) ; parole (-74) ; danse (-68) ; joue (-65) ; aimer (-62) ; guitare(-54)

Cette classe de discours qui renvoie exclusivement à l'expérience migratoire est significativement représentée chez les femmes, les sujets ayant une carte de séjour, étant en France depuis plus de 10 ans et les « non musiciens ». De la même façon que dans les classes 1 et 2 issues de l'analyse Alceste du corpus « *Expérience de migration* », les discours présents ici sont tenus par des sujets ayant une

situation stable et ayant pu créer des ancrages en France. Ils abordent alors leur migration comme un parcours, de façon rétrospective et réflexive. La classification ascendante de cette classe met en exergue 3 thématiques qui combinent celles qui sont apparues dans les classes 1 (« *Importance de la sphère familiale dans la sphère de la migration* ») et 2 (« *La migration comme projet pour soi et comme expérience personnelle* ») de l'analyse lexicométrique du premier corpus.

Premièrement, *la migration est racontée au travers de repères temporels* comme en témoigne la présence des formes « mois », « année », « premier ». Ici, l'expérience migratoire est « mise en intrigue » (Ricœur, 1983) par les sujets qui structurent leur discours autour de « points charnières » : « partir », « arrivée », « venue ».

Deuxièmement, *les évolutions de la sphère familiale sous-tendues par l'expérience migratoire* sont évoquées. La présence significative de la forme « vie » traduit le fait que l'expérience de la migration a eu un impact sur toute une vie familiale mais qu'elle a aussi été l'occasion de se créer une vie familiale à part entière en France.

Troisièmement, une évaluation de leurs *choix et des défis personnels auxquels l'expérience migratoire a exposé* les sujets apparaît. Ils évaluent les « gains » et « pertes », « réussites » et « difficultés » qu'a entraîné cette expérience. Sont évoquées les conséquences que les divers événements intervenus en France ont eu sur leurs émotions, leurs choix et sur la représentation que les sujets se font d'eux même.

- *Développer une pratique instrumentale dans le temps et avec des autres (Classe 4)*

Formes significativement présentes (χ^2)	Formes significativement absentes (χ^2)
jouer (201) ; joue (157) ; instrument (129) ; guitare (123) ; piano (122) ; danse (112) ; musicien (112) ; musique (111) ; groupe (89) ; jazz (79)	France (-33) ; difficile (-32) ; vie (-28) ; passé (-24) ; mois (-22) ; sens (-21) ; pays (-20) ; partir (-20) ; rester (-20) ; changer (-19)

Cette classe est significativement représentée chez les musiciens professionnels et amateurs, les sujets arrivés directement en avion en France et ayant la nationalité française. Elle fait exclusivement référence à la pratique instrumentale de sujets ayant pu construire de nouveaux ancrages en France. La classification ascendante de cette classe (Cf. Annexe 12) met en exergue 4 thématiques qui combinent celles qui sont apparues dans les classes 1 (« *Musiquer en relation avec des autres significatifs* ») et 2 (« *Choisir un instrument et parvenir à le maîtriser* ») de l'analyse lexicométrique du deuxième corpus.

Premièrement, le *parcours d'apprentissage* est retracé. Les sujets instrumentistes évoquent : 1) le ou les instrument(s) qu'ils ont choisi de pratiquer ; 2) leur style musical de prédilection ; 3) les débuts de leur relation à la pratique instrumentale et les raisons de leur engagement dans celle-ci.

Deuxièmement, la question de la **transmission** est évoquée. Trois types d'autrui significatifs ayant contribué à un processus « d'inter transmission » peuvent être distingués : 1) membres de la famille nucléaire d'origine ; 2) amis ; 3) artistes constituant des modèles identificatoires forts.

Troisièmement, **les différentes formes de l'activité instrumentale au quotidien** sont décrites. Les instrumentistes professionnels évoquent différents espaces sociaux au sein desquels ils développent leur pratique : les répétitions et concerts avec leur groupe, les cours.

Quatrièmement, un **thème inédit** apparaît lorsque les instrumentistes expliquent **mettre leur pratique instrumentale au service d'autres pratiques artistiques**. En effet, ils évoquent : le « chant », la danse – « bal » –, le « théâtre ». Dans ce cadre des collaborations avec d'autres artistes professionnels ou du moins d'autres personnes passionnées par une pratique artistique ont lieu.

Comme le révèle l'AFC, l'ensemble de discours formé par la classe 1 et 4 est en contraste avec un autre ensemble de discours (formé par la classe 2 et 3) centrés sur l'expérience – migratoire ou musicale - telle qu'elle se déploie au quotidien et dans la sphère individuelle.

6.3.2. Des expériences de la migration et du musiquer individuelles et inscrites dans le quotidien

Les classes 2 et 3 couvrent au total 38% des uce classées. Si elles portent respectivement sur la migration et le musiquer, toutes deux ont pour point commun de se centrer sur l'aspect individuel et l'inscription quotidienne. Les discours dont il est question ici sont significativement représentés chez des sujets en France depuis peu de temps, n'ayant pas encore eu la possibilité de construire de nouveaux ancrages et/ou ayant une pratique amatrice de la musique.

- *Survivre à une migration caractérisée par la violence et le désancre* (**Classe 2**)

Formes significativement présentes (χ^2)	Formes significativement absentes (χ^2)
dormir (240) ; traverser (197) ; Libye (189) ; Algérie (186) ; argent (178) ; asile (157) ; euro (136) ; Guinée (133) ; manger (127) ; désert (119)	musique (-119) ; écouter (-73) ; chanter (-40) ; aimer (-39) ; chanson (-24) ; sens (-21) ; jouer (-18) ; fait (-16) ; mari (-13) ; danse (-13)

Cette classe de discours est significativement représentée chez les sujets de sexe masculin ayant effectué un voyage prolongé en Afrique, en France depuis 6 mois ou moins, soumis à la loi Dublin et les hommes. Nous retrouvons ici le groupe de sujets dont l'expérience migratoire est très spécifique : marquée par des violences réelles, symboliques et l'enjeu de survie. La classification ascendante de cette classe met en exergue 4 thématiques qui combinent très clairement celles qui sont apparues dans les classes 3 (« Arriver en France pour demander l'asile ») et 4 (« Le vécu d'un voyage marqué de violences réelles et symboliques ») de l'analyse lexicométrique du premier corpus.

Premièrement, ici, le **départ de chez soi est sous-tendu par la fuite de dangers**. Les pays d'origine de sujets ayant vécu l'exil politique - « Algérie », « Soudan », « Ukraine » - sont reliés à l'évocation de persécutions vécues et de dangers encourus. La présence des formes « sortir » et « laisser » renvoient à un départ contraint dont l'objectif est la survie.

Deuxièmement, les discours **retracent les parcours au travers de repères spatiaux**. Ils sont centrés sur le déplacement parce que les sujets font le récit d'un voyage qui s'est prolongé dans le temps en Afrique. La présence significative de la forme « traverser » traduit le vécu d'un déplacement perpétuel.

Troisièmement, **la traversé de zones géographique dangereuses** apparaît. Sont évoquées : la ségrégation et le racisme ; la traversée d'un « désert » avec le risque de mourir de soif ou de se perdre ; la détention en centre de rétention à l'arrivée en Europe et les risques d'expulsion encourus.

Quatrièmement, le discours porte sur le **parcours administratif et la précarité au quotidien en France**. Comme dans la classe 3 de l'analyse du premier corpus apparaissent des formes : 1) en lien avec la démarche de demande d'asile ; 2) traduisant la survie au quotidien, la précarité ; 3) renvoyant à l'accompagnement dont les sujets ont bénéficié dans la procédure administrative et la survie.

- *Forme et fonctions d'une pratique amatrice du musiquer au quotidien (Classe 3)*

Formes significativement présentes (χ^2)	Formes significativement absentes (χ^2)
musique (936) ; écouter (903) ; chanter (238) ; chanson (206) ; parole (184) ; oublier (94) ; permettre (94) ; rap (88) ; mets (75) ; triste (71)	France (-64) ; an (-61) ; famille (-56) ; aller (-44) ; jouer (-40) ; difficile (-37) ; pays (-35) ; frère (-34) ; venir (-34) ; mois (-32)

Cette classe de discours est significativement représentée chez des sujets âgés de 18 à 20 ans, de 36 à 40 ans, « non musiciens » et soumis à la loi Dublin. L'absence significative de formes renvoyant à la pratique instrumentale, à des autres significatifs et à la description d'un parcours (avec des repères spatiaux et temporels) indique que cette classe renvoie à une pratique musicale amatrice s'inscrivant dans la temporalité du quotidien et venant répondre à des besoins personnels. La classification ascendante de cette classe (Cf. Annexe 12) met en exergue 4 thématiques dont 2 qui combinent celles qui sont apparues dans les classes 3 (« *Musiquer, une activité aux fonctions symboliques* »), 4 (« *L'écoute musicale comme activité qui rythme le quotidien* ») et 5 (« *Musiquer, une activité aux fonctions émotionnelles* ») de l'analyse lexicométrique du deuxième corpus et 2 qui révèlent des formes et fonctions inédites de la mobilisation de la musique.

Premièrement, la façon dont les sujets cherchent à **rythmer leur quotidien en musiquant** apparaît. La présence significative de la forme « journée » délimite l'empan temporel relativement restreint sur lequel porte le discours ici comme dans la classe 4 de l'analyse du corpus « *Musiquer* ».

Deuxièmement, les sujets disent *musiquer par besoin de régulation ou de stimulation émotionnelle*. Comme dans la classe 5 de l'analyse du corpus « *Musiquer* », il est question ici des fonctions émotionnelles du musiquer. La présence significative de la forme « dépendre » montre que l'engagement dans une pratique musicale précise est sous-tendu par un état émotionnel spécifique et inversement : il va par exemple s'agir d'écouter une musique triste pour pleinement explorer le sentiment de solitude vécu et/ou d'induire un sentiment de joie en chantant les chansons de son enfance.

Troisièmement, un premier thème inédit apparaît dans des formes renvoyant à *la pratique du chant lorsqu'elle accompagne l'écoute*. Un discours portant spécifiquement sur la pratique du chant n'était pas apparu de façon claire dans l'analyse du corpus « *Musiquer* ». C'est le cas ici comme en témoigne la présence significative des formes : « chanter », « chansons », « paroles », « voix ». C'est l'écoute d'œuvres signifiantes pour les sujets qui les conduit à s'exprimer en chantant quotidiennement (en même temps que l'écoute ou de façon différée). La pratique du chant n'est pas pensée comme un moyen d'expression pour autrui mais bien pour soi – « seul » -.

Quatrièmement, un second thème inédit apparaît lorsque les sujets évoquent *en plus des fonctions symboliques de l'écoute des fonctions d'ordre temporelles*. Cette classe contient des formes inhérentes à deux des 5 ordres de fonctions que l'analyse de contenu nous a conduit à distinguer : 1) *symboliques* – « évader », « message » – qui apparaissait déjà dans la classe 3 de l'analyse du corpus « *Musiquer* » ; 2) *temporelles* – oublier, « souvenir ». Ici, la présence significative de la forme « permettre » est à souligner car elle révèle le caractère pragmatique de la mobilisation d'œuvres musicales par les sujets. Celles-ci apparaissent utiles et utilisées comme ressources. Elles sont de véritables outils psychologiques au sens de Vygostki.

Finalement, l'analyse lexico-métrique du corpus « *Fonctions de la musique dans l'expérience de la migration* » nous a permis de voir comment notre échantillon se compose de sujets aux expériences migratoires et musicales assez distinctes sur le plan de leur inscription sociale et temporelle. Plus fondamentalement, elle montre que musiquer est une activité qui s'adapte aux situations de survie et d'errance puisqu'elle est une activité que les sujets peuvent mobiliser au quotidien pour répondre à leurs besoins. Le caractère facilement accessible et mobilisable de la musique²³⁹ semble effectivement en faire une ressource soutenant quotidiennement l'élaboration des changements sous-tendus par l'expérience migratoire. Ceci étant dit, une analyse qualitative des discours (*via* Nvivo) couplée à une analyse dynamique des parcours (*via* les frises développementales) permet

²³⁹ Que nous avons souligné dans la partie 3.3.1. (p. 121).

une compréhension plus détaillée des impacts que l'expérience migratoire peut avoir sur le rapport au musiquer et sur l'importance, la fréquence et la forme des pratiques musicales des sujets.

6.4. Impacts de l'expérience migratoire sur le rapport au musiquer et sur les pratiques musicales des sujets (Nvivo et frises développementales)

Ici, nous avons pour objectifs de mettre à jour les changements potentiels dans les pratiques musicales des sujets au cours de l'expérience migratoire, d'en comprendre les facteurs ainsi que la nature. Lors de la construction de notre outil, nous avons mis en place trois stratégies pour y parvenir : 1) *via* l'échelle 25 et l'item 63.a, nous avons directement demandé aux sujets d'évaluer à quel point et de quelle(s) manière(s) la musique les avait accompagnés durant leur expérience migratoire ; 2) *via* l'échelle 26 et l'item 64.a, nous avons directement demandé aux sujets d'évaluer à quel point et de quelle manière leur relation à la musique avait changé depuis qu'ils étaient partis de chez eux ; 3) *via* les échelles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et les items 68, 77, 72, 81, nous avons proposé aux sujets d'explicitier l'importance du musiquer, la fréquence, la forme et les fonctions qu'ont pris leurs pratiques musicales durant les périodes qu'ils avaient préalablement repérés comme significativement heureuse et significativement difficile depuis leur départ dans l'intention de comparer leurs réponses à celles obtenus aux échelles 1, 3, 6, 9 et items 7, 13, 20 portant sur l'importance du musiquer, la fréquence et la forme de leurs pratiques musicales en général. Ici, nous allons présenter l'analyse des résultats obtenus grâce à ces trois stratégies et concluons par l'identification précise des différents types de dynamiques de changement (ruptures, conflits, transitions) induites par les différents types de dynamiques de changement (ruptures, conflits, crises) et/ou enjeux transitionnels intervenus dans le parcours.

6.4.1. La relation entre musique et migration perçue par les sujets

Les résultats issus de l'échelle 25 révèlent que **la grande majorité des sujets considèrent que la musique les a effectivement accompagnés au cours de leur expérience migratoire** (n = 47). La moyenne des réponses est de 3,07 ($\sigma = 1,34$)²⁴⁰. Dans les discours deux idées s'opposent fortement. 7 sujets affirment que « musique » et « migration » n'ont rien à voir parce qu'ils associent la première à l'hédonicité, aux situations heureuses et la seconde à la souffrance ou inversement.

« Dans la migration la musique n'a pas de place ! Il y a trop de peurs, de problèmes ! Tu te dis juste : Je dois trouver un endroit... ' Il n'y a pas la place de penser à ça. »

Sujet 60 (femme originaire d'Ukraine)

« Y avait pas de moments où j'avais besoin des musique pour surmonter les moments difficiles. Y avait pas »

Sujet 50 (femme algérienne)

8 sujets considèrent que musique et migration ont « tout à voir » parce qu'elles : 1) identifient un lien « symbolique », « théorique » entre ces deux expériences (notamment autour de l'idée du métissage, de l'hybridation) (n = 2) ; 2) ont eu vraiment besoin de musiquer durant leur parcours migratoire pour répondre à des besoins naissant des expériences vécues (n = 3) ; 3) ont fait le choix

²⁴⁰ Cf. Volume II. Annexe 17.a - Graphique 6 (p. 587).

de partir de leur pays d'origine pour devenir musicien(ne)s professionnel(le)s (n = 3). Plus à distance de ces positions extrêmes, 4 sujets identifient la musique comme une aide précieuse, voire déterminante dans des expériences de survie.

« Parce que même quand les choses me semblaient beaucoup trop difficiles. Que je commençais à renoncer, y a certaines musique quand je les écoute, non ça me donne le courage de résister. »

Sujet 28 (homme sénégalais)

Aussi, 11 sujets estiment que la musique les a accompagnés dans le sens où ils ont pu transporter des objets culturels avec eux, faire suivre dans la migration une partie de la sémiotique dans laquelle ils avaient évolué toute leur vie. Le fait d'avoir transporter certaines classes d'œuvres musicales typiques de leur pays d'origine est source de fierté en ce qu'elles fondent leur identité et qu'elles permettent une interculturation intéressante dans les relations qu'ils entretiennent en France. Elles soutiennent donc la construction de soi et l'inscription dans un lien social en France.

Globalement, les sujets disent que la musique a : 1) accompagné leurs états émotionnels tout au long de l'expérience migratoire (n= 10) ; 2) permis de « tenir » face à l'adversité (n = 8) ; 3) de retracer leur parcours de soi (n = 2). Les sujets pour qui s'identifient fortement à des artistes spécifiques disent que ce sont les artistes « eux-mêmes » qui les ont accompagnés.

Le croisement des réponses obtenues aux échelles 1 (besoin de musique) et 25 permet de voir que **plus les sujets ont besoin de musique de façon générale, plus ils estiment que la musique les a accompagnés durant leur parcours migratoire**. Aussi, le croisement des réponses obtenues à l'item 17 (niveau de pratique musicale) et à l'échelle 25 permet de voir que **plus les sujets se représentent comme « êtres musiquant » plus ils considèrent que la musique les a accompagnés durant leur parcours²⁴¹**.

6.4.2. Perception des changements du rapport au musiquer sous-tendus par l'expérience migratoire

Les résultats issus de l'échelle 26 révèlent que **la majorité des sujets considèrent que l'expérience migratoire n'a pas d'impact significatif sur leur rapport au musiquer²⁴²**. Outre les 23 sujets qui ont fermement indiqué qu'ils n'identifiaient aucun changement dans leur rapport au musiquer chez les autres, des évolutions « quantitatives » - baisse de la fréquence (n = 3), augmentation de la fréquence (n = 5) – mais aussi « qualitatives » sont évoquées. L'évolution « qualitative » la plus relevée est celle d'une *acculturation à de nouvelles classes d'œuvres* que les sujets ont *découvert et se sont appropriés* durant leur parcours (n = 18). Sont aussi évoqués : 1) une évolution dans les formes des pratiques musicales (n = 6) ; 2) une émancipation dans le goût et les pratiques

²⁴¹ Cf. Volume II. Annexe 17.a - Tableaux 4 et 5 (p. 587).

²⁴² Cf. Volume II. Annexe 17.a - Graphique 7 (p. 588).

musicales (n = 2) ; 3) une évolution dans les fonctions que remplit le musiquer (n = 2) ; 4) un renforcement du lien à certaines pratiques musicales (n = 5).

« En fait ça change pas vraiment mais ça renforce. Par exemple avant quand j'étais au Vietnam j'écoutais la même chanson, genre une chanson qui me donne une sensation de nostalgie, mais quand j'étais au Vietnam c'était juste au niveau de 10 sur 20 mais maintenant que je suis en France c'est devenu une sensation qui s'est renforcée c'est genre 15, 16 sur 20 quoi. »
Sujet 35 (homme vietnamien - Wang)

Ce sujet évoque aussi le fait que des classes d'œuvres typiques de son pays - qu'il n'investissait pas particulièrement avant son départ - ont pris une importance significative depuis qu'il vit en France. Dans son cas, comme pour 3 autres sujets, le principal changement évoqué est que *des classes d'œuvres musicales rattachées à l'espace géographique du pays d'origine* (parce qu'elles y ont été créées, diffusées ou investies par des autrui significatifs y résidant) *sont devenues des objets symboliques puis des ressources symboliques au cours du parcours migratoire*²⁴³. Le **sujet 23** (Toumani)²⁴⁴ fait partie de ces sujets et explique comment la musique africaine constitue une ressource symbolique aux fonctions symbolique (évasion), temporelle (réminiscence) et sociale (transmission) lui permettant de maintenir une certaine continuité de soi dans l'expérience migratoire vécue.

« Je pense que j'écoute beaucoup plus de musiques africaines que je n'en écoutais quand j'étais là-bas. Je pense que c'est la recherche des... ça me transporte, les sons que j'associe à des couleurs. Ça fait voyager. Et puis dans ce que ... ouais quand je suis avec mon bébé je lui chante ce que j'écoute et je lui dis : 'T'auras le sens du rythme toi ! Pas comme ta mère !' [rire] »
Sujet 23 (homme camerounais - Toumani)

Enfin, 5 sujets (musiciens amateurs et professionnels) évoquent les opportunités « musicales » qui n'existaient pas dans le pays d'origine et soulignent le fait que l'espace social en France leur a permis de *valoriser leurs pratiques musicales* et de *s'exprimer*. À ce titre, dans le discours du **sujet 21**, émancipation et affirmation de soi dans la sphère du musiquer constituent les enjeux transitionnels principaux de l'expérience migratoire.

« Au niveau pro ça m'a donné la possibilité de m'affirmer. En tant que chanteuse. Chose qu'au Brésil j'avais un peu du mal parce que... je chantais déjà au Brésil mais la danse et le théâtre prenaient énormément de place. Donc le chant c'était quelque chose... C'était compliqué pour moi. Y avait aussi le lien affectif à la famille c'est pas facile. Du coup j'ai eu cette possibilité de m'affirmer. Aujourd'hui je peux dire : je suis chanteuse. Je pouvais pas le dire avant. »
Sujet 21 (femme brésilienne)

Le croisement des réponses obtenues à l'item 40 (temps passé en France) et à l'échelle 26 permet de voir que **les sujets en France depuis longtemps ont tendance à identifier davantage de changement dans leur rapport au musiquer que les sujets ayant émigré depuis peu**²⁴⁵.

²⁴³ Nous verrons dans les parties 6.5 et 6.6 qu'une analyse plus globale des parcours révèle qu'un plus grand nombre de sujet est concerné par cette évolution.

²⁴⁴ Cf. Portrait de Toumani (p. 219).

²⁴⁵ Cf. Volume II. Annexe 17.a - Tableau 6 (p. 588).

6.4.3. *Changement de l'importance du musiquer, de la fréquence et de la forme des pratiques musicales durant les périodes significativement difficiles et heureuses du parcours migratoire*

Lors des entretiens, les sujets ont été invités à raconter une période *significativement heureuse* (item 48 à 52.a) ainsi qu'une *période significativement difficile* (item 53 à 57.a) de leur parcours migratoire. Afin d'identifier si le vécu de ces périodes a eu un impact spécifique sur leur façon de musiquer, nous les avons questionnés sur l'importance du musiquer, la fréquence et la forme de leurs pratiques musicales à ces deux moments de leur existence²⁴⁶.

6.4.3.1. *Importance du musiquer durant les périodes significativement difficiles et heureuses*

La comparaison des moyennes aux échelles 27 (importance du musiquer durant PD), 30 (importance du musiquer durant PH) et 1 (besoin de musique en général) montre que **les sujets ont déclaré avoir plus besoin de musique en général que durant les deux périodes spécifiquement repérées**. Aussi, la comparaison des réponses aux échelles 1 et 27 puis 1 et 30²⁴⁷ permet de distinguer 4 types d'évolution de l'importance du musiquer durant les périodes significatives²⁴⁸. Celle-ci est restée égale, a diminué, a augmenté ou s'est vue annihilée.

Durant la « **période difficile** », le musiquer a été de moindre importance pour la majorité des participants et il apparaît que **plus cette activité avait place significative dans leur vie plus elle s'est avérée « résistante » aux épreuves qu'ils ont rencontrées**. L'annihilation de l'importance du musiquer durant la « période difficile » est expliquée par le fait que : 1) la seule ressource symbolique acceptable et mobilisable était le Coran (n = 3) ; 2) des préoccupations occupaient tout l'espace psychique, étaient trop « énergivores » (n = 5) ; 3) la musique aurait « distraits » de situations qui demandaient toute attention (n = 2) ; 4) certaines œuvres musicales auraient empiré l'état émotionnel (n = 3) ; 5) la musique n'avait pas sa place dans la survie (n = 3).

« À ce moment-là ce qui me manque c'est le Coran. Pas la musique. J'ai pensé au Coran j'ai pas pensé à la musique. Le Coran ça m'apaise. Ça me rappelle qu'il y avait un bon avenir. Ça me rappelle ça. Ça me donne du courage. »

Sujet 24 (homme tunisien) – à propos d'une période de vie dans la rue

« Y avait des musiques que j'aimais particulièrement PAS écouter. Vu que dans ces moments-là mes émotions étaient très fortes, j'avais pas du tout envie d'écouter de la musique qui pouvaient amplifier ces émotions. »

Sujet 31 (homme italien) – à propos des 1ères fêtes de fin d'année qu'il a vécu en France

« C'est la paix qui m'a manqué. Pas la musique. »

Sujet 40 (homme guinéen) – à propos d'une période d'emprisonnement et de torture en Lybie

²⁴⁶ Notons que pour chaque analyse présentée dans cette partie, les effectifs de sujets peuvent être différents. Cf. Volume II. Annexe 18 - *Détail des effectifs sur lesquels portent les analyses exposées dans la partie 6.4.3.* (p. 604).

²⁴⁷ Cf. Volume II. Annexe 19 - *Tableaux de codage des évolutions de l'importance, de la fréquence et des formes des pratiques musicales* (p. 605).

²⁴⁸ Cf. Volume II. Annexe 17.a - *Tableau 7 et graphique 8* (p. 588-589).

Pour une part non négligeable de l'échantillon (n = 22), l'importance du musiquer est restée la même que d'habitude durant la « *période difficile* ». Nous retrouvons ici 6 des 9 sujets originaires d'Afrique de l'Ouest pour qui cette dernière renvoie au vécu de situations de dangers extrêmes durant le voyage. Ainsi, ***bien que les œuvres musicales ne soient pas des outils propices à la survie « effective », elles peuvent remplir des fonctions déterminantes chez des sujets faisant aussi face à des enjeux de survie.***

Durant la « *période heureuse* », ***l'importance de la musique est restée la même ou s'est vu augmentée pour la majorité des sujets*** (32 sur 53). Néanmoins, pour une part non négligeable des sujets (17 sur 53) l'importance du musiquer était moindre pendant cette période soit parce qu'ils ont privilégié le temps passé avec des autres significatifs partageant leur joie (n = 13), soit parce que la période en question signait leur extirpation d'une situation dangereuse (n = 4). Dans ce dernier cas, la musique n'a pas eu de place parce qu'il s'agissait alors de reprendre pied dans la vie et que d'autres enjeux se présentaient aux sujets.

6.4.3.2. Changements dans la fréquence et la forme des pratiques musicales durant les périodes significativement difficiles et heureuses

La comparaison des réponses aux échelles 3, 6 et 9 aux échelles 28 et 29 puis 31 et 32²⁴⁹ montre que : 1) les fréquences d'engagement dans les trois pratiques durant les périodes « difficiles » et « heureuses » restent ordonnées de la même façon que d'habitude ; 2) le vécu d'une « période heureuse » éclipse moins les pratiques musicales que le vécu d'une « période difficile ».

Concernant les évolutions de la fréquence et la forme des pratiques musicales durant la « **période difficile** » les points importants à retenir sont les suivant :

- l'extrême précarité et la survie sont les conditions mettant le plus significativement à mal la capacité des sujets à s'engager dans des pratiques musicales, mais elle ne les annihile pas systématiquement ;

« J'avais pas le matériel. Mais quand des gens en avaient et pouvaient mettre de la musique j'écoutais ! Y avait pas internet : pas de connexion à l'extérieur alors quand y avait de la musique : ça me rendait folle ! Wahou ! J'écoutais direct, peu importait la musique. C'était la vie pour moi. C'est ce qui me fait espérer le mieux. C'est comme une amie avec moi toujours. Sans la musique je me sens faible. »

Sujet 26 (femme soudanaise) – à propos du temps passé en Zone d'Attente à l'aéroport à son arrivée

- si l'importance du musiquer et la fréquence des pratiques musicales semblent corrélées, ce n'est pas parce que les sujets ne musiquent pas ou peu que le musiquer perd toute son importance ;

« [Ça m'a] Énormément [manqué] ! Justement pour entendre de la musique. Cette libération qui manquait quelque part, le fait d'évacuer à travers ça. Voilà. C'est ça. J'avais l'impression que c'était comme si je manquais de souffle. C'est fort bein ? »

Sujet 39 (femme du Djibouti) – à propos de 3 semaines de vie dans la rue avec ses enfants à son arrivée

²⁴⁹ Cf. Volume II. Annexe 17.a - Tableau 8 et 10 (p. 589-590).

- en proportion la pratique du chant et de l'instrument se sont vu d'avantage annihilée que celle de l'écoute - plus « résistante » aux difficultés vécues -, notamment parce qu'elles requièrent un engagement de soi qui est « risquée » pour des sujets en situation de vulnérabilité ;
- l'augmentation ou la diminution d'une pratique musicale dépend de sa propension à répondre à des besoins naissant de la période difficile et non à la « nature » de cette dernière ;

« J'ai bloqué dans d'autres choses. Des musiques si je les entendais ça me faisait plus pleurer donc bon. J'ai trop sensible à ce moment-là. J'étais pas trop dans la gaieté. »

Sujet 13 (femme portugaise) – à propos de ses débuts en France où elle ne parvenait pas à tomber enceinte

« C'est pour mon équilibre mental. C'est pour oublier aussi. C'est une échappatoire. Comme je t'ai dit y a en nous un enfant. Dans chaque adulte sommeille un enfant. Donc c'était cet enfant qui revenait. Qui prend le dessus sur l'adulte. Pour essayer de bercer l'adulte. »

Sujet 57 (homme algérien) – à propos de la période d'attente d'instruction de sa demande d'asile

- la forme des différentes pratiques musicales s'est vue peu modifiée par la survenue de difficultés et lorsqu'elle l'a été le changement s'est plutôt fait dans le sens d'un renforcement de la *pratique individuelle* mais pas uniquement.

Concernant les évolutions de la fréquence et la forme des pratiques musicales durant la « période heureuse » les points importants à retenir sont les suivant :

- la diminution de la fréquence de pratique apparaît essentiellement conjoncturelle et ne pas nécessairement renvoyer à un choix actif de la part des sujets ;
- pour les pratiques d'écoute et de chant, c'est le fait que ces dernières répondent à des besoins inhérents à la période vécue qui distingue les sujets ayant augmenté leur fréquence d'écoute et/ou de chant de ceux n'identifiant pas de différence dans leurs pratiques ;

« [Au moment où on allait se marier] échanger les musiques avec ma copine (future femme) c'était comme si on échangeait de l'amour. [Aussi] je sais pas, c'était un moment de décision et la musique ça m'aide à me concentrer. »

Sujet 14 (homme albanais) – à propos de la période où il s'est marié

- le discours des sujets à propos de la pratique de l'écoute et du chant durant la « période heureuse » révèle un nouveau type de fonction que nous avons nommé « *célébration* ».

« Avec la musique je suis plus heureux, plus joyeux ! [J'en écoute et je chante pour] me donner de la joie, plus que je n'en avais déjà. Pour être plus heureux ! »

Sujet 55 (homme péruvien) – à propos des moments de réussite pour ses enfants

« On chante, on danse ensemble avec mes enfants dans ces moment-là parce qu'on est ensemble. Avec ma sœur aussi on faisait ça quand on était petites. [...] Dans ces moment-là tout est derrière nous. Nos soucis par exemple. Il n'y a rien d'autre au monde. Pas d'avenir pas de passé. De la joie, du bonheur avec la famille. »

Sujet 29 (femme algérienne) – à propos des moments de joie partagée avec ses enfants

- la forme des différentes pratiques musicales s'est vue peu modifiée dans le cadre d'une période marquée par la joie et lorsqu'elle l'a été le changement s'est plutôt fait dans le sens d'un renforcement de la *pratique collective* mais pas uniquement.

L'analyse descriptive ci-dessus nous a permis d'aborder de façon général les relations possibles entre expérience migratoire et musiquer mais n'est pas suffisante dans le cadre d'une démarche compréhensive. En effet, les liens que les sujets ont fait entre musique et migration ne se restreignent pas à leurs réponses à des items délimités mais sont distillés dans l'ensemble de leur discours. En ce sens, c'est une analyse croisée et plus libre des discours dans leur ensemble et des frises développementales qui peut véritablement nous permettre de distinguer les liens entre la survenue de dynamiques de changement et enjeux transitionnels dans les parcours et celle de dynamiques de changement dans les pratiques musicales.

6.4.4. Les dynamiques de changement et enjeux transitionnels intervenant dans le parcours migratoire induisant des dynamiques de changement dans les pratiques musicales

L'analyse des frises développementales permet de distinguer différents types de dynamiques de changement intervenant dans les pratiques musicales tout au long des parcours. Celles qui apparaissent chez le plus grand nombre de sujets sont des **ruptures** et peuvent être distinguées selon qu'elles soient : 1) *choisies* lorsque le sujet a fait évoluer activement ses façons de musiquer pour les adapter aux expériences vécues et à ses besoins durant le parcours migratoire ; 2) *subies* lorsqu'il a été contraint de faire évoluer ses façons de musiquer du fait des expériences vécues durant le parcours migratoire ; 3) *envisagées*, lorsqu'il évoque des évolutions qu'ils souhaiteraient opérer dans ses façons de musiquer dans le futur. Une fois cette distinction opérée il est possible de repérer des ruptures de natures différentes (diminution d'une pratique, investissement de la musique typique du pays d'origine, disparition d'une pratique...) ²⁵⁰. Quel que soit le type et la nature des ruptures, les évolutions qui les caractérisent sont « *temporaires* » dans certains cas (après une certaine période les sujets se sont remis à musiquer comme à leur habitude) et « *inscrites au long terme* » dans d'autres (les sujets ont a priori définitivement changé leur façon de musiquer). Globalement, 3 tendances se dessinent : 1) les ruptures « diminution » ou « disparition » choisies ou subies renvoient à des évolutions momentanées, le temps de faire face à une « rupture/mise à mal », une crise ou un enjeu transitionnel intervenant dans le parcours de vie ; 2) les ruptures « augmentation », « changement usage » et « investissement musique PO » choisies renvoient plutôt à des évolutions inscrites au long terme ; 3) les ruptures envisagées renvoient toutes à des évolutions inscrites au long terme.

Le fait que les sujets nous parlent de ruptures envisagées était inattendu. C'est le **sujet 29** (Akima) ²⁵¹ qui souhaitait pouvoir musiquer plus qu'elle ne le pouvait au moment de notre entretien. Elle était alors dans l'attente d'une rupture étayante dans son parcours mettant fin à l'incertitude

²⁵⁰ Cf. Volume II. Annexe 17.b - Tableau 11 (p. 600).

²⁵¹ Cf. Portrait d'Akima (p. 217).

de la procédure de demande d'asile et lui permettant de s'installer pour avoir « la tête à musiquer ». Chez les deux autres sujets, l'enjeu n'est pas du tout le même : en diminuant ou arrêtant complètement de musiquer, ces deux hommes souhaitent parvenir à trouver un équilibre plus satisfaisant entre la musique et leurs croyances religieuses. Ce souhait prend sa source dans le malaise que créer un conflit mettant en tension des désirs considérés comme contradictoires : celui de musiquer et celui de se rapprocher de Dieu.

« Lorsque tu as un certain niveau d'âge chez nous il faut se méfier de la musique. Il faut s'éloigner de la musique. Diminuer la musique. Il faut couper la musique même ! Définitivement. Peut-être dans un an, deux ans, trois ans... J'ai trente ans actuellement. Donc je sais pas. Mais pour l'instant je n'ai pas encore décidé de me débarrasser de la musique mais à long terme... mais ça peut pas être éternellement. »

Sujet 04 (homme guinéen)

Outre les ruptures, chez 4 sujets, il a été possible de repérer des **conflits** induits par des dynamiques de changement ou des enjeux transitionnels propres au parcours migratoire²⁵². Pour 3 d'entre eux, il s'agit de conflit entre désirs et contraintes de nature « *interpersonnelle* » et pour la quatrième d'un conflit entre désirs en lien avec les « *pratiques religieuses* ». Enfin, dans le cas de 2 sujets il a été possible d'identifier plus globalement des **transitions** intervenant dans la sphère du musiquer. Il s'agit ici des deux femmes qui sont devenues musiciennes professionnelle ou semi-professionnelle en France sans l'avoir prévu à leur départ.

C'est l'analyse des correspondances entre la 5ème strate (qui a exclusivement trait au musiquer) et la troisième strate (qui permet de situer les dynamiques de changement intervenant dans le parcours) des frises qui nous a permis de déceler les liens entre la survenue d'une dynamique de changement ou d'un enjeu transitionnel dans le parcours migratoire et celle d'une dynamique de changement (rupture, conflit) ou d'une transition dans la sphère du musiquer²⁵³. Parfois, le lien de correspondance est très facile à identifier. Néanmoins, dans certains cas il n'est pas possible de distinguer des dynamiques de changement - telles que nous les avons définies - comme « cause » d'une dynamique de changement dans le musiquer. En effet, nous avons repéré trois facteurs plus généraux ayant induit la survenue de rupture, conflit ou transition dans le musiquer qui ne sont pas à proprement parler ce que nous avons nommé « dynamiques de changement » mais sont des changements inhérents à l'expérience migratoire : 1) le déplacement géographique ; 2) l'éloignement des milieux d'origine ; 3) la découverte et l'intégration de nouveaux milieux.

Pour 4 sujets, le **déplacement géographique** a induit une rupture « subie » dans le musiquer du fait des conditions qui ne leur ont pas permis de prendre le matériel nécessaire à la pratique

²⁵² Dans la partie 6.2.1.4. nous avons exploré l'existence de conflits dans le musiquer sans les relier nécessairement aux dynamiques de changement intervenant dans le parcours migratoire. Ici nous ne traitons que des conflits découlant d'expériences vécues durant le parcours migratoire.

²⁵³ Cf. Volume II. Annexe 20 - *Tableau de codage des dynamiques de changement dans le musiquer repérées sur les frises développementales* (p. 620).

musicale qu'ils investissent en temps normal. Pour 1 femme, le déplacement a signé une diminution de la pratique de l'écoute et du chant parce que, dans le cadre d'un départ caractérisé par la fuite et le danger, elle n'a pas pu prendre avec elle le matériel numérique contenant les œuvres auxquelles elle est attachée. En CADA, elle n'avait ni les moyens financiers, ni l'espace psychique nécessaire à la reconstitution de sa « playlist ».

L'*éloignement de leurs milieux d'origine* a conduit 6 sujets à introduire une rupture dans leur rapport aux classes d'œuvres typiques de leur pays d'origine. Alors qu'ils n'investissaient pas particulièrement ou pas du tout celles-ci avant leur départ, l'éloignement a révélé un lien d'attachement à ces dernières qui sont alors devenues des *objets symboliques* leur permettant de maintenir un lien avec une langue, des milieux, des espaces géographiques auxquels ils sont attachés et qui fondent leurs appartenances. La musique « de chez soi » permet de se souvenir d'où l'on vient, qui l'on est et vient combler le manque d'ancrages dont les sujets font l'expérience. Pour plusieurs, des œuvres typiques du pays d'origine sont devenues des *ressources symboliques* pour faire face aux défis que représente l'expérience migratoire. Si l'éloignement est à l'origine du manque qui sous-tend l'investissement d'œuvres typiques du pays d'origine, il donne aussi une certaine liberté et offre au sujet une marge de manœuvre dans les œuvres qu'il choisit alors d'investir.

« *Moi c'est pas que j'écoutais pas du tout des musiques des balkans avant mais pas le style variété de chez nous. Plutôt le rock, pop... Même beaucoup de Rock. Donc jamais de variété ! C'était même un peu la honte. Surtout avec les copains de classe etc, écouter la variété quand vous êtes dans une école de musique ça ne va pas du tout ! [rire] Donc ça ne va pas dire que ça ne me plaisait pas mais c'était plutôt un mensonge envers nous-même.* »

Sujet 22 (femme originaire d'un pays d'ex-Yougoslavie : la Serbie)

L'éloignement avec les milieux d'origine a induit des ruptures « choisies » d'autre nature grâce à la liberté d'agir qu'il a octroyé à 3 sujets :

- alors qu'il est subi par le **sujet 57** (qui avait le statut de réfugié politique lors de l'entretien) c'est justement celui-ci qui lui a permis d'introduire des changements dans les *usages* qu'il fait de la musique. En effet, depuis son arrivée en France, cet ancien homme politique développait une pratique du chant collective aux fonctions émotionnelles, symboliques et sociales très fortes.

« *De par ma formation et les différents jobs que j'ai fait, très sérieux et tout c'est comme si c'était une vocation inhibée. Je l'ai freinée parce qu'il faut apparaître dans un monde plutôt... Dans un milieu très conservateur donc on ne se laisse pas... ! Si ma vie était à refaire j'aurais pu être chanteur ! L'autre fois j'étais en train de présenter une de mes pièces théâtrales et j'ai chanté l'une de mes chansons, en français et en arabe et les gens se sont dit : 'Mais ce monsieur mais qu'est-ce qu'il sait chanter !' »*

Sujet 57 (homme algérien)

- 2 sujets ont quant à eux pu *augmenter* leur pratique de l'écoute et du chant du fait de l'éloignement. C'est notamment le cas du **sujet 29** (Akima) qui a pu chanter et d'écouter de la musique alors qu'elle en était interdite pas son mari en Algérie.

La découverte et l'intégration de nouveaux milieux durant le parcours migratoire est à l'origine de changement dans les usages de la musique (n = 1) et de conflits interpersonnels (n = 2). Ces conflits que les sujets ont traités naissent de situations interculturelles et se cristallisent principalement autour de la question de la langue.

La survenue de ruptures ayant mis à mal les sujets durant leur parcours a induit des ruptures dans le musiquer. Celles-ci vont majoritairement dans le sens d'un *affaiblissement temporaire* de l'engagement des sujets dans cette activité : une diminution (n = 8), une disparition (n = 9). Ces sujets ont été plus ou moins actifs dans l'introduction d'une rupture dans leurs pratiques musicales. En effet, pour certains, le fait de moins musiquer était véritablement un choix pour faire face aux difficultés induites par la rupture dans le parcours migratoire et ce même s'ils subissent cette dernière. Notons que face à une rupture non anticipée dans leur socialisation les **sujets 42 et 05** ont eu des conduites opposées dans le musiquer.

« Je préfère chanter quand je suis heureuse. [Ça me manquait pas vraiment] parce que je pensais à beaucoup d'autres choses et j'ai pas eu le temps de penser à ça. »

Sujet 05 (femme américaine)

« Je reviens aux moments où je suis seule. C'est la musique qui m'accompagne vraiment. Les moments de nostalgie c'est toujours soigné par la musique. Quand j'étais au Liban j'avais pas de temps pour moi. Ou bien j'ai toujours essayé d'éliminer les moments pour moi. Quand je suis entourée ! Toujours avec ma famille, mes amis, etc. Je cherche toujours des moments pour écouter de la musique. A l'étranger j'ai des moments où j'ai envie d'écouter de la musique. »

Sujet 42 (femme libanaise)

Pour 10 sujets, une *disparition ou une diminution de toute pratique musicale a été induite par la survenue d'une rupture dans leur sécurité* avant leur départ, durant leur voyage prolongé en Afrique ou à leur arrivée en France les ayant confrontés quotidiennement à des enjeux de « survie ». Ici encore, les sujets ont été plus ou moins actifs et ont plus ou moins bien vécu la diminution ou disparition de leurs pratiques musicales. Lorsqu'il s'était perdu dans le désert, le **sujet 47** (Abdoulha), ne pouvait pas écouter de musique du fait du manque de matériel et du caractère extrêmement dangereux de la situation mais estime qu'il aurait été précieux de pouvoir le faire.

« C'est la chose dont tu as le plus besoin car à ce moment-là ta pensée va très vite, ton cerveau va très très vite. Tu ne comprends pas les choses que tu vois. Tu vois mais tu ne comprends pas ce que tu vois. Tu comprends ? Ton cerveau marche très vite tu sais... Tu regardes les choses différemment mais tu ne sais pas ce qui est en train de se passer là de suite. Mais si tu avais la musique à ce moment-là, si tu écoutes ce que la musique est en train de dire ta pensée reste concentrée sur quelque chose. Tu comprends ? »

Sujet 47 (homme gambien)

Pour 2 sujets, c'est le décès d'un parent - rupture dans la « *filiation* » - qui sous-tend une diminution ou une disparition temporaire de leurs pratiques musicales. Le fait que l'élaboration de cette rupture se fasse dans le cadre d'une crise importante explique que le musiquer n'ait alors pas eu de place. Pour le **sujet 01**, la disparition de toute pratique musicale se nourrit d'un conflit entre musique et pratiques religieuses. Dans son cas, ce conflit n'apparaît pas en général mais agit durant

cette période de deuil particulièrement difficile. Il est rapidement résolu par cette femme pour qui le Coran constitue la ressource symbolique la plus adaptée au vécu et à l'élaboration de la crise.

« C'était difficile. Je peux pas... Je me sens pas bien si j'écoute la musique ! Ça me rendait encore plus triste. Si quelqu'un écoutait de la musique à ce moment-là au fond j'acceptais pas. Ce n'est pas le moment. Je peux pas. C'est pas le moment. Chez nous c'est pas le moment. On écoute autre chose. Le Coran. Juste ça. La musique ça me disait rien. Ce mois-ci je suis pas bien alors je veux pas écouter. »

Sujet 01 (femme marocaine)

La survenue de ruptures de type « mise à mal » dans les parcours n'a pas uniquement induit la disparition ou la diminution de pratiques musicales et ce quels que soient les risques qu'elle comporte pour le sujet. Chez le **sujet 36** (Jean) l'advenue d'une rupture « temporelle » durant le voyage en Afrique (au Maroc) - qui se surajoutait alors à d'autres ruptures telles que *l'insécurisation*, *la précarisation*, *la perte de confiance en l'être humain* - a conduit à une rupture dans son investissement d'œuvres typiques de son pays d'origine. En effet, le mamaya qu'il critiquait pourtant intensément par ailleurs s'est constitué en ressource symbolique déterminante dans l'élaboration de la crise identitaire vécue et dans l'enjeu de liaison autobiographique qui se présentait à lui²⁵⁴.

Lors de crises, l'engagement dans des pratiques musicales diminue ou disparaît la plupart du temps, bien que non systématiquement. Parmi les sujets ayant évoqué la survenue d'une période de crise durant leur parcours, 16 n'évoquent aucun changement faisant rupture dans leur façon de musiquer. Dans leur cas, la musique a pu constituer une ressource mais il s'agissait alors d'une ressource qu'ils avaient l'habitude de mobiliser en général lorsqu'il s'agissait de parvenir à surmonter des moments difficiles de leur existence. En ce sens, nous avons considéré qu'il ne se produisait pas à proprement parler de rupture dans leurs façons de musiquer. 10 sujets identifient des ruptures dans le sens d'une diminution ou d'une disparition de l'une ou de toutes leurs pratiques musicales durant la crise.

Dans le cas de 3 sujets il a été possible de repérer des dynamiques de changement dans les pratiques musicales sous-tendues par la survenue de *ruptures étayantes* ou *introduites* : 1) une augmentation des pratiques musicales découle de son « installation » en CADA chez le **sujet 39** (femme de Djibouti) ; 2) le fait d'avoir obtenu une certaine reconnaissance de la part de sa famille conduit le **sujet 19** (Marta)²⁵⁵ à assumer ses envies en général, y compris dans le musiquer qui devient alors pour elle une activité ludique et légère alors qu'elle ne l'était pas auparavant ; 3) l'introduction de ruptures dans la filiation - lors de son départ et de la naissance de sa fille - sous-tendent une rupture dans l'investissement de la musique de son pays d'origine chez le **sujet 23**²⁵⁶.

²⁵⁴ Cf. Portrait d'Abdoulha et Jean (p. 225).

²⁵⁵ Cf. Portrait de Marta (p. 251).

²⁵⁶ Cf. Portrait de Toumani (p. 219).

L'analyse des conditions dans lesquelles la sphère du musiquer « prise pour allant de soi » s'est vu perturbée par des dynamiques de changement intervenant dans les parcours a permis de mettre à jour que *certains sujets musiquent d'avantage et/ou investissent des classes d'œuvres de leur pays d'origine alors qu'ils ne l'ont jamais fait par ailleurs pour faire face à des expériences vécues et les élaborer*. Le cœur de notre travail est justement de mettre à jour la façon dont les sujets investissent et/ou mobilisent des œuvres musicales comme étayages dans l'expérience migratoire. C'est ce que nous nous proposons de faire maintenant.

6.5. Conditions et fonctions de l'investissement et de la mobilisation de la musique durant le parcours migratoire (Nvivo et frises développementales)

Ici, nos objectifs sont : 1) de situer la musique parmi les divers étayages trouvés par les sujets au cours de leur parcours migratoire ; 2) de distinguer si les sujets évoquent des œuvres musicales comme ayant été des objets symboliques et/ou des ressources symboliques durant leur parcours.

6.5.1. Place de la musique parmi les divers étayages trouvés pour faire face aux défis de l'expérience migratoire

La grande majorité des sujets ont identifié des étayages les ayant soutenus durant leur parcours migratoire²⁵⁷ et dont nous avons fait état dans le chapitre 5 (portant exclusivement sur l'expérience migratoire). Ici, il est avant tout important de souligner que *l'investissement d'objets et de ressources symboliques a la part belle parmi les étayages trouvés par les sujets durant leur parcours migratoire*. Lors de l'analyse des discours une distinction entre investissement et mobilisation - et donc entre objet symbolique et ressource symbolique - est apparue opérante. En effet, nous avons considéré que les sujets investissaient des objets symboliques lorsqu'ils évoquaient des activités en lien avec des objets sémiotiques auxquels ils étaient attachés depuis longtemps ou à propos desquels ils ont développé, découvert un attachement (comme c'est le cas chez les sujets ayant investi des classes d'œuvres musicales typiques de leur pays d'origine) et qui se sont avérés étayants en ce qu'ils maintenaient une certaine continuité de soi à des moments spécifiques de leur parcours. Nous distinguons ces situations de celles où les sujets disent avoir activement orienté et/ou inventé la(les) façon(s) dont ils utilisaient des objets sémiotiques pour répondre à des besoins spécifiques naissant des dynamiques de changement vécues durant le parcours migratoire. Dans ce cadre, l'activité engagée avec l'objet était réflexive, pragmatique (située) et renvoyait donc bien à la *mobilisation* d'une ressource symbolique.

L'identification des œuvres, des éléments culturels ayant été investis ou mobilisés n'est pas toujours très précise dans les discours. Peu de sujets évoquent un objet sémiotique spécifique (en

²⁵⁷ Cf. Volume II. Annexe 17.b - Tableau 10 (p. 599).

citant le nom d'une œuvre musicale, en citant un film, un livre...). En effet, les discours sont avant tout centrés sur les usages, les activités dans lesquelles ils s'engagent en lien avec certains types ou classes d'œuvres (chanter des berceuses traditionnelles brésiliennes à son enfant, créer des documentaires...). Ceci apparaît tout à fait logique et confirme l'idée – défendue par les théoriciens de la psychologie historique et culturelle – selon laquelle les éléments culturels sont avant tout des supports à l'activité humaine et prennent sens à travers elle. L'important pour les sujets – et donc dans l'analyse que nous faisons de leurs discours – se situe dans le « faire », dans l'usage et non pas (ou du moins pas exclusivement) dans l'objet²⁵⁸. Ceci rentre particulièrement en écho avec l'entreprise initiée par Small (2019) lorsqu'il propose de parler de musiquer pour contrer les approches ontologisantes et se centrer sur l'activité. Ceci étant dit, lorsque nous considérons qu'il y a investissement d'un objet symbolique ou mobilisation d'une ressource symbolique, l'activité évoquée par le sujet est toujours en lien avec un système sémiotique, des objets porteurs de sens. Par exemple, un certain nombre de sujets évoquent des pratiques religieuses comme particulièrement signifiantes et étayantes. Les œuvres auxquelles ils les rattachent sont de diverses natures : le Coran, la Bible, Dieu, la prière etc. L'investissement d'objets symboliques n'est pas systématiquement situé, rattaché à une période ou à une expérience spécifique à la migration. Certains objets symboliques ont été évoqués par les sujets comme des objets d'attachement et d'identification mais leur usage et leurs fonctions ne sont pas explicités ni situés spécifiquement dans leur parcours. *A contrario*, la mobilisation d'une ressource symbolique est toujours situable dans les parcours car les fonctions qu'elle remplit sont inhérentes à une situation vécue, à l'élaboration que requiert la survenue de dynamiques de changement et/ou d'enjeux transitionnels.

Parmi les ressources symboliques mobilisées la musique a une place importante : sur les 43 sujets ayant évoqué la mobilisation de ressources symboliques 40 évoquent des activités se situant dans la sphère du musiquer. La généralisation de ce « résultat » est à prendre avec beaucoup de précautions car il est en grande partie sous-tendu par le fait que nous avons largement et spécifiquement questionné les sujets sur le musiquer. Il est évident qu'au cours d'une expérience migratoire, musiquer ne constitue pas l'unique ou le principal moyen de mobiliser des ressources symboliques. Néanmoins, nos entretiens révèlent que cela peut parfois être le cas. Dans notre échantillon d'étude, un bel exemple de mobilisation de ressource symbolique – se situant en dehors du musiquer – est celle que le **sujet 02** a fait d'un livre lors de son arrivée en France. Alors qu'il n'avait que 18 ans, les ruptures l'ayant mis à mal (« *Repères/ Ancrages* », « *Linguistique* »), les enjeux transitionnels auxquels il était confronté (« *Autonomisation* », « *Émancipation* ») et l'isolement qui était

²⁵⁸ C'est pour cette raison que sur la 5^{ème} strate des frises développementales nous avons systématiquement indiqué le type de pratique musicale inhérente à l'investissement ou à la mobilisation de la musique.

le sien supposaient un important travail d'élaboration (de signification). Lorsque nous lui avons demandé ce qui l'avait aidé, il n'a évoqué aucun autrui mais simplement un livre qui, après cette période particulièrement difficile - et du fait de son efficacité à répondre à ses besoins -, est resté un objet d'attachement investi lors de nouvelles épreuves (lors de la perte d'un emploi induisant une précarisation et introduisant une période de crise par exemple). Cette œuvre a constitué un support d'identification pour faire face à des situations induisant une perte de sens, de pouvoir d'agir, de capacités prospectives chez ce sujet. L'appropriation créative qu'il en a fait lors de sa mobilisation initiale inscrit l'investissement de cette œuvre sur le long terme.

« J'ai lu un livre qui parle d'un soldat qui combat 125 000 personnes. Ça m'a donné la motivation. Je me suis dit : 'Je vais y arriver'. Quand j'étais seul et que je pleurais. Au jour d'aujourd'hui aussi. Il faut jamais reculer. De toute façon je n'ai rien derrière. »

Sujet 02 (homme indien)

Le même type de dynamique peut-être observé dans la sphère du musiquer. Néanmoins, tous les sujets de notre échantillon d'étude n'ont pas mobilisé la musique comme ressource symbolique durant leur parcours. L'analyse des discours et des frises développementales permet de distinguer des sujets pour qui les œuvres musicales constituent des éléments de la sémiosphère qu'ils n'ont pas l'habitude ou l'envie spécifique de s'approprier, de ceux pour qui musiquer constitue un moyen d'investir des objets symboliques ou de mobiliser des ressources symboliques.

6.5.2. La musique comme simple élément de la sémiosphère, comme objet symbolique ou comme ressource symbolique

Nous avons questionné les sujets sur leurs pratiques musicales de multiples façons et abordé le musiquer sous de nombreux angles lors des entretiens. Ceci nous permet d'identifier si les sujets ont investi et/ou mobilisé la musique à des moments spécifiques de leur parcours mais aussi plus largement depuis leur arrivée en France²⁵⁹.

Les réponses des sujets à nos questions portant sur le rapport au musiquer et les pratiques musicales en général (et n'étant donc pas restreintes au parcours migratoire) permettent d'identifier des sujets pour qui les œuvres musicales font partie de la sémiosphère sans qu'ils n'aient (ou n'aient eu) pour habitude d'investir certaines œuvres comme objets symboliques. **Pour 14 sujets, le musiquer ne constitue par une activité particulièrement signifiante.** Chez certains d'entre eux elle l'est devenue occasionnellement durant le parcours migratoire mais elle ne l'est pas de façon générale. Chez tous les autres sujets (n = 46), il a été possible de repérer l'investissement d'objets symboliques à travers le musiquer. Dans leur cas, il existe un attachement à certaines classes d'œuvres, certaines pratiques musicales, certaines œuvres spécifiques ancrées dans le temps pré-

²⁵⁹ Cf. Volume II. Annexe 21 -Investissement / mobilisation de la musique durant le parcours (p. 632).

migratoire, s'étant construites en dehors de l'expérience migratoire. Comme nous l'avons dit, peu de sujets évoquent une ou des œuvres spécifiques. Souvent ils parlent plutôt de l'importance que recouvre et/ou recouvrait pour eux le fait de musiquer d'une certaine façon, avec certains autrui et en mobilisant certaines classes d'œuvres. Ainsi : pour le **sujet 05**, les musiques de Noël constituent des objets symboliques en ce qu'elles étaient mobilisées en famille durant son enfance et qu'elles ont donné lieu à des rituels musiquant ayant contribué à structurer les relations familiales ; pour le **sujet 10**, les œuvres reggae du chanteur ivoirien Tiken Jah Fakoly constituent des objets symboliques en ce qu'elles véhiculent un message auquel il adhère, qu'il s'approprie depuis son adolescence, et que leur créateur est un véritable modèle identificatoire depuis lors ; pour le **sujet 31**, pratiquer l'accordéon, le chant et la danse dans le milieu des « bal trad' »²⁶⁰ constitue un investissement d'objets symboliques en ce que les classes d'œuvres de la musique traditionnelle (en premier lieu la mazurka) remplissent des fonctions émotionnelles (*valorisation de soi, exploration émotionnelle...*), symbolique (*expression de soi*) et sociales (*communion, cohésion*) particulièrement importantes depuis la fin de son adolescence ; pour le **sujet 44**, écouter de la musique kabyle constitue un investissement d'objets symboliques en ce que cette activité vient renforcer et affirmer son sentiment d'appartenance à sa communauté dont il défend activement l'indépendance par des actes politiques concrets – l'ayant forcé à l'exil - ; pour le **sujet 53**, les chansons de comédies musicales de Broadway constituent des objets symboliques depuis l'enfance en ce qu'elles sont à l'origine de sa pratique professionnelle des claquettes et du chant et qu'elles sont les œuvres de musiciens/danseurs devenus des figures identificatoires. Nous pourrions continuer à énumérer des exemples mais l'important ici est de souligner que lorsque les sujets parlent de leur investissement d'objets symboliques *via* leurs pratiques musicales : 1) un attachement fort à une façon de musiquer ou à certaines œuvres transparaît ; 2) des autrui significatifs (qu'ils s'agissent de proches ou non) y sont reliés ; 3) des fonctions qu'elles ont pu remplir ou qu'elles remplissent d'habitude sont identifiées. L'investissement d'objet symbolique fait en quelque sorte partie d'eux : il a contribué à leur construction et s'avère donc particulièrement intégré.

« J'adore surtout Tiken Jah Fakoly. Regarde tout ce que j'ai comme musiques de lui ! [montre sur son téléphone]. J'aime les paroles. Ça me dit des choses ! Tiken Jah Fakoly. Je le connais pas mais je l'adore ! »

Sujet 10 (homme guinéen)

« J'ai découvert [le bal trad] il y a 6 ans, 7 ans peut être. J'ai vu des gens danser, je suis tombé amoureux de l'ambiance, des musiques et tout ça. [...] Dans le bal trad, il y a des danses qui s'appelle « mazurkas » qui sont très mélancoliques. C'est une danse en couple, c'est très mélancolique, tu sens qu'il y a beaucoup d'émotions. Il y a toujours une histoire. Surtout dans la mazurka il y a toujours une histoire, il y a quelque chose qui passe. Et ça, ça m'a touché beaucoup. Toujours. Et l'accordéon diatonique c'est un instrument qui a beaucoup été utilisé dans les mazurkas. »

Sujet 31 (homme italien)

²⁶⁰ Aussi appelé « Bals folk » ou « bals traditionnels » il s'agit ici d'événements publics rassemblant danseurs et musiciens autour de musiques et de danses (en couple, en ronde...) inscrites dans le folklore de régions de France et de pays d'Europe. Les musiciens jouent alors des œuvres « à danser » : bourrées, polkas, valse, scottish, mazurka...

Jusqu'ici nous évoquons l'investissement d'objets symboliques *via* le musiquer en dehors de l'expérience migratoire. Dans les discours, il est possible de distinguer si des sujets ont investi des objets et/ou mobilisé des ressources symboliques en musiquant depuis le début de leur parcours migratoire plus spécifiquement. Il nous est alors apparu opérant de situer l'usage de la musique comme objet ou ressource symbolique sur plusieurs échelles : 1) durant le voyage prolongé en Afrique de façon générale ; 2) durant ce que les sujets identifient comme ayant été les débuts en France ou dans le premier pays d'immigration ; 3) durant la période significativement difficile - qui rappelons-le a pu intervenir à n'importe quel moment du parcours - ; 4) durant la période significativement heureuse - idem - ; 5) depuis l'arrivée en France de façon générale.

- *Élaborer les dynamiques de changement et enjeux transitionnels inhérents au vécu d'un voyage prolongé en Afrique en musiquant*

5 des 9 sujets ayant vécu un voyage prolongé en Afrique, ont évoqué spontanément la musique comme ayant été une ressource symbolique durant ce temps de leur parcours. Parmi les 4 autres : 3 n'ont pas du tout fait de lien entre leur voyage et le musiquer, cette activité n'y avait aucune place ; le quatrième a évoqué la musique comme ayant été une ressource symbolique lorsque nous l'avons questionné plus avant sur la période significativement difficile, qui dans son cas est intervenue durant le voyage en Afrique. Ainsi, au total, **la musique a constitué une ressource symbolique pour 6 sujets durant le voyage prolongé en Afrique**. Nous l'avons vu, chez tous, cette période est marquée de violences – réelles et symboliques -, de prises de risques. Elle a sous-tendu la survenue de multiples ruptures de types mise à mal - « *humanité* », « *insécurisation* », « *précarisation* », « *identitaire* », « *temporelle* », « *linguistique* », « *signification* », « *biographisation* » -, le vécu de conflits entre contraintes (C/C) et entre désirs et contraintes (D/C) - « *Culture/Reconnaissance* » ; « *Temporalité/Soi/Choix* » ; « *Identitaire* » - ainsi que des périodes de crise²⁶¹.

Le sous-groupe que constituent les sujets ayant vécu un voyage prolongé en Afrique au sein de notre échantillon est particulièrement homogène concernant : 1) le vécu de l'expérience migratoire car, même s'ils n'ont pas tous été confrontés aux mêmes événements, leurs discours à propos de celle-ci forment une classe très spécifique mise en évidence par l'analyse Alceste et ont révélé la survenue de dynamiques de changement similaires lorsque nous les avons analysés *via* Nvivo et les frises développementales ; 2) le rapport au musiquer car tous ces sujets ont pour point commun d'attribuer en premier lieu une fonction symbolique et politique à la musique qu'ils considèrent comme un art ayant un important pouvoir sur l'Homme²⁶². Puisqu'ils investissent en premier lieu des œuvres musicales spécifiques comme véhicules de significations et comme support

²⁶¹ Cf. Volume II. Annexe 14 - *Tableau de codage des dynamiques de changement repérées sur les frises développementales* (p.561).

²⁶² Cf. Parties 5.1, 6.1. et 6.3 faisant le compte rendu des analyses Alceste des différents corpus.

d'identification, les 6 sujets ayant mobilisé la musique comme ressource symbolique durant leur voyage prolongé en Afrique l'ont fait dans cette même démarche. Les classes d'œuvres musicales qu'ils ont mobilisés ont sans grande surprise pour principale caractéristique d'être destinées à l'expression et la diffusion d'un message : Reggae, Rap, Mamaya, Hip-hop. Leur usage a alors rempli des fonctions d'ordre symbolique mais aussi émotionnel, temporel et social :

F Émotionnelles	● Oubli, Apaisement *	6
	● Canalisation	3
	de canaliser les impulsions de passage à l'acte, de considérer les conséquences de ses actes	
	● Présence, Solitude *	2
	● Catharsis *	1
	● Valorisation de soi *	1
	● Induction d'émotions *	1
F Symboliques	● Évasion *	4
	● Expression *	2
	● Identification *	2
F Temporelles	● Orientation vers futur *	4
	de résister à une aliénation aux registres du passé ou du présent en maintenant une orientation vers le registre du futur	
	● Remplir présent *	2
	● Oubli *	1
F Sociales	● Humanisation	4
	d'invoquer des valeurs d'union entre les êtres humains, de créer une atmosphère « humaine » dans un contexte déshumanisant	
	● Echappatoire *	2
	● Affiliation *	2
	● Transmission *	1

Tableau 15 *Les fonctions de la musique lorsqu'elle est mobilisée comme ressource symbolique durant le voyage prolongé en Afrique*

Analyse thématique du discours de 6 sujets et relevé de l'effectif de sujets ayant évoqué chaque type de fonction

Tous les sujets ont mobilisé la musique pour s'apaiser face aux violences vécues qui ont induit une importante anxiété, une faille dans leur confiance en l'Être humain et parfois une désignification. Ici, les œuvres ont clairement pris une fonction d'objet transitionnel au sens de Winnicott. Elles ont fait office de « doudou » rassurant en maintenant une continuité de soi malgré la désillusion brutale que l'extrême instabilité de leur environnement leur faisait vivre. Les classes d'œuvres mobilisées constituaient des objets symboliques pour les sujets avant leur départ mais ne remplissait pas cette fonction transitionnelle avant qu'ils aient fait l'expérience du voyage. Pour une bonne part d'entre eux, l'écoute de certaines œuvres musicales représentait le moyen de s'engager dans un espace potentiel d'expérience au sein duquel s'évader et protéger leur subjectivité des

agressions qu'elle subissait. Ceci a pu être le cas dans des conditions extrêmes comme celle de la traversée du désert.

Ici, 3 types de fonctions apparaissent pour la première fois : *canalisation*, *orientation vers le futur* et *humanisation*. La fonction de « **canalisation** » apparaît particulièrement importante chez des sujets privés d'une grande part de leur agentivité et faisant face à des conflits particulièrement intenses durant leur voyage. Les œuvres musicales sont mobilisées pour éviter d'apporter une réponse uniquement émotionnelle et impulsive aux tensions vécues qui pourrait mettre leur personne en danger au plan physique et psychique. C'est par exemple le cas du **sujet 28**, chez qui, le déni de sa valeur en tant qu'être humain, tel que vécu dans le contexte lybien, a sous-tendu un important conflit (*Culturel/Reconnaissance*) à l'origine d'un sentiment de colère et de révolte. Écouter du reggae lui permettait alors de s'apaiser mais aussi de canaliser des pulsions agressives qui, s'il y avait cédé, entraient en conflit avec ses valeurs personnelles et auraient pu le mettre en danger de mort.

« J'écoutais la musique pour essayer... comme si quelqu'un a perdu quelque chose qui a beaucoup de valeur et j'écoute la musique pour me consoler. Et quand j'écoutais aussi ça me donnait la patience. Même si parfois je voudrais agir d'une manière mais voilà... C'est comme si c'est un conseil qui est près de moi. Il faut agir ainsi, comme cela et voilà. J'étais coincé en Libye et parfois je vois des actes ou je voudrais moi-même intervenir mais du coup ... je devais garder mon calme. »

Sujet 28 (homme sénégalais)

La fonction que nous avons nommé « **orientation vers le futur** » est évoquée par les sujets pour parler de situations où musiquer leur a permis d'éviter une rupture temporelle trop importante du fait de la situation d'errance, c'est-à-dire une perte de leur capacité à naviguer entre les registres temporels, et surtout celui du futur. L'extrême précarité de leur situation entravait inéluctablement l'adoption d'une position prospective mais ces sujets utilisaient certaines œuvres musicales - racontant la capacité de l'homme à résister face à l'adversité, à l'injuste - comme supports d'identification leur permettant de maintenir une tension vitale vers l'avenir.

Enfin, la fonction d'« **humanisation** » qu'ont rempli certaines pratiques musicales individuelles ou groupales durant le voyage apparaît tout à fait déterminante dans le cadre d'une perte massive de confiance en l'Être humain et en l'environnement. Chez le **sujet 10**, musiquer en groupe a rempli une fonction d'*évasion* et d'*humanisation* lorsqu'il était détenu dans un camp de rebelles au Mali.

« En prison, il n'y avait pas de téléphone mais il y a un monsieur qui chantait. On se concentrait tous pour l'écouter parler de rencontre, d'unification. Comme ça je pouvais oublier le mauvais. C'était comme si j'étais libéré de la prison. Dès que ça s'arrêtait c'était trop dur... »

Sujet 10 (homme guinéen)

Finalement, alors que leur vie était quotidiennement mise en danger, les sujets se sont donné les moyens de « survivre psychiquement » - d'élaborer les ruptures mettant à mal leur confiance en l'Être humain, leur capacité à naviguer entre les temporalités, leur sentiment d'identité, etc. - en musiquant.

- *S'acculturer aux nouveaux milieux rencontrés durant les premiers temps en France en musiquant*

Lorsqu'ils évoquent précisément les premiers temps passés en France - ou en Espagne dans le cas d'une femme qui n'a immigré en France que dans un second temps - 8 sujets disent avoir mobilisé « la musique française » - ou espagnole (n = 1) - comme ressource symbolique. Celle-ci remplissait alors une fonction d'*acculturation* précieuse dans le cadre des premiers contacts avec des milieux culturels nouveaux. Ce type de mobilisation de la musique venait répondre à la rupture *linguistique et culturelle* vécue par tous ces sujets à leur arrivée. En appréhendant et en s'appropriant les différents systèmes sémiotiques et niveaux de représentations (Nelson, 2007 ; Zittoun, 2009) dont les chansons françaises se composent - linguistique, culturelle, métaculturelle... -, par extension, ils cherchaient à appréhender et s'approprier les milieux au sein desquels celles-ci circulent. Le discours du **sujet 22** est particulièrement éclairant sur le caractère créatif et actif des stratégies d'acculturation mises en place par l'écoute de musique française à son arrivée en France :

« Pendant un ou deux ans [dans la première ville française où j'ai vécu] j'étais mobile et je me suis promené beaucoup, en fait pour rencontrer la culture et la langue, donc pour moi c'était important de rencontrer la musique française. À cette période là j'ai commencé à écouter de la variété, j'ai découvert Florent Pagny, Calogéro et tout ça. Donc en fait : 'Pourquoi Florent Pagny ?'. Je me suis posé la question. Ben par qu'il articule très bien. Je comprenais ce qu'il disait. Pour moi c'était important de savoir ce qu'il disait. Donc je pense que à travers de cette variété française j'ai commencé à comprendre la culture française. Mais pendant des années c'était ça. C'était apprendre jusqu'à écouter Édith Piaf, Charles Trenet, voilà... Les trucs vraiment vieux et tout ça. J'allais à la médiathèque prendre des disques au pif, comme ça pour ... je regardais les couvertures qui étaient les plus usées parce que c'était forcément ce qu'on écoutait beaucoup. [rire] »

Sujet 22 (femme originaire d'un pays d'ex-Yougoslavie : la Serbie)

Durant les premiers temps d'appréhension de milieux nouveaux, 2 sujets ont ressenti le besoin d'investir des œuvres musicales typiques de leur pays d'origine pour maintenir une certaine continuité de soi. Celles-ci avaient alors une fonction de *réminiscence* et leur permettait d'ouvrir un espace potentiel au sein duquel se replonger dans leurs milieux d'appartenance *via* leur imaginaire. Dans le cas du **sujet 60**, l'investissement d'œuvres ukrainienne et la mobilisation d'œuvres espagnoles (car son premier pays d'immigration était l'Espagne) cohabitaient au quotidien. Nous retrouvons bien ici « le paradoxe d'une continuité dans la rupture » spécifique à la transitionnalité (Almudever, 1998). Dans cet espace-temps spécifique, cette femme Ukrainienne a musiqué de façon à tisser un lien entre deux phases de sa vie²⁶³.

²⁶³ Nous pouvons envisager que ce n'était certainement pas la seule. Néanmoins c'est dans son discours que cette dynamique est apparue le plus clairement.

- *Élaborer les dynamiques de changement intervenant spécifiquement durant la période significativement difficile du parcours en musiquant*

Pour 18 sujets, la musique a constitué une ressource symbolique durant la période significativement difficile. Les périodes en question ont pu intervenir durant le voyage prolongé en Afrique (n = 3)²⁶⁴, les débuts en France (n = 8), la suite du parcours en France (n = 8) et se caractérisent par des dynamiques de changement spécifiques : ruptures de type « mise à mal » (n = 11), conflits (n = 6) et crises (n = 7)²⁶⁵. Pour 3 d'entre eux, la « période difficile » est celle des premiers temps en France. Nous les distinguons des 11 sujets dont il a été question précédemment car ces derniers n'ont pas significativement « mal » vécu leurs débuts en France et leur mobilisation de la musique comme outil d'acculturation et/ou de réminiscence les soutient face à des défis « constructifs » de leur point de vue.

Les classes d'œuvres ou œuvres spécifiques mobilisées au travers de pratiques musicales durant les périodes difficiles sont de diverses natures. Sont évoquées : des œuvres musicales que les sujets ont eux-mêmes créés, des œuvres musicales typiques de leur pays d'origine, des œuvres contenant un sens ou véhiculant une atmosphère spécifique (ex : douce, zen...), des œuvres françaises, les œuvres d'un(e) artiste en particulier (ex : Adèle, Michael Jackson) ... Elles ont rempli des fonctions d'ordre émotionnel mais aussi symbolique, social et temporel :

F Émotionnelles	• Oubli, Apaisement *	9
	• Induction d'émotions *	5
	• Catharsis *	5
	• Exploration émotions *	3
	• Présence, solitude *	2
	• Connexion à soi *	2
F Symboliques	• Expression *	5
	• Évasion *	5
	• Acculturation *	3
	• Identification *	1
	• Ré-acculturation sémiosphère *	1
	de mobiliser des systèmes sémiotiques inhérents à ses milieux d'origine pour se les approprier de nouveau	1
F Temporelles	• Orientation vers futur *	4
	• Réminiscence *	2
	• Autobiographique *	2

²⁶⁴ Concernant ces 3 sujets nous avons déjà explicité les conditions et fonctions de mobilisation de la musique et ne les expliciterons par de nouveaux.

²⁶⁵ Cf. Volume II. Annexe 17.b - Tableau 12 (p. 601).

F Sociales	• Humanisation *	4
	• Echappatoire *	1
	• Soins autrui *	1
	d'aider autrui	1

Tableau 16 *Les fonctions de la musique lorsqu'elle est mobilisée comme ressource symbolique durant les périodes significativement difficiles intervenues durant les premiers temps en France ou la suite du parcours*

Analyse thématique du discours de 18 sujets et relevé de l'effectif de sujets ayant évoqué chaque type de fonction

La fonction d'*oubli*, *apaisement* est la plus évoquée par les sujets. Globalement, les fonctions d'ordre émotionnel ont avant tout contribué à une régulation émotionnelle sans laquelle ils ne seraient pas parvenus à « faire face ». Musiquer leur permettait d'évacuer des émotions pour ne pas se laisser dépasser par elles, d'en atténuer d'autres, de se recentrer... Néanmoins, tous les sujets évoquant une fonction d'ordre émotionnel disent aussi que musiquer remplissait une ou des fonctions d'un ou plusieurs autres ordres (symbolique et/ou temporel et/ou social). En ce sens, musiquer ne permet pas uniquement de maintenir une illusion de continuité (*via* l'oubli des difficultés, l'évitement de certaines expériences émotionnelles par exemple) mais soutient aussi l'élaboration des dynamiques de changement vécues et les enjeux transitionnels à l'œuvre. Il ne s'agit pas ici de minimiser l'importance de parvenir à créer temporairement des espaces où s'apaiser *via* le musiquer durant une période mettant à rude épreuve la personne. En effet, dans certains cas, la fonction d'*oubli/apaisement* est salvatrice en ce qu'elle permet en quelque sorte la survie psychique dans des situations particulièrement aliénantes comme chez le **sujet 14**²⁶⁶ lors de son refus de la légion. La mobilisation de la musique avait une fonction défensive qui s'est avérée temporairement nécessaire puis s'est transformée pour remplir une fonction autobiographique déterminante et que puisse s'opérer la liaison autobiographique, enjeu transitionnel auquel la crise vécue le confrontait. Alors qu'il se refermait sur lui-même et avait le sentiment de se dépersonnaliser, la musique était un moyen de ne pas perdre complètement contact avec ce qu'il est.

« J'écoutais pour échapper de la réalité qui était nulle quoi. D'oublier que je dors dans le métro et d'imaginer que je dormais au bord de la plage quoi. [Ça m'a aidé] la musique. J'avais un petit MP3. C'était quand même le lien avec qui je suis. »
Sujet 14 (homme albanais)

Dans l'expérience du **sujet 18**, c'est l'intérêt du couplage de fonctions d'ordre émotionnel et symbolique du musiquer qui apparaît. La période difficile qu'elle évoque naît d'un conflit avec son conjoint français ayant sous-tendu le vécu de ruptures - entre ses attentes et la réalité, ainsi que dans ses repères et ancrages - et d'une crise prolongée. Dans son discours, la part active qu'elle a alors pris dans la mobilisation d'œuvres musicales spécifiques pour répondre à ses besoins est clair :

²⁶⁶ Cf. Portrait Urim (p. 237).

en constituant des supports d'identification et de signification, ces œuvres lui permettaient de cheminer dans l'élaboration de la crise en favorisant l'exploration et l'expression de ses émotions.

« C'est à cette époque difficile que j'ai commencé à écouter Adèle. Parce que ça faisait un peu sens pour moi. C'était le truc d'amour ! Impossible ! Donc ça me mettait dans un truc de déprime totale donc j'écoutais des fois dans le métro, je pleurais. Mais c'était voilà. J'ai commencé à écouter à cette période-là. C'était un moment à être moi-même. Vraiment à m'enfermer sur moi-même et faire un truc. Des fois on allait quelque part alors je mettais les écouteurs. Du coup je pense que ça me permettait de me bloquer et de rester moi-même. De vivre mes émotions parce que je pouvais pas trop les dire. Donc ça, ça me permettait de vivre quelque chose. Je sais pas je suis très émotive donc ça me faisait revivre des choses et ne pas être juste dans ma vie un peu ... à la con où je faisais rien et j'étais rien du tout. »

Sujet 18 (femme russe)

S'ajoutait à l'écoute d'œuvres portant sur les déboires amoureux, l'écoute d'œuvres musicales russes - qu'elle écoutait dans son enfance - véhiculant la représentation de l'amour telle qu'elle l'idéalisait. Dans l'espace potentiel qui s'ouvrait alors, elle pouvait faire l'expérience imaginaire d'un amour parfait caractérisé par la passion et l'expression d'affection, choses qu'elle ne trouvait pas dans son couple. D'une autre façon, mais aussi pour faire face à des problématiques de couple, le **sujet 21** a mobilisé des œuvres musicales portant sur le thème de l'amour lors de son divorce avec l'homme qu'elle avait suivi en France. C'est dans l'après-coup qu'elle a pris conscience du fait que, au moment où elle vivait une rupture dans ses ancrages et ses repères elle avait mobilisé ces œuvres pour les fonctions cathartique et expressive qu'elles remplissaient. L'analyse rétrospective que fait cette chanteuse professionnelle du projet musical qu'elle menait alors montre comment musiquer soutenait un processus de sublimation.

« Et c'est très intéressant parce que dans les moments clés dans ma vie, j'ai toujours créé des projets sans me rendre compte sur le coup. Et après je me disais « ah oui ce projet il avait tout à voir avec ce que j'étais en train de passer ». Par exemple, à l'époque du divorce j'ai fait un projet autour des chansons d'amour. J'ai eu besoin de chanter ces chansons d'amour pour guérir ! L'amour en français et en brésilien. C'était marrant en y repensant parce que c'était vraiment un répertoire mixte. Chansons françaises et chansons brésiliennes. Donc ça fait vraiment le lien avec ce que je vivais à ce moment-là ! »

Sujet 21 (femme brésilienne)

Dans le tableau ci-dessus nous retrouvons la fonction d'*acculturation* qu'a pu remplir la musique française. 2 sujets évoquent cette fonction en lien avec la rupture linguistique et culturelle vécu à leur arrivée. Chez le **sujet 14** (Urim) l'acculturation à la musique française s'ancre dans un besoin plus profond de revalorisation de soi, de re-signification de son parcours dans le cadre de la crise vécue lorsqu'il a été refusé par la légion étrangère. Alors que son projet migratoire avait échoué, l'évaluation de son degré d'acculturation à la musique française était une façon de se dire que l'expérience migratoire n'avait pas été veine, qu'elle l'avait nourri d'une certaine façon.

« Aussi ça montre aussi le niveau d'intégration dans une société. Par rapport à moi. Quand je suis arrivé en France je connaissais aucune chanson française. Et au bout d'un moment je me retrouvais à apprendre quelques chansons. À écouter un peu de musique donc ça signifiait que j'avais un peu de la culture française quoi. »

Sujet 14 (homme albanais)

Enfin, deux nouveaux types de fonctions sont apparus. C'est le discours du **sujet 19**, - à propos de la période de deuil ayant suivi la mort de sa mère au Cameroun - qui a révélé la fonction de « *ré-acculturation à la sémiosphère* » de ses milieux d'appartenance que peuvent remplir les œuvres musicales typiques du pays d'origine durant une crise mettant le sujet dans une importante confusion quant à ses choix de vie.

« *J'écoutais les musiques que j'écoutais quand j'étais gamine, avec mes parents. Toutes ces musiques-là. Dans ma langue. Ça ne sonnait pas bien mais je les mettais, j'écoutais, du coup c'est bien parce que j'ai réappris ma langue alors que je ne la parlais pas trop, je ne la parlais plus trop. Je la parlais même plutôt mal. J'ai réappris certains mots.* »

Sujet 19 (femme camerounaise)

La fonction sociale que nous avons nommé « *soin autrui* » est quant à elle apparue dans le discours du **sujet 58**, qui, alors qu'il devait s'occuper seul de sa tante atteinte d'un cancer, utilisait certaines œuvres musicales comme outil pour la soutenir émotionnellement.

- *Élaborer les dynamiques de changement intervenant spécifiquement durant la période significativement heureuse du parcours en musiquant*

Pour 6 sujets, la musique a constitué une ressource symbolique durant la période significativement heureuse. Les périodes en question ont pu intervenir durant le voyage prolongé en Afrique (n = 1) ou durant la suite du parcours en France (n = 5) et certaines se caractérisent par la survenue de ruptures étayantes (n = 3)²⁶⁷. La musique a aussi rempli des fonctions d'ordre émotionnel, symbolique, temporel et social :

F Émotionnelles	● Hédonicité *	2
	● Oubli, apaisement *	2
	● Concentration *	1
	● Célébration *	1
	● Induction d'émotions *	1
F Symboliques	● Acculturation *	2
	● Expression *	1
F Temporelles	● Reminiscence *	1
	● Autobiographique *	1
F Sociales	● Affiliation *	4
	● Echappatoire *	1
	● Communion *	1

Tableau 17 Les fonctions de la musique lorsqu'elle est mobilisée comme ressource symbolique durant la période significativement heureuse

Analyse thématique du discours de 6 sujets et relevé de l'effectif de sujets ayant évoqué chaque type de fonction

²⁶⁷ Cf. Volume II. Annexe 17.b -Tableau 13 (p. 602).

Ici, la fonction d'*affiliation* est la plus évoquée en ce que les moments heureux cités sont en lien avec la sphère sociale et la musique permettait alors de se lier à des autres significatifs. C'était par exemple le cas chez le **sujet 14** (Urim) lors de son mariage où le fait de musiquer avec son beau-père en écoutant du rock des années 70-80 était un moyen de créer une connivence avec ce dernier.

La fonction *autobiographique* qu'a pu remplir la musique chez le **sujet 26** est particulièrement intéressante et bien explicitée par cette jeune femme soudanaise. La période heureuse qu'elle évoque est en fait un événement : un rendez-vous après sa libération de la zone d'attente dans laquelle elle était détenue depuis son arrivée en France avec des jeunes de son âge qu'elle y avait rencontré. À cette occasion, elle a pu à la fois : (enfin) célébrer collectivement (mais aussi intimement) la réussite de sa fuite et son accès à une certaine sécurité en mobilisant une chanson russe qu'elle avait posé comme un repère biographique avant son départ ; ancrer ce moment dans sa mémoire, son histoire grâce aux « MEAMS » que l'écoute de cette œuvre construisait alors. Pour cette jeune femme, l'œuvre en question fait véritablement fonction de « point de suture » entre les différents registres temporels.

« Y a une chanson russe, quand j'étais au Soudan, je me suis dit : 'j'écouterai cette chanson quand je serais partie et que je serais hors de danger'. Et je l'ai fait en sortant de la Zone d'attente et quand j'ai retrouvé les autres détenus dehors. En me disant : 'Wahou ça y est j'y suis'. La musique c'est comme une photo : ça marque un moment important. Quand je la réécoute ça me rappelle ce moment. Mais en fait c'est mieux qu'une photo tu revis vraiment les sentiments, les sensations ! C'est trop bien. Tu te rappelles plus du moment avec les autres. Ce que tu écoutes ça devient des chansons à tous qui restent pour toujours. »
Sujet 26 (femme soudanaise)

Ces résultats montrent bien comment ***une ressource symbolique répond toujours à des besoins chez les sujets mais que son usage ne s'inscrit pas nécessairement dans des situations de souffrance, de difficulté.***

- *Élaborer les dynamiques de changement et enjeux transitionnels intervenus à divers moments du parcours migratoire en musiquant*

Pour 17 sujets, la musique a constitué une ressource symbolique depuis qu'ils sont arrivés en France de façon générale. Nous avons vu que c'était spécifiquement le cas durant des périodes significativement difficiles et/ou heureuses et/ou les premiers temps passés en France. Néanmoins, ici nous traitons des cas où les sujets ont évoqué leur mobilisation de la musique sans la rattacher à une période spécifique mais à la survenue de dynamiques de changement. L'usage de la musique comme ressource symbolique s'inscrit au plus long terme (est en tout cas moins circonscrit à un temps donné du parcours) et concourt à l'élaboration de dynamiques de changement et enjeux transitionnels apparus à des moments très variés de leur histoire de vie²⁶⁸.

²⁶⁸ Cf. Volume II. Annexe 17.b - Tableau 14 (p.603).

Le lien entre les dynamiques de changement et la mobilisation de la musique comme ressource symbolique n'est pas toujours directement et clairement explicité par les sujets. C'est au travers d'une analyse approfondie des discours et des frises développementales qu'il a été possible de mettre à jour le lien sous-jacent entre dynamiques de changement, enjeux transitionnels évoqués et fonctions de la mobilisation de la musique. Par exemple, celle-ci a été particulièrement nécessaire pour parvenir à déceler le fait que certains usages de la musique venaient soutenir l'élaboration de conflits latents car ces derniers ont pour spécificité de ne pas être appréhendés de façon réflexive par les sujets eux-mêmes. Contrairement à la démarche entreprise pour identifier la façon dont la musique avait été une ressource durant des périodes spécifiques, ici, nous sommes partis des fonctions de l'usage du musiquer dont nous parlent les sujets de façon générale pour essayer de comprendre inductivement leurs liens avec les dynamiques de changement et enjeux transitionnels caractérisant leur expérience de la migration. Finalement, pour concourir à l'élaboration des dynamiques de changement et/ou enjeux transitionnels précédemment identifiés, la musique a encore rempli des fonctions d'ordre émotionnel, symbolique, temporel et social :

F Émotionnelles	● Oubli, apaisement *	5
	● Présence solitude *	4
	● Valorisation de soi *	3
	● Canalisation *	2
F Symboliques	● Identification *	8
	● Signification *	7
	● Maintien ancrages culturels de maintenir un lien avec les systèmes culturels au sein desquels la construction de soi s'est ancrée	5
	● Expression *	2
F Temporelles	● Reminiscence *	5
	● Autobiographique *	4
	● Occultation passé *	2
	● Orientation vers futur *	1
F Sociales	● Affiliation *	5
	● Transmission *	4
	● Politique*	3
	● Soins autrui *	1

Tableau 18 *Les fonctions de la musique lorsqu'elle est mobilisée comme ressource symbolique depuis l'arrivée en France pour soutenir l'élaboration de dynamiques et/ou enjeux transitionnels*

Analyse thématique du discours de 17 sujets et relevé de l'effectif de sujets ayant évoqué chaque type de fonction

Pour faire face à la rupture intervenant dans leur socialisation du fait de l'éloignement avec leurs milieux d'appartenance mais aussi de leur inscription dans des milieux inconnus, ***des sujets mobilisent la musique comme une présence venant combler un sentiment de solitude.*** Dans le discours de certains, elle est évoquée comme une entité empathique, comme un autrui significatif leur venant en aide pour faire face à la rupture dans leur socialisation ou aux émotions émanant des diverses ruptures vécues. Lorsqu'une importante faille dans sa confiance en autrui et dans sa sécurité est vécue par le sujet, cette relation à la musique apparaît d'autant plus forte. En effet, pour certains, musiquer est « simplement » une façon de combler l'absence d'autrui, de remplir le vide qui crée le manque et les aliène au registre du passé, les empêche de s'engager dans de nouveaux milieux. Pour d'autres, les œuvres musicales sont véritablement personnifiées et constituent une présence « qui comprend » leur tristesse, leur expérience, qui les conseille, canalise leurs impulsions lorsqu'ils font face à l'enjeu de survie et sont prêt à tout pour s'en sortir. Le rôle d'autrui significatif que prend la musique vient aussi répondre à la rupture culturelle vécue par le **sujet 47** à son arrivée en Europe. Ce jeune homme originaire de Gambie explique en quoi l'individualisme qui caractérise le lien social en Europe et en France est particulièrement difficile à vivre lorsque l'on vient de milieux où chaque instant du quotidien et de l'existence est vécu collectivement. Alors qu'il fait l'expérience de l'individualisme, qu'il subit l'isolement qu'impose les modes relationnels occidentaux, la musique est mobilisée comme substitut d'autrui.

« Plus particulièrement si tu ne connais personne et que tu ne parles à personne. Du coup la musique doit toujours être dans mes oreilles. Je suis toujours avec la musique. Tu sais c'est comme ça. Ça me permet d'être toujours accompagné. Toujours. »
Sujet 47 (homme gambien)

Comme le montre le tableau ci-dessus ***musiquer permet à certains sujets de maintenir leurs ancrages dans leurs milieux d'appartenance.*** Ceci apparaît d'autant plus déterminant lorsque l'expérience migratoire nourrit un conflit d'appartenances (qui reste latent ou est activement traité) venant perturber leur sentiment d'identité. Se replonger dans le bain culturel d'où ils viennent en musiquant est une façon pour les sujets d'activer leur sentiment d'appartenance, d'affirmer les racines qui ont fait ce qu'ils sont, de remobiliser les valeurs qui circulent dans leurs milieux d'origine et qui les ont construits. C'est le cas chez le **sujet 12** qui considèrent que, *via* le musiquer, ses milieux d'origines lui ont fourni des ressources symboliques précieuses au cours de son développement et souhaite les transmettre à sa fille. L'attitude très ambivalente de cette femme brésilienne - en France depuis 9 ans – à l'égard des rapports sociaux tels qu'ils se déploient en occident (trop individualistes mais libérateurs) et dans son pays d'origine (étouffants mais plus humains) traduit un conflit d'appartenance latent. Elle exprime clairement ne plus tout à fait se sentir et être (ou vouloir être) Brésilienne mais ne pas tout à fait se sentir et être (ou vouloir être) Française non plus. Alors qu'elle

fait l'expérience de la parentalité pour la première fois - plusieurs années après son arrivée en France – et que ce double sentiment d'étrangeté est vif, cette femme choisit néanmoins de chanter des berceuses brésiliennes à sa fille pour que perdure un lien de filiation vertueux au-delà de l'éloignement de sa culture d'origine. Dans son histoire et sa culture, le musiquer fait fonction de *holding* dans la relation d'une mère à sa fille. Le « prendre soin » s'ancre très précocement dans le musiquer et l'expérience qui en résulte est perçue par cette femme comme une ressource particulièrement précieuse dans le développement psycho-affectif.

« Ma fille. Je veux bien qu'elle sache les chansons traditionnelles de chez moi. Donc je les chante pour elle. C'est transmis de génération en génération. Donc du coup je veux bien que ma fille ait ce même petit truc que moi. Des chansons qu'elle sait que ça c'est vraiment réconfortant. [...] Ma mère m'a chanté des berceuses. Mais franchement je me souviens pas qu'elle m'a fait des berceuses ! Mais je sais que c'est elle qui m'a chanté. Je le sais mais j'ai aucun souvenir. C'est des chansons que t'as pas dans le CD ! En fait c'est de l'amour. Tu sens vraiment que quelqu'un s'est occupé de toi. Ça c'est vraiment un confort, vraiment une confiance. C'est paisible. C'est comme moi quand je chante cette chanson j'ai encore le sentiment d'avoir ma mère qui me berce en fait. C'est vraiment fort ! Et j'espère qu'elle aura ça. »

Sujet 12 (femme brésilienne)

Outre le fait de fournir un moyen de signifier ses appartenances et de les faire perdurer malgré les changements agissant en soi et autour de soi, **la mobilisation d'œuvres musicales spécifiques remplit aussi des fonctions d'identification et de signification soutenant la mise en sens de l'expérience migratoire en tant que telle.** Plusieurs sujets disent mobiliser « la musique des immigrés », c'est-à-dire des œuvres musicales qui racontent l'expérience de la migration et donc leur expérience. Cet usage apparaît particulièrement chez les sujets dont le départ a été subi et nourrit un conflit latent entre leurs désirs et les diverses contraintes que leur impose l'expérience migratoire. C'est le cas chez le **sujet 41** (Idrissa)²⁶⁹ qui exprime une importante frustration et tristesse à propos de la situation « d'immigrée » que lui a imposé son mari. Elle oriente alors activement son écoute vers des œuvres sur lesquelles elle peut projeter son expérience.

« Même quand je suis pas bien si j'écoute une musique qui est triste c'est comme si le chanteur chantait pour moi ! C'est comme ça pour moi ! Des fois y a des chansons c'est pour les immigrés, pour le manque des parents ! C'est ça que je cherche moi. »

Sujet 41 (femme marocaine)

Écouter des œuvres qui parlent de l'expérience migratoire est une activité ayant un ancrage culturel et identitaire fort dans le cas du **sujet 43**. Outre le fait que l'écoute de chansons kabyles qui racontent l'exil soutienne un processus de signification depuis qu'il vit lui-même cette expérience, l'attachement à cette classe d'œuvres trouve ses origines dans le temps pré-migratoire en ce que celle-ci concourt à construire l'identité culturelle kabyle.

« Des fois je me retrouve dans la musique. Surtout quand j'écoute de la musique kabyle qui parle de la migration. Musiques kabyles. Celles qui parlent de l'exil. Je ressens de la nostalgie. On est loin de sa patrie, de ses amis, de sa famille... J'ai toujours écouté ça, ça vient de chez moi. »

Sujet 43 (homme algérien)

²⁶⁹ Cf. Volume II. Annexe 11.c. Portrait d'Idrissa (p. 407).

Ici, sont évoquées des œuvres qui racontent l'expérience de la double absence (Sayad, 1999) à laquelle est confronté le sujet lorsqu'il vit dans un autre pays que le sien et qui est source de conflits d'appartenances. La revue de la littérature effectuée nous avait justement permis de repérer l'existence d'une classe d'œuvre particulièrement riche créée dans les groupes diasporiques pour raconter la condition d'émigré/immigré depuis les années 70 en France. Les sujets ayant vécu un voyage prolongé en Afrique évoquent pour leur part, des œuvres musicales racontant une expérience un peu différente : celle de « migrant » en ce qu'elles racontent le vécu d'un voyage de l'Afrique vers l'Occident, le déplacement en lui-même et les défis qu'il pose au sujet. En effet, les sujets mobilisent des œuvres musicales (de type reggae ou rap) qui expriment l'histoire de la communauté imaginaire qu'ils forment avec les autres individus d'origine subsaharienne qui ont fait le choix de traverser l'Afrique du nord et la Méditerranée pour arriver en Europe. Comme l'explique si bien Alioua (2005), les sujets faisant l'expérience de ce que nous avons nommé « un voyage prolongé en Afrique » - et que ce sociologue nomme « migration transnationale au Maghreb » - « se reconnaissent, entre eux [...] car ils créent peu à peu, au fil des circulations, une histoire commune, une 'aventure' : leurs projets migratoires se ressemblent et les rassemblent » (*op.cit.*, p. 50). Ceci semble être effectivement le cas au sein de notre échantillon. Dans les discours, plusieurs sujets utilisent d'ailleurs le signifiant « aventure » pour désigner l'expérience qu'ils ont vécue comme tant d'autres avant, avec et après eux. Des classes d'œuvres musicales circulent entre ces individus, prennent place dans les chaînes de significations qui tissent leur histoire commune. Le **sujet 47** (Abdoulha) leur octroi d'ailleurs un caractère prophétique.

« Rappelle-toi, Bob Marley est mort en 1981... Mais à cette époque, il n'y avait pas une migration comme aujourd'hui. Des gens peuvent dire qu'il a prédit le futur. Ce qui allait arriver dans les années suivantes. C'est ce qui se passe aujourd'hui. Tu vois aujourd'hui beaucoup d'émigrants viennent en Europe. Par la mer, par la terre. Ils viennent en Europe. Dans ma propre expérience, ce qu'il a raconté arrive aujourd'hui. C'était une prédiction. Dans cette chanson, il parle de nous, de ce qui se passe maintenant. »

Sujet 47 (homme gambien)

Nous l'avons vu, au plan psychique, les violences vécues au cours de cette aventure peuvent être source de désignification et alimenter un important conflit quant au choix (plus ou moins contraint) de s'y être engagé. À l'arrivée en France, les souffrances que le sujet considère finalement s'être infligé à lui-même en décidant de partir mettent encore grandement à mal le « sens de sa migration ». Dans ce cadre, la mobilisation que fait le **sujet 10** d'une œuvre parlant de 'l'aventure' soutient un processus de signification.

« Il y a des artistes, leurs messages me soulagent. Actuellement j'écoute la musique « N'toungamagne ». Ça veut dire 'L'aventure n'est pas bonne'. L'aventure c'est la migration en fait [...] Dans mon pays on dit 'dans l'aventure, si tu n'as pas eu de sous, tu as de l'expérience'. Il faut l'un des deux. Tu ne peux pas dire que tu n'as rien retiré de ça. Tu as plus d'expérience. »

Sujet 10 (homme guinéen)

Enfin, le travail de signification d'un parcours migratoire marqué de nombreuses ruptures peut aussi passer par la création d'œuvres musicales en faisant le récit. C'est le cas chez 3 sujets ayant vécu l'exil et ayant écrit une ou plusieurs chansons depuis leur arrivée en France afin de raconter leur parcours. L'œuvre ainsi créée répond avant tout à une quête de sens pour soi mais permet aussi une expression tournée vers autrui, traduit une quête de reconnaissance à travers le musiquer.

Le caractère « salvateur » de la mobilisation de la musique comme ressource symbolique apparaît dans le discours des sujets présentant les symptômes d'un syndrome post-traumatique. C'est par exemple le cas chez le sujet 24, qui lorsque nous l'avons rencontré présentait une importante anxiété et disait vivre un état de dépersonnalisation depuis son expérience de la rue. Alors qu'il est quotidiennement dans un état de sidération et n'est plus en mesure de manœuvrer entre les différentes temporalités au sein desquelles il évolue (Malrieu, 1998), ce sujet a adapté sa façon de musiquer pour continuer à faire l'expérience de courtes *mises en intrigues* (Ricoeur, 1983) *via* son imaginaire.

« J'essaye d'être positif. Mais il y a de la tristesse quand même. J'essaye de garder la motivation. Mais je suis triste tous les jours. [...] Je regarde la télé, les clips. Tous les jours. T'as pas posé la question 'Pourquoi les clips ?'. Je regarde ça parce que ce sont des petites histoires. Des histoires courtes. J'ai pas la patience pour regarder un film maintenant. Mais j'aime les histoires. C'est pour ça que je regarde des clips. »

Sujet 24 (homme tunisien)

Pour le sujet 40, c'est la rupture massive dans son sentiment de sécurité qu'a produit l'expérience d'un enfermement en Lybie qui a fait trauma et se rejoue dans l'après-coup, en France, sous forme de syndromes de répétition (Pestre, 2010). L'écoute d'œuvres musicales auxquelles il est attaché vient alors réguler l'envahissement du présent par le registre du passé et redonner de la malléabilité à ses perspectives temporelles. Cette activité lui permet tantôt de se remémorer un passé non-traumatique (se déployant dans son enfance), tantôt d'occulter activement certaines parties de son passé dont la réminiscence est source d'insomnies.

« Avant de dormir aussi. Ça aide à penser. Quand je me couche j'ai beaucoup, beaucoup de pensées... C'est impossible de dormir. Alors la musique ça me calme, ça m'aide à m'endormir. »

Sujet 40 (homme guinéen)

Pour finir, ***la mobilisation de certaines œuvres musicales peut avoir une fonction politique chez des sujets ayant vécu l'exil, fui les persécutions que leur infligeait le gouvernement de leur pays d'origine.*** C'est par exemple le cas chez 2 sujets dont l'activité militante était très importante et pour qui l'expérience migratoire présente pour principal enjeu transitionnel de parvenir à faire évoluer la forme de leur engagement politique. L'écoute d'œuvres musicales racontant les injustices politiques caractérisant le contexte d'où ils ont dû partir leur assure de ne pas perdre le lien avec leurs engagements et ambitions politiques.

« Si aussi c'est des musiques qui parlent un peu de la révolution comme les Reggae man et tout ben ça ça me rappelle un peu les circonstances dans lesquelles j'ai quitté mon pays. Qu'est-ce qui se passe dans mon pays ? Ça ça me revient ! »

Sujet 04 (homme guinéen)

Ces sujets musiquent alors pour continuer à invoquer et exprimer leur désaccord malgré qu'ils aient été contraints à « désertier le front ». Dans le cas du **sujet 57**, la mobilisation de la musique comme outil politique ne s'arrête pas à l'écoute mais passe exclusivement par la création musicale. Depuis son arrivée en France, il écrit des chansons qu'il partage publiquement dans une démarche de politicien, dans l'intention d'interpeller, d'éveiller et de convaincre l'opinion public sur les problèmes qui agissent au sein de sa société d'origine (en Algérie) et en France.

Jusqu'ici nous avons abordé les conditions et fonctions de la mobilisation de la musique comme ressource symbolique au cours du parcours migratoire dans une approche transversale. Ceci a permis de mettre à jour la diversité des liens pouvant exister entre le travail d'élaboration de dynamiques de changement et/ou enjeux transitionnels intervenant au cours de l'expérience migratoire et mobilisation de la musique. Ceci étant fait, et pour finir, il apparaît déterminant d'explorer plus avant cette question à travers l'étude de parcours singuliers pour répondre pleinement à l'ambition compréhensive que nous nous sommes fixée.

6.6. La mobilisation de la musique comme ressource symbolique durant des parcours migratoires singuliers et ses liens avec le processus de personnalisation (études de cas)

Ici, notre objectif est de comprendre plus finement, *via* 5 études de cas, la façon dont musiquer peut concourir à l'élaboration de dynamiques de changement vécues par le sujet et plus largement à sa personnalisation. Les parcours que nous explorons ont été choisis pour leur caractère illustratif. Les sujets dont il est question ont tous fait preuve d'une importante réflexivité quant à leur expérience migratoire et leur rapport à la musique. Leurs discours fournissent un matériel particulièrement riche. Ils éclairent de façon singulière notre question de recherche et plus spécifiquement les façons dont la mobilisation de la musique comme ressource symbolique peut soutenir le processus de personnalisation durant un parcours migratoire. C'est du moins ce dont nous souhaitons rendre compte ici en mettant à jour comment musiquer a permis : 1) à Abdoulha et Jean de se protéger de situations d'aliénation et de sortir d'une déprise conflictuelle prolongée en situation d'errance et de précarité ; 2) à Marta de traiter un conflit entre désirs et de s'engager dans une reprise mobilisatrice réflexive lors d'une période de crise ; 3) à Thérésa de s'engager dans une entreprise créative lui permettant de signifier pour elle et pour autrui la complexité de ses

appartenances ; 4) à Kamel de faire évoluer son engagement politique et de s'engager dans une entreprise créative en situation d'exil ²⁷⁰

6.6.1. Abdoulha et Jean : la musique, une amie qui protège de l'aliénation massive et sort d'une déprise conflictuelle prolongée en situation d'errance et de précarité

Le portrait que nous avons fait de ces deux jeunes hommes originaires d'Afrique de l'Ouest a révélé la portée aliénante que peut recouvrir l'expérience d'une migration transnationale au Maghreb lorsqu'elle se prolonge dans le temps et expose le sujet à de multiples ruptures²⁷¹. Ces deux sujets ont en commun d'avoir vécu une déprise conflictuelle importante dans le cadre de la crise identitaire qu'a induit l'expérience du Maroc (pour Jean) et de la Libye (pour Abdoulha). Pour tous les deux, l'expérience migratoire en Afrique est synonyme de violences, de prise de risque et « l'aventure » que constitue leur migration n'a pas pris fin à leur arrivée en Europe. Dans ce contexte où tout est nouveau pour eux, l'errance reste de mise car leur situation administrative empêche toute installation concrète et par là même, toute installation « psychique ». Du point de vue des orientations identitaires décrites par Abdessadek (2012) celle qui les caractérise lors de notre rencontre est le *transit*. Tous deux énumérèrent des difficultés similaires à propos de leur expérience de l'Europe : la ségrégation dont ils font l'objet à cause de leur couleur de peau, le déni de reconnaissance de la part des institutions et l'« identité négative » (de Gaulejac, 2002) que leur impose le statut qui leur est octroyé en France. Comme le souligne Abdoulha : « *quand tu arrives en Europe, les difficultés c'est que tu as peu de chance de pouvoir défendre et expliquer ce qui t'a amené ici en tant qu'immigrant* ». Pour tous les deux, l'étiquette de « migrant » ou « d'immigré » est difficile à porter en ce qu'ils ne s'y identifient pas et perçoivent en quoi elle les « alterise », les désigne comme « étranger » (le Blanc, 2010) avec tout ce que cela comporte de stigmatisation : « *le mot immigré est tellement laid ! Donc si tu parles 'd'immigrants' à des personnes, que penses-tu qui leur vient à l'esprit ? Il pense que ces personnes sont sous-éduquées, peut-être qu'elles sont ignorantes* » (Abdoulha). Le regard que porte sur eux le « groupe des Uns » (*op.cit*) et les lois administratives qui s'appliquent aux « dublinés » les assignent à un rôle qu'ils n'ont pas choisi, qu'ils ne valorisent pas et qui les aliène.

Outre les similitudes entre leurs vécus de l'expérience migratoire, Abdoulha et Jean ont des rapports au musiquer qui convergent en de nombreux points. Chez tous les deux, la musique est particulièrement investie de façon générale et a été une ressource symbolique précieuse durant leur

²⁷⁰ Parmi les 5 histoires dont il va être question, 3 ont déjà fait l'objet de portrait pour caractériser la transition psychosociale que peut constituer l'expérience de la migration : celle d'Abdoulha, de Jean et de Marta (Cf. Chapitre 5). Ici, nous allons exclusivement nous pencher sur les liens existants entre musique, migration et processus de personnalisation dans leur parcours. Ainsi, les caractéristiques de leurs parcours ne seront pas explicitées en détail (les portraits fournissent les éléments nécessaires à la compréhension des enjeux inhérent à leur expérience migratoire) mais le seront pour les deux autres études de cas : celles de Thérèse et Kamel.

²⁷¹ Cf. Portrait d'Abdoulha et Jean (p. 225).

parcours migratoire. Pour Abdoulha et Jean, l'investissement d'œuvres musicales est quasi exclusivement sous-tendu par une quête de sens. L'intérêt premier qu'ils attribuent à la musique est celui de véhiculer des messages dont tout être humain peut se servir pour se développer : « *qu'elle que soit ton appartenance, ta classe tu te retrouves dans une musique bien déterminée.* » (Jean) ; « *la plupart du temps, quand j'écoute de la musique, ce que je reçois de plus important c'est le message. De quoi parle la musique. La musique apporte un message. Voilà ce dont il s'agit.* » (Abdoulha). Ils ont également en commun de valoriser la portée politique qu'ils reconnaissent en toute œuvre musicale et recherche particulièrement lorsqu'ils musiquent. Ils pratiquent l'écoute, le chant et dansent parfois.

Ces deux jeunes hommes utilisent des signifiants similaires pour exprimer leur relation de dépendance à la musique. Ils assimilent cette dernière à « *la vie* », « *l'eau* », « *une drogue* », « *un alcool* ». Outre les évocations très explicites de leur « besoin vital » de musiquer, les discours d'Abdoulha et Jean sur les fonctions que cette activité remplit en général pour eux révèlent à quel point ils sont « collés à l'objet musique ». La façon dont ils parlent de « la musique » traduit une illusion de fusion avec cet objet, similaire à celle dont tout être humain fait archaïquement l'expérience avec sa mère (Winnicott, 1975). Tout se joue comme si, depuis de nombreuses années, la musique venait répondre de façon adéquate et magique à chacun de leurs états affectifs. Ils attribuent à la musique des capacités empathiques qu'ils ne trouvent nulle part ailleurs. Elle est en quelque sorte une « mère trop bonne », asservie à leurs besoins et synchronisée à chacun de leurs états affectifs. Elle leur permet de s'apaiser, d'oublier, de se souvenir, d'être joyeux, de vivre leur tristesse, de trouver l'énergie de faire ce qu'il y a à faire, d'aviver leur colère ou au contraire de la calmer, etc. À ce titre, tous deux préfèrent musiquer seuls, le collectif venant imposer des contraintes à la relation idyllique et exclusive qu'ils entretiennent avec les œuvres musicales auxquelles ils sont attachés lorsqu'ils les écoutent et/ou les chantent. Lors de notre rencontre, Jean et Abdoulha me disent que leur expérience de la migration est venue renforcer leur lien à la musique et à des œuvres musicales spécifiques. S'il ne fait pas de doute que la musique était investie comme un objet symbolique par ces deux jeunes hommes avant leur départ et qu'elle l'était toujours lors de notre rencontre, leurs récits permettent de mesurer le rôle de ressource symbolique qu'elle a rempli durant leur parcours.

- Abdoulha -

Abdoulha revendique le fait d'être « accro » à la musique depuis sa jeunesse. C'est dans son discours que la relation fusionnelle avec des œuvres musicales apparaît le plus clairement. Comme dans toute relation à un objet symbolique, son investissement (très important) de certaines œuvres musicales prend racine dans la reconnaissance qu'un autrui significatif a témoigné à l'égard du sens qu'il donnait au musiquer (Zittoun, 2008). En effet, sa relation à la musique s'est construite dès le

départ (au début de son adolescence) avec un ami d'enfance, dans le cadre d'une relation fusionnelle et spéculaire : « *Il aime la musique autant que moi. On est comme les mêmes personnes. Pas frères mais amis. On a grandi ensemble on a tout fait ensemble. [Par rapport à la musique] on s'est influencé l'un l'autre. À chaque fois que j'écoute une musique qu'il m'a fait découvrir je pense à lui.* ». Depuis longtemps, Abdoulha est repéré comme « celui qui aime la musique ». C'est en tout cas ce qui le caractérise et fait sa singularité aux yeux des autres (les membres de sa famille, ses amis lorsqu'il vivait en Gambie et les personnes avec qui il s'est lié d'amitié au cours du voyage ou en Europe) et à ses yeux. Il s'identifie à certaines œuvres musicales, est identifié à ces dernières par autrui. Le fait d'aimer musiquer est au fondement de son sentiment d'identité. Cette passion soutient un processus d'individuation, d'identification, de valorisation narcissique, de conservation (Marc, 2005) et cela s'est avéré déterminant durant son parcours migratoire. En effet, nous avons vu que son voyage prolongé en Afrique l'a confronté à une crise identitaire majeure et il apparaît que continuer à musiquer a alors permis que se maintienne un minimum de continuité et de cohérence de soi chez ce jeune homme faisant l'expérience d'une rupture massive dans « l'intégrité de Soi et de l'environnement » (Kaës, 2004).

Lors de notre entretien, quand je lui ai demandé ce qu'il aime particulièrement écouter, Abdoulha a commencé à énumérer tellement d'œuvres avec précision que je lui ai proposé de m'écrire leur titre sur un bout de papier. Tout en notant il me dit : « *il y a des styles spécifiques de musique que je dois écouter tous les jours. Par exemple : 2Pack, 'Dear Mama', 2Pack, 'Brenda's Got A Baby', 2Pack, 'Unconditional love'. J'écoute beaucoup 2Pack parce que c'est mon mentor. JAY- Z, 'Anything', Bob Marley, 'Africa Unite', 2Pack, 'All Eyez On Me'. Je ne peux pas toutes les écrire ! Y en a trop ! [Rire]* ». Abdoulha me dit écouter au moins 10 fois par jours ces morceaux qu'il cherche à s'approprier toujours d'avantage. Tout se passe comme s'il cherchait à les intérioriser au sens propre, à les « ingérer ». Il entretient un rapport « boulimique » à ces objets symboliques qui font désormais partie de lui. Il en connaît les paroles par cœur et me dit que chacun d'entre eux vient rencontrer une partie de lui, de son histoire. Le fait de chanter ces œuvres est une façon de « valider » pour lui-même la réelle appropriation qu'il en a fait : « *ça me fait sentir 'ouais cette musique je la comprends, je la chante, je sais ce que ça veut dire, je sais de quoi ça parle'. Ça donne du sens au fait que je l'écoute.* ».

Dans notre échange, il se met rapidement en position de transmission et me montre ses talents de didacticiens lorsqu'il s'agit de parler musique : « *au moins si tu veux écouter celles-là tu peux le faire. Écoute ces musiques de 2Pack ! C'est celles qui font le plus sens.* ». La chanson « Dear mama » semble constituer l'objet symbolique le plus signifiant pour Abdoulha. Elle est un support identificatoire fort et soutient un processus de biographisation : « *Tu sais cette chanson est pour la maman de tout le monde. Quand tu écoutes ça tu as le sentiment que certaines phrases parlent de toi. Ta mère à fait ça pour toi. Tu dis : 'moi aussi'. Quand j'écoute 'Dear Mama', ma pensée va toujours vers ma propre mère.* ». Parce qu'il se

retrouve dans leur musique - qui traitent de la « *condition noire* » - et adhère aux valeurs qu'ils cherchent à transmettre à travers elle, 2Pack (rappeur américain) et Bob Marley, constituent des modèles identificatoires pour Abdoulha. La compréhension qu'il a de leurs œuvres n'est pas uniquement d'ordre affective. En effet, il a développé une véritable expertise à leur propos, en a fait une exploration critique (Malrieu *et al*, 1991) puisqu'il a cherché à en avoir une compréhension métaculturelle (Nelson, 2007 ; Zittoun, 2009). Durant notre échange, il m'explique en détail les enjeux politiques et sociaux dans lesquels et à partir desquels se sont construites ces œuvres et la façon dont ceux-ci y ont été objectivé par 2Pack et Bob Marley. Il m'explique par exemple le « sens » du reggae, le sens des signifiants qui sont spécifiques à cette classe d'œuvres (ex : Babylon). Parce qu'il a intuitivement compris que les chansons de 2pack et Bob Marley constituaient des instruments psychologiques pour ces derniers, qu'ils avaient été des supports à l'objectivation de leur pensée, Abdoulha a activement cherché à connaître ces deux hommes : *« J'ai commencé à faire des recherches sur 2Pack. Qui est 2Pack ? J'ai fait beaucoup de recherches [...] J'ai découvert pourquoi il était le meilleur [rappeur] de tous les temps, c'est parce que ses musiques ne te font pas seulement danser ou juste sentir le rythme. Toutes les choses dont il parle arrivent, c'est la réalité. Il sort la musique de sa propre vie, de ce qu'il vit dans la vie. C'est ce qu'il apporte dans sa musique. Elle est en rapport avec sa propre vie. Alors quand tu observes ça, tu vois que beaucoup des Africains ont vécu les mêmes choses, ont vécu dans des conditions difficiles ».*

L'investissement des classes d'œuvres traitant de la « *condition noire* » a gagné en importance chez Abdoulha depuis qu'il a fait l'expérience violente de la discrimination en Lybie et en Europe. C'est tout particulièrement son expérience du voyage prolongé en Afrique de façon générale qui est venue renforcer son lien à la musique puisque celle-ci parlait de ce qu'il vivait. À ce titre, il attribue aux œuvres de Bob Marley un caractère prophétique (cf. verbatim p. 335). Il considère que le message qu'elles véhiculent ont tracé il y a plusieurs années le chemin qu'il a emprunté comme tant d'autres Africains cherchant à gagner l'Europe. Ces chansons renforcent l'idée qu'il vit une aventure collective, que ses pas emboîtent ceux de ses semblables confrontés aux mêmes défis que lui. Leur mobilisation au cours du voyage a ainsi soutenu un processus de signification chez Abdoulha qui vivait de multiples ruptures. Lorsqu'il parle de cette période il me dit : *« le voyage te force à faire beaucoup de mauvaises choses. [...] Tu transformes ta personne de bonne à mauvaise. Car si tu restes une bonne personne tu te fais avoir par les mauvaises personnes ».* Cette expérience a véritablement constitué une mise à l'épreuve de l'intégrité et de la valeur de soi. En le privant de son pouvoir d'agir, l'expérience prolongée de la survie l'a conduit à de multiples passages à l'acte à l'origine d'une dévalorisation profonde de soi et d'un conflit identitaire majeur. Dans ce cadre, la mobilisation de la musique venait souvent canaliser ses impulsions et agir en quelque sorte comme un « contre sort » le protégeant de ses pulsions agressives. Il s'agit là aussi de l'un des principaux « pouvoirs »

qu'Abdoulha attribue à la musique : celui de faire de lui « *une bonne personne* ». Il me dit : « *J'ai dépassé tellement de choses grâce à la musique. Par exemple, même si je suis en colère, que je vais faire de mauvaises choses... Ça arrive. Parfois on ne se comprend pas bien avec d'autres personnes et ça m'énerve et tu as envie de faire quelque chose de mal intentionnellement même si tu sais que c'est mal... mais tu es en colère à ce moment-là. Donc la plupart du temps quand j'ai envie de faire quelque chose de mal c'est la musique qui me stoppe. Parce que la musique c'est vraiment pur... Et si tu deviens addictif à la musique tu seras vraiment calme. La nature de la musique c'est ça. Ce n'est pas quelque chose d'agressif! Ça te fait redescendre.* ». Musiquer durant son voyage n'a pas empêché Abdoulha de s'engager dans une reprise mobilisatrice réactionnelle pour faire face à la déprise conflictuelle vécue, mais cette activité semble avoir été la condition pour que les stratégies mises en place ne soient pas (trop) destructrices pour lui et pour autrui.

Outre cette fonction de « *canalisation* », musiquer a permis à Abdoulha de faire face aux ruptures culturelles que sa « *migration transnationale au Maghreb* » (Alioua, 2005) induisait de façon répétitive. En effet, le fait de changer continuellement de contexte culturel s'est avéré être un véritable défi en lui demandant un effort d'adaptation constant. Le changement permanent - la mise à mal répétée de son « *monde pris pour allant de soi* » - l'a plongé dans une certaine confusion creusant une faille dans son sentiment d'identité et dans sa capacité à donner sens aux événements vécus. Dans ce cadre, musiquer faisait suture dans la rupture, venait faire liaison autobiographique. Dans les situations les plus extrêmes, musiquer avait une fonction défensive en protégeant son psychisme des atteintes traumatiques que pourraient avoir les violences auxquelles il s'exposait alors : « *si tu écoutes ce que la musique est en train de dire, ta pensée reste concentrée sur quelque chose* »²⁷². Dans un contexte destructeur, écouter de la musique revenait à se réfugier dans une aire intermédiaire d'expérience salvatrice. Dans le cadre d'une perte totale de confiance en son environnement et en autrui, musiquer ouvrait aussi un refuge nostalgique réconfortant en ce qu'il lui permettait de se replonger temporairement dans l'enveloppe contenant que constitue la sémiosphère de ses milieux d'origine (Ayouch Boda, 1999). Dans l'expérience d'Abdoulha la musique s'est vue personnifiée, elle est devenue un autrui significatif, le seul à pouvoir alors prendre soin de lui au cours du voyage : « *la musique pendant le voyage ça m'a fait sentir que je n'étais pas tout seul dans ce périple. Je suis avec quelque chose au moins. Même parfois ça me faisait sentir que j'étais avec quelqu'un. La musique c'est ça.* ».

Alors qu'il en avait l'espoir, l'arrivée d'Abdoulha en Europe est loin d'avoir signé la fin de son difficile périple : « *dès que je suis rentré en Italie, j'ai pensé que ce dont j'avais souffert jusqu'ici était tout ce que j'avais à souffrir dans cette vie. Mais je ne savais pas que je m'engageais dans d'autres choses difficiles.* ». Avant

²⁷² Il dit d'ailleurs que s'il avait pu, il aurait écouté de la musique dans ce but durant la traversée du désert entre le Niger et la Libye (Cf. verbatim, p. 317).

que n'arrive la désillusion, le fait d'atteindre l'Europe juste avant de fêter ses 19 ans constitue un véritable accomplissement pour lui. En effet, cette date était le repère temporel avant lequel il s'était promis d'arriver à destination. Lorsque je lui ai demandé quel était le moment le plus heureux de son parcours il a donc choisi d'évoquer l'anniversaire qu'il a pu fêter dans un contexte qu'il avait tant idéalisé. À cette occasion, la musique avait encore une place prépondérante. En effet, la fonction « identificatoire » que remplissait sa passion pour le musiquer dans ses relations sociales était plus que jamais de mise avec ses compagnons de route devenus des amis : « *En Italie les personnes m'appelaient 2Pac. Beaucoup de personnes m'appelaient 2Pac parce que je mettais toujours de sa musique. Je chantais. Alors ils m'appelaient comme ça. Aussi, la plupart de mes amis si tu dois me décrire, c'est musique. Si tu dis mon prénom ils vont dire 'Oh c'est celui qui met tout le temps de la musique'.* ». Lors de son anniversaire, c'est donc à travers la musique que ses amis ont choisi de lui témoigner leur affection et leur reconnaissance. Outre le fait de renforcer la célébration de cet événement à l'importance hautement symbolique pour Abdoulha, musiquer avec ses amis remplissait des fonctions d'affiliation et de valorisation de soi : « *À ce moment précis ça m'apportait de la joie parce que je vois des gens qui sont heureux et qui me transmettent leur joie par la musique, qui me montrent qu'ils sont heureux pour moi en jouant de la musique pour moi. Par exemple ils mettaient des musiques en particulier qu'ils aimaient et qui venaient de moi, qu'ils avaient connues grâce à moi. Certains de mes amis venaient et mettaient de la musique de 2Pac et me demandaient de chanter. Alors ils me regardaient et applaudissaient.* ». Chez ce jeune homme, chanter pour les autres et partager les œuvres qu'il apprécie, a une fonction narcissisante déterminante dans le cadre de la crise identitaire qu'il traverse. Le fait qu'il évolue constamment dans un contexte multiculturel (au sein des squats notamment) ne rend pas toujours cette activité possible mais lorsque c'est le cas, elle est l'occasion d'être reconnu dans toute sa valeur par autrui.

Les codes structurant le lien social en occident et le déni de reconnaissance que lui ont témoigné les institutions et individus en Europe ont rapidement été source d'une importante désillusion chez Abdoulha. Alors qu'il est de nouveau mis en situation d'errance et d'aliénation, musiquer lui permet de maintenir une certaine malléabilité dans ses perspectives temporelles. En effet, cette activité lui permet de maintenir une tension vers l'avenir tantôt en se plongeant dans le registre du passé, tantôt en l'occultant lorsqu'il a une emprise trop importante sur lui. La chanson « *Dear Mama* » lui permet par exemple de remobiliser le souvenir de sa mère restée en Gambie, de renforcer l'espoir d'un retour lui permettant de ne pas se laisser gagner par l'emprise du présent inhérent à la grande précarité de sa situation : « *Je me sens comme si c'était à propos de moi et de ma mère parce que la plupart des choses dont cette chanson parle, ma mère les a faites pour moi. Je m'en souviens. Alors... C'est pour ça que ça me donne beaucoup de motivation, de courage... Ça me donne l'espoir de retourner un jour et de revoir ma mère et faire pour elle toutes les choses qu'elle mérite.* ». *A contrario*, il chante pour occulter la réminiscence d'expériences

traumatiques vécues durant son voyage lorsqu'elles font éruptions dans son espace psychique en en mettant à mal l'intégrité : « *Quand je chante je sens de la joie, je me sens heureux parce que ce n'est pas bien d'être assis tout seul tout le temps, ce n'est pas bon d'être seul et de penser aux choses qui sont arrivées. Alors la musique, ça me stoppe... Ça évite ça, ça me protège de ces choses. Penser trop, trop de choses, les imaginer... Des pensées qui t'amènent trop loin. Alors la musique me protège de ça. Je me sens vraiment à l'aise, je me sens très fort, je suis motivé.* ». Enfin, de façon plus générale, écouter des œuvres qu'il rattache à des autrui significatifs restés au pays – car de la même façon qu'il est associé par autrui à des œuvres spécifiques il associe systématiquement un autrui significatif à une musique - lui permet d'invoquer *via* son imaginaire leur présence et de palier à la solitude dans laquelle le lien social tel qu'il se déploie en Occident le confronte (cf. verbatim p. 333).

Au moment où je l'ai rencontré Abdoulha musiquait énormément au quotidien puisque l'expérience de la survie et les incertitudes futures le maintenaient dans « une temporalité marginale » (Kobelinsky, 2010). En empêchant encore toute prospection et en mettant à mal ses capacités d'objectivation, sa situation ne lui permettait pas de s'engager dans une reprise mobilisatrice réflexive, de quelle que forme que ce soit. L'espoir d'y parvenir un jour n'était pour autant pas totalement annihilé chez lui et au quotidien la musique prenait tout l'espace vide laissé par l'attente, par l'absence de sphères d'expériences à investir. Parce qu'elle est « la seule » à lui avoir fourni un soutien sans faille, à avoir prouvé sa présence inconditionnelle, à la fin de notre entretien Abdoulha m'affirme que « *la musique elle sera toujours [son] amie* ». Amie à laquelle il ne se sent pas aliéné. Amie avec qui, il en est sûr, la relation d'exclusivité pourra s'amoinrir pour lui laisser la place d'investir d'autres sphères d'expérience lorsque cela sera possible.

- Jean -

Depuis qu'il est jeune, la musique prend une place importante dans la vie de Jean qui se dit dépendant à celle-ci. Son investissement du musiquer a un fort ancrage politique. En effet, pour lui, la fonction première de toute œuvre musicale est de véhiculer un message ayant le pouvoir d'éclairer ses auditeurs sur leurs conditions, sur les enjeux socio-politiques qui agissent au sein de leurs milieux. Il les considère comme des outils ayant une importante capacité à influencer les Hommes. Selon lui, la diffusion et la circulation d'œuvres musicales au sein de toute société humaine concourt grandement aux jeux de pouvoirs agissant en son sein : « *Peut-être on dit que dans une République y a trois pouvoirs : exécutif, judiciaire et parlementaire mais le quatrième c'est la presse, les médias. Mais je pense que la musique a plus de force que les médias. Plus de force que l'exécutif !* ». Musiquer est une activité hautement politique pour Jean puisqu'elle peut permettre l'éveil des consciences et plus encore être à l'origine de soulèvements populaires. Cette conception prend racine dans le contexte

culturel Guinéen, il en a conscience et me l'explique en détail lors de notre rencontre. En effet, il évoque la place qui est octroyée aux musiciens dans sa culture, l'importance qui est donnée à leur parole mais aussi les risques qu'ils peuvent encourir (enfermement, persécutions...) s'ils se font les portes paroles de revendications dissidentes. Il m'explique notamment la fonction que prennent traditionnellement les griots en Guinée : *« pour nous le griot c'est une personne qui est un acteur d'opinion [...] Ce sont des personnes qui disent la vérité. Sensé dire les maux de la société. De remonter tout ce que tout le monde pense tout bas. De transmettre les valeurs historiques. De transmettre les valeurs culturelles, éducatives et instructives de la société. »*. Rapidement, il évoque ce qu'il considère comme une grave dérive dans le rôle de ces « gens de parole », à savoir qu'ils se font les portes paroles d'hommes politiques aux mauvaises intentions : *« ils ont laissé leur travail pour se mettre au service des méchants en fait. C'est pour remplir l'assiette qu'ils font ça... »*. Ainsi, Jean vit un conflit vis-à-vis de la fonction que prend aujourd'hui la musique au sein de la société. Ce conflit se cristallise tout particulièrement sur le Mamaya (qu'il me dit issu de la tradition des griots). Ce style de musique dansant sert selon lui les intérêts de politiciens véreux dont ils font l'éloge et ne joue pas son rôle de guide pour la jeunesse de son pays. Pour Jean, ces derniers ne le perçoivent pas mais se laissent inconsciemment convaincre ou du moins imprégner par les « mauvais » messages véhiculés dans le Mamaya. Comme Abdoulha, il cherche toujours à avoir une compréhension métaculturelle des œuvres ou classes d'œuvres qui circulent autour de lui. En ce sens, il considère que le rap ou de hip-hop auraient un impact politique intéressant sur les jeunes de son pays : *« Je pense qu'on devrait écouter un peu de hip-hop. Parce que les gens ils n'ont rien. Leur musique ne leur apporte rien mais tout ce qu'ils disent dans le rap c'est la vérité. Ce qu'ils voyent, ce dont la jeunesse souffre, ce que les jeunes pensent tout bas, ils le disent tout haut ! Donc je vois que les gens de mon pays ils sont... je voudrais qu'ils se mettent à écouter de la musique et savoir faire la différence entre les musiques. Celles qui avancent et celles qui régressent. »*. Lorsqu'il a l'opportunité de musiquer en groupe, Jean se fait le véritable ambassadeur d'artistes qu'il considère comme dépositaires de bonne parole : *« Je préfère écouter seul mais en groupe le seul bénéfice pour moi c'est d'intéresser les gens avec qui j'écoute. On partage le même artiste. Ça me permet de converger dans le même sens. De parler de l'artiste. [...] 'Mais je ne comprends pas...', 'Non il veut dire ça ! Moi je me retrouve parce que ...'. J'essaye d'expliquer un peu. »*. La fonction politique des œuvres musicales dans la vie de Jean ne s'arrête pas là. En effet, leur écoute contribue aussi et surtout à sa propre construction politique depuis toujours. Alors qu'il n'a pas pour habitude de lire, celles-ci constituent le moyen privilégié par lequel il cherche à comprendre des phénomènes agissant dans le monde qui l'entoure : le féminisme, le racisme, les migrations, le métissage, les dynamiques du lien social en France ...

Jean s'engage au quotidien dans des pratiques musicales spécifiques : il écoute principalement du rap français (parce qu'il souhaite comprendre les paroles de ce qu'il écoute) et « monochante ».

Il monologue, exprime ses pensées pour lui-même en chantant. Dans les deux cas, l'activité s'appuie sur des œuvres musicales dont les paroles sont des supports d'identification et de signification pour lui (cf. verbatim p. 294) Alors qu'il se les approprie en écoutant, lorsqu'il monochante il peut en transformer le sens afin qu'elles correspondent mieux à son expérience. Lors de notre entretien il me parle par exemple de sa réinterprétation des œuvres du rappeur français Booba : « *mais par contre aussi j'essaye de le mettre à ma façon. Parce que regarde, Booba il dit qu'il est Momodou et Édouard. Donc il veut dire qu'ici il est un mélange, un truc de métissage. Mais des fois je dis : 'oui tu peux être un Momodou et Édouard mais franchement des fois Édouard et Momodou ils s'aiment pas !' Voilà. Donc ça en quelque terme je modifie ces trucs.* ». La question du métissage dans les œuvres rap de Booba mais aussi MC Solar fait particulièrement sens pour Jean puisqu'elles lui parlent de la complexité de ses propres appartenances et de son identité : « *Des fois je vois que y a un style de mélange qui est plutôt africain et Européen. Ils essayent de faire ce passage. Un métissage. Un mélange qui me correspond.* ». Si certaines œuvres musicales constituent de véritables supports d'objectivation pour Jean en ce qu'elles « parlent à sa place », lui permettent de « trouver les mots » qui décrivent son expérience (cf. verbatim p. 281), le processus est définitivement « bi-directionnel ». Lorsque nous parlons de son expérience migratoire, Jean me dit rapidement que celle-ci est venu consolider son lien à la musique, qui, parce qu'elle l'a « sauvé » de l'aliénation est depuis lors « devenue une drogue ».

Nous l'avons vu, le voyage de Jean s'est prolongé dans le temps et a surtout était difficile à vivre durant la période passée au Maroc avant qu'il puisse payer son passage vers l'Espagne. À propos de cette période, Jean décrit une situation d'aliénation et de souffrance importante : « *Je n'arrivais pas à supporter, à survivre à cela. Parce que je me voyais bloqué. Je ne suis ni chez moi, ni à destination. Je me vois bloqué dans un endroit où vraiment je me trouve pas de place. Que je fais de mon maximum, de mon maximum pour m'intégrer, je n'y arrivais pas. C'était quasiment impossible.* ». Au Maroc, il vit une emprise à cet espace géographique (il ne peut en partir malgré tous ses efforts) et par là même une emprise au registre du présent. Avec les autres personnes dans la même situation que lui, il fait alors l'expérience de l'attente dans un présent qui s'étire et englué toute capacité agentive. À un « immobilisme psychique » se couple un immobilisme physique : « *j'étais dans une période où je ne faisais rien, absolument c'était la survie totale. Et faut chercher à passer du temps et toutes ces personnes-là elles sont couchées. Elles veulent que le temps... ils ne regardent que l'heure ! Il faut que le temps passe. C'est comme si t'étais là assis à attendre le jour de ta mort. Sans bouger.* ». Dans ce cadre, l'activité d'écoute a pris une grande importance pour Jean. Elle est venue remplir le vide laissé par l'attente : « *ça fait que je m'engageais encore plus dans la musique. Je l'écoutais encore et encore et encore et encore.* ». Musiquer était alors une façon de s'évader et de se protéger temporairement de la violence à laquelle le confrontait cette situation d'aliénation extrême. Alors qu'il se trouvait dans un état de sidération, l'espace potentiel créé *via* cette activité

avait une fonction défensive en lui permettant de s'apaiser momentanément, de ne pas se laisser envahir par le désespoir : « *Ça me faisait oublier les sales moments que je passais. L'instant t où j'écoutais la musique, l'instant même, j'oubliais tout ce que j'avais comme souffrance, comme malheur. Jusqu'à ce que ça coupe et que je me mette dans la vie réelle. Elle me faisait revenir.* ». Ces moments où il allait se réfugier dans son imaginaire semblent avoir été déterminants pour que la déprise conflictuelle vécue au long terme n'annihile pas totalement sa capacité à naviguer entre les différents registres temporels. À ce titre, musiquer ne lui a pas uniquement permis d'oublier les souffrances vécues dans le présent mais aussi de maintenir une tension vers le registre du futur. En effet, les œuvres musicales qu'il écoutait « s'adressaient » à lui, elles soutenaient un processus de signification chez Jean dont la situation faisait perdre tout sens à son parcours : « *À chaque fois que j'écoutais ça me poussait encore en avant. Pour ne pas laisser tomber. Après tous les risques que j'ai pris, tout le trajet que j'ai fait. Donc la musique me disait : 'non tu as fait tout ce trajet là pour retourner encore dans ton pays d'origine pour revivre ce que tu as déjà vécu ? Quel est le mal que t'as pas vécu chez toi que tu te dis que je vis le mal là ici ?' Donc ce que tu as vécu chez toi est pire que ce que tu vis ici. Et vraiment c'était vrai... Ce que j'ai vécu chez moi était pire que ce que je vivais au Maroc. Donc la musique elle me disait tout ça donc ça me permettait d'aller en avant. De continuer.* ». Finalement, alors qu'il ne trouvait aucun autre étayage au Maroc, l'écoute de ses œuvres de rap préférées a eu pour fonction de soutenir son dégageant d'une situation de déprise conflictuelle prolongée ayant créé une rupture temporelle et identitaire. Nous l'avons vu, c'est sur le mode réactionnel qu'une reprise mobilisatrice a été possible pour Jean. En effet, l'expérience de la survie ne lui a laissé d'autres choix que le passage à l'acte pour parvenir à s'extraire de cette situation de blocage. Dans ce processus, le musiquer a de nouveau joué un rôle significatif. En effet, Jean m'explique comment les œuvres de Booba ont constitué un support d'identification et sous-tendu son engagement dans des stratégies au caractère syncrétiques pour retrouver un minimum d'agentivité (notamment *via* des actes délictueux) : « *Surtout j'aime Booba pour ça. La rage d'aller chercher. Parce que même si t'es motivé mais que t'as pas cette rage d'aller chercher jusqu'au fin fond même si y a des difficultés et des conséquences, on s'en fout des conséquences en fait. On cherche ce qu'on a envie. Les conséquences on s'en fout.* ». La reprise mobilisatrice réactionnelle dans laquelle s'est engagé Jean n'a pas été sans conséquence sur sa personne en ce qu'elle prend racine dans un conflit entre contraintes (Tap, 1998). En effet, elle est venue mettre à mal le processus de biographisation et par là même son sentiment d'identité. L'image qu'il a de lui-même s'est vu transformée par cette expérience : « *Je suis un homme gentil et humble mais au Maroc je me suis vu très dur* ». Parce que les actes de l'homme dur qu'il a dû devenir entraient en conflit avec son système d'attitudes et de valeurs, son identité *idem* (Ricoeur, 1990) s'est vu mise à mal. Le cas de Jean révèle bien les risques que représente l'engagement de la personne dans une reprise mobilisatrice qui se fait uniquement sur le mode de la révolte et du syncrétisme (Baubion-Broye,

Malrieu et Tap, 1987). En effet, au Maroc, l'« impossibilité à actualiser ses potentialités, [la] perte prolongée, [de sa] capacité à être, faire ou avoir [ont fait advenir chez lui] des ruptures relationnelles et des ruptures de la cohérence interne » (*op.cit.*, p. 439). La musique a ici encore constitué un étayage lui permettant de donner sens et cohérence à ses « mauvaises » attitudes. En effet, il évoque s'être identifié à « Jimmy », - un personnage que Booba dépeint dans l'une de ses chansons - dont l'histoire faisait écho à la sienne et venait renforcer l'idée selon laquelle, face à des situations aussi extrêmes que la sienne, un être humain est inévitablement poussé à faire de « mauvaises choses » pour s'en sortir. Il me dit : « *comme je t'ai dit, au Maroc ça m'a donné le sentiment de devenir une personne mauvaise, en me mettant dans des trucs mauvais. Imagine, Jimmy de Booba il explique la même chose ! Jimmy il est arrivé en France, il croyait que c'était la belle vie rose mais il a vu que c'est le contrôle d'identité etc. Jimmy il veut quoi maintenant ? Il veut remplir sa poche ! Il veut devenir riche.* ». Jean a donc écouté de la musique pour sortir de l'immobilisme et « faire face » en agissant malgré les conséquences (pour lui et pour autrui) mais aussi pour se protéger de la rupture identitaire que cette stratégie induisait en lui en validant son bien-fondé. Pour autant, face à ces turbulences identitaires Jean a tout fait pour continuer à « tenir la barre » et ne pas laisser sa personne être totalement (re)définie par ses actes. En effet, il a fait en sorte de ne pas laisser cette expérience creuser une trop grande faille dans son Moi, induire une déliaison autobiographique trop importante. Pour cela, il a notamment mis en place une stratégie étonnante : il a écouté du Mamaya. Alors que le rap le poussait vers l'avant, vers le « faire », le Mamaya lui, le reliait à ses milieux d'appartenance (à son passé) et surtout à sa mère - appréciant particulièrement ce type de musique - qu'il considère comme un repère dans la construction de sa personne. Pour ne pas oublier les valeurs qu'elle lui avait transmises et actualiser le sentiment qu'il y avait du bon, de l'insouciance et de la joie en lui et autour de lui, Jean mobilisait le Mamaya comme une ressource symbolique : « *Même si y avait des styles que j'aimais pas écouter, le mamaya par exemple. J'écoutais puisque ma maman elle aimait... pour la nostalgie. Y en a un par exemple il a chanté 'aventurier'. Quand je pense à ça... Vraiment [rire] c'était ... c'était des moments où je retrouvais un tout petit peu de joie quand j'écoutais cette musique.* ». Enfin, durant les mois passés au Maroc, Jean monochantait pour évacuer les tensions qu'induisait le conflit identitaire vécu. Cette activité avait une fonction cathartique puisqu'elle lui permettait d'extérioriser sa colère et sa frustration en leur donnant un sens qu'il exprimait pour lui-même. « *Ça me dégageait. Ça me permettait d'extérioriser ce que j'avais à l'intérieur de moi. Me dégager de ce que j'ai dans le ventre en fait. Peut-être dans la situation je me dis : 'Oh l'État de mon pays il est comme ça. C'est eux qui m'ont mis dans toute cette situation !' Donc je dégageais toutes ces paroles !* ».

L'arrivée de Jean en Europe a été source d'une moins grande désillusion que chez Abdoulha. En effet, il avait déjà pu imaginer cet espace et commencer à comprendre les enjeux socio-

politiques qui le caractérisent *via* son écoute du rap français depuis l'adolescence. Néanmoins, même si depuis son arrivée en France il évoluait dans un environnement moins hostile, lorsque je l'ai rencontré, il se trouvait encore en situation de grande précarité (économique et administrative) et les enjeux de survie auxquels il faisait face au quotidien le poussaient encore à la mise de stratégies syncrétiques pour s'en sortir. Alors qu'il était toujours en situation d'errance - puisqu'il ne trouvait aucun ancrage et allait « *de squat en squat* » au rythme des expulsions -, il se trouvait continuellement confronté à un conflit entre contraintes (entre « ce qu'il devait faire s'il voulait s'en sortir » et « ce qu'il aspire à faire en tant que personne »). Ce dernier apparaît moins violent qu'au Maroc car Jean vivait une aliénation moins importante au registre du présent. Néanmoins, il faisait l'expérience d'une nouvelle forme d'aliénation, celle que lui faisait vivre sa situation administrative. L'assignation qui lui a été fait du statut de « dubliné » s'est avérée particulièrement violente pour Jean qui ne parvenait pas à donner sens à sa situation et donc à avoir véritablement prise sur cette dernière (cf. verbatim p. 205). Dans un premier temps, et alors qu'il ne s'était pas encore construit un réseau social de soutien en France, l'usage de la musique était étayant mais prenait un caractère défensif. L'activité d'écoute lui permettait avant tout d'oublier momentanément les problèmes vécus mais son apaisement ne pouvait être que de courte durée : « *Que la musique parce que je connaissais personne. Même dans le squat je connaissais personne. Ça des fois quand je pensais beaucoup je mettais à chaque fois la musique. À chaque fois ça me faisait oublier. Mais à chaque fois dès que j'enlève la musique, que je l'arrête et que je pense à cette situation de Dublin et de tout que je n'arrive pas à définir ça... Pfff. Ça revenait sur moi. C'était un fardeau.* ». Cette fonction d'apaisement de l'écoute était encore d'actualité lorsque nous nous sommes rencontrés (plusieurs mois après son arrivée en France) car Jean vivait encore très difficilement sa situation d'errance : « *Donc à chaque fois que je pense à tout ça... que je pense à moi personnellement, ma situation et tout ça je mets de la musique. Surtout le matin. Dès que je mets de la musique ça me reconforte.* ». Il décrit ici un usage « routinier » de la musique pour parvenir à ne pas se laisser totalement décourager par les multiples entraves à son installation et sa prospection. Cet usage se fait parfois plus pragmatique en ce qu'il vient répondre à des besoins plus spécifiques dans une situation précise. C'est par exemple le cas lorsqu'il doit gérer les sentiments de frustration et d'humiliation qu'il ressent dans le cadre des situations d'enseignement à l'université : « *des fois je n'arrive pas à comprendre. Ou bien j'ai voulu poser deux ou trois questions et la maîtresse elle m'a pas compris. Elle n'a pas compris ce que je voulais lui dire comme question. Parce que je vois que la phonétique du langage fait que je n'arrive pas à me faire comprendre par certaines personnes. Donc moi j'ai un sentiment de... d'humiliation en fait quoi ! Si je me fais pas comprendre par une personnes, par une langue que je pratique et je comprends... Pour oublier tout ça, je mets mon écouteur, j'ai mon téléphone, je m'enfonce dans ma musique. Ça me permet de couper avec la mauvaise expérience que je viens de subir en fait !* ». Alors qu'il était en situation de grande précarité

économique et administrative, au moment de notre rencontre, Jean était parvenu à s'inscrire à un cursus de préparation au D.E.A.U.²⁷³ à l'Université de la ville où il se trouvait et à le suivre. Cette démarche témoigne de ses capacités agentives et prospectives. Elle constitue un acte de la personne, un effort de reprise mobilisatrice réflexive en ce qu'elle a pour but de lui donner les moyens de réaliser ses aspirations personnelles (faire du droit). Néanmoins, dans ce cadre, il fait parfois de nouveau l'expérience d'une altérisation (le Blanc, 2010) dévalorisante et ségrégante. Celle-ci s'ajoute aux attitudes racistes dont il fait l'objet du fait de sa couleur de peau depuis qu'il est arrivé en France. Ici encore, le rap est un support d'indentification et de signification qu'il mobilise. Il évoque encore précisément une chanson de Booba (« *Ma couleur* ») et m'explique comment il s'en approprie le sens : « *Je peins le monde à ma couleur'. Tu m'aimes tu m'aimes pas je m'en fous ! Je fais ma route. Tu es raciste sur ma race c'est pas mon problème moi. En tout cas si tu viens pas te mettre devant moi, m'insulter mais quand tu le fais je vais agir. Donc c'est un peu comme ça.* ». Finalement, depuis son expérience du voyage, la musique est encore ce qui vient tantôt le canaliser, temporer ses impulsions réactionnelles, tantôt le pousser à être dans l'agir pour ne pas voir toutes les potentialités de sa personne annihilées. L'écoute d'œuvres musicales auxquelles il s'était acculturé durant son enfance en Guinée est encore d'actualité. Celles-ci lui fournissent un refuge nostalgique « constructif » en ce qu'il ne vient pas renforcer une emprise au registre du passé mais bien soutenir un processus de relation autobiographique propice au maintien d'une position prospective : « *Même hier j'ai téléchargé des musiques de ma naissance presque ! [rire] Des musique que ma maman elle aimait trop écouter, que j'écoutais dans mon enfance aussi. Donc y a la nostalgie qui est là. De ma mère, de mon pays, de l'enfance que j'ai eu. Parce que même si c'était dur, ce que j'ai eu commence souffrance dans ma vie, vraiment je veux pas l'oublier. Je veux le garder en moi et que ça m'oblige à partir vers l'avant. C'est négatif la souffrance mais je préfère... si j'avais un pouvoir de les transformer en positivité, qui me permettent de me pousser en fait. Que ce soit un moteur. Je sais pas si ça va fonctionner mais je crois. Je crois beaucoup.* ».

Son besoin « vital » de musiquer n'est pas sans inquiéter Jean. En effet, l'élaboration menée au cours de notre entretien l'a finalement poussé à exprimer sa peur de se « perdre dans cet objet ». Il perçoit le caractère aliénant que peut recouvrir son investissement répété d'un espace potentiel *via* l'écoute musicale. Alors que pour Jean, les œuvres musicales sont des objets dont la fonction première est de traiter du réel, de permettre aux Hommes de comprendre ce dernier, il estime que son usage a tendance à l'en éloigner. Il dit : « *moi je ne sais pas le limiter pour le moment mais je crois qu'il faut que j'y arrive. Parce que si tu arrives pas à te limiter tu vis dans la fiction en fait. Tu es décalé du monde. Des fois moi ça m'arrive beaucoup. Je crois que je vis ça maintenant. [rire] Je suis décalé du monde parce que je vis de ma musique en fait... C'est comme si c'est la musique qui me guidait qui me disait 'fait ça, fait ça, fait ça...'. Je ne le*

²⁷³ Diplôme d'Accès aux Études Universitaires.

fais pas de moi-même. Des fois ça peut... c'est un pouvoir énorme. ». Comme cela a été le cas tout au long de son parcours migratoire, sa personne est particulièrement sensible à tout ce qui pourrait être source d'aliénation et cherche à s'en protéger. La *quête de pouvoir*, de *signification* et d'*autonomie* (Tap, 1988) qui caractérise les attitudes de Jean mettent à jour le fait que malgré les multiples ruptures qu'il a vécues un processus de personnalisation était toujours à l'œuvre chez lui. Dans ce cadre, il a définitivement conscience du fait que, pour que la musique reste une ressource, il doit garder le pouvoir dans la relation qu'il entretient avec elle.

6.6.2. Marta : écouter de la musique traditionnelle camerounaise pour traiter un conflit entre désirs et s'engager dans une reprise mobilisatrice réflexive lors d'une période de crise

L'analyse du parcours migratoire de Marta²⁷⁴ nous a permis de mettre à jour les dynamiques de changement intervenant dans l'après-coup de la migration et sous-tendant des remaniements psychologiques propices à la personnalisation. Le départ de cette femme camerounaise pour la France à l'âge de 24 ans était choisi. Aussi, c'est dans des conditions économiques, administratives et sociales favorables que son expérience migratoire a débuté puisqu'elle vivait avec son mari français et pouvait compter sur le soutien financier de sa famille. Néanmoins, ce contexte ne l'a pas protégé d'une importante rupture culturelle et l'a confronté à des enjeux d'autonomisation et de responsabilisation qu'il a été difficile d'élaborer dans un premier temps. L'analyse de son parcours migratoire a révélé la survenue de deux événements – advenus plusieurs années après son arrivée – particulièrement significatifs en ce qu'ils ont mis à l'épreuve les potentialités de sa personne. Il s'agit : 1) de la mort de sa mère au Cameroun qui a induit une période de crise, une déprise conflictuelle qu'elle a dans un premier temps tenté de dépasser en s'engageant dans une reprise mobilisatrice réactionnelle (c'est-à-dire en mettant en place des stratégies de repli sur soi, de sécurisation) ; 2) son échec dans le cursus de médecine - intervenu quasiment au même moment – qui a sous-tendu un conflit avec son père mais qui a finalement été la clé de sa subjectivation, de son émancipation du cadre familial au travers de la reconversion professionnelle opérée. C'est justement dans ce cadre qu'elle a mobilisé la musique typique de son pays d'origine comme ressource symbolique pour élaborer le conflit vécu et s'engager dans une reprise mobilisatrice réflexive.

Lorsque nous parlons de son rapport à la musique, Marta évoque avec humour l'omniprésence de la musique au sein de ses milieux d'origine et l'état de saturation que ce bain constant de sons pouvait induire chez elle lorsqu'elle était enfant. Malgré cela, elle me dit avoir gardé l'habitude d'écouter de la musique quotidiennement. Cette attitude lui semble très clairement héritée de son

²⁷⁴ Cf. Portrait Marta (p. 251).

père : « *Mon père quand il était jeune il faisait DJ. [...] Je suis née avec et j'ai grandi avec la musique. [...] C'était tout le temps. C'était vraiment le centre. Je crois que c'est ce qu'on a le plus partagé avec mon père. [...]* ». Les œuvres musicales qu'elle écoutait dans son enfance sont restées de véritables objets symboliques pour Marta car même si elles pouvaient parfois être envahissantes, elles remplissaient une fonction d'affiliation et de communion particulièrement importante dans sa sphère familiale (cf. verbatim p. 284). De façon générale Marta musique au quotidien en écoutant des œuvres en lien avec ses états affectifs. La fonction première qu'elle attribue à toute pratique musicale est d'accompagner les émotions des individus et des groupes (cf. verbatim p. 276). Elle évoque de façon systématique et symétrique la fonction de célébration du musiquer et sa propension à soutenir l'exploration du sentiment de tristesse : « *La musique c'est la joie. C'est en premier la joie. C'est deux choses quand je pense à la musique depuis mon enfance c'est soit dans la joie, soit dans la tristesse.* ». Ce rapport au musiquer qu'elle inscrit dans son enfance est directement en lien avec les rituels musiquants inhérents à sa culture d'origine. En effet, au cours de l'entretien elle évoque à de multiples reprises l'importance et les fonctions que des classes d'œuvres et rituels spécifiques remplissent traditionnellement dans les mariages et dans les cérémonies de deuil collectives au Cameroun. Les autres significatifs ayant contribué à son acculturation à ces formes traditionnelles du musiquer sont ses grands-parents : « *comme j'étais chez mes grands-parents on faisait un peu les tournées des deuils. Quand tu vas à un deuil ben t'auras la musique. C'était... après en grandissant je pense que ça nous a formé mais sur le coup t'étais la 'wahou faut aller encore à un deuil, je sais pas qui sais mais...!' [rire] Mais pour eux c'était une sorte de valeur.* ». C'est en grandissant et faisant l'expérience de la migration que Marta s'est rendu compte de son attachement fort à la musique traditionnelle camerounaise. Elle a une étonnante façon de désigner la musique « de chez elle » : « *Les musiques traditionnelles de chez moi qui n'ont pas de sens. Enfin personnellement je trouve que musicalement ça n'a pas de sens. Mais c'est tout ce qui va avec que j'aime bien.* ». Alors qu'elle porte un regard a priori dévalorisant sur ces classes d'œuvres lorsqu'elle tente d'en faire une description « objective », elles sont celles qu'elle investit le plus. Lorsqu'elle évoque l'importance de « ce qui va avec » elle parle en fait des souvenirs que cette musique lui permet de remobiliser. Son lien d'attachement à ces chansons apparaît alors d'autant plus renforcé du fait de son éloignement avec ses milieux d'origine. Elle me dit : cette musique c'est « *la transmission, le partage, le souvenir. Tout ce qui va avec. Les émotions. Ça nous rappelle nous étant petits. C'est ça. La famille. Tout !* ». Investir ces œuvres pour amplifier, célébrer sa joie ou vivre sa tristesse reste une habitude depuis qu'elle vit en France. Néanmoins, contrairement à la façon dont musiquait son père, elle se refuse généralement à associer cette activité à d'autres activités, notamment lorsque ces dernières requièrent toute sa concentration (ex : lire, travailler). Elle me dit : « *Il faut un moment libre pour savourer la musique. [...] Sinon c'est comme si je sature. La musique c'est une*

évasion ce n'est pas une réflexion. ». Enfin, parce qu'elles sont des œuvres « à chanter et à danser », Marta ne fait pas qu'écouter passivement la musique traditionnelle camerounaise. Son rapport à la pratique du chant est marqué par la dévalorisation de soi et la peur du regard de l'autre. Pour autant, alors qu'elle m'indique très peu chanter – pour éviter d'être une nuisance pour autrui - , il s'avère que lorsqu'elle musique seule et en groupe selon « sa tradition » elle n'hésite pas à le faire : « *Je chante comme une casserole ! [rire] Non je ne chante pas. Si je chante c'est vraiment dans les occasions, c'est quand la musique désigne la joie ou la tristesse, comme chez moi en Afrique. Alors on chante. Sinon à part ça je ne chante pas.* ».

Depuis son arrivée en France, l'engagement de Marta dans des rituels musiquant tels qu'ils se déploient dans ses milieux d'origine est occasionnel mais activement recherché par cette dernière. En effet, elle évoque son manque de l'expérience de communion que permettent les événements collectifs durant lesquels le chant est un moyen de célébrer ou commémorer. Ainsi, lorsqu'elle à la possibilité de se retrouver parmi les siens – ses cousins, frères ou sœurs vivant en Europe – le groupe trouve toujours l'occasion de célébrer en chantant ensemble : « *Ça me manque ! Ce qui fait qu'on se croise parfois à des mariages, comme c'est rare, et les deuils tant mieux c'est pas fréquents ! [rire] Du coup on se retrouve tous dans ces ambiances-là on est... tu vois dans les yeux de tout le monde que ça rappelle pleins d'évènements tout. Et là on chante vraiment à tue-tête ! Là ça envoie !* ». Ces objets symboliques qu'ils partagent tous sont mobilisés comme des ressources dans le cadre de leur expérience commune d'« émigrés/immigrés ». Marta me dit être toujours émerveillée par la force de l'expérience collective vécue (au plan affectif et corporel) et par le caractère indélébile de ces œuvres dans sa mémoire. Elle décrit ses sensations : « *Un état comme... le nœud dans le ventre. Vous voyez quand on a un nœud dans le ventre, un poids sur le cœur et en même temps on a de la joie. C'est parce qu'on a la joie de se dire : 'on est tous là, on est loin mais on est tous là'. C'est comme une communion ! On est tous... des fois ça donne des frissons. On se dit 'malgré toutes ces années on s'en rappelle !' On a les paroles alors qu'on ne les a pas pratiqués depuis des années !* ». Au sein de son groupe familial qui musique, Marta fait l'expérience d'une syntonie, d'une contagion émotionnelle *via* un partage des mêmes « codes expressifs, émotionnels » (Bonini-Baraldi, 2013) activant son sentiment d'appartenance à une « communauté affective » (*op.cit*). Des rencontres effectives avec les membres de sa famille vivant en Europe ne sont pas possibles fréquemment. En dehors de ces moments, le maintien du lien passe aussi beaucoup par le musiquer. En effet, Marta m'explique qu'avec ces divers autrui significatifs, ils ont pris l'habitude de partager *via* les réseaux sociaux de la musique Camerounaise traditionnelle mais aussi leurs découvertes d'œuvres camerounaises plus récentes.

Comme nous l'avons vu, lors de la mort de sa mère et de l'échec dans ses études de médecine, Marta a vécu une très importante remise en question de son projet migratoire. Temporairement, il

est apparu difficile de donner sens à sa présence en France, à son éloignement de ses milieux d'origine. Durant cette période de crise, le principal défi auquel elle était confrontée était de parvenir à traiter un conflit entre des désirs antagonistes : celui de retourner vivre au Cameroun pour retrouver une certaine sécurité (et se prémunir de revivre la culpabilité que la mort de sa mère a créé chez elle) et celui de parvenir à acquérir une véritable autonomie en faisant son propre chemin en France. Elle me dit : « *Parce qu'au départ j'ai vraiment eu envie de partir, de ne pas rester là. De dire à mon mari : 'Ben non je ne peux pas, je rentre' [...] Même si je retourne, comme ce sera encore un échec je vais recevoir des remarques, je vais retourner dans les jupons...* ». Parce qu'elle savait qu'elle devait faire face seule à la déprise conflictuelle dont elle faisait l'expérience, durant cette période, Marta a fait le choix de s'isoler et dans ce cadre, la mobilisation de la musique traditionnelle camerounaise a aussi été étayante. En effet, tout au long de la crise, elle se souvient avoir beaucoup écouté la musique de son enfance. Par-là, elle était notamment dans une quête de « ré acculturation » à la sémiosphère de ses milieux d'origine (cf. verbatim p. 267). Comme si cela allait la distraire de l'élaboration qu'elle devait alors mener, Marta évitait activement d'écouter des œuvres musicales inédites et cherchait avant tout à « reprendre racine » en musiquant : « *J'écoutais des CD. Je ne mettais pas la radio. C'était comme si tout ce qui était nouveauté je n'avais pas envie de l'avoir* ». Elle chantait également parce que c'est ainsi que les œuvres qu'elles mobilisaient se musiquent : « *C'était des chants de chez moi. Les chants qu'on chante dans les deuils. Ce sont les chants pour penser à l'autre* ». La fonction principale de la pratique de l'écoute et du chant était alors de favoriser l'exploration de ses émotions dans l'intention d'opérer un choix en accord avec ses aspirations profondes : « *Je me disais ça va m'aider à choisir. Je me disais 'il faut que ce soit mon cœur qui choisisse'. Sinon je me fie à tout le reste alors qu'il fallait faire parler le cœur. Et pour faire parler le cœur il faut écouter des choses où tu as l'émotion et tu as tout* ». Ces moments étaient en fait une façon de temporiser ses impulsions de reprise mobilisatrice réactionnelle, d'éviter son engagement dans des stratégies syncrétiques de résolution du conflit. Même si les musiques qu'elle mobilisait lui permettaient de se relier à un espace/temps appartenant à son passé, elles n'entretenaient pas une emprise à ce registre temporel. Bien au contraire, musiquer lui permettait d'effectuer certains renoncements nécessaires à son orientation vers le registre du futur et à la réappropriation de ses capacités prospectives : « *Ça m'a aidé à accepter. Parce que ça a toujours été quelque chose de compliqué pour moi ça. Réussir à accepter les choses. Je cherchais toujours des explications. C'est les moments où j'ai dû accepter. Les choix sont faits on ne regarde plus derrière* ». Comme en témoigne sa participation à cette étude, Marta a finalement choisi de rester en France et elle est véritablement parvenue à s'émanciper pour effectuer un choix de reconversion professionnelle en accord avec ses désirs.

Au moment de notre rencontre, plus de 10 ans après cet épisode, Marta m'affirmait sa certitude de ne pas vouloir retourner au Cameroun. Elle décelait très clairement la portée aliénante que ses

milieux d'appartenances pouvaient avoir sur sa personne : « *Dès que je vois un appel venant du Cameroun je me dis : 'Mais qu'est-ce qu'ils me veulent encore ?'* ». Dans ce cadre, l'investissement de la musique traditionnelle camerounaise (seule ou en groupe) semblait être le moyen privilégié par lequel elle parvenait à maintenir une relation satisfaisante – car à la fois forte et « libérée » - à ses ancrages.

6.6.3. Thérèse : activer un sentiment d'appartenance et affirmer ses appartenances en mobilisant la musique balkanique

Thérèse est une femme de 44 ans, particulièrement expressive et avenante. C'est à l'occasion d'un concert de musique balkanique dans un café associatif que je fais sa rencontre. Je la repère immédiatement dans la foule qui danse. Elle est au premier rang et chante à tue-tête avec ses amis les chansons interprétées par le groupe. Lors de « l'entracte », je la croise à l'extérieur, encore en train de reprendre son souffle et en pleine discussion animée avec l'un des musiciens du groupe. Quelques minutes plus tard je me décide à l'approcher pour lui parler de ma démarche de recherche. Elle est tout de suite intéressée par les questions que je me pose et ravie de pouvoir m'aider à les éclaircir en me parlant de son expérience. Alors que le concert va bientôt reprendre elle saisit rapidement son numéro dans mon téléphone et retourne danser. Je la rencontre quelques semaines plus tard dans un café et notre entretien dure plus d'une heure trente et se poursuit par un échange plus informel durant une heure de plus. Thérèse est une femme passionnée, prolixe et habituée à adopter une posture réflexive vis-à-vis de son histoire et de ses attitudes. Elle a fait une thèse en sociologie et me parle assez rapidement de son adhésion à une conception socioconstructiviste du développement humain. Sans se positionner en experte dans notre échange, elle témoigne d'un véritable plaisir à me livrer son histoire et à l'aborder avec réflexivité.

Lorsque je demande à Thérèse quand et pourquoi elle est partie de son pays d'origine elle prend d'abord le temps de m'expliquer la complexité de ses appartenances. En effet, même si lors de notre première rencontre elle m'avait dit qu'elle venait de Serbie, lors de notre entretien elle corrige cette information et me dit venir d'un « *pays qui n'existe plus* » : la Yougoslavie. Il apparaît très important pour elle de signifier à autrui qu'elle vient d'« Ex-Yougoslavie » (cf. verbatim p. 248). Par-là, son idée est de contrecarrer le stéréotype selon lequel les populations des pays ayant anciennement constitué la Yougoslavie ne s'entendraient pas, ne formeraient pas une unité. Le système culturel auquel elle s'identifie – parce que c'est au sein de celui-ci qu'elle a construit son identité – est celui que formait la Yougoslavie et qui, même s'il se caractérisait par une certaine diversité culturelle, formait un tout cohérent et riche à ses yeux. Elle me dit : « *donc moi je viens de la Serbie mais je passe mon temps à dire aussi que par exemple ma mère elle est monténégrine, donc c'est un autre pays d'ex Yougoslavie et que déjà j'étais dans une famille mixte. Ce dont je ne me suis pas rendue compte jusqu'à l'année 90. Parce que c'était pas mixte ! C'est maintenant que c'est mixte. Avant c'était yougoslave quoi. Moi j'appartiens*

à la *Yugoslavie*. ». Elle vit la division de ce pays comme une dislocation insensée et un appauvrissement du bain de culture dans lequel elle évoluait depuis l'enfance. Ce n'est qu'après avoir bien pris le temps de m'expliquer la façon dont, depuis lors, elle élabore activement le conflit que la « disparition de son pays natal » a créé dans son sentiment d'identité et d'appartenance qu'elle en vient à parler de son expérience migratoire.

Thérèse est partie de Serbie à l'âge de 29 ans pour suivre son conjoint franco-serbe qui vivait en France (cf. verbatim p. 242). Son départ est donc choisi et vécu de façon positive, malgré des sentiments ambivalents : « *moi je dis : 'il faut avoir deux choses : le courage et la curiosité'. Et donc effectivement ça m'a beaucoup embêtée, ça m'a dérangée de quitter ceux que j'avais bâti là-bas. Mais j'étais aussi curieuse de découvrir quelque chose de nouveau parce que pendant, on va dire ma période d'adolescence, y avait la guerre, donc je voyageais presque pas, donc je connaissais rien du monde. Donc là j'avais envie de découvrir. Donc ça a estompé ce manque que j'ai pu avoir en laissant de côté tout le reste.* ». Dans son cas, la migration est clairement un projet, le moyen choisi pour découvrir de nouveaux espaces culturels et se découvrir elle-même. Rétrospectivement, elle me dit avoir plutôt bien vécu l'arrivée et les premiers temps en France puisque, malgré une rupture linguistique, ils ont effectivement été l'occasion d'un « *s'émerveillement* » devant la découverte de nouveaux codes culturels. Une rupture s'est clairement opérée dans sa socialisation – elle me dit notamment avoir passé beaucoup de temps seule alors que son mari travaillait – mais là encore elle y trouve une portée constructive. Le fait de recommencer à zéro a été vécu comme un défi et une occasion de développement personnel par Thérèse : « *J'ai gagné beaucoup pendant cette première année et en fait j'ai découvert beaucoup de mon propre potentiel parce que souvent j'étais en groupe avant et là je me retrouve dans un pays où je ne parle pas la langue, où je suis toute seule. Mais le fait de marcher incognito ça m'a beaucoup plu.* ». Quelques années plus tard, la séparation d'avec son conjoint suivi en France et avec qui elle a alors deux enfants en bas âge vient mettre fin à cette « *émigration idyllique* ». Elle vit cet évènement comme l'échec de son projet migratoire et fait l'expérience d'une perte de repères. Elle me dit : « *Donc en fait il y avait un bémol, un chagrin quand j'ai divorcé de mon grand amour, voilà. Ça a dénaturé un peu cette vision d'émigration complètement onirique, pittoresque* ». Cette désillusion est à l'origine d'une crise qui dure environ une année, durant laquelle Thérèse doit faire face à de nombreuses responsabilités – puisqu'elle s'occupe désormais seule de ses enfants - et parvenir à une relation autobiographique. Durant cette période, elle se construit et se réfugie derrière un faux-self, celui de la maman qui assure et n'a besoin de personne. C'est son engagement dans un travail analytique avec un psychanalyste qui met fin à la crise et lui permet enfin de signifier son expérience. Lors de notre entretien elle avait élevé seule ses deux enfants et s'était récemment engagée avec un nouveau conjoint. Rétrospectivement, elle considérerait que sa migration avait eu un impact positif sur sa personne, que « *si c'était à refaire, elle le referait* ». 16 ans

après son départ, elle gardait toujours un lien très fort à son pays d'origine *via* les réseaux sociaux mais aussi *via* le musiquer.

Depuis son enfance, la musique prend une place importante dans sa sphère familiale et donc dans sa vie : « *C'est quelque chose qui m'a accompagnée toute ma vie. Ma mère elle est professeure de musique.* ». Avec ses enfants, elle fait en sorte de faire perdurer cela en provoquant des moments de partages autour de la musique. À 9 ans, Thérèse a intégré l'école de musique où travaillait sa mère pour y prendre des cours de piano et intégrer une chorale. Le choix du piano n'est pas le sien mais tout au long de son adolescence et au début de l'âge adulte, c'est autour de cette activité que se développe son cercle social. Ses amis sont musiciens, amateurs de jazz, de rock mais aussi de musique classique. Lorsque je la rencontre, Thérèse ne fait que très peu de piano. Elle préfère musiquer en se rendant à des concerts pour écouter, chanter et danser sur les musiques qu'elle aime. Elle le fait très souvent. Alors qu'auparavant c'était *via* la pratique du piano qu'elle trouvait un moyen d'expression de soi et de catharsis, depuis quelques années, elle préférerait se consacrer à la peinture. Cette activité artistique, qu'elle pratique de façon semi-professionnelle, a remplacé la pratique du piano : « *Je joue beaucoup moins qu'avant. Parce que quand je faisais de la musique je ne faisais pas de la peinture. Maintenant c'est la peinture qui a remplacé la musique donc de temps en temps je joue pour m'entretenir. Mais c'est très rare* ». L'expérience artistique que lui permet la peinture apparaît plus adaptée à ses besoins et ses aspirations. Celle-ci n'est pas un simple substitut au piano. À travers elle, elle a trouvé le moyen de véritablement déployer son expressivité en créant des œuvres ; chose qu'elle ne faisait pas avec son piano. Outre le fait d'extérioriser ses affects en peignant elle cherche à objectiver sa pensée : « *C'est quelque chose que j'ai appris assez jeune en fait d'évacuer mes émotions via l'instrument. Maintenant c'est la peinture donc je fais la même chose mais par un biais différent. Maintenant quand même c'est un peu plus réfléchi car j'imagine ce que je dessine, avant je jouais, j'interprétais. C'est la différence. C'était des morceaux connus et tout ça. Je mettais mes émotions. Là je mets ma réflexion. Quand je dessine, il y a du pourquoi ...* ». Il est évident que la peinture est devenue une ressource symbolique particulièrement importante dans la vie de Thérèse. Si cela s'est fait au « détriment » de la pratique du piano, elle a continué à investir la musique – à travers d'autres rituels musiquants ne la mettant pas en position d'interprète - et celle-ci constitue également une ressource symbolique aux fonctions déterminantes dans sa socialisation en sous-tenant un processus de personnalisation.

Dès ses débuts en France, Thérèse a utilisé la musique comme un outil puisqu'elle la mobilisait de façon créative pour parvenir à s'acculturer aux nouveaux codes culturels qu'elle appréhendait alors (cf. verbatim p. 326). Écouter de la musique française lui permettait de réaliser son aspiration première dans la migration : celle de s'approprier un nouveau système culturel. Néanmoins, outre l'usage qu'elle a pu faire d'une classe d'œuvres inédite, l'expérience migratoire a induit un

changement plus capital dans son rapport au musiquer et ses pratiques musicales. En effet, alors qu'elle y était acculturée depuis toute petite, c'est en France que la musique balkanique est devenue un objet symbolique très important pour Thérèse. Elle me parle de son « *amour pour la musique balkanique* » dont l'expression et l'exploration ont été rendues possibles par l'éloignement de ses milieux d'origine ne valorisant pas la musique populaire (cf. verbatim p. 316). Sa migration lui a permis de s'émanciper du regard de sa mère (professeur de musique classique) et de la pression sociale agissant au sein de son groupe d'amis (musiciens amateurs de « musique savante ») pour oser musiquer comme elle en avait envie. La musique balkanique est alors devenue une grande passion, principalement parce qu'elle la relie à sa culture d'origine. Thérèse me dit : « *aujourd'hui [musiquer] c'est aussi quelque chose de culturel.* ». Par-là elle veut dire que depuis qu'elle est partie de Serbie, musiquer lui permet d'activer son sentiment d'appartenance à l'espace culturel que forment les pays balkaniques – et donc pas uniquement à la Serbie ! – et son affiliation au groupe culturel que forment leurs habitants. Par cette activité, elle retrouve ses liens à une tradition, un « cadre silencieux » (Ayouch Boda, 1999) qui l'a construite sans qu'elle en ait eu conscience : « *J'écoute beaucoup de musique de chez nous [...] Avant ce n'était pas du tout culturel ! Ça a évolué avec l'âge. Et avec on va dire la maturité. Mais aussi beaucoup par rapport à la migration c'est à dire que ma mère elle est professeure de musique, mais musique classique. J'ai baigné dans un monde de musique classique. Ensuite je suis venue ici et puis j'ai commencé aussi à regarder des films de Koustourika. Je me suis rendue compte en quelque sorte que cette musique elle nous entoure. Et c'est quelque chose comme notre mémoire collective. Elle était toujours autour de nous mais on l'a pas forcément vue et croisée et réfléchi à ça. Comme quelque chose qui était ancré. Donc un style de musique de chez nous, donc la musique des Balkans que j'écoute ici n'est pas la même que celle que je pouvais écouter quand j'étais là-bas* ». Cette classe d'œuvre a pour caractéristique de rassembler sous un même signifiant et autour des codes qui leurs sont communs, les rituels musiquant typiques de différentes régions de l'Europe de l'est. Ceci apparaît tout à fait significatif pour comprendre l'un des fondements principaux de la passion que Thérèse voue à la musique Balkanique, à savoir sa recherche d'un espace où la cohérence d'un système culturel en apparence morcelé peut-être symbolisé. Mobiliser cette musique constitue une des stratégies créatives par laquelle elle élabore et objective le conflit d'appartenance dont elle fait l'expérience depuis la disparition de la Yougoslavie. Elle ne le fait pas seule mais bien collectivement. En effet, sa passion pour la musique balkanique est partagée au sein du groupe d'amis qu'elle forme avec d'autres personnes originaires de pays d'ex-Yougoslavie. Avec ces derniers - qu'elle considère comme ses « *compatriotes* » et sa « *famille* » - elle a créé une association culturelle se rassemblant autour de la musique balkanique. Celle-ci constitue la « ritournelle » (Deleuze & Guattari, 1980), le point d'ancrage qui « participe à la construction subjective [d'un] espace commun » (Epstein, 2014) dont les membres de cette association sont en quête dans le

cadre de leur expérience migratoire. Elle me raconte : « *Cet amour de la musique balkanique m'a fait créer une association à la base. C'est né d'une envie avec des copains de se rejoindre pour les concerts puis après c'est parti avec l'envie aussi de partager des repas ensemble mais la musique elle est omniprésente dans tout ça. Donc dans chaque rencontre elle est là la musique. On se considère un petit peu comme la famille. Parce qu'on a tous un peu un manque de famille. Donc on a créé une famille ici.* ». Au cours de l'entretien, l'élaboration que conduit Thérèse l'amène à identifier les racines de son aspiration à faire groupe en musiquant. En effet, il apparaît que celle-ci s'ancre dans l'enfance, dans ses expériences de chant en chorale au sein de l'école de musique où travaillait sa mère : « *Parce que pour moi c'était... peut-être c'est ça aussi qui a formé cette envie d'appartenir à un groupe autour de la musique. C'est venu de là. Ça suit son cours.* ».

Dans l'entre-soi de l'association, musiquer permet à Thérèse de célébrer avec ces autres significatifs leurs appartenances communes. Néanmoins, les actions de son association ne s'arrêtent pas là. En effet, la principale vocation de cette dernière est de sensibiliser « le grand public » à la musique balkanique et par là même à la richesse culturelle dont elle est l'émanation. Loin de chercher le repli communautaire, à travers cette activité associative Thérèse souhaite déconstruire les « découpages politiques, juridiques, administratifs » qui caractérisent « formellement » son territoire d'appartenance aujourd'hui (Canova, Bourdeau et Soubeyran, 2014) pour signifier son unicité culturelle (cf. verbatim p. 248). Elle me dit : « *Parce que y a deux biais : pas seulement ma famille et mes compatriotes mais montrer à travers la musique aux autres que c'est quelque chose de bien et quelque chose d'ouvert. Donc y a aussi un engagement volontaire dedans. Et cet engagement volontaire c'est que cette association où se retrouvent tous les pays d'ex Yougoslavie. Donc quand on se rejoint c'est aussi un message : 'On peut fonctionner malgré tous les événements dramatiques on peut fonctionner ensemble'.* ». Sa démarche est foncièrement politique et constitue une entreprise créative puisque par elle Thérèse s'engage dans la « mise en œuvre » d'aspirations individuelles et collectives. Elle crée un espace pour qu'adviennent des « moments de réalisation et d'invention » collectives (Baubion-Broye, Malrieu et Tap, 1987). Concrètement, plus de 10 ans avant notre rencontre elle avait créé, avec les membres de son association, un festival de musique balkanique rassemblant chaque année plusieurs centaines de personnes. Cet événement est particulièrement important pour elle au plan symbolique et interpersonnel : « *Pour moi ça représente quelque chose comme mon pays dans un pays étranger. Parce que justement il y a beaucoup de musiciens et des amis qui viennent de là bas et en fait le fait que c'est... c'est comme si nous on est dans la situation inversée : nous on fait l'accueil. [rire]* ». Dans ce cadre, l'objectif est de recréer l'atmosphère transculturelle qui caractérise le territoire que forme l'ex-Yougoslavie. C'est du moins ce qu'elle recherche activement lorsqu'elle fait la programmation du festival : « *j'essaie de m'arranger toujours pour que ceux qui viennent ils soient toujours de différents pays d'ex Yougoslavie. Donc y a des croates, des*

macédoniens, des gens qui parlent pas forcément la même langue, parce que tous les langues d'ex Yougoslavie sont pas les mêmes. Mais il se comprennent parfaitement. [rire] ».

La mobilisation de la musique balkanique répond aussi à des besoins plus personnels chez Thérèse. En effet, elle dit avoir trouvé dans les codes qui structurent cette musique un moyen de s'émanciper des exigences qu'elle s'impose à elle-même et qu'elle se voit imposer par autrui en temps normal pour se laisser aller pleinement à ses aspirations personnelles : *« C'est une musique très vive, très festive. Donc c'est une joie, c'est aussi quelque chose de me lâcher. De ne pas me contrôler, de ne pas me mettre dans le cadre strict, imposé en quelque sorte pour moi, de la société française. Que j'ai connu que ici. Parce que les biais culturels ne sont pas tout à fait pareils. »*. Comme j'avais pu le voir lors de notre première rencontre, ce « lâcher prise » dans l'expression de soi passe par la danse et le chant. En effet, lorsqu'elle musique, et même si elle ne se met définitivement pas en position d'interprète, Thérèse prend un grand plaisir à s'exprimer corporellement. Les festivals qu'elle organise en sont aussi l'occasion : *« Donc on se met à côté, sur scène, le public ne nous voit pas mais on a la place pour danser et chanter sur scène tout prêt des musiciens. Et on est que 3 ou 4. Mais des vrais passionnés ! [rire] Donc des gens qui sentent vraiment ça très fort. »*. Au moment de notre rencontre, elle avait compris et accepté que la place de « spectatrice » lui convenait mieux dans la sphère du musiquer mais son discours témoigne très clairement du caractère actif de sa position. En effet, lorsqu'elle musique, Thérèse est loin d'être passive, elle contribue grandement à la construction des rituels musiquants auxquels elle participe : parce qu'elle en est souvent l'organisatrice mais aussi parce qu'en dansant et chantant elle prend véritablement part à la performance collective dont elle fait l'expérience. Lorsque pour conclure notre entretien je lui demande comment elle voit évoluer sa relation à la musique elle me dit : *« J'ai des projets autour de la musique mais c'est plutôt dans les organisations des concerts. Mais rien de personnel. Quand j'ai besoin de m'exprimer par quelque chose d'autre, des fois ce n'est pas que la peinture, c'est qu'on participe chaque années au forum des langues etc, je fais un petit peu de théâtre, un petit peu de poésie voilà, mais ce n'est plus la musique. La musique c'est définitivement quelque chose que j'ai laissé aux gens qui la font bien. [rire] »*. Pour autant, elle est elle-même étonnée de la passion avec laquelle elle m'a parlé de musique au cours de l'entretien. En effet, celui-ci était venu éclairer de façon inédite la force de son lien d'attachement à cette activité : *« je suis plus passionnée par le fait de parler de ça que ce que je pensais ! »*

6.6.4. Kamel : le théâtre et la musique comme outils politiques soutenant une entreprise créative en situation d'exil

Lorsque je rencontre Kamel, il est alors âgé de 54 ans il a quitté l'Algérie avec sa femme et ses 4 plus jeunes enfants deux ans plus tôt. C'est l'un de ses amis qui nous a mis en contact et Kamel a insisté pour que je vienne manger un couscous chez lui pour faire l'entretien. Lors de mon arrivée, il est clairement très important pour lui de bien m'accueillir, de me présenter sa famille. Nous

parlons un long moment avant que l'entretien ne commence, nous faisons plus amplement connaissance et parlons très vite de ses engagements politiques. Finalement, l'entretien peut débiter lorsque ce temps que nous avons pris pour nous rencontrer semble le satisfaire. Celui-ci dure 2 heures mais nous n'avons pas le temps de le conclure avant que l'heure du repas sonne. Parce qu'après le repas la fatigue se fait ressentir nous convenons ensemble de nous revoir pour conclure notre échange. C'est ce que nous faisons deux semaines plus tard, de nouveau à son domicile et autour d'un repas. Après avoir passé un temps avec ses enfants (qui me connaissent maintenant), nous en venons plus rapidement à l'entretien en tant que tel. Tout au long de nos échanges Kamel présente de grandes facilités d'élaboration et prend le temps d'exprimer en détail ses pensées et opinions. Il est un homme sûr de lui qui a l'habitude d'avoir un auditoire attentif.

Avant son départ, Kamel était un homme politique, fervent opposant au régime de son pays. En effet, il me dit avoir occupé la position de maire dans sa ville natale, de maître de cabinet dans l'une des plus grandes villes du pays et qu'il aurait pu prétendre à la position de ministre s'il avait accepté de « jouer le jeu » du pouvoir en place. Cela n'a pas été le cas. En effet, dès le début de notre entretien et tout au long de celui-ci, Kamel me parle de son conflit avec le fonctionnement du système politique algérien. Il en dénonce fermement la corruption et ce depuis de nombreuses années. L'action politique, le fait de se positionner et d'avoir un pouvoir d'action sur la *polis* (la cité) a une véritable portée personnalisante chez Kamel en ce qu'elle lui permet de se réaliser, de s'investir dans l'avenir des hommes en le marquant de son empreinte originale (Malrieu, 2003). Le développement d'une conscience politique – en faveur de la défense de la liberté de l'homme et de son pouvoir décisionnel sur le fonctionnement de sa société (*op.cit*) - et le maintien de son intégrité – *via* un combat contre ce qu'il considère être de l'injustice sociale (*op.cit*) - sont particulièrement importants pour lui et à l'origine d'actes de la personne. Malgré les multiples tentatives du régime algérien pour le censurer, Kamel me dit avoir toujours utilisé son statut de « *personne influente* » pour dénoncer publiquement les manquements et crimes commis par les dirigeants. Peu de temps avant son départ, la pression exercée sur sa personne pour la « *faire taire* » est allée jusqu'à une tentative d'assassinat (cf. verbatim p. 214). Kamel connaissait les risques qu'il encourait mais cet événement est venu créer une trop grosse rupture dans sa sécurité pour qu'il puisse rester en Algérie. Alors que durant sa rémission des actes d'intimidations se poursuivaient, il a pris la décision de partir. Même si son départ est une rupture qu'il a activement introduite (dans le sens où il a abordé ce choix de façon réflexive), il s'ancre dans un conflit entre contraintes (Tap, 1988) particulièrement important. En effet, celui-ci est vécu comme un abandon, un renoncement, une défaite par Kamel qui s'est trouvé en position de choisir s'il poursuivait la lutte dans son pays au risque de mourir (et de mettre en danger les siens) ou s'il partait en amoindrissant considérablement son pouvoir

d'action politique en Algérie. Parce qu'il considérait avoir un véritable pouvoir d'influence sur l'opinion public et sur le jeu politique, le départ a été source de culpabilité ainsi que de frustration puisqu'il signe un renoncement à accomplir certaines de ses aspirations. Il sous-tend inévitablement un conflit entre désirs et contraintes, une rupture dans son agentivité. En outre, partir l'oblige à perdre un statut social particulièrement valorisant et constitutif de son identité : « *Du point de vue psychologique très difficile car c'est un déracinement. Quitter un confort, un statut de personnalité connue. Je quittais tout ça... C'était une rupture* ». Malgré les nombreux renoncements que Kamel a dû consentir dans un temps très restreint, nous pouvons considérer que son départ a eu une portée personnalisante en ce qu'il constituait une reprise mobilisatrice réflexive (Baubion-Broye *et al*, 1987) pour faire face à une situation de déprise conflictuelle massive. Son adoption d'une position prospective était encore limitée (du fait que son choix s'inscrivait dans la temporalité de la fuite et de la survie) mais un processus d'objectivation critique était définitivement engagé chez cet homme dont le départ témoignait d'une « recherche de possibles personnels et sociaux à faire naître » (*op.cit*, p. 441).

Outre sa passion pour la politique, Kamel est passionné de musique. Dans ce domaine il prend aussi une position active puisque sa façon privilégiée de musiquer consiste à écrire des chansons et à les partager avec autrui. Durant notre entretien, il me chante à plusieurs reprises ses créations donc il est particulièrement fier. Politique et musique ne sont pas sans lien chez lui puisqu'il crée des chansons pour exprimer et transmettre des idées, des valeurs à ceux qui l'écoutent. L'aspect esthétique et poétique des œuvres musicales est particulièrement important pour Kamel. Qu'il s'agisse de celles qu'il écoute ou de celles qu'il crée l'important est qu'il s'agisse de « *belle musique* » favorisant une expérience esthétique et « *raffinée* ». Les critères de valeurs selon lesquels il distingue les bonnes œuvres musicales des mauvaises révèle le caractère « élitiste » de son rapport au musiquer : « *J'aime surtout écouter quand il y a des textes. Je n'aime pas écouter n'importe quoi. Je trouve que c'est une insulte à la personne d'écouter des trucs de la rue, du relâché. Quelque chose qui va... Je sais pas ce sont les niveaux de... des gens comment ils sont.* ». Kamel cherche définitivement à écouter de la musique, à s'engager dans des rituels musiquant (Small, 2019) qui correspondent à son statut, à sa classe sociale. Cette activité culturelle est un marqueur social soutenant son identification à l'élite intellectuelle. Néanmoins, la distinction qu'il opère entre une manière vertueuse de musiquer et les « mauvaises » manières dont les Hommes musiquent est aussi largement sous-tendue par ses croyances et pratiques religieuses. En effet, Kamel explicite très bien la conflictualité dans laquelle le musiquer plonge l'homme musulman pratiquant qu'il est (cf. verbatim p. 286). Lors de l'entretien, il prend particulièrement le temps d'expliquer le conflit qui agit en lui et la façon dont il est possible de concilier musique et religion : « *par exemple [...] j'aurais pu employer la chanson pour semer la vertu et ça c'est positif. Mais si je chante juste pour chanter... parce que dans notre philosophie Dieu nous a créé pas comme ça*

*! C'est pas absurde. Nous sommes des êtres qui devons accomplir un devoir dans la vie. Ce devoir c'est d'inculquer les choses, les valeurs, l'éthique à nos enfants, à nos voisins. [...] la vie éternelle est de l'autre côté. On s'y prépare. Et tout ça fait qu'on est des individus en nous même en conflit. On est dans une situation conflictuelle. Entre ce moi qui s'exprime et ce subconscient qui est là. Donc on essaye toujours. C'est ça, moi il m'arrive de me dire : 'Non non je n'écoute plus de musique'. Et après je reviens. [...] Nous sommes des individus en procès avec nous même ». Au moment où je l'ai rencontré, la sphère spirituelle et religieuse prenait une place prépondérante dans la vie quotidienne de Kamel (qui pratiquait le jeûn deux jours par semaine par exemple). Néanmoins, il parvenait toujours à trouver des espaces où musiquer. C'est dans sa petite enfance (vers 5 ans) qu'il a commencé à investir la musique comme un objet symbolique avec ses oncles maternels qui lui faisaient découvrir la musique occidentale (il évoque les Beatles) et son père la musique orientale (le rail). Les souvenirs qu'il garde de cette époque de la vie (notamment des fêtes familiales) sont empreints de musique. À l'âge adulte, musiquer constitue une façon de se replonger dans son état d'enfance : « *je suis resté un enfant, un rêveur* ». Néanmoins, une rupture s'est opérée dans son parcours de vie et dans son rapport au musiquer lorsqu'à 11 ans (après la mort de son père) il a été élevé par ses grands-parents qui avaient de grandes ambitions le concernant, dans un foyer au sein duquel la pratique religieuse primait. C'est à partir de là que son parcours pour faire partie de l'élite intellectuelle de son pays a commencé. Rétrospectivement, il considère que sa formation politique et religieuse et son parcours professionnel sont venus inhiber sa vocation pour le chant (cf. verbatim p. 316) : « *je chantais jusqu'à l'âge de 25, 30 ans. Mais après puisque j'ai étudié la religion, la relation entre le créateur et le sujet, là ça commence : 'attention il faut être sélectif' [...] J'ai gardé cette... je freine un peu mon art. C'est une habitude* ». Ce constat est marqué d'ambivalence chez Kamel qui, s'il a dû grandement contraindre certaines de ses aspirations artistiques, s'est néanmoins véritablement épanoui dans sa position d'homme politique et dans la vie spirituelle qui lui était connexe. En outre, il apparaît que c'est cette affiliation à l'élite intellectuelle de son pays qui a contribué à son acculturation à une classe d'œuvres musicales devenues très signifiantes pour lui : « *Au travers de mes études j'ai découvert la poésie, la musique classique, littéraire. Et après j'ai découvert de grands chanteurs qui chantent des chansons à textes. Qui chantent des poèmes du coran, des poèmes Syriens. C'est très fort comme poésie. Très très très fort* ». L'écoute de ces œuvres remplit une fonction d'évasion chez Kamel - « *pour nous qui avons besoin de nous évader de la réalité pour aller vers une autre réalité qui est plus belle* » - qui s'y identifie pleinement : « *Je ressens comme si c'était moi qui disait ça* ». Au sein de sa famille nucléaire (avec sa femme et ses enfants) musiquer a une fonction affiliative forte. En effet, il m'explique avoir écrit une chanson pour chacun de ses enfants et la leur chanter quotidiennement. Cette pratique est sous-tendue par son souhait de prendre soin d'eux en leur témoignant son amour et en les valorisant. Il me chante par exemple, « la chanson de ses filles » : « *Le matin je réveil mes filles et je leur**

chante leur chanson. C'est ma chanson : [chante] 'Mes filles, mes filles oh que je vous aime. Mes filles, mes filles'. Je les berce ». Musiquer avec ses enfants a aussi une fonction de transmission très importante à ses yeux. En effet, c'est notamment avec eux qu'il s'applique à musiquer de façon vertueuse en leur transmettant des œuvres véhiculant « de bonnes valeurs » (cf. verbatim p. 282). Sa démarche est « proactive » et vise à faire de ses enfants des membres de l'élite dont il fait partie : « *c'est une façon de ne pas laisser le terrain chez mes enfants qu'ils puissent écouter n'importe quoi ! Qu'ils écoutent des choses raffinées, des choses belles.* ». Dans la relation filiale et éducative, le conflit entre dogmes religieux et musique est particulièrement agissant : « *je veux qu'ils soient des gens qui savent allier entre le spirituel et... même ça c'est spirituel la musique et tout mais... entre l'une qui est divine et l'autre qui est humaine [...] Si réellement pour être tranquille, si je dois transmettre quelque chose, je dois transmettre la parole de Dieu c'est le plus important. C'est vrai que la musique c'est très important. Dans mon équilibre mental. Mais moi peut être par égoïsme de ma part je voudrais inculquer à mes enfants des choses divines pour que demain quand je meurs j'aurai la paix, je serai au paradis ! [rire] C'est un peu égoïste!* ».

L'expérience migratoire de Kamel a véritablement créé une rupture dans la sphère du musiquer. Alors qu'il n'avait pas le temps et ne s'octroyait pas véritablement le droit de chanter ses créations, cette activité a pris une place toute différente et nettement plus importante dans sa vie en France. Le jour même de son départ, il utilise la poésie pour exprimer la continuité de son engagement politique *via* les réseaux sociaux : « *je suis parti sans retour et dans l'avion j'avais ma page Facebook et j'avais fait un pamphlet, un poème contre cette bande de mafia, contre le président. Je l'avais fait donc je l'ai publié de suite, dans l'avion. J'étais la dernière personne à monter dans l'avion. C'était un poème de 8 ou 9 vers que j'ai balancé. Puis je suis parti !* ». Cet acte est particulièrement significatif car il initie, par l'expression artistique, l'évolution de la forme de son engagement politique qui bien qu'il se fasse à distance restera sans faille. L'arrivée en France est particulièrement difficile à vivre pour Kamel qui fait l'expérience violente de la précarisation et de la perte de son statut de « personnalité publique ». S'ajoute à cela un conflit d'ordre politique entre ses désirs et les contraintes que lui impose sa situation. En effet, le fait de demander l'asile en France est particulièrement insécurisant pour Kamel et entre très fortement en contradiction avec sa conscience politique. Cette situation induit une déprise conflictuelle à laquelle il a beaucoup de mal à faire face : « *Je savais que je pouvais pas avoir la qualité de réfugié politique par un gouvernement qui soutient cette bande de mafia à la tête de mon pays et qui laisse pas les algériens devenir maîtres de leur destin. Si le pouvoir est pérennisé depuis 20 ans, je dirais que c'est 70 et 90 pour cent grâce à la France. Donc j'avais cette certitude et cette peur, cette angoisse d'être débouté. C'était une torture morale. [...] Parce que là c'est comme si je venais chez le protecteur de mon bourreau.* ». Cette situation a une portée aliénante et sous-tend dans un premier temps son engagement dans une reprise mobilisatrice réactionnelle sur le mode de la révolte. Jusqu'au moment de notre rencontre, le sentiment

d'injustice, de colère, le vécu profond d'un déni de reconnaissance de l'État français vis-à-vis de la situation des Algériens (et donc de lui-même) et du rôle qu'il y a joué sont très intenses chez Kamel : « *Arrêtez de nous prendre pour des cons. Arrêtez de soutenir les ennemis de ce peuple, les tyrans. Et allez dans le bon sens. Même si vous n'aidez pas le peuple algérien à s'émanciper, n'allez pas soutenir les dictateurs. C'est le boomerang ! L'effet boomerang. Vous soutenez une dictature, vous avez un peuple désespéré qui vient vers vous, y a des relations historiques, y a... ça c'est tout à fait normal, quand y a la France, on va pas en Allemagne. On vient en France y a une relation historique.* ». Durant les premiers temps en France, Kamel cherche donc à s'en sortir par lui-même sans l'aide du « *protecteur de son bourreau* ». Il se refuse à demander l'asile et se trouve en situation de précarité économique. Parce qu'il s'inquiète pour ses enfants, qu'il est insupportable pour lui de vivre une baisse vertigineuse de son niveau de vie et qu'il voit bien que sans statut administratif il ne pourra réaliser ses aspirations politiques, il finit par effectuer une demande d'asile quelques mois plus tard. Même si au moment de la demande, l'administration lui témoigne ouvertement une non reconnaissance du bien-fondé de sa demande (cf. verbatim p. 236). cette décision introduit une rupture étayante dans son parcours en lui fournissant les moyens minimums d'une installation concrète et par là même « *psychique* ». Il me dit : « *Voilà, difficultés psychologiques et de conditions de vie. Puis après dès que j'ai été enregistré en tant que demandeur d'asile on m'a proposé de vivre ici avec un appartement quand même qui n'est pas le mien, il appartient au CADA. J'ai pu avoir ça avec 700 euros pour la famille par mois et on paye à peu près 100 euros de loyer. Donc c'est juste mais on est tranquilles on est bien. Moi je pense que c'est pas l'argent qui fait le bonheur. C'est quand on est libre. Quand on se sent libre on se sent bien* ». Dans sa vie de demandeur d'asile, c'est une association humanitaire qui s'est avérée la plus étayante. Celle-ci a constitué une ressource institutionnelle (Zittoun, 2012) déterminante en ce que les dispositifs d'aide administrative qu'elle propose l'ont aidé dans ses démarches, mais aussi interpersonnelle (*op.cit*) puisqu'en son sein certains travailleurs sociaux et bénévoles sont sortis de leur rôle prescrit et ont inscrit la relation d'aide dans une socialité primaire (Fustier, 2008). Ces derniers sont petits à petits devenus des autrui significatifs pour Kamel et les membres de sa famille. La relation s'est poursuivie au long cours puisque Kamel a rapidement décidé d'adjoindre à sa position de « *bénéficiaire* » celle de *bénévole* au sein de l'association. En effet, il est devenu très actif au sein de celle-ci en devenant responsable de deux « *pôles* » : celui de la distribution de denrées alimentaires et de la mise en place d'un atelier théâtre avec les bénéficiaires. Le fait de devenir *bénévole* constitue une reprise mobilisatrice réflexive chez Kamel en ce qu'elle lui permet d'avoir un engagement citoyen qui a du sens pour lui malgré la précarité de sa situation administrative. Là encore, il ne se satisfait pas d'une position « *subalterne* » mais prend des responsabilités et des initiatives ! Durant toute la durée de l'instruction de sa demande d'asile (qui a pris un peu moins de deux ans) être *bénévole* dans cette association était une façon de

maintenir la continuité et la valeur de l'image de soi pour lui-même mais aussi et surtout auprès de ses enfants : « *Je fais ça bénévolement pour l'instant parce que tous les jours je me lève de bonne heure et je vais à [l'association] pour faire sentir et faire croire à mes enfants que je travaille. Parce que j'ai jamais de toute ma vie, j'ai jamais connu le désœuvrement. Ils m'ont connu papa travailleur et je reste papa travailleur.* ». À ce titre, prendre le temps de musiquer en famille est aussi une façon de maintenir une illusion de continuité pour ses enfants qu'il a « entraînés » dans sa migration. Il me dit, « *dans ces moments-là je vois beaucoup de bonheur dans les yeux de mes enfants parce que mes enfants n'ont jamais senti qu'on était en situation de précarité en France* ».

Son investissement de l'espace associatif donne du sens à son expérience migratoire, a une fonction re-narcissisante et lui permet de faire évoluer la forme de son engagement politique. C'est principalement au sein de l'activité théâtre qu'il trouve un espace d'expression politique à travers l'écriture de pièces se composant de chansons qu'il a écrites : « *Ma migration je la vis douloureusement. Là je suis anonyme ici. Chez moi j'étais 'telle personne', connue, respectée... Maintenant je suis néant, rien. Je suis moi c'est tout. D'une certaine façon ça m'a changé. C'est là que je me suis investi dans l'aide humanitaire. Je suis plus, je vais vers le théâtre, la poésie, les chansons.* ». Ses chansons deviennent un véritable outil politique puisqu'à travers elle il exprime ses valeurs, cherche à transmettre un message aux citoyens qui l'écoutent. Il me dit « *chanter l'amour, la paix. Chanter la fraternité, la solidarité. Chanter le partage. Chanter la Patrie* ». Malgré tout, la longue attente d'une réponse de l'OFPRA quant à sa demande d'asile constitue une période de crise personnelle importante chez Kamel. Dans son cas, des conduites ayant trait à une reprise mobilisatrice réflexive et donc à un processus de personnalisation au sein de l'association côtoient le vécu d'une aliénation dans la sphère intime. En effet, durant presque deux ans, la peur d'être débouté et de ce qui lui arrivera s'il doit retourner dans son pays régit une grande part de sa vie psychique. Dans ce cadre, le fait d'écrire des chansons et de les chanter pour lui-même remplit des fonctions d'ordre émotionnel déterminantes. Ses chansons constituent de véritables ressources symboliques puisqu'il les utilise à des fins précises pour répondre à ses besoins : « *C'est pour mon équilibre mental. C'est pour oublier aussi. C'est une échappatoire. Dans chaque adulte sommeille un enfant. Donc c'était cet enfant qui revenait. Qui prend le dessus sur l'adulte. Pour essayer de bercer l'adulte.* ». Elles lui fournissent le moyen de faire face à la dilatation du temps que crée l'attente (Kobelinsky, 2010) puisque les chanter constitue « *un réconfort, un soulagement. Une façon de pouvoir alléger la pesanteur du temps* ». Cette activité a une fonction défensive en ce qu'elle lui permet de fuir momentanément la situation anxiogène et de favoriser sa sécurisation par le repli sur soi. Son caractère particulièrement autocentré apparaît d'ailleurs très clairement dans le discours de Kamel : « *En fait je m'écoutais ma musique. Ma musique à moi* ». Malgré le refuge défensif que ses créations musicales lui fournissent, leur mobilisation a aussi pour fonction de le protéger d'une emprise trop

importante au présent et de maintenir son orientation vers le registre du futur : « *Dès que j'étais là et que j'étais dans cette phase de doute, cette phase de stress et de peur c'est comme si ces chansons me servaient comme refuge. Aussi pour m'inscrire dans une dynamique d'espoir. De positiver les choses etc, etc.* ».

Le processus créatif dans lequel Kamel s'engage lorsqu'il écrit ses chansons n'est pas uniquement orienté vers sa finalité (la production d'un outil politique). Il semble lui offrir en premier lieu l'occasion de vivre une expérience de plaisir esthétique caractéristique de l'activité artistique (Dewey, 2010). Le caractère jouissif de la mise en musicalité des mots apparaît clairement durant notre échange et notamment lorsqu'il me récite le texte de l'une de ses chansons : « *Dans un de mes textes je dis : 'Et on s'était tendu la main, et on s'était promis amour et fidélité. C'était au bord d'une plage c'était l'été. Et moi au lieu de plonger dans l'eau, je me suis noyé dans le bleu de tes yeux qui m'ont envouté. Et c'était magnifique. Dès que j'étais pris de nostalgie et que le soleil de mon pays me manquait...C'était vers toi que je me penchais et tu me couvrais de tes long cheveux dorés. Et c'était magnifique.' C'est important pour moi de créer mes paroles. C'est comme si je faisais un tableau* ». Outre le pur plaisir de la forme, Kamel cherche activement à objectiver une part de lui dans les chansons mais aussi les textes et poésies qu'il crée. En effet, celles-ci remplissent une fonction de signe. Il me dit : « *mon empreinte est dedans.* ».

Quelques jours avant notre rencontre, Kamel avait obtenu – pour lui et les membres de sa famille - le statut de réfugié politique. Cet événement constitue une rupture étayante dans son parcours puisqu'il signe son accès à une réelle sécurité et à une liberté d'agir dont son statut de demandeur d'asile le privait. Il compare le vécu de ce moment à celui d'un accouchement venant enfin soulager 2 années de contractions. L'obtention de ce statut débloque ses perspectives temporelles futures et lui permet d'adopter pleinement une attitude prospective : « *Je suis plus serein, on est plus tranquilles psychologiquement, c'est... cette paix de l'âme [...] maintenant on a des projets* ». Cet homme qui s'est construit sur l'action politique retrouve les moyens de vivre sa citoyenneté. Pour Kamel il est très important de pouvoir enfin se qualifier et qualifier ses enfants de « *citoyens normaux* » puisque cela signifie la capacité de leur personne à prendre une part active dans le fonctionnement des milieux sociaux et institutionnels au sein desquels elle s'inscrit. Lorsque je le rencontre, l'obtention des papiers a mis fin à la crise qu'il traversait et lui permet de faire évoluer encore plus concrètement la forme de son engagement politique. Ces capacités prospectives retrouvées, il pouvait véritablement s'engager dans une entreprise créative, se donner les moyens de réaliser ses aspirations politiques en France et en Algérie : « *je pense à après à continuer mon combat qui est un combat intellectuel. Comme j'étais en situation de fragilité, y a des choses que je n'ai pas faites et que je vais faire contre le pouvoir en place. Voilà. Là je suis plus tranquille quant à l'avenir de mes enfants. [...] Ça va me permettre ici en France d'être quelqu'un qui va travailler, donner des choses. Même avant je travaillais. Bénévolement. Je donnais des cours de Français pour les migrants et je continue à le faire. Mais là ça me permettra aussi de me consacrer à un*

combat parce que j'ai des contacts avec des gens importants, de l'Algérie, de la diaspora ». Kamel avait déjà engagé les démarches pour être employé en tant qu'interprète par l'association humanitaire au sein de laquelle il était bénévole et ainsi venir en aide aux réfugiés syriens. Son ambition était alors de maintenir un engagement politique écartelé entre la France et l'Algérie : « *Moi et ma génération nous avons failli dans l'effort de démocratie de l'Algérie. Je le vis très douloureusement... Mais ce n'est pas une défaite irréversible. Je continue le combat. Via mon téléphone je fais passer des messages depuis le début où je suis parti.* ». L'action politique de Kamel en France se déployait en grande partie au sein de l'atelier théâtre dont il était toujours le responsable et souhaitait le rester. Dans cet espace, il remplissait le rôle d'auteur, de metteur en scène et d'interprète. Lors de notre entretien, il m'explique la démarche politique qui sous-tend le choix du thème des pièces de théâtres qu'il écrit et fait jouer aux participants de l'atelier (tous bénéficiaires de l'association humanitaire) et par là même le message qu'il souhaite faire passer au travers des chansons qu'il y insère. Il me donne l'exemple d'une chanson par laquelle il cherche à dénoncer et déconstruire l'amalgame que fait l'opinion publique entre la communauté musulmane et les actes terroristes. Dans celle-ci il s'adresse aux individus qui commettent ces crimes et se réclament de sa religion. Il m'explique le message qu'elle contient : « *'Ce n'est pas en mon nom que tu tueras des innocents. Et si tu veux mourir en héros. Et qu'on parle de toi ici ou peut être là-haut va détrôner ces dictateurs, ces tyrans qui sont là depuis longtemps et qui endeuillent tant de peuples et tant de nations. Ce n'est pas en mon nom que tu tueras des innocents.' Donc je reviens toujours. Je fais... pourquoi ce terrorisme ? Parce que ces peuples ne sont pas libres chez eux. C'est une façon de s'exprimer, de dire voilà ce qui se passe.* ». En écrivant ses chansons, Kamel cherche également à signifier son expérience de l'exil et plus largement l'expérience de la migration. C'est ce qu'il fait dans une chanson qui parle de la complexité de ses appartenances et qu'il me chante alors :

*« Je viens de loin, je salue chacun,
je ramène avec moi un livre et une guitare,
là où je vais je sème les savoirs.
Et quand j'ai du temps j'exerce mon art,
la musique c'est mon art.*

*Je viens de là-haut,
je viens de la haut où mon Dieu ce qu'il fait beau,
les montagnes épousent les cieux,
ils s'embrassent ils sont amoureux,
ils sont dans les nuages.*

*Les oiseaux sont heureux, ils s'envolent en parade
nuptiale. Je viens de loin, je viens loin.*

*Je viens d'ici *comme pour dire aux gens que...*,
je viens d'ici, pays du bonjour, merci,
pays de la poésie,
pays des lumières,
pays de Victor Hugo et de l'Abbé Pierre.
Je viens d'ici, je viens d'ici.*

*Je viens d'ailleurs où j'ai laissé mon bonheur,
je viens d'ailleurs où le soleil réchauffe le cœur,
où les enfants sont accueillies comme des seigneurs et les
femmes d'une rare pudeur.*

*Nous vivons dans des oasis,
tels des navires avec des palmiers qui nagent dans le désert.
Je viens d'ailleurs.*

*Je viens de nulle part et je ne reconnais pas de frontières,
citoyen du monde je suis,
je parle l'arabe, l'anglais et le français,
le chinois je vais m'y faire, l'espagnol, langue de ma
dulcinée.*

Mais ce qui compte c'est le grand esprit et le bon cœur. »

Finalement, dans son parcours migratoire le théâtre et la musique ont constitué des ressources symboliques pour Kamel en étant sources d'expression, d'exploration et de valorisation de soi mais aussi un moyen d'action politique. À la fin de notre entretien, dans une démarche rétrospective il me dit à propos de son départ : *« j'ai gagné ma liberté, j'ai gagné et je suis ici à faire des choses que j'aurais jamais imaginé faire ! Écrire des pièces de théâtre, les réaliser, mener des comédiens amateurs. Partager mes chansons. J'ai gagné des choses »*. Son objectif principal restait celui de retourner « libérer son pays » mais il avait la certitude que la musique resterait quoi qu'il en soit une ressource : elle sera *« dans mon âme. Elle sera avec moi parce que j'aurais tendance à vouloir écrire. À vouloir laisser quelque chose après moi. Comme je suis quelqu'un qui a raté sa vocation d'artiste, de poète, d'écrivain peut être j'essaierai de laisser quelque chose après moi et que d'autres vont exploiter. Je sais pas. »*

« Tout éclairage apporte sa propre ombre, toute élucidation comporte sa propre tache aveugle »

Edgard Morin

1976, p. 149

« C'est la paix qui m'a manqué. Pas la musique. »

Alim

2018, Entretien dans la chambre qu'il occupe dans un squat



« Shapes of the fall »

Piers Faccini

2015

DISCUSSION

La problématisation des éléments issus de la revue de la littérature - portant sur le phénomène et l'expérience migratoire, la transitionnalité, les dynamiques de changement et processus psychosociaux afférents, les modalités et fonctions de l'usage d'œuvres musicales (du musiquer) – nous a conduit à : considérer la migration comme une transition psychosociale propice à la personnalisation ; appréhender les œuvres musicales comme des objets symboliques ou ressources symboliques soutenant le développement de la personne qui musique ; nous intéresser au caractère singulier des usages et à la spécificité des fonctions du musiquer chez les personnes faisant l'expérience de la migration. Ainsi, l'objectif général de cette étude était de comprendre **les fonctions que le musiquer remplit dans le développement des personnes engagées dans la transition psychosociale que constitue une migration.**

Nous avons structuré l'analyse des résultats selon les 3 axes de questionnement choisis pour répondre le plus rigoureusement possible à cet objectif : 1) *Quelles sont les caractéristiques de la transition psychosociale que vivent les personnes faisant l'expérience de la migration ?* ; 2) *De quelles façons les personnes musiquent-elles durant leur parcours migratoire ?* ; 3) *Dans quelles conditions la musique est-elle mobilisée comme ressource symbolique durant les parcours migratoires et quelles fonctions remplit-elle pour les personnes ?* Dans un premier temps, la présente discussion va se structurer autour de ces trois axes, par l'exploration des « sous-objectifs » poursuivis pour y répondre²⁷⁵ en dialectisant des résultats de l'étude et de certains éléments exposés en revue de la littérature. Dans un second temps, nous explorerons plus librement des pistes de discussion à partir de quelques dimensions de cette étude qui nous ont particulièrement interpellée et nous semblent dès lors intéressantes à questionner.

1) Dialectisation des résultats et des éléments exposés en revue de littérature selon nos 3 axes de questionnement

- *Les caractéristiques de la transition psychosociale que constitue une migration*

Le compte rendu des résultats a révélé que, quelle qu'elle soit, une expérience migratoire induit effectivement des **dynamiques de changement** (ruptures, conflits, crises) qui mettent d'une certaine façon le sujet en difficulté (dans l'immédiat ou dans l'après-coup) et requiert de lui qu'il les signifie pour retrouver prise sur son existence. Comme le laissent à penser de nombreux écrits (Baubet et Moro, 2009 ; Goguikian Ratcliff, 2012 ; Jounot, 2015 ; Idris, 2007 ; Lutz, 2010 ; Pestre, 2010 ; Sayad, 1999), l'analyse des parcours migratoires sous l'angle des ruptures qu'ils induisent est apparue opérante. Le croisement de l'analyse de contenu et de l'analyse dynamique nous a permis

²⁷⁵ Ceux-ci sont explicités dans la partie 4.3.2. *L'articulation des questions et objectifs de recherche* (p. 162).

de relever 34 *natures de ruptures* différentes et de révéler la diversité de leurs ancrages temporels. En effets, la mise en récit de leurs parcours par les sujets a permis de voir comment des ruptures de même nature peuvent advenir à des étapes très contrastées d'un parcours migratoire et donc du processus transitionnel vécu. Plus encore, la complexité des liens entre survenue d'un changement dans les milieux et le vécu de ce dernier comme une « perturbation du monde pris pour allant de soi » (Schütz, 1998 ; Zittoun, 2012a) par les sujets est apparue. Si dans un parcours de vie toute rupture a l'ancrage temporel d'un évènement (et non d'un processus, d'un état, d'une phase...) en ce qu'elle signe un « tournant » (Abbott, 2009) ou « basculement », le fait qu'elle soit toujours une expérience subjective (et non un évènement objectif) explique que le lien entre le changement intervenant dans la vie du sujet et le vécu d'une rupture n'est pas toujours (voire très rarement) synchrone (comme le montre le portrait d'Akima). Néanmoins, deux points restent à souligner : 1) contrairement à ce que la littérature laisse à penser (notamment lorsqu'elle porte sur la question du traumatisme), ces ruptures ne sont pas toujours subies et ne mettent pas toutes à mal les sujets mais peuvent aussi s'avérer choisies et étayantes ; 2) comprendre le lien entre les ruptures et des dynamiques de conflit, de crises, des enjeux transitionnels spécifiques est déterminant pour comprendre comment elles sont élaborées par les sujets, dépasser leur simple repérage et révéler la complexité du(des) processus transitionnel(s) qu'elles engagent (Morin, 1976).

Enfin, l'analyse des conflits intervenus durant les parcours a également révélé la variété de leurs natures et à ce titre, leur classification selon qu'ils agissent « entre désirs (besoins) et contrainte(s) », « entre désirs(besoins) » ou « entre contraintes » (Tap, 1988) est apparue tout à fait opérante. Aussi, l'identification d'enjeux transitionnels a permis de révéler que ces derniers : 1) peuvent agir chez un seul et même sujet simultanément ou à différents moments de son parcours ; 2) sont souvent sectorisés à des trajectoires de vie et se combinent pour donner forme à des parcours de vie singuliers (Delory-Monberger, 2009).

De façon plus générale, les *facteurs ayant induit des ruptures, des conflits, des crises* dans les parcours migratoires étudiés - que nous avons fréquemment distingués selon qu'ils soient contextuels ou émotionnels(personnels) dans l'analyse - peuvent se situer aux différents niveaux définis par Doise (1982). En effet, si nous les appliquons, par exemple, aux ruptures cristallisées dans le départ : 1) les aspirations à découvrir une nouvelle culture, le besoin d'émancipation... sont d'ordre intra-psychologique ; 2) les souhaits de suivre un conjoint ou de s'éloigner d'une relation conflictuelle, aliénante... sont d'ordre inter-personnel ; 3) le besoin de prendre ses distances avec le statut attribué dans la famille, l'entreprise... est d'ordre positionnel ; 4) le souhait de quitter certaines institutions (politique, familiales...) dont les valeurs et pratiques ne sont pas en accord avec ses valeurs et pratiques personnelles est d'ordre idéologique. Ceci étant dit, il est déterminant

de souligner qu'une même dynamique de changement est souvent (sinon toujours) sous-tendue par des facteurs de différents niveaux (à ce propos, l'exemple du départ de Jean est très éclairant). Plus globalement, la façon dont la dimension idéologique du phénomène migratoire en France et en Europe sous-tend le vécu de ruptures, conflits et crises par les sujets apparaît clairement. En effet, la précarité « temporelle » et le vécu cruel de l'étrangeté (Le Blanc, 2010) qui découlent de l'assignation de statuts administratifs tels que « Dublin » (Maillary, 2018) ou « demandeurs d'asile » (Kobelinsky, 2017) apparaissent dans les discours portant sur la vie en France. Plus encore, les violences que créaient les dispositifs de mise à distance voulus par les états signataires de l'accord Schengen (Fischer & Hamidi, 2016 ; Weber, 2007) sont particulièrement prégnantes dans le discours des sujets ayant vécu une « migration transnationale au Maghreb » (Alioua, 2005) et qui se voient pris dans des dynamiques qui les dépassent et les aliènent à de nombreux points de vue.

Comme la littérature le laisse à penser, l'engagement du sujet dans *trois ordres de processus* ayant trait à la construction du sens, à l'évolution des perspectives temporelles et aux remaniements identitaires lorsqu'il s'agit d'élaborer les changements à l'œuvre en lui et autour de lui est apparu déterminant dans les parcours de vie que nous avons analysés. Concernant la *construction du sens*, les discours ont notamment permis de repérer que l'expérience migratoire peut effectivement entraver (parfois au long terme) le processus de biographisation (Delory-Momberger, 2009). Cette dynamique a pu s'observer dans des cas de précarité et de violences extrêmes (comme chez Jean et Abdoulha) mais aussi dans des cas où la vie est « fragmentée » par « choix » comme chez Miu qui mène une vie d'expat' (Gatti, 2009). Néanmoins, au moment de l'entretien tous les sujets sont parvenus à « mettre en intrigue » leur histoire (Ricoeur, 1983), à relier l'évènement migratoire aux épisodes de leurs parcours qui le précèdent et le suivent. Concernant les *perspectives temporelles* des sujets que nous avons rencontrés, l'analyse Alceste révèle deux tendances fortement impactées par la forme et le contexte de l'expérience migratoire : l'une où le sujet a la possibilité de naviguer entre les temporalités parce qu'il a accès à une certaine stabilité ; l'autre où le sujet vit une emprise au présent (Fraisie, 1964) du fait d'une grande précarité administrative, économique et par là même temporelle. Plus largement, des emprises à divers registres temporels sont réparables dans les discours²⁷⁶. En ce qui concerne le registre du futur, le dénouement vers lequel le récit des sujets tendait (Demazière, 2007) était encore incertain pour plusieurs mais chez tous, un besoin de prospection (aussi minimale soit-elle) vers des futurs possibles et/ou souhaités était présent. Enfin, concernant les *remaniements identitaires* dans les parcours, l'important ici est de souligner qu'ils ont pu être : 1) souhaités et s'avérer satisfaisants ; 2) vécus violemment lorsque de nouvelles attitudes (découlant de la situation vécue) étaient difficiles à intégrer à une image de soi satisfaisante

²⁷⁶ Nous l'explorons plus avant ci-dessous.

(cf. études de cas de Jean et Abdoulha) ; 3) à l'origine de conflits intra-psychologiques et interpersonnels souvent restés latents. En effet, les tensions entre la *continuité et le changement* mais aussi entre la *fragmentation et l'intégration de lieux d'existence* tels que décrits par Mègemont (1998) à propos du processus de construction/reconstruction identitaire à l'œuvre dans toute transition sont apparues dans les discours. De nombreux participants avaient à composer avec ce que leur migration (qu'elle ait été choisie ou subie) et les dynamiques de changement qui la caractérisent avaient changé en eux pour parvenir à reconquérir un sentiment d'identité (Marc, 2005).

Enfin, l'analyse des liens migration/personnalisation présentée dans la partie 5.2.3 révèle que la capacité à s'engager dans un **processus de personnalisation** (dans une quête de moyens pour parvenir à vivre créativement) n'est pas l'apanage des sujets ayant choisi de partir ou dont la situation est *a priori* « favorable » à l'épanouissement de leur personne, elle apparaît aussi chez des sujets faisant l'expérience d'une migration marquée de multiples contraintes et violences. Ce n'est pas parce qu'une migration était une *transition souhaitée* qu'elle n'a pas une portée aliénante et inversement : qu'elle n'est pas propice à la personnalisation lorsqu'elle était *non-souhaitée* (Boutinet, 1995). La mise en lien des phases de l'interstructuration du sujet et des institutions (Baubion-Broye *et al.*, 1987b) et des dynamiques de changement intervenant dans les parcours est apparue tout à fait opératoire pour suivre les mouvements de la personne tout au long de sa migration. À ce titre, les deux ordres de conduites créatives proposés par Kobelinsky (2010) sont repérables dans les discours et se rapportent à l'engagement des sujets dans des reprises mobilisatrices (à divers moments des parcours) : les *tactiques* ont clairement trait à une *reprise mobilisatrice réactionnelle*, à la résolution de conflits massifs entre désirs et contraintes ou entre contraintes, aux tentatives d'extirpation d'une crise (caractéristiques des situations de survie) ; les *stratégies* renvoient plutôt à l'engagement des sujets dans une *reprise mobilisatrice réflexive* puisqu'elles requièrent une capacité d'objectivation. Ces résultats confirment le grand intérêt d'appréhender toute expérience migratoire sous l'angle des conduites créatives qu'elle sous-tend (Lhuilier & Pestre, 2019).

- *Les façons dont les personnes musiquent durant leur parcours migratoire*

Les résultats confirment qu'il est important de se distancier d'approches trop ethnocentrées des pratiques musicales diasporiques puisqu'il est très clair qu'au cours de leur migration, les sujets ne restreignent pas leurs pratiques musicales aux rituels musiquants typiques de leurs milieux d'origine ou à l'entre soi de la « communauté culturelle ». Comme le montre le cas de Thérèse, l'attachement du sujet à des territoires d'appartenance est effectivement exploré et célébré en musiquant dans l'entre-soi de la communauté (Epstein, 2014). Néanmoins, la grande diversité des **types de pratiques musicales** décrite par les participants de l'étude montre bien que musiquer consiste souvent en une appropriation subjective et créative des dispositifs musicaux auxquels la personne

s'est acculturée ou s'acculture. Comme le souligne Hennion (2004), les usages de la musique découlent d'une activité réflexive de la part de ses amateurs qui modulent son investissement ou sa mobilisation de façon à répondre le plus adéquatement possible à leurs aspirations et besoins. À ce sujet, les personnes faisant l'expérience de la migration ne font pas exception. Leurs discours ont bien révélé comment leur acculturation à des rituels musicaux spécifiques module dans une certaine mesure leur rapport à la musique et leurs pratiques musicales (ex : des griots chez des sujets originaires de l'Afrique de l'ouest) mais aussi la marge de manœuvre qu'elles se donnent toujours dans ce qu'elles en conservent et transforment. Ce processus est notamment repérable dans les niveaux de *significations* de la musique que les sujets choisissent d'investir préférentiellement à des moments spécifiques de leurs parcours. Les usages décrits par les participants montrent bien qu'ils ont intuitivement perçu la capacité des œuvres musicales à « encapsuler » différentes strates de significations – d'ordres expérientiels, culturels, métaculturels - (Nelson, 2007 ; Zittoun, 2009) qu'ils peuvent s'approprier à leur guise. De façon plus générale, et comme le laissait à penser Small (2020), l'importance de se centrer sur les usages singuliers que les sujets font des œuvres musicales pour comprendre le sens et les fonctions qu'ils leur attribuent est apparu déterminant.

Le croisement de l'analyse de contenu et de l'analyse dynamique des frises développementales a permis de révéler des *changements* de 2 ordres dans les pratiques musicales des sujets durant leur parcours migratoire : 1) du point de vue de leurs formes et de leur fréquence ; 2) du point de vue de leurs fonctions. Ces changements ont pu être activement choisis ou au contraire subis lorsque des ruptures trop importantes interviennent dans les parcours. À ce titre, l'expérience de la survie est le *facteur* qui impacte le plus négativement les pratiques musicales des sujets mais ne les annihile pas systématiquement. En effet, les discours témoignent de la capacité des personnes à mettre en place des tactiques (Kobelinisky, 2010) pour continuer à musiquer en s'adaptant aux contraintes qui s'imposent à elles et répondre à certains de leurs besoins. Ceci confirme la fonction vitale (et non pas accessoire) de l'expérience culturelle - se situant dans un espace potentiel (Winnicott, 1975) - dans le développement de la personne, notamment lorsque les milieux humains et matériels (Wallon, 1949) ne remplissent plus leur fonction d'étayage, voire s'avèrent menaçants. Les œuvres musicales sont des outils psychologiques (Vygotski, 1927) résistants, s'adaptant aux situations les plus extrêmes et aidant les personnes à y faire face dans une certaine mesure.

Musiquer durant le parcours migratoire peut effectivement consister en la *mobilisation de ressources symboliques* soutenant l'élaboration des changements vécus par la personne. Néanmoins, ce n'est bien évidemment pas toujours le cas. Chez plusieurs sujets, la musique est un élément de la sémiosphère qui n'est pas particulièrement investi et donc mobilisé pour répondre à des besoins naissant de l'expérience migratoire. La distinction des usages de la musique selon qu'ils

renvoient à un *investissement* ou à une *mobilisation* telle que nous l'avons proposée suite à la problématisation des travaux de Zittoun et ses collaborateurs est apparue opérante dans l'analyse des résultats. En effet, les études de cas²⁷⁷ révèlent le lien étroit entre les trajectoires d'objets musicaux spécifiques (entre investissement et mobilisation) et les ruptures, conflits, crises et enjeux transitionnels auxquels la personne est confrontée. Aussi, notre proposition de rajouter « l'efficacité » à devenir une ressource symbolique en cas de besoin aux trois facteurs explicatifs de l'investissement d'un objet symbolique proposé par Zittoun (2009) - compréhension, reconnaissance d'autrui, utilité – apparaît pertinent. Néanmoins, le cas de la mobilisation de la musique Mamaya par Jean montre bien comment une classe d'œuvre peut être mobilisée comme une ressource symbolique « efficace » pour répondre à des besoins cruciaux à un instant t et ne pas être investie par la suite du fait de la non adhésion du sujet aux significations culturelles et métaculturelles qu'elle véhicule. Ceci montre que le rapport de la personne à ses ressources symboliques peut-être marqué d'ambivalence, se caractériser par un double mouvement identificatoire et contre-identificatoire. Les expériences vécues ne permettent pas toujours à la personne de s'engager dans des conduites – et donc notamment dans des mobilisations de ressources symboliques - correspondant à l'idéal de soi mais les détours (ou écarts) opérés sont personnalisant en ce qu'ils sont des arrangements permettant de continuer à vivre créativement, de résister aux déterminismes sociaux et institutionnels qui pèsent sur son pouvoir d'agir.

- *Les conditions dans lesquelles la musique est mobilisée comme ressource symbolique durant les parcours migratoires et ses fonctions*

L'analyse des résultats révèle que lorsqu'elle devient une ressource symbolique, la musique soutient notamment : l'acculturation des sujets à de nouveaux milieux, leur appropriation des codes (Marc, 2005) qui y sont inhérents ; le maintien d'un lien d'attachement à leurs milieux et territoires d'appartenance (Cannova & Raïbaud, 2017) ; l'élaboration de conflits identitaires naissant de la rencontre interculturelle ou de ruptures mettant à mal la continuité de soi ; l'évolution de leur engagement politique ; la signification des expériences vécues... et ce même dans le cadre de situations extrêmement précaires et dangereuses. En effet, même durant un voyage prolongé (et dangereux) en Afrique, musiquer peut remplir des fonctions déterminantes dans la « survie psychique » des sujets. Alors que de multiples ruptures alimentent le vécu de conflits, de crises intenses et plus largement d'une déprise conflictuelle massive, musiquer est l'un des moyens trouvés par les sujets pour lutter contre l'emprise au présent, la désignification, la dislocation de la valeur, de l'intégrité et de la continuité de soi - du sentiment d'identité en somme (Dupuy, 1998) -. Les

²⁷⁷ (et dans une certaine mesure l'analyse transversale des liens entre dynamiques de changement dans le parcours et dynamiques de changement dans le musiquer).

œuvres mobilisées alors sont, soit des objets d'attachement, des objets symboliques faisant véritablement office d'objet transitionnel rassurant et « suturant », soit des œuvres inconnues mais s'inscrivant dans des rituels musiquants déterminants en ce qu'ils sont humanisants (ex : des chants dans les prisons au Mali). Deux mouvements s'observent lorsque des crises interviennent dans les parcours : 1) une disparition totale du musiquer du fait de l'état de sidération dans lequel elles plongent les sujets, ne laissant nulle place à l'expérience imaginaire ; 2) une mobilisation intense de la musique pour parvenir à ne pas « se perdre » et maintenir un minimum de continuité et de contact avec les fondements de sa personne (comme chez Urim par exemple). Quoi qu'il en soit, les résultats montrent que lorsqu'elle est mobilisée comme ressource durant le parcours migratoire, la musique soutient les trois ordres de processus inhérents à tout processus transitionnel repérés dans la revue de littérature : construction du sens, évolution des perspectives temporelles et remaniements identitaires.

C'est par la combinaison consciente ou non mais toujours singulière et créative des **fonctions** du musiquer que les personnes élaborent – signifient, relie et intègre - les changements en elles et autour d'elles. L'analyse des résultats nous a conduit à différencier 5 ordres de fonction de la musique : émotionnel, symbolique, temporel, social et cognitif. Le caractère central des fonctions émotionnelles et symboliques dans les discours corrobore les écrits sur le phénomène musical qui lui attribuent des capacités expressives (Ayari & Makhlouf, 2010). Néanmoins, questionner les sujets à propos de leurs pratiques singulières permet de sortir de considérations esthétiques ontologisantes et abstraites pour comprendre à « quoi sert la musique », en quoi elle constitue un outil psychologique précieux au développement des personnes. Le rapport d'empathie qu'il est possible d'entretenir avec des œuvres musicales est apparu dans les discours : comme dans les recherches de Lee et ses collaborateurs (2013) ou de Tol & Edwards (2011), elle est désignée comme un autrui significatif compréhensif, empathique (parfois le seul à l'être dans l'isolement que crée l'expérience migratoire). Néanmoins, un processus d'empathie esthétique avec des formes sonores abstraites n'est pas explicité dans les discours. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'il n'existe pas mais laisse à penser que le fait qu'il se situe exclusivement au niveau expérientiel, sensoriel, entrave sa mise en mot. De façon générale, lorsqu'il s'agit de caractériser précisément l'expérience que provoque la musique en eux, beaucoup de sujets se trouvent à court de mots de la même façon que les philosophes considérant qu'« aucune théorie ne rend justice au phénomène musical (Budd, 2015, p. 25). Ce manque de signifiants pour parler du musiquer nous pousse à réaffirmer l'intérêt de considérer que la signification de cette activité se situe uniquement dans le « faire », l'expérience elle-même (Small, 2020). Ceci étant dit, les discours portant sur les rituels

musiquants ont pour grand intérêt de voir comment la personne s'approprié et module ces derniers pour répondre à ses besoins.

À ce titre, les études de cas présentées précédemment montrent dans quelle mesure et de quelle façon la musique soutient un *processus de personnalisation* concourant à la transition psychosociale vécue par les personnes. En effet, l'usage de la musique peut concourir à l'engagement des sujets dans les diverses phases de l'interstructuration décrites par Baubion-Broye et ses collaborateurs (1987b). Dans le cadre d'une *déprise conflictuelle* massive et étendue dans le temps, la mobilisation de la musique est un moyen pour résister au sentiment d'impuissance, à la dé-signification, à l'anomie, à l'étrangeté vis-à-vis de ses valeurs et à l'incapacité à se réaliser caractéristiques des situations d'aliénation (Seeman, 1967 cité par Tap, 1988). Si la *reprise mobilisatrice* se fait - car elle ne peut se faire que sur un mode « *réactionnel* » -, la musique est garante du sentiment d'unité de la personne lorsque ses propres conduites entrent en contradiction trop importante avec ses valeurs. Dans le cadre de *reprises mobilisatrices « réflexives »*, les œuvres musicales constituent effectivement des sources d'extero-centration (Mègemont & Dupuy, 2013) propices à l'objectivation des sources de la déprise conflictuelle vécue et à la prospection créative. Enfin, chez plusieurs sujets, une *entreprise créative* se fait *via* le musiquer et dans leurs cas la mobilisation de la musique est une « stratégie » (Kobelinsky, 2010) en ce que sa forme et ses fonctions témoignent d'une capacité à maîtriser des rapports de force et à se projeter dans l'avenir (*op.cit.*).

2) Exploration libre de pistes de discussions à partir de quelques dimensions de cette étude

- *Les perspectives temporelles des personnes faisant l'expérience de la migration*

Tout au long de cette étude, la question de la temporalité, du rapport des personnes faisant l'expérience de la migration aux différents registres temporels est apparue particulièrement déterminante à investiguer pour comprendre les processus en jeu dans la transition dont elles font l'expérience. Comme nous l'avons souligné, l'intérêt pour la dimension temporelle de l'existence humaine fait la spécificité de la psychologie du développement. Pour autant, la centralité de la question temporelle tout au long cette étude a véritablement émergé de façon inductive. En effet, c'est à partir de l'expérience de terrain (au printemps 2019) qu'il nous est apparu déterminant d'explorer plus avant : les problématiques temporelles auxquelles la migration confronte les sujets qui en font l'expérience (Ayouch Boda, 1999 ; Piret, 2005 ; Kobelinsky, 2010 ; Sayad, 1999) ; les théories fondamentales portant sur les attitudes temporelles des personnes (Fraisie, 1964 ; Demarque *et al*, 2016) et leurs impacts sur le processus transitionnel. Par cette démarche, notre objectif était de nous munir d'outils conceptuels nous permettant de comprendre avec plus d'acuité

les processus d'élaboration des dynamiques de changement vécues par les sujets. L'analyse rigoureuse des résultats *via* les différents outils de traitement de données choisis a confirmé l'importance de la dimension temporelle de l'expérience des sujets : dans les trois analyses lexicométriques Alceste, les discours se distribuent notamment suivant une logique temporelle, selon qu'ils traduisent une capacité du sujet à naviguer entre les différents registres temporels ou au contraire une emprise ou restriction à l'un d'entre eux ; le croisement des analyses de discours *via* Nvivo et des frises développementales ont révélé comment certaines attitudes temporelles entravent ou au contraire soutiennent la transitionnalité ; l'investigation des fonctions du musiquer en général et au cours du parcours migratoire a révélé l'existence de fonctions d'ordre temporel, et permis de déceler comment les sujets mobilisent la musique pour orienter et moduler leurs perspectives temporelles.

Au sein de la population de cette étude, une importante diversité existe quant aux *orientations temporelles prédominantes, attitudes temporelles* et à l'*extension temporelle* dans lesquelles les sujets peuvent et/ou cherchent à se projeter (Demarque, 2011). Des rapports spécifiques à chacun des registres temporels (passé, présent, futur) transparaissent et modulent les expériences migratoires. Alors que dans les écrits de Fraisse (1964) c'est l'emprise au registre du passé qui présente le plus de risques d'aliénation et que les écrits sur l'expérience migratoire vont dans ce sens, les résultats de notre étude nuancent cette idée et révèlent l'importance d'appréhender le rapport que les sujets choisissent ou sont contraints d'entretenir avec le présent et le futur pour comprendre les blocages potentiels dans l'élaboration des changements dont ils font l'expérience et dans le processus de personnalisation.

Il est indéniable que le rapport des sujets faisant l'expérience de la migration au **registre du passé** est celui qui est le plus exploré dans la littérature en psychologie. En effet, les questions de nostalgie, d'idéalisation de l'espace-temps du pays d'origine, des défis que l'éloignement pose aux sujets (Sayad, 1999 ; Ayouch Boda, 1999 ; Do, 2005), mais aussi du caractère traumatique du passé chez les réfugiés (Pestre, 2010) sont largement mis en avant. Chacune d'elle est effectivement apparue dans le discours de plusieurs participants à cette étude. Néanmoins, le rapport des sujets à leur passé et leur pays d'origine est loin de se restreindre au manque, au regret, au désir de retour qui les empêcheraient d'investir pleinement les registres du présent, de l'avenir et les nouveaux milieux qu'ils appréhendent. L'attachement de nombreux sujets à leurs milieux d'origine et la mobilisation de la musique comme moyen de maintenir un lien d'attachement à des territoires sonores d'appartenance (Canova *et al*, 2014) apparaissent, mais l'expression d'une loyauté au passé et au pays d'origine ou une idéalisation de ce dernier n'est présente que chez quelques-uns. À ce titre, l'investissement et la mobilisation de la musique typique de leurs milieux culturels d'origine

par les sujets ne s'inscrit pas dans une orientation identitaire de « retour » (Abdessadek, 2012) ou des stratégies de séparation et de marginalisation (Berry & Sam, 1997). En musiquant « comme chez eux », les sujets ne cherchent pas à éviter le conflit identitaire auquel ils sont confrontés en survalorisant la fonction ontologique de leur identité (Camilleri, 1990) mais bien à le traiter de façon créative pour (re)trouver une continuité et une cohérence de soi propice à une socialisation épanouissante.

Des phénomènes d'emprise au *registre du présent* sont apparus dans les discours portant sur les expériences marquées par l'enjeu de survie durant des voyages ou durant des périodes de « précarité administrative » en France. Ces situations ont pour point commun : de contraindre le sujet à vivre dans l'action, d'entraver ses capacités réflexives, c'est-à-dire à appréhender ses conduites avec un minimum de rétrospection ; d'avoir une issue largement incertaine et inquiétante, sur laquelle le sujet n'a aucun ou peu de pouvoir (du fait des risques encourus ou de l'omnipotence du système institutionnel) et donc d'entraver ses capacités prospectives. L'expérience dont il est question ici n'est pas celle d'une fuite défensive du passé et du futur telle que décrite par Fraïsse (1964) - et qu'il est possible d'observer chez Urim lorsqu'il est refusé par la légion - mais plutôt d'une « impuissance à envisager les perspectives temporelles » (*op.cit*) largement expliquée par des facteurs contextuels : précarité administrative, économique, confrontation à des milieux sociaux et institutionnels qui ne font pas office de contenant « suffisamment bon » (Kaës, 2007), expériences traumatiques... La situation des sujets faisant l'expérience d'une emprise au registre du présent telle que nous la décrivons ici se caractérise par un rapport antinomique avec le registre du futur : le maintien actif d'une tension minimale vers celui-ci est ce qui les protège d'un état de sidération et de dépersonnalisation²⁷⁸ ; la restriction active des projections sur celui-ci est ce qui les protège de la « fabulation » et donc de la désillusion puisqu'ils ont conscience du fait que l'issue de leur situation ne dépend pas d'eux. Les portraits de Jean et d'Urim montrent bien comment, lorsque suite à une rupture le premier « mouvement » (de tension vers l'avenir) est impossible, une crise s'ouvre (au Maroc pour l'un, lorsqu'il est refusé à la légion pour l'autre) et entrave momentanément toute relation autobiographique. Dans ces expériences d'errance (spatio-temporelle) il est apparu que la mobilisation de la musique peut être défensive (Ayouch Boda, 1999 ; Kaës, 2004) - fournir un refuge imaginaire permettant de fuir momentanément la situation - mais aussi devenir réflexive et fournir les étayages nécessaires à la personne pour qu'elle retrouve une maîtrise de ses perspectives temporelles et donc de son parcours. Ainsi, quand les milieux humains²⁷⁹ (Wallon,

²⁷⁸ À ce titre, les résultats ont révélé que les sujets étant dans une grande précarité dans le présent ont eu tendance à déclarer avoir confiance en l'avenir.

²⁷⁹ Qui nous l'avons vu est le facteur d'étayage le plus repéré dans la littérature portant sur les perspectives temporelles des personnes en situation de précarité (Demarque *et al*, 2016 ; Calvayra, 2020).

1941) sont défailants et ne peuvent faire office d'étayage pour faire face à une « distorsion de l'horizon temporel » (Fraisie, 1964) qui aliène au présent, les objets sémiotiques (ou œuvres) peuvent devenir des outils propices à des « déplacements imaginaires sur d'autres espace-temps de sa vie » (Dupuy *et al*, 2006, p. 170) - *via* l'expérience culturelle qu'elles permettent (Winnicott, 1975) – et par là soutenir une quête de pouvoir et de (re)signification (Tap, 1988) de son expérience par la personne. Dans cette étude, la fonction personnalisante de la musique lorsqu'il s'agit de retrouver une maîtrise de ses perspectives temporelles s'inscrit dans le cadre de mobilisations singulières et tout à fait autonomes d'œuvres par les sujets. Nous pouvons nous questionner sur la capacité des dispositifs d'accompagnement utilisant la musique comme médiation à remplir une telle fonction. En effet, le fait que l'appropriation d'œuvres spécifiques soit initiée par la personne elle-même n'est-il pas la condition *sine qua non* pour qu'un processus d'internalisation/externalisation - ou objectivation - (Lawrence & Valsiner, 1993) propice aux délibérations de la personne soit réellement à l'œuvre ?

Concernant le rapport des sujets au **registre du futur**, l'expérience de l'attente telle que décrite par Kobelinsky (2007) semble effectivement être celle des demandeurs d'asile que nous avons rencontrés (comme Akima) mais aussi plus largement des personnes en situation de précarité administrative (ex : les habitants des squats). Dans ce cadre, la musique remplit principalement une fonction d'apaisement en ce qu'elle permet d'oublier la situation, de se désaliéner momentanément et « imaginairement » de l'emprise du présent (qui semble stagner et vide) et du futur (source d'inquiétudes). Lorsque se surajoute l'intrusion d'un passé traumatique dans l'espace psychique, la mobilisation de la musique peut aussi consister en une occultation active de ce dernier par le sujet. Précédemment nous avons évoqué un usage « défensif » de la musique dans le cadre d'une emprise au présent dans la survie (en le distinguant d'usages d'avantage réflexifs) lorsque musiquer constitue une quête de sécurisation par la fuite dans l'imaginaire. Néanmoins, le discours de certains sujets a aussi révélé comment cette activité peut soutenir une tension vitale vers l'avenir lorsque les potentialités de la personne sont massivement entravées dans le présent (ex : durant le voyage en Afrique). Enfin, chez les sujets pour qui il est possible de s'orienter et de se projeter vers le futur - parce qu'aucun facteur contextuel ne les en empêche -, les attitudes vis-à-vis de l'avenir sont assez diversifiées et le défi principal est alors de parvenir à trouver des moyens pour que se maintienne une cohérence entre les ancrages qui fondent leur sentiment d'identité et leurs aspirations. Les délibérations de la personne quant aux façons de parvenir à faire lien entre appartenances passées et les nouveaux ancrages construits durant le parcours migratoire *via* le musiquer transparaissent, notamment lorsqu'il est question de la transmission intergénérationnelle de certaines pratiques musicales. À ce titre, si ces dernières sont effectivement un moyen d'assurer

un lien aux racines culturelles de la famille, elles ne sont absolument pas utilisées par les personnes comme un moyen « d'imposer des appartenances » à leurs enfants mais plutôt de leur apporter des ressources leur permettant de donner sens à - et tirer parti de - la complexité de leurs appartenances. Dès lors, il serait intéressant d'investiguer plus avant la façon dont les pratiques musicales permettent à une structure familiale de suturer de façon originale la rupture que la migration crée dans les liens de filiation et par là-même dans l'identité de ses membres. Les pratiques musicales trans-générationnelles soutiennent-elles un processus de biographisation collectif en permettant à chacun de faire lien entre les différents espaces/temps qui font sa personne ?

- *Les dangers d'une dépendance à la musique*

L'existence d'une relation de dépendance à la musique et/ou la peur que se développe une aliénation à cette dernière est apparue à différents égards dans les discours des sujets. Le besoin de musiquer et l'idée selon laquelle cette activité « fait du bien » sont largement partagés au sein de l'échantillon de cette étude. Pour autant, de nombreux sujets ont une attitude méfiante quant à la propension qu'aurait la musique à créer une dépendance, c'est-à-dire à restreindre dans une certaine mesure la liberté de penser et d'agir des personnes. Cette attitude peut se fonder sur l'expérience « effective » d'une dépendance à cette activité (comme c'est le cas chez Jean) ou s'appuyer sur des présupposés plus généraux. Ces derniers peuvent être d'ordres religieux (ex : « la musique empêche de se rapprocher de Dieu, détourne l'Homme de sa vie spirituelle »), axiologique (« musiquer n'est pas ce qu'il y a de plus important dans la vie et doit donc rester à sa place d'activité ludique »), théorique (ex : « la musique a un très fort pouvoir sur les Hommes et leur fait faire ce qu'elle veut ») etc... Quoi qu'il en soit, une quête de maîtrise dans la relation aux œuvres musicales apparaît clairement. Alors que ces dernières ne sont concrètement dotées d'aucune intentionnalité - puisqu'elles ne sont pas de véritables agents sociaux « doués de vie » -, tout se passe comme si les sujets interprétaient la relation qu'ils entretiennent avec elles comme une « relation de pouvoir ». Elles sont effectivement considérées comme des *agents* (Gell, 1998) mais avec qui la relation n'est pas exclusivement harmonieuse, symétrique et empathique comme la théorie de la *cognition musicale incarnée* de Leman (2008) la décrit.

À la fin du 19^{ème} siècle, les théoriciens allemands de « l'empathie esthétique » (la *Einfühlung*) - Lipps, Vischer, Basch... - signalaient les risques d'une aliénation à l'objet esthétique lorsque la relation d'empathie devient très puissante : que le sujet met trop de lui dans l'objet et inversement. Néanmoins, ce type de relation aux œuvres n'est pas du tout envisagé dans les théorisations se centrant exclusivement sur les « biens-faits » de la musique - telle que celle de De Nora (2000) - et n'est pas investigué dans les travaux portant sur la mobilisation d'objets culturels comme ressources symboliques de Zittoun et ses collaborateurs (2010 ; 2014 ; 2003 ; 2015a). Leur centration sur

L'utilité de ces objets dans le développement affectif, social et cognitif des personnes laisse place à une analyse des facteurs contextuels et personnels entravant leur mobilisation mais ne permet pas de questionner le pan « négatif » qu'elle peut comporter. De la même façon, Malrieu et ses collaborateurs ont apporté une compréhension des conditions dans lesquelles la personne se voit aliénée du fait qu'elle ne maîtrise pas les systèmes d'œuvres qui structurent ses milieux mais voient l'appropriation d'œuvres exclusivement sous l'angle de l'émancipation qu'elle permet. Il est assez largement considéré que, lorsqu'elles sont « élues » comme supports d'objectivation, les œuvres soutiennent la personnalisation mais dans nos résultats il apparaît que même les œuvres les plus « sympathiques » et « utiles » à la personne peuvent être sources d'aliénation. Nous avons notamment vu dans le cas de Jean une peur de se « perdre dans l'objet » qui, parce qu'il répond de façon « trop adéquate » à ses besoins, maintient une illusion de fusion qui n'est plus propice à sa subjectivation et sa personnalisation. Une telle relation aux œuvres musicales – où le caractère « intermédiaire » de l'expérience (Winnicott, 1975) est aboli - semble pouvoir conduire à une peur de perdre ses capacités agentives par la personne qui n'éprouve plus « le sentiment de ses capacités et celui de sa responsabilité » (Mègemont & Dupuy, 2013, p. 165).

Aussi, chez les théoriciens de « l'empathie esthétique » la relation fusionnelle (et potentiellement aliénante) avec les œuvres d'art est exclusivement appréhendée comme résultant d'une résonance entre les formes « abstraites » qu'elles contiennent et les états affectifs du sujet (Dufrenne, n.d ; Imberty, 2010). Si nous nous référons à la classification de Nelson (2007), seul le niveau des *représentations expérientielles* serait alors en jeu et sous-tendrait ce type de relation à l'œuvre musicale. L'expérience de plusieurs sujets - comme Jean et Abdoulha - montre que ce n'est pas le cas. En effet, la relation fusionnelle à des œuvres musicales spécifiques et le développement d'une dépendance à ces dernières sont sous-tendus par une très forte identification aux significations qu'elles véhiculent. C'est sur des représentations linguistiques (ou culturelles) et métaculturelles (*op.cit*) que se fondent la relation et la mobilisation de ces œuvres. La « résonance » n'est pas exclusivement et d'abord « incarnée », corporelle, affective. Notons aussi que, chez les sujets que nous avons rencontrés, le type de relation dont nous parlons ici s'inscrit dans un rituel musiquant spécifique à notre époque : l'écoute individuelle, qui se situe dans la sphère de l'intime (même lorsqu'elle prend concrètement place dans un espace social grâce à l'usage d'écouteurs) et qui, du fait du développement des nouvelles technologies, est très peu contrainte. En effet, les sujets peuvent écouter « tout » ce qu'ils veulent, autant de fois qu'ils le souhaitent et ce dans (presque) n'importe quelle situation. Ils n'ont que très peu de restrictions dans la manipulation des œuvres auxquelles ils sont attachés et nous pouvons envisager que cela fonde le sentiment de fusion avec

ces dernières. Ainsi, il apparaît légitime de se demander dans quelle mesure l'aliénation à des œuvres musicales est favorisée par l'engagement du sujet dans ce type de pratiques.

Dans notre effort de problématisation, nous avons tenté de décrire un « cycle » dans le processus d'investissement d'un objet symbolique/mobilisation d'une ressource symbolique en considérant qu'un sujet reste attaché à un objet spécifique lorsque ce dernier a fait preuve d'« efficacité » en tant que ressource symbolique quand il s'agissait d'élaborer des dynamiques de changement. Ceci laisse à penser que la relation à un objet se déliterait lorsque ce dernier ne répond plus de façon adéquate aux besoins du sujet (comme c'est le cas de l'objet transitionnel winnicottien). Les résultats dont nous faisons état ici semblent offrir une nouvelle piste pour comprendre « l'obsolescence » d'une ressource symbolique dans un parcours de vie : c'est au contraire parce qu'elle est « trop efficace » et qu'elle fait perdre à la personne son sentiment d'agentivité qu'elle est mise à distance. Le discours de certains sujets permet d'entrevoir un tel processus et peut soulever divers questionnements : Lorsqu'elle est en situation de vulnérabilité, la personne parvient-elle réellement à reprendre le pouvoir dans sa relation à la musique lorsque celle-ci répond de façon « trop » adéquate à ses besoins ? Si oui, quelles stratégies met-elle concrètement en place pour s'en émanciper ? Notons qu'au moment où nous l'avons rencontré, Jean n'en avait pas trouvé mais considérait qu'il devait en trouver. Si la personne ne parvient pas à réguler son besoin de musiquer par elle-même, la désaliénation n'est-elle favorisée que par des facteurs contextuels ? Que lorsque des données de la situation bougent (ex : fin d'une précarité administrative), que les entraves auxquelles se confronte la personne s'amointrissent et que le besoin d'étayages se fait moins important ? C'est ce que semble penser Abdoulha. Plus fondamentalement, il serait intéressant d'investiguer plus avant : où se trouve le point de bascule entre la fonction personnalisante et la portée aliénante de la relation aux œuvres ; si la mobilisation d'une ressource symbolique entrave le processus de personnalisation lorsqu'elle reste figée au long terme du point de vue de sa forme et de ses fonctions, lorsqu'elle perd son caractère créatif.

- *La place du conflit entre contraintes dans l'expérience migratoire*

Notre ambition de mieux comprendre et expliciter les processus conflictuels à l'œuvre au cours d'une transition nous a conduit à identifier et explorer une forme de conflit particulièrement pertinente pour analyser les expériences migratoires des sujets rencontrés : celle du conflit « *entre contraintes* » tel que décrit par Tap (1988). Ici encore, le caractère heuristique de cet outil conceptuel est apparu inductivement. En effet, suite à l'expérience du terrain et avec une approche holistique des histoires de vie que nous y avons recueillies, il nous est apparu déterminant d'affiner et d'enrichir notre compréhension du concept de conflit. C'est dans cette démarche d'abduction (Anadón & Guillemette, 2007) que nous avons pris connaissance et été particulièrement intéressée

par la proposition théorique de Tap qui distingue des conflits « *entre désirs (besoins) et contrainte(s)* », « *entre désirs(besoins)* » et « *entre contraintes* ».

L'analyse des résultats a clairement mis à jour le fait que la conflictualité est intrinsèquement liée à l'expérience migratoire qui met à l'épreuve les capacités délibératives de la personne. Ceci est d'autant plus vrai lorsque ce sont des contraintes qui sont mises en tension : lors du départ - notamment en situation d'exil mais pas uniquement (ex : parcours d'Akima et Idrissa) - ou à d'autres moments du parcours (ex : parcours de Jean et Abdoulha). Il est clair que ce type de conflit est celui qui met le plus à mal l'agentivité de la personne puisqu'il suppose la perte d'une part de ses potentialités pour que d'autres soient préservées. Il a une portée aliénante certaine car les renoncements qui doivent être faits déposent la personne de certaines de ses assises. Néanmoins, un conflit « *entre contraintes* » est celui qui demande avec le plus de force que des actes de personne soient posés, que ceux-ci soient « syncrétiques », réactionnels ou (puissent être) réflexifs. En effet, il semble que sa nature même impose à la personne qu'elle s'engage dans une reprise mobilisatrice si elle veut ne pas être totalement annihilée. Dans notre échantillon nous n'avons repéré qu'une seule jeune femme ayant « maintenu » un conflit « *entre contraintes* » au niveau latent²⁸⁰. Le dénouement de ce dernier est finalement advenu sur le mode de la violence et contre son gré, sans qu'elle ne puisse se prémunir de ses conséquences néfastes sur sa personne. Son expérience et la façon dont elle l'analyse dans l'après-coup permettent de voir comment c'est lorsqu'elle ne peut (pour des raisons personnelles et/ou contextuelles) choisir « entre la peste et le choléra », que la personne prend le plus de risques et se voit déposée de ses potentialités. Il apparaît que l'élaboration des conflits « *entre désirs et contraintes* » ou « *entre désirs* » permet plus de négociations et de stratégies de contournement, d'évitement. Si ces dernières ne sont pas toujours « personnalisantes » en ce qu'elles ne favorisent pas l'expression de toutes ses potentialités par la personne, elles peuvent la protéger temporairement d'une division trop aliénante. L'objectivation et le dépassement créatif et original (Hugon *et al.*, 2013) de ce type de conflit peuvent être (voire doivent être) différés. Il n'est *a priori* pas rare qu'un conflit « *entre désirs et contraintes* » ou « *entre désirs* » « travaille » au niveau latent (à plus ou moins long terme) sans constituer des entraves massives au développement de la personne qui peut progressivement s'engager dans la reprise mobilisatrice réflexive et l'entreprise créative la plus adaptée à ses besoins (il semble que cela a par exemple été le cas chez Thérèse). Le traitement d'un conflit « *entre contraintes* » n'a pas la même latitude temporelle et ne permet pas une aussi grande « flexibilité » dans les délibérations intimes de la personne (Le Breton, 2016) : il semble devoir être relativement restreint dans le temps pour que la

²⁸⁰ Il s'agit du sujet 25 (Rosa), qui bien que présageant des réelles intentions des garçons rencontrés à l'université lors de son arrivée a continué à les fréquenter comme des amis pour éviter d'être seule (cf. verbatim p. 237).

personne fasse un choix qui la préserve au mieux. L'histoire de plusieurs sujets ayant dû résoudre un conflit « *entre contraintes* » durant leur parcours (ex : Jean, Abdoulha, Kamel, Akima...) montre bien la dynamique paradoxale dans laquelle la personne est alors prise : en résolvant le conflit elle crée et préserve le terrain qui lui semble le plus propice à sa personnalisation mais elle effectue simultanément des renoncements qui font rupture dans la personnalité et l'identité et l'aliènent dans une certaine mesure. Une crise semble alors souvent advenir avant que la personne parvienne à reconstruire - avec l'aide de divers étayages dont la musique peut faire partie - le sentiment de son unicité et de son agentivité.

L'analyse des frises développementales nous a permis de mettre à jour et de mieux comprendre des dynamiques afférentes à la résolution d'un conflit « *entre contraintes* » par la personne : 1) le développement d'un sentiment de culpabilité lorsqu'elle a conscience du fait que son choix impacte des autrui significatifs ; 2) l'amorçage d'un conflit latent « *entre désirs et contraintes* ». Dans sa théorisation, Tap (1988) ne propose pas ces pistes d'analyse ou du moins ne fait pas état d'observations similaires. Concernant la **culpabilité**, nos résultats semblent montrer que : les sujets cherchent à atténuer ce sentiment *via* des stratégies pour se « racheter » auprès des autrui significatifs concernés (ex : en offrant des cadeaux à leurs enfants) ; ce sentiment diminue - voire disparaît - lors qu'ils perçoivent dans les attitudes de ces autrui une validation du bien-fondé de leur choix (ex : enfants qui semblent épanouis dans leur socialisation en France...). Dans notre échantillon, il semble que tous les sujets dans de telles situations (ex : Akima) étaient parvenus à se défendre de la culpabilité pour que le choix effectué dans le passé (pour résoudre le conflit « *entre contraintes* ») n'ait pas trop d'emprise sur eux et qu'ils puissent en « tirer le meilleur ». Nous pouvons nous demander ce qu'il en est, du point de vue des capacités prospectives et agentives de la personne, lorsque (pour des raisons contextuelles et/ou personnelles) le sentiment de culpabilité ne parvient pas à s'atténuer. Concernant le **conflit « entre désirs et contraintes »** - qui nous est apparu intrinsèquement lié à toute résolution de conflit « *entre contraintes* » - : celui-ci peut rester latent au long terme et semble avoir une portée aliénante tant que la personne n'est pas parvenue à pallier les renoncements vécus par la prospection ; qu'elle reste en quelque sorte fixée sur des projets, des aspirations qui n'ont pu et ne pourront *a priori* pas se réaliser. Le cas de Kamel montre bien les ressources dont peut faire preuve une personne pour parvenir à construire de nouveaux projets lui permettant de ne pas se laisser agir par les contraintes que sa situation impose à ses aspirations fondamentales. Chez lui, le conflit entre « *désirs et contraintes* » issu de sa résolution d'un conflit « *entre contraintes* » lors du départ est traité mais des tensions restent latentes (des regrets sont très prégnants dans son discours malgré sa position prospective). Chez plusieurs autres (ex : Idrissa), ce conflit n'est pas réellement traité, il est source d'une frustration diffuse qui ne leur

permet pas d'investir pleinement les milieux qu'ils appréhendent ainsi que les registres du présent et du futur. Dès lors nous pouvons nous demander si ce type de conflit n'est pas voué à toujours agir de façon latente chez la personne et à se réactualiser lorsqu'elle se voit fragilisée durant son parcours.

- *Repérer et analyser les fonctions du musiquer*

Enfin, notre démarche d'analyse des résultats nous a conduit à distinguer cinq ordres de fonctions de la musique mais comme toute catégorisation, celle-ci doit être questionnée. En problématisant notre objet d'étude nous avons souligné l'importance de différencier mais d'étudier conjointement les *usages* et les *fonctions* du musiquer (Merriam, 1964). C'est ce que nous nous sommes évertuée à faire tout au long du processus d'analyse mais aussi dans le compte rendu portant sur les pratiques musicales des sujets (Chapitre 6). Rapidement, il est apparu opérant de distinguer des fonctions selon qu'elles soient d'ordre : émotionnel, symbolique, temporel, social ou cognitif. Cela permet notamment d'explorer (et d'exposer) avec le plus de finesse possible les différents « buts » poursuivis par les sujets faisant l'expérience de la migration lorsqu'ils musiquent. C'est définitivement dans une démarche exploratoire et la moins restrictive possible que nous avons donc travaillé à distinguer et caractériser des types de fonctions différentes. Au total, nous avons décrit 36 types de fonctions²⁸¹. Les fonctions d'ordre émotionnel sont globalement les plus évoquées par les sujets. Ceci va dans le sens des écrits scientifiques sur la musique qui insistent en premier lieu sur le pouvoir des œuvres musicales à provoquer une expérience émotionnelle particulièrement précieuse chez l'Homme (Delalande, 2010 ; Budd, 2015). La musique est effectivement souvent « réduite » à son pouvoir émotif. Comme pour contre balancer, la question du « sens » dans les œuvres musicales est aussi particulièrement explorée dans le champ de la philosophie et de la psychologie (Ayari & Mondher, 2010). Cette dichotomie « sens » / « affects » apparaît effectivement dans l'analyse Alceste du corpus 2 - « *Musiquer* » - qui distingue deux classes de discours portant respectivement sur les fonctions émotionnelles et sur les fonctions symboliques des pratiques musicales. Elle est également apparue opérante dans l'analyse des discours *via* Nvivo qui nous a permis d'ajouter à nos interprétations trois ordres de fonctions (temporel, social, cognitif). Pour autant, il est déterminant de souligner que si cette catégorisation a une valeur heuristique à cette étape de nos réflexions sur les fonctions de la musique chez les personnes faisant l'expérience de la migration, elle ne permet pas (lorsqu'elle est exposée telle quelle) de rendre compte de la complexité et de la singularité avec laquelle elles sont combinées par les sujets pour répondre (de façon plus ou moins consciente) à leurs besoins. En effet, ce n'est qu'à

²⁸¹ Cf. Volume II. Annexe 22 - *Liste des types de fonctions de la musique répertoriés dans le chapitre 6 (p. 638)*.

travers une analyse qualitative de parcours de vie singuliers qu'il est possible de comprendre comment, au travers d'usages spécifiques de la musique, les personnes combinent différentes fonctions de l'expérience culturelle vécue pour élaborer les dynamiques de changement qu'elles vivent. C'est ce que nous nous sommes attelée à faire *via* les 5 études de cas présentées à la fin du chapitre 6. Celles-ci permettent notamment de voir que, même si la musique remplit effectivement des fonctions émotionnelles importantes, celles-ci sont rarement (voire jamais) exclusives mais plutôt conjointes à d'autres. En effet, explorer la fonction (au sens plus général du terme) de la musique lorsqu'elle est mobilisée comme ressource symbolique lors d'un parcours migratoire conduit à décrire un réseau complexe de fonctions d'ordres et de types diversifiés se reliant entre elles et à des processus psycho-sociaux de façon consciente ou non. Par exemple, la fonction d'apaisement de la musique peut être une première entrée dans une pratique musicale, le « but » initial que poursuit consciemment le sujet, mais l'analyse approfondie de l'expérience de ce dernier permet de déceler des fonctions afférentes qui sont tout autant (voire plus) déterminantes pour répondre à des besoins dont il n'a que partiellement conscience. C'est effectivement ce que révèlent les études de cas qui portent sur le parcours de sujets qui ont pour spécificité d'avoir abordé leurs pratiques musicales et leurs parcours avec beaucoup de réflexivité. Leur discours nous a permis de déceler comment les fonctions du musiquer se sont combinées de façon créative pour leur permettre de faire face aux différents défis que l'expérience migratoire posait à leur personne.

Pour aller plus loin, il serait certainement intéressant d'explorer plus rigoureusement si des types de fonctions sont « préférentiellement » combinées à d'autres par les sujets. Une analyse transversale des discours consistant à repérer le nombre et les ordres de fonctions évoqués par chaque sujet révèle que : 1) la grande majorité des sujets évoquent 2 fonctions du musiquer ou plus ; 2) les fonctions d'ordres émotionnel et symbolique se combinent très souvent dans les discours. En l'état, ces premières observations ne permettent pas une réelle compréhension des façons dont se combinent les fonctions de la musique pour répondre à des besoins chez la personne. Les études de cas sont, il est sûr, un meilleur moyen pour avancer dans cette voie mais pourraient se structurer autour de questions plus précises : dans quelle mesure la personne a-t-elle objectivé les fonctions que remplit une pratique musicale lorsqu'elle s'y engage ou au cours de celle-ci ? Est-il nécessaire qu'elle ait prise sur les raisons qui la poussent à musiquer (« sur ce qu'elle cherche par-là ») pour que cette activité concoure à sa personnalisation ? La combinaison créative des différentes fonctions du musiquer (et plus largement des expériences culturelles) s'étaye-t-elle principalement sur des processus inconscients que la personne peut objectiver dans l'après-coup ?

« La connaissance est inachevée, et c'est un inachèvement forcé et essentiel »

Ignace Meyerson

1948, p. 190

« Qu'est-ce qu'on peut rajouter ? Je pensais que c'était beaucoup plus compliqué que ça mais c'est facile ! [rire] Y avait rien de compliqué. C'est moi. »

Pamela

2018, entretien chez elle



« Na Mezhi »

DakhaBrakha

2014

CONCLUSION GENERALE

Notre étude s'intéresse aux façons dont la musique peut constituer un étayage pour les sujets faisant l'expérience de la migration tout au long de leur parcours. Plus précisément, son objectif était de mettre à jour les fonctions que du musiquer remplit dans le développement des personnes engagées dans la transition psychosociale que constitue l'expérience migratoire. Pour ce faire, nous avons mis en place une approche inductive, qualitative et compréhensive articulée à une conception socio-culturelle et historique du développement. Ainsi, aucune hypothèse n'a été posée et le protocole de recherche s'est structuré selon trois grands axes de questionnement : **1) Quelles sont les caractéristiques de la transition psychosociale que vivent les personnes faisant l'expérience de la migration ? 2) De quelles façons les personnes musiquent-elles durant leur parcours migratoire ? 3) Dans quelles conditions la musique est-elle mobilisée comme ressource symbolique durant les parcours migratoires et quelles fonctions remplit-elle pour les personnes ?**

Les résultats (issus du croisement des analyses lexicométriques *via* Alceste, de contenu *via* Nvivo, dynamiques *via* la construction de frises développementales et statistiques *via* Numbers) révèlent que musiquer est effectivement l'un des moyens grâce auxquels les sujets faisant l'expérience de la migration mobilisent des ressources symboliques soutenant le processus d'élaboration des dynamiques de changement (ruptures, conflits, crises) et des enjeux transitionnels auxquels ils sont confrontés tout au long de leur parcours. La diversité qui caractérise notre échantillon a permis de distinguer des expériences migratoires selon qu'elles soient propices à la création de nouveaux ancrages, au développement de soi ou qu'elles inscrivent le sujet dans la temporalité de la survie du fait de l'impossibilité de s'installer concrètement et/ou psychologiquement. Néanmoins, l'analyse de contenu permet de voir que, quelle qu'elle soit, une expérience migratoire met à l'épreuve les capacités de la personne à être active et prospective du fait du vécu de ruptures, de la conflictualité qu'elle fait naître et des crises qu'elle peut provoquer. Du point de vue des usages de la musique, il est apparu que les sujets ne se restreignent pas à des pratiques musicales typiques de leurs milieux d'origine mais investissent les œuvres musicales de façon très diversifiée et créative. Cinq ordres de fonctions du musiquer ont pu être repérés (émotionnel, symbolique, temporel, social et cognitif). Enfin, nous avons pu identifier les façons dont, en soutenant des processus de signification, d'identisation et la maîtrise de ses perspectives temporelles par le sujet, la mobilisation d'œuvres musicales soutient le processus de personnalisation.

Comme le soulignent Hvuid & Zittoun (2008) l'étude des transitions présente un intérêt : 1) *pratique*, puisqu'« en comprenant mieux les transitions qui surviennent au cours du cycle de vie et comment la plupart des gens y font face, chacun de nous est susceptible de mieux s'y

préparer » (Papalia *et al.*, 2010, p. 11) et dans le cas de soignants, permettre de mieux accompagner les personnes qui y sont confrontées (Zittoun, 2012a) ; 2) *théorique*, puisqu'elle permet d'affiner la place qu'il s'agit de lui donner dans le cadre d'une approche socio-culturelle et historique. C'était là l'une des ambitions de la présente recherche. Ajoutons que l'analyse de conditions dans lesquelles la musique est mobilisée comme ressource symbolique et la mise à jour de ses fonctions présente selon nous des intérêts du même ordre. Parce que tout travail fournit certains apports, ouvre des perspectives mais comporte aussi des limites aux plans théorique, méthodologique et pratique il s'agit pour conclure de les exposer.

Apports, limites et perspectives théoriques

La présente étude présente plusieurs *apports* théoriques. Premièrement, elle propose de faire dialoguer des modèles épistémologiquement congruents mais rarement dialectisés et de mettre à l'épreuve la valeur heuristique de leur articulation : celui de la socialisation développée par Philippe Malrieu et ses collaborateurs et celui de la mobilisation de ressources développé par Tania Zittoun et ses collaborateurs. Aussi, elle travaille à dessiner en quoi peut consister une approche développementale de l'expérience migratoire selon une perspective socio-culturelle et historique. Les liens et différences entre les concepts de transition, de rupture, de conflit et de crise - spécifiquement travaillés dans le champ de la psychologie du développement et généralement appliqués aux parcours migratoires - y sont explicités pour fournir une grille de lecture possible des dynamiques de changement dont les personnes peuvent faire l'expérience durant leur migration.

Pour autant, le travail théorique opéré présente quelques *limites*. Premièrement, malgré nos tentatives pour éclairer la complexité des liens entre transitions psycho-sociales et migrations, le présent travail présente le risque de pousser à croire que l'expérience migratoire induit *une* (seule) transition recouvrant l'ensemble du parcours et des sphères de vies du sujet. Pourtant, et nous le réaffirmons, vivre une migration ne conduit pas le sujet à s'engager dans un seul processus de suture mais bien plusieurs dans des sphères d'expériences et trajectoires de vies variées et combinées. Plus encore, la place de la continuité dans certaines sphères d'expériences doit être prise en compte. Deuxièmement, malgré l'effort fourni pour éclaircir en quoi consiste le vécu d'une crise et en aborder la portée constructive, dans nos analyses, le repérage de « périodes de crises » est finalement celui de périodes durant lesquelles le sujet est en situation d'aliénation. Il a concrètement été difficile de se détacher d'une conception négative de la crise. Dès lors, un travail plus approfondi de mise en lien des concepts de crise, d'aliénation et de personnalisation aurait été le bienvenu.

C'est justement à partir du repérage de ces lacunes que naissent de nouvelles *perspectives* théoriques. Outre une approche plus fine du concept de crise, il serait intéressant de poursuivre

l'exploration des liens possibles entre les modèles de la socialisation et de la mobilisation de ressources symboliques en analysant d'autres types de transitions psycho-sociales que l'expérience migratoire et/ou investiguant la fonction étayante d'autres expériences culturelles que le musiquer dans l'élaboration des dynamiques de changement à l'œuvre au cours d'une transition. De plus, nous pourrions enrichir l'approche temporelle et développementale de l'expérience migratoire en explorant la spécificité de son vécu et des dynamiques de changement qu'elle entraîne à diverses étapes de la vie (adolescence, entrée à l'âge adulte etc...). Aussi, il nous semblerait tout à fait intéressant d'investiguer plus avant la dimension aliénante de la relation aux œuvres (et plus spécifiquement aux artefacts tertiaires) qui a émergé de nos résultats et vient questionner les approches considérant l'appropriation d'objets sémiotiques exclusivement sous l'angle des potentialités développementales qu'elle offre. Enfin, il apparaît déterminant d'approfondir notre compréhension des façons dont les fonctions du musiquer sont combinées plus ou moins consciemment par les personnes pour répondre à leurs besoins.

Apports, limites et perspectives méthodologiques

L'*apport* méthodologique principal de cette recherche réside dans le fait qu'elle s'inscrit dans une démarche inductive, ce qui est loin d'être typique dans le champ de la psychologie du développement. Le présent document constitue un effort pour rendre explicite l'expérience que constitue l'engagement dans une telle démarche et ses implications (sur l'ensemble du protocole et des personnes impliquées). Aussi, la spécificité de notre terrain nous a conduit à mener une réflexion sur les efforts d'adaptation qu'une approche humaniste de la population d'étude requiert du chercheur. Ainsi, nous avons tenté d'éclairer comment la subjectivité du chercheur est inévitablement impliquée dans son recueil de données et l'intérêt de travailler à transformer son protocole au contact du terrain lorsque cela apparaît plus pertinent (pour les participants, pour la qualité du recueil en tant que tel, pour soi...). Enfin, nous avons fait le choix d'un éclectisme méthodologique dans la stratégie d'analyse des données en utilisant quatre outils (Alceste, Nvivo, frises développementales et Numbers) et articulant les analyses qui en étaient issues pour aborder avec le plus de finesse possible les processus qui intéressent cette recherche.

Concernant ses *limites*, il est clair que notre démarche aurait pu être plus inductive encore. En effet, même si tout au long de cette étude nous avons appliqué les grands principes de la démarche inductive, la temporalité dans laquelle doit s'inscrire une thèse en psychologie et la force des cadres de références hypothético-déductifs et théoriques selon lesquels nous avons été formée ont pu être des entraves à notre engagement dans une trajectoire de recherche « hélicoïdale » (Plouffe & Guillemette, 2013). En effet, nous déplorons le fait de ne pas avoir effectué de réels aller-retours entre le terrain et le travail théorique pour que ces deux dimensions de la recherche se nourrissent

d'avantage l'une de l'autre. Aussi, il nous semble que la longueur et la « rigidité » de l'outil (questionnaire) que nous avons initialement créé et qui a été utilisé avec plus de souplesse mais dans son entièreté doivent être remises en question. Celui-ci a permis d'explorer très en profondeur les thèmes qui nous intéressaient avec les sujets mais leur a demandé un effort cognitif (trop) prolongé et a induit de la fatigue. Plus encore, la précision des items a inéluctablement contraint leurs discours. Ce fait entre en contradiction avec une ambition compréhensive et une conception phénoménologique de la recherche. Aborder le terrain d'étude avec un outil de recueil moins contraignant, plus souple (au sens de plus adaptable) aurait certainement permis des échanges plus riches et l'émergence plus de pistes d'explorations possibles de notre objet d'étude. Enfin, l'importance de l'échantillon d'étude est un atout car elle permet d'appréhender une grande diversité d'expériences mais elle représente deux écueils importants : 1) la taille du corpus rend son analyse « qualitative » (*via* Nvivo et les frises développementales) particulièrement laborieuse (du point de vue cognitif) et donc pas toujours optimale ; 2) l'ambition de proposer une analyse transversale d'autant de données détourne en partie d'une analyse qualitative, compréhensive et en amoindrit la qualité. Le logiciel Nvivo s'est avéré être un outil déterminant pour que le processus d'analyse qualitative puisse se poursuivre et aboutir : il a été une extension de notre mémoire de travail sans laquelle l'ensemble du corpus n'aurait pu être analysé. Néanmoins, cette facilitation a aussi contribué d'une certaine façon à nous décentrer de nos intérêts compréhensifs initiaux. Enfin, notre posture de chercheuse aurait gagné à être d'avantage travaillée *via* des formations à la méthodologie de recueil de données. En effet, si nous avons fait un effort de réflexivité sur notre pratique (notamment en mettant en place des espaces propices à son analyse), notre posture aurait gagné à être consolidée par l'appropriation d'outils employés dans le cadre de recherches ethnographiques ou participatives.

Le travail méthodologique effectué nous inspire diverses *perspectives*. Premièrement, il serait intéressant de mettre en place un protocole permettant plus d'aller-retours entre le terrain et le travail théorique pour pouvoir adapter les outils de recueil et d'analyses utilisés aux données émanant progressivement du terrain. Deuxièmement, la richesse qu'apportent les études de cas à la compréhension des liens « transition/personnalisation/mobilisation de ressources symboliques » nous indique qu'il serait judicieux d'engager une étude qualitative auprès d'un plus petit nombre de sujets en favorisant des rencontres répétées dans le temps et l'observation participante de leurs pratiques musicales. En effet, il serait intéressant de compléter nos analyses des discours par le partage d'expériences musicales avec les sujets autour de leurs pratiques musicales habituelles afin de mieux comprendre l'intrication usages/fonctions du musiquer. Troisièmement, il serait intéressant de renouveler l'usage de l'outil d'analyse « dynamique » *via* la construction de frises

développementales pour tester sa valeur heuristique afin d'appréhender d'autres situations de transitions psychosociales et rendre plus opératoire sa structuration.

Apports et perspectives pratiques

Des *apports* pratiques découlent du présent travail en ce qu'il fournit des pistes de compréhension des situations induisant une forme d'aliénation chez les personnes faisant l'expérience de la migration mais il révèle aussi les étayages que ces dernières peuvent trouver pour parvenir à (re)devenir actives et prospectives dans leur socialisation. Elle peut fournir aux divers praticiens et bénévoles en contact avec cette population des clés pour comprendre les besoins des personnes qu'elles accompagnent. En effet, à l'heure actuelle le phénomène migratoire induit des problématiques sociales et psychologiques auxquelles les travailleurs sociaux ne peuvent pas rester indifférents pour proposer des accompagnements adéquats. En ce sens, cette étude propose de compléter les nombreuses études portant sur la portée traumatique de la migration pour déceler les leviers possibles à la personnalisation de celles et ceux qui en font l'expérience.

Du point de vue des *perspectives* pratiques qu'ouvre cette étude l'expérience vécue au sein des squats nous pousse à considérer qu'il serait intéressant d'effectuer des recherches interventions au sein de ces espaces qui pallient le manque de dispositifs humanitaires « officiels » ou du moins institutionnalisés venant en aide aux populations migrantes les plus précaires et desquels émane une réelle demande. Aujourd'hui, une part de la réalité de l'expérience migratoire se déploie définitivement dans ces milieux au sein desquels le chercheur en sciences humaines et sociales peut avoir un rôle à jouer aux plans heuristique (en comprenant et « visibilisant » les problématiques qui sont inhérentes au milieu squat) et praxéologique (en accompagnant les habitants des squats à être acteurs de ces espaces qui sont les leurs). Au vu des fonctions émotionnelles, symboliques, temporelles et sociales précieuses que remplissent les mobilisations singulières et créatives d'œuvres musicales par les personnes faisant l'expérience de la migration il serait intéressant d'accompagner des praticiens proposant des dispositifs de médiation par la musique à se décentrer de conceptions ethnocentrées et de démarches trop interventionnistes. L'idée serait alors de fournir un cadre permettant aux personnes de s'engager librement dans les rituels musiquants qui répondent le mieux à leurs besoins – en les accompagnant peut-être à la prise de conscience de ces derniers - et non pas de leur en imposer un à partir de nos propres systèmes de références (théoriques et idéologiques). En effet, nos résultats nous poussent à penser que la musique ne peut être une ressource symbolique que lorsque sa mobilisation constitue un acte de la personne, une conduite créative.

BIBLIOGRAPHIE

- Abbott, A. (2009). À propos du concept de Turning Point. In M. Grossetti, M. Bessin, & C. Bidart, *Bifurcations* (p. 187-211). La Découverte.
- Abdessadek, M. (2010). *Attentes et réalités dans le parcours migratoire* [Mémoire]. Université Toulouse Le Mirail.
- Abdessadek, M. (2012). Identité et migration : Le modèle des orientations identitaires. *L'Autre*, 13(3), 306-325.
- Abernot, Y., & Bedin, V. (2015). Changement d'évaluation. Évaluation du changement. *Questions Vives. Recherches en éducation [En ligne]*, 23.
- Adorno, T. W. (1974). *Introduction à la sociologie de la musique*. Contrechamps éditions.
- Agamben, G. (1997). *Homo sacer, Le pouvoir souverain et la vie nue*. Le seuil.
- Agamben, G., & Rueff, M. (2007). *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* Éditions Payot & Rivages.
- Agier, M. (2010). *Le couloir des exilés : Être étranger dans un monde commun*. Éditions du Croquant.
- Agier, M. (2011a). Je me suis réfugié là! *Le sujet dans la cite*, 2, 90-99.
- Agier, M. (2011b). L'encapement du monde. *Plein droit*, 90(3), 21-24.
- Ahmad, A. (1995). The politics of literary postcoloniality. *Race & Class*, 36(3), 1-20.
- Alioua, M. (2005). La migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb. *Maghreb-Machrek*, 185, 37.
- Allard-Poesi, F. (2003). Coder les données. In Y. Giordano, *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative* (EMS, p. 245-290).
- Almudever, B. (1998). Relations interpersonnelles et soutien social en situations de transition psychosociale. In A. Baubion-Broye & B. Almudever, *Événements de vie, transitions et construction de la personne* (p. 111-132). Érès.
- Almudever, B., Croity-Belz, S., & Hajjar, V. (1999). Sujet proactive et sujet actif : Deux conceptions de la socialisation organisationnelle. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 28(3), 421-446.
- Almudever, B., le Blanc, A., & Hajjar, V. (2013). Construction du sens du travail et processus de personnalisation : L'étude du transfert d'acquis d'expériences et des dynamiques de projet. In A. Baubion-Broye, R. Dupuy, & Y. Preteur, *Penser la socialisation en psychologie* (p. 171-185). Érès.
- Amin, A. (2012). Stratégies identitaires et stratégies d'acculturation : Modèles complémentaires. *Alterstice*, 2(2), 103-116.
- Amy de la Bretèque, E. (2010). *Le pleur du dubuk et la danse du zurna. Essai de typologie musicale des émotions dans le calendrier rituel yézidi-Arménie* (p. 175-194). Kimé.
- Anadón, M., & Guillemette, F. (2007). La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive? *Recherches qualitatives*, 5, 26-37.
- Anzieu, D. (1981). *Le corps de l'oeuvre*. Gallimard.
- Assabgui, J. (2005). Entendre la musique, est-ce une question d'oreille ? *Insistance*, 1(1), 93-98.
- Aubert, L. (2001). *La musique de l'autre : Les nouveaux défis de l'ethnomusicologie*. Georg Ateliers d'ethnomusicologie.
- Aubinet, S. (2017). Chanter les territoires Sámi dans un monde plus-qu'humain. *L'Information géographique*, 81, 20-37.
- Ayari, M., & Makhoulouf, H. (2010). *Musique, signification et émotion*. Delatour France.
- Ayouch Boda, A. (1999). La nostalgie, exil. *L'évolution psychiatrique*, 64(2), 271-279.

- Baby, A. (1992). À travers le chaos épistémologique ou comment la théorie des deux sacs permet de faire un bilan sommaire de la recherche qualitative. *Revue de l'Association pour la recherche qualitative*, 6.
- Bajoit, G. (2005). La place de la violence dans le travail social. *Pensée plurielle*, 10(2), 119-135.
- Balkwill, L.-L., Thompson, W. F., & Matsunaga, R. (2004). Recognition of emotion in Japanese, Western, and Hindustani music by Japanese listeners¹. *Japanese Psychological Research*, 46(4), 337-349.
- Baltes, P. B. (1987). Theoretical Propositions of Life-Span Developmental Psychology : On the Dynamics Between Growth and Decline. *Developmental Psychology*, 23(5), 611-626.
- Barou, J. (2013). Demandeurs d'asile et réfugiés. Entre désir d'oubli et reconquête mémorielle du pays. *Ethnologie française*, 43(1), 11.
- Bart, D. (2011). L'analyse de données textuelles avec le logiciel ALCESTE. *Recherches en didactiques*, 12(2), 173-184.
- Bartlett, J. C., & Snelus, P. (1980). Lifespan Memory for Popular Songs. *The American Journal of Psychology*, 93(3), 551-560.
- Bateson, G., Jackson, D., Haley, J., & Weakland, J. (1956). The double bind. *Behavioral Science*, 1(4), 251-264.
- Bateson, M. C. (1979). The Epigenesis of Conversational Interaction : A Personal Account of Research Development. In M. Bullowa, *Before Speech : The Beginning of Human Communication* (p. 63-77). Cambridge University Press.
- Battegay, A. (2011). Ambivalences de la citoyenneté. *Migrations Société*, 136(4), 55-66.
- Baubet, T., & Moro, M. R. (2009). *Psychopathologie transculturelle*. Elsevier Masson.
- Baubion-Broye, A., & Almudever, B. (1998). *Événements de vie, transitions et construction de la personne*. Érès.
- Baubion-Broye, A., Dupuy, R., & Prêteur, Y. (2013). *Penser la socialisation en psychologie : Actualité de l'oeuvre de Philippe Malrieu*. Érès.
- Baubion-Broye, A., & Hajjar, V. (1998). Transitions psychosociales et activités de personnalisation. In B. Almudever & A. Baubion-Broye, *Événements de vie, transitions et construction de la personne* (p. 17-43). Érès.
- Baubion-Broye, A., Malrieu, P., & Tap, P. (1987a). Les activités psychologiques dans les restructurations sociales. *Psychologi et Education, AFPEN*, 6(1-2), 11-22.
- Baubion-Broye, A., Malrieu, P., & Tap, P. (1987b). L'interstructuration du sujet et des institutions. *Bulletin de psychologie*, 379(40), 435-447.
- Bauman, Z. (2006). *La vie liquide*. Le Rouergue - Chambon.
- Bauman, Zigmunt. (1999). *Le coût humain de la mondialisation*. Hachette.
- Bautier, E., & Rochex, J.-Y. (2011). *Henri Wallon : L'enfant et ses milieux*. Hachette éducation.
- Bédard, R. (1983). Crise et transition chez l'adulte dans les recherches de Daniel Levinson et de Bernice Neugarten. *Revue des sciences de l'éducation*, 9(1), 107-126.
- Beder, A. (2017). *Approche psychosociale de la structuration des perspectives temporelles en contexte d'incertitude d'emploi : Le cas des intermittents du spectacle* [Thèse]. Université Toulouse 2 Jean-Jaurès.
- Beillerot, J., & Blanchard-Laville, C. (1989). *Savoir et rapport au savoir : Élaborations théoriques et cliniques*. Éduuniversitaires.
- Bensaâd, A. (2012). L'immigration en Libye : Une ressource et la diversité de ses usages. *Politique africaine*, 125(1), 83-103.
- Berry, J., & Sam, D. (1997). Acculturation and adaptation. In J. Berry, M. H. Segall, & Ç. Kagitçibasi, *Handbook of cross-cultural psychology* (p. 24-40). Allyn & Bacon.

- Berry, J. W. (2000). Acculturation et identité. In J. Costa-Lascoux, M.-A. Hily, & G. Vermes, *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires : Hommage à Carmel Camilleri* (p. 81-94). L'Harmattan.
- Bideaud, J., Houdé, O., & Pedinielli, J.-L. (2002). *L'homme en développement* (9ème édition corrigée). Presses universitaires de France.
- Bokanowski, T. (2002). Traumatisme, traumatique, trauma. *Revue française de psychanalyse*, 66(3), 745-757.
- Bolouvi, A. (2015). Migration « clandestine » et recherche biographique : Le récit de soi comme support de résistance. *Le sujet dans la cité*, 4(1), 110-121.
- Bolzman, C. (2014). Exil et errance. *Pensée plurielle*, 35(1), 43-52.
- Bonini-Baraldi, F. (2013). *Tsiganes, musique et empathie*. Maison des Sciences de l'Homme.
- Borgetto, M. (2010). Sur quels principes bâtir une politique sociale ? *Informations sociales*, 157(1), 10-16.
- Bosc, P. (2008). Enjeu d'un atelier médiatisé dans l'accueil de jeunes migrants. *Empan*, 71(3), 109-112.
- Bouissou, C., & Brau-Antony, S. (2005). Réflexivité et pratiques de formation. *Carrefours de l'éducation*, 20(2), 113-122.
- Boulanger, J. (2012). Aspect métapsychologique. In J. Bergeret, A. Bécache, J. Boulanger, J. P. Chartier, P. Dubor, M. Houser, & J. Lustin, *Psychologie pathologique : Théorique et clinique* (p. 44-87). Elsevier Masson.
- Bourgeois, M. L. (2008). La nostalgie : Psychopathologie de l'exil et du paradis perdu. *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique*, 166(6), 447-452.
- Bourhis, R. Y., & Bougie, E. (1998). Le modèle d'acculturation interactif : Une étude exploratoire. *Revue Québécoise de Psychologie*, 19(3), 75-114.
- Boutinet, J. P. (1995). *Psychologie de la vie adulte*. Presses Universitaires de France, Que sais-je ?
- Brassac, C. (2003). Lev, Ignace, Jerome et les autres... . Vers une perspective constructiviste en psychologie interactionniste. *Technologies, idéologies, pratiques*, 15(1), 195-214.
- Brian, T., Laczko, F., & International Organization for Migration. (2016). *Fatal journeys : Tracking lives lost during migration*. International Organization for Migration.
- Bronfenbrenner, U. (1996). Le modèle Processus-Personne-Contexte-Temps dans la recherche en psychologie du développement : Principes, applications et implications. In R. Tessier & G. Tarabulsky, *Le modèle écologique dans l'étude du développement de l'enfant* (p. 11-59). Presses Universitaires du Québec.
- Brossard, M. (2004). *Vygotski : Lectures et perspectives de recherches en éducation*. Presses Universitaires du Septentrion.
- Broussal, D. (2018). *S'émanciper par les oeuvres Proposition pour la recherche-intervention*. L'Harmattan.
- Brugère, F., & le Blanc, G. (2017). *La fin de l'hospitalité*. Flammarion.
- Bruner, J. (1991). *Car la culture donne forme à l'esprit : De la révolution cognitive à la psychologie culturelle*. Eshel.
- Bruner, J. (1996). Meyerson aujourd'hui : Quelques réflexions sur la psychologie culturelle. In F. Parot, *Pour une psychologie historique. Ecrits en hommage à Ignace Meyerson* (p. 193-207). Presses Universitaires de France.
- Bruner, J. (2002). *Pourquoi nous racontons-nous des histoires ?* Retz.
- Budd, M. (2015). *La musique et les émotions : Théories philosophiques*. Herrmann.
- Burksaityte, G., & Pestre, É. (2018). Praxis inventives et subjectivantes dans les camps d'exilés. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 25(1), 43-60.

- Butt, J. (2010). *Bach's Dialogue with Modernity : Perspectives on the Passions*. Cambridge University Press.
- Caillé, A., & Chaniel, P. (2011). Présentation. *Revue du MAUSS*, 38(2), 5-30.
- Calvayrac, A. (2020). *Approche psychosociale de la construction des perspectives temporelles des personnes en situation de précarité d'emploi. Le cas des travailleurs intérimaires* [Thèse]. Université Toulouse 2 Jean-Jaurès.
- Camara, S. (1976). *Gens de la parole : Essai sur la condition et le rôle des griots dans la société malinké*. Mouton et Co.
- Camilleri, C. (1990). Identité et gestion de la disparité culturelle : Essai d'une typologie. In C. Camilleri, J. Kastarsztein, E.-M. Lipiansky, H. Malewska-Peyre, I. Taboada-Leonetti, & A. Vasquez, *Stratégies identitaires* (p. 85-110). Presses universitaires de France.
- Camilleri, C., Kastarsztein, J., Lipiansky, E.-M., Malewska-Peyre, H., Taboada-Leonetti, I., & Vasquez, A. (1990). *Stratégies identitaires*. Presses universitaires de France.
- Canova, N., Bourdeau, P., & Soubeyran, O. (2014). Introduction. Penser les liens entre musique et territoire. In N. Canova, P. Bourdeau, & O. Soubeyran, *La petite musique des territoires. Arts, espaces et sociétés*. (p. 133-147). CNRS éditions.
- Canova, N., & Raibaud, Y. (2017). Introduction. Les figures d'attachement dans la géomusique. *L'Information géographique*, 81(1), 8-19.
- Capdevielle-Mougribas, V., Garric, N., Courtinat-Camps, A., & Favreau, C. (2012). Formes du rapport au savoir chez des apprentis et lycéens professionnels de niveau V : approche comparative. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 60(2), 94-100.
- Capdevielle-Mougribas, V., Hermet-Landois, I., & Rossi-Neves, P. (2004). Devenir chercheur : Rapport au savoir et engagement dans la recherche des doctorants en histoire et en mathématiques. *Pratiques Psychologiques*, 10(2), 141-151.
- Carré, O. (1998). *Contes et récits de la vie quotidienne. Pratiques en groupe interculturel*. L'Harmattan.
- Castarède, M.-F. (2010). Voyage à travers l'expérience intérieure de la musique. *Le Journal des psychologues*, 278(5), 54-59.
- Caune, J. (2000). La médiation culturelle : Une construction du lien social. *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, 1(1), 1-10.
- Century, H. (2010). La musicothérapie. *Le Coq-heron*, 202(3), 94-114.
- Chahraoui, K. (2014). *15 cas cliniques en psychopathologie du traumatisme*. Dunod.
- Charaudeau, P. (2009). Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique. *Corpus*, 8, 37-66.
- Charlot, B. (1999). *Le rapport au savoir en milieu populaire : Une recherche dans les lycées professionnels de banlieue*. Anthropos.
- Chevreau, P., Nizard, I., & Allain, P. (2017). Récupérer ses souvenirs grâce à la musique dans la maladie d'Alzheimer. *Gériatrie et Psychologie Neuropsychiatrie du Vieillessement*, 15(3), 309-318.
- Clanet, C. (1993). *L'interculturel : Introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines*. Presses Universitaires du Mirail.
- Clarke, E., DeNora, T., & Vuoskoski, J. (2015). Music, empathy and cultural understanding. *Physics of Life Reviews*, 15, 61-88.
- Clementino De Souza, E. (2009). Histoires de vie et recherche biographique au Brésil. In C. Delory-Momberger & E. Clemantino de Souza, *Parcours de vie, apprentissage biographique et formation* (p. 33-48). Téraèdre.
- Cole, M. (1998). *Cultural Psychology : A Once and Future Discipline*. Harvard University Press.

- Cole, M. (2019). Re-covering the Idea of a Tertiary Artifact. In A. Edwards, M. Fleer, & L. Böttcher, *Cultural-Historical Approaches to Studying Learning and Development : Societal, Institutional and Personal Perspectives* (p. 303-321). Springer.
- Colomer, J. (2005). La musique en République de Guinée : Rôle et enjeux dans la construction d'un territoire. *Géographie et cultures*, 55, 24-40.
- Cook, N. (2000). *Music : A Very Short Introduction*. University Press.
- Cuddy, L. L., Sikka, R., Silveira, K., Bai, S., & Vanstone, A. (2017). Music-evoked autobiographical memories (MEAMs) in Alzheimer disease : Evidence for a positivity effect. *Cogent Psychology*, 4(1), 1277578.
- Dahinden, J., & Zittoun, T. (2013). Religion in meaning making and boundary work : Theoretical explorations. *Integrative psychological and behavioral science*, 47(2), 185-206.
- Daniel, V. (2002). The refugee : A discourse on displacement. In J. MacClancy, *Exotic no more : Anthropology of the front line* (p. 12-23). University of Chicago Press.
- Darsel, S. (2009). *De la musique aux émotions : Une exploration philosophique*. Presses Universitaires de Rennes.
- Darwin, C. (1981). *La Descendance de l'homme et la Sélection sexuelle*. Éditions complexes.
- Dasen, P., & Ogay, T. (2000). Pertinence d'une approche comparative pour la théorie des stratégies identitaires. In J. Blomart & B. Krewer, *Perspectives de l'interculturel* (p. 57-81). L'Harmattan.
- Dauncey, H., & Tinker, C. (2014). La nostalgie dans les musiques populaires : Introduction. *Volume! [en ligne]*, 11(1), 7-17.
- Davoudian, C. (2012). Du délit d'existence au déni d'existence. In C. Davoudian, *Mères et bébés sans-papiers. Une nouvelle clinique à l'épreuve de l'errance et de l'invisibilité ?* (p. 79-94). Érès.
- Davoudian, C. (2018). Devenir mère sans papiers. À propos d'une pratique clinique en pmi. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 25(1), 85-96.
- de Certeau, M. (1990). *L'invention du quotidien. I. Arts de faire* (Nouvelle édition). Gallimard.
- de Chabanon, M.-P. G. (2013). *De la musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre*. Slatkine reprints.
- de Gaulejac, V. (2002). Identité. In J. Barus-Michel, E. Enriquez, & A. Lévy, *Vocabulaire de psychosociologie, références et positions*. Érès.
- de Gaulejac, V. (2011). *Les sources de la honte*. Points.
- Delalande, F. (2010). Place pour une émotions spécifiquement musicale. In M. Ayari & H. Makhoulouf, *Musique, signification et émotion* (p. 231-248). Delatour France.
- Deleau, M. (1999). *Psychologie du développement*. Editions Bréal.
- Deleuze, G., & Guattari, F. (1980). *Mille plateaux*. Éditions de minuit.
- Delory-Momberger, C. (2009). Trajectoires, parcours de vie et apprentissage biographique. In C. Delory-Momberger & E. Clementino De Souza, *Parcours de vie, apprentissage biographique et formation* (p. 17-30). Téraèdre.
- Demarque, C. (2011). *Perspective temporelle future et communication engageante : Une approche psychosociale du rapport au futur dans le domaine de l'environnement* [Thèse]. Université Aix-Marseille 1.
- Demarque, C., Beder, A., Calvayrac, A., Passédad, L., & le Blanc, A. (2016). Pluralité des perspectives temporelles et conditions de mobilisation dans les situations de précarité d'emploi. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 22(2), 95-110.
- Demazière, D. (2007). Quelles temporalités travaillent les entretiens biographiques rétrospectifs ? *Bulletin of Sociological Methodology/ Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 93(1), 5-27.

- Demeuldre, M. (2004). *Sentiments doux-amers dans les musiques du monde : Délectations moroses dans les blues, fado, tango, flamenco, rebetiko, p'ansori, gbazal...* L'Harmattan.
- de Mijolla, A. (1982). Introduction. In J. Caïn, A. Caïn, G. Rosolato, J. Rousseau-Dujardin, & A. de Mijolla, *Psychanalyse et musique. « En guise d'ouverture... »* (p. 7-17). Les Belles lettres.
- DeNora, T. (2000). *Music in Everyday Life*. Cambridge University Press.
- Denoux, P. (1994). Pour une nouvelle définition de l'interculturalité. In Jean Blomart & B. Krewer (Éds.), *Perspectives de l'interculturel* (p. 67-81). L'Harmattan.
- Devereux, G. (2012). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Flammarion.
- Dewey, J. (2010). *L'art comme expérience*. Gallimard.
- Didi-Huberman, G. (2002). *L'image Survivante Histoire de l'Art Et Temps des Fantômes Selon Aby Warburg*. Éditions de Minuit.
- Do, E. (2005). Voyage suspendu, voyages impossibles. Un aléa de l'expérience migratoire. *L'Autre*, 6(1), 33-41.
- Doise, W. (1982). *L'explication en psychologie sociale*. Presses Universitaires de France.
- Dravigny, J. (2017). Présidence Macron et immigration : La continuité en marche? *Migrations Société*, 2(168), 3-11.
- Dufour, É. (2005). *Qu'est-ce que la musique ?* JVRin.
- Dumesnil, F., Saint-Germain, G., & Daunais, J.-P. (1980). La crise vue sous l'angle de la perte et du deuil : Une approche psycho-dynamique. *Psychologie française*, 25(3-4), 46-60.
- Duparc, F. (2009). Traumatismes et migrations : Première partie : Temporalités des traumatismes et métapsychologie. *Dialogue*, 185(3), 15-28.
- Dupuy, R. (1998). Transitions et transformation des identités professionnelles. Le cas des adultes en situations de formation continue. In B. Almudever & A. Baubion-Broye, *Événements de vie, transitions et construction de la personne* (p. 45-71). Érès.
- Dupuy, R., & le Blanc, A. (2001). Enjeux axiologiques et activités de personnalisation dans les transitions professionnelles. *Connexions*, 76(2), 61-79.
- Dupuy, R., le Blanc, A., & Mègemont, J. L. (2006). Incertitudes au cours de la carrière et construction des perspectives temporelles. *Psychologie du Travail et des Organisations*, 12(3), 167-183.
- Dupuy, Raymond. (1997). *Socialisation professionnelle et dynamiques identitaires. Contribution à l'analyse des processus de changement au cours des transitions psycho-sociales* [HDR]. Université Toulouse Le Mirail.
- Dupuy, Raymond. (2018). Le récit lignager du griot : Médiateur de construction de la personne ? *Le sujet dans la cité*, 7(1), 35-53.
- Durkheim, É. (1922). *Éducation et sociologie*. Librairie Félix Alcan.
- Ehrenberg, A. (2011). *Le culte de la performance* (Nouvelle édition). Pluriel.
- Elder, G. H. (1994). Time, human agency, and social change : Perspectives on the life course. *Social Psychology Quarterly*, 57(1), 23-49.
- Engeström, Y. (1990). *Learning, working and imagining : Twelve studies in activity theory*. Orienta-kosultut.
- Epstein, Y. (2014). Musiques migrantes. Processus de territorialisation musicale, dans le quartier de la Guilletière, à Lyon. In N. Canova, P. Bourdeau, & O. Soubeyran, *La petite musique des territoires. Arts, espaces et sociétés*. (p. 133-147). CNRS éditions.
- Erikson, E. H. (1963). Les huit étapes de l'homme. In E. H. Erikson, *Enfance et Société* (p. 169-180). Delachaux et Niestlé.
- Erikson, E. H. (1972). *Adolescence en crise. La quête de l'identité*. Flammarion.

- Esparbès-Pistre, S., & Tap, P. (2001). Identité, projet et adaptation à l'âge adulte. *Carrièreologie, revue francophone internationale*, 8(1), 1-12.
- Esquenazi, J.-P. (2006). Les définitions esthétiques de l'œuvre et la sociologie. *Sociologie de l'Art*, 8(1), 103-129.
- Fallery, B., & Rodhain, F. (2007). Quatre approches pour l'analyse de données textuelles : Lexicale, linguistique, cognitive, thématique. *XVI ème Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique AIMS*, 1-16.
- Fassin, D. (2004). Et la souffrance devint sociale. De l'anthropologie médicale à une anthropologie des afflictions. *Critique*, 680-681(1-2), 16-29.
- Fassin, D. (2010). *La raison humanitaire : Une histoire morale du temps présent*. Gallimard Seuil.
- Faure, S. (2006). Lev Vygotski, Psychologie de l'art. *Sociologie de l'Art*, 8(1), 203-204.
- Favre, D., Joly, J., Reynaud, C., & Salvador, L. L. (2005). Empathie, contagion émotionnelle et coupure par rapport aux émotions. *Enfance*, 57(4), 363-382.
- Felder, A. (2018). Voix d'exils. Réplique à l'épreuve d'invisibilité. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 25(1), 73-84.
- Ferenczi, S. (1934). *Réflexions sur le traumatisme*. Payot.
- Fernando, N., Egermann, H., Chuen, L., Kimbembé, B., & McAdams, S. (2014). Musique et émotion : Quand deux disciplines travaillent ensemble à mieux comprendre le comportement musical humain. *Anthropologie et Sociétés*, 38(1), 167-191.
- Festinger, L. (1954). A theory of cognitive dissonance. *Human Relations*, 7, 117-140.
- Fieulaine, N., Apostolidis, T., & Olivetto, F. (2006). Précarité et troubles psychologiques : L'effet médiateur de la perspective temporelle. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, Numéro 72(4)*, 51-64.
- Finnegan, R. (2003). Music, experience and the anthropology of emotion? In M. Clayton, T. Herbert, & R. Middleton, *The Cultural Study of Music* (p. 375-385). Routledge.
- Fischer, N. (2009). Une frontière « négociée ». *Politix*, 87(3), 71-92.
- Fischer, N., & Hamidi, C. (2016). *Les politiques migratoires*. La Découverte.
- Flick, U. (2007). *Managing quality in qualitative research*. Sage publications.
- Forestal, C. (Éd.). (2008). *Vers une approche transculturelle en didactique des langues-cultures*. Klincksieck.
- Foster, N. A., & Valentine, E. R. (2001). The Effect of Auditory Stimulation on Autobiographical Recall in Dementia. *Experimental Aging Research*, 27(3), 215-228.
- Fraisse, P. (1964). *Psychologie du temps*. Presses Universitaires de France.
- Freud, S. (1914). *La vie sexuelle*. Presses Universitaires de France.
- Freud, S. (1920). *Au-delà du principe de plaisir*. Payot & Rivages.
- Freud, S. (1921). *Psychologie des foules et analyse du moi*. Éditions Payot.
- Frith, S. (1996). Music and Identity. In S. Hall & P. du Gay, *Questions of cultural identity* (p. 108-127). Sage Publications.
- Fruteau de Lacos, F. (2007). Vernant et Meyerson le mental, le social et le structural. *Cahiers philosophiques*, 112(4), 9-25.
- Fruteau de Lacos, F. (2013). La psychologie sociale génétique de Philippe Malrieu. Une approche épistémologique. In A. Baubion-Broye, R. Dupuy, & Y. Preteur, *Penser la socialisation en psychologie* (p. 53-67). Érès.
- Fustier, P. (2008). La relation d'aide et la question du don. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 6(2), 27-39.
- Garnier, H., & Idris, I. (2015). Souffrance identitaire à l'épreuve du trauma de l'exil et des traumatismes migratoires. *Le Journal des psychologues*, 326(3), 64-69.

- Gatti, E. (2009). Définir les expats : Le cas des immigrés hautement qualifiés à Bruxelles. *Brussels Studies [en ligne]*, 1-12.
- Gaulier, A. (2015). Chansons de France, chansons de l'immigration maghrébine : Étude de l'album « Origines contrôlées ». *Afrique contemporaine*, 254(2), 73-87.
- Geertz, C. (1973). *The interpretation of Cultures*. Basic Books.
- Gell, A. (1998). *Art and Agency : An Anthropological Theory*. Clarendon Press.
- Gillespie, A., & Zittoun, T. (2010). Using Resources : Conceptualizing the Mediation and Reflective Use of Tools and Signs. *Culture & Psychology*, 16(1), 37-62.
- Giuriati, G. (1996). La musique comme nécessité, la musique comme identité culturelle. Les réfugiés khmers à Washington, D.C. *Cahiers d'ethnomusicologie. Anciennement Cahiers de musiques traditionnelles*, 9, 241-258.
- Glaser, B. G., & Strauss, A. (1967). *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*. Weidenfeld & Nicolson.
- Goguikian Ratcliff, B. (2012). Repenser les liens entre migration, exil et traumatisme. *(Re)penser l'exil [en ligne]*, 1, 1-15.
- Gohard-Radenkovic, A., & Rachédi, L. (2009). *Récits de vie, récits de langues et mobilités : Nouveaux territoires intimes, nouveaux passages vers l'altérité*. L'Harmattan.
- Gombrich, H. H. (1971). *L'art et l'illusion*. Gallimard.
- Goodman, L. (2006). *Manières de faire des mondes*. Gallimard.
- Govindama, Y., & de Maximy, M. (2012). Conflit de loyauté et conflit psychique. Une articulation anthropologique, clinique et judiciaire. *Enfances & Psy*, 56(3), 46-56.
- Graham, M. (2002). Emotional Bureaucracies : Emotions Civil Servants, and Immigrants in the Swedish Welfare State. *Ethos*, 30(3), 199-226.
- Gratier, M. (2007). Musicalité, style et appartenance dans l'interaction mère-bébé. In M. Imberty & M. Gratier, *Temps, geste et musicalité* (p. 70-81). L'Harmattan.
- Gratier, M. (2015). Raconter en chantant : Musicalité et narrativité au cœur du développement humain. In S. Rayna, C. Séguret, & C. Touchard, *Lire en chantant des albums de comptines* (p. 15-28). Érés.
- Greco Morasso, S., & Zittoun, T. (2014). The trajectory of food as a symbolic resource for international migrants. *Outlines - Critical Practice Studies*, 15(1), 28-48.
- Green, A. (1975). Le temps mort. *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, 11, 10-109.
- Grewe, O., & Nagel, F. (2010). Réaction émotionnelles individuelles à la musique : Des universels issus de l'évolution? In I. Deliège, O. Vitouch, O. Ladnig, E. Altenmüller, & R. Kopiez, *Musique et évolution* (p. 207-225). Mardaga.
- Grinberg, L. (1964). *Culpa y depresión*. Paidós.
- Grynszpan, E. (1999). *Bruyante Techno : Réflexion sur le son de la free party*. Éditions Mélanie Seteun.
- Guérin-Pace, F. (2006). Sentiment d'appartenance et territoires identitaires. *Espace géographique*, 35(4), 298-308.
- Guerraoui, Z. (1992). *Interculturalité et pluralité interne : Incidences intergénérationnelles et représentation topique des mécanismes de défense et stratégies de coping*. [Thèse]. Université Toulouse Le Mirail.
- Guerraoui, Z., & Troadec, B. (2000). *Psychologie interculturelle*. Armand Colin.
- Guillain, A. (2003). L'enfant dans le lien social. Stratège et politique. In M. De Léonardis, H. Fechant, Y. Preteur, V. Rouyer, & C. Zauouche-Gaudron, *L'enfant dans le lien social* (p. 14-20). Érés.
- Guillemette, F. (2006). *L'engagement des enseignants du primaire et du secondaire dans leur développement professionnel*. [Thèse]. Université Québec Trois-Rivières.

- Guillon, M. (1992). *Flux de réfugiés et ux migratoires en France. Les réfugiés en France et en Europe : Quarante ans d'application de la Convention de Genève 1952-1992* (p. 381-388). Ofpra.
- Guimond, S. (2010). *Psychologie sociale. Parspective multiculturelle*. Mardaga.
- Guy, D. (2013). Clarification terminologique, mise en contexte et fictions du changement. In V. Bedin, *Conduite et accompagnement du Changement. Contribution des sciences de l'éducation* (p. 127-150). L'Harmattan.
- Hajjar, V. (1995). *Interdépendance, conflits et significations des activités de socialisation : Approche psychosociale [HDR]*. Université Toulouse Le Mirail.
- Hall, S. (2008). *Identités et cultures : Politiques des cultural studies* (M. Cervulle, Éd.). Amsterdam.
- Hammar, T. (1985). *European Immigration Policy : A Comparative Study*. Cambridge University Press.
- Hanslick, E. (1977). *Du beau dans la musique : Essai de réforme de l'esthétique musicale*. Christian Bourgeois.
- Havighurst, R. (1953). *Human development and education*. Longmans, Green.
- Heidegger, M. (1935). *De l'origine de l'œuvre d'art : Première version*. Éditions Payot & Rivages.
- Hennion, A. (2004). Une sociologie des attachements. *Societes*, 85(3), 9-24.
- Hennion, A. (2017). *La Passion musicale*. Métailié.
- Hennion, A. (2019). Préface. In C. Small, *Musiquer : Le sens de l'expérience musicale*. Cité de la musique-Philharmonie de Paris.
- Hesmondhalgh, D. (2007). Musique, émotions et individualisation. *Réseaux*, 141, 203-230.
- Holbrook, M. B., & Schindler, R. M. (2003). Nostalgic bonding : Exploring the role of nostalgia in the consumption experience. *Journal of Consumer Behaviour*, 3(2), 107-127.
- Holmes, T. H., & Rahe, R. H. (1967). The Social Readjustment Rating Scale. *Journal of Psychosomatic Research*, 11(2), 213-218.
- Honneth, A. (2002). *La lutte pour la reconnaissance*. Éditions du Cerf.
- Honneth, A. (2008). *La société du mépris : Vers une nouvelle théorie critique*. la Découverte.
- Houde, R. (1999). *Les temps de la vie : Le développement psychosocial de l'adulte* (3ème édition). Gaëtan Morin Éditeur.
- Huet-Gueye, M. (2006). *Représentations de l'éducation, du changement social et stratégies de scolarisation des enfants dans le contexte socioculturel du Sénégal* [Thèse]. Université Toulouse Le Mirail.
- Hugon, M., Villatte, A., & Prêteur, Y. (2013). Philippe Malrieu : Un modèle de la socialisation-personnalisation. In A. Baubion-Broye, R. Dupuy, & Y. Preteur, *Penser la socialisation en psychologie* (p. 37-51). Érès.
- Hviid, P., & Zittoun, T. (2008). Editorial introduction : Transitions in the process of education. *European Journal of Psychology of Education*, 23(2), 121-130.
- Ibrahim, O. (2020). « Travailler sur ma culture est ainsi devenu un acte de vie et de résistance ». *Hommes Migrations*, 1328(1), 175-176.
- Idris, I. (2007). Migrations, identité et appartenances : Les enfants de migrants, les prisons et la citoyenneté. In A. E. Aubert & R. Scelles, *Dispositifs de soins au défi des situations extrêmes* (p. 131-144). Érès.
- Ikâheimo, H. (2009). Un besoin humain vital. La reconnaissance comme accès au statut de personne. In C. Lazzeri & S. Nour, *Reconnaissance, identité et intégration sociale* (p. 101-122). Presses Universitaires de Paris Ouest.
- Imberty, M. (2010). Avant propos : Quelques réflexions sur les origines psychologique et biologique de la musique. In M. Ayari & H. Makhlof, *Musique, signification et émotion* (p. 1-11). Delatour.

- Irish, M., Cunningham, C. J., Walsh, J. B., Coakley, D., Lawlor, B. A., Robertson, I. H., & Coen, R. F. (2006). Investigating the Enhancing Effect of Music on Autobiographical Memory in Mild Alzheimer's Disease. *Dementia and Geriatric Cognitive Disorders*, 22(1), 108-120.
- Janata, P., Tomic, S. T., & Rakowski, S. K. (2007). Characterisation of music-evoked autobiographical memories. *Memory*, 15(8), 845-860.
- Janner-Raimondi, M., & Tavignot, P. (2016). La notion de changement en éducation et formation : Entre approche plurielle et regards croisés. In J.-L. Rinaudo & P. Tavignot, *Le changement à l'école. Sources, tensions et effets* (p. 13-40). L'Harmattan.
- Jordán González, L. F. (2013). Auditeurs en exil : Le cas des Chiliens à Montréal et leur rapport à deux chansons emblématiques. *Volume ! [en ligne]*, 10(1), 147-169.
- Joulain, P. (2012). Créativité, création, processus créateur. *Cahiers jungiens de psychanalyse*, 135(1), 43-61.
- Jounot, L. (2015). *Parcours migratoire Des ruptures aux ressources : Quelle place pour l'imagination durant l'expérience migratoire ? Un regard socio-culturel L'exemple de réfugiés politiques kosovars en Suisse* [Mémoire]. Université de Neuchâtel.
- Jourdan, I., & Brossais, E. (2011). Du rapport au savoir au rapport à l'épreuve. Le point de vue de deux professeurs stagiaires à l'IUFM. *Recherche et formation*, 66, 9-22.
- Juhl, J., Routledge, C., Arndt, J., & Sedikides, C. (2010). Fighting the future with the past : Nostalgia buffers existential threat. *Journal of Research in Personality*, 44(3), 309-314.
- Kaës, R. (2004). *Crise, rupture et dépassement*. Dunod.
- Kagiçibasi, Ç., & Berry, J. W. (1989). Cross-cultural psychology : Current research and trends. *Annual Review of Psychology*, 40, 493-531.
- Keith, K. D. (2011). *Cross-cultural psychology : Contemporary themes and perspectives*. Wiley-Blackwell.
- Khül, O. (2008). *Musical Semantics*. Peter Lang.
- Kivy, P. (2001). *New Essays on Musical Understanding*. Clarendon.
- Kobelinsky, C. (2010). *L'accueil des demandeurs d'asile : Une ethnographie de l'attente*. Éditions du cygne.
- Koelsch, S. (2012). *Brain and Music*. John Wiley & Sons.
- Kreutz, G. (2014). Does singing facilitate social bonding ? *Music Med*, 6(2), 153-178.
- Lafleur, J.-M., & Martiniello, M. (2009). Musiques, musiciens et participation électorale des citoyens issus de l'immigration. Le cas des élections présidentielles américaines de 2008. *Revue européenne des migrations internationales*, 25(2), 101-118.
- Lamarque, M. (2016). *Approche écosystémique de la qualité des relations gémellaires et des pratiques éducatives parentales : Étude de 71 familles composées d'enfants jumeaux âgés de 3 à 5 ans* [Thèse]. Université Toulouse 2 Jean-Jaurès.
- Langer, S. K. (1951). *Philosophy in a new key : A study in the symbolism of reason, rite and art*. New American Library.
- Larroze-Marracq, H. (2003). Perspectives théoriques sur l'appropriation de la parole durant la petite enfance. In L. Sulova, *L'enfant d'âge préscolaire et son monde* (p. 256-267). Univerzita Karlova-Praze, Nakladatelstvi Karolinum.
- Larroze-Marracq, H., Huet-Gueye, M., & Oubrayrie-Roussel, N. (2013). Personne et histoire. Construction du sens et création de soi. In A. Baubion-Broye, R. Dupuy, & Y. Preteur, *Penser la socialisation en psychologie* (p. 113-128). Érès.
- Lasch, C. (1979). *La culture du narcissisme : La vie américaine à un âge de déclin des espérances*. Climats.
- Lavigne, C. (2007). À qui appartient l'objet de recherche ? Penser l'implication du chercheur dans son objet : Le handicap (surdité). *Nouvelle revue de psychosociologie*, 4(2), 23-39.

- Lawrence, J. A., & Valsiner, J. (1993). Conceptual Roots of Internalization : From Transmission to Transformation. *Human Development*, 36(3), 150-167.
- Layton, R. (2003). Art and Agency : A Reassessment. *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 9(3), 447-464.
- Le Bon, G. (1900). *Psychologie des foules*. Presses Universitaires de France.
- Le Breton, D. (2016). *L'interactionnisme symbolique* (4ème édition). Presses Universitaires de France.
- le Blanc, A., & Laguerre, F. (1998). Incertitudes temporelles et significations du travail chez des jeunes en situations de transition école-emploi : Étude comparative. In B. Almudever & A. Baubion-Broye, *Événements de vie, transitions et construction de la personne* (p. 133-157). Érés.
- le Blanc, G. (2010). *Dedans, dehors : La condition d'étranger*. Édition du Seuil.
- Lechner, E. (2009). Migration, recherche biographique et émancipation. In C. Delory-Momberger, M. da Conceição Passegi, & E. Clemantino de Souza, *Vivre/Survivre. Récits de résistance* (p. 147-156). Téraèdre.
- Lee, C. J., Andrade, E. B., & Palmer, S. E. (2013). Interpersonal Relationships and Preferences for Mood-Congruency in Aesthetic Experiences. *Journal of Consumer Research*, 40(2), 382-391.
- Legrain, L. (2009). L'art de se faire surprendre. *Techniques & Culture. Revue semestrielle d'anthropologie des techniques*, 52, 258-281.
- Legrain, L. (2011). *S'attacher à transmettre et transmettre un attachement : Les Darbad, leur répertoire et le continuum sonore en Mongolie contemporaine* [Thèse]. EPHE.
- Leman, M. (2008). *Embodied Music Cognition and Mediation Technology*. MIT Press.
- Levinson, D. J. (1978). Eras : The anatomy of the life cycle. *Psychiatric Opinion*, 15(9), 39-48.
- Levinson, J. (1998). *L'art, la musique et l'histoire*. Éditions de l'éclat.
- Lévy, K., & Sturm, G. (2002). Tissage de l'alliance thérapeutique en consultation transculturelle : Quelques fils. *Champ psychosomatique*, 25(1), 57-68.
- Lewin, K. (1942). Time perspective and morale. In G. Watson, *Civilian morale : Second yearbook of the Society for the Psychological Study of Social Issues* (p. 48-70). Houghton Mifflin Company.
- Lewin, K. (1951). *Field Theory of Social Science. Selected Theoretical Papers*. Harper et Brothers.
- Lewin, K. (1975). *Psychologie dynamique : Les relations humaines* (5ème édition). Presses Universitaires de France.
- Lewis, G. H. (1982). Popular Music : Symbolic Resource and Transformer of Meaning in Society. *International Review of the Aesthetics and Sociology of Music*, 13(2), 183-189.
- Lhuillier, D. (2015). Puissance normative et créative de la vulnérabilité. *Éducation permanente*, 202, 101-116.
- Lhuillier, D. (2018). L'accompagnement : Entre idéalisation, épuisement et créativité. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 25(1), 111-130.
- Lhuillier, D., & Pestre, É. (2018). *Migrants, réfugiés, exilés : Résistances et créativité* (Vol. 25). Érés.
- Lipiansky, E.-M., Taboada-Leonetti, I., & Vasquez, A. (1990). Introduction à la problématique de l'identité. In C. Camilleri, J. Kastersztejn, E.-M. Lipiansky, H. Malewska-Peyre, I. Taboada-Leonetti, & A. Vasquez, *Stratégies identitaires* (p. 7-26). Presses universitaires de France.
- Lipovetsky, G. (1983). *L'ère du vide : Essais sur l'individualisme contemporain*. Gallimard.
- Lipovetsky, G., & Charles, S. (2004). *Les temps hypermodernes*. Grasset.
- Lipps, T. (1997). Äesthetic. In A. Pinotti, *Estetica ad Empatia* (p. 177-218). Guerini Studio.
- Livingstone, S. R., & Thompson, W. (2010). Emergence de la musique et théorie de l'esprit. In I. Deliège, O. Vitouch, & O. Ladnig, *Musique et évolution* (p. 47-64). Mardaga.
- Lochak, D. (2006). L'intégration comme injonction. Enjeux idéologiques et politiques liés à l'immigration. *Culture et conflits*, 64, 129-147.

- Lortat-Jacob, B. (1998). *Chants de passion : Au coeur d'une confrérie de Sardaigne*. Cerf.
- Lortat-Jacob, B. (2006). L'image musicale du souvenir. *Georgia On My Mind* de Ray Charles. *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 177, 49-72.
- Lotman, Y. M. (1990). *Universe of the mind : A semiotic theory of culture*. Indiana University Press.
- Lubart, T., Mouchiroud, C., Tordjman, S., & Zenasni, B. (2015). *Psychologie de la créativité* (2ème édition réactualisée). Armand Colin.
- Luckerhoff, J., & Guillemette, F. (2013). *Méthodologie de la théorisation enracinée : Fondements, procédures et usages* (Presses de l'Université du Québec).
- Luria, Aleksandr Romanovich. (1976). *Cognitive Development : Its Cultural and Social Foundations*. Harvard University Press.
- Luria, Aleksandr Romanovitch, & Vygotski, L. S. (1992). *Ape, primitive man, and child : Essays in the history of behavior*. Paul MDeutsch.
- Lussier, A. (2006). *La gloire et la faute : Essai psychanalytique sur le conflit entre narcissisme et culpabilité*. PUQ.
- Lustin, J. (2012). Clinique et théorie de la clinique infantile. In J. Bergeret, A. Bécache, J. Boulanger, J. P. Chartier, P. Dubor, M. Houser, & J. Lustin, *Psychologie pathologique : Théorique et clinique* (p. 222-316). Elsevier Masson.
- Lutz, N. (2010). *Analyse psychosociale de la transition pays d'origine—Pays d'accueil. Le cas d'adultes migrants à Neuchâtel*. [Mémoire]. Université de Neuchâtel.
- Maillary, C. (2018). Traque, expulsion, abandon : Parcours de dublinés. *Plein droit*, 119(4), 16-20.
- Maizières, F. (2009). *Le rapport à la musique des enseignants du premier degré : Rapport personnel, rapport professionnel* [Thèse]. Université Nancy2.
- Malrieu, P. (1953). *Les origines de la conscience du temps*. Presses Universitaires Française.
- Malrieu, P. (1967). *Les émotions et la personnalité de l'enfant* (2ème édition revue et augmentée). J.Vrin.
- Malrieu, P. (1974). Problèmes de la personne. *Journal de Psychologie normale et pathologique*, 335-352.
- Malrieu, P. (1977). La notion d'interstructuration du sujet et des institutions. *HOMO, Journal of Comparative Human Biology*, XVI(7), 7-23.
- Malrieu, P. (1978). Psychologies génétiques, psychologie historique. *Journal de Psychologie*, 261-277.
- Malrieu, P. (1979a). Aspects de la construction du système des valeurs à l'école primaire. *Revue de Psychologie Appliquée*, 29(2), 187-196.
- Malrieu, P. (1979b). Personne et personnalisation chez Henri Wallon. *Enfance*, 32(5), 381-391.
- Malrieu, P. (1981). Méthode biographique et analyse psycho-sociale. *Psychologie et Education*, 1, 17-35.
- Malrieu, P. (1989). *Dynamiques sociales et changements personnels*. Editions du CNRS.
- Malrieu, P. (1996). La théorie de la personne d'Ignace Meyerson. In F. Parot, *Pour une psychologie historique. Écrits en hommage à Ignace Meyerson*. Presses Universitaires Française.
- Malrieu, P. (1998a). La recherche des « vraies » valeurs. In J. M. Barbier & O. Galatanu, *Actions, affects et transformations de soi*. (p. 149-172). Presses Universitaires Française.
- Malrieu, P. (1998b). Transformations du moi dans les événements de vie. In B. Almudever & A. Baubion-Broye, *Événements de vie, transitions et construction de la personne* (p. 195-217). Érès.
- Malrieu, P. (2000). *La construction des imaginaires*. L'Harmattan.
- Malrieu, P. (2003). *La construction du sens dans les dires autobiographiques*. Érès.
- Malrieu, P. (1973). La personnalisation chez l'adolescent. *Colloque du Centre de Recherche de Psychologie Comparative, EPHE, 6e Edition*, 399-405.

- Malrieu, P., Baubion-Broye, A., & Hajjar, V. (1991). Le rôle des œuvres dans la socialisation de l'enfant et de l'adolescent. In H. Malewska-Peyre & P. Tap, *La socialisation de l'enfance à l'adolescence* (p. 163-192). Presses Universitaires de France.
- Marc, E. (2005). *Psychologie de l'identité : Soi et le groupe*. Dunod.
- Martiniello, M., Puig, N., & Suzanne, G. (2019). Editorial : Créations en migrations. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 25(2), 3-10.
- McAuliffe, M., Goossens, A. M., & Sengupta, A. (2018). Chapitre 6—*Mobilité, migration et connectivité transnationale* (Etat de la migration dans le monde 2018, p. 163-185). OIM.
- McKenzie, P. J., & Oliphant, T. (2010). Informing Evidence : Claimsmaking in Midwives' and Clients' Talk About Interventions: *Qualitative Health Research*, 20(1), 29-41.
- Mead, G. H. (1932). *The philosophy of the present*. Payot.
- Mead, G. H. (1934). *Mind, self, and society : From the standpoint of a social behaviorist*. The University of Chicago Press.
- Mègemont, J.-L. (1998). Mobilité professionnelle : Construction de l'identité et formation de la personne. In A. Baubion-Broye & B. Almudever, *Événements de vie, transitions et construction de la personne* (p. 87-109). Érés.
- Mègemont, J.-L., & Baubion-Broye, A. (2001). Dynamiques identitaires et représentations de soi dans une phase de transition professionnelle et personnelle. *Connexions*, 76(2), 15-28.
- Mègemont, J.-L., & Dupuy, R. (2013). La personnalisation au travail : Enjeux et processus de reconnaissance. In A. Baubion-Broye, R. Dupuy, & Y. Preteur, *Penser la socialisation en psychologie* (p. 153-170). Érés.
- Meleis, A. I., & Transgenstein, P. A. (1994). Facilitating transitions : Redefinition of the nursing mission. *Nursing Outlook*, 42(6), 255-259.
- Merriam, A. P. (1964). *The anthropology of music*. Northwestern University Press.
- Mestre, C., & Moro, M. R. (2005). Comment sommes-nous devenus si inhospitaliers? *L'Autre*, 6(3), 411-415.
- Meyer, L. B. (1956). *Emotion and Meaning in Music*. Chicago University Press.
- Meyerson, I. (1948). *Les fonctions psychologiques et les oeuvres* [Thèse]. Librairie philosophique J.Vrin.
- Meyerson, I. (1973). *Problèmes de la personne*. Mouton et Co.
- Mohamed. (1973). *Journal de Mohamed : Un Algérien en France parmi huit cent mille autres*. Stock.
- Mokoukolo, R., & Pasquier, D. (2008). Stratégies d'acculturation : Cause ou effet des caractéristiques psychosociales ? L'exemple de migrants d'origine algérienne. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 79(3), 57-67.
- Morand, K. (2007). Chanter pour soi : La tizita du berger (Gojjam). *Annales d'Éthiopie*, 23(1), 45-59.
- Moreau de Bellaing, L., & Guillou, J. (1995). *Les sans domicile : Un phénomène d'errance*. L'Harmattan.
- Morin, E. (1976). Pour une crisologie. *Communications*, 25(1), 149-163.
- Morphy, H. (1994). The Anthropology of Art. In T. Ingold (Éd.), *Companion Encyclopedia of Anthropology*. Routledge.
- Nakano, M., Filho, B. J. D., & Six, G. (2012). Les temps de la vie quotidienne des immigrés : Pouvoir d'agir et droit de cité. *Le sujet dans la cité*, 3(2), 207-219.
- Nathan, T. (1986). *La folie des autres. Traité d'ethnopsychiatrie clinique*. Dunod.
- Nathan, T. (1987). La fonction psychique du trauma. *Nouvelle Revue d'Ethnopsychiatrie*, 7, 7-9.
- Nathan, T. (2001). *Nous ne sommes pas seuls au monde : Les enjeux de l'ethnopsychiatrie*. Éditions du Seuil.

- Nattiez, J.-J. (2011). La Narrativisation de la musique : La musique : Récit ou proto-récit ? *Cahiers de Narratologie [en ligne]*, 21.
- Nelson, K. (2007). *Young Minds in Social Worlds*. Harvard University Press.
- Neto, F., Pinto, M. da C., & Mullet, E. (2016). Can music reduce anti-dark-skin prejudice ? A test of a cross-cultural musical education programme: *Psychology of Music*, 44(3), 388-398.
- Neto, F., Pinto, M. da C., & Mullet, E. (2019). Can music reduce national prejudice ? A test of a cross-cultural musical education programme. *Psychology of Music*, 47(5), 747-756.
- Neugarten, Bibo L. (1969). Continuities and discontinuities of psychological issues into adult life. *Human Development*, 12(2), 121-130.
- Nguyễn-Duy, D., & Luckerhoff, J. (2006). Constructivisme/positivisme : Où en sommes-nous avec cette opposition? *Recherches qualitatives, Hors série « Les actes »*(5), 4-17.
- Nicholson, N. (1990). The transition cycle : Causes, outcomes, processes and forms. In S. Fischer & C. L. Cooper, *On the Move : The Psychology of Change and Transition* (p. 83-108). John Wiley et Sons.
- Nietzsche, F. (1995). *Humain, trop humain*. Librairie Générale Française.
- Nilsson, U. (2009). Soothing music can increase oxytocin levels during bed rest after open-heart surgery : A randomised control trial. *Journal of Clinical Nursing*, 18(15), 2153-2161.
- Normand, A. (2014). Proposition pour l'induction en analyse du discours. *Approches inductives : travail intellectuel et construction des connaissances*, 1(1), 11-37.
- Organisation Internationale pour les migrations (OIM). (2018). *Etat de la migration dans le monde 2018*.
- Oriol, M., Hily, M.-A., & Meintel, D. (2000). La chanson populaire comme création identitaire : Le Rebetiko et le Rai. De la transgression locale à la reconnaissance mondiale. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 16(2), 131-142.
- Oubrayrie-Roussel, N., & Safont-Mottay, C. (2004). Chapitre 8. Le choix des valeurs en situation précaire. In P Tap, *Précarité et vulnérabilité psychologique* (p. 119-140). Érès.
- Oulahal, R. (2019). *Interculturation, développement et cognition : La mémoire autobiographique interculturelle - Une analyse des constructions identitaires et mémorielles en FRANCE et à SINGAPOUR* [Thèse]. Université Toulouse 2 Jean-Jaurès.
- Pacherie, E. (2004). L'empathie et ses degrés. In A. Berthoz & G. Jorland, *L'empathie* (p. 149-181). Odile Jacob.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Papalia, D. E., Olds, S. W., Feldman, R. D., & Bève, A. (2010). *Psychologie du développement humain* (7ème édition). Chenelière McGraw-Hill.
- Parkes, C. M. (1971). Psycho-social transitions : A field for study. *Social Science & Medicine*, 5(2), 101-115.
- Pavard, A. (2010). Musique et représentations sociales dans le wajd. In M. Ayari & H. Makhoulf, *Musique, signification et émotion* (p. 309-325). Delatour France.
- Peirce, C. S. (1940). *The Philosophy of Peirce : Selected Writings*. American Mathematical Society.
- Perret-Clermont, A.-N., & Zittoun, T. (2002). Esquisse d'une psychologie de la transition. *Education permanente*, 1, 12-15.
- Pestre, É. (2010). *La vie psychique des réfugiés*. Payot.
- Piaget, J. (1923). *Le langage et la pensée chez l'enfant : Études sur la logique de l'enfant*. Denoël-Gonthier.
- Picard, L., Eustache, F., & Piolino, P. (2009). De la mémoire épisodique à la mémoire autobiographique : Approche développementale. *L'Année psychologique*, 109(2), 197-236.

- Piel, J. (1999). De quelques considérations lexicales et historique à propos de la « mondialisation ». In M. Beaud, O. Dollfus, C. Grataloup, P. Hugon, G. Kébadjian, & J. Lévy, *Mondialisation : Les mots et les choses* (p. 141-165). KARTHALA Editions.
- Pineau, G., & Le Grand, J. L. (2019). *Les histoires de vie* (6ème édition mise à jour). Presses Universitaires de France.
- Pinotti, A. (1997). *Estetica ed empatia : Antologia*. Guerini Studio.
- Piret, B. (2005). Deuil et traumatisme : Questions cliniques posées par l'exil [Blog]. *Les médecins Maitres-Toiles*.
- Pistrick, E. (2013). Performing Absences. Seasonal Returns in South Albanian Villages. *Ethnologie française*, 43(1), 65-75.
- Plivard, I. (2014). *Psychologie interculturelle*. De Boeck Supérieur.
- Plouffe, M.-J., & Guillemette, F. (2013). La MTE en tant qu'apport au développement de la recherche en arts. In J. Luckerhoff & F. Guillemette (Éds.), *Méthodologie de la théorisation enracinée : Fondements, procédures et usages* (Presses de l'Université du Québec, p. 87-109).
- Point, S., & Voynnet Fourboul, C. (2006). Le codage à visée théorique. *Recherche et Applications En Marketing (French Edition)*, 21(4), 61-78.
- Pouivet, R. (1999). *L'ontologie de l'oeuvre d'art : Une introduction*. Editions Jacqueline Chambon.
- Pouivet, R. (2009). Préface. In S. Darsel, *La musique et les émotions : Théories philosophiques* (p. 9-13). Presses Universitaires de Rennes.
- Pratt, C. C. (1931). *The Meaning of Music*. Academic Press.
- Prévost, C. (2010). *De la médiation culturelle au rapprochement interculturel : L'expérience d'ateliers interculturels réunissant des immigrants en francisation et des Québécois au Cégep de Sainte-Foy* [Mémoire]. Université Laval.
- Puig, N. (2009). Exils décalés. Les registres de la nostalgie dans les musiques palestiniennes au Liban. *Revue européenne des migrations internationales*, 25(2), 83-100.
- Qribi, A., & Chapellon, S. (2018). Adversité et créativité dans le contexte de demande d'asile en Guyane française. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 25(1), 147-162.
- Rabinowitch, T., Cross, I., & Burnard, P. (2012). Musical group interaction, intersubjectivity and merged subjectivity. In D. Reynolds & M. Reason, *Kinesthetic empathy in creative and cultural practices* (p. 109-120). Intellect.
- Réau, B. (2009). Voyages et jeunesse « favorisée ». *Agora débats/jeunesses*, N° 53(3), 73-84.
- Redfield, R., Linton, R., & Herskovits, M. J. (1936). Memorandum for the Study of Acculturation. *American Anthropologist*, 38(1), 149-152.
- Ricœur, P. (1983). *Temps et récit. 1. L'intrigue et le récit historique*. Seuil.
- Ricœur, P. (2004). *Parcours de la reconnaissance : Trois études*. Stock.
- Ritaine, É. (2015). Blessures de frontière en Méditerranée. Introduction. *Cultures & Conflits*, 99-100, 11-24.
- Rizzolatti, G., & Sinigaglia, C. (2011). *Les neurones miroirs*. Odile Jacob.
- Rochex, J. Y. (2004). La notion de rapport au savoir : Convergences et débats théoriques. *Pratiques Psychologiques*, 10(2), 93-106.
- Rochex, J.-Y. (1997). Note de synthèse. *Revue française de pédagogie*, 120(1), 105-147.
- Rochex, J.-Y. (2013). Expérience scolaire et subjectivation. In A. Baubion-Broye, R. Dupuy, & Y. Preteur, *Penser la socialisation en psychologie* (p. 85-97). Érès.
- Rodier, C. (2018). *Migrants et réfugiés. Réponse aux indécis, au inquiets et au réticents*. La découverte.
- Rodríguez Pizarro, G. (2002). *Human rights of migrants, Note by the Secretary-General*. Commission on Human rights in A/57/292.

- Rouget, G. (2017). *Musique et transe chez les Arabes*. Éditions Allia.
- Rougier, T. (2006). *Les cantadores, poètes improvisateurs de la cantoria : Une tradition en mouvement dans le Nordeste brésilien* [Thèse]. Université Victor Segalen.
- Rougier, T. (2017). Les chants des poètes improvisateurs du Nordeste brésilien. Expression de l'attachement de migrants à leur terroir. *L'Information géographique*, 81(1), 53-67.
- Royer, C. (2007). Peut-on fixer une typologie des méthodes qualitatives? *Recherches qualitatives*, 5, 82-98.
- Ruble, D. N. (1994). A Phase Model of Transitions : Cognitive and Motivational Consequences. In M. P. Zanna, *Advances in Experimental Social Psychology* (Vol. 26, p. 163-214). Academic Press.
- Rutter, M. (1994). Beyond longitudinal data : Causes, consequences, changes, and continuity. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 62(5), 928-940.
- Sacks, O. W. (2014). *Musicophilia : La musique, le cerveau et nous*. Editions Points.
- Sagnes, S. (2004). Cultiver ses racines : Mémoire généalogique et sentiment d'autochtonie. *Ethnologie française*, 34(1), 31-40.
- Sapin, M., Spini, D., & Widmer, E. (2007). *Les parcours de vie : De l'adolescence au grand âge*. Collection le savoir suisse.
- Sarbanes, J. (2006). Musicking and Communitas : The Aesthetic Mode of Sociality in Rebetika Subculture. *Popular Music and Society*, 29(1), 17-35.
- Savonardo, L. (2010). *Sociologie de la musique. La construction sociale du son des « tribus » au numérique*. L'Harmattan.
- Sayad, A. (1999). *La double absence : Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Éditions Points.
- Schaeffer, J.-M. (2004). Objets esthétiques? *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 170, 25-45.
- Schaeffer, J.-M. (2015). *L'expérience esthétique*. Gallimard.
- Schafer, R. M., & Gleize, S. (2010). *Le paysage sonore : Le monde comme musique*. Editions Wildproject.
- Schleyer-Lidenmann. (1999). Le développement vie entière. In M. Deleau, *Psychologie du développement* (p. 302-345). Bréal édition.
- Schneuwly, B. (1999). Le développement du concept de développement chez Vygotski. In Y. Clot, A. Leont'ev, & F. Sève, *Avec Vygotski* (p. 267-280). La dispute.
- Schopenhauer, A. (1966). *Le monde comme volonté et comme représentation* (3ème édition revue et corrigée). Presses Universitaires Française.
- Schubert, E. (2010). Parallèle entre le langage et musique : Perspectives cognitives et évolutionnaire. In I. Deliège, O. Vitouch, & O. Ladnig, *Musique et évolution* (p. 35-46). Mardaga.
- Schütz, A. (1998). *Éléments de sociologie phénoménologique*. L'Harmattan.
- Schütz, A. (2006). Faire de la musique ensemble. Une étude des rapports sociaux. *Sociétés*, 93(3), 15-28.
- Sedikides, C., Wildschut, T., & Baden, D. (2004). Nostalgia : Conceptual Issues and Existential Functions. In J. Greenberg, S. Koole, & T. Puzcynski, *Handbook of Experimental Existential Psychology* (p. 200-214). Guilford.
- Sedikides, C., Wildschut, T., & Gaertner, L. (2008). Nostalgia as enabler of self-continuity. *Self-continuity: Individual and collective perspectives*, 30-41.
- Seeman, M. (1967). Les conséquences de l'aliénation dans le travail. *Sociologie du travail*, 9(2), 113-133.
- Serres, M. (2014). *Musique*. Le pommier.
- Shaheen Espinosa, A. (2019). Musique arabe, migration et identité à la frontière américano-mexicaine. *Cahiers d'ethnomusicologie. Anciennement Cahiers de musiques traditionnelles*, 32, 43-58.

- Simmel, G. (1968). Psychological and Ethnological Studies on Music. In P. Etzkorn, *Georg Simmel : The Conflict in Modern Culture and Other Essays* (p. 31-50). Teachers College Press.
- Simmel, G. (1991). *Sociologie et épistémologie* (2ème édition). Presses Universitaires de France.
- Simmons, A. (2002). Mondialisation et migration internationale : Tendances, interrogations et modèles théoriques. *Cahiers québécois de démographie*, 31(1), 7-33.
- Sloboda, J. A. (1988). *L'esprit musicien : La psychologie cognitive de la musique*. PMardaga.
- Small, C. (2019). *Musiquer : Le sens de l'expérience musicale*. Cité de la musique-Philharmonie de Paris.
- Smelser, N. J. (1980). Issues in the study of love and work in Adulthood. In N. J. Smelser & E. H. Erikson, *Themes of work and love in adulthood* (p. 1-28). Grant McIntyre.
- Solomos, M., Soulez, A., & Vaggione, H. (2003). *Formel—Informel : Musique-philosophie : Textes et entretiens, avec deux articles d'Adorno et de Dablbhaus*. L'Harmattan.
- Soto-Galindo, F. (2020). Influence du contexte culturel dans le choix des stratégies identitaires individuelles et collectives en situation de mobilité. Le cas des sujets latino-américains résidant à Toulouse et à Recife [Thèse]. In [Http://www.theses.fr](http://www.theses.fr). Toulouse 2.
- Stanojevich, É. A., & Veïsse, A. (2007). Repères sur la santé des migrants. *La santé de l'homme*, 392, 21-24.
- Stern, D. N. (1989). *Le monde interpersonnel du nourrisson : Une perspective psychanalytique et développementale*. Presses Universitaires de France.
- Strauss, A., & Corbin, J. (1998). *Basics of qualitative research : Techniques and procedures for developing grounded theory* (SAGE).
- Taboada-Leonetti, I. (2000). Citoyenneté, nationalité et stratégies d'appartenance. In J. Costa-Lascoux, M.-A. Hily, & G. Vermes, *Pluralité des cultures et dynamiques identitaire : Hommage à Carmel Camilleri* (p. 95-120). L'Harmattan.
- Tajfel, H., & Turner, B. (1986). The social identity theory of intergroup behavior. In S. Worchel & W. Austin, *Psychology of intergroup relations* (p. 7-24). Nelson-Hall.
- Talmon, S. (2004). De la comédie musicale au rapprochement interculturel : L'exemple d'une école secondaire de Montréal. In L. Guilbert (Éd.), *Médiations et francophonie interculturelle* (p. 119-138). Presses Université Laval.
- Tap, Pierre. (1988). *La Société Pygmalion ? : Intégration sociale et réalisation de la personne*. Dunod.
- Tap, Pierre. (1985). *Masculin et féminin chez l'enfant*. Privat Edisem.
- Tapié de Céleyran, F., Astre, H., Aras, N., Grassineau, D., Saint-Val, T., Vignier, N., Toolan, M., Flicoteaux, R., Aparicio, C., & Georges-Tarragano, C. (2017). Étude nationale sur les caractéristiques des personnes migrantes consultant dans les permanences d'accès aux soins de santé en France en 2016. *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, 19-20, 396-405.
- Tassin, É. (2018). Condition migrante et existence humaine. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 25(1), 31-42.
- Teyssier, J., & Denoux, P. (2013). Mesurer l'appropriation intrapsychique de l'hétérogénéité culturelle : Perspectives de la psychologie interculturelle. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 3(100), 297-312.
- Tissot, S. (2014). Entre soi et les autres. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204(4), 4-9.
- Tol, A. J. M. V. den, & Edwards, J. (2011). Exploring a rationale for choosing to listen to sad music when feeling sad: *Psychology of Music*, 26-38.
- Toutut, J.-P. (1997). *Processus de crise : Continuïtes et changements au cours d'une transition psychosociale* [Thèse]. Université Toulouse Le Mirail.
- Treavarthen, C., & Aitken, K. J. (2003). Intersubjectivité chez le nourrisson : Recherche, théorie et application clinique. *Devenir*, 15(4), 309-428.

- Triki, F. (1998). *La Stratégie de L'Identité*. Arcantières-Essais.
- Valsiner, J. (2009). Cultural Psychology Today : Innovations and Oversights. *Culture & Psychology*, 15(1), 5-39.
- Vander Gucht, D. (2004). *Art et politique, pour une redéfinition de l'art engagé*. Édition Labor.
- Vargas-Thils, M. (2008). Le récit de vie comme pratique clinique. Une expérience aux consultations psychologiques spécialisées en histoires de vie. In V. de Gaulejac, *Intervenir par le récit de vie* (p. 261-289). Érès.
- Vasquez, A. (1990). Chapitre V. Les mécanismes des stratégies identitaires : Une perspective diachronique. In C. Camilleri, J. Kastertzstein, E.-M. Lipiansky, H. Malewska-Peyre, I. Taboada-Leonetti, & A. Vasquez, *Stratégies identitaires* (p. 143-171). Presses Universitaires de France.
- Veïsse, A., Wolmark, L., Revault, P., Giacopelli, M., Bamberger, M., & Zlatanova, Z. (2017). Violence, vulnérabilité sociale et troubles psychiques chez les migrants/exilés. *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, 19, 12-25.
- Vinsonneau, G. (2002). *L'identité culturelle*. Armand Colin.
- Vygotski, L. S. (1927). *Psychologie de l'art*. la Dispute.
- Wallas, G. (1926). *The art of thought*. Hartcourt, Brace.
- Wallon, H. (1925). *L'enfant turbulent : Recueil d'observations* [Thèse]. FAlcan.
- Wallon, H. (1941). *L'évolution psychologique de l'enfant* (10ème édition). Armand Colin.
- Wallon, H. (1959a). Le rôle de l'autre dans la conscience du moi. *Enfance*, 12(3), 277-286.
- Wallon, H. (1959b). L'étude psychologique et sociologique de l'enfant. *Enfance*, 12(3), 297-308.
- Weber, S. (2007). *Nouvelle Europe, nouvelles migrations : Frontières, intégration, mondialisation*. Le Félin-Kiron.
- Weil, P. (1993). L'ordonnance de 1945 : L'aboutissement d'un long processus. *Plein droit*, 15-23(22-23), 1-10.
- Weinert, F. E., & Weinert, S. (1998). History and systems of developmental psychology. In A. Demetriou & W. Doise, *Life-span developmental psychology* (p. 1-34). John Wiley.
- Winnicott, Donald W. (1988). *Conversations ordinaires*. Gallimard.
- Winnicott, Donald Woods. (1975). *Jeu et réalité : L'espace potentiel*. Gallimard.
- Womersley, G., & Kloetzer, L. (2018). Voies de « resubjectivation » chez les demandeurs d'asile... victimes de torture. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 25(1), 131-146.
- Zenatti Arlette, Castellengo Michèle, Deutsch Diana, & Dowling W. Jay. (1994). *Psychologie de la musique*. Presses Universitaires de France.
- Zittoun, T. (2007). Symbolic resources and responsibility in transitions. *YOUNG*, 15(2), 193-211.
- Zittoun, T. (2008). La musique pour changer la vie. Usages de connaissances, dynamiques de reconnaissance. *Éducation et sociétés*, 22(2), 43-55.
- Zittoun, T. (2009). How does an object become symbolic ? Rooting semiotic artifacts in dynamic shared. In B. Wagoner, *Symbolic transformation. The mind in movement through culture ans society* (p. 173-192). Routledge.
- Zittoun, T. (2012a). Une psychologie des transitions : Des ruptures aux ressources. In P. Curchod, P.-A. Doudin, & L. Lafortune, *Les transitions à l'école* (p. 261-279). Presses Universitaires du Québec.
- Zittoun, T. (2012b). Usage de ressources à l'adolescence. *Revue Tranel*, 57, 11-30.
- Zittoun, T. (2016). The Sound of music. In S. H. Klempe, *Cultural Psychology of Musical Experience* (p. 21-39). IAP.

- Zittoun, T. (2014). Mille sabords! : Usages de ressources symboliques et élaboration des affects. *Sémiotique, culture et développement psychologique*, 2014, ISBN 978-2-7574-0787-5, págs. 237-254, 237-254.
- Zittoun, T., Duveen, G., Gillespie, A., Iverson, G., & Psaltis, C. (2003). The Use of Symbolic Resources in Developmental Transitions. *Culture & Psychology*, 9(4), 415-448.
- Zittoun, T., & Gillespie, A. (2015a). *Imagination in Human and Cultural Development*. Routledge.
- Zittoun, T., & Gillespie, A. (2015b). Internalization : How culture becomes mind. *Culture & Psychology*, 21(4), 477-491.
- Zittoun, T., & Perret-Clermont, A.-N. (2001). *Contribution à une psychologie de la transition*. 1-14.
- Zlatanova, Z., & Wolmark, L. (2018). La danse comme foyer d'asile. *Circulation, corps et institution. Nouvelle revue de psychosociologie*, 25(1), 61-72.

Entrées de dictionnaires

- Asile. (2020). Dans *Larousse*. Récupéré du site Larousse.fr : www.larousse.fr/dictionnaires/francais/asile/5681
- Crise. (2019). Dans *Larousse*. Récupéré de : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/crise/20526>
- Débouter. (1932-1935). Dans *Dictionnaire de l'Académie française* [Huitième édition]. Récupéré du site Classiques Garnier Numérique : www-classiques-garnier-com.gorgone.univ-toulouse.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain
- Exil. (2020). Dans *Larousse*. Récupéré du site Larousse.fr : www.larousse.fr/dictionnaires/francais/exil/32134
- Émigration. (2020). Dans *Larousse*. Récupéré du site Larousse.fr : www.larousse.fr/dictionnaires/francais/emigrer/28751
- Investir. (2020). Dans *Larousse*. Récupéré du site Larousse.fr : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/investir/44108>
- Immigration. (2020). Dans *Larousse*. Récupéré de : www.larousse.fr/dictionnaires/francais/immigration/41704
- Mémoire. (2011). Dans *Grand dictionnaire de la psychologie, Larousse*.
- Migration. (2020). Dans *Larousse*. Récupéré du site Larousse.fr : www.larousse.fr/dictionnaires/francais/migration/51399
- Mobiliser. (2020). Dans *Larousse*. Récupéré du site Larousse.fr : <https://www.cnrtl.fr/etymologie/mobiliser>
- Ressource. (2020). Dans *Larousse*. Récupéré du site Larousse.fr : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ressource/68738>
- Rupture. (2019). Dans *Larousse*. Récupéré de : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/rupture/70272>
- Transition (2011). Dans *Grand Dictionnaire de la Psychologie, Larousse*.

Entrées d'encyclopédies

- Besançon, M., & Lubart, T. (n.d.). *Psychologie de la créativité*. Encyclopædia Universalis.
- Billard, P., & Philippot, M. (n.d.). *Musique*. Encyclopædia Universalis.

- Charles, D. (n.d.). *ESTHÉTIQUE - Vue d'ensemble*. Encyclopædia Universalis.
- Dufrené, T. (n.d.). *ART (L'art et son objet) L'œuvre*. Encyclopædia Universalis.
- Dufrenne, M. (n.d.). *ESTHÉTIQUE - Esthétique et philosophie*. Encyclopædia Universalis.
- Metais, S. (n.d.). *Deuil*. Encyclopædia Universalis.
- Rosental, P.-A. (n.d.). *Migrations*. Encyclopædia Universalis.
- Roze, X. (n.d.). *Aires culturelles*. Encyclopædia Universalis.
- Thomas, H. (n.d.). *Traumatisme psychique*. Encyclopædia Universalis.

Conférences

- Sorabella, F. (2018, novembre 29). *Migrants, traumatismes de guerre, une nouvelle clinique pour les psychologues ?* [Table ronde]. GISPE, Toulouse.
- Davoudian, C. (2018, février 16). *Mères et bébés « sans papiers »* [Conférence]. Séminaire interdisciplinaire : Des hommes et du masculin, des femmes et du féminin..., Toulouse.
- Arsenault, S. (2019, juin 20). *La musique comme accélérateur d'intégration chez les réfugié·e·s au Québec* [Conférence]. 17ème congrès d'international de l'ARIC, Genève.
- Arsenault, S., Moreno Sala, M. T., & Martin-Gagnon, G. (2019, juillet 5). *La musique comme lieu de rencontre entre réfugiés et autres Québécois* [Conférence]. 8ème congrès de l'AIFRIS, Beyrouth.
- Pestre, E. (2019, novembre 22). *Clinique du sujet à la frontière : seuil, résistance et création d'espaces tiers traductifs*. [Conférence]. Exils et accompagnements : résistances et créativité. CNAM, Paris.

Webographie

- Arte. (2018). *La solidarité envers les migrants n'est plus un délit*. Récupéré du site arte.tv.fr : <https://info.arte.tv/fr/delit-de-solidarite-larme-des-politiques-contre-laide-aux-migrants>
- La Cimade. (2016, octobre). *Petit guide – Lutter contre les préjugés sur les migrants* [3^{ème} édition]. Récupéré du site lacimade.org : <https://www.lacimade.org/publication/petit-guide-lutter-contre-les-prejuges-sur-les-migrants/>
- Ministère de l'Intérieur. (2015, octobre). L'examen par la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). Récupéré du site interieur.gouv.fr : www.immigration.interieur.gouv.fr/Asile/Les-conditions-d-examen-de-la-demande-d-asile/L-examen-par-la-Cour-nationale-du-droit-d-asile-CNDA
- Ministère de l'Intérieur. (2020, janvier). Publication des Statistiques annuelles en matière d'immigration, d'asile et d'acquisition de la nationalité française. Récupéré du site interieur.gouv.fr : www.immigration.interieur.gouv.fr
- Ministère de l'Intérieur. (2021, 21 Janvier). *Immigration : les premiers chiffres pour l'année 2020*. Récupéré du site Vie publique.fr : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/278205-immigration-les-chiffres-pour-lannee-2020>.
- Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides. (n.d.). Les mineurs non-accompagnés. Récupéré du site de l'OFPPRA : www.ofppra.gouv.fr/fr/asile/les-mineurs-non-accompagnes
- Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture. (n.d.). Dans le Glossaire de la migration. Récupéré du site de l'Unesco : www.unesco.org/shs/migration/glossary

Filmographie

- Caplin, J. (2019). *J'ai perdu mon corps* [Animé]. Xilam.
- Epstein, Y., & Mouret, G. (2008). *La Guillotière, des mondes de musiques* [Documentaire]. CMTRA.
- Merabet, R. (2015). *Slimane Azem : Une légende de l'exil* [Documentaire]. Collection patrimoine.
- Rossato-Bennett, M. (2014). *Vivant à l'intérieur : Une histoire et musique et de mémoire* [Documentaire]. Alexandra McDougald.

GLOSSAIRE²⁸²

- Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA)

Allocation octroyée par l'État aux demandeurs d'asile majeurs étant en possession de l'attestation de demandeur d'asile et ayant des ressources mensuelles inférieures au montant du revenu de solidarité active (RSA).

- Amnesty International (<https://www.amnesty.org/fr/>)

Mouvement international lancé en 1961 par l'avocat anglais Peter Benenson luttant contre toutes les formes d'injustices. Ses membres enquêtent sur et révèlent les formes d'atteintes aux droits humains.

- Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Institution française menant des actions de prévention et de soutien en direction des enfants et des familles en difficultés psycho-sociales, et des actions de prise en charge d'enfants qui, pour des raisons diverses, ne peuvent demeurer dans leur famille.

- Apatride

« Personne qu'aucun État ne considère comme son ressortissant » (Ministère de l'intérieur, 2015).

- Assfam (<http://www.assfam.org/>)

Association française créée en 1951 spécialisée dans l'information, la sensibilisation et la formation des acteurs de l'intégration.

- Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA)

Lieux d'accueil pour demandeurs d'asile comprenant l'hébergement, un suivi administratif, social et une aide financière alimentaire.

- Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) ou Contrat d'Intégration Républicaine (CIR)

Contrat signé entre l'état français et une personne étrangère souhaitant s'installer durablement en France. Il est obligatoire et permet au signataire de disposer gratuitement d'une formation civique et linguistique, d'une « session d'information sur la vie en France », d'un accompagnement social et d'un bilan de compétences professionnelles. En cas de non-respect du contrat par l'étranger, manifesté par une volonté caractérisée, le Préfet peut ne pas renouveler le titre de séjour.

- CIMADE (<https://www.lacimade.org/>)

Association française créée en 1939 ayant pour but de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions.

- Convention de Genève

Texte conclu en 1951 qui est le document clef dans la définition du réfugié, de ses droits et des obligations légales des états l'ayant ratifié.

- Comité pour la santé des exilés (Comede) (<https://www.comede.org/>)

²⁸² Ce glossaire est construit à partir des informations diffusées sur les sites du ministère de l'intérieur (www.gouv.fr), de l'Unesco (www.unesco.fr), des associations humanitaires concernées et dans les ouvrages de Fischer et Hamidi (2016), Weber (2007) et Rodier (2018).

Association française créée en 1979 et spécialisée dans la santé et le droit des exilés.

- **Croix Rouge Française** (<https://www.croix-rouge.fr/>)

Association-entreprise à but non lucratif créée en 1940 intervenant dans les secteurs humanitaire, sanitaire, social, médicosocial et de la formation.

- **Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA)**

Juridiction administrative de plein contentieux relevant en cassation du Conseil d'État. En cas d'un refus du droit d'asile prononcé par l'Ofpra, elle est chargée de réexaminer l'ensemble du dossier et d'annuler ou au contraire de confirmer la décision.

- **Carte de Séjour Temporaire (CST)**

Titre de séjour qui permet à son titulaire de séjourner sur le territoire français pour une durée déterminée.

- **Délit de solidarité**

« Désigne les initiatives prises par des individus ou des groupes pour porter assistance aux personnes migrantes et exilées en situations irrégulières » (Rodier, 2018, p. 83).

- **Espace Schengen**

Territoire au sein duquel la détention d'un visa Schengen permet la libre circulation des biens et des personnes entre les états signataires de l'accord Schengen signé le 14 juin 1985 (appliquer en 1995). Celui-ci se composait de 5 états au départ (Allemagne, France, Belgique, Luxembourg et Pays-Bas) et de 27 aujourd'hui (Autriche, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Malte, Norvège, Pologne, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et République Tchèque.

- **Fichier Eurodac**

Fichier accessible aux autorités de tous les États membres de l'espace Schengen dans lequel sont enregistrées les empreintes digitales de toute personne de plus de 14 ans faisant une demande d'asile ou étant appréhendée pour avoir franchi illégalement la frontière extérieure de l'UE.

- **Forum réfugié Cosi** (<https://www.forumrefugies.org/>)

Association française créée en 2012 et spécialisée dans l'accueil des réfugiés, la défense du droit d'asile et la promotion de l'état de droit.

- **France terre d'Asile** (<https://www.france-terre-asile.org/>)

Association française créée en 1971 et spécialisée dans l'accueil des réfugiés.

- **Frontex**

Agence européenne créée en 2004 qui est en charge de la gestion de coopérations européennes en matière de contrôle des flux migratoires vers l'espace Schengen. Elle a notamment des patrouilles de surveillance des frontières maritimes en Méditerranée.

- **Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti)** (<https://www.gisti.org/>)

Association française créée en 1972 et spécialisée dans la défense des droits des immigrés.

- **Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR ou UNHCR)**

Agence qui dépend de l'ONU et a pour mission de protéger les réfugiés, leur porter assistance et veiller à l'application de la Convention de Genève.

- **Hot-spots**

Lieux de « gestion des flux migratoires » créés en 2015 en Italie et en Grèce (principaux pays d'arrivée des migrants en Méditerranée) où après l'identification et l'enregistrement de leurs données biométriques, les personnes sont orientées : soit placées en procédure de transfert pour être délocalisées dans un autre État, soit admises comme demandeuses d'asile en Grèce ou en Italie, soit soumises à une procédure d'expulsion pour motif d'entrée irrégulière sur le territoire.

- **Institut National de Prévention et d'Éducation pour la santé (INPES)**

Établissement public rattaché au ministère de la santé.

- **Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)**

Organisme français qui collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société française.

- **Ligue des Droits de l'Homme** (<https://www.ldh-france.org/>)

Association française de défense des droits de l'Homme fondée en 1898 regroupant les femmes et les hommes de tous horizons et toutes conditions, qui choisissent librement de s'associer afin de réfléchir, discuter, agir pour la défense des droits et libertés de toutes et de tous.

- **Médecins du monde** (<https://www.medecinsdumonde.org/fr>)

Association médicale militante de solidarité internationale créée en 1980 et dont les interventions se structurent selon cinq axes : soutien aux victimes des crises et des conflits, promotion de la santé sexuelle et reproductive, réduction des risques, soins aux populations migrantes et déplacées, réduction de l'impact de l'environnement sur la santé.

- **Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)**

Opérateur de l'état en charge de l'intégration des migrants durant les cinq premières années de leur séjour en France.

- **Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA)**

Établissement public doté de l'autonomie administrative et financière et d'une indépendance fonctionnelle, chargé de l'application des textes français et européens ainsi que des conventions internationales relatives à la reconnaissance de la qualité de réfugié, d'apatride et à l'admission à la protection subsidiaire.

- **Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF)**

Principale mesure d'éloignement qui concerne les étrangers. La décision est prise par le Préfet, notamment en cas de refus de délivrance de titre de séjour et oblige la personne qui en fait l'objet à quitter la France par ses propres moyens dans un délai de 30 jours ou sans délai.

- **Ordre de Malte France** (<https://www.ordredemaltefrance.org/>)

Association catholique, hospitalière, créée en 1927 dont les principales missions sont celle d'accueillir, de secourir et de soigner les personnes fragilisées et de former leurs aidants. Celle-ci est spécialisée dans la lutte contre l'exclusion, l'aide aux migrants et aux réfugiés, le secourisme, la santé et la formation.

- **Permanences d'accès aux soins de santé (PASS)**

Structures majoritairement hospitalières qui assurent un accueil médico-social des patients en situation de précarité, dont une partie importante est constituée d'immigrés récemment arrivés en France.

- **Protection subsidiaire**

Statut temporaire attribué à une personne ne peut obtenir le statut de réfugié mais prouve que dans son pays elle risque la peine de mort ou l'exécution, la torture ou des peines ou traitements inhumains ou dégradants, qu'elle est la cible de menaces grave contre sa vie du fait d'une situation de conflit armé interne ou international (Ministère de l'intérieur, 2015).

- **Secours Catholique** (<https://www.secours-catholique.org/>)

Association française à but non lucratif créée en 1946 qui est un service de l'Église Catholique et fonde son action sur l'Évangile et la doctrine sociale de l'Église. Celle-ci défend des causes ayant trait à la **pauvreté, les inégalités et l'exclusion**.

- **Secours Populaire** (<https://www.secourspopulaire.fr/>)

Association française à but non lucratif créée en 1945 intervenant dans les domaines de l'aide alimentaire, vestimentaire, de l'accès au logement, aux soins, à la culture et aux droits pour tous.

- **Système d'Information Schengen (SIS)**

Système informatique contenant des informations sur les personnes demandant un visa Schengen telles que : les états civils, signes physiques particuliers, [des] informations sur leurs comportements violents, leur détention d'armes, le motif de leur signalement ainsi que des indications sur le comportement à tenir, entre l'arrestation, la garde à vue, la surveillance discrète et le contrôle spécifique.

- **Sea Eye** (<https://sea-eye.org/>) et **Sea-Watch** (<https://sea-watch.org/fr/>)

Associations allemandes à but non lucratif, financées par le don et consacrées au sauvetage en mer Méditerranée.

- **SOS méditerranée** (<http://www.sosmediterranee.fr/>)

Association européenne créée en 2015 ayant pour vocation de porter assistance à toute personne en détresse sur mer se trouvant dans le périmètre de son action, sans aucune discrimination. Les personnes concernées sont des hommes, femmes ou enfants, migrants ou réfugiés, se retrouvant en danger de mort en Méditerranée.

- **Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture)**

Organe de l'Organisation des Nations Unies ayant pour mission d'aider à la construction de la paix, lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement durable et le dialogue interculturel.

- **Zone d'attente pour Personnes en Instance (ZAPI)**

Lieu de transit aux ports et aéroports (par exemple à Charles de Gaulle en France) emprisonnant les personnes non-européennes n'ayant pas de visa à leur arrivée. Cette procédure est encadrée juridiquement et limitée dans le temps (26 jours maximum). Tout au long de la procédure, des droits sont garantis à la personne étrangère qui bénéficie de voies de recours. À la sortie de la zone d'attente, soit elle doit quitter la France, soit elle est autorisée à entrer en France provisoirement.

INDEX

Index des tableaux

Tableau 1 Modèle des orientations identitaires (Abdessadek, 2012, p. 309)	34
Tableau 2 Traduction française et adaptation du tableau « Conceptualiser l'usage des ressources » (Gillespie & Zittoun, 2010, p. 54)	108
Tableau 3 Caractéristiques socio-biographiques de l'échantillon total	167
Tableau 4 Structure générale du questionnaire	174
Tableau 5 Conditions dont les sujets cherchent à s'éloigner en partant	210
Tableau 6 Les conflits intervenus avant le départ	213
Tableau 7 Les conflits cristallisés dans le départ	215
Tableau 8 Les conflits vécus durant le voyage prolongé en Afrique	223
Tableau 9 Les conflits agissants durant les premiers temps en France	235
Tableau 10 Les conflits vécus et traités durant la suite du parcours en France	247
Tableau 11 Les conflits vécus durant la suite du parcours en France et restés latents	248
Tableau 12 Les fonctions du musiquer en général	280
Tableau 13 Conflits traités et latents dans le musiquer	285
Tableau 14 Champ lexical en lien avec les émotions présentes dans le discours des sujets à propos de chaque pratique musicale	292
Tableau 15 Les fonctions de la musique lorsqu'elle est mobilisée comme ressource symbolique durant le voyage prolongé en Afrique	325
Tableau 16 Les fonctions de la musique lorsqu'elle est mobilisée comme ressource symbolique durant les périodes significativement difficiles intervenues durant les premiers temps en France ou la suite du parcours	329
Tableau 17 Les fonctions de la musique lorsqu'elle est mobilisée comme ressource symbolique durant la période significativement heureuse	331
Tableau 18 Les fonctions de la musique lorsqu'elle est mobilisée comme ressource symbolique depuis l'arrivée en France pour soutenir l'élaboration de dynamiques et/ou enjeux transitionnels	333

Index des figures

Figure 1 Prisme sémiotique (Zittoun, 2008, p. 46)	101
Figure 2 Proposition de schématisation des liens aliénation/personnalisation et transition	150
Figure 3 Proposition de schématisation des liens investissement d'un objet symbolique/mobilisation d'une ressource symbolique et transition	154
Figure 4 Proposition de schématisation des liens personnalisation/transition/mobilisation de la musique comme ressource symbolique	156
Figure 5 Schématisation de l'articulation des questions et objectifs de recherche	163
Figure 6 Cartographie des trajets migratoires des participants	168
Figure 7 Frise temporelle de la démarche de recherche	170
Figure 8 Structure des frises développementales	190
Figure 9 CHD et profil des classes stables du corpus 1 « Expérience de migration »	197
Figure 10 AFC du corpus 1 « Expérience de migration »	198
Figure 11 Les enjeux transitionnels cristallisés dans le départ	218
Figure 12 Les enjeux transitionnels inhérents au temps du voyage prolongé en Afrique	228
Figure 13 Les enjeux transitionnels engagés dans les premiers temps en France	239
Figure 14 Les enjeux transitionnels engagés durant la suite du parcours en France	250
Figure 15 CHD et profil des classes stables du corpus 2 « Musiquer »	264
Figure 16 AFC du corpus 2 « Musiquer »	265
Figure 17 CHD et profil des classes stables du corpus 3 « Fonctions de la musique dans l'expérience de la migration »	300
Figure 18 AFC du corpus 3 « Fonctions de la musique dans l'expérience de la migration »	301